



**HAL**  
open science

# Approche psychodynamique qualitative et comparative des filicides : vers un modèle de causalité pluridimensionnel

Céline Souillot

► **To cite this version:**

Céline Souillot. Approche psychodynamique qualitative et comparative des filicides : vers un modèle de causalité pluridimensionnel. Psychologie. Université de Lorraine, 2012. Français. NNT : 2012LORR0048 . tel-01749182

**HAL Id: tel-01749182**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01749182v1>**

Submitted on 29 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université Nancy 2  
Ecole Doctorale « Langages, Temps, Société »  
Unité de recherche GREPSA INTERPSY EA 4432

## **Thèse pour l'obtention du grade de DOCTEUR**

Discipline : PSYCHOLOGIE  
Mention : Psychologie Clinique et Pathologique

Présentée et soutenue publiquement par  
Céline SOUILLOT  
Le 28 octobre 2011

<p><b>Approche psychodynamique qualitative et comparative des filicides : vers un modèle de causalité pluridimensionnel</b></p>
---

**Directeur de thèse :**

*Monsieur Claude de TYCHEY*, Professeur de Psychologie Clinique à l'Université de Nancy2

**Membres du Jury :**

*Monsieur Claude de TYCHEY*, Professeur de Psychologie Clinique à l'Université de Nancy2

*Madame Jacqueline RICHELLE*, pré-rapporteur, Professeur Emérite de Psychologie Clinique à l'Université de Mons

*Monsieur Pascal ROMAN*, pré-rapporteur, Professeur de Psychologie Clinique à l'Université de Lausanne

*Madame Joëlle LIGHEZZOLO*, Professeur de Psychologie Clinique à l'Université de Nancy2



## Remerciements,

Je remercie l'ensemble des femmes qui ont accepté de me rencontrer et de participer à cette recherche.

Je remercie Monsieur le Professeur Claude de TYCHEY, mon Directeur de Thèse, pour sa disponibilité et ses relances qui ont favorisé la formalisation de ma pensée et toute l'élaboration nécessaire à la mise en forme de ce travail.

Je remercie Madame le Professeur Emérite Jacqueline RICHELLE, Monsieur le Professeur Pascal ROMAN et Madame le Professeur Joëlle LIGHEZZOLO, du temps accordé à la lecture de ce travail et souhaite qu'en découlent de riches échanges le jour de notre rencontre.

Je remercie l'ensemble des professionnels de terrain, du champ sanitaire et de l'administration pénitentiaire, qui se sont intéressés à la problématique de cette recherche et qui ont favorisé son bon déroulement.

Merci à mes amies psychologues pour nos échanges enrichissants et l'étayage apporté à ma réflexion.

Je remercie ma famille, en particulier mon mari, et mes amis pour leur soutien dans ce travail et bien plus encore...



# SOMMAIRE

<b>Partie Théorique.....</b>	<b>10</b>
Eléments d'introduction.....	12
I - Eléments de définitions.....	15
II - Approche pluridisciplinaire.....	18
II.1 - L'infanticide au fil du temps et des Hommes.....	18
II.1.1 - L'infanticide dans la mythologie grecque.....	18
II.1.2 - L'infanticide dans l'histoire.....	19
II.1.3 - Infanticide et perspectives évolutionnistes.....	22
II.1.4 - Infanticide et perspectives culturelles.....	23
II.1.5 - Infanticide et psychanalyse.....	25
II.2 - L'infanticide au regard de la législation.....	27
II.2.1 - Evolution de la législation française.....	27
II.2.2 - Autres pays, autres législations.....	29
II.2.3 - Des mesures préventives ?.....	30
II.2.4 - Rôle structurant de la justice ?.....	31
III - Tentatives de classifications.....	35
IV - Données épidémiologiques.....	41
IV.1 - Epidémiologie quantitative.....	41
IV.2 - Epidémiologie qualitative.....	44
V - Relations familiales et dimension intergénérationnelle.....	56
V.1 - Le meurtre d'enfant dans une perspective intergénérationnelle.....	56
V.1.1 - Relations fille-père.....	57
V.1.2 - Relations fille-mère.....	60
V.1.3 - Relations mère-enfant.....	62
V.2 - Les relations avec leur conjoint.....	66
VI - Critiques et éléments d'ouverture.....	68
<b>Méthodologie.....</b>	<b>74</b>
I - Méthode d'administration de la preuve : la méthode du cas unique.....	78
II - Choix de la population : approche comparative.....	80
II.1 - Facteurs de biais possibles.....	83
II.2 - Critères d'inclusion.....	84
II.3 - Sélection des sujets et modalités de rencontres.....	86
II.3-1 - Sélection des sujets en détention et premières rencontres.....	86
II.3-2 - Sélection de la population témoin : vers une nouvelle définition.....	89
II.4 - Synthèse du choix des populations.....	94
III - Règles éthiques à respecter.....	95
IV - Présentation des outils et justifications de leur emploi.....	97
IV.1 - L'entretien semi-directif de recherche.....	97
IV.2 - Les méthodes projectives.....	101
IV.2.1 - Le Génosociogramme.....	103
IV.2.2 - Le Rorschach.....	105
IV.2.3 - Le TAT.....	110
V - Présentation des hypothèses de travail.....	119
VI - Démarche inductive.....	123

<b>Analyses Cliniques.....</b>	<b>126</b>
<b><i>Analyses Cliniques : Femmes Auteurs de Filicide.....</i></b>	<b>128</b>
<i>Etude de la situation clinique de Madame H.....</i>	130
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	130
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	130
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	131
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	135
II.1- Première hypothèse.....	135
II.2- Deuxième hypothèse.....	144
II.3- Troisième hypothèse.....	151
II.4 - Quatrième hypothèse.....	157
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame H.....	158
<i>Etude de la situation clinique de Madame F.....</i>	162
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	162
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	162
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	163
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	165
II.1- Première hypothèse.....	165
II.2- Deuxième hypothèse.....	176
II.3- Troisième hypothèse.....	186
II.4 - Quatrième hypothèse.....	194
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame F.....	199
<i>Etude de la situation clinique de Madame B.....</i>	202
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	202
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	202
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	204
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	206
II.1 - Première hypothèse.....	206
II.2- Deuxième hypothèse.....	215
II.3- Troisième hypothèse.....	224
II.4 - Quatrième hypothèse.....	231
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame B.....	234
<i>Etude de la situation clinique de Madame V.....</i>	238
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	238
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	238
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	240
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	243
II.1- Première hypothèse.....	243
II.2- Deuxième hypothèse.....	253
II.3 - Troisième hypothèse.....	266
II.4 - Quatrième hypothèse.....	273
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame V.....	278
<i>Etude de la situation clinique de Madame O.....</i>	282
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	282
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	282
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	285



II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	289
II.1- Première hypothèse.....	289
II.2- Deuxième hypothèse.....	297
II.3- Troisième hypothèse.....	308
II.4 - Quatrième hypothèse.....	316
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame O.....	326
<b><i>Analyses Cliniques Femmes Auteurs de Violences Sexuelles.....</i></b>	<b>328</b>
<i>Etude de la situation clinique de Madame D.....</i>	<i>330</i>
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	330
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	330
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	334
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	335
II.1- Première hypothèse.....	335
II.2- Deuxième hypothèse.....	339
II.3- Troisième hypothèse.....	346
II.4 - Quatrième hypothèse.....	350
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame D.....	354
<i>Etude de la situation clinique de Madame E.....</i>	<i>358</i>
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	358
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	358
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	361
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	362
II.1- Première hypothèse.....	362
II.2- Deuxième hypothèse.....	368
II.3- Troisième hypothèse.....	374
II.4 - Quatrième hypothèse.....	380
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame E.....	383
<i>Etude de la situation clinique de Madame A.....</i>	<i>388</i>
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	388
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	388
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	390
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	392
II.1- Première hypothèse.....	392
II.2- Deuxième hypothèse.....	399
II.3- Troisième hypothèse.....	405
II.4 - Quatrième hypothèse.....	411
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame A.....	415
<i>Etude de la situation clinique de Madame Y.....</i>	<i>418</i>
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	418
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	418
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	420
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	422
II.1- Première hypothèse.....	422
II.2- Deuxième hypothèse.....	429
II.3- Troisième hypothèse.....	436
II.4 - Quatrième hypothèse.....	442

II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame Y.....	448
<i>Etude de la situation clinique de Madame G</i> .....	452
I - Présentation du sujet, première rencontre.....	452
I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.....	452
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.....	455
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	458
II.1- Première hypothèse.....	458
II.2- Deuxième hypothèse.....	465
II.3- Troisième hypothèse.....	472
II.4 - Quatrième hypothèse.....	479
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame G.....	484
<b><i>Analyses Cliniques Population Témoin.....</i></b>	<b>488</b>
<i>Etude de la situation clinique de Madame P</i> .....	490
I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.....	490
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	496
II.1- Première hypothèse.....	496
II.2- Deuxième hypothèse.....	501
II.3- Troisième hypothèse.....	509
II.4 - Quatrième hypothèse.....	516
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame P.....	519
<i>Etude de la situation clinique de Madame U</i> .....	520
I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.....	520
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	526
II.1- Première hypothèse.....	526
II.2- Deuxième hypothèse.....	532
II.3- Troisième hypothèse.....	543
II.4 - Quatrième hypothèse.....	553
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame U.....	559
<i>Etude de la situation clinique de Madame C</i> .....	562
I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.....	562
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	568
II.1- Première hypothèse.....	568
II.2- Deuxième hypothèse.....	578
II.3- Troisième hypothèse.....	584
II.4 - Quatrième hypothèse.....	589
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame C.....	594
<i>Etude de la situation clinique de Madame L</i> .....	598
I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.....	598
II - Mise à l'épreuve des hypothèses.....	604
II.1- Première hypothèse.....	604
II.2- Deuxième hypothèse.....	610
II.3- Troisième hypothèse.....	618
II.4 - Quatrième hypothèse.....	626
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame L.....	632

<i>Etude de la situation clinique de Madame J</i> .....	634
I - Présentation du sujet et dimensions investiguées. ....	634
II - Mise à l'épreuve des hypothèses. ....	645
II.1- Première hypothèse. ....	645
II.2- Deuxième hypothèse. ....	653
II.3- Troisième hypothèse.....	663
II.4 - Quatrième hypothèse.....	669
II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame J. ....	674
<b>Approche Comparative.....</b>	<b>676</b>
<i>Comparaison intra-groupe des femmes auteurs de filicide.....</i>	678
I - Présentations des sujets, premières rencontres. ....	678
I.1 - Passages à l'acte et critères d'inclusions. ....	678
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles. ....	681
II - Mise à l'épreuve des hypothèses. ....	684
II.1- Première hypothèse. ....	684
II.2- Deuxième hypothèse. ....	697
II.3 - Troisième hypothèse.....	715
II.4 - Quatrième hypothèse.....	733
Note de synthèse : .....	737
<i>Comparaison inter-groupes : femmes auteurs de filicide comparées aux femmes auteurs de violences sexuelles. ....</i>	740
I - Présentations des sujets, premières rencontres. ....	740
I.1 - Passages à l'acte et critères d'inclusions. ....	740
I.2 - Etude des facteurs de biais possibles. ....	743
II - Mise à l'épreuve des hypothèses. ....	747
II.1- Première hypothèse. ....	747
II.2- Deuxième hypothèse. ....	761
II.3- Troisième hypothèse.....	784
II.4 - Quatrième hypothèse.....	805
Note de synthèse : .....	808
<i>Comparaison inter-groupes : femmes auteurs de filicide comparées aux femmes de la population témoin.....</i>	816
I - Présentations des sujets et dimensions investiguées.....	816
II - Mise à l'épreuve des hypothèses. ....	820
II.1- Première hypothèse. ....	820
II.2- Deuxième hypothèse. ....	833
II.3- Troisième hypothèse.....	851
II.4 - Quatrième hypothèse.....	867
Note de synthèse : .....	870
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>876</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>894</b>
<i>Résumés et mots clés .....</i>	<b>906</b>



# Partie Théorique



## **Eléments d'introduction.**

« Le meurtre d'enfant : une réalité peu étudiée », tel est le constat effectué par C. Pritchard et J. Ward (1994). Les auteurs expliquent que ces meurtres sont le plus souvent présentés comme l'issue de maltraitances familiales, mais pas en soi. Ils notent donc l'absence « d'étude spécifique » et concluent leur étude (comparative en Europe de l'Ouest) en soulignant « l'importance quantitative du phénomène qui [...] mériterait plus d'attention de la part de la communauté scientifique ». M-C Bourdy et coll. (1998) confirment : « une étude sur le meurtre d'enfant reste à faire ».

La littérature (N. Grangaud, 2002 ; C. Bonnet, 2002 et bien d'autres auteurs) établit un lien entre néonaticide - psychose puerpérale - déni de grossesse. L'étude de J.P Resnick (1970), de son côté, révèle que pour 17% des néonaticides (seulement), les auteurs du crime sont atteints de troubles psychiatriques s'inscrivant dans un registre psychotique. Autrement dit, une majorité de la population auteur de néonaticide ne répond pas au modèle mis en avant, tant sur un plan psychopathologique que psychodynamique. Or, « chaque néonaticide est tragique non seulement pour l'enfant en bas âge mais également pour l'effet que le crime a dans la vie de la mère » (J.P Resnick, 1970).

De son côté, M. Benhaïm (1992) critique l'idée même que la période de fragilité psychique que rencontre la femme en suite de couches puisse être répertoriée par la psychiatrie « sous le terme de "psychose puerpérale" qui n'a, à [son] sens, d'exact que le second terme » (M. Benhaïm, 1992). L'auteur argumente son propos comme suit :

En affirmant qu'elle n'a pas accouché, le sujet tente de se convaincre que, n'étant pas mère, elle n'est coupable de rien. Si nous naviguions là en plein délire, à proprement parler psychotique, aux seules allures de déni et non pas de persécution,

on devrait rencontrer des sujets non souffrants. Or, ce n'est justement pas le cas, et c'est là un élément qui tend à prouver que l'on n'a pas affaire à une véritable psychose, mais à quelque chose qui s'"arrange" pour en revêtir les manifestations.

En termes d'éléments de psychopathologie et de processus psychiques en jeu, seule la question des néonaticides est abordée, mais aussi controversée, comme nous venons de l'illustrer.

B. Guettier (2007) indique « qu'il y a les actes posés, jugés mais nous savons que les psychiatres, psychologues, psychanalystes savent qu'ils sont sous-tendus par des pulsions, des fantasmes, des troubles psychologiques, voir psychiatriques ». Selon M. Oberman (2003), il y aurait une surévaluation des pathologies psychiatriques attribuées aux femmes auteurs d'infanticide qui serait à relier avec les difficultés à aborder un tel passage à l'acte en tant qu'il « représente une trahison de la présomption de l'amour et de l'altruisme maternels sur lesquels beaucoup de civilisations se reposent ». Cet auteur envisage l'infanticide comme résultat de l'interaction unique de variables sociales, environnementales, culturelles et individuelles. L'auteur (M. Oberman, 2003) note également le manque de littérature à ce sujet.

Une des difficultés à traiter ce sujet réside sûrement du côté des aspects contre-transférentiels qu'un tel passage à l'acte suscite. A ce sujet, A. Fischesser et coll. (2004) racontent le vécu de soignants face à une femme auteur d'infanticide :

Certains soignants ayant pris en charge Mme X disent avoir outrepassé leur fonction de soignant, avoir été dans le jugement et expriment à posteriori leur difficulté à soigner une meurtrière. Une infirmière disait : « Je savais qu'elle avait tué son enfant, j'étais en colère contre elle et je devais la soigner, la garder en vie ». Des souhaits de mort à l'encontre de Mme X ont également pu s'exprimer : « J'espère



qu'elle ne s'en sortira pas ». La souffrance de l'institution a pu être ainsi reconnue et entendue.

M. Benhaïm (1992) note que « dans les quartiers réservés aux femmes dans les prisons, seules les mères qui ont tué leur enfant font l'objet de la part de leurs codétenues d'un traitement particulièrement dur et violent. C'est bien l'acte le plus insupportable, le plus indicible, le plus impossible à soutenir ».

Pour B. Guettier (2007), ces réactions sont associées au fait même que « ce thème nous concerne tous, dans l'aléatoire de notre conception et de notre existence ».

## I - Eléments de définitions.

Un passage à l'acte "infanticide" mobilise des réflexions à un niveau pluridisciplinaire. Pourtant, sa définition ne fait pas l'objet de consensus...

- L'article 300 de l'ancien Code Pénal définissait l'infanticide comme « le meurtre ou l'assassinat d'un nouveau-né de moins de 72 heures ». « Le législateur isolait en effet ce crime en faisant preuve d'une certaine indulgence vis-à-vis de la mère coupable » (D. Gosset et coll., 1997). Aujourd'hui, le terme même d'infanticide n'apparaît plus dans la législation française, ce type de passage à l'acte figurant parmi les « homicides volontaires intra-familiaux sur mineurs » (A-L. Simonnot, 2002 et 1996).
- « En psychiatrie, il est d'usage de désigner par le terme d'infanticide le meurtre d'un enfant commis par un de ses parents » (A-L. Simonnot, 2002 et 1996).

« Dans la littérature, tout meurtre d'enfant par des parents est regroupé habituellement sous le terme "infanticide" » (J.P Resnick, 1970).

Les auteurs s'intéressant aux processus psychiques en jeu dans ce type de passage à l'acte (C. Ley et coll, 2003 ; A-L. Simonnot, 2002 et 1996 ; T. et K. Albernhe, 1997 ; J. Senecal et coll., 1993 ; J. Resnick, 1970) nous amènent à distinguer, d'une part le néonaticide, et d'autre part, le libéricide ou filicide. J.P Resnick (1970), à l'origine de cette distinction, a introduit le terme de néonaticide.

Le néonaticide recouvre la notion de « meurtre ou assassinat d'un nouveau-né commis le plus souvent par sa mère » (A-L Simonnot, 2002 et 1996). Ce terme correspond à la traduction d'infanticide au sens de l'ancien Code Pénal.

« Le libéricide (du latin *libere libera* : les enfants de l’homme libre) ou filicide (du latin *filius* : fils et *circumdiderer* : tuer), est le meurtre d’un enfant âgé de plus de 72 heures par l’un de ses parents » (A-L Simonnot, 2002 et 1996).

Bien que ces auteurs s’accordent quant à la distinction à opérer entre ces deux notions, le facteur “temps” séparant la naissance et la mort de l’enfant, séparant le néonaticide du filicide, varie de 24 heures (J. P Resnick, 1970) à 72 heures (A-L Simonnot, 2002 et 1996) en fonction des auteurs.

Ces définitions, sensibles, de l’infanticide s’inscrivent dans le cadre des hypothèses posées par un certain nombre d’auteurs et dont J.P Resnick (1970) est à l’initiative. Cet auteur postule des différences de diagnostics, de motifs, de dispositions légales du meurtrier et enfin de caractéristiques psychologiques concernant des mères qui commettent ces deux crimes. Aujourd’hui encore, des auteurs (F. Bressy et M. Cros, 1999) notent l’importance de cette distinction en nous interrogeant : « Puisque la loi fait une différence entre ces deux actes, pourquoi la psychiatrie ne se pencherait-elle, sur cette distinction ? ».

Si la psychiatrie s’efforce d’aborder de manière sensible cette notion, les références juridiques employées pour nommer le crime commis peuvent nous poser questions. Abordé dans l’ancien Code Pénal comme « le meurtre [...] d’un nouveau-né », le crime est défini mais la victime non. Il ne s’agit pas de son nouveau-né, du (de le) nouveau-né mais bien d’un individu indéfini (« d’un nouveau-né »). Aussi, le lien entre l’agresseur et la victime n’est pas précisé. Le nouveau Code Pénal évoque un contexte intra-familial mais reste flou quant aux liens existants entre la victime et l’agresseur de même que la définition de la victime est développementale puisqu’établie sur son âge.

M. Benhaïm (1992) note que « même la langue est impuissante à nommer une mère qui, soudain, n’en est plus une. Il n’est pas étonnant qu’un lien existe entre quelque chose que

le langage ne peut prendre en charge, c'est-à-dire nommer, dire, et ce que l'appareil psychique ne peut supporter, c'est-à-dire penser ». En effet, nous pouvons nommer un homme ou une femme dont le conjoint est décédé, nous pouvons nommer un enfant dont un des parents est décédé mais il n'y a pas de mot pour nommer une mère qui enterre son enfant. Alors, comment nommer, en plus, le fait qu'elle lui ait ôté la vie ?

Les formulations juridiques proposées semblent nier l'individualité de la victime et la question de la filiation signant pourtant la spécificité de ce passage à l'acte dans une perspective psychodynamique.

## **II - Approche pluridisciplinaire.**

### **II.1 - L'infanticide au fil du temps et des Hommes.**

#### **II.1.1 - L'infanticide dans la mythologie grecque.**

La mythologie grecque nous donne des enseignements concernant l'infanticide au sens large (c'est-à-dire indépendamment de l'âge de l'enfant).

Cronos a aidé sa mère Gaia à se venger de son père, Ouranos, en l'émasculant. Pour se venger à son tour, Ouranos lui a été une malédiction : lorsque le fils de Cronos atteindrait l'âge adulte, il se retournerait lui aussi contre son père. Cronos s'est lié avec Rhéa et craignant la malédiction, a dévoré leurs enfants à mesure qu'ils naissaient. Cependant, sur les conseils de sa mère, Rhéa a caché le sixième enfant, Zeus. Elle a présenté à Cronos un linge contenant une pierre qu'il a englouti.

Après divers exploits, Héraclès s'est rendu à Thèbes, où il a épousé Mégara. Dans un accès de folie, il l'a tuée avec leurs enfants communs. Pour expier ce crime, il a dû obéir au roi Eurysthée, qui lui imposa une série d'épreuves, que l'on nomme les douze travaux d'Héraclès (d'Hercule).

« Jocaste, craignant la prédiction de l'oracle de Delphes, abandonna Œdipe enfant sur le Mont Cithéron, les chevilles entravées » (M-P. et T. Lavergne, 1990). Il n'est pas question ici d'évoquer la destinée de ce héros empruntée par notre discipline mais d'envisager cette exposition au regard de notre problématique. La mort volontairement provoquée d'un enfant

peut être le résultat d'un passage à l'acte mais aussi la conséquence d'une mise en situation de l'enfant où la mort est « probable mais non certaine et en tout cas pas directement donnée » comme le note O. Bourguignon (1988). L'auteur poursuit, « si, placés dans ces conditions extrêmes, certains vivent [...] d'autres meurent ».

J. Stanton et coll. (2006) suggèrent, dans une dynamique contre-transférentielle, une difficulté à s'engager avec des aspects filicides de nature humaine. Ces auteurs citent, à titre d'exemple, le fait même que Freud n'ait pas traité cette problématique à travers le mythe d'Œdipe.

Dans la tragédie d'Euripide, Médée tue ses enfants « pour se venger de son mari [...] ne pouvant supporter que Jason s'en empare et vive loin d'elle » (M-P. et T. Lavergne, 1990). Ce mythe est à l'origine de la notion de complexe de Médée introduite par E-S. Stern (1948). Médée fait figure de « mère abandonnée, elle préfère tuer que supporter la séparation primitive mère-enfant. Les enfants, vécus comme une partie de son propre corps dont il lui est impossible de se séparer, sont tués précisément pour qu'ils ne s'éloignent pas » (M-P. et T. Lavergne, 1990). Il s'agirait alors de « nier la perte de l'unité fusionnelle et de refuser l'autonomie progressive de l'enfant » (G. Carloni, D. Nobili, 1977).

### **II.1.2 - L'infanticide dans l'histoire.**

B. Sergent (1988) rappelle que « la Grèce ancienne, et d'autres nations de l'Antiquité, ont largement pratiqué l'infanticide, parfois par meurtre, plus souvent par exposition ».

Dans l'Antiquité, l'infanticide était une pratique courante. « Dans le monde romain, le père avait le droit de vie ou de mort sur les enfants [...] Ce droit à l'infanticide, attribut de la

puissance paternelle, n'était que l'application de la morale de l'époque » (J. Sénecal et coll., 1993). S. Bourcet et coll. (2001) commentent :

Le droit de justice qu'exerce le chef de famille dans son foyer est complet et sans appel : il peut condamner à mort comme le ferait un magistrat de la cité. Aucune autorité légale ne peut révoquer sa décision. Les enfants ne peuvent trouver d'autres juges que leur père qui est, à l'intérieur de sa famille, l'unique magistrat.

« En 1556, l'Edit d'Henri II oblige toute femme, surtout si elle est célibataire, à déclarer sa grossesse. Si cette loi n'est pas respectée et si l'enfant meurt, la mère est punie comme infanticide : elle est pendue » (M. Benhaïm, 1992).

« Dans notre culture occidentale, le christianisme en se développant s'est opposé à la loi romaine » (M. Rouyer, M. Drouet, 1995). Malgré les interdits posés dans le cadre de l'avènement du christianisme, « les meurtres d'enfants persistent, les décès par étouffement sont fréquents. La pratique de l'exposition vouant à la mort la plupart des enfants illégitimes ou en surnombre persiste jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle » (M. Rouyer, M. Drouet, 1995). « L'exposition et l'abandon constituent alors un infanticide déguisé qui laisse à l'enfant une chance de survie puisqu'on le propose à la charité d'autrui, ce qui permet aussi d'attribuer à d'autres la responsabilité de sa mort » (O. Bourguignon, 1988). Ici la réalité rejoint le mythe, celui d'Œdipe mentionné précédemment.

« L'infanticide au XIX<sup>ème</sup> siècle est encore un phénomène largement répandu en France. Envisagé comme un véritable “ fléau social”, il est pour la plupart des auteurs de l'époque un équivalent d'avortement » (A-L. Simonnot, 2002 et 1996).

Les auteurs associent différents facteurs à la diminution de ce type de criminalité.

Pour O. Bourguignon (1988), « l'infanticide baissa considérablement à partir du moment où furent créées des Institutions pour enfants abandonnés ». Saint Vincent de Paul organise au XVII<sup>ème</sup> siècle « le recueil des enfants et donne un statut au placement familial,

qui deviendra plus tard l'Assistance Publique » (M. Rouyer, M. Drouet, 1995). M. Benhaïm (1992) note que « la pratique de l'abandon était courante au XVIII<sup>ème</sup> siècle. De plus, un article interdisait à la mère de rechercher le père de son enfant. Ainsi, la mère était considérée comme seule fautive de son acte. Non seulement elle était seule *coupable*, mais le père n'était même plus *responsable* ».

A-L Simonnot (2002,1996), note « la régression du nombre des infanticides dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1950 [...] liée à l'évolution socio-économique et morale de la société française ».

Enfin, selon M. Rouyer et M. Drouet (1995), « la diminution des cas d'infanticide s'est amorcée après la dernière Guerre mondiale [...]. Cette diminution est due au plus grand investissement de l'enfant, et à une meilleure maîtrise de la fécondité ».

M. Benhaïm (1992) souligne les considérations contemporaines de ces passages à l'acte :

L'infanticide, pratique jadis fréquente, semble de nos jours ne pouvoir être pensé puisque de « la mère se doit d'être bonne à tout prix », on a glissé à « la mère est forcément bonne. Au nom de cette idée, infirmée par l'expérience clinique, presque toutes les mères infanticides bénéficient d'un non-lieu : une mère ne peut pas tuer son enfant, à moins d'être folle... Remarquons les tentatives insistantes du dossier médical cité, pour trouver une cause qui objectiverait l'acte : « Pas de syndrome mélancolique, ni de pathologie psychotique, pas de thème délirant, pas d'inhibition psychomotrice, pas de syndrome dissociatif, pas d'obtusité de la conscience, etc ».

A partir de l'histoire de notre société concernant cette criminalité, deux éléments me semblent être à considérer :



- D'une part, l'évolution de la législation comparativement à celle des infanticides : nous nous poserons la question d'une corrélation entre l'évolution de la législation et celle de ce type de passage à l'acte par la suite.
- D'autre part, la littérature nous apporte des données concernant l'évolution des infanticides au fil du temps. Cependant, il semblerait que les informations transmises soient relatives à ce que nous avons auparavant abordé sous le terme de néonaticide, ou concernant des enfants en bas âge. Concernant les filicides, nous devinons que le droit romain s'appliquait aux enfants plus âgés de la même sorte mais qu'en a-t-il été de l'évolution de cette criminalité spécifique dans l'histoire de notre société ?

### **II.1.3 - Infanticide et perspectives évolutionnistes.**

M.K Krischer et coll. (2007) exposent la réflexion autour de l'infanticide, au sens général, du point de vue de la théorie évolutionniste et de la psychiatrie évolutionniste.

Les auteurs considèrent dans un premier temps ce passage à l'acte comme le résultat d'une décision désespérée, mais évolutionniste d'une mère relativement jeune qui est sans soutien masculin.

Toutefois, concernant les mères atteintes de troubles mentaux, qui passeraient davantage à l'acte sur des enfants plus âgés, et seraient donc elles-mêmes plus âgées au moment du meurtre, elles s'inscriraient dans une dynamique contre-évolutionniste dans la mesure où les possibilités d'avoir à nouveau des enfants seraient moindres.

#### II.1.4 - Infanticide et perspectives culturelles.

M. Oberman (2003) envisage une définition culturelle de l'infanticide. Elle note : « Le filicide maternel est commis par les mères qui ne peuvent pas parenter dans les circonstances dictées par leur position particulière en place et temps ». Cet auteur s'intéresse au cours de son étude à « la façon dont la structure de la maternité d'une société et du statut des femmes contribuent au filicide maternel » (M. Oberman, 2003). Elle évoque la notion de « normes non écrites », qui, par exemple, correspondent aux « règles non écrites régissant le rôle de la mère qui exigent une vigilance et un altruisme constants ». Elle annonce ses objectifs : « Illuminer la façon dont les normes culturelles entourant la maternité et le statut des femmes modèlent le crime du filicide maternel ». M. Benhaïm (1992) nous propose une illustration des normes culturelles, notamment occidentales, qui entourent la maternité :

En effet, depuis la nuit des temps se transmet l'idée que le destin féminin s'accomplit dans l'enfantement. Ainsi se trouvent doublement confondues la nature et la culture, la sexualité et la procréation.

La maternité serait le but suprême de la vie de la femme, son aboutissement absolu. La femme se doit être mère, et si elle a des rapports sexuels c'est pour procréer. Mère, la femme se doit d'être « bonne », c'est-à-dire de faire preuve d'un amour maternel *obligé*.

Physiologiquement une femme est faite pour porter des enfants. Ce fait de nature semble impliquer qu'elle doive forcément l'aimer. Mais cette idée relève de la culture, non de la nature.

L'infanticide, au sens large, ne s'inscrit pas dans une dynamique occidentale. Au-delà, nous pouvons constater ce passage à l'acte chez des Indiens de Mohave, qui, comme le note J.P Resnick (1970), tuaient les métis à la naissance ou encore des Esquimaux qui ôtaient la vie de l'un des deux enfants issus d'une grossesse gémellaire.

La littérature (J.D Marleau et J.F Allaire, 2005 ; J.P Resnick, 1970) souligne la fréquence de ces meurtres au regard de données culturelles croisées avec le sexe de l'enfant : les bébés "filles" sont, dans une dynamique culturelle, plus fréquemment victimes de néonaticides que les bébés "garçons". Les facteurs avancés pour rendre compte de cette différence concernent la question de la transmission du nom, celle de la dot que la femme doit remettre au moment de son mariage, le fait d'accorder une plus grande valeur au travail masculin, d'assigner les plus grands rituels uniquement aux hommes ou encore le faible prestige à élever une fille.

Ces pratiques s'inscrivaient majoritairement en Chine et en Inde (J.D Marleau et J.F Allaire, 2005 ; J.P Resnick, 1970). M. Oberman (2003) nous rapporte des données quantitatives de 1984, de l'UNICEF, concernant les avortements indiens: « de 8000 fœtus avortés après le criblage prénatal, 7999 étaient féminins ». Nous ne pouvons pas ici parler d'infanticide dans la mesure où il s'agit de fœtus et non d'enfants nés vivants. Ce que nous pouvons remarquer, c'est la polarisation culturelle profonde à l'encontre de la progéniture féminine que nous retrouvons, selon M. Oberman (2003), « dans les pratiques indiennes du filicide maternel féminin à la naissance et par négligence ». Pour M. Oberman (2003) « la préférence sélective pour des fils n'est pas un choix conscient que font les femmes indiennes, mais plutôt, un choix qui est dicté par les circonstances ». Cette dynamique de l'infanticide existe dans d'autres cultures. J.D Marleau et J.F Allaire (2005) citent également les Eipo des montagnes de l'Ouest de la Nouvelle Guinée ou encore la tribu Ache du Paraguay.

J.D Marleau et J.F Allaire (2005) proposent une hypothèse concernant l'absence de préférence marquée pour un sexe spécifique dans les sociétés industrielles contemporaines. Selon eux, « le statut social des femmes a changé, peut-être autorisant une diminution de la préférence pour les garçons [...] en fait, dans plusieurs sociétés, il est maintenant considéré comme idéal d'avoir un enfant de chaque sexe ». C. de Tychey et coll. (2008), à partir d'une

recherche sur les dépressions post-natales mettent en évidence, chez des femmes françaises, que de donner naissance à un garçon diminue plusieurs dimensions de la qualité de vie de la mère, que celle-ci soit ou non dépressive.

« Il semble nécessaire de préciser que par delà l'optique que nous avons, nous occidentaux, du libéricide, il existe des civilisations pour lesquelles le fait de tuer un enfant ne représente en rien quelque chose de monstrueux, de condamnable » (M. Bettex, 1975). L'infanticide, passage à l'acte, puni par la Loi au sein de notre culture, ne revêt donc pas ce caractère pour tous. « Ces pratiques ont été longtemps tolérées [dans notre société] ; elles le sont encore dans certaines cultures » (M. Rouyer, M. Drouet, 1995).

### **II.1.5 - Infanticide et psychanalyse.**

M. Benhaïm (1992) aborde la problématique des meurtres d'enfants par leur mère dans une perspective psychanalytique.

Dans un premier temps, l'auteur s'interroge : « Dans l'instant où la mère inscrit l'enfant dans l'ordre des vivants, elle l'inscrit dans celui de la mortalité. Et le pouvoir de donner la vie ne lui conférerait-il pas celui de la reprendre ? ». M. Benhaïm (1992) suggère une autre lecture de ce questionnement : « Ce qui se traduit, plus ou moins consciemment dans l'esprit maternel, par "si je donne la vie, je donne la mort". Plus précisément, si je donne la vie, c'est que je peux la reprendre. L'accouchement met en demeure de répondre d'un meurtre ». En effet, l'auteur poursuit sa réflexion en envisageant « l'accouchement [comme] une rupture. La déchirure physique se double d'une inscription fantasmatique : "j'ai tué mon

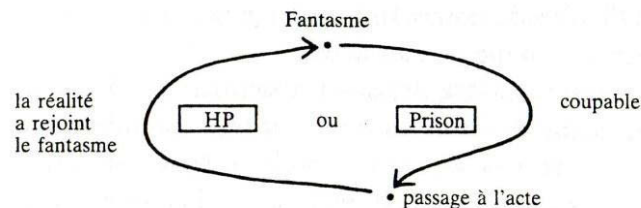
enfant”. Cet énoncé inconscient fait partie intégrante du psychisme maternel et en détermine les folies ».

C’est à partir de cette hypothèse que M. Benhaïm (1992) propose une lecture psychanalytique des infanticides qu’elle présente ainsi :

La mère qui est passée à l’acte a pris son fantasme au sérieux. Elle l’a prise au pied de la lettre. L’acte est venu nommer ce qui ne pouvait se dire autrement, ce qui n’avait pas de nom.

La mère meurtrière est tellement « responsable » de son enfant que cela lui confère le droit de vie comme le droit de mort. De « responsable », elle devient « coupable » de sa mort, comme elle l’était probablement de sa vie. Les deux champs, celui de la responsabilité et celui de la culpabilité, se sont joints au point de se confondre, de se superposer tout à fait. Au sein de la folie meurtrière, le fantasme est passé à l’acte.

Sorte de boucle fermée qui supplée à la souffrance qu’engendre tout manque, toute place vide.



La boucle est bouclée. A l’intérieur on enferme la mère.

Boucle bouclée, cercle vicieux, que l’on pourrait encore exprimer ainsi : devant l’enfant, la mère se sent coupable et le tue pour échapper à cette culpabilité. Mais si la mère se sent coupable, c’est justement d’avoir tué son enfant. Depuis l’acte de rupture qu’est l’accouchement, un fantasme ayant à voir avec le sacrifice de l’enfant incestueux circule, assorti du désir d’être reconnu coupable du meurtre de cet enfant. La mère meurtrière cède au fantasme, franchit le fossé qui va du meurtre

imaginaire au crime accompli et révélé. Ceci dans l'illusion que le passage à l'acte lui permettrait d'échapper à la position maternelle et au fantasme qui la constitue en partie.

Cette lecture psychanalytique est à l'heure actuelle la seule que la littérature me permette de rapporter et considérer. A partir des travaux de M. Benhaïm (1992) je m'interroge sur les mécanismes conduisant une femme à mettre en acte son fantasme « j'ai tué mon enfant » (M. Benhaïm, 1992). Pourquoi chez certaines mères, les sentiments de responsabilité et de culpabilité ne sont ni distincts, ni superposés partiellement mais se confondent-ils ? Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, envisager les processus psychiques en jeu chez les femmes auteurs d'infanticide dans une approche psychodynamique, semble opportun.

## **II.2 - L'infanticide au regard de la législation.**

### **II.2.1 - Evolution de la législation française.**

La peine encourue pour les auteurs d'infanticide a elle aussi évolué au fil du temps.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, « les femmes coupables d'infanticide sont pendues ou étranglées par l'exécuteur de la Haute Justice » (J. Sénecal et coll., 1993). Parfois, des maltraitances précèdent cette condamnation.

N. Lefaucheur (2001) évoque l'entrée en vigueur, en 1791, d'un édit promulgué par Henri II qui « établissait une présomption d'infanticide entraînant la peine de mort à l'égard des célibataires et des veuves enceintes qui n'auraient pas déclaré leur grossesse à un

magistrat et dont l'enfant serait mort sans baptême à la suite d'un accouchement clandestin ou solitaire ».

N. Puig-Vergès, M-G. Schweitzer (2003) et J. Sénécals et coll. (1993) rappellent que l'infanticide était en France puni de mort par le Code Pénal de 1810.

La loi du 2 septembre 1941 correctionnalisera l'infanticide. Ainsi, « la peine devint un emprisonnement de trois à dix ans, sans sursis et sans prise de considération des circonstances atténuantes » (J. Sénécals et coll., 1993).

« La loi du 11 février 1951, rétablissant le sursis et les circonstances atténuantes, permit d'abaisser l'emprisonnement jusqu'à son minimum et même à le remplacer par une simple amende » (J. Sénécals et coll., 1993).

L'infanticide redevient un crime à compter de la loi du 13 avril 1952. J. Sénécals et coll. (1993) parlent d'un « retour de l'infanticide à une qualification de crime relevant à nouveau de la Cour d'assises ».

La littérature laisserait transparaître l'implication émotionnelle et culturelle de la justice dans ce type d'affaire. J.P Resnick (1970) note que « les pères semblent recevoir des sentences plus graves que des mères pour le néonaticide et le filicide» ou encore que « des mères qui commettent le néonaticide sont condamnées à la prison ou à l'épreuve, tandis que des mères qui commettent le filicide sont hospitalisées ». Comment pouvons-nous interpréter ces constats si ce n'est en formulant l'hypothèse d'une projection de nos valeurs culturelles, émotionnelles d'"une mère forcément bonne" ?

La littérature n'évoque pas, l'existence ou non, d'une corrélation, d'un lien quelconque entre l'évolution quantitative de ces meurtres et l'évolution de la peine encourue. Il me semble pertinent de poser l'hypothèse d'une indépendance de ces évolutions,

indépendance inscrivant l'évolution de la peine encourue davantage en lien avec une possible évolution des représentations sociales de ce crime.

Ces différences de représentations sociales semblent même à l'origine de législations contemporaines différentes au sein des pays développés.

### **II.2.2 - Autres pays, autres législations.**

Des auteurs américains (S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick 2005 ; J.P Resnick, 1970) discutent les législations en vigueur. Ils indiquent que l'Acte d'Infanticide de l'Angleterre, devenu loi en 1938, a été basé sur les concepts de la folie puerpérale et de la lactation. Cet Acte a ramené la charge du meurtre à l'homicide involontaire pour une femme qui a tué son enfant en bas âge (moins d'un an) si « l'équilibre de son esprit était dérangé en raison de ne pas avoir entièrement récupéré de l'accouchement ou en raison de l'effet de la lactation » (M.N Marks, 2003). S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick (2005) indiquent que plus de 20 pays ont actuellement une telle législation, dont le Canada, mais pas les Etats-Unis (ni la France) où l'infanticide est un meurtre. Les auteurs sont critiques au regard des conséquences que cette législation implique. Dans ces pays, la loi d'Infanticide a souvent comme effet l'hospitalisation en Psychiatrie de la femme plutôt que son incarcération. Il apparaît remarquable, selon ces auteurs, qu'une telle législation n'exige pas que la mère ait une maladie mentale formellement diagnostiquable. Autrement dit, dans ce contexte de loi, une mère non dépressive et non psychotique qui commet un néonaticide peut bénéficier d'une plus grande clémence qu'une mère psychotique et dépressive qui tue un enfant âgé de 13 mois.



Du côté des Etats-Unis, M. Oberman (2003) indique que « le filicide maternel est poursuivi en vertu des lois standards de l'homicide [...] le résultat a été vers une tendance à traiter chaque cas de filicide maternel comme exceptionnel ». Il n'y a pas de mécanisme pour normaliser la résolution de ces situations.

### **II.2.3 - Des mesures préventives ?**

Dans un cadre à la fois social et légal ,il semblerait que des mesures soient mises en place pour enrayer cette criminalité.

S. Marinopoulos et D. Messenger (1997) soulignent le caractère préventif dans la mise en place des pratiques d'accueil de l'abandon pour éviter les infanticides.

A-L Simonnot (2002, 1996) évoque une série de facteurs qui ,selon elle, « ont permis d'éviter les situations aboutissant à l'infanticide » :

La croissance de la civilisation urbaine, le développement des méthodes contraceptives et des procédés d'avortement, l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes par des mesures sociales et sanitaires et des mesures assurant l'anonymat de l'accouchement, sont autant de facteurs qui ont permis d'éviter les situations aboutissant à l'infanticide.

Il est ici question notamment des lois relatives à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) et à l'Accouchement sous X , qui participeraient à la prévention des infanticides.

B. Guettier (2007) défend ce point de vue en annonçant que « cet acte [à savoir, l'infanticide] a beaucoup diminué depuis la législation de l'Interruption Volontaire de Grossesse en 1975. Avant, il y avait 100 voire 200 infanticides par an au XIX<sup>ème</sup> siècle ».

N. Lefaucheur (2001) procède à l'analyse de débats parlementaires qui ont abouti à la loi n° 93-22 du 8 janvier 1993 relative à l'accouchement sous X. L'auteur commente :

Au cours des débats qui ont abouti au vote de cette loi, et qui inscrivaient l'accouchement "sous X" soit dans le triptyque "nataliste" infanticide-avortement-abandon, soit dans le triptyque "familiste" contraception-IVG-adoption et faisaient des accouchements secrets soit un prix à payer par la société pour la prévention des infanticides, soit un droit des femmes et une solution à leur disposition parmi d'autres pour maîtriser leur fécondité.

Au-delà de l'argumentation même de l'auteur, il me semble important de souligner que cette loi peut être envisagée comme préventive des passages à l'acte infanticide dans une perspective législative même si « les allusions à l'accouchement sous X comme prévention de l'infanticide sont rares, remplacées par l'évocation de risques de maltraitance » (N. Lefaucheur, 2001).

Toutefois, C. Ley et coll. (2003) notent que « d'un point de vue épidémiologique, l'infanticide au sens large reste très rare, mais sa fréquence est d'une remarquable stabilité et semble peu influencée par les mutations de la société et par la contraception, l'interruption volontaire de grossesse ou l'accouchement sous X. ». Ce point de vue était déjà soutenu par J.P Resnick en 1970.

Ainsi, envisager les évolutions sociale, légale et morale de notre société comme prévention de l'infanticide reste discuté.

#### **II.2.4 - Rôle structurant de la justice ?**

Dans une perspective légale, F. Bressy et M. Cros (1999) rapportent que l'article 64 du code pénal de 1810, traduit un principe ancien du droit affirmant « qu'il n'y a crime ni délit

lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ». Les auteurs notent l'évolution de cet article, à savoir, qu'il a été substitué depuis le 1<sup>er</sup> mars 1994, par l'article 122-1 :

n'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte aux moments des faits d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. Art (22-2) (Cette même personne) demeure punissable lorsque le discernement a été altéré ou que le contrôle de ses actes a été entravé ; toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime.

F. Bressy et M. Cros (1999) poursuivent leur réflexion :

L'application d'un tel article est d'une importance cruciale pour l'auteur de l'acte, les victimes ou leurs proches, mais aussi pour le fonctionnement social et celui de la psychiatrie. L'application des principes issus d'un article 64 conduit soit à la mise en examen, soit au non-lieu et par là même pénalement soit à l'emprisonnement, soit à une hospitalisation d'office.

Dans ce cadre, les auteurs citent le docteur Benezech pour qui :

Cette objectivation solennelle du crime est pensons nous, de nature à faciliter l'approche thérapeutique en permettant au malade une prise de conscience de l'aspect pathologique des processus mentaux criminogènes. Cette démarche est nécessaire pour que l'acte soit installé dans un espace psychique lui restituant ses aspects délictueux et mortifères.

Les éléments mis en évidence par les auteurs cités ci-dessous convergent avec cette idée.

Selon S. Marinopoulos (1997), l'enfant meurt de ne pas avoir existé dans le psychisme maternel et « la mère apprend que son enfant était en vie lorsque la justice intervient en disant : « Mais vous avez tué votre enfant ».

B. Massari (2002) défend l'idée du rôle structurant de la justice dans le cadre d'une présentation de cas cliniques où il est question, plus précisément de néonaticides, mais dont on perçoit la possibilité de transposition à l'infanticide en général. L'auteur note :

Si l'arrêt judiciaire ne peut enlever le trou noir, ni le cauchemar, il semble avoir eu un effet expiatoire donc structurant. Son absence au contraire a fait buter sur la recherche de sens, le raccordage du présent au passé, avec la question lancinante au juge d'instruction muet : de quoi est-il mort ? Sans jamais de réponse, pas plus que sur sa propre implication restée dans le flou.

Toujours dans cette dynamique, M-P. et T. Lavergne (1990) nous interrogent : « Comment faire le deuil d'un acte que la société ne reconnaît pas ? ».

M. Hervé et coll. (1998) soulignent l'importance de l'énonciation d'une sanction judiciaire « pour permettre à l'individu de se réattribuer une position de sujet de l'acte et secondairement, de reconnaître et gérer une culpabilité ». M. Benhaïm (1992) défend cette même position en dénonçant : « L'attitude de la justice, qui déresponsabilise la mère dans son passage à l'acte meurtrier, n'est pas loin du déni ». Cet auteur critique l'enfermement en hôpital psychiatrique au regard de l'article 64. En effet, dans ce cadre, M. Benhaïm (1992) suggère « qu'on ne la reconnaît pas coupable, mais "malade" (les coupables, les vrais, sont en prison et paient de leur liberté pour le rachat de leur crime), et, de plus on ne la déclare pas "responsable" de son acte. Non seulement elle n'est plus tout à fait mère, puisque mère d'un enfant mort, mais elle n'est plus sujet. La perte de l'enfant s'assortit de la perte de son identité ».

S. Morizot Martinet et coll. (1997) notent au sujet d'un cas clinique que « paradoxalement, la prison sera le premier espace de liberté de cette jeune femme ».

Du côté des femmes incarcérées pour infanticide, H. David (1999) rapporte le discours d'une femme auteur du meurtre de sa fille : « Il me semble qu'un juge devrait évaluer que d'avoir toujours la vie est la punition au geste posé, la pire qu'on peut imaginer. Je n'en sortirai jamais. La peine capitale n'aurait jamais dû être abolie ». H. David (1999) nous apprend que cette femme « s'infligera elle-même la peine capitale trois ans après son délit, à la veille de l'anniversaire du décès de sa fille et à l'aube d'une recommandation de déchéance parentale à l'endroit de son autre fillette ».

### III - Tentatives de classifications.

La littérature envisage différentes classifications de ce passage à l'acte infanticide. M.K Krischer et coll. (2007) nous rappellent que J.P Resnick est à l'origine de la première classification proposée.

Alors qu'il élabore une classification des meurtres d'enfants basée sur le motif apparent, J.P Resnick (1970), aux Etats-Unis, souligne des différences diagnostiques chez les mères auteurs de néonaticides et celles auteurs de filicides. A ce sujet il note :

La comparaison des diagnostics des deux groupes suggère que le néonaticide et le filicide soient commis par deux populations psychiatriques différentes. Seulement 17% des femmes dans le groupe de néonaticides étaient psychotiques, mais la psychose était évidente dans les deux tiers du groupe de filicides. Un élément sérieux de dépression a été trouvé dans seulement trois des cas de néonaticides [sur 31 situations étudiées], comparé à 71% du groupe de filicides. En conclusion, les tentatives de suicide ont accompagné un tiers des filicides, mais ne se sont pas produites parmi les cas de néonaticides.

Concernant la classification qu'il suggère, elle est basée sur l'explication donnée par le meurtrier. J.P Resnick (1970) distingue ainsi cinq catégories :

Les meurtres "d'enfant non désiré" sont commis parce que la victime n'a pas été désirée ou n'est plus voulue par sa mère. Les meurtres "intensément psychotiques" sont commis par des mères sous l'influence d'hallucinations, d'épilepsie, ou de démence. Les meurtres "altruistes" sont effectués pour soulager la victime d'une douleur réelle ou imaginaire, ou en association avec le suicide. Les meurtres "accidentels", sans intention meurtrière, sont souvent le résultat d'un syndrome

d'enfant battu. Les meurtres "de vengeance de conjoint" résultent des tentatives délibérées de faire souffrir l'époux.

J. Stanton et A. Simpson (2002) nous présentent les critiques adressées à la classification proposée par J.P Resnick (1970). Ils citent P. D. Scott (1973) qui a « suggéré de regarder l'origine de l'impulsion pour le meurtre comme plus utile et plus objective que le motif apparent » (J. Stanton et A. Simpson, 2002). Selon P. D. Scott (1973), les classifications ont été basées principalement sur la subjectivité du clinicien. Les travaux de P.T. D'Orban (1979) s'inscrivent dans le prolongement des idées développées par P.D. Scott (1973). J. Stanton et A. Simpson (2002) nous énoncent la classification élaborée par P.T. D'Orban (1979) :

1 - *Mères maltraitantes* : Le meurtre était soudain et un acte impulsif associé à la perte de contrôle (en terme d'humeur), le stimulus immédiat à l'agression étant la victime.

2 - *Mères mentalement malades* : Ceci inclut tous les cas de maladies psychotiques, de dépressions associées une tentative de suicide, et des désordres de personnalité avec des symptômes dépressifs graves qui n'ont pas rencontré les critères des autres catégories.

3 - *Neonaticide* : Femmes qui ont tué leurs enfants leur premier jour de vie.

4 - *Vengeance de femmes* : L'agression orientée sur l'époux a été déplacée sur l'enfant, le stimulus pour tuer était la vengeance.

5 - *Enfants non désirés* : Ces enfants ont été tués par négligence ou agression.

6 - *Meurtre de pitié* : Cela inclut des cas où il y avait un vrai degré de souffrance chez la victime sans gain secondaire pour la mère.

J. Stanton et A. Simpson (2002) présentent également les travaux de P.T.K. Cheung (1986), qui, à partir des catégories d'Orban (1979) a développé une étude sur une période de 14 ans à Hong-Kong. Malgré les différences culturelles des deux populations étudiées (celle de P.T D'Orban,1979 et celle de P.T.K. Cheung, 1986), J. Stanton et A. Simpson (2002)

soulignent des similitudes, à savoir : « Trois grands groupes avec des caractéristiques semblables sont mis en évidence dans les deux études : néonaticides, les mères maltraitantes et les mères mentalement malades ».

D. Bourget et JMW Bradford (1990) ont établi une classification, basée sur des situations cliniques et quelques aspects de motivation. Des situations de filicides ont été définies par cinq catégories. B Poulin et coll. (2006) nous la présentent :

- Le filicide pathologique : incluant les personnes altruistes et homicide-suicide-prolongé
- Le filicide accidentel
- Le filicide de représailles
- Le néonaticide : incluant le motif d'enfant non désiré
- Le filicide paternel

B. Poulin (2006) nous rapporte que cette classification est critiquée par JD. Marleau et coll. (1999). Ces derniers ont constaté que les quatre premières catégories étaient également pertinentes pour le filicide paternel.

B. Poulin et coll. (2006) note également une proposition plus récente de classification proposée par D. Bourget et P. Gagné (2002). Au sein de cette classification, cinq catégories sont définies en deux variables : présence/absence d'intention de tuer. B Poulin et coll. (2006) nous présentent ces catégories :

- Mentalement malade sur un versant psychotique
- Abus mortel
- Revanche
- Pitié
- Autre inconnue



B. Poulin et coll. (2006) nous précisent que C. L. Meyer et coll., en 2001, avaient également utilisé l'origine de l'impulsion à tuer afin de classer les femmes auteurs de filicides mais qu'ils n'avaient pas distingué la maladie mentale dans leur échantillon. B. Poulin et coll (2006) nous rapportent aussi que ces auteurs (C. L. Meyer et coll., 2001) croient que « l'interaction dynamique de beaucoup de variables définirait mieux des catégories de femmes filicides ».

J. Stanton et A. Simpson (2000), ont proposé une classification de facteurs plus discriminants pour chaque cas cliniques. Cependant, B. Poulin et coll. (2006) notent que ces facteurs sont si spécifiques qu'ils deviennent une catégorie en soi.

Les auteurs (M-P et T. Lavergne, 1990 ; C. Ley et coll., 2003) rappellent la classification nosographique élaborée par Delay et coll. (1957). M-P et T. Lavergne (1990) en détaillent la présentation :

- *Les homicides altruistes des mélancoliques*. En raison du caractère projectif du délire, les malheurs attendus sont étendus aux personnes les plus chères. La mort représente l'unique refuge.
- *Les infanticides impulsifs*. Au cours de la puerpéralité, chez les épileptiques, chez les alcooliques.
- *Les infanticides survenant au cours d'expériences délirantes*. Le meurtre immotivé est, comme le délire, une tentative de guérison, il constitue bien "un effort de libération contre la maladie transposée pathologiquement dans le monde extérieur" (les auteurs citent ici P. Guiraud, 1931).
- *Les infanticides accidentels*. Ici, la mort de l'enfant apparaît comme l'épiphénomène survenu au cours de troubles psychotiques qui, en eux-mêmes, n'avaient aucune raison d'entraîner la mort de l'enfant.

M-P et T. Lavergne (1990) nous font également part d'une classification établie par J. Bieder en 1978 qui distingue trois groupes :

- *Le groupe de la haine répondant au syndrome de Médée.* [Il s'agirait ici de tuer l'enfant] pour faire souffrir celui qui reste, le punir, lui donner des remords.
- *Le groupe de la jalousie.* Le couple, dans sa passion réciproque, a décidé de supprimer l'intrus, le perturbateur de leur intimité violente.
- *Le groupe dépressif avec suicide élargi et meurtre altruiste,* soit pour épargner aux enfants les rigueurs de la destinée humaine qu'on a eu la légèreté de leur infliger, soit, selon Laretta Bender (1934), parce que la mère projette ses préoccupations hypocondriaques sur l'enfant identifié à un organe malade et même à un organe malin qui ronge toute la personne et qu'il faut extirper.

A-L Simonnot (2002,1996) évoque des « tableaux psychiatriques le plus souvent retrouvés » :

- *L'homicide altruiste du sujet mélancolique,* plus fréquent chez la femme que chez l'homme, s'accompagnant dans une majorité de cas d'un passage à l'acte suicidaire de la mère, après la mort de l'enfant.
- *L'infanticide commis brutalement dans le cadre d'une pathologie aiguë et transitoire.* On range dans cette catégorie des cas de psychoses puerpérales où le meurtre survient dans les semaines ou mois qui suivent l'accouchement, au cours d'un épisode confuso-anxieux ou confuso-déirant. [...]. Dans tous les cas, l'acte a lieu de façon impulsive lors d'un raptus anxieux, très souvent pendant la période de lactation [...].
- Un certain nombre de meurtres d'enfants ont lieu *dans un contexte déirant* :
  - \* Lors de bouffées déirantes aiguës,
  - \* Très rarement au cours d'une psychose schizophrénique,

\* Surtout dans les psychoses paranoïaques (délire d'interprétation, délire mystique des idéalistes passionnées, jalousie pathologique) ; le caractère passionnel est au premier plan. Le meurtre est prémédité, plus particulièrement dans les délires de jalousie où le déchaînement de la haine projetée sur l'enfant est secondaire aux idées délirantes. La présence d'une volonté délibérée de faire souffrir l'époux ou l'épouse en tuant l'enfant, est ainsi presque toujours la règle.

Cette classification rejoint les travaux de J.P Resnick (1969), résumés par C. Ley et coll. (2003) : « Dans le filicide maternel, les causes principales sont le filicide altruiste et le moment fécond d'une psychose [...] Dans le néonaticide maternel, c'est le meurtre d'enfant non désiré qui est la première cause, la psychose étant plus rare et l'altruiste quasi-inexistant ».

Ces classifications, convergentes dans leur ensemble, semblent se compléter mutuellement. Toutefois, l'idée même d'opérer une classification est discutée.

A-L Simonnot (2002,1996), souligne la spécificité de ce passage à l'acte dans la mesure où il « ne peut être envisagé selon les classifications psychiatriques traditionnelles ». Cette criminalité ne pourrait, selon l'auteur (A-L Simonnot, 2002 ; 1996), qu'être « envisagée [...] à un niveau individuel en dépit des tentatives de classifications psychiatriques et des essais d'approche psychopathologique ».

Dans la même perspective, T. et K. Albernhe (1997) soulignent : « La principale difficulté d'une analyse psychopathologique de l'infanticide réside dans la variété de cette forme si particulière de criminalité, rendant ainsi peut-être d'avance vouée à l'échec toute catégorisation péremptoire des mécanismes qui y conduisent ».

## IV - Données épidémiologiques.

### IV.1 - Epidémiologie quantitative.

Récemment, B. Guettier (2007) annonce : « Cet acte est relativement rare : environ 50 infanticides par an, jugés en France à reporter à 830000 naissances par an, à relativiser par rapport à 100 homicides d'enfants par an, il semble que des infanticides restent ignorés et des morts d'enfant de moins de trois mois restent inexplicées ». Aborder cette criminalité sous un angle quantitatif semble difficile au regard de « la rareté des affaires portées à la connaissance des tribunaux » (T. et K. Albernhe, 1997).

A-L Simonnot (2002 et 1996) présente une synthèse de la littérature concernant le nombre annuel d'infanticides mis en évidence en France:

<i>Période</i>	<i>Nombre de cas annuel</i>
Jusqu'en 1880	200 soit 1/3 des crimes de sang
De 1825 à 1830	104
De 1860 à 1880	200
De 1950 à 1980	50
De 1981 à 1984	83
De 1985 à 1994	51
1998	51

J. Senecal et coll (1993) effectuent le même exercice sur la période de 1984 à 1990. Ils distinguent les chiffres donnés par le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Intérieur « plus élevés que ceux de la Justice, qui ne comptabilise que les condamnations portées au casier judiciaire ».

<i>Période</i>	<i>Nombre de cas annuel selon le Ministère de la Justice</i>	<i>Nombre de cas annuel selon le Ministère de l'Intérieur</i>
1984	14	
1985	10	
1986	8	53
1987	6	59
1988	15	101
1989	12	73
1990		51

La disparité des chiffres rapportés nous confirme la difficulté d'une évaluation quantitative de cette criminalité.

En terme d'évolution statistique, S. Bourcet et coll. (2001) notent « qu'en France, en 1930, un homicide sur 4 avait un enfant pour victime, tandis qu'en 1980, il n'était plus que de un pour 70 ».

Des données quantitatives démontrent l'importance de la recherche dans ce domaine, notamment en matière de prévention, à savoir le nombre de suicide maternel associé au meurtre de l'enfant. Aux Etats-Unis, S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick (2005)

avancent une proportion de 16 à 29% des mères auteurs de filicide se donnant la mort immédiatement après le meurtre de leur enfant. A ces chiffres viennent s'ajouter les femmes qui ont un geste suicidaire après la découverte du meurtre de l'enfant, durant leur jugement, leur incarcération ou à leur sortie de prison.

J. Stanton et A. Simpson (2002) confirment une corrélation importante entre les meurtres d'enfants par leurs mères et le taux de suicides de ces femmes comparativement aux autres meurtres où la corrélation avec le suicide de l'agresseur n'est pas significative. Cette corrélation serait donc une spécificité de ce passage à l'acte.

Du côté des Etats-Unis, il semblerait que le filicide maternel se produise plus fréquemment que dans d'autres nations développées : 8/100.000 pour des enfants en bas âge, 2,5/100.000 pour des enfants d'âge préscolaire (1-4 ans) et 1,5/100.000 pour des enfants d'âge scolaire (5-14 ans), (S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick, 2005). Ces chiffres restent approximatifs selon les auteurs (S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick, 2005) dans la mesure où il semblerait qu'ils soient sous-estimés.

Dans une étude comparative en Europe de l'Ouest datant des années 70'-80', C. Pritchard et J. Ward (1994), notent que « les meurtres de bébés sont environ trois fois plus fréquents que pour les autres classes d'âge [d'enfants] » dans les pays développés. Ce constat confirme, il me semble, la nécessité de distinguer néonaticide et filicide.

Dans une dynamique quantitative et préventive, il me semble important de souligner des chiffres mis en évidence par P.T D'Orban (1973) et rapportés par J. Stanton et A. Simpson (2002) à savoir : « D'Orban a signalé que 60% de l'échantillon [de femmes auteurs d'infanticide] était en contact avec le personnel sanitaire ou social et 17% en contact avec les services psychiatriques ».

## **IV.2 - Epidémiologie qualitative.**

J.P Resnick (1970) indique que « l'intervention psychiatrique pour empêcher le néonaticide est extrêmement difficile ». En effet, il développe sur le fait qu'une consultation médicale psychiatrique avait été demandée par 40% des femmes auteurs de filicides peu de temps avant le passage à l'acte alors que chez les femmes auteurs de néonaticides, il n'y avait eu aucune recherche de soins prénataux. B. Poulin et coll. (2006) confirme ces chiffres en rapportant les résultats des travaux de L. Laporte et coll. qui annoncent en 2003 : 44% des femmes auteurs de filicide (sur un échantillon de 32 femmes) ont des antécédents médicaux dans la province du Québec, au Canada, de 1981 à 1991. Selon eux, deux groupes importants de pathologies sont identifiés : celui du registre dépressif allant de la dépression légère au registre psychotique et celui du registre paranoïde. J-L Kunst (2002) apporte un éclairage sur ces demandes de soins précédents le passage à l'acte chez les femmes auteurs de filicide. Selon cet auteur, de telles femmes ne parviennent pas à obtenir une réponse proportionnée à leur besoin lorsqu'elles adressent une demande d'aide aux services psychiatriques ou sociaux. A-L Simonnot (2002 et 1996) note, de son côté, que « les expertises psychiatriques ne permettent pas de conclure la plupart du temps à l'existence d'une pathologie mentale ». De même, S. Bourcet et coll. (2001) notent que « généralement, le meurtre d'un enfant n'est pourtant pas dû à une maladie mentale psychiatrique avérée du parent meurtrier ». T. et K. Albernhe (1997) confirment que les infanticides commis par des parents qui ne présentent pas de pathologie mentale sont les plus nombreux. Toujours selon ces auteurs, la prévention de ce type de passage à l'acte, chez les personnes atteintes de troubles psychiatriques, aurait fait des progrès en France grâce au développement de prises en charge globale efficaces de ces personnes. Du côté des Etats-Unis, M. Oberman (2003) confirme: « Le filicide maternel n'est pas un crime aléatoire et imprévisible commis principalement par les femmes mentalement

malades ». Il en est de même au Canada où B. Poulin et coll. (2006) annoncent que les mères « n'étaient pas nécessairement psychotiques à l'heure de l'offense ».

M.K Krischer et coll. (2007) distinguent le néonaticide et le filicide en termes de pathologie mentale associée. En effet, pour ces auteurs, lorsque le passage à l'acte s'inscrit dans un contexte de maladie mentale, le néonaticide s'inscrit davantage dans le "spectre" de la schizophrénie alors que le filicide s'inscrit dans le "spectre" de la dépression.

Concernant le passage à l'acte filicide, B. Poulin et coll. (2006) notent que les mères filicides avec une configuration dépressives démontrent une motivation altruiste parce qu'elles projettent leur propre douleur sur leur enfant. Pour celles présentant une configuration paranoïde, la victime est perçue en tant que persécuteur ; dans ce cas, elles se concentrent habituellement sur un enfant et tendent à employer plus de violence, particulièrement quand les hallucinations sont présentes.

J-L Kunst (2002) envisage des scénarios concernant les passages à l'acte filicide qui se rangerait dans deux larges catégories conceptuelles, les mères psychopathes ou psychotiques :

Parmi des mères plus psychopathes, le but est sadique, parce qu'il s'agit d'infliger la douleur physique ou émotionnelle. L'enfant n'a jamais été vraiment voulu et est tué involontairement suite à des maltraitances ou délibérément dans l'idée de faire souffrir le conjoint. Bien que ces femmes présentent sans doute des troubles psychologiques, elles sont le plus souvent trouvées coupables du meurtre ou d'homicide involontaire et condamnées à la prison d'Etat.

Le deuxième scénario est celui de la mère psychotique, une catégorie qui s'est nommée filicide pathologique. Ici, la violence préserve l'individu et vise à contrôler la menace perçue ou le danger pour elle ou son enfant. Ces femmes souffrent d'une maladie mentale importante, telle que la schizophrénie, les troubles bipolaires ou la



dépression psychotique. Pendant un épisode aigu, elles deviennent confrontées au défi de contrôler l'impensable, les inquiétudes et les illusions liées au danger catastrophique imminent.

Parmi ces deux types de scénario mis en avant, J-L Kunst (2002) s'est plus particulièrement intéressée aux mères psychotiques qui commettent un passage à l'acte infanticide. Elle associe le recours à la violence chez ces femmes à un « besoin extrême pour l'instinct de conservation face au danger psychique » (J-L Kunst, 2002). Ce danger psychique serait différent selon la « structure de caractère » de la femme.

Pour le type désorganisé, ce danger est la décomposition intérieure massive, un retour à une mise en danger impensable qui ne peut être élaborée mentalement en raison des limitations profondes de l'attachement et du développement du moi. Pour le type organisé, le danger provient d'un sentiment de persécution important et la crainte de l'annihilation par de mauvais objets. Pour ces patientes, il y a la croyance que la violence peut servir pour préserver et protéger leur enfant et elle-même en les transportant par la mort à un état sécurisé[...] Dans les deux cas, il y a recours à la violence physique en raison des échecs profonds de la mentalisation.

M.K Krischer et coll. (2007) présentent trois cas prototypiques du néonaticide, de l'infanticide et du filicide. Pour ces auteurs, l'infanticide correspond au meurtre d'un enfant âgé de un jour à un an.

Bien qu'atypique pour la plupart des auteurs de néonaticides qui sont la plupart du temps jeunes, les femmes bouleversées avec la maternité, un cas typique pour le groupe de néonaticide dans notre groupe des mères mentalement malades (qui sont la plupart du temps schizophrènes et âgées de plus de 30 ans) implique une femme de 43 ans, schizophrène chronique qui présentait également un retard mental. Après avoir donné naissance à cinq enfants, qui tous lui ont été enlevés et confiés à l'adoption, elle est devenue à nouveau enceinte. Elle a nié pendant longtemps sa

grossesse, donnant finalement naissance à l'enfant dans une salle de bain et le tuant en le jetant dans les ordures.

Prototypique pour le groupe d'infanticide dans notre échantillon, une femme de 30 ans, divorcée, blanche, issue d'une famille de classe moyenne. Elle a tué sa fille âgée de 9 mois en mettant le feu dans son berceau après avoir été fâchée et avoir soupçonné que la famille de son mari voulait prendre le bébé pour l'emmener loin d'elle. Elle avait souffert d'une réaction psychotique aiguë.

En conclusion, le groupe de filicide était illustré par le cas d'une femme de 35 ans avec une longue histoire de problèmes matrimoniaux et de dépression majeure. Elle a commencé à avoir des illusions que ces enfants étaient sexuellement abusés à l'école en dépit d'aucune réelle indication qu'un tel abus ait pu se produire. Non traitée (sur le plan médicamenteux) à l'heure de l'offense, elle a interdit à ses enfants d'aller à l'école et a par la suite poignardé chacun d'entre eux et essayé de se tuer, après que son mari soit parti pour le travail.

Ces auteurs (M.K. Krischer et coll., 2007) précisent que « la motivation pour tuer un enfant dépend de beaucoup de facteurs, même lorsque la mère est mentalement malade ». Ainsi, n'oublions pas qu'un diagnostic psychiatrique ne constitue pas, à lui seul, un facteur de risque de passage à l'acte.

Plusieurs auteurs ont mis en évidence des facteurs corrélés à cette criminalité.

S.H. Friedman, S. McCue Horwitz et J.P. Resnick (2005) rapportent les travaux pionniers de J.P. Resnik (1969) aux États-Unis et ceux de P.T. d'Orban (1979) au Royaume-Uni. Le premier, à partir de la littérature psychiatrique du monde sur le filicide, met en avant l'idée d'une haute fréquence de dépression, de psychose, du recours antérieurs aux services psychiatriques et un comportement suicidaire parmi les mères qui commettent le filicide. Il

note que les mères commettant le néonaticide sont en général plus jeunes et non mariées. P.T d'Orban (1979) s'est intéressé au filicide commis par des mères admises en observations psychiatriques au cours de leur incarcération. Ses résultats suggèrent une association entre le filicide maternel et la présence de facteurs de stress dans la vie de la mère comme, le fait qu'elle ait survécu à des violences domestiques, des séparations parentales tôt dans l'enfance et des comportements suicidaires. Dans le cas du néonaticide, P.T d'Orban (1979) s'accorde avec son homologue américain quant au statut célibataire et le plus jeune âge moyen des agresseurs mais ne retrouve pas d'association avec la dépression ou la psychose.

J.P Resnick (1970) note « le stigmate d'avoir un enfant illégitime [comme] raison primaire du néonaticide chez les femmes célibataires aujourd'hui, comme cela a été le cas par les siècles passés ». Cet auteur, spécifiquement intéressé par le néonaticide, nous rapporte les résultats de V. J Hirschmann et E. Schmitz qui, dès 1958, tentaient d'apporter des éléments de compréhension de cette criminalité en repérant deux profils de femmes auteurs de néonaticide. Les premières sont décrites comme ayant une structure caractérielle faible (au sens de la passivité) et les secondes seraient des femmes aux commandes instinctives fortes et sans contrainte morale.

T. et K. Albernhe (1997) détaillent la présentation des facteurs corrélés au passage à l'acte comme suit :

\* Selon les caractéristiques de l'auteur de l'acte :

- *selon le degré de parenté de l'auteur* (mère, père, collatéral, voisin, etc.) ; les pères commettraient essentiellement des filicides de grands enfants ou d'adolescents, et les mères des infanticides néonataux ;

- *selon le sexe de l'auteur ou selon son âge* (la majorité des infanticides sont actuellement le fait de mères âgées entre 30 et 40 ans, dans notre culture) ; les auteurs de libéricides sont très rares après 40 ans ;
- *selon la situation de famille et la biographie personnelle de l'agresseur* (les mères multipares infanticides seraient plus nombreuses que les primipares, et auraient eu une enfance difficile, marquée à la fois par les carences affectives et la misère socio-économique).

\* Selon l'état psychique de l'auteur :

- *selon le contexte passionnel néonatal* (naissance d'un enfant non désiré ; malformation congénitale impossible à assumer par un parent, lequel délègue inconsciemment l'autre pour commettre l'homicide) ;
- *selon l'existence de troubles psychiques éventuels* : psychose puerpérale, état délirant chez les mères (les pères infanticides sont, eux, rarement délirants) ; on recherchera systématiquement une psychose maniaco-dépressive ou une schizophrénie, une épilepsie, une psychopathie, une débilité mentale, des stigmates de l'alcoolisme ;
- *selon les motivations de l'auteur* : colère et frustration longtemps contenues, hypersensibilité et irritation dues aux cris stridents du nouveau-né, maladresse et actes involontaires de négligence, accident.

\* Selon les caractéristiques de l'acte lui-même :

- *selon les modes de perpétration* : étranglement, noyade, chute, etc. et selon la modalité médiate (à l'aide d'objet) ou immédiate (à mains nues) ; il est ici classique de noter que les pères ont volontiers recours aux armes, tandis que les mères étouffent l'enfant par des linges ou en le serrant contre leur poitrine (symbolique de l'étreinte mortelle et du mauvais sein suffoquant) ; [...]
- *selon le caractère aigu de l'acte* : infanticide impulsif d'un raptus anxieux, ou d'une séquence comitiale (imprévisibilité et absence de préméditation, acharnement féroce

et incompréhensible, indifférence apparente à l'acte, absence de culpabilité et amnésie totale des faits) ;

- *selon la séquence homicide* : homicide simple, homicide suivi de suicide, suicide altruiste ou accompagné ; la survenue d'un état dépressif post-infanticide est fréquente lors d'une décompensation puerpérale ; ailleurs, l'homicide a un effet abréactif, de soulagement momentanée de l'anxiété de son auteur ; des épisodes confuso-oniriques ou crépusculaires peuvent être responsable d'une amnésie lacunaire de l'acte.

\* Selon les caractéristiques de la victime : si l'illégitimité de l'enfant ne semble pas être un facteur déterminant, le contexte de naissance est ici primordial, ainsi et surtout que la pression sociale s'exerçant sur les parents et la victime.

Si la majorité des infanticides ne relèvent pas d'une dynamique criminelle liée à une pathologie mentale authentifiée, nombreux sont les cas où l'acte s'explique à la fois par un contexte de grande précarité sociale et par l'existence de problèmes d'ordre psychodynamiques particuliers.

Ces auteurs (T. et K. Albernhe, 1997) évoquent également le « portrait-type de la mère infanticide » décrit par H. Scharbach (1993) :

Il s'agit d'une femme, grande adolescente ou jeune adulte, ayant une personnalité organisée sur un mode dysharmonique, avec défaillance de l'intégration d'un projet d'existence élaboré. On repère l'existence d'une immaturité, de traits régressifs narcissiques et infantiles, de faibles capacités d'insight et de créativité. Il existe une situation de dépendance en certains secteurs au niveau de la famille avec dysfonctionnement dans les échanges intergénérationnels. Des mécanismes d'exclusion interne avec pauvreté de la verbalisation expliquent que puisse se dérouler une gestation non reconnue, même si la jeune fille vit au sein de la famille. Bien sûr, il n'y aura aucun suivi médical et l'auto-accouchement se déroulera dans des conditions

clandestines, parfois sous le toit parental dans une chambre. Le passage à l'acte homicide suivra rapidement, le corps étant jeté par la suite, dans une fosse sceptique ou un caniveau. Après annulation de la grossesse, il y a en quelque sorte fécalisation du produit de celle-ci.

Nous devinons que cette présentation concerne les femmes auteur de néonaticides.

A-L Simonnot (2002, 1996) note des caractéristiques de cette criminalité en fonction de l'âge de la victime.

Concernant le meurtre d'un enfant nouveau-né, l'auteur note :

- qu'il s'agit d' «un crime essentiellement maternel. Il concerne des femmes de plus en plus jeunes, âgées de moins de 25 ans, célibataires, primipares, confrontées à une grossesse illégitime ».

- « Le sexe des victimes est indifférent ».

- « Ces jeunes femmes vivent souvent chez leurs parents dans des conditions affectives et matérielles qui, jusqu'au moment de leur grossesse, semble ne pas avoir soulevé de difficultés notables ».

- « On ne relève pas chez elle de notions d'antécédents de troubles psychiatriques ou psychologiques ayant nécessité un suivi spécialisé. De même après le passage à l'acte meurtrier, les expertises psychiatriques ne permettent pas de conclure la plupart du temps à l'existence d'une pathologie mentale connue répondant aux critères diagnostiques des classifications psychiatriques habituellement utilisées ».

- « L'isolement et la solitude de ces femmes [face à la grossesse et à la maternité] est un fait marquant. Leur solitude est avant tout psychique tant au moment du crime que tout au long de la grossesse [...] La grossesse fait l'objet d'une négation, voire dans certains cas d'un déni ».

- « L'existence de relations incestueuses au sein de la famille ».

- « Quant au père de l'enfant, il se manifeste rarement dans la réalité et reste très absent ».

A-L Simonnot (2002,1996) évoque une différence de contexte clinique lorsqu'il s'agit de meurtres d'enfants plus âgés. Dans ce contexte, l'auteur souligne la différence de statut de la victime dans la mesure où « la victime n'est plus anonyme car l'enfant est inscrit sur les registres d'état civil ». A-L Simonnot (1996) envisage :

- « Ces passages à l'acte [...] dans le cadre de troubles psychiatriques chez le meurtrier correspondant à des pathologies nosographiquement identifiables ».

- « Les meurtres d'enfants plus âgés sont commis par les pères dans 48% des cas selon J.P Resnick (1969) ».

- « La moyenne d'âge des parents se situe entre 20 et 35 ans ».

- « Concernant les mères, il s'agit de femmes mariées ayant déjà plusieurs enfants, vivant au foyer et très isolées ».

- « Le sexe des victimes est indifférent mais l'enfant est surtout menacé dans les sept premières années de sa vie et plus particulièrement durant la première année de son existence ».

- « Ces meurtres sont commis dans la majorité des cas au cours d'un épisode psychotique ».

Au sujet de l'âge des victimes, J. Stanton et A. Simpson (2002) notent que les enfants les plus jeunes (particulièrement âgés de moins de six mois) sont plus à risque que les enfants âgés de plus de trois ans. Ces derniers seraient plus fréquemment tués par des mères malades mentales ou dans le cadre d'une vengeance à l'égard du conjoint.

Les données relatives au sexe de la victime varient en fonction des auteurs.

J.P Resnick (1969) a fait une synthèse des travaux de 1751 à 1967 et a trouvé que seulement un peu plus de la moitié des victimes étaient des filles. J.D Marleau et J.F Allaire (2005) rapportent des études (celles de R.K Silverman et L.W Kennedy, 1993 ; M.N Marks et R. Kumar, 1993) concluant à l'absence de lien entre le passage à l'acte maternel et le sexe de la victime.

Par ailleurs, J.D Marleau et J.F Allaire (2005) notent l'existence d'études démontrant au contraire un lien entre le meurtre et le sexe de la victime « quand les motivations spécifiques relatives au filicide sont contrôlées » (J.D Marleau et J.F Allaire, 2005). Ils concluent : « Pour les femmes filicides, il est possible que les filles soient plus à risque dans des contextes altruistes et les garçons plus en danger pendant les épisodes de vengeance (à l'encontre du conjoint) ».

Enfin, C. Ley et coll. (2003) énoncent des éléments caractéristiques des femmes auteurs de filicide :

- dans l'enfance des patientes, une relation défectueuse avec leurs parents, surtout avec leur mère. Ces mères filicides n'auraient donc pas [...] de modèle positif sur quoi fonder leur propre style parental.
- [...] un faible niveau social, économique, éducatif, avec finalement peu de ressources pour faire face à des événements de vie stressants. Cet état de fait peut être renforcé par une conjugopathie sous-jacente, aggravant encore le sentiment d'incapacité et le vécu abandonnique des patientes [...].
- Enfin, les mères filicides souffrent plus volontiers d'une pathologie psychiatrique, qu'il s'agisse d'un état dépressif, d'allure ou non mélancolique, ou d'une psychose, ce qui n'exclut d'ailleurs pas des préoccupations suicidaires.



Des travaux américains (S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick, 2005)

mettent en avant des facteurs sensiblement identiques à savoir :

- Au sujet du néonaticide : des femmes célibataires, adolescentes ou jeunes adultes, de statut socio-économique faible, résidant chez leurs parents. Les grossesses sont le plus souvent niées ou cachées et dépourvues de soins prénataux. Lorsque les femmes auteurs de néonaticides présentent des désordres psychiatriques, elles sont, en moyenne, plus âgées et de statut économique plus élevé. Ces femmes présentent un déni de grossesse et rapportent fréquemment des épisodes de dépersonnalisation, d'hallucinations dissociatives et d'amnésie intermittente.
- Au sujet du filicide : des femmes souvent pauvres, s'occupant de l'enfant à temps plein, socialement isolées et ayant pu être elles-mêmes victimes d'abus domestiques, de maltraitance. Les mères négligentes et abusives ont souvent des problématiques avec l'abus de substances (alcool, drogues). Comparées aux femmes auteurs de néonaticide, ces femmes sont plus souvent mariées (mais en couple avec des partenaires non contenant), connaissent plus fréquemment le chômage, l'utilisation d'alcool et présentent une histoire où elles ont été abusées. Ces femmes auteurs de filicide présentent des taux élevés de psychose, dépression, comportement suicidaire et se sont souvent adressées, avant le passage à l'acte, aux services psychiatriques.

B. Poulin et coll. (2006) évoquent l'existence d'un lien entre le passage à l'acte filicide d'une part et la question de la gestion de l'abandon et de la colère d'autre part.

M.K Krischer et coll. (2007) s'intéressent aux caractéristiques même du passage à l'acte et notent des méthodes employées plus violentes concernant le meurtre d'enfants plus âgés par rapport aux enfants tués dans le cadre d'un néonaticide. Les auteurs soulignent également la spécificité du filicide : « Dans ce groupe, les facteurs psychosociaux ont joué un

rôle moins important que ceux psychologiques ». « Notre conclusion a suggéré que le filicide soit provoqué par des problèmes psychologiques et une longue histoire de dépression plutôt que par des circonstances de la vie de la mère et d'un stress récent » (M.K Krischer et coll., 2007). Dans ce contexte, les auteurs notent les limites, toujours importantes, de notre connaissance au sujet des facteurs de motivation spécifiques sous-tendant l'engagement du néonaticide et du filicide.

Comme tout autre champ d'investigation, rappelons que ces facteurs mis en évidence n'ont (heureusement) aucune portée prédictive. L'ensemble de ces données met en avant au moins deux axes de réflexions :

- Les données présentées varient selon les auteurs (par exemple concernant l'âge moyen de l'auteur du crime) et les facteurs mis en évidence me semblent concerner une part importante de la population comparativement à la part de la population auteur d'infanticide. Dans cette situation, dans quelles mesures pouvons-nous envisager ces résultats comme facteurs de risque ? Ce questionnement rejoint le constat effectué par S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick, (2005) qui notent le peu de facteurs connus conférant un risque aux enfants. Ces auteurs s'interrogent quant à l'absence d'études comparatives incluant des mères malades mentales auteurs de filicides et des mères malades mentales, de statut socio-économiques semblables, qui n'ont pas tué leur enfant.
- D'autre part, la distinction néonaticide/filicide opérée par les auteurs (M.K Krischer et coll., 2007 ; C. Ley et coll., 2003 ; A-L Simmonot, 2002 et 1996 ; T. et K. Albernhe, 1997 ; J.P Resnick, 1970) traduit l'existence de spécificités des processus psychiques en jeu dans chacune de ces deux situations.

## **V - Relations familiales et dimension intergénérationnelle.**

Au sujet des infanticides, M. Dubec (1992) affirme « qu'il n'y a pas d'infanticide si la femme n'a pas de compagnon ou de famille à qui le cacher [...] Je ne vois qu'un élément de pathologie relationnelle à l'œuvre ». Cette affirmation a, selon l'auteur (M. Dubec, 1992), pour conséquence des « responsabilités quasiment partagées ».

### **V.1 - Le meurtre d'enfant dans une perspective intergénérationnelle.**

C. Ley et coll. (2003) soulignent « une notion peu exploitée dans la littérature sur l'infanticide qui [leur] est apparue primordiale. Il s'agit de l'existence de troubles de la filiation dans la genèse du meurtre de l'enfant ». Ils poursuivent : « Cet acte homicide vient définitivement rompre la chaîne de la filiation, déjà bien fragilisée, comme le montre la construction, la structuration familiale dans le psychisme du meurtrier d'enfant ». A-L Simonnot (2002, 1996) inscrit ses travaux dans cette dynamique en confirmant : « La survenue d'un infanticide ne peut se comprendre qu'en faisant intervenir un éclairage psychodynamique dans le cadre de perturbations graves affectant tout un fonctionnement familial ». A partir d'une étude clinique, M. Hervé et coll. (1998) rapportent « l'existence d'une répétition intergénérationnelle d'événements traumatiques identiques ou superposables et de zones obscures au niveau des liens de filiation dans la psychogénèse de l'infanticide ». P. Wilgowicz (1995) propose le terme de « vampirisme » pour désigner « cette part pathogène, mortifère [de la transmission intergénérationnelle], qui entrave la subjectivation ». L'auteur développe : « Le vampirisme, qui met en perspective infanticide et matricide, ou

plutôt parenticide, dénie la naissance et la mortalité et entrave la reconnaissance des générations, comme celles des sexes ».

J-L Chassaing (1998), dans une étude clinique, note chez une femme auteur de néonaticide « des propos exclusivement centrés sur l'existence parentale, et aux questions sur l'infanticide, elle répond à chaque fois avec un sourire et comme une litanie : “je ne pensais pas pouvoir me séparer de mes parents... J'y arrive, c'est bien ” ». B. Massari (2002) met en évidence les caractéristiques communes à deux situations cliniques de la manière suivante : « Sans doute, dans les deux histoires, sont vivaces mais tues, clivées, les violences familiales, le télescopage des générations, les confusions, voire l'ambiance incestuelle, enfin les traumatismes ».

A partir de ces éléments, nous pouvons poser l'hypothèse suivante :

*Hypothèse 1 : Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

### **V.1.1 - Relations fille-père.**

Du côté du lien au père, pour répondre à l'hypothèse posée par B. Massari (2002) d'une « ambiance incestuelle » que nous venons d'évoquer, A-L Simonnot (2002,1996) confirme la présence d'une dimension incestueuse au sein de la famille. J.P Resnick (1970),

en présentant un cas clinique, « suggère que les sentiments d'Œdipe non résolus aient pu avoir été instrumentaux dans ce néonaticide ».

M-C Bourdy et coll. (1998) rapportent que « dans les biographies des mères meurtrières, on trouve souvent un père violent, voire violeur, incestueux ». J-L Kunst (2002) note, chez les femmes qu'elle regroupe au sein du type « organisé » : « sans exception, ces femmes étaient des victimes d'abus sexuel intrafamilial ».

Aussi, C-M Green (1985), reprend l'hypothèse de G. Zilboorg (1931) selon laquelle les impulsions maternelles infanticides peuvent être provoquées par le fait que la mère voit son enfant comme un témoignage vivant de son propre passé incestueux. A partir de deux situations cliniques, C-M Green (1985) conclut :

Ces cas présentent l'infanticide comme un mécanisme par lequel les malades peuvent projeter la sexualité incestueuse de leur propre enfance sur leur fille. L'acte meurtrier est vu comme une tentative de destruction de la culpabilité incestueuse personnelle. Les deux malades ont identifiés leur fille à leur moi de l'enfance. En définitive, elles ont toutes deux présenté le meurtre de leur enfant comme un acte altruiste, pour sauver leur fille du destin incestueux dont elles avaient été victimes.[...] En résumé, ces cas montrent à l'évidence comment des expériences incestueuses dans l'enfance peuvent être source d'impulsions infanticides. D'autres travaux détermineront si c'en est une cause fréquente.

Concernant l'imgo paternelle intériorisée, H. Scharbach (1990) souligne au sujet d'une situation clinique, « l'imgo paternelle est mal structurée, rejetée et son évocation éveille de l'angoisse ».

M. Benhaïm (1992) propose une lecture psychanalytique des Interruptions Volontaires de Grossesses en lien avec la question de l'enfant œdipien. Dans ce cadre, l'auteur nous rapporte les éléments suivants :

La clinique du discours maternel propre à ces femmes peut apporter quelques éclaircissements sur ce point. L'objet de ce texte n'étant pas de rentrer dans l'histoire détaillée des cas, on se satisfera de rapporter ce qui se laisse le plus souvent entendre : « Cet enfant, que j'ai tué, ce n'était pas le mien, c'était celui de quelqu'un d'autre, en l'occurrence, celui de ma mère ». Mais quel pourrait bien être ce supposé enfant de la mère, si ce n'est l'enfant fantasmatique de la période œdipienne, c'est-à-dire celui que chaque petite fille fait à son père ?

Je n'envisage bien évidemment pas ces situations d'Interruptions Volontaires de Grossesses en tant que meurtres d'enfants mais cet exposé me conduit à quelques interrogations autour des liens possibles entre l'inceste et le meurtre, entre les réalisations du fantasme de l'un et du fantasme de l'autre. Lorsque la relation au père est de nature incestuelle, voire incestueuse que devient l'enfant fantasmatique de la période œdipienne dans la mesure où l'interdit œdipien n'est pas respecté et donc non symbolisé. Quelle serait la place faite au registre fantasmatique chez ces femmes dans la mesure où il y aurait confusion entre fantasme et réalité autour de la question œdipienne ? Ainsi seraient-elles en mesure de distinguer le fantasme « j'ai tué mon enfant » (M. Benhaïm, 1992) d'un passage à l'acte dans la réalité ? M. Benhaïm (1992) dans sa réflexion autour des Interruptions Volontaires de Grossesses et du lien œdipien amène l'idée selon laquelle « le meurtre rejoint l'inceste. Le silence des femmes au cours des entretiens IVG, et le secret qui semble entourer l'acte par la suite, nous dévoilent que l'indicible rejoint l'indicible. L'indicible, au mieux, l'insupportable, l'impossible à supporter pour tout sujet. De cet impensable, il demeure que l'enfant "incestueux" doit mourir ».

Ces éléments nous laissent entrevoir la place que peut occuper un enfant dans le psychisme maternel et permettent d'introduire l'hypothèse selon laquelle :

*Hypothèse 2 : Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

### **V.1.2 - Relations fille-mère.**

Les liens existant entre une femme auteur d'infanticide et sa propre mère sont présentés par plusieurs auteurs. M. Hervé et coll. (1998) envisagent « la présence envahissante d'une imago maternelle destructrice (support de scénarios fantasmatiques de mise à mort de l'enfant potentiel) », à partir de l'étude clinique d'une adolescente auteur de néonaticide. H. David (1999) évoque « une mère omniprésente dans leurs vies et dans leurs propos », elle pense que « la triangulation se présente avec le pôle maternel ». A partir d'études cliniques concernant sept femmes incarcérées pour violences à enfants (parfois décédés), M-C Bourdy et coll. (1998), développent une analyse comparative : « ce qui les unit, à l'exception de deux d'entre elles, qui n'en parlèrent que peu, c'est la forte image qu'elles ont de leur propre mère : maltraitante, déficiente ou terrifiante ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ces qualificatifs « maltraitantes, déficientes ou terrifiantes » recouvrent la notion d'imago maternelle destructrice, énoncée par M. Hervé et coll. (1998), dans la subjectivité des femmes auteurs de filicide. Cette idée est défendue par J-L Kunst (2002) : « Ce n'est pas seulement l'absence d'une mère suffisamment bonne mais la présence d'une destructrice qui conduit ces femmes à la violence ». L'auteur complète ce point de vue en soulignant les occasions insatisfaisantes dans l'enfance pour l'intériorisation du bon objet. J-L Kunst (2002) note que pour d'autres femmes, la présence de la mère au cours de l'enfance a permis de mettre en place un attachement de base et avec lui le processus continu de la

projection et de l'introjection qui rentre dans la construction du moi et du monde interne. Chez ces femmes, il y aurait une perte tragique de la mère plus tard dans l'enfance dû à la mort ou à l'abandon selon J-L Kunst (2002). Pour cet auteur, « la perte de la mère n'est pas simplement dévastatrice ; c'est impensable » (J-L Kunst, 2002). Aussi, à partir d'une situation clinique, H. Scharbach (1990) note via l'épreuve projective de Rorschach, « l'imgo maternelle est mal structurée, dévitalisée, son évocation est accompagnée d'un vécu de destruction et d'angoisse ». De cette réflexion découle l'hypothèse :

*Hypothèse 3 : Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

O. Bourguignon (1988) évoque « l'influence du lien mère-fille » sur la possibilité de procréer ou non :

Chez la petite fille, la difficulté à procréer se prépare au cours des générations antérieures créant une pathologie transgénérationnelle qui a l'apparence de la répétition d'une forme fixe (ces mères n'aiment pas les enfants), mais qui résulte d'un processus qui se construit précocement (c'est-à-dire bien avant l'Œdipe) au cours des relations qu'entretiennent entre elles des générations de femmes, la génération suivante recevant les sentiments qui s'adressaient à la précédente, compliquant la constitution d'un objet maternel interne.

Des réflexions basées sur cette analyse pourraient peut-être nous éclairer. Dans ces situations de meurtres d'enfants la femme a procréé et pourtant... L'infanticide signe une rupture dans la transmission. Existe-t-il des processus psychiques communs aux femmes qui ne peuvent pas procréer et celles auteurs d'infanticide ? M. Benhaïm (1992) apporte sûrement un élément de réponse en énonçant : « Le meurtre n'annule pas la maternité. Dans le désir de



la mère il place l'enfant, dès lors intouchable, hors d'atteinte du monde extérieur et restitue dans l'imaginaire ce "deux en un" du temps fusionnel que l'accouchement met par définition en péril ».

### **V.1.3 - Relations mère-enfant.**

« Notons qu'il nous a été totalement impossible de trouver une femme meurtrière d'un enfant adoptif. Après de longues recherches, tous les cas examinés relevaient d'infanticide commis sur un enfant biologique » (M. Benhaïm, 1992). Autrement dit, le crime commis est associé au lien spécifique qui unit une mère et l'enfant auquel elle donne la vie.

M. Rouyer et M. Drouet (1995) ont développé « un essai de synthèse entre la description des mauvais traitements, les mécanismes qui permettent leur survenue et leurs conséquences ». Dans ce cadre, ces auteurs précisent :

Dans la majorité des cas que nous suivons, l'enfant était vécu comme une part non différenciée ou mal différenciée de ses parents, un enfant « objet », prolongement d'eux-mêmes, destiné à combler un vide affectif et à recevoir leurs projections mortifères. Ce n'est pas l'enfant réel qui est mis à mal, mais l'enfant idéalisé dont le deuil est impossible à faire. Pour que vivent les parents, il faut que l'enfant de la réalité demeure présent ; sa mort, quand elle arrive est toujours une erreur.

Des éléments de ce constat, initialement établi par rapport aux situations de maltraitance, sont parfois repris dans la clinique des meurtres d'enfants par leurs parents. C. Wieder (2005) nous présente une situation clinique où « l'acte violent n'avait pas visé son enfant mais les « mauvaises parties » de son Moi, comme dirait la terminologie kleinienne, cette fois-ci sur un fond d'angoisse suicidaire ». M. Morizot Martinet et coll. (1997) s'allient

aussi à cette idée dans le cadre de la présentation d'une situation clinique : « Il est fort probable que Madame S. n'a pas tué son enfant mais qu'elle a plutôt détruit un mauvais objet, persécuteur, une mauvaise partie d'elle-même ». M-C Bourdy (1998) s'inscrit également dans cette dynamique en évoquant « des mères pour lesquelles l'enfant n'existe pas pour lui-même. Sa réalité, sa souffrance ne compte que comme réactualisation du passé ». J-L Kunst (2002), qui s'est intéressée à la relation d'objet chez les femmes auteurs d'infanticide, note chez les femmes qu'elle regroupe sous le terme « désorganisées » : « un dispositif notable des relations d'objet [...] est que la mère ne ressent pas que l'enfant en bas âge est humain, mais est plutôt une partie-objet sans vie dans lequel elle peut projeter un dédoublement et les parties non désirées de son propre moi réduit en fragments » (J-L Kunst, 2002). Enfin, au sujet des néonaticides, S. Marinopoulos (1997) précise : « L'enfant décède, non parce que la mère a eu un acte meurtrier à son égard ; l'enfant décède de ne pas avoir existé, tout simplement ». C. Ley et coll. (2003) dans cette dynamique évoquent l'idée d'une identification projective où « l'autre est vécu comme menaçant ou mauvais objet ». Ainsi, l'infanticide serait à considérer comme « un équivalent suicidaire ». Cette perspective psychodynamique est mise en évidence par P-J Resnick (1969) qui considère cet acte comme une sorte d'extension du suicide dans laquelle la mère identifie l'enfant à elle-même. Les propos de H. David (1999) rejoignent cette idée dans la mesure où selon l'auteur, « ces femmes se maternent par projection [...] toutes les tuent, avec la certitude que ces enfants vivaient sur terre le même manque qu'elles ». Cette situation est illustrée par un cas clinique présenté par M. Bettex (1975) qui commente : « En ce qui concerne les multiples tentatives de suicide, il est particulièrement intéressant de constater qu'aucune d'elles ne fut jamais aussi bien préparée que l'homicide de ses enfants ». Plus tard l'auteur poursuit : « Son désir de mourir est donc allé décroissant depuis le moment où ses deux enfants ont cessé de vivre » (M. Bettex, 1975). Des situations de meurtre(s) d'enfant(s) suivi(s) d'une tentative de suicide qui échoue (dans le sens où elle

n'aboutit pas au décès de la personne) émerge la question de savoir pourquoi ou plutôt comment, sur le plan de la dynamique et des mécanismes psychiques, ces femmes qui parviennent à donner la mort à leur(s) enfant(s) ne parviennent pas à se tuer.

J-L Kunst (2002) développe l'idée selon laquelle quelques mères regardent leur enfant en tant qu'objet de transformation pour elle :

Une telle mère a une confiance naïve que l'enfant recréera pour elle une période de sa vie précoce quand elle avait (ou croyait posséder de manière omnipotente) tout ce dont elle avait besoin, y compris le sentiment d'être totalement aimée, sécurisée et sans douleur psychique. Ceci décrit les désirs ardents qui consomment les femmes, qui tuent plus tard leurs enfants, et les espoirs qu'ils amènent à la perspective de la maternité. Bien qu'il ne soit pas rare que les mères normales portent de tels souhaits dans le rapport avec leur enfant, la plupart sont capables de supporter davantage la désillusion et de répondre aux besoins réels de l'enfant et sacrifient ainsi leurs propres désirs ardents pour un bon développement de leur enfant. Mais avec le type organisé de femmes filicides, la croyance que l'enfant sera un objet de transformation est tenace et persistente [...] Une telle femme cherche une mère dans sa propre enfance.

M. Hervé et coll. (1998) citent G. Giret (1991) pour qui, dans certains cas, « l'individuation et la séparation ne semblent possibles que par la mort ». H. David (1999) note différents éléments s'inscrivant toujours dans cet ordre d'idées :

Les enfants que ces mères ont tués constituent souvent un prolongement d'elles-mêmes [...] Elles donnent la vie à un enfant à condition que cet enfant leur rende la pareille, les garde en vie [...] Leurs enfants constituent une sorte de miroir, pour le meilleur, mais aussi pour le pire [...] L'amour qu'elles portent au plan manifeste à leur enfant ne saurait susciter les craintes d'un passage à l'acte.

Au sujet d'une situation clinique, M. Bettex (1975) rapporte le discours d'une femme auteur du meurtre de son enfant : « L'enfant a été moins docile, il a commencé à nous

échapper ». M-C Bourdy (1998) note, elle aussi dans un contexte clinique : « Elle prenait conscience que son fils grandissait, ce début d'autonomie lui était insupportable. Elle ne lui était plus indispensable... ».

Rappelons que M. Rouyer et M. Drouet (1995), dans leur synthèse entre la description des mauvais traitements, les mécanismes qui permettent leur survenue et leurs conséquences, annoncent : « Ce n'est pas l'enfant réel qui est mis à mal, mais l'enfant idéalisé dont le deuil est impossible à faire ». Au vu des similitudes mises en évidence, en terme de processus psychiques en jeu, chez les femmes auteurs de maltraitances et les femmes auteurs de filicide, nous pouvons nous demander s'il existe chez les femmes auteurs de filicide un deuil impossible à élaborer de l'enfant idéalisé. Cette idée est aussi présentée par J-L Kunst (2002) notant que ces femmes évoquent des relations idéalisées et fusionnelles avec leur enfant.

*Hypothèse 4 : Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

Dans la mesure où c'est par amour qu'elles ont tué leur enfant, H. David (1999) nous interroge sur « le fossé qui sépare ces mères de toutes les autres supposément « bonnes » ». L'auteur tente d'apporter des éléments de réponse à partir des travaux de J. André (1994). En effet elle le cite : « Qu'il s'agisse de l'homme sur le départ ou de l'enfant prêt à voler de ses propres ailes, l'angoisse de la femme, de la mère, connaît elle-même des variations importantes : qu'elle s'inscrive dans une problématique de rivalité œdipienne (le perdre au profit d'une autre) ou dépressive (être abandonnée) ». L'auteur poursuit, « l'un et l'autre

aspects se retrouvent entremêlés dans l'escalade de détresse qui mène ces mères à vouloir en finir avec leur vie tout en refusant de se séparer de leur enfant ».

## **V. 2 - Les relations avec leur conjoint.**

A-L Simonnot (2002, 1996) souligne l'absence du père de l'enfant victime d'infanticide, que cette absence soit réelle ou symbolique comme le souligne J.P Resnick (1970) en évoquant des « partenaires non contenant ».

O. Bourguignon (1988) situe cette forme de passage à l'acte dans une dynamique intergénérationnelle, comme nous l'avons évoqué précédemment. Dans ce cadre, elle énonce ce que cela implique au niveau conjugal : « Ce que souhaitent les femmes : que leur mari soit plus fort que leur mère, comme si c'était la condition pour le devenir à leur tour ».

« Presque toutes sont en proie à la douleur d'une rupture ou d'un sentiment d'indifférence de la part du partenaire au moment du meurtre » ; « toutes ont investi leur partenaire de la mission de leur donner une raison de vivre, relation à travers laquelle elles réactivent toutes les attentes d'espoirs infantiles déçus » (H. David, 1999). H. David (1999) note que ces femmes auteurs d'infanticide ont établi des relations passionnelles avec leurs partenaires. L'auteur envisage « le rôle de la rivale dans le déclenchement du passage à l'acte du filicide » non négligeable. H. David (1999) explique ce passage à l'acte « dans la concentration d'amour et de blessure narcissique, le meurtre et le suicide se présentent comme la seule alternative possible pour faire cesser les souffrances qu'elles prêtent à leur enfant et les leurs par la même occasion ». Cet auteur explique : « L'amour/haine que ces femmes ressentent les garde en vie ; l'indifférence les tue ». C'est pourquoi « chez les mères filicides,

c'est [...] la capitulation de l'espoir de vengeance envers leur conjoint qui les mène à la décision du suicide ».

## **VI - Critiques et éléments d'ouverture.**

Dans une approche de terrain, M.K Krischer et coll. (2007) concluent leur étude en indiquant que leurs résultats « impliquent non seulement le besoin de traitement psychiatrique durable pour des femmes avec une histoire de dépression et d'abus, mais également une alliance et une consultation sociale intensive tout en élevant un enfant au milieu d'un épisode dépressif grave ».

Par ailleurs des auteurs comme M. Oberman (2003) soulignent la nécessité de commencer « avec la compréhension des vies de ceux qui commettent ce crime ». L'auteur s'attache aux normes culturelles entourant la maternité mais aussi au statut des femmes dans une culture donnée en tant que ces normes participent, davantage que les pathologies psychiatriques, au passage à l'acte infanticide. L'auteur note, aux Etats-Unis, un faible investissement gouvernemental tourné vers le développement de programmes sociaux complets de soutien de femmes accédant à la maternité.

B. Poulin et coll. (2006) notent que « les classifications sont inachevées et sont plus descriptives qu'elles sont prédictives du phénomène filicide ». S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick (2005) notent également le caractère descriptif de la majorité des travaux rapportés dans la littérature et proposent des éléments d'ouverture à partir de leur analyse critique de l'état actuel des connaissances au sujet de l'infanticide, au sens général :

- Sur un plan méthodologique, concernant le choix de la population. Selon ces auteurs, les recherches devraient davantage considérer l'importance des groupes de comparaison, tels que les mères mentalement malades ou maltraitantes qui ne tuent pas leur enfant. « Chez une population mentalement malade, des données devraient

être cherchées pour aider à informer des cliniciens pourquoi une mère psychotique est plus susceptible de tuer son enfant qu'une autre mère psychotique » (S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick, 2005). Du côté de la maltraitance, les auteurs proposent d'étudier les caractéristiques de victimes de filicides dont les mères sont connues des services de protection de l'enfant pour maltraitance, au regard des caractéristiques d'enfants maltraités qui ne sont pas tués. Les auteurs insistent sur la nécessité d'études bien contrôlées comparant des mères dans la population générale qui ont commis un filicide et celles qui ne le commettent pas, aussi bien que des mères mentalement malades qui ont commis un filicide et celles qui ne le commettent pas.

- Les auteurs encouragent le développement d'études descriptives pour explorer et qualifier la manière de "parenter" des femmes malades mentales : cela permettrait, selon eux, de mettre en avant des facteurs de risque du passage à l'acte infanticide. Ces orientations sont justifiées sur un plan quantitatif dans la mesure où ils avancent qu'un quart de la population psychiatrique est composé de patientes, mères d'un enfant âgé de moins de 5 ans.

Les auteurs encouragent des études similaires chez des femmes qui ne sont pas mentalement malades, particulièrement des femmes jeunes, pauvres et qui n'accèdent pas aux soins prénataux. A titre d'exemple, ils citent une étude de S. Levitzky et R. Cooper (2000) dans une population non psychiatrique qui constate que 70% des mères qui ont des enfants en bas âge coliqueux ont eu des pensées agressives explicites vers leur enfant, et 26% de ces mères ont eu des pensées infanticides pendant les épisodes de colique de l'enfant.

- Les études existantes n'ont pas examiné la possibilité que les facteurs contextuels peuvent changer selon l'âge de la victime d'enfant. Aucune étude ne s'est intéressée



aux caractéristiques des mères fondées sur l'âge de l'enfant qui a été tué, autre que dans des cas de néonaticide ou de filicide.

- Pour permettre la construction des profils de risque pour le filicide, les auteurs préconisent des études qui examinent les sous populations spécifiques des agresseurs qui incluraient des mères avec et sans facteurs de risque principaux. Pour eux, une stratégie optimale serait d'examiner de tels facteurs à travers la durée de vie des enfants. Les groupes qui devraient être visés pour l'étude incluraient des femmes sans soins prénataux, des mères maltraitantes, et des mères mentalement malades.
- Les futures études devraient étudier un grand nombre de facteurs de risques possibles. Les auteurs notent que la considération de quelques facteurs, tels que la dépression et les problèmes sociaux ont une présence répandue dans la population générale. Par conséquent, pour les mères qui commettent le filicide, une constellation de facteurs de risque est davantage envisageable que la présence d'un facteur simple. Pour ces auteurs, les réseaux de facteurs de risque signifiant pour le filicide pourraient inclure des facteurs démographiques, sociaux, psychiatriques, des caractéristiques de la victime, des facteurs situationnels spécifiques, conflits, violences antérieures dans la famille, et une histoire de contact avec les services sociaux. Dans ce contexte, les auteurs ajoutent que les chercheurs devraient chercher à pointer que les mères maltraitantes sont, pour la plupart, en danger de passer à l'acte infanticide.
- Les efforts devraient, toujours selon les mêmes auteurs, inclure le suivi de cohortes de mères mentalement malades, avec une enquête au sujet des intentions filicides comme indicateurs.

J. Stanton et A. Simpson (2002) soulignent, eux aussi, le caractère non discriminant des facteurs identifiés, associés au filicide, dans la mesure où ces mêmes facteurs sont répandus dans la population sans mener au filicide. Ces auteurs défendent l'idée d'une méthodologie qualitative, avec un nombre de cas restreint, pour favoriser l'amélioration de notre compréhension de la diversité et de l'interaction des facteurs chez un individu. Selon eux, il s'agirait de développer des recherches auprès de femmes dont le jugement est passé pour avoir « la possibilité de regarder dans beaucoup plus de détails quels facteurs de force étaient importants, comment ils ont agi l'un sur l'autre avec la maladie mentale, des échecs dans l'accès à l'aide et les processus intrapsychiques à un niveau individuel ». B. Poulin et coll. (2006) notent qu'il existe, à l'opposé, des classifications « si spécifiques que chaque cas devient une catégorie en soi ».

J.D Marleau et J.F Allaire (2005) concluent leur étude par une absence de différence significative du sexe des victimes sur un plan quantitatif. Ils proposent le développement d'analyses qualitatives pour examiner chaque cas de filicide et explorer les motivations des femmes pour vérifier si le sexe de la victime est un élément important.

De leur côté, J. Stanton et coll. (2006) soulignent le caractère quantitatif des études sur l'infanticide. En effet, la plupart des travaux proposent des classifications des types de passage à l'acte et des groupes par catégories d'agresseurs. Les auteurs se plaignent de l'absence d'écrits qualitatifs et notent que lorsque ceux-ci se dessinent, ils concernent davantage les facteurs motivationnels que la question du rétablissement de ces femmes.

A partir d'un paradigme naturaliste et un accent sur la description plutôt que l'explication, J. Stanton et coll. (2006) ont mis en évidence plusieurs caractéristiques des

femmes auteurs d'infanticide présentant des troubles mentaux, dont ils s'inspirent pour proposer un modèle de prise en charge thérapeutique. Les résultats de ses travaux évoquent :

- Le fait que les femmes réalisent peu de temps après le passage à l'acte l'horreur de leurs actions. Elles décrivent une absence de mémoire du passage à l'acte ou bien en ont une mémoire partielle et le vivent comme un soulagement. En conséquence, elles ne recherchent pas à compléter leur mémoire. L'évènement est difficile à mettre en mots.
- Aucune des femmes ne se réfère à elle comme meurtrière.
- Les femmes décrivent des expériences d'auto-jugement intense et de haine envers elles-mêmes. Elles disent lutter pour contrôler ces sentiments et pensées avec des succès variables.

Les auteurs soulignent l'importance de discuter de la répression de la mémoire au rythme du patient, cette répression de la mémoire terrifiante pouvant être égo-protectrice et adaptative.

J. Stanton et coll. (2006) envisagent des orientations thérapeutiques décentrées du passage à l'acte comme étant les plus efficaces. Il s'agirait « d'optimiser le traitement et la réinsertion de la maladie mentale, soutenant la femme pour reconnaître le rôle de la maladie dans le passage à l'acte, pour maximiser le réseau de soutien personnel et lui permettre de regagner un certain aspect du rôle de mère. [...] Reconnaître le rôle de la maladie dans le passage à l'acte peut être important dans le processus de gestion de la culpabilité et de l'estime de soi négative » (J. Stanton et coll., 2006).

La présente recherche s'inscrit dans le prolongement des idées défendues par B. Poulin et coll. (2006), à savoir :

L'action filicide se produit quand les facteurs situationnels, développementaux, dynamiques et mentaux sont présents. Les facteurs situationnels sont associés aux facteurs externes, les facteurs dynamiques et mentaux sont associés aux facteurs internes, tandis que les facteurs développementaux semblent fondés sur la combinaison des facteurs internes et externes. Ainsi, ces facteurs fonctionnent en interaction avec d'autres et sont des éléments importants dans la prévention et le traitement des femmes filicides.

Cette recherche a pour objectif d'apporter un éclairage sur la dynamique des processus psychiques en jeu dans le cadre d'un modèle pluridimensionnel, c'est-à-dire en considérant de manière sensible les interactions existant entre les différents facteurs mis à jour.

# Méthodologie



Qu'il s'agisse de facteurs sociaux, économiques, culturels ou encore de la nature et de la qualité du lien au père, à la mère, à l'enfant ou au conjoint, chacun de ces facteurs mis en évidence chez les femmes auteurs d'infanticide, indépendamment les uns des autres, ne peuvent être appréhendés comme étant des facteurs de risque de passage à l'acte infanticide. A l'image des données qualitatives synthétisées dans cet exposé, les facteurs psychodynamiques avancés dans une perspective intergénérationnelle recouvrent une part importante de la population comparativement à la population auteur d'infanticide. Dans ce cadre Stanton et Simpson (2002) confirment le caractère non discriminant des facteurs identifiés, associés au filicide, dans la mesure où ces mêmes facteurs sont répandus dans la population sans mener au filicide. Ces auteurs défendent l'idée d'une méthodologie qualitative, avec un nombre de cas restreint, pour favoriser l'amélioration de notre compréhension de la diversité et de l'interaction des facteurs chez un individu. Il s'agirait, par exemple, de chercher dans quelle mesure une femme ayant vécu une relation de type incestuelle avec son père est à risque de passage à l'acte infanticide. Nous pourrions aussi nous interroger sur la nature spécifique de ce passage à l'acte : dans quelle mesure une femme ayant un passage à l'acte agressif sur son enfant commet-elle un meurtre plutôt qu'une agression appartenant à un autre registre ? L'approche qualitative doit être envisagée comme la première étape de la recherche car elle nous fait courir autrement le risque de développer une monographie (c'est le cas d'un certain nombre des travaux passés en revue ici) ne permettant aucune généralisation... Le repérage des facteurs et processus occupant le devant de la scène au vu du premier temps exploratoire de recherche qualitative devrait, dans un second temps, déboucher sur une approche comparative avec un autre sous-groupe psychopathologique afin de mieux fonder les caractéristiques spécifiques impliquées dans la dynamique de l'infanticide.

La considération de ces aspects méthodologiques nous permettra de nous orienter vers la mise en évidence de déterminants psychiques du passage à l'acte infanticide dans un modèle de causalité pluridimensionnel.



## **I - Méthode d'administration de la preuve : la méthode du cas unique.**

La synthèse de la littérature présentée auparavant semble mettre en évidence un effet d'agrégation (B. Matalon et A-M de la Haye, 1990). La mise en avant de facteurs communs aux femmes auteurs d'infanticide efface une partie de l'information en neutralisant les différences individuelles au profit de la moyenne. En effet, ces facteurs ne révèlent pas de processus psychique impliquant un tel passage à l'acte et ne constituent donc pas des facteurs de risque ou de protection. Dans l'idée de compléter ces travaux, cette recherche appelle une méthodologie où « le cas type rend possible l'individualisation de la fonction et, grâce à la connaissance de la situation (le contexte) en référence à une situation normale, il suggère des explications concernant le mécanisme (la source) de la variation. La mise en relation des événements complète ainsi leur description » (D. Widlöcher, 1990).

Dans une perspective psychodynamique, cette recherche a pour objectif la mise en évidence des processus psychiques en jeu chez une femme auteur du meurtre de son enfant au regard d'une pluralité de dimensions qui sont présentées dans le cadre des hypothèses posées. Ainsi, nous nous situons dans un cadre exploratoire au sein duquel il s'agit d'envisager différents facteurs (et donc les différentes hypothèses posées), non pas indépendamment les uns des autres mais en s'intéressant à la manière dont ceux-ci s'articulent entre eux.

La méthode du cas unique apparaît indiquée du fait du caractère exploratoire de la recherche d'une part (D. Widlöcher, 1999 ; M-C. Mietkiewicz et S. Bouyer, 1998 ; D. Widlöcher, 1990), et d'autre part du fait de la rareté des cas d'infanticides observés (D. Widlöcher, 1990). Sachant que « l'étude de cas individuels favorise la découverte » (D. Widlöcher, 1990), cette méthodologie semble être la plus adaptée à nos objectifs de

compréhension de la diversité et de l'interaction des facteurs chez un individu, dans une démarche qualitative. Il est alors question de « montrer par un cas exemplaire l'existence d'un état mental ou d'un mécanisme jusqu'alors inconnu ou insuffisamment pris en compte » (D. Widlöcher, 1990).

Cette méthodologie est utilisée dans le cadre d'une approche comparative en termes de population, afin de favoriser la mise en évidence de l'articulation des facteurs impliqués dans les passages à l'acte infanticide de manière sensible.

## II - Choix de la population : approche comparative.

Afin de mettre en évidence des facteurs spécifiques déterminant un passage à l'acte meurtrier d'une mère sur son (ou ses) enfant(s) les hypothèses sont mises à l'épreuve auprès de trois populations :

### 1) Des femmes auteurs du filicide d'un enfant de plus de trois ans.

La littérature souligne à diverses reprises la nécessité de distinguer les processus psychiques en jeu chez les femmes auteurs de néonaticide et chez les femmes auteurs de filicide. Cette distinction est établie de manière objective à partir de l'âge de la victime : âgé de moins de 24 heures (J. P Resnick, 1970) ou 72 heures (A-L Simonnot, 2002 et 1996), il s'agit d'un néonaticide ; au-delà, il s'agit d'un filicide. Il existe des différences de diagnostics, de motifs, de dispositions légales du meurtrier et de caractéristiques psychologiques concernant des mères qui commettent ces deux crimes. Cependant, cette seule distinction semble peu sensible. En effet, en considérant exclusivement la distinction néonaticide/filicide nous risquons, par exemple, de comparer les processus psychiques en jeu chez une mère d'un enfant d'une semaine et ceux existant chez une mère d'un enfant de sept ans, ce qui apparaît peu pertinent.

J. Stanton et A. Simpson (2002) notent que les enfants les plus jeunes (particulièrement âgés de moins de six mois) sont plus à risque [d'être tués par leur mère] que les enfants âgés de plus de trois ans. Ces derniers seraient plus fréquemment tués par des mères malades mentales ou dans le cadre d'une vengeance à l'égard du conjoint. J. Stanton et A. Simpson (2002) introduisent alors l'idée d'une différence des facteurs qualitatifs associés au passage à l'acte selon que l'enfant est âgé de plus de

trois ans ou plus jeune. Ce critère d'âge (plus de trois ans) semble plus adapté aux objectifs de la recherche. C'est pourquoi, dans une approche comparative, nous nous intéressons à une population auteur du filicide d'un enfant de plus de trois ans.

## 2) Des femmes auteurs de violences sexuelles sur leur(s) enfant(s).

La mise à l'épreuve des hypothèses auprès de cette population vise à mettre en évidence des spécificités des processus psychiques chez une femme qui commet un passage à l'acte meurtrier sur son enfant. L'intérêt porte donc sur la nature du passage à l'acte dans la mesure où cette population auteur de violences sexuelles est, elle aussi, coupable d'un passage à l'acte vis-à-vis de ses enfants mais de nature différente.

Concernant les femmes auteurs de passages à l'acte répréhensibles sur le plan pénal, je les rencontre en partie dans une Centrale, établissement pénitentiaire où sont incarcérées des personnes dont le jugement a conclu à un emprisonnement pour une longue durée. De 2006 à 2009, j'interviens dans cet établissement en qualité de psychologue clinicienne, rattachée au Centre Hospitalier Spécialisé du département, dans le cadre de la Loi du 18 janvier 1994. Dans une publication relative à la question de l'articulation entre la santé et la justice (C. Souillot, 2007) je précise :

La loi n° 94-43 du 18 janvier 1994, relative à la santé publique et à la protection sociale, attribue au service public hospitalier " les soins dispensés aux détenus en milieu pénitentiaire". Cette attribution ne recouvre pas uniquement la sphère somatique, mais envisage l'individu dans sa globalité. Ces soins définissent aussi la prise en charge des troubles mentaux et de la souffrance psychique des personnes incarcérées.

Ce contexte professionnel me permet donc, avec les accords du Directeur de la prison et du Médecin Chef de Service, d'approcher les populations en question dans le cadre de cette recherche.

Une autre partie des femmes incarcérées est rencontrée dans le cadre d'une seconde Centrale. Une psychologue qui intervient dans cette prison dans un cadre de soins s'accorde à me mettre en relation avec ses patientes qui répondent aux critères de sélection de la recherche.

### 3) Des mères hospitalisées en service psychiatrique.

La synthèse de la littérature nous a présenté l'implication de symptômes dépressifs dans les passages à l'acte filicide. Ainsi, des mères de famille, responsables des soins et de l'éducation de leurs enfants, hospitalisées en service psychiatrique pour symptômes dépressifs, pourraient constituer le groupe témoin de notre recherche. Ces mères ont en commun, avec la population étudiée, des symptômes dépressifs et s'en différencient par l'absence de passage à l'acte envers leur(s) enfant(s). Nous pourrions ainsi mettre en évidence les facteurs associés à ces symptômes en tant qu'ils constituent des facteurs de risque de passage à l'acte pour la population étudiée et/ou des facteurs de protection pour cette population témoin.

Concernant les mères de familles hospitalisées en service psychiatrique, je prévois de les rencontrer au sein du Centre Hospitalier Spécialisé qui m'emploie, plus précisément au sein d'une unité intra-hospitalière du secteur, avec l'accord du Médecin Chef de Service.

Toutefois, rencontrer des mères hospitalisées en service de psychiatrie s'est avéré impossible. Nous verrons par la suite pourquoi et comment nous avons à nouveau défini une population témoin (cf. méthodologie II.3-2).

## II. 1 - Facteurs de biais possibles

Les femmes auteurs de filicides et de violences sexuelles sont rencontrées dans le cadre de deux Centrales où elles sont incarcérées suite à leur passage à l'acte. Ce contexte doit retenir notre attention concernant des facteurs non négligeables pour cette recherche :

- Le délai séparant le passage à l'acte et la rencontre.

Au moment de notre rencontre, ces femmes sont incarcérées. Cela implique que le passage à l'acte meurtrier et le jugement datent de plusieurs années en arrière. En effet, au moment de l'instruction, une femme jugée pour le meurtre de son enfant est incarcérée en Maison d'Arrêt. Seulement, suite à son jugement, elle est transférée dans un établissement adapté à la durée de sa peine. Cette question se pose, dans un cadre différent mais non moins essentiel, au sujet des expertises psychiatriques et psychologiques demandées par la justice, qui sont souvent réalisées plusieurs mois après le passage à l'acte.

- Le suivi psychologique en cours.

Les femmes incarcérées bénéficient, pour la grande majorité d'entre elles, d'un suivi psychologique. Certaines de ces femmes poursuivent un tel suivi depuis le début de leur parcours pénal, d'autres ont commencé en Centrale. Cette forte fréquence de suivi s'inscrit dans le cadre de la Loi de 1994 et s'explique en partie par les bénéfices secondaires offerts par la justice dans ce cas (accès à une permission, une liberté conditionnelle et des remises de peines annuelles). Le suivi psychologique en cours, facteur de biais possible, constitue par ailleurs un "confort éthique". En effet, la rencontre d'un psychologue chercheur pouvant réactiver des éléments douloureux

chez le sujet, celui-ci aura la possibilité dans ce cadre de tenter de les élaborer avec le psychologue qui assure son suivi en termes de soin.

- Le suivi psychiatrique en détention.

Les femmes incarcérées en Centrale peuvent bénéficier d'un suivi psychiatrique et donc d'un traitement chimique ayant des répercussions sur leur fonctionnement psychique.

- La connaissance des épreuves projectives.

Souvent, les personnes incarcérées pour infanticide ont bénéficié d'une expertise psychologique au moment de leur jugement. Autrement dit, elles ont très souvent déjà été confrontées aux épreuves projectives du Rorschach et parfois à celle du Thematic Aperception Test (TAT), utilisé pour cette recherche. Cependant, nous pouvons supposer que le temps séparant la première passation et la passation présente dans le cadre de la recherche rend légitime un retest sans déformation majeure.

## **II. 2 - Critères d'inclusion.**

Afin d'établir une comparaison intergroupe la plus sensible possible, des variables sont contrôlées dans les groupes auteurs de violences sexuelles et témoin :

- *Au sujet de l'âge des enfants* : les femmes incluses dans cette recherche ont au moins un enfant âgé de plus de 3 ans. Ce critère, également considéré pour la population étudiée, vise à établir une comparaison intergroupe sensible. Ces enfants ne sont pas

adolescents. A ce stade de développement nous pouvons aisément deviner l'interaction de nombreuses nouvelles variables, compliquant l'interprétation des résultats que nous obtiendrions.

- *Au sujet du niveau socio-économique* : la littérature a souligné la précarité sociale des femmes auteurs d'infanticide, c'est pourquoi nous nous intéressons à des femmes qui ont un faible niveau socio-économique.
  
- *Au sujet de la vie conjugale* : la littérature note l'absence de partenaire contenant chez les femmes auteurs d'infanticide, pour cette raison, nous nous intéressons à des femmes séparées de leur conjoint mais aussi à la qualité de la relation qu'elles entretiennent avec celui-ci (malgré la séparation).
  
- *Au sujet de leur vie familiale* : S. Friedman et coll. (2005) notent que les femmes auteurs de filicides sont responsables de l'éducation et des soins donnés à leurs enfants. Nous rechercherons donc des femmes auteurs de violences sexuelles et des femmes de la population témoin qui présentent cette variable.

Au sujet de l'âge des femmes auteurs de filicide, les travaux divergent : « La moyenne d'âge des parents se situe entre 20 et 35 ans » pour A-L Simonnot (1996) alors que « la majorité des infanticides sont actuellement le fait de mères âgées entre 30 et 40 ans, dans notre culture » selon T. et K. Albernhe (1997). Ainsi, nous ne disposons pas de critère pertinent permettant d'associer le contrôle de l'âge des sujets rencontrés à l'intérêt de la recherche.



Les choix méthodologiques établis visent à éviter des résultats qui appartiendraient soit aux mécanismes psychiques reliés au passage à l'acte néonaticide, soit aux mécanismes psychiques reliés au passage à l'acte filicide, sans possibilité de les distinguer. Cependant, bien que la littérature souligne des processus psychiques en jeu différents pour ces deux crimes, nous pouvons aussi poser l'hypothèse que certains d'entre eux sont communs à ces deux formes de passage à l'acte. Ainsi, les résultats obtenus seront valides pour une population de femmes auteur du filicide d'un enfant de plus de trois ans, ce qui n'exclut pas qu'ils le soient aussi pour les passages à l'acte néonaticide. Cette perspective nous amène donc à envisager cette hypothèse non pas comme une limite à la méthodologie de ce travail mais comme une ouverture possible dans le champ de la recherche : dans quelle mesure les processus psychiques en jeu dans les passages à l'acte filicide et néonaticide sont-ils similaires ?

### **II.3 - Sélection des sujets et modalités de rencontres.**

#### **II.3-1 - Sélection des sujets en détention et premières rencontres.**

Les deux populations, auteurs de filicide et auteurs de violences sexuelles, seront donc rencontrées dans le cadre d'établissements pénitentiaires.

Dans l'un de ces établissements, un logiciel informatique me permet d'avoir accès à la liste des femmes incarcérées. Dans un premier temps, je pensais pouvoir obtenir une liste des femmes détenues en fonction des motifs d'incarcération. Cependant, pour obtenir cette liste, il faudrait adresser une demande au niveau du Ministère de la Justice, cette liste n'étant pas accessible au niveau du greffe de la détention. Par conséquent, sachant qu'une centaine de

femmes sont incarcérées dans le Centre de Détention où j'interviens, je préfère, avec l'accord du Directeur de la prison, rechercher, dossier par dossier, les sujets de ma recherche en fonction des motifs d'incarcération des détenues. Je retiens, à partir de leur dossier judiciaire, les femmes incarcérées pour : « assassinat » et pour « agression sexuelle sur mineur ».

En octobre 2008, 94 femmes sont incarcérées dans le Centre de Détention où je travaille de 2006 à 2009.

**Au sujet des filicides**, je détermine les sujets à qui je proposerai de participer à la recherche à partir des données suivantes :

42 femmes sont incarcérées pour des meurtres, 13 ont tué leurs enfants.

Parmi ces 13 personnes, 6 ont tué leur enfant alors qu'il avait moins de 3 ans. Il reste donc 7 sujets susceptibles de répondre au critère de la recherche dans la mesure où l'enfant était âgé de plus de 3 ans au moment du passage à l'acte.

Parmi ces 7 personnes :

- 4 sont mes patientes dans le cadre de mon activité clinique.
- Pour une personne, l'enfant est décédé suite à des maltraitances. Comme nous l'avons évoqué dans l'exposé théorique, il y aurait des études comparatives à développer concernant les maltraitances et les meurtres d'enfant, cependant, ceci n'étant pas l'objet de la présente recherche, ce sujet ne pourra être inclus dans la recherche, afin de ne pas multiplier les variables pouvant être associées au passage à l'acte filicide.
- 2 sujets répondent aux critères de la recherche, c'est-à-dire qu'elles sont coupables du meurtre de leur enfant alors que celui-ci était âgé de plus de 3 ans et pas encore adolescent. Je leur propose donc de participer à cette étude.

La Psychologue du Projet d'Exécution des Peines (PEP), informée de ma démarche, me signale l'arrivée d'une femme en détention qui répond à mes critères de recherche et que je rencontre. Enfin, une psychologue qui intervient dans un autre Centre de Détention, dans un cadre de soins, me met en relation avec une de ses patientes.

Au moment de mon changement de poste en 2009, je propose à une patiente de participer à la recherche (parmi les 4 identifiées en 2008, certaines ont été libérées ou ont changé de lieu de détention).

Au sujet **des femmes auteurs de violences sexuelles**, je détermine les sujets à qui je proposerai de participer à la recherche à partir des données suivantes :

17 femmes sont incarcérées pour violences sexuelles, pour 9 d'entre elles la victime est leur(s) enfant(s). Parmi ces victimes, 4 étaient adolescents au moment des faits et 5 étaient âgés de plus de 3 ans et pas encore adolescents.

Concernant les 5 femmes retenues, une d'elle est ma patiente et une autre est l'épouse d'un de mes patients. 3 femmes répondent alors au critère d'âge de la victime.

En ce qui concerne la situation conjugale de ces 3 femmes : toutes étaient en couple au moment du passage à l'acte, et, dans chacune de ces situations, leur conjoint est également coupable de violences sexuelles sur l'enfant. De même, parmi les 9 femmes auteurs de violences sexuelles sur leur(s) enfant(s), toutes étaient en couple au moment des faits (7 étaient mariées et 2 vivaient en union libre). La nature et la qualité du lien au partenaire semble être associée à la nature du passage à l'acte : les analyses comparatives des situations cliniques devraient nous permettre de qualifier de manière plus sensible cette relation et son potentiel pathogène. Parmi les 3 femmes retenues, 2 étaient sans emploi au moment des faits

et une avait un agrément pour garder des enfants, ce qui répond au critère concernant la situation socio-économique des sujets à inclure dans la recherche.

Je rencontre une autre femme dans le cadre de la collaboration établie avec une psychologue d'un autre Centre de Détention.

Enfin, dans le cadre de mon changement de poste en 2009, je propose à une patiente de participer à la recherche.

Je rencontre ces femmes en entretien individuel, dans un premier temps (T1), pour établir un contact et leur présenter la recherche. Lors de cette rencontre, je vérifie, avec le sujet rencontré, que les critères d'inclusion dans la recherche sont remplis. De même, je repère, au moment de ce premier entretien, les facteurs de biais possibles. Suite à la question concernant un éventuel suivi psychologique en cours, j'insiste sur la différence de cadre en jeu auprès des sujets qui rencontrent mes collègues dans un cadre thérapeutique. Au cours de cette rencontre initiale, je procède à la présentation et à l'explicitation du formulaire de consentement éclairé donné à la femme. Avec son accord, je lui fixe un rendez-vous pour la passation des épreuves (T2). Je précise à la femme rencontrée la possibilité d'obtenir un "retour" sur la recherche en général et éventuellement un compte rendu plus personnel en adressant sa demande soit par courrier interne en détention ou bien au Centre Hospitalier Spécialisé.

### **II.3-2 - Sélection de la population témoin : vers une nouvelle définition.**

Les auteurs (M.K Krisher et coll., 2007 ; S.H Friedman, S. McCue Horwitz et J.P Resnick, 2005 ; J-P Resnick, 1969 et 1970) s'accordent sur l'association entre filicide et

dépression. Or, la considération de ce facteur unique ne permet pas d'approcher sensiblement les processus psychiques qui conduisent une mère à tuer son enfant. Il s'agit alors de contrôler ce facteur "dépression" afin de mettre en relief la dynamique psychique en jeu qui protège ou conduit à un tel passage à l'acte. Dans cet objectif, la population témoin de la recherche répond à deux critères à savoir :

- Ne pas être auteur de passage à l'acte envers leur(s) enfant(s) et ce, de quelque nature que ce soit. Ce choix méthodologique permet d'envisager l'étude de mécanismes psychiques en jeu chez les femmes auteurs de violences sexuelles et chez les femmes auteurs de filicide au regard d'une population témoin et de mettre à jour leurs spécificités et/ou similitudes.
- Cette population présente des symptômes dépressifs (communs aux femmes auteurs de filicide) ce qui permet le contrôle de cette variable dans l'approche des processus psychiques en jeu chez les femmes auteurs de filicide.

Nous pouvons ainsi envisager une comparaison intergroupe toutes choses étant égales par ailleurs grâce à la constance et au contrôle du contexte.

Cette population témoin peut être rencontrée, comme je l'ai précisé précédemment, avec l'accord du Médecin Chef de Service, avant qu'une médication soit mise en place, afin d'approcher au mieux les mécanismes psychiques associés aux symptômes dépressifs, au sens du DSM IV, conduisant une femme à s'adresser au service psychiatrique pour une hospitalisation.

Toutefois, aucune situation clinique correspondant à mes critères de recherche ne m'est signalée, malgré mes relances.

Mon changement de poste en 2009 me conduit à travailler avec un pédiatre que je sollicite pour la sélection des sujets de la recherche. Je demande dans quelle mesure il serait possible de m'orienter vers des femmes qui présentent les signes cliniques suivants :

*La population témoin présente ou a présenté des symptômes dépressifs.*

*Au moment de cet épisode,*

- *Ces femmes étaient ou sont responsables de l'éducation et des soins de leurs enfants dont au moins un est âgé de plus de trois ans et n'est pas encore adolescent.*
- *Ces femmes ne sont pas auteurs de passages à l'acte sur leurs enfants.*
- *Ces femmes sont dans une situation socio-économique précaire.*
- *Ces femmes vivent sans conjoint.*

Malgré cette nouvelle définition de notre population témoin, aucune femme ne m'est signalée comme répondant à ces critères.

Ce constat me conduit à poser quelques hypothèses :

1 - Il existerait une corrélation entre la difficulté à identifier les femmes qui répondent à ces critères, tout comme il est difficile de repérer des femmes pour lesquelles il pourrait exister un risque de passage à l'acte meurtrier sur son enfant.

2 - Le sujet de la recherche confronte nécessairement les professionnels à la question des limites dans une société qui voudrait nous faire croire qu'il n'y en a pas, ne pas entendre cette demande apparaît économique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Madame B, auteur du meurtre de son enfant que nous présenterons par la suite, exprime bien le sentiment de ne pas avoir été entendue.

3 - Dans un contexte politique où les compétences en psychologie sont volontiers attribuées aux assistantes sociales, éducateurs, infirmiers, sages-femmes... (La liste est longue), les psychologues d'inspiration analytique, ironie du sort, devraient probablement

demander une formation en Thérapie Cognitivo Comportementale pour être à minima reconnus, reconnaissance que leur donnera le cadre infirmier chargé de leur notation annuelle ! En déplaçant les « agents » de leur place de conception-élaboration à celle d'exécution, il n'y a plus guère de place pour les psychologues, et encore moins pour la recherche dans ce domaine.

J'ai donc communiqué mes critères de recherche, définis ci-dessus à un psychologue intervenant dans un autre département. Après avoir pris contact avec les femmes vers lesquelles il m'a orientée et après un nouvel échange avec lui, il s'avère que, selon lui, ces femmes ne présentent pas systématiquement de symptômes dépressifs ou d'antécédents de dépression. Les femmes qu'il m'a signalées présentent les caractéristiques suivantes :

- vivent sans conjoint,
- sont dans une situation socio-économique précaire
- ne sont pas auteurs de passage à l'acte sur leurs enfants
- sont responsables de l'éducation et des soins de leurs enfants dont au moins un est âgé de plus de trois ans et n'est pas encore adolescent

J'ai donc revu ma grille d'entretien semi-directif initiale en lien avec les contraintes relatives au principe de réalité : je pense pouvoir inclure ces femmes dans ma population témoin en m'attachant, non plus à des critères d'inclusion en lien avec des symptômes dépressifs, mais permettant d'approcher les variables en jeu.

La population témoin choisie partage un certain nombre de variables communes aux femmes auteurs de filicides : elles élèvent seules leurs enfants, dans un contexte socio-économique précaire. Ces femmes sont présentées comme vivant sans conjoint (nous verrons dans le cadre des analyses cliniques qu'elles sont davantage dans des situations de couple

précaire). Cette population ne présente pas d'antécédent de passage à l'acte envers leurs enfants. Nous noterons d'ailleurs que la moyenne d'âge un peu plus élevée des enfants de cette population (comparés aux enfants des femmes incarcérées) ne constitue pas un obstacle à la recherche mais favorise au contraire un regard rétrospectif sur l'absence de passage à l'acte. Enfin, cette population s'est engagée dans un suivi psychologique. La mise à l'épreuve de nos hypothèses auprès de cette population permettra donc la mise en évidence de facteurs de protection de passage à l'acte de nature meurtrière ou sexuelle.

La rencontre débutera, bien évidemment, par une présentation de la recherche et du formulaire de consentement éclairé. Je préciserai que je travaille sur la question des difficultés liées à la maternité et que dans la mesure où elles vivent sans conjoint, leur participation m'apparaît pertinente. Après avoir évoqué avec elles les variables en jeu, je leur demanderai comment elles vivent cette situation.



## II.4 - Synthèse du choix des populations.

<b>Populations</b>  <b>Variables</b>	<b>Passages à l'acte</b>		<b>Femmes bénéficiant d'un suivi psychologique</b>
	<b>Femmes auteurs de filicide</b>	<b>Femmes auteurs de violences sexuelles</b>	
<b>Facteurs de biais possibles</b>	Délai entre le passage à l'acte et la rencontre Suivis psychologiques et psychiatriques Connaissance des épreuves projectives		
<b>Critères d'inclusion</b>		Age de l'enfant Niveau socio-économique Vie conjugale Responsables de l'éducation et des soins des enfants	

### **III - Règles éthiques à respecter.**

A l'évidence, cette démarche de recherche s'inscrit dans le respect du Code de Déontologie de notre profession (1996). C'est dans cet objectif que je partage le point de vue présenté par M-C Mietkiewicz et S. Bouyer (1998) selon lequel « les sujets sont consentants, éclairés et libres ». Ici, les sujets sollicités sont :

- « Consentants » dans la mesure où les personnes qui passent les épreuves permettant de tester les hypothèses ont accepté de participer à la recherche.
- « Eclairés » puisqu'au moment de notre première rencontre, je leur explique le cadre de la recherche, le thème de celle-ci et les outils expérimentaux qui seront utilisés.
- « Libres » puisque je précise à la personne rencontrée qu'elle a le choix d'accepter ou de refuser de participer à la recherche.

Le formulaire de consentement éclairé (cf. annexe 1) que j'ai rédigé a pour objectif, notamment, de répondre à ces critères. Il apporte des informations essentielles au respect de la personne, à savoir :

- La possibilité de bénéficier d'un retour concernant les résultats de la recherche, de même qu'un retour plus individuel si la personne le souhaite.
- La garantie de l'anonymat conformément au principe rappelé par M-C. Mietkiewicz et S. Bouyer (1998) selon lequel « les données concernant un sujet doivent être dépersonnalisées pour que son identification soit impossible ». Pour cette raison, les noms des personnes rencontrées et autres personnes auxquelles elles pourraient faire appel dans leurs discours, sont fictifs.

Ce formulaire requiert la signature de Monsieur le professeur Claude de Tychev, mon Directeur de Thèse, celle du Médecin Chef de Service pour les femmes rencontrées au sein du

Centre Hospitalier Spécialisé, ainsi que la mienne. La signature de la personne acceptant de participer à la recherche permet la formalisation de son consentement.

Le cadre présent de recherche fait intervenir « la nécessité absolue de s'interroger sur les conséquences pour le sujet de sa participation à la recherche » (M-C. Mietkiewicz et S. Bouyer, 1998).

Concernant les femmes rencontrées en détention, je leur demande si elles bénéficient d'un suivi psychologique auprès d'un de mes collègues. Dans le cas où il n'y aurait pas de suivi thérapeutique en place, je rappelle à la personne la possibilité de rencontrer un psychologue en adressant un courrier à l'Unité de Consultations en Soins Ambulatoires (UCSA) de l'établissement.

Concernant les femmes rencontrées en CMP, je leur indique la possibilité de verbaliser leurs difficultés au cours de leurs suivis psychologiques.

## **IV - Présentation des outils et justifications de leur emploi.**

### **IV. 1 - L'entretien semi-directif de recherche.**

Historiquement, nous pouvons situer l'émergence de réflexions autour de l'entretien de recherche dans les années 1930 avec les travaux de F.J. Roethlisberger et W-J. Dickson (R. Ghiglione et J-F. Richard, 1993). A. Blanchet et A. Gotman (1992) précisent :

L'entretien, comme technique d'enquête, est né de la nécessité d'établir un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté pour que l'enquêté ne se sente pas, comme dans un interrogatoire, contraint de donner des informations. L'entretien qui modifie les rapports entre interviewer et interviewé modifie aussi la nature de l'information produite. De l'information qui constituait une réponse ponctuelle à une question directe de l'enquêteur, on est passé à une réponse-discours obtenues par des informations indirectes de l'enquêteur.

L'entretien, au sens large, se définit comme une situation intersubjective, ce qui explique que tout entretien soit unique. Il s'agit de rencontrer l'autre avec soi-même comme outil et donc avec sa propre subjectivité, d'où l'importance d'un travail sur les dimensions transférentielles et contre-transférentielles. Du côté du sujet rencontré, la subjectivité du produit informatif généré est une propriété commune à tout entretien (R. Ghiglione et J-F. Richard, 1993 ; A. Blanchet et coll., 1987).

Cette conception est partagée, et, dans une perspective davantage clinique, N. Jeammet (1995) souligne l'idée d'un discours latent à repérer dans un discours manifeste et subjectif comme constituant le problème de fond du clinicien. Selon elle, « quelqu'un qui entreprend de raconter son histoire obéit à deux principes : un principe d'intelligibilité de soi, à la recherche d'une logique du récit, dans une exigence d'éviter le déplaisir ». Personne ne

rapporte les événements de façon brute : ils sont toujours colorés par la subjectivité du sujet qui les énonce ainsi que par celle du destinataire qui les reçoit.

L'ensemble de ces informations souligne très clairement le poids non négligeable de la subjectivité dans la situation d'entretien, que ce soit celle du sujet rencontré, ou celle du clinicien, avec lesquelles il faut travailler. Il est également pertinent, dans ce cadre, de rappeler que la rencontre du sujet avec une autre subjectivité que la sienne peut l'ouvrir à son intra-subjectivité et justifier l'émergence d'une demande de la part des sujets rencontrés dans le cadre de la recherche. Nous ne pouvons pas ignorer ce passage de l'altérité intersubjective à l'altérité intra-subjective, néanmoins, je ne suis pas non plus en mesure de répondre à une demande émergeant de la rencontre dans le cadre initialement prévu (celui de la recherche). Un accueil possible par un collègue sera alors présenté au sujet.

Ce qui caractérise un entretien de recherche, c'est :

- Que le chercheur clinicien est à l'origine de la rencontre avec un sujet, il est à l'origine de la demande d'entretien.
- Qu'il s'agit d'une opération d'élaboration d'un savoir socialement communicable, et partageable, qui respecte l'anonymat des sujets rencontrés.

Différents types d'entretiens existent (M-C. Mietkiewicz et S. Bouyer, 1998 ; R. Ghiglione et J-F. Richard, 1993) :

- L'entretien non-directif.
- L'entretien semi-directif.
- L'entretien directif.

Je choisis l'entretien semi-directif, pour mettre à l'épreuve mes hypothèses. La raison de ce choix d'outil est parfaitement résumée par les propos de N. Jeammet (1995) pour qui :

« l’histoire racontée dans un entretien semi-directif où il est laissé libre cours aux associations donne précisément cet atout, permettant, d’une part, de mesurer l’impact qualitatif éventuel d’un évènement et, d’autre part, de lier entre eux plusieurs évènements racontés ». La revue de la littérature nous a permis de mettre en évidence la mise à l’épreuve de variables, indépendamment les unes des autres, dans la plupart des recherches réalisées. Un des objectifs de la présente recherche est de prêter attention à l’interaction de variables entre elles. L’entretien semi-directif permet « de lier entre eux plusieurs évènements racontés » (N. Jeammet, 1995), et répond donc bien à cette nécessité de prendre en compte des variables en interaction.

M-C. Mietkiewicz et S. Bouyer (1998) expliquent que cet entretien semi-directif laisse une part d’initiative au sujet puisque le chercheur pose des questions qui nécessitent un développement plus long que “oui” ou “non” et, il recentre le sujet sur le thème abordé si celui-ci s’en éloigne. R. Ghiglione et J-F. Richard (1993), quant à eux, précisent que ce type d’entretien utilise « une grille des thèmes à aborder, mais qui respecte un ordre, celui du discours de la personne interrogée ».

J’ai élaboré quatre grilles d’entretien semi-directif (annexe 2) :

- La première sert de guide au cours de la première rencontre des femmes auteurs de filicide afin de souligner les facteurs de biais possibles.
- La deuxième sert de guide au cours de la première rencontre de femmes auteurs de violence sexuelle afin de vérifier que le sujet réponde aux critères d’inclusion et de considérer les facteurs de biais possibles.
- La troisième grille sert de guide pour la mise à l’épreuve des hypothèses au moment de la seconde rencontre avec la population carcérale.

- La quatrième grille constitue la grille d'entretien semi-directif s'adressant à la population témoin. Elle permet de considérer les critères d'inclusion et de mettre les hypothèses à l'épreuve.

L'ensemble de ces grilles vise à mettre nos hypothèses à l'épreuve tout en considérant des facteurs en fonction des sujets interviewés, conformément aux raisons des choix de populations :

<b>Populations</b>  <b>Variables</b>	<b>Passages à l'acte</b>		<b>Femmes bénéficiant d'un suivi psychologique</b>
	<b>Femmes auteurs de filicide</b>	<b>Femmes auteurs de violences sexuelles</b>	
<b>Facteurs de biais possibles</b>	Délai entre le passage à l'acte et la rencontre Suivis psychologiques et psychiatriques Connaissance des épreuves projectives		
<b>Critères d'inclusion</b>		Age de l'enfant Niveau socio-économique Vie conjugale Responsables de l'éducation et des soins des enfants	
<b>Grilles d'entretiens</b>	<i>T1 : GRILLE 1</i> <i>T2 : GRILLE 3</i>	<i>T1 : GRILLE 2</i> <i>T2 : GRILLE 3</i>	<i>GRILLE 4</i>

La seconde rencontre (T2) débute, pour les populations carcérales, en leur demandant si elles peuvent raconter les raisons pour lesquelles elles sont incarcérées. Pour les femmes hospitalisées en secteur psychiatrique, je débute l'entretien semi-directif sur les raisons de leur demande d'hospitalisation après avoir présenté le cadre de la recherche. J'aborde les thématiques souhaitées à partir de ces éléments.

L'ordre des divers aspects traités varie en fonction du discours de la femme et des relances qu'il permet.

#### **IV. 2 - Les méthodes projectives.**

D'une façon générale, les méthodes projectives interviennent comme des supports médiateurs de la relation sujet/clinicien-chercheur en ce sens qu'elles permettent une compréhension du sujet autre que celle obtenue suite à un entretien clinique. Plus précisément, les méthodes projectives, notamment le Rorschach et le TAT, permettent de cerner la dynamique d'ensemble de la personnalité projetée par le sujet, ainsi que l'exploration de son inconscient. De même, le génosociogramme est un objet médiateur qui permet l'exploration des représentations mentales projetées par le sujet, ainsi que l'étude des transmissions psychiques conscientes et inconscientes. Ces méthodes projectives sont donc complémentaires d'un entretien.

Pour utiliser correctement une méthode projective, il faut la situer par rapport à un référent théorique qui fonde l'analyse et l'interprétation des résultats recueillis sur le terrain. Cette recherche s'inscrit dans une perspective psychanalytique, perspective qui permet d'avoir une approche particulière du fonctionnement psychologique du sujet via les méthodes projectives. Comme nous le rappelle C. Chabert (1995), les perspectives psychanalytiques, pour avoir une rigueur scientifique et une cohérence, font de la situation projective « une situation de dynamique relationnelle s'inscrivant dans la clinique des transferts ». Ce cadre théorique nous rappelle que le fonctionnement psychique humain est propre à chaque individu, lui-même unique et singulier, et qu'il pourra être analysé « grâce à l'écoute et au



décryptage d'un discours circonscrit par une situation originale et singulière » (C. Chabert, 1995).

Ainsi, tout comme pour l'entretien clinique, les méthodes projectives s'appuient sur le discours du sujet, ses associations mais également sur les mouvements transférentiels et contre-transférentiels inhérents à toute rencontre clinique. Toutefois, la particularité des méthodes projectives réside dans leur approche particulière de l'inconscient. En effet, l'expression associative est facilitée par la baisse de vigilance du sujet face à la technique de recueil d'information présentée et l'appel fantasmatique de la méthode, en parallèle à la réalité externe. Devant le projectif, le sujet fantasme et donne une réponse qui associe à la fois des éléments de son environnement et des éléments de son fonctionnement intra-psychique. En ce sens, la situation projective présente un double avantage pour le chercheur :

- La méthode sollicite des représentations et affects internes qui signent la singularité du sujet.
- L'environnement reste constamment présent.

Ainsi, les méthodes projectives sont importantes au sein d'une recherche en psychologie clinique afin de cerner au mieux le fonctionnement psychique d'une personne. Il est essentiel d'utiliser plusieurs outils afin d'établir des convergences, au sein d'un même référent théorique, permettant de conclure.

Pour cette recherche, je choisis d'utiliser un entretien clinique ainsi que le Rorschach, projections d'images, le TAT, histoires relatées en fonction de systèmes conflictuels mis en scène à partir des personnages figurés et le géosociogramme, projections des relations familiales.

#### IV.2.1 - Le Géosociogramme.

Nos hypothèses questionnent la qualité des relations intrafamiliales. Dans ce cadre, « l'axe vertical qu'offre le génogramme [et qui vaut pour le géosociogramme] interroge nécessairement, avec plus ou moins de profondeur suivant les situations, la transmission psychique intergénérationnelle » (A-M Garnier et F. Mosca, 2007).

A. Ancelin Schützenberger (1993) rappelle que nous devons la technique du géosociogramme au professeur H. Collomb (1977). Elle définit cet outil projectif comme suit :

Le géosociogramme permet une représentation sociométrique (affective) imagée de l'arbre généalogique familial avec ses caractéristiques de noms, prénoms, lieux, dates, repères, liens et principaux événements de vie : naissance, mariages, décès, maladies importantes, accidents, déménagements, occupations, retraites. Le géosociogramme est une représentation de l'arbre généalogique commenté (génogramme), avec une mise en évidence, par des flèches sociométriques, des différents types de relations du sujet par rapport à son environnement et aux liens entre les différents personnages : de la coprésence, de la cohabitation, de la coaction, des dyades, des triangles, des exclusions... (A. Ancelin Schützenberger, 1993).

Cet outil permet d'opérationnaliser nos trois premières hypothèses dans la mesure où il permet d'évaluer la qualité des relations entre le sujet et son père, le sujet et sa mère, le sujet et son enfant. Il permet également de favoriser l'expression de télescopage de générations ou de « loyauté familiale inconsciente » pour reprendre les termes de A. Ancelin Schützenberger (1993). Et, enfin, le géosociogramme répond aux objectifs de cette recherche puisqu'il

permet de mettre en évidence « les répétitions, les errances d'un fantôme, les synchronies ou coïncidences signifiantes, le syndrome d'anniversaire » (A. Ancelin Schützenberger, 1993).

Afin d'introduire cet outil auprès des sujets, je leur annonce : « *Nous allons représenter, par un graphique, la composition de votre famille* ». La construction d'un génosociogramme répond à des conventions graphiques. Celles-ci sont présentées aux sujets à partir d'un support écrit (annexe 3) que je commente. Au fur et à mesure de la réalisation du génosociogramme, je recueille les éléments suivants :

- Les noms et prénoms des personnes représentées.
- Les évènements de vie et leurs dates (naissances, décès et leurs causes, mariages, divorces ou séparations, maladies importantes, accidents, occupations).
- La qualité des relations entre les personnes représentées : je complète les données recueillies au cours de l'entretien semi-directif concernant la qualité du lien au père et à la mère si nécessaire ou besoin du sujet et j'interroge de la même manière la personne rencontrée sur les relations avec les grands-parents paternels et maternels (*Quel souvenir avez-vous de X quand vous étiez enfant ?, Quel qualificatif utiliseriez-vous pour le/la décrire ?, Comment définiriez-vous la relation qui existait entre lui/elle et vous ?*)

Je termine la passation de cette épreuve projective en demandant au sujet : « Lorsque vous vous situez par rapport aux personnes importantes de votre environnement familial passé et actuel, à qui pensez-vous ressembler ? ».

#### **IV.2.2 - Le Rorschach.**

Le Rorschach est un outil essentiel en psychologie clinique adulte. C. Chabert (1983) nous indique deux points importants dont il faut tenir compte lors de son administration :

- « En tant qu'objet réel, le stimulus Rorschach va permettre l'émergence d'une parole qui rendra compte d'images articulées à partir d'une réalité matérielle ».
- « En tant qu'objet imaginé, le Rorschach va permettre une élaboration de la perception en fonction des préoccupations essentielles du sujet, des modes d'aménagement de sa relation aux objets, des fantasmes et des affects qui sont soutenus par les mots-images qu'il va nous livrer ».

Ces deux dimensions sont considérées, « réalité matérielle » du support et « préoccupations essentielles du sujet », en nous centrant essentiellement sur les planches « maternelles » (VII et IX), « paternelle » (IV) et « phallique (VI), bien que ce test soit administré en totalité puisqu'il évalue des composantes dynamiques de la personnalité.

C. Chabert (1983) rapporte les travaux de Nina Rausch de Traubenberg (1970) qui « a repris l'analyse des planches de Rorschach, suivant trois dimensions : les caractéristiques objective du matériel, la tonalité émotionnelle et la « sollicitation symbolique latente privilégiée » » (C. Chabert, 1983).

##### ***La planche IV***

- La tonalité émotionnelle est presque toujours dysphorique. La planche par le noir intense et l'étalement, provoque des réactions d'angoisse ou de grand inconfort et de malaise.
- La sollicitation symbolique est étroitement tributaire du stimulus large, noir, étalé, avec en filigrane la forme humaine. Image de puissance, de force, de domination, voire d'autorité, la planche éveille des prises de position de

domination ou de soumission, étant entendu que le rôle surmoïque peut très bien être celui d'une image paternelle à moins qu'apparaisse, dans le cadre d'une relation duelle prégnante, une image maternelle omnipotente.

### ***La planche VI***

- La réaction émotionnelle est plus souvent négative que positive. Le climat est souvent semblable à celui de la planche IV. La planche est fréquemment rejetée dans le choix ou même spontanément refusée.
- La sollicitation symbolique : la planche VI est très chargée d'implications sexuelles. Bien qu'elle soit bisexuée, c'est la dimension phallique qui est davantage utilisée. La dynamique activité/passivité ou une problématique de castration peuvent s'exprimer ici à travers le jeu d'images en mouvement (K) ou passives (estompages) outre les représentations sexuelles symboliques ou non.

### ***La planche VII***

- La tonalité émotionnelle reflète le caractère « inachevé et « désarticulé » donc instable et comme en déséquilibre du stimulus et la réaction est soit neutre, soit franchement négative.
- L'implication symbolique est très nettement féminine et/ou maternelle. La planche pousse le sujet à se situer par rapport au sexe féminin, à l'image féminine ou à l'image maternelle « en fonction de sa propre relation primitive à sa mère ».

### ***La planche IX***

- La tonalité émotionnelle est fonction de l'acceptation ou de la résistance à l'appel symbolique de la planche.

- La sollicitation symbolique : ici c'est la sollicitation à la régression qui est dominante, les positions régressives pouvant être vécues positivement ou négativement mais renvoyant toujours à une symbolique maternelle prégénitale associée ou non à des fantasmes de grossesse ou de naissance.

Nous nous intéressons à l'anxiété générée par ces planches (4, 6, 7 et 9), ce qui nous permet d'opérationnaliser les hypothèses 2 et 3. Cette anxiété peut être mesurée grâce à plusieurs indices :

- **Au nombre de Clob**, qui révèle la dimension anxiogène de la projection.
  - \* Des Clob relevés aux planches IV et VI peuvent être reliés à des angoisses de castration associées à des questions d'identification sexuelle. Il peut également s'agir d'angoisse face à l'acceptation impossible de l'agressivité suscitée par ces planches.
  - \* Des Clob relevés aux planches VII et IX indiquent des angoisses associées à des éléments de registre plus archaïque et en particulier relatifs aux premières relations objectales. Selon C. Chabert (1983), cette angoisse est « liée au sentiment de peur qui entrave l'émergence de fantasmes prégénitaux ».
- **Au nombre de C' proportionnellement au nombre de C**, qui indique, selon son importance, la préférence pour le noir, la sensibilité au gris témoignant « très souvent d'une humeur dépressive, d'inquiétude, d'une anxiété diffuse » (C. Chabert, 1983). Parfois, cette sensibilité au C' explique l'introduction secondaire de Clob chez le sujet. De plus, il est intéressant de noter que les C' sont corrélés à la qualité des relations précoces : « Leur apparition aux planches « maternelles » (VII et IX), leur association avec des thèmes de froid ou d'hostilité [...] met l'accent sur l'aspect précaire et insécurité de ces modalités relationnelles » (C. Chabert, 1983).

- **A la référence au blanc**, qui, trop fréquente, montre une dimension de manque, de carence affective, pouvant être source d'anxiété.
- **Au coefficient d'angoisse existentielle**, qui, s'il est supérieur à 12%, révèle l'anxiété du sujet. Ce coefficient (IA %) se calcule à partir de la formule suivante :  

$$[(\sum \text{anat} + \sum \text{sexe} + \sum \text{sang} + \sum \text{Hd}) / R] \times 100$$
- **A la qualité de l'investissement objectal**, évaluable à travers les représentations de relations dans les réponses kinesthésiques.
- **Au caractère cru ou mal symbolisé des contenus projetés.**
- **Au degré de dévitalisation de ces contenus.**

Ces trois derniers indices retenus permettent le repérage d'une angoisse potentielle à partir de dimensions non considérées dans le calcul du coefficient d'angoisse existentielle.

L'ensemble de ces indices permet la mise à l'épreuve de la troisième hypothèse. Concernant la deuxième hypothèse, nous étudierons, parallèlement à ces indices, la thématique œdipienne aux planches IV et VI. En effet, des kinesthésies (K) saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer, ou particulièrement conflictuel signeraient une thématique d'Œdipe non structurant.

Enfin, le Rorschach permet également l'opérationnalisation de la première hypothèse via la considération d'éléments significatifs d'un fonctionnement psychique aux traits paranoïaques. Les éléments considérés sont :

- Les projections de menace externe.
- La mégalomanie.
- Le besoin de protection.
- Les projections d'intention malveillante au testeur.

Voici la consigne que j'utilise lors de la passation :

*« Je vais vous montrer des tâches d'encre, vous allez essayer d'imaginer ce que cela peut être. Il est important de dire tout ce qui vous passe par la tête. Vous pouvez me donner une ou plusieurs réponses, sur une partie ou l'intégralité de la planche. Vous pouvez aussi tourner l'image si vous le souhaitez. »*

Je relève les temps de latence, à l'aide d'un chronomètre. Effectivement, le temps de latence est important d'un point de vue clinique puisqu'il permet de montrer « la plus ou moins forte réactivité du sujet ou au contraire sa tendance à l'inhibition » (C. Chabert et F. Brelet-Foulard, 1990). Il semble donc important de signaler aux femmes qu'elles peuvent prendre tout le temps qui leur semble nécessaire puisque ce dernier n'est pas interprété en terme de performance.

Après la passation, je questionne les sujets à partir de la consigne énoncée par C. Chabert (1983) :

*« Nous allons maintenant reprendre les planches ensemble, vous essaierez de me dire ce qui vous a fait penser à ce que vous avez évoqué. Bien entendu, s'il vous vient d'autres idées, vous pouvez m'en faire part. »*

Suite à cette enquête, je sollicite le sujet en lui demandant :

- *De choisir les deux planches qu'elle préfère.*
- *De choisir les deux planches qu'elle aime le moins.*
- *De choisir la planche qui représente le mieux son père.*
- *De choisir la planche qui représente le mieux sa mère.*
- *De choisir la planche qui la représente le mieux.*

Le sujet choisit ses planches parmi les dix présentées simultanément face à lui, choix que je lui demande de justifier de manière systématique.



### IV.2.3 - Le TAT.

Le TAT est une méthode complémentaire du Rorschach : alors que ce dernier est une épreuve structurale, portant sur des tâches abstraites, le TAT, lui, est une épreuve thématique, il est figuratif. Cela signifie que cette méthode présente, tout comme le Rorschach, les deux points importants soulignés précédemment (« réalité matérielle » du support et préoccupations essentielles du sujet »), mais que, la « réalité matérielle » du support en dévoile un double avantage très bien exposé par C. Chabert et F. Brelet-Foulard (1990) :

- Elle « se prête à une analyse objective de type perceptif (qui conduit à la mise en place d'une description du matériel manifeste) ».
- Elle « se prête à une interprétation subjective, entraînant des associations d'ordre projectif (ce qui traduit les significations latentes attribuées au stimulus) ».

De plus, les planches du TAT sont présentées comme des images mettant en scène des personnages dans des situations de la vie quotidienne, les sujets peuvent, ou non, créer des liens entre ces différents personnages et leurs actions réciproques. Ils réactivent ainsi, de façon latente, des conflits universels, notamment la relation œdipienne. Les récits des sujets révèlent les mécanismes de défense, spécifiques à leur personnalité, qu'ils utilisent pour appréhender et/ou résoudre ces conflits. Aux vues de ces éléments et de la nature des hypothèses posées dans le cadre de cette recherche, il semble pertinent d'administrer les planches 2, 5, 6GF, 7GF, 9GF et 13MF aux femmes rencontrées.

Les contenus de ces planches sont définis par C. Chabert et F. Brelet-Foulard (1990) et présentés dans les tableaux suivants :

<b>Planche 2</b>	
<b>Contenu manifeste</b>	Scène champêtre. Au premier plan, une jeune fille avec des livres ; au second plan, un homme avec un cheval, une femme adossée à un arbre. Différence de sexes, pas de différences de générations.
<b>Sollicitations latentes</b>	<p>La planche renvoie au <b>triangle œdipien père-mère-fille</b> malgré l'absence de différence de générations au niveau manifeste. <b>Elle met à l'épreuve l'organisation œdipienne</b> et son caractère plus ou moins structurant : attirance de la jeune fille par l'homme, rivalité avec la femme, reconnaissance de l'interdit, renoncement à l'amour œdipien, nostalgie, déclin de l'œdipe.</p> <p><b>L'interdit et le renoncement</b> auquel il contraint sont éprouvés comme une impossible séparation d'avec les objets originaires. Le sujet reste « collé » au couple en refusant de reconnaître son lien sexuel privilégié, <b>l'exclusion par rapport au couple étant ressentie comme un rejet massif et insupportable.</b></p>

<b>Planche 5</b>	
<b>Contenu manifeste</b>	Une femme d'âge moyen, la main sur la poignée de la porte, regarde à l'intérieur d'une pièce.
<b>Sollicitations latentes</b>	<p><i>Renvoient à une image féminine/maternelle qui pénètre et regarde.</i></p> <p><i>Dans un contexte œdipien, la planche ravive <b>la culpabilité</b> liée à la curiosité sexuelle et aux fantasmes de scène primitive, <b>la figure de la mère apparaissant à la fois séductrice et interdici</b>rice.</i></p> <p><i>Dans un autre registre, ce sont les mouvements ambivalents, plus archaïques, associés à <b>l'angoisse de perdre l'amour de l'objet</b>, qui sont touchés avec des traitements différents selon les sujets (versant narcissique, dépressif ou persécutif).</i></p>

<b>Planche 6 GF</b>	
<b>Contenu manifeste</b>	Une jeune femme assise, au premier plan, se retournant vers un homme qui se penche sur elle (légère différence de générations, différences de sexes)
<b>Sollicitations latentes</b>	<p><i>Renvoient à une relation hétérosexuelle dans l'opposition conflictuelle entre désir et défense.</i></p> <p><i>Dans un contexte œdipien, cette planche convoque des <b>fantasmes de séduction de type hystérique</b> : c'est l'homme plus âgé (le père ou son substitut) qui est l'agent séducteur, version qui préserve l'innocence de la jeune fille.</i></p> <p>La problématique de perte d'objet est beaucoup moins repérable à cette planche. Elle peut être sous-jacente à la relation œdipienne au père (renoncement difficile) ou à la mère (peur de perdre son amour dans la rivalité). Cependant, dans certains registres, il apparaît évident que <b>la figure du père occupe une place et assure une fonction réparatrice lorsque la figure maternelle est trop fortement connotée par l'abandon.</b></p>

<b>Planche 7GF</b>	
<b>Contenu manifeste</b>	<p>Une femme, un livre à la main, penchée vers une petite fille à l'expression rêveuse qui tient un poupon dans les bras (différence de générations, pas de différences de sexes).</p>
<b>Sollicitations latentes</b>	<p><i>Renvoient à la relation mère/fille.</i></p> <p><i>Dans un contexte œdipien, la planche sollicite des <b>mouvements d'identification de la fille à la mère</b> qui autorise ou non l'accession à une place de femme et de mère.</i></p> <p><i>Dans d'autres contextes, le conflit se double de la <b>réactualisation de l'ambivalence dans la relation mère/enfant</b>, en termes d'amour et de haine, de proximité et de rejet.</i></p>

<b>Planche 9GF</b>	
<b>Contenu manifeste</b>	Au premier plan, une jeune femme, derrière un arbre, regarde une autre jeune femme qui court en contrebas, au second plan (pas de différence de sexes, pas de différence de générations).
<b>Sollicitations latentes</b>	<p><i>Revoient à la rivalité féminine.</i></p> <p><i>Dans un contexte œdipien, <b>la rivalité entre les deux femmes</b> se noue autour d'un tiers, un homme aimé.</i></p> <p><i>Au-delà de la rivalité, c'est <b>une agressivité plus violente</b>, et éventuellement mortifère, qui se mobilise dans une problématique où l'attaque de l'autre est susceptible d'entraîner sa disparition.</i></p>

<b>Planche 13 MF</b>	
<b>Contenu manifeste</b>	Une femme couchée, la poitrine dénudée et un homme debout, au premier plan, le bras devant le visage (différence des sexes, pas de différence de générations).
<b>Sollicitations latentes</b>	<p><i>Renvoient à l'expression de la sexualité et de l'agressivité dans le couple.</i></p> <p><i>Dans un contexte œdipien, la planche s'organise autour d'une situation triangulaire dramatisée mettant plus ou moins au jour <b>une fantasmatique incestueuse et meurtrière.</b></i></p> <p><i>Au-delà, et comme toutes les planches qui sont susceptibles de solliciter une fantasmatique mortifère, <b>c'est la question de la perte violente et de la destruction qui est ravivée,</b> et cette fois, la massivité de la problématique peut entraîner <b>un débordement et une désorganisation patents.</b></i></p>

La planche 7 GF permet la mise à l'épreuve de la première hypothèse relative au télescopage des générations. Un intérêt particulier est porté sur la manière dont les personnages figurés sont nommés, individualisés ou non (reconnaissance de la différence générationnelle, utilisations de pronoms personnels) et sur le choix des qualificatifs utilisés pour décrire chacun des personnages.

Les planches 2, 6GF et 13 MF permettent la mise à l'épreuve de la deuxième hypothèse envisageant le passage à l'acte en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien. La qualité et la nature des relations projetées ainsi que le choix des qualificatifs utilisés dans la description des figures masculines représentées sur ces trois planches seront analysés dans une perspective clinique.

Enfin, les planches 5, 7GF et 9GF permettent d'opérationnaliser la troisième hypothèse relative à la qualité de l'imgo maternelle intériorisée. Là encore, ce sont la nature et la qualité des relations projetées ainsi que le choix des qualificatifs utilisées dans la description de l'imgo maternelle qui seront étudiés sur un plan clinique.

L'utilisation d'indices qualitatifs répond au besoin de cette recherche dans la mesure où la question de la structure de personnalité des femmes auteurs de filicide, abordée sur le plan théorique, reste discutée et ne suffit pas, à elle seule, pour mettre à jour les processus psychiques en jeu au moment du passage à l'acte. Ainsi, il n'est pas opportun d'utiliser ici la grille d'analyse de V. Shentoub présentée dans l'ouvrage de C. Chabert et F. Brelet-Foulard (1990). Cette grille permet au clinicien d'évaluer les « agencements défensifs » du sujet et de poser des hypothèses quant à son fonctionnement psychique. Pour la dynamique de cette recherche, « le mode de construction des récits », « le lien et l'écart entre affects et



représentation », « le poids des mobilisations défensives » et « la résonance fantasmatique aux sollicitations latentes du matériel » (C. Chabert et F. Brelet-Foulard, 1990) seront privilégiés. Ces différents repères permettent d'apprécier de façon plus précise l'élaboration du discours du sujet et d'en analyser les composantes en relation avec nos hypothèses.

Voici la consigne présentée lors de la passation :

« *Imaginez une histoire à partir de la planche* ».

Comme pour la passation du Rorschach, le temps de latence est relevé.

Au fur et à mesure de la passation, j'invite le sujet à développer :

- A partir de l'histoire mise en scène par la femme.
- En lui demandant comment s'achève l'histoire selon elle.

L'ensemble des outils sera proposé aux sujets dans le même ordre que celui utilisé pour les présenter, c'est-à-dire :

- Entretien semi-directif
- Génosociogramme
- Rorschach
- TAT

Cette chronologie permet d'établir un cadre de confiance favorable à la mobilisation et à l'expression d'éléments inconscients enrichissant notre recueil de données.

## V - Présentation des hypothèses de travail.

### Hypothèse 1

#### *Rappel de l'hypothèse théorique :*

Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.

Indicateur 1 : La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.

Indicateur 2 : Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).

Indicateur 3 : Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).

Indicateur 4 : A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.

## Hypothèse 2

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.

Indicateur 1 : Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.

Indicateur 2 : Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).

Indicateur 3 : Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique oedipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).

Indicateur 4 : Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.

### **Hypothèse 3**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.

Indicateur 1 : Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.

Indicateur 2 : Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestente, voire des conflits avec leur mère.

Indicateur 3 : Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégageant.

Indicateur 4 : Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.

#### **Hypothèse 4**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.

Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.

## **VI - Démarche inductive.**

Ma population d'étude concerne des femmes auteurs de filicides pour lesquelles nous avons posé des hypothèses théoriques que nous avons opérationnalisées. L'ensemble de la partie théorique concerne donc exclusivement cette population. L'idée est de développer, au-delà des analyses cliniques, une approche comparative en étudiant les mêmes dimensions chez ces femmes, des femmes auteurs de violences sexuelles et une population témoin.

Dans les analyses cliniques des deux derniers groupes, il s'agirait de rappeler les hypothèses posées au sujet de la population étudiée (femmes auteurs de filicides) afin d'envisager dans quelle mesure il existe ou non des éléments spécifiques aux femmes auteurs du meurtre de leur enfant, et donc par défaut dans quelle mesure il existe des points communs ou des différences entre les trois groupes.

Nous travaillerons à la suite des analyses cliniques, non pas une synthèse, mais une analyse comparative. Ce travail mettra probablement en évidence notamment l'idée « que les femmes auteurs de violences sexuelles présentent à la fois des points communs et des différences par rapport aux femmes auteurs de filicides ». Cependant, il s'agirait ici de formaliser ces différences et similitudes sur un plan théorique, A PARTIR des analyses cliniques (et non à partir de la théorie, comme cela serait le cas dans le cadre d'une démarche hypothético-déductive).

**Ce travail s'inscrit dans une démarche inductive visant à formuler des propositions générales hypothétiques plus sensibles que celles existantes aujourd'hui,**

**notamment en intégrant un point de vue pluridimensionnel, des facteurs de risques et de protection d'un passage à l'acte meurtrier.**

Nous allons donc mettre à l'épreuve les hypothèses posées auprès des femmes rencontrées.

Dans un second temps, nous procéderons à une analyse comparative, d'abord intragroupe puis intergroupe avant de conclure quant aux facteurs de risques et de protection d'un passage à l'acte filicide.





# Analyses Cliniques



Analyses Cliniques :  
Femmes  
Auteurs de Filicide



# **Etude de la situation clinique de Madame H**

## **(auteur d'infanticide)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame H dans le Centre de Détention où elle est incarcérée, afin de lui proposer de participer à cette recherche. Madame H est écrouée pour le meurtre, par balle, de sa fille âgée de 4 ans et demi et une tentative de meurtre sur son fils, de 18 mois de plus.

A la fin de notre première rencontre, Madame H annonce spontanément : « J'ai aussi retourné l'arme contre moi... (*Qu'est ce qu'il s'est passé ?*)... La balle s'est enrayée dans le pistolet (larmes aux yeux) ». Madame H me dit avoir réitéré des tentatives de suicide à l'hôpital et en détention.

*Dans la mesure où Madame H est auteur du meurtre de l'un de ses enfants alors âgé de plus de trois ans, elle répond au critère permettant de l'inclure dans cette étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame H adopte d'emblée une attitude coopérante et n'émet aucune hésitation concernant sa participation. Sachant par ailleurs, dans le cadre de mon activité clinique, que Madame H a demandé à bénéficier d'un suivi psychologique, je m'attache à lui expliquer la nature du cadre. Madame H semble bien entendre celui-ci. J'apprendrai deux jours plus tard que Madame H a entamé un suivi psychologique auprès d'un collègue, à qui elle a parlé de sa participation à la recherche, ce qui m'apparaît satisfaisant sur un plan éthique.

Concernant ses antécédents, Madame H m'explique avoir été pendant huit mois en hospitalisation d'office. Lorsque je lui demande si cela correspond à la période suivant son passage à l'acte, elle confirme avoir été dans un premier temps hospitalisée « en urgence » à la suite de son geste. Elle serait restée deux mois dans un premier établissement psychiatrique. Elle aurait ensuite été transférée dans un autre Centre Hospitalier Spécialisé où elle serait restée hospitalisée huit mois, toujours en hospitalisation d'office. Le discours de Madame H laisse deviner un rapport au temps perturbé dans la mesure où elle annonce avoir été hospitalisée huit mois, or, lorsqu'elle détaille ses hospitalisations, la durée de celles-ci apparaît plus importante.

A la suite de ces hospitalisations, Madame H dit avoir été en liberté provisoire, sous contrôle judiciaire. Dans ce contexte, elle aurait rencontré régulièrement un psychologue et un psychiatre pendant deux ans et demi. Ensuite, ces suivis ont été relayés par ceux dont elle a bénéficié en Maison d'Arrêt : Madame H dit avoir rencontré un psychologue tous les quinze jours pendant trois ans et demi. De l'ensemble de ses suivis, Madame H conclut : « Ça a changé ma façon de penser... Des réactions... Avant d'être suivie, je gardais tout si vous voulez ».

Sur le plan psychiatrique, Madame H bénéficie aujourd'hui d'un traitement, à savoir :

- de l'Effexor (anti-dépresseur)
- du Lysanxia (anxiolytique)
- du Rivotril (anti-convulsivant de la famille des benzodiazépines)
- de l'Atarax (anxiolytique)

Avant son passage à l'acte, Madame H n'avait jamais eu de contact avec la psychiatrie ou de suivi psychologique.

Madame H situe son passage à l'acte dans le temps : « Quand j'y pense, c'est comme si c'était hier ». Le discours de Madame H laisse entendre que le temps serait comme suspendu pour elle, depuis son passage à l'acte. Elle dit avoir été jugée deux ans après, elle précise que la date anniversaire de ce jugement est proche. Elle associe sur cette idée de date anniversaire en me disant que décembre est aussi une période difficile pour elle, puisque c'est le mois de naissance de sa fille décédée. Le discours de Madame H laisse transparaître les suivis psychologiques dont elle a bénéficié en termes de travail associatif.

Madame H aurait déjà passé un Rorschach, « peu de temps après, quand j'ai lu le compte-rendu je me suis dit, qu'est-ce que j'ai raconté, j'avais dit des trucs qu'avaient rien à voir avec le test ». Lorsque je l'interroge sur « ces trucs », elle me dit avoir parlé d'un panier de légumes et commente ne pas savoir pourquoi. Elle dit penser ne pas avoir été cohérente dans ses réponses. Lorsque je la questionne sur le contenu de ce compte-rendu, elle développe sur le fait qu'elle ait eu trois expertises psychologiques (dont je pense qu'elles étaient sûrement en partie psychiatriques). Selon elle, deux de ces expertises concluaient qu'elle avait eu « une crise de démence ». Elle poursuit, en indiquant que la troisième expertise avait indiqué, au contraire, que son état de conscience n'était pas altéré au moment du passage à

l'acte. Madame H envisage cette troisième expertise en lien avec son incarcération sans y associer d'affect. Ayant auparavant été en mesure d'associer des événements entre eux, je m'interroge sur la possibilité pour Madame H d'associer représentation et affect, bien que son attitude puisse aussi être entendue en des termes défensifs. Son attitude vient aussi nous questionner sur le sens que peut avoir pour elle une peine d'emprisonnement.

Concernant cette période, Madame H indique qu'elle n'y croyait pas. Elle aurait entendu le décès de sa fille, six mois après les faits, en se rendant au cimetière : « Quand ma famille m'a dit que ma fille était morte et que mon fils était à l'hôpital, je n'y croyais pas ». Dans une perspective clinique, il est intéressant de noter chez Madame H une phase de déni à l'annonce de la nouvelle, telle qu'elle est définie en tant que première étape constitutive du travail de deuil selon M. Hanus (1994). Ce constat m'amène à m'interroger sur les spécificités relatives à ce type de deuil et la possibilité de son élaboration : lorsque la culpabilité et la responsabilité de la perte sont réelles, l'élaboration d'un deuil est-elle envisageable ?

Lorsque Madame H complète le formulaire de consentement éclairé, elle indique la ville où elle était en Maison d'Arrêt et non le lieu où nous nous trouvons. Ainsi, nous pouvons supposer chez Madame H une perturbation du rapport à l'espace. Bien que la détention puisse être à l'origine de ces perturbations de rapport à l'espace-temps, je m'interroge sur la nature de la corrélation entre cette altération et la nature du passage à l'acte. Peut-être pourrait-il s'agir d'un déni partiel de la réalité de son incarcération (et donc du passage à l'acte).

Après une demi-heure d'entretien nous choisissons une date pour nous rencontrer à nouveau pour la passation des épreuves. Madame H me demande alors : « Faut que j'emmène quelque chose ?... (*Qu'est-ce que vous voudriez emmener ?*)... Je sais pas... Des photos ». J'indique alors à Madame H qu'elle est libre d'emmener « quelque chose » si elle le souhaite.



Cette question me conduit à me demander si ce « quelque chose » que Madame H veut emmener pourrait être ses enfants, sa fille.

## **II - Mise à l'épreuve des hypothèses.**

### **II.1- Première hypothèse.**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame H présente le passage à l'acte, sur un plan environnemental, dans un contexte de violences familiales. Ces violences verbales, physiques et psychologiques sont subies au moment des faits par ses enfants et elle-même. A l'origine de ces violences, son mari, qui est le père des deux enfants. Madame H établit un lien entre ces violences et les alcoolisations de son mari. Au sujet de ce climat familial, Madame H argumente son absence de plainte auprès des autorités par un sentiment de honte : « C'est la honte de l'échec du mariage ». Ce ressenti nous permet de poser l'hypothèse d'un fonctionnement appartenant à la lignée narcissique plus que névrotique, dans la mesure où il n'émerge pas de sentiment de culpabilité.

Madame H a été victime de violences dans son enfance, elle a été violée par son oncle (le mari d'une sœur de sa mère) à l'âge de huit ans. Plusieurs éléments nous permettent de constater que cet événement de vie n'est pas élaboré. Tout d'abord, à la question : « Est-ce que vous aviez vécu des violences familiales auparavant ? », Madame H répond : « Non », utilisant un mécanisme de déni, avant d'évoquer ce viol. Dans la verbalisation de l'évènement, Madame H ne parvient pas à se situer en tant que victime : « J'ai eu un viol », utilisant le verbe avoir et non le verbe être (« J'ai été violée »), comme si au moment de

l'entretien il n'était pas possible, sur un plan psychique, d'intégrer une position de victime. Enfin, dès le début de l'annonce de cet événement de vie, Madame H a les larmes aux yeux et pleure en évoquant la confiance qu'elle accordait à cet homme. L'ensemble de ces éléments nous permet de constater, comme la revue de littérature le souligne, que cette femme auteur d'infanticide présente un vécu de violences familiales non élaborées.

Dans un premier temps, Madame H précise un sentiment de honte, à l'égard de « l'échec du mariage ». Peut-être pouvons-nous entendre ici « la honte » d'être battue par son mari qui, selon elle, explique le fait qu'elle n'en ai pas parlé : « Ma mère, je lui ai jamais dit mais maintenant, je sais qu'elle devinait [...] (*Et pourquoi vous ne lui disiez pas la vérité ?*) La honte ». Par ailleurs, Madame H énonce le même ressenti à l'égard du viol: « J'avais honte de pas avoir réussi à le repousser ». Ces ressentis, évoqués de manière rapprochée dans le discours, me conduisent à m'interroger sur l'existence d'un lien, pour Madame H, entre ces événements. Dans quelles mesures le ressenti éprouvé dans le contexte conjugal, à l'âge adulte, pourrait être induit par celui vécu dans la petite enfance, dans un processus de répétition ? Dans quelles mesures était-il difficile pour Madame H de rejeter son mari qui la violentait sachant qu'elle n'avait pas pu rejeter le premier homme violent envers elle ?

Nous pouvons également noter le souvenir de Madame H au sujet du viol subi : « Faudra rien dire, ça reste entre nous », lui aurait dit son agresseur. Que ce soit vis-à-vis de cet événement ou des maltraitances subies dans le cadre de sa vie conjugale, Madame H a répondu, jusqu'au passage à l'acte, à cette injonction.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Dans son discours, Madame H présente sa famille de manière confuse. Elle se situe dans sa fratrie : « J'ai une sœur plus âgée et une plus petite », puis ajoute : « Des deux côtés, j'ai deux neveux et une petite nièce ». Est-ce que chacune de ses sœurs a deux garçons et une fille ou bien ont-elles deux garçons et une fille à elles deux ? Madame H termine sa présentation par son fils pour qui elle précise : « Faut pas l'oublier », et ne mentionne pas sa fille. De cette verbalisation, ne pouvons-nous pas entendre le déni de la place de sa fille dans la famille?

Toujours dans son discours, Madame H annonce : « Ma maman c'était ma grande sœur », laissant deviner un flou quant à la place de chacune de ces femmes dans le psychisme de Madame H. Aussi, après avoir évoqué ses enfants, Madame H commente : « Moi je me souviens, j'étais pareil avec ma grande sœur, on avait beau se chamailler... C'était pareil, on avait 18 mois de différence. Je les ai voulu rapprochés mes enfants pour les élever ensemble et être complice comme moi avec ma grande sœur ». Cet exposé nous permet de mettre à jour les mécanismes de projections utilisés par Madame H, participant à une représentation de sa famille où la place de chacun est confuse sur un plan intergénérationnel. Autrement dit, Madame H présente un fonctionnement psychique caractérisé par un télescopage des générations. Cet exposé nous permet également de poursuivre l'hypothèse d'un fonctionnement appartenant à une lignée narcissique où il est question du « pareil ».

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Madame H, dans l'élaboration de son génosociogramme ne représente pas de relations conflictuelles, ni avec ses ascendants, ni avec ses enfants. Toutefois, nous savons, à travers l'entretien mené auprès d'elle, qu'elle a été victime de viol. Nous pouvons supposer que l'absence de représentation de relation conflictuelle avec son oncle et l'absence même de figuration du viol sur le génosociogramme seraient en lien avec l'absence d'élaboration de cet évènement de vie chez Madame H.

Nous pouvons noter, au cours de la réalisation de cette méthode projective, une confusion de la place de chacun et un télescopage des générations confirmant les hypothèses issues de son discours. Madame H débute cette épreuve par un scotome des générations ascendante en voulant se représenter en haut de la page. Plus tard, au moment de figurer ses parents elle commente : « Là je vais être coincée pour les parents... Je vais devoir les mettre au-dessus ». Ensuite, au moment de représenter le conflit existant entre sa petite sœur et elle, elle se projette à la place de sa mère, puis à la place de sa sœur aînée, avant de parvenir à retrouver sa place. Madame H représente un mariage entre son mari et la sœur de celui-ci puis, ces figurations deviennent le couple parental de son mari : les enfants deviennent les parents. Par la suite, Madame H confond sa mère et sa sœur aînée dans la réalisation du génosociogramme, comme dans son discours, permettant de poser l'hypothèse que sa sœur aînée soit une figure d'attachement privilégiée pour Madame H.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que Madame H ne parvient pas à établir de lien entre les différentes générations dans la mesure où les personnes apparaissent une première

fois en place “ d’enfant ” puis sont dupliquées pour pouvoir devenir à leur tour “ parents ”. Ce procédé est utilisé pour toutes les représentations de chacun des membres de sa famille, à l’exception de sa mère qui est bien figurée en tant que fille des grands-parents maternels et mère de Madame H et ses sœurs. Le clivage place de parent/place d’enfant, quasi-systématique nous amène à nous interroger sur la manière dont Madame H a pu vivre ses accessions à la maternité ? Dans quelles mesures devenir mère pourrait impliquer, pour elle, un renoncement à sa place d’enfant ? Dans ce cas à quel modèle parental se serait-elle identifiée dans la mesure où sa mère est la seule représentée, une seule fois, dans ses deux fonctions ?

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l’épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d’intention malveillante au testeur).***

A l’épreuve projective du Rorschach, Madame H recourt à des projections de menace externe, notamment aux planches V : « De la terreur qui vient s’installer quelque part », et VII : « Une personne qui est rattachée par quelque chose mais, pas positif ». Cette projection à la planche VII perdure lorsque Madame H évoque les planches moins aimées dans la mesure où elle commente : « Là, la forme qui prévient qu’il va y avoir des cassures, c’est pas positif ».

Au vu de l’histoire de vie de Madame H, nous pouvons nous demander si ces projections font partie de son fonctionnement psychique depuis les maltraitances subies dans sa vie conjugale ou bien si elles étaient présentes en amont de ces violences ? Quoi qu’il en

soit, il semble approprié de penser que ce fonctionnement existait déjà au moment du passage à l'acte meurtrier.

Les planches qui activent ces projections sont d'une part la planche V, « la planche de la représentation de soi » (D. Anzieu, 1965) et d'autre part la planche VII, « l'évocation féminine et maternelle » (D. Anzieu, 1965). Concernant la première manifestation de ces projections (Clob), pourrions-nous entendre, chez Madame H, une manifestation inconsciente de la menace qu'elle a (ou peut encore) constitué ? Ou bien d'une projection inconsciente d'une place de victime (des maltraitances subies) qu'elle n'élabore pas consciemment ? L'apparition d'une projection de menace externe à la planche VII interroge sur la qualité des relations précoces que Madame H a pu vivre en tant qu'enfant auprès de sa mère et sans doute sa difficulté de séparation : « Donc là je penserais plus à une personne qui est rattachée par quelque chose mais pas positif » (planche VII) d'avec un objet maternel négativement intériorisé. La projection d'un contenu humain à cette planche est élaborée, cependant, le lien semble être vécu comme une menace.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Madame H formule une narration claire à la planche 7 GF du TAT où la différence des générations est bien perçue, toutefois, l'histoire choisie est brève.

**Pour conclure, les différents indicateurs étudiés tendent à valider l'hypothèse posée.**

Au moment du passage à l'acte, Madame H présente une histoire de violences passées et présentes qui ne sont pas élaborées. A partir de son discours et de la méthode projective du génosociogramme, nous confirmons l'existence chez Madame H de procédés de télescopage de générations, *ce qui valide l'hypothèse posée au vu du premier indicateur envisagé*. En revanche, la réalisation du génosociogramme *infirme l'hypothèse au vu du deuxième indicateur proposé*. Dans ce cadre, nous pouvons supposer l'existence d'un biais de désirabilité sociale qui pourrait intervenir dans la projection de relation de qualité "suffisamment bonne" entre une mère (ici Madame H) et ses enfants. Le protocole de Rorschach de Madame H répond au *troisième indicateur de l'hypothèse posée et valide donc celle-ci* dans la mesure où Madame H recourt à des projections de menaces externes. Enfin, la réponse au TAT de Madame H est brève et ne permet pas de mettre en évidence une quelconque confusion. *L'hypothèse posée est donc invalidée au regard de ce quatrième indicateur*.

Nous pouvons envisager, dans la situation de Madame H que le passage à l'acte est intervenu dans un cadre de violences familiales non élaborées et dans une dynamique de télescopage de générations.

Il semble exister des éléments de persécution chez Madame H. Au sujet de sa fille, elle dit : « C'était une petite fille très câline et elle avait un caractère... Elle avait son caractère hein... ». Madame H illustre ce discours par un exemple situationnel où elle a renoncé à son propre désir (« mettre un manteau rouge ») pour accéder à celui de sa fille (« elle voulait mettre un manteau mauve, elle mettait le mauve »). Ce renoncement semble coûteux pour



Madame H puisqu'elle attribue alors à sa fille « un caractère », qu'elle ne qualifie pas, sans valence positive ou négative, ne permettant pas d'accéder au ressenti de Madame H face à l'autonomisation de cet enfant.

Aussi, selon Freud : « L'exemple est la chose même » (Freud, 1909). A partir de l'exemple de relations familiales donné, tentons d'approcher le fonctionnement psychique de Madame H :

« Une fois je peignais les volets et ma mère est passée boire un café. Comme je les entendais plus je suis allée voir, ils étaient en train de peindre la voiture avec du Bondex. J'ai dit à ma mère : « Il est quelle heure ? Oh mon Dieu, il va arriver qu'est-ce que je vais dire », parce que des fois il rentrait en retard mais pas toujours. Ma mère elle m'a dit de mettre du White mais après ça fait gras. J'ai dit à ma mère d'emmener les enfants chez papa. J'ai mis du White, j'ai relavé après pour pas que ça fasse gras. Un quart d'heure après mon mari arrivait. Il m'a dit : « C'est nouveau, tu laves la voiture que d'un côté ? », alors je lui ai répondu : « Je peux pas peindre les volets, m'occuper des enfants et laver la voiture ».

Dans cet épisode, la crainte exprimée du retour de son mari laisse deviner la relation d'emprise dans laquelle vivait Madame H. Elle présente ici un exemple où ses enfants sont à l'origine d'une situation qui génère de l'angoisse chez elle. Dans ce cadre nous pouvons poser l'hypothèse selon laquelle Madame H pouvait percevoir ses enfants comme de mauvais objets persécuteurs dans la mesure où il semblerait qu'elle s'attachait à développer des comportements répondant aux demandes projetées de son mari dans le but d'éviter de déclencher sa violence (elle nettoie la voiture avant le retour de son mari). Or, il ne lui était pas possible de contrôler les comportements de ses enfants pouvant parfois, comme ici dans l'exemple qu'elle donne, devenir susceptibles de déclencher des maltraitances de la part du mari. Ainsi, ses enfants pourraient avoir été vécus comme de mauvais objets susceptibles, en fonction de leurs comportements, de générer des situations où la violence du mari se serait probablement exprimée et entraînant chez Madame H une source de stress important. Madame H fait alors disparaître ses enfants en les envoyant chez son père. Par ailleurs elle exprime : « Quand je le voyais revenir du travail et qu'il marchait pas droit je disais aux

enfants d'aller au lit ou de ne pas faire de bruit », comme si leur présence pouvait générer l'agressivité de son mari, elle faisait disparaître ses enfants.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Notons que Madame H débute l'entretien par l'expression d'un sentiment de bien-être qu'elle associe, d'une part au début de sa prise en charge psychologique par Monsieur « Pat[ernel ?] », et d'autre part à la rencontre des « ex[-père] ».

Le discours de Madame H révèle clairement l'existence d'une relation de nature incestuelle avec son père. Ce lien revient constamment, du début à la fin de l'entretien, laissant deviner la place qu'il occupe dans le psychisme de Madame H. Les premiers éléments verbalisés sont révélateurs : « J'étais très proche de mon papa, très très proche. Mon Dieu, il m'a toujours dit que j'étais un garçon manqué. J'allais à la chasse avec lui, à la pêche, on faisait du jardinage. Ma maman, c'était ma grande sœur ».

Ce discours laisse supposer une idéalisation du père de la part de Madame H : « Mon Dieu ». Madame H n'évoque pas son père en des termes négatifs mais en des termes idéalisés où apparaît également une notion de dépendance : « Si j'ai besoin, il est toujours là ». Cette notion de dépendance semble liée à une problématique familiale où dans le même village habitaient, Madame H, « puis y'avait deux oncles et tantes qui y habitaient aussi, mon père

habitait à côté, plus haut y'avait ma grand-mère paternelle et aussi une tante à mon père », « et ma mère habitait à trois kilomètres mais elle venait souvent voir les enfants ».

Nous pouvons aussi nous interroger sur la place de Madame H dans la famille en tant que « garçon manqué ». Lorsque je l'interroge, Madame H dit penser ressembler à son père. Dans quelles mesures, dans son processus de développement, Madame H s'est-elle identifiée à son père ? Par ailleurs, nous pouvons nous demander s'il existe un lien entre cette place donnée à Madame H et le fait que dans son passage à l'acte elle ait "manqué" son fils puisqu'elle l'a blessé mais ne l'a pas tué.

Enfin, sur un plan fantasmatique, la mère de Madame H est évincée, puisque Madame H la situe, inconsciemment, sur la même lignée générationnelle qu'elle-même, laissant la place auprès du père disponible. Par ailleurs, notons que c'est le père de Madame H qui s'occupe de l'éducation et des soins du fils de celle-ci aujourd'hui. L'enchaînement des différents événements de vie de Madame H l'a conduit à partager l'éducation et les soins de son fils avec son propre père. Dans ce contexte, nous pouvons nous demander dans quelles mesures le meurtre de sa fille pourrait être interprété en termes de processus de déplacement permettant le meurtre symbolique de sa mère. Au sujet de son père, elle dit : « C'est tout pour moi... Surtout depuis qu'y a eu le drame. C'est lui qui s'occupe de Benoît ». Plus tard, dans son discours, elle répète : « Mon papa c'est tout ». Au-delà du caractère régressif de la formulation, pouvons-nous entendre : « Mon papa sait tout », « Mon papa sait tout pour moi » ? Dans ce cas, son père sait-il pour le viol qu'elle a subi enfant ? Sachant par ailleurs que Madame H était domiciliée, au moment du meurtre, « à côté » de chez son père, il semble y avoir lieu de s'interroger sur l'existence de problématiques appartenant aux registres de la dépendance, du narcissisme. En outre, au sujet de l'annonce du sexe de son second enfant, Madame H commente : « Maman était très contente, papa aussi parce qu'il avait que des petits garçons ». Madame H parle de « petits garçons » et non de « petits-fils », ainsi elle

semble satisfaite “d’avoir offert une fille à son père”. Pour conclure Madame H évoque un échange, à la suite de la séparation parentale, où elle aurait énoncé à sa mère le fait que son père ne soit pas disponible. Au sujet de la rupture entre ses parents, elle dit : « Je m’en suis un peu voulue », sans y associer d’affect. Dans quelles mesures s’agit-il de l’expression d’un sentiment de culpabilité névrotique lié à la réalisation fantasmatique de l’interdit œdipien ? Madame H rapporte confier à son père : « Je pourrai jamais te remercier pour tout ce que tu fais pour moi », signant peut-être le conflit entre le désir et l’interdit. Enfin concernant la définition qu’elle-même donne de la relation qu’elle avait, enfant, avec son père, Madame H énonce : « Tout à fait normal... J’étais beaucoup, beaucoup [trop ?] avec lui ».

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Dans son géosociogramme, Madame H ne figure pas le symbole « ab ». Par ailleurs, nous savons qu’elle a été victime de viol. Madame H ne représente pas spontanément son oncle, l’agresseur, dans ce projectif. Ainsi, dans la mesure où Madame H ne semble pas avoir élaboré cet évènement de vie, nous pouvons supposer qu’elle n’est pas en mesure de l’inscrire dans la réalité sur un support écrit.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

L'analyse du protocole de Madame H révèle :

- Une tendance Clob à la planche IV et une absence de clob à la planche VI
- 4 C' / 2 C : il y a trois réponses C' à la planche IV
- Une absence de référence au blanc sur les planches IV et VI
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 24% :  
$$[(1 \text{ Anat (pVI)} + 0 \text{ Sex} + 3 \text{ Sang} + 0 \text{ Hd}) / 17] \times 100 = 24\%$$
- L'investissement objectal est de qualité moyenne : la banalité à la planche III est perçue mais la kinesthésie est associée à la couleur. Le contenu même de la réponse projetée relève de l'ambivalence où il est question de conflit et d'attachement sans possibilité de dégagement ni dans une dynamique inter-planche, ni au moment de l'enquête. Madame H choisit cette planche comme planche moins aimée. Le protocole de Madame H ne comporte aucune kinesthésie pure, seule une tendance apparaît à la planche X : peut-être s'agit-il d'une tentative de restauration qui échoue.
- Les contenus projetés sont le plus souvent mal symbolisés : la couleur détermine la majorité des réponses projetées où dominant des contenus "Abstraction" et "Sang". Le protocole de Madame H ne compte que deux réponses "Animal" et deux réponses "Humain".

- Le protocole de Madame H révèle des processus de dévitalisation intra et inter-planche :
  - L'ensemble du protocole compte 2H/17 Réponses. Concernant ces deux réponses "Humain", ce sont des relations négatives qui sont projetées.
  - A la planche VIII nous observons la succession suivante :  
F<sup>+</sup> (A, Géo), C (Bot), CF (Elemt, Sang)
  - Lorsqu'une bonne forme est projetée, elle ne tient pas dans une dynamique interplanche (ex : P1- F<sup>+</sup>, P2- Sang)

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV appelle chez Madame H exclusivement des réponses C', témoignant d'une anxiété, d'affects dépressifs, convergents avec la tendance Clob émergeant à cette planche et dont Madame H ne parvient pas à se dégager ni dans une dynamique inter-planche, dans la mesure où elle projette une réponse Clob à la planche V, ni au moment de l'enquête.
- La planche VI suscite une réponse "Anatomie" fondée sur la perception d'une mauvaise forme. Madame H n'est pas sensible à la sollicitation symbolique de cette planche. Elle projette une image féminine dans la mesure où elle voit « l'intérieur d'une personne enceinte ». Dans quelles mesures Madame H a-t-elle investi son père dans une position maternelle ? Pouvons-nous poser l'hypothèse de l'expression d'un fantasme œdipien ? Notons, en outre, que cette planche est choisie comme planche préférée.
- Dans le choix de la planche paternelle, Madame H choisit la planche V, « la planche de la représentation de soi » (D. Anzieu, 1965) convergeant avec l'idée d'une identification au père.

Le protocole de Madame H ne présente pas de kinesthésie aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Les différents éléments étudiés permettent d'affirmer la présence d'anxiété au Rorschach chez Madame H. Cette anxiété semble particulièrement activée à la planche IV. La planche VI, telle qu'elle est abordée par Madame H, appelle davantage à s'interroger sur la place que son père occupe dans son psychisme et sur la manière dont il a été (et est peut-être encore) investi.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Les réponses apportées aux planches 2, 6GF, 13MF du TAT ne comportent pas de qualificatifs dans la description de l'homme. Ce qui apparaît toutefois, c'est la projection de relation de type incestuelle, notamment à la planche 6GF : « ...comment il s'autorise d'être, apparemment c'est sa chambre, donc dans cette pièce » et à la planche 13MF : « C'est dans une chambre (soupir) [...], il veut pas voir... Et à savoir si la personne est vivante ou pas, alors là, je sais pas ». Cette réponse pourrait renvoyer à un conflit entre le désir et la culpabilité liée à la réalisation de l'interdit. Madame H présente une réponse renvoyant à des traits narcissiques à la planche 6 GF : « Elle est bien habillée, bien maquillée ». A la planche 2, Madame H semble dénier la sollicitation latente renvoyant au triangle œdipien dans la mesure où il n'y a pas de reconnaissance effective de la triangulation œdipienne. Dans son



récit, la jeune femme reste “collée” au couple, confirmant la projection d’une relation incestuelle.

**Les différents indicateurs ne permettent pas de conclure sur la validité de l’hypothèse** dans la situation de Madame H. Dans l’histoire de vie de Madame H, il n’y a pas eu, dans la réalité, réalisation de l’interdit œdipien. Toutefois, nous pouvons noter qu’il existe une relation de nature incestuelle entre Madame H et son père : cela se vérifie à travers son discours conscient ou encore à travers le projectif du TAT. Toutefois, la mise en avant de cette relation n’est pas associée au recours à des termes négatifs pour qualifier son père. Au contraire, dans son discours, cet homme apparaît en des termes idéalisés. Cette situation *infirme l’hypothèse posée, au regard du premier et du quatrième indicateur*. Toutefois, il est intéressant de noter que cette définition du père en des termes idéalisés ne converge pas avec les réponses apportées au projectif du Rorschach où la figure paternelle est associée tantôt à des affects dépressifs, tantôt à une image féminine. En effet, *le troisième indicateur valide l’hypothèse posée*. Cette idée de dissonance entre ce qui se joue sur le plan conscient et ce qui se déroule sur le plan inconscient se traduit aussi à travers des éléments de son discours. Elle utilise à deux reprises la même expression : « Oh mon Dieu », dans un premier temps dans la présentation de son père qui apparaît en des termes idéalisés dans son discours conscient puis elle reprend la même expression au sujet de son ex-mari envers lequel elle exprime des craintes. Dans quelles mesures son père et son ex-mari partagent-ils des traits communs, ou du moins suscitent-ils des ressentis du même ordre chez Madame H ? Enfin, *le deuxième indicateur choisi ne permet pas d’apporter d’élément de conclusion à l’hypothèse*.

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame H commence par qualifier sa mère comme une personne « très, très droite », « très maniaque on va dire... ». Elle s'interrompt alors pour reprendre « Aujourd'hui on est très complice, plus que quand j'étais enfant », et qualifie sa mère plus positivement. Nous pouvons supposer que le maintien d'une relation à sa mère après le passage à l'acte meurtrier de Madame H la conduit à adopter un discours plus positif à l'égard de sa mère. Dans quelles mesures pourrait-elle être critique envers sa propre mère sachant qu'elle-même est auteur du meurtre de son enfant ?

Toutefois, les liens décrits entre Madame H et sa mère laissent entrevoir une relation insécure, voir menaçante dans l'enfance. Le premier souvenir se réfère aux disputes, la mère de Madame H mettait des jouets à la poubelle, dévalorisait sa fille : « Quand tu seras grande ce sera pas une maison que tu auras, ce sera une écurie ». Il est intéressant de s'interroger sur l'évocation par Madame H du fait que sa mère fasse disparaître les jeux dans un sac poubelle pour obtenir l'ordre dans la maison. Dans quelles mesures pourrait-il exister un lien entre ces épisodes dans l'enfance et le passage à l'acte de Madame H ?

Madame H commence par évoquer la relation qu'elle entretenait avec sa mère par la négative : « Elle était pas méchante, elle me battait pas », puis évoque des soins techniques dénués d'affect : « Elle faisait son rôle de maman [...] Elle veillait à ce qu'on prenne bien notre douche, qu'on soit propre, qu'on range notre chambre... Qu'on fasse nos devoirs aussi ». Et, à la question : « Est-ce que vous pensez que quand vous étiez enfant vous aviez le sentiment de pouvoir compter sur elle ? », Madame H répond : « Oui... Je pouvais compter sur elle... Mais [...] », laissant entrevoir son hésitation.

A l'âge adulte, Madame H évoque des visites quotidiennes de sa mère midi et soir, sans y associer d'affect. Au vu des violences conjugales que vivaient Madame H, nous pouvons nous demander dans quelles mesures les visites répétées de sa mère avaient une fonction protectrice ? Est-il possible qu'elle ait vu sa fille deux fois par jour sans percevoir qu'elle était victime de violences conjugales ? Si oui, existe-t-il un lien avec le fait qu'elle n'ait pas perçu que sa fille, enfant, avait subi un viol, malgré les changements manifestes : « Au niveau scolaire c'était l'échec... En CE1 et en CM1 j'ai redoublé » exprimés par Madame H ? Madame H apporte des éléments qui semblent démontrer le contraire : « Ma mère, je lui ai jamais dit mais maintenant je sais qu'elle devinait » dit-elle au sujet des violences conjugales. Cette proposition converge avec la position adoptée par la mère de Madame H au cours de l'épisode où les enfants avaient peint la voiture. En effet, la mère de Madame H participe à faire disparaître les enfants en les conduisant chez le père de Madame H. Ces éléments laissent entendre que la mère de Madame H savait que sa fille vivait des violences conjugales. Comment expliquer la position passive adoptée par la mère de Madame H ? Et, d'autre part, la mère de Madame H a-t-elle adopté la même attitude au sujet du viol subi par sa fille : savoir et ne pas intervenir ? Ainsi, dans quelles mesures la mère de Madame H peut-elle être considérée comme complice de ces violences subies ?

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Dans la réalisation du géosociogramme, Madame H ne projette ni mésestante, ni conflit avec sa mère.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame H révèle :

- Une absence de clob aux planches VII et IX
- 4 C' / 2 C : dont une réponse C à la planche IX
- Une référence au blanc à l'enquête concernant la planche VII, révélant des carences affectives
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 24%  
$$[(1 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 3 \text{ Sang (dont une pVII)} + 0 \text{ Hd}) / 17] \times 100 = 24\%$$
- L'investissement objectal est de qualité moyenne
- Les contenus projetés sont le plus souvent mal symbolisés
- Le protocole de Madame H révèle des processus de dévitalisation intra et inter-planche

Concernant les planches maternelles :

- La réponse apportée par Madame H à la planche VII correspond à la projection d'une relation en des termes négatifs. La réponse perçue dans sa globalité au moment de la passation devient perçue dans le détail et au regard d'une sensibilité au blanc au moment de l'enquête. A ce moment, apparaît une référence pouvant laisser transparaître l'intériorisation d'une imago maternelle phallique. Cette planche est choisie dans les moins aimées par Madame H.
- A la planche IX, Madame H est sensible à la couleur traduisant sans doute l'angoisse que Madame H exprime au moment de justifier le choix de cette planche comme planche maternelle : « Parce que y'a les roches qui ont fait souffrir quand elle est partie... ». Il s'agirait de l'expression d'une angoisse d'abandon.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le protocole de Madame H révèle la présence d'anxiété. Concernant, les planches maternelles nous pouvons souligner la présence de carences affectives et d'angoisses de séparation, d'abandon. Alors que nous pouvions nous interroger sur l'intériorisation d'une image maternelle au sujet de son père nous pouvons, à l'inverse, nous demander dans quelles mesures sa mère fait figure d'image paternelle dans le psychisme de Madame H.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégageant.***

Madame H n'utilise pas de termes négatifs pour décrire les personnages renvoyant à la figure maternelle. Nous pouvons noter, à la planche 5, la mise en scène d'une figure maternelle que Madame H envoie « voir ailleurs », pouvant traduire l'expression d'une pulsion agressive symbolisée à son égard ou au moins une mise à distance de la figure maternelle. A la planche 7 GF, Madame H met en scène une relation mère-fille où la fille rompt la relation. Enfin, à la planche 9 GF, Madame H projette l'existence d'une menace externe que constituerait la « tempête qui arrive » et face à laquelle : « Faut qu'elles se mettent à l'abri pour pas être prises au piège ».

Pour conclure, bien que cela ne soit pas exprimé clairement, le discours de Madame H laisse transparaître l'image d'une mère menaçante et envahissante, ce qui permet de *valider notre hypothèse au vu du premier indicateur choisi*. Ce discours conscient est complété par la projection d'une relation à sa mère caractérisée par un sentiment d'abandon et de carences affectives. Ces éléments permettent là encore de *valider l'hypothèse au vu du troisième indicateur envisagé*. Enfin, *le quatrième indicateur ne permet pas de valider l'hypothèse* mais souligne la mise à distance entretenue par Madame H vis-à-vis de sa mère, révélant sans doute un besoin inconscient de se protéger de celle-ci. *Le deuxième indicateur infirme l'hypothèse posée*. Il est donc **difficile de conclure au sujet de cette hypothèse** dans la mesure où tous les indicateurs ne sont pas convergents. Il me semble intéressant de souligner combien cette situation clinique interroge la question de l'intergénérationnel et de la maternité : Madame H

exprime : « Les personnes qui ont vu (sa fille décédée), c'est Benoît, moi, ma maman et mes deux grands-mères ». Aussi, notons que bien qu'il y ait tentative de meurtre sur son fils, dans ce passage à l'acte, c'est la fille de Madame H qui est décédée. Il semble probable qu'un lien existe entre ce passage à l'acte et les questions de la féminité/maternité dans cette famille, sans pouvoir malgré tout en définir la nature.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

**Indicateur** : *Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame H est mère de deux enfants. Elle est auteur du meurtre de sa fille et écrouée pour tentative de meurtre sur son fils âgé de 18 mois de plus que sa fille.

Concernant son fils, Madame H exprime la perception d'un changement avant son passage à l'acte, elle le décrit « un peu plus turbulent ». Elle évoque alors des situations où son fils quittait le domicile familial sans la prévenir pour se rendre chez d'autres membres de la famille, dans le même village. Nous pouvons nous demander si ces fuites n'étaient pas des appels de la part de ce petit garçon. Avant ce passage à l'acte, Benoît est décrit comme « adorable [...] plein de vie, pas enquiquinant [...] adorable [...] assez autonome ».

Au sujet de sa fille, Madame H dit qu'elle était « très câline et elle avait un caractère... elle avait son caractère hein » expliquant ensuite qu'elle renonçait à certains de ses désirs pour répondre à ceux de sa fille. Concernant la période juste avant les faits, Madame H projette que sa fille avait davantage peur de son père. Madame H dit qu'elle le voyait, que cela s'entendait dans la voix de sa fille.

Madame H évoque un changement dans le comportement de ses enfants juste avant le passage à l'acte, cependant, elle ne décrit pas sa fille en des termes idéalisés auparavant. Il est donc difficile de conclure au sujet de cette hypothèse.



## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame H.**

### Le nom de famille de Madame H.

Il est intéressant de noter sur un plan clinique que le nom réel de Madame H renvoie à une symbolique maternelle dévitalisée.

### Le vécu du divorce de ses parents.

Madame H a 16 ans lorsque ses parents divorcent. Elle exprime : « Avec ma sœur, on n'a pas compris la séparation », « Ils se sont séparés alors qu'ils s'entendaient très bien ». Nous pouvons deviner chez Madame H une idéalisation du couple parental ainsi qu'une certaine immaturité. Cette séparation a été vécue comme un événement de vie douloureux dans la mesure où Madame H justifie le choix de la planche IX au Rorschach comme planche maternelle, ainsi : « Parce que y'a les roches qui font souffrir quand elle est partie... ». Ici, le choix du contenu est-il à mettre en lien avec son nom et donc avec le nom auquel sa mère allait renoncer ?

Il existe des angoisses de séparation chez Madame H dont nous pouvons penser qu'elles sont liées, au moins en partie, à la séparation de ses parents. Ces angoisses sont manifestes dans le protocole de Rorschach :

- Planche III : « Je dirais plus deux personnes... Et qu'y a eu de la dispute mais qu'ils sont rattachés quand même ».
- Planche VII : « Donc là je penserais plus à une personne qui est rattachée par quelque chose mais pas positif »
- L'argumentation du choix de la planche VII comme planche moins aimée : « Là, la forme qui prévient qu'il va y avoir des cassures, c'est pas positif »

- L'argumentation du choix de la planche IX comme planche maternelle : « Parce que y'a les roches qui ont fait souffrir quand elle est partie [...] Ben après le drame, elle a toujours été là ».

Des angoisses de séparation transparaissent aussi à travers ses verbalisations : « J'ai encore mes parents », dit-elle en présentant la composition de sa famille. Elle interprète aussi le comportement de son grand-père paternel avant son décès. Selon elle, il lui aurait serré la main pour lui dire : « Reste avec moi, laisse-moi pas partir tout seul. Jamais il m'avait pris la main aussi fort, il voulait pas partir tout seul ».

Pour Madame H « c'est presque sûr qu'y a un lien », entre le divorce de ses parents et le fait qu'elle n'ait pas évoqué ses difficultés conjugales, sans qu'elle parvienne à développer. Au sujet du passage à l'acte, Madame H exprime l'idée selon laquelle elle voulait mourir mais « je voulais pas les laisser avec leur père », dit-elle au sujet de ses enfants. Dans quelles mesures Madame H pouvait-elle projeter sur ses enfants son propre ressenti, ses propres angoisses de séparation, au moment du départ de sa mère ?

### Verbalisation du passage à l'acte

Le passage à l'acte de Madame H correspond à un meurtre "altruiste" dans la classification de J.P Resnick (1970). Elle présente les faits comme suit : « J'ai tenté de me donner la mort en voulant emmener mes enfants avec moi ». Lorsque je rencontre pour la première fois Madame H elle annonce spontanément : « J'ai aussi retourné l'arme contre moi » et lorsque je la questionne sur ce qui s'est passé, sa réponse est d'ordre factuel et non émotionnel : « La balle s'est enrayée dans le pistolet ».

Au sujet de sa situation, Madame H exprime le fait qu'elle ne voyait pas de solution : « Oui j'ai eu envie de le quitter mais pour aller où ? Chez mon père c'était à côté donc c'est comme si je faisais rien. Chez ma mère, son ami n'aimait pas trop les enfants et j'allais pas

enquiquiner ma sœur dans sa vie de famille ». Malgré le discours de Madame H il est peu probable qu'elle ait intériorisé sa famille sur un mode secure dans la mesure où faire appel à son père, sa mère ou sa sœur ne semblait pas possible et insuffisant pour répondre à ses angoisses et pour contenir ses affects dépressifs.

### L'idéalisation parentale

Madame H exprime une vision idéalisée de ses parents. Concernant le viol qu'elle a subi, elle décrit des changements de comportements, elle évitait de rencontrer son oncle, elle a redoublé deux classes en primaire et dit ne pas en vouloir à ses parents de n'avoir rien noté. Plusieurs éléments de son discours nous amènent à nous interroger sur la réelle ignorance de ce fait par ses parents. « Mon papa [sait] tout », la réponse évoquée à la planche 13 MF du TAT est-elle en lien avec ce viol subi et la réaction de son père : « Je dirais plutôt qu'il s'cache les yeux, qu'il veut pas voir » ou bien l'expression de l'interdit œdipien, ou les deux ? Du côté de sa mère, il est aussi difficile de ne pas s'interroger sur une réelle ignorance du viol que sa fille a subi (cf. hypothèse 3, indicateur 1). Ces éléments pourraient converger avec l'intériorisation d'un attachement insecure à ses parents.

### Clinique actuelle

Au moment où je rencontre Madame H, des affects dépressifs persistent malgré son traitement. Elle exprime notamment : « Y'a une partie de moi qui est partie avec elle », dans un mouvement d'identification projective. Quelle partie d'elle-même est morte en même temps que sa fille ? Les mauvaises parties de son Moi projetées sur sa fille ? Elle demande cependant à réduire sa peine de sûreté, laissant transparaître une pulsion de vie dont son fils semble être le catalyseur. Madame H évoque des éléments permettant de deviner qu'elle prend conscience de son fonctionnement psychique, notamment au moment du passage à

l'acte : « J'voyais pas de solution. Je voulais en parler mais quand il rentrait il avait bu... Je me suis fait mon propre piège ». Sur un plan inconscient, nous retrouvons cette idée. A la planche 9GF du TAT, Madame H projette une histoire où : « Faut qu'elles se mettent à l'abri pour pas être prises au piège ». Nous pouvons supposer que Madame H entend avoir eu un fonctionnement psychique qui l'a conduit à ce passage à l'acte sans pour autant élaborer au sujet des éléments de persécution qu'elle projette.

# **Etude de la situation clinique de Madame F**

## **(auteur d'infanticide)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame F dans le cadre de la recherche au Centre de Détention où elle est incarcérée pour le meurtre de son fils, alors âgé de 7 ans, que nous appellerons Antoine.

Madame F avait envoyé des courriers à son médecin généraliste, à son ex-conjoint avec qui elle avait rompu une semaine plus tôt et à sa meilleure amie « pour dire que j'avais mis fin à ma vie, ça devait être fait ». Madame F avait posté ces courriers en fin de semaine, de sorte que les destinataires aient l'information plusieurs jours après. Ces informations démontrent le caractère planifié de ce ou plutôt de ces passages à l'acte hétéro et autocentrés.

Madame F a tué son fils en début de week-end en lui administrant des somnifères qui lui avaient été prescrits à elle, puis en l'étouffant. Elle a tenté à plusieurs reprises, sur différents modes, de mettre fin à ses jours tout au long du week-end. D'après elle, c'est son médecin généraliste, en recevant son courrier en début de semaine suivante, qui aurait prévenu les pompiers. Ces derniers se seraient alors déplacés chez Madame F, constatant le décès de son fils et retrouvant Madame F inconsciente, suite à sa dernière tentative de suicide.

*Dans la mesure où Madame F est auteur du meurtre de son fils alors âgé de plus de trois ans, elle répond au critère permettant de l'inclure dans cette étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame F est une patiente que je reçois en consultation clinique depuis deux ans. Au moment de mon changement de poste, je lui propose de participer à ce travail de recherche, ce qu'elle accepte, ayant bien entendu le changement de cadre. Madame F présente des capacités intellectuelles normales, d'après les éléments de son dossier judiciaire. Tout au long de la passation des épreuves, Madame F se montre coopérante.

Madame F présente des difficultés à situer spontanément son passage à l'acte dans le temps : « Y'a deux-trois jours, je me souviens plus ». Madame F identifie ce même délai de deux-trois jours entre le passage à l'acte et « le jour où ils [les pompiers] m'ont trouvée ». En s'efforçant de rechercher, Madame F suppose son passage à l'acte un vendredi soir et l'arrivée des pompiers le mardi suivant. « J'ai du mal avec les dates ».

Un délai de deux ans et demi, trois ans sépare le passage à l'acte de Madame F de son jugement.

Madame F explique avoir rencontré un psychiatre aussitôt après son passage à l'acte, « parce que j'ai été internée et quinze jours après j'ai vu une psychologue et après j'ai continué à la voir » : « Ça retire de la culpabilité, surtout en Maison d'Arrêt ça a été bénéfique dans ce sens ». Lorsque je lui demande si elle peut préciser son propos, Madame F poursuit : « On se sent moins monstrueux... Un peu plus humanisé ». Madame F a été hospitalisée trois mois en psychiatrie : « Je me souviens juste que je savais pas où j'étais quand je me suis réveillée... Je vois une salle où j'étais mais c'est pas la salle où j'étais, c'est tout mélangé. C'est comme de savoir comment je suis arrivée à l'hôpital psychiatrique, je sais pas si c'est les pompiers ou les ambulanciers qui m'ont emmenée ».

Madame F avait déjà rencontré des psychologues avant son passage à l'acte : « J'avais une dépression et je voulais la soigner ». Elle dit avoir vu un premier professionnel trois ou quatre fois : « Il m'écoutait pas, j'avais l'impression qu'il dormait ». Elle a ensuite changé de psychologue et a consulté deux ou trois fois, dit-elle, un professionnel en libéral : « Fallait que je la paye et comme j'avais pas beaucoup d'argent, ça m'a découragée ».

Madame F n'avait jamais eu de consultation psychiatrique avant son hospitalisation d'office. Aujourd'hui, elle rencontre régulièrement un médecin psychiatre et suit le traitement suivant :

- Zyprexa (anti psychotique atypique)
- Anxiolytiques de manière ponctuelle

Sur le plan psychologique, Madame F me rencontre régulièrement depuis deux ans.

Madame F a eu une expertise psychologique avant son procès mais ne sait plus si elle a passé l'épreuve du Rorschach. Cet oubli pourrait-il traduire un trouble de sa représentation du temps ?

Après 25 minutes d'entretien, nous convenons d'une date ultérieure pour réaliser l'entretien semi-directif et les épreuves projectives.

## **II - Mise à l'épreuve des hypothèses.**

### **II.1- Première hypothèse.**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame F évoque un parcours de vie ponctué de violences et de carences, que ce soit avec ses parents, sa famille d'accueil ou les hommes qu'elle a connus.

Madame F évoque des négligences précoces graves la concernant, qu'elle associe à la maladie psychiatrique de sa mère. Son père s'est suicidé quand elle était âgée de sept ans, le motif du décès lui a été caché. Ces événements de vie constituent en soi des événements violents que nous analyserons davantage dans les hypothèses relatives aux relations entre Madame F et ses parents.

Madame F évoque un conjoint alcoolique avec qui « il y avait beaucoup de bagarres ». C'est avec cet homme qu'elle a eu un premier enfant, une fille que nous appellerons Julie, qui est décédée après quelques heures de vie. Madame F a eu un second enfant avec un homme avec qui elle n'a pas vécu. Elle a vécu, après la naissance de ce second enfant, Antoine, avec un homme qui la violentait : « C'était des coups, des menaces de mort, des violences verbales ». Madame F explique avoir repris contact avec le père biologique d'Antoine quand elle s'est séparé de l'homme avec qui elle vivait : « Avant, c'était pas possible parce que la



personne avec qui je vivais n'admettait pas... Comment il a dit... Ah oui, qu'il vienne mettre le bordel dans sa famille. J'ai trouvé ça culotté mais j'ai accepté, j'étais déjà un peu paumée ». Le commentaire « mais j'ai accepté », formulé par Madame F, interroge sur l'existence de traits masochistes dans son fonctionnement. Lorsque je l'invite à développer ce qu'elle entend par « un peu paumée », Madame F répond :

« Bah, j'étais déjà un petit peu parano quand même parce que je me sentais menacée mais il me battait et comme je savais qu'il connaissait des gens du show biz je me suis demandée s'il était en lien avec la personne qui m'a violée. Donc c'était par crainte pour échapper à des représailles »

Madame F exprime des traits paranoïaques dans son fonctionnement, dont elle semble être en partie consciente : « Bah, j'étais déjà un petit peu parano quand même parce que je me sentais menacée ». Elle cherche dans un premier temps à justifier le ressenti de menace par des facteurs externes : « Mais il me battait » et s'engage dans un discours clair sur le plan syntaxique mais très confus sur le plan sémantique : « Et comme je savais qu'il connaissait des gens du show biz je me suis demandée s'il était en lien avec la personne qui m'a violée. Donc c'était par crainte pour échapper à des représailles ». Alors que Madame F exprime de manière consciente des caractéristiques « parano » de son fonctionnement, elle semble exprimer dans la même phrase ce fonctionnement, inconsciemment. Aussi, je me demande dans quelle mesure Madame F tend à présenter son fonctionnement « un petit peu parano » pour étayer des traits de fonctionnement masochistes : « J'ai trouvé ça culotté mais j'ai accepté, j'étais déjà un peu pommée [« J'étais déjà un petit peu parano quand même »] ».

Madame F énonce spontanément un viol subi. Elle aurait vécu un premier viol par un homme qu'elle ne connaissait pas, dont elle dit que « c'était un artiste » et elle évoque « une tentative de viol » de manière confuse :

« Une fois, y'a eu une tentative mais peu de temps après c'est pour ça après je fais des liens, après y'a eu une tentative mais d'une autre personne alors après je sais pas si il voulait me violer. En tout cas, il m'a embrassée de force en me plaquant au sol, après la tentative de viol c'est peut-être mon imagination, je me suis débattue et il est parti, c'est pareil, quelqu'un que je connaissais absolument pas »

Madame F exprime elle-même des difficultés à distinguer ce qui relève du réel et ce qui relève d'une construction interne : « Le viol c'est peut-être mon imagination ». Il est toutefois intéressant de noter que malgré ce doute sur le réel du viol, le scénario est décrit : « Il m'a embrassée de force en me plaquant au sol ». Le récit de Madame F nous conduit à nous interroger sur le caractère réel ou fantasmatique des événements de vie présentés.

Lorsque je souligne à Madame F le fait qu'elle est dans des rapports violents avec les hommes, elle formule : « Pas tous quand même », dans une tentative de restauration narcissique et poursuit : « J'ai vécu avec des hommes qui n'étaient pas spécialement violents ». Le « spécialement » employé par Madame F conduit à s'interroger sur la violence de ces hommes, peut-être minimisée dans le discours de Madame F et convergeant avec l'idée de traits masochistes chez cette femme. Par ailleurs, ce même « spécialement » conduit à noter que Madame F a vécu mais n'est pas restée en couple avec ces hommes qui n'étaient pas « suffisamment spéciaux », « suffisamment spécialement violents ».

Madame F a été placée en famille d'accueil « vers un an, deux ans. En fait c'est un peu flou pour moi, on m'a pas raconté. Je pense être restée un peu avec ma grand-mère [...] quand le grand-père est mort la DDASS a refusé que ma grand-mère nous garde ». La grand-mère paternelle de Madame F aurait signalé des négligences graves entraînant une hospitalisation de Madame F qui serait ensuite aller vivre chez cette grand-mère. Agée de deux ans au plus, Madame F aurait été placée en famille d'accueil. Les négligences dont Madame F a été victime, les séparations à répétition dans un délai bref et à un âge précoce semblent pouvoir constituer les premières violences faites à Madame F. Le fait qu'elle annonce : « On m'a pas raconté » permet de poser l'hypothèse selon laquelle ces événements de vie à potentiel traumatiques n'ont pas pu être élaborés.

Madame F choisit le terme « tuteurs » pour désigner ce qui est plus communément appelé une famille d'accueil. Elle explique son choix : « Famille d'accueil ça a du mal à sortir parce que je trouve que c'est trop doux pour eux ». Madame F dit y avoir vécu des violences « de toutes sortes, des coups, des humiliations ». Plus tard elle précise : « Des coups, des baffes. Pour un verre cassé, une grande claque. Pour un mot à table, pareil ». Madame F décrit avoir aussi été victime de violences verbales et psychiques : « “Vous êtes bêtes”, vous êtes des traînées, ah oui : “vous êtes bêtes”, ça m'est toujours resté. ». Ces violences psychiques ne sont aujourd'hui pas élaborées comme nous l'indique le commentaire de Madame F : « Et il pouvait me le prouver parce que j'étais nulle à l'école ». Ce commentaire interroge sur la mise en route, tôt dans l'enfance, d'un fonctionnement pouvant être ponctué à l'âge adulte de traits masochistes. Une autre remarque de sa part converge avec cette idée : « Ils disaient [toujours la famille d'accueil] qu'ils méritaient une médaille pour tout ce qu'ils faisaient pour notre bien... Oh là là... Et je me suis posée la question de savoir si c'était pour notre bien et après on confond tout quand on est adulte. Disons que ça aide à accepter des choses qu'on devrait pas accepter en temps normal ». Les sœurs de Madame F, placées dans la même famille d'accueil, vivaient également ces violences.

Lorsque je demande à Madame F si elle a subi des violences sexuelles dans son enfance, elle annonce : « Oui, par un instituteur, c'était pas dans la famille d'accueil. C'est dingue quand même. C'est possible des vies comme ça, mais oui je l'ai vécu. Mais ça fait beaucoup quand même (rires) ». Madame F dit avoir parlé de ce viol « à une copine mais elle m'a pas crûe déjà et puis à l'âge de 11 ans j'en ai parlé dans la famille d'accueil ». Lorsque je la questionne au sujet de la réaction de la famille d'accueil, elle semble embarrassée : « Bah déjà un silence puis... Je me souviens plus trop. Franchement, je me souviens plus trop leur réaction ». La manière dont Madame F aborde ce viol questionne sur le caractère réel ou fantasmatique de la “relation sexuelle” qu'elle aurait eu avec cet instituteur. Sachant par

ailleurs que les faits dont elle dit avoir été victime se seraient déroulés peu de temps après le décès de son père. Dans quelle mesure cet instituteur pourrait-il faire figure d'image paternelle avec lequel Madame F projette une relation incestueuse ? Dans ce cas, il n'y aurait pas de distinction possible chez Madame F entre ce qui relève du réel et du monde fantasmatique.

Madame F évoque des violences vécues dans son enfance et dans sa vie adulte. Son discours est parfois confus au sujet de ces violences et les limites entre ce qui relève du réel et ce qui relève de la vie fantasmatique ne semblent pas intégrées.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

La notion même de famille semble compliquée pour Madame F, ce qui apparaît compréhensible au vu de son histoire. A la question : « Pouvez-vous me décrire la composition de votre famille, elle répond : « Laquelle ? ». Elle choisit, lorsque je l'y invite, d'inclure dans sa famille : « Ma grand-mère, ma tante, mes sœurs, mon père et ma mère ». La famille de Madame F, dans sa présentation, apparaît déstructurée : sa mère est malade, au sens psychiatrique, son père est décédé quand elle avait sept ans. Après avoir vécu quelques temps chez sa grand-mère paternelle, elle est placée en famille d'accueil où elle décrit des rapports violents, maltraitants entre la famille d'accueil et elle. Ses sœurs sont élevées dans la même famille d'accueil. A la fin de l'entretien, Madame F nous apprend qu'elle a un demi-frère, né de la même mère et qu'elle n'a pas été élevée avec lui. La présentation de sa famille est

relativement claire dans le discours de Madame F, c'est la structuration même de celle-ci qui apparaît chaotique.

Madame F n'évoque pas sa fille et son fils comme faisant partie de sa famille. Elle décrit sa famille de sa place de petite fille et non de sa place de mère. Le fait qu'elle se situe dans sa famille à cette place d'enfant, est-ce un élément dans son fonctionnement psychique qui se situerait en amont ou en aval de son passage à l'acte ? Il est intéressant de noter qu'elle fait un lapsus en voulant évoquer l'idée selon laquelle son fils savait que l'homme qui l'élevait n'était pas son père biologique. En effet, elle formule : « J'avais pas envie de le tromper sur sa paternité ». Ainsi, la place de son fils dans son psychisme et la relation entretenue avec lui apparaît floue. Il en est de même au sujet de sa fille, pour laquelle il est difficile de savoir quelle place elle occupait et occupe dans le psychisme de Madame F.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Dans son génosociogramme, il est intéressant de noter l'importance de la place accordée par Madame F à ses parents, qu'elle représente par un triangle et un cercle de taille beaucoup plus importante que sa génération ou celle de ses enfants. Madame F ne représente pas de conflit entre ses parents. Elle représente également l'union de sa mère, qui a donné naissance à son demi-frère, et celui-ci. Madame F considère cet homme « comme un frère » et annonce que c'est quelqu'un d'important pour elle, « mais c'est pas réciproque » : « Pour lui, ses sœurs, c'est les filles avec qui il a été élevé comme il était dans une autre famille

d'accueil ». Madame F représente le mariage de ses parents. Sa mère n'a pas été mariée à l'homme avec qui elle a eu un fils : « Non, ils étaient pas mariés. Des fois ma mère me racontait qu'elle allait le voir quand elle était enceinte de moi ». Toutefois, cela ne questionne pas Madame F sur sa filiation et son père biologique : « [Votre mère et cet homme avaient déjà une relation au moment où elle était enceinte de vous...] Déjà une relation ? Je sais pas et j'ai pas cherché à savoir non plus ».

Madame F représente spontanément sa génération et la génération antérieure mais concernant celle de ses enfants, elle répond à l'invitation que je lui propose. Cela converge avec son discours où elle n'évoque pas ses enfants comme faisant partie de sa famille.

La question de la place du père semble problématique dans le psychisme de Madame F dans la mesure où concernant sa propre génération, elle ne souhaite pas représenter les hommes avec qui elle a eu ses enfants : « Là, oui je vais les dessiner là... Mais j'y associerai pas d'homme parce que c'est mes enfants... Comment je peux faire ça c'est casse-tête... Et ça va être compliqué deux pères différents et, c'est surtout mes enfants qui ont compté, pas les hommes ». Nous pouvons souligner l'emploi du pronom possessif « mes » et l'absence de filiation paternelle des enfants qui interrogent sur la place des enfants dans le psychisme de Madame F, peut-être en lien avec son passage à l'acte.

Madame F ne représente pas les générations avant ses parents. De la famille de sa mère elle dit ne rien connaître, « parce que y'avait aucun contact ». Elle évoque de bons souvenirs avec sa grand-mère paternelle, qui semble constituer une figure d'attachement privilégiée : « De bons souvenirs parce qu'elle venait nous voir régulièrement, beaucoup d'amour entre elle et moi. Et moi, pour mes sœurs c'est parce que j'étais l'aînée, la première

qu'elle avait gardée ». Cette narration évoque l'image d'une figure féminine d'attachement autour de laquelle des rivalités au sein de la fratrie étaient en jeu. Madame F évoque cette femme de sorte qu'elle semble occuper des fonctions maternelles dans son psychisme. Elle évoque le surnom que lui donnait sa grand-mère « “ma cocotte ”, même à 20 ans, même après d'ailleurs » où l'emploi du possessif « ma » n'est pas sans rappeler l'expression « mes » utilisée par Madame F pour dénier la filiation paternelle de ses enfants. Madame F présente sa grand-mère dans une fonction nourricière : « Une grand-mère qui vous ramène du chocolat » et dans une fonction contenante: « J'étais bien chez eux ». Il est intéressant de noter, là encore, l'absence de figure masculine dans la mesure où Madame F exprime des souvenirs positifs mais peu précis, concernant son grand-père paternel. Le décès de celui-ci, autour de « la soixantaine », expliquerait cette absence.

Enfin, le géosociogramme de Madame F ne mentionne pas les décès, que ce soit celui de son père, de sa fille ou de son fils, et interroge ainsi sur la question de l'élaboration de ces deuils.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Aucune réponse projetée à l'épreuve projective du Rorschach par Madame F ne permet de conclure à la présence de traits paranoïaques.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Madame F n'utilise pas de pronom personnel qui entraîne une confusion à la planche 7GF du TAT. Toutefois, nous pouvons noter le scotome du poupon qui converge avec les interrogations soulevées précédemment au sujet de la place de ses enfants dans son psychisme.

L'étude de la situation clinique de Madame F met en évidence un vécu de violences et de carences dans son enfance et à l'âge adulte. Nous pouvons souligner l'interrogation issue des différents indicateurs, relative à la place occupée par les enfants de Madame F dans son psychisme : dans son discours elle ne les présente pas comme faisant partie de sa famille, leur représentation dans son génosociogramme répond à une invitation de l'interviewer, enfin il y a un scotome du poupon à la planche 7GF du TAT. Nous pouvons nous demander si ce fonctionnement existait avant le décès de sa fille, avant le décès de son fils ou bien s'il est l'expression de l'évitement des deuils successifs, qui ne semblent pas élaborés. Nous pouvons poser l'hypothèse d'un fonctionnement pré-existant à son passage à l'acte dans la mesure où elle semble revendiquer l'exclusion des pères de ses enfants de la question de la filiation. Elle ne représente pas de père pour ses enfants dans la réalisation du génosociogramme. Quelle place dans son psychisme pour des enfants sans père ? Nous pouvons supposer des enfants sans nom, sans reconnaissance de leur existence autre que par l'intermédiaire de leur mère.

La présentation de la famille de Madame F apparaît davantage chaotique en termes de structure que floue dans son discours. Toutefois, des éléments laissent entrevoir une absence



de limite entre les générations, le fait de parler de la paternité de son fils au lieu de sa filiation ou la place maternante occupée par la grand-mère paternelle de Madame F, illustrent cette idée (*indicateur 1 et 4*).

Madame F ne représente pas de violence ou maltraitance subie de la part de ses parents, ni de relation conflictuelle avec eux ou avec ses enfants. Il est intéressant de noter que dans son discours, Madame F n'évoque effectivement pas de violence mais évoque un vécu de carences précoces et de séparations traumatiques pouvant être synonymes de violences (*indicateur 2*). Aussi, Madame F ne représente pas les décès dans sa famille, que ce soit celui de son père, de sa fille ou de son fils, traduisant probablement la non élaboration de ces deuils. Aussi, si ces enfants sont absents de son discours et de ses représentations, ses parents prennent une place importante, comme l'illustre son génosociogramme. Cela semble révéler chez Madame F une grande immaturité affective, convergente avec les carences précoces décrites qui n'apparaissent pas élaborées.

Madame F évoque spontanément son demi-frère, à qui elle semble attachée, malgré la distance qu'il lui manifesterait. Quelle place Madame F attribue-t-elle à cet homme ? Dans la mesure où ses relations aux hommes sont ponctuées par l'abandon et la violence, nous pouvons nous demander si le fait qu'il ne la considère pas est à l'origine de l'attachement qu'elle manifeste à son égard, dans un mécanisme de fonctionnement présentant des traits masochistes.

La question de l'existence de traits paranoïaques chez Madame F est compliquée dans la mesure où son protocole de Rorschach ne semble pas mettre à jour ces procédés, toutefois, son discours questionne parfois sur le caractère réel ou fantasmé des scènes évoquées où elle est menacée ou victime.

**Il apparaît donc difficile de valider ou invalider l'hypothèse.** Madame F présente un vécu de violences non élaborées et des éléments indiquent une confusion des générations.

Toutefois, il est difficile de conclure à un télescopage des générations où l'enfant est perçu comme un mauvais objet persécuteur, tout comme il est difficile d'en exclure la possibilité.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame F évoque en premier lieu son père en évoquant son décès. Sa formulation met en exergue l'absence ressentie. Lorsque je lui demande qui est sa famille pour elle, elle répond : « Ma grand-mère, ma tante, mes sœurs, mon père et ma mère. Mon père est décédé quand j'étais très jeune ». Madame F avait 7 ans au moment de ce décès. Madame F annonce ne pas avoir de souvenir de visites de son père quand elle était chez ses grands-parents : « J'ai pas de souvenir... Je pense que oui parce qu'il venait nous voir dans la famille d'accueil donc une fois par semaine alors chez les grands-parents je pense que oui ». Madame F souligne encore son absence quand elle annonce : « Mon père travaillait en déplacement donc il était pas présent ». Cette annonce vient dans son discours comme pour excuser les négligences graves dont elle a été victime : elle indique que sa mère « me nourrissait pas, elle me lavait pas, elle me lingeait pas donc j'étais un peu à l'abandon ». C'est suite à cette évocation dont elle semble minimiser la gravité qu'elle poursuit : « Et mon père travaillait en déplacement donc il était pas présent ».

Aussi, au moment de qualifier la relation qu'elle avait, enfant, avec lui, Madame F exprime : « Un peu distante quand même parce que j'ai peu de souvenir enfin c'était pas un père très présent ». Le choix d'exprimer l'absence de son père par la négative : « pas très présent » à plusieurs reprises, pourrait traduire une impossibilité à élaborer son absence.

Madame F se souvient avec précision de l'annonce du décès de son père : « J'étais en train de préparer des crêpes », pouvant traduire le caractère traumatique de cette annonce. La cause du décès a été cachée à Madame F.

La cause annoncée était celle d'un accident de voiture. Madame F dit avoir trouvé une lettre « vers 12-13 ans » la conduisant à comprendre que son père s'était suicidé. Madame F dit ne pas se souvenir du contenu de la lettre et commente : « C'est drôle y'a des moments je me souviens pas pourtant c'est des choses importantes ou je dois essayer de les oublier et ça marche bien... ». Ce discours pourrait mettre en évidence des mécanismes de déni chez Madame F. Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que Madame F ne représente pas ce décès dans son géosociogramme, questionnant sur l'élaboration de ce deuil.

Madame F qualifie son père de « gentil et moi je sais que je l'aimais beaucoup donc il doit y avoir de bonnes raisons ». Elle évoque un souvenir où : « Une fois, il nous a, il m'a pris chez lui ». Le passage de « nous » à « m' » pourrait traduire des rivalités entre les filles de la génération de Madame F autour de leur père et la non élaboration aujourd'hui du conflit œdipien. Ainsi, Madame F pourrait projeter une relation incestuelle avec son père. Elle poursuit : « Quand il nous a ramenées à la famille d'accueil il nous a laissé des cadeaux, des petits suisses, une tirelire. Une fois reparti confisqués par la famille d'accueil. Et j'adore encore les petits suisses (*rit*) je rigole un peu hein parce que... ». Le père de Madame F semble occuper dans son psychisme la place du bon objet idéalisé face à la famille d'accueil

qui apparaît comme le mauvais objet. Le clivage ne semble pas pouvoir être dépassé. Le souvenir de la nature des objets transmis par son père semble converger avec l'idée d'une projection de relation incestuelle, en particulier les « petits [suisses] ». Cette proposition converge également avec le discours de Madame F quand elle annonce : « J'ai vécu si peu de choses avec [sous-entendu lui] ». Toutefois, cette référence peut traduire un mouvement beaucoup plus régressif, de l'ordre de l'oralité comme le suggère elle-même Madame F en comparant son goût actuel pour « les petits suisses » aux « madeleines de Proust ». Cette hypothèse serait alors convergente avec la « tirelire » offerte pouvant renvoyer à l'idée de contenance.

Quand Madame F évoque l'épisode où elle va chez son père, elle commente : « c'était sûrement autorisé par la DDASS », pouvant traduire l'expression d'une culpabilité par rapport à un rapproché œdipien.

Lorsque je demande à Madame F si elle connaît les raisons conscientes mises en avant par son père pour expliquer son suicide, elle rapporte des éléments obtenus par la DDASS qui ne convergent pas avec le discours de Madame F : « Apparemment il était alcoolique et pas mal désorienté, instable et... un portrait assez noir ». Cette présentation permet d'entendre le discours de Madame F au sujet de son père comme un discours idéalisé.

Madame F présente son père de manière idéalisée. La relation qu'elle avait avec lui dans son enfance semble caractérisée par l'absence de cet homme. Le deuil de son père, ainsi que son absence de son vivant ne semblent pas élaborés. Il est difficile de conclure quant à la nature de la relation projetée oscillant entre une relation de nature incestuelle dans le cadre d'une thématique œdipienne non structurante et une relation plus régressive de nature maternelle.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame F ne représente pas de symbole « ab » dans son géosociogramme. Cela converge avec son discours dans la mesure où les violences sexuelles dont elle aurait été victime se seraient déroulées en dehors du cercle familial, qu'il s'agisse de sa famille d'origine ou de sa famille d'accueil.

Il est intéressant de relever le discours de Madame F au cours de la réalisation de son géosociogramme. Elle annonce ressembler en partie à son père : « Physiquement, c'est à mon père... et peut-être à lui aussi en fait... parce que suicidaire ». L'hypothèse d'une identification à son père semble justifier mais probablement inconsciente jusqu'au moment du passage à l'acte dans la mesure où Madame F n'avait pas ce ressenti et argumente : « J'étais contente parce que j'avais été plus forte qu'eux... Que mon père parce que j'étais plus âgée que lui quand il s'est suicidé [Il avait quel âge quand il est mort ?] Lui 26 ans, et moi c'était 30 ans, quelques années en plus ». Le fait qu'elle mentionne : « J'étais contente parce que j'avais été plus forte qu'eux... » laisse deviner des affects dépressifs massifs présents avant le meurtre de son fils.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique***

*œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

L'analyse du protocole de Madame F révèle :

- Une absence Clob sur l'ensemble du protocole
- Une réponse KC', une réponse C, une réponse kobC et trois réponses CF. Il n'y a pas de réponse couleur aux planches IV et VI
- Une absence de référence au blanc sur l'ensemble du protocole
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 13% :  
$$[(1 \text{ Anat (p II)} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (p II)} + 0 \text{ Hd}) / 15] \times 100 = 13\%$$
- L'investissement objectal est de qualité moyenne : la banalité à la planche III est perçue mais la kinesthésie est associée à la couleur noire, ce qui montre l'importance de la dépression associée à l'identification féminine structurée. A la planche I, Madame F projette une kinesthésie : « deux femmes dos à dos », traduisant probablement l'opposition. A l'enquête de la planche VII, elle projette « deux lutins [...] ils sont en train de voler », à la planche VII, c'est « un animal accroché à la verticale », enfin à la planche IX il s'agit « de la fumée des... des comme quand on brûle du bois, ça dégage une grosse fumée ».
- Les contenus projetés sont le plus souvent mal symbolisés : beaucoup de réponses se basent sur la couleur ou de mauvaises formes. Une seule réponse Humaine entière apparaît à la planche III.
- Le protocole de Madame F comporte des contenus dévitalisés. Cela apparaît notamment à la planche II pour laquelle il est intéressant de noter le commentaire de Madame F : « C'est ce que j'ai dit la première fois que je l'ai vue alors il me reste l'idée ». Cette réponse de Madame F ne semble donc pas répondre à la consigne de

projection au présent mais présente l'avantage de mettre à jour des caractéristiques de son fonctionnement dans la période suivant son passage à l'acte. Pour cette planche, elle formule une réponse Anatomie et une réponse Sang permettant de souligner l'aspect dévitalisé de ses projections. De l'ensemble de son protocole il semble difficile d'évoquer une dévitalisation au niveau inter-planche, toutefois, quelque chose, peut-être davantage de l'ordre de la "décomposition" semble en jeu. Cela se caractérise notamment par la localisation de ses réponses. Alors qu'au début du protocole ses réponses sont globales ou issues de grands détails, la planche X est une succession de petits détails. Aussi la réponse à la planche IX semble traduire l'idée de dévitalisation : « Comme quand on brûle du bois, ça dégage une grosse fumée », et fait écho à la dernière tentative de suicide de Madame F au moment du meurtre de son fils dans la mesure où elle a voulu s'asphyxier au gaz.

Concernant les planches paternelles :

- La réponse donnée à la planche IV par Madame F est fondée sur la perception d'une mauvaise forme. Nous pouvons mettre en relation cette idée avec la description idéalisée que donne Madame F de son père. Cette planche est choisie comme planche moins aimée : « Une chauve-souris, c'est pas très beau », traduisant sans doute ses ressentis inconscients envers son père.
- La planche VI est en partie déterminée par l'estompage pouvant révéler une recherche de contenance et sa réponse au départ entière devient partielle ce qui interroge sur la qualité de l'imgo paternelle intériorisée.
- Madame F choisit pour planche paternelle la planche V : « Parce qu'il s'envole, il reste pas là ». Ainsi, le choix cette planche nous conduit à nous interroger sur une identification de Madame F à son père absent, puis décédé par suicide.



L'argumentation du choix de cette planche semble converger avec l'idée d'un deuil non élaboré de son père.

Le protocole de Madame F ne présente pas de kinesthésie aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

L'analyse du protocole de Madame F traduit des éléments d'anxiété. Les réponses projetées pour les planches paternelles semblent converger avec l'idée d'un père idéalisé sur le plan conscient mais dont la qualité de l'image intériorisée apparaît précaire. Aussi, des éléments laissent à penser que Madame F a pu s'identifier à cette image.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Le récit de Madame F à la planche 2 du TAT questionne sur son fonctionnement en terme d'accès à l'altérité, dans la mesure où Madame F n'évoque que la jeune femme au premier plan. Il semble exister une perte de distance entre l'épreuve et la réalité où Madame F ne semble pas avoir conscience d'être dans l'interprétation quand elle énonce : « C'est évident que c'est pas la même époque ». Madame F ne met pas en scène de conflit ou de rivalité entre les deux figures féminines dans la mesure où l'une d'entre elle n'est pas considérée, peut-être par projection, comme Madame F peut avoir le sentiment de ne pas avoir été considérée par ses parents, malgré un discours idéalisé ?

Son récit questionne aussi sur la notion de filiation : la jeune femme mise en scène est en « décalage », refuse dans un premier temps la sollicitation latente qui invite à la mise à l'épreuve de l'organisation œdipienne en niant une filiation possible entre les personnages : « Le champ des voisins » puis s'exclut de la scène : « C'est pas la même époque [Selon vous comment pourrait se terminer cette histoire ? Bah elle rentre chez elle et puis c'est tout ».

A la planche 6 GF, Madame F projette un « malentendu » entre les deux personnages. Madame F répond ici aux sollicitations latentes de la planche dans la mesure où elle met en scène l'homme en position de séduction de la jeune femme. Madame F semble mettre en scène l'interdit du désir en évoquant la réaction de la « femme [qui] a l'air surprise et pas très contente de voir le monsieur ».

Le récit de Madame F à la planche 13 MF semble traduire sa situation : « Y'a pas de fin après lui il est obligé de continuer à vivre ». Cette formulation laisse transparaître la souffrance de vivre ressentie par Madame F, cette vie étant présentée comme une contrainte. Lorsque je demande à Madame F comment cette histoire se termine, elle formule : « Il l'enterre et il fait les démarches qu'il faut », niant le vécu émotionnel de la perte.

**Les différents indicateurs tendent à invalider l'hypothèse posée** dans la situation de Madame F.

Madame F décrit son père « gentil et aimant » et évoque son absence dans son enfance. En parallèle, elle rapporte que le dossier de la DDASS décrit « son père alcoolique et pas mal désorienté ». L'analyse de son discours met en évidence une idéalisation de son père qu'elle décrit positivement alors que les indices relevés dans ses épreuves projectives révèlent

l'intériorisation d'une image paternelle précaire. Le *premier indicateur choisi pour mettre à l'épreuve l'hypothèse invalide cette hypothèse*. Les éléments recueillis questionnent sur la recherche potentielle chez Madame F de la figure paternelle intériorisée au vu de ses relations aux hommes décrits comme violents, alcooliques ou l'abandonnant. L'hypothèse d'une identification à l'objet paternel perdu est aussi envisageable au vu de ses tentatives de suicide. Nous pouvons aussi nous interroger sur une éventuelle projection de cette image paternelle chez son fils qui pourrait éclairer son passage à l'acte. Les liens entre les représentations que Madame F a de la relation à son père et de la relation à son fils semblent d'autant plus mis en question que Madame F tue son fils quand il a 7 ans, l'âge qu'elle avait quand son père est décédé. Dans quelle mesure pouvons-nous poser l'hypothèse d'une identification chez Madame F à l'objet paternel perdu, associé à une identification projective à son fils pour éclairer son passage à l'acte ? Aussi, quel impact a pu avoir le décès de son père chez Madame F qui, sur le plan de la construction identitaire, se situait probablement au stade œdipien ?

Dans son protocole de Rorschach, Madame F présente globalement des indices d'anxiété qui ne semblent pas particulièrement plus significatifs aux planches paternelles. Ce que révèle l'analyse de ces planches paternelles, c'est le décalage, ressenti aussi dans son discours, entre ses représentations conscientes de son père et ses représentations inconscientes où cet homme apparaît fragilisé et caractérisé par son absence. Ainsi, *le troisième indicateur choisi invalide l'hypothèse posée*.

*Le deuxième indicateur choisi invalide lui aussi l'hypothèse posée* dans la mesure où Madame F n'a pas représenté de symbole « ab » dans la réalisation de son génosociogramme.

Le dernier indicateur choisi pour mettre à l'épreuve l'hypothèse pose la question de l'altérité chez Madame F, tout comme la nature des kinesthésies projetées dans son protocole de Rorschach. Toutefois, il est difficile de conclure quant à la nature de la relation projetée

avec les figures masculines : alors qu'elle semble être ressentie de nature incestuelle à la planche 6GF, aucune relation n'est perçue à la planche 2, ce qui *ne nous permet pas de conclure concernant cet indicateur*.

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame F présente sa mère « malade, malade psychiatrique ». Elle décrit des négligences graves dont elle a fait l'objet précocement : « Elle me nourrissait pas, elle me langeait pas donc j'étais un peu à l'abandon [...] ». C'est ma grand-mère qui est venue un jour et qui a vu mon état catastrophique. Elle m'a dit que je suis passée à l'hôpital tellement j'avais des carences ». Madame F établit un lien de causalité entre la maladie de sa mère et les négligences vécues sans remettre sa mère en question. La relation entre Madame F et sa mère est de nature destructrice au sens premier du terme, précocement dans son histoire, en termes de vie, d'existence, de place.

Madame F n'a pas élaboré ce vécu infantile au regard de la justification de l'absence de lien qu'elle a avec sa mère aujourd'hui : « J'ai pas de nouvelle depuis [son incarcération] et je pense qu'elle aurait peur donc j'ai peur de lui faire peur donc je vais pas l'embarrasser avec ma présence ». Madame F tente d'anticiper les réactions de sa mère par projection : « J'ai peur qu'elle ait peur » et considère sa présence auprès d'elle comme un embarras, probablement ressenti quand elle était bébé. Madame F emploie deux fois dans sa phrase le terme « donc » comme pour donner de la force à ses projections.

L'incapacité de Madame F à remettre sa mère en question transparaît aussi dans la réponse qu'elle formule lorsque je lui demande si elle rencontrait sa mère régulièrement : « Je la voyais régulièrement, elle venait nous voir dans la famille d'accueil. A un moment la famille d'accueil a dit que ça nous perturbait donc ils ont fait arrêter les visites. On était sûrement triste quand elle partait, ça devait les déranger ». Madame F n'envisage pas que les visites de sa mère aient pu la « perturber » autrement que dans la séparation et décrit sa famille d'accueil comme mauvais objet.

« Même après avoir appris qu'elle est malade psychiatrique, je voulais pas y croire mais elle devait venir nous voir quand elle était au mieux ». Cette expression peut traduire une forme de déni partiel de la maladie de sa mère mais aussi la répression d'affects négatifs ressentis envers elle puisque si elle n'était pas perçue comme malade par Madame F, comment entendre le placement si ce n'est comme un abandon, et quel sens donner aux négligences vécues ? Il est intéressant de noter le souvenir de Madame F : « J'aimais bien sa trousse de maquillage ». Nous pouvons envisager ce maquillage comme une symbolisation de la féminité mais aussi comme l'expression de ce qui figure à l'extérieur, de ce qui est perçu par l'environnement sans qu'il reflète nécessairement le monde interne. Dans ce cas s'agirait-il de maquiller sa mère, sa maladie, et de vouloir percevoir d'elle une image autre, différente de qui elle est ou s'agirait-il, pour elle-même, d'envisager de donner à voir des émotions différentes de celles ressenties ?

Enfin, un autre élément de son discours confirmant une absence d'élaboration de ses ressentis envers sa mère se traduit lorsque Madame F raconte : « Elle ramenait des cadeaux, des tricots mais plus pour ma petite sœur parce qu'apparemment, c'était sa préférée donc pour elle. Tant mieux parce que je les trouvais pas beaux ». Ici, Madame F ne questionne pas le comportement de sa mère dans la relation qu'elle avait avec sa petite sœur. Madame F ne souhaite pas « embarrasser » (embrasser ?) sa mère.

La relation entre Madame F et sa mère est d'emblée destructrice au vu des négligences graves dont elle a été victime. Madame F n'a pas intériorisé cette femme en place de mère, plusieurs éléments de son discours nous l'indiquent :

- Madame F annonce : « Je pense qu'elle avait conscience d'être une mère », plutôt que : « Elle avait conscience d'être [ma mère] »
- « Une fois on est allé boire un café, avec Antoine et je sais plus pourquoi elle a dit : "Non, faut pas faire ça", elle voulait faire son rôle de mère ». Madame F projette le désir de sa mère d'être en cette position mais vis-à-vis de son petit-fils (le fils de Madame F) et non vis-à-vis d'elle, laissant transparaître peut-être plus qu'une confusion des générations, l'absence, le déni d'une génération, la sienne.
- « Et elle avait acheté des couches pour Antoine... » semble traduire la projection d'une tentative de réparation de sa relation précoce à sa mère puisqu'elle avait indiqué concernant la relation entre sa mère et elle: « Elle me langeait pas »

Dans ce cadre, nous pouvons nous demander quel impact a pu avoir chez Madame F le comportement de sa mère envers son fils puisqu'elle semble avoir perçu une relation positive entre sa mère et lui, relation dont elle aurait été exclue initialement et dont elle s'est peut-être exclue elle-même par la suite, faute de place. Pouvons-nous envisager une rivalité sous-jacente entre Madame F et son fils envers l'objet d'amour maternel ? Si oui, dans quelle mesure cela permettrait d'éclairer le passage à l'acte de Madame F ?

Madame F décrit sa mère « un petit peu petite fille, quelqu'un qu'on doit protéger, pas l'image d'une femme forte ». Nous pouvons ici nous demander si c'est sa mère ou elle-même dont il est question puisque l'image que Madame F donne à voir au cours de notre entretien est celle d'une petite fille. Une confusion des places générationnelles est perceptible en ce sens : Madame F semble se présenter dans une position parentale vis-à-vis de sa mère tout en s'identifiant à cette image, de manière moins consciente.

Enfin, Madame F évoque rapidement : « C'est dommage qu'elle soit malade... », sans développer et restaure aussitôt la relation projetée en complétant : « Mais un rapport assez complice malgré tout... ». Derrière « tout » peut-être faut-il entendre au-delà de la maladie de sa mère, les négligences vécues et les séparations répétées.

Madame F présente sa mère de manière idéalisée tout en laissant transparaître des affects inélaborables à son égard et une confusion de leurs places. Dans ce contexte, nous pouvons nous interroger sur la qualité des modèles identificatoires maternels présents dans l'environnement de Madame F.

Aussi, dans quelle mesure pouvons-nous envisager une corrélation entre ses tentatives de suicide et la relation à sa mère ? Pouvons-nous poser l'hypothèse d'une introjection des pulsions de l'ordre de la haine, de mort que Madame F aurait pu ressentir envers sa mère ?

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Dans son géosociogramme, Madame F ne représente aucun conflit avec sa mère. Nous pouvons envisager cet élément comme un élément convergent avec le discours idéalisé de Madame F lorsqu'elle évoque sa mère.

Lorsque je demande à Madame F à quelles personnes importantes de son environnement familial passé et actuel elle pense ressembler, elle répond : « Ah bah là maintenant je dirais à ma mère mais elle a tué personne elle, mais avec les cachets que je prends ». Cela nous confirme l'existence chez Madame F d'une identification à sa mère. Au



moment de notre rencontre, elle formule ce lien entre sa mère et elle sans élaboration. Peut-être pouvons-nous supposer que ce procédé psychique existait en amont du meurtre de son fils et nous interroger sur la nature de la relation entre ce procédé psychique et le passage à l'acte.

Le commentaire apporté par Madame F au sujet de sa mère : « Ma mère elle a tué personne elle », n'est pas sans questionner. Certes, il semble renforcer le processus d'idéalisation existant chez Madame F mais au-delà sa mention même questionne : Et si sa mère avait tué quelqu'un ? Et si sa mère l'avait tuée ? Il semble difficile d'évaluer si ce commentaire serait le produit de son passage à l'acte où dans un mouvement d'identification Madame F se serait projetée en tant que victime, ou bien si cette expression met à jour, au travers d'un procédé de dénégation, le meurtre symbolique dont Madame F a pu se vivre victime au vu des carences et négligences graves vécues.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame F révèle :

- Une absence Clob sur l'ensemble du protocole
- Il n'y a pas de réponse couleur aux planches VII et IX
- Une absence de référence au blanc sur l'ensemble du protocole
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 13% :

$$[(1 \text{ Anat (p II)} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (p II)} + 0 \text{ Hd}) / 15] \times 100 = 13\%$$

- L'investissement objectal est de qualité moyenne. Toutefois, une tendance K apparaît à la planche VII grâce à la réponse donnée à l'enquête : « Et les petits bras ils sont en train de voler ».
- Les contenus projetés sont le plus souvent mal symbolisés.
- Le protocole de Madame F comporte des contenus dévitalisés.

Concernant les planches maternelles :

- A la planche VII, Madame F projette une réponse humaine irréaliste puis partielle. Elle projette « deux lutins », pouvant renvoyer à un positionnement régressif pré-génital.
- A la planche IX, la réponse formulée par Madame F semble mettre en avant une relation toxique, nocive à sa mère : « Un peu de la fumée des... des comme quand on brûle de bois ça dégage une grosse fumée » mais aussi une dimension masochiste d'agressivité subie. Cette réponse à l'épreuve de Rorschach est la seule indicatrice d'un trait, d'un positionnement ou d'une identification masochiste en termes d'agressivité passive subie. Cet aspect peut, me semble-t-il, largement être suggéré par ailleurs par l'histoire de vie de Madame F. A cette planche, Madame F débute sa réponse par la formulation d'une autocritique : « Y'en a qui vous raconte des grandes histoires ? Là il représente pas grand-chose pour moi ». Nous pouvons poser l'hypothèse d'un renversement de la pulsion en son contraire qui serait convergent avec l'idée selon laquelle Madame F pourrait embarrasser sa mère. Nous pouvons supposer, chez Madame F, l'existence de mécanismes de culpabilisation, en lien avec son histoire précoce.
- Madame F choisit la planche II pour planche maternelle et confirme l'intériorisation d'une imago maternelle fragile : « Les lutins... C'est une enfant quoi [Votre mère ?] Oui ».

Ce protocole nous permet de confirmer l'intériorisation chez Madame F d'une imago maternelle fragile, mais aussi toxique. Contrairement au discours idéalisé tenu par Madame F, son protocole de Rorschach tend à mettre en avant l'idée d'une relation destructrice.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

A la planche 5 du TAT, Madame F semble projeter des désirs inconscients. Elle évoque la recherche de l'objet d'amour perdu : « C'est une femme qui cherche son enfant, elle l'appelle, elle fait toutes les pièces de l'appartement, elle est partie à sa recherche et si vous voulez une fin elle le retrouve dans une pièce tôt ou tard ». Dans son récit, il est difficile d'entendre quelle est la place de Madame F. La mise en scène correspond-elle à la recherche de l'objet d'amour maternelle ou s'agit-il d'un désir de retrouver son fils ? Enfin, ces deux images sont-elles bien distinctes dans le psychisme de Madame F et ne s'agit-il pas pour Madame F du même objet ?

La planche 7GF semble mettre en évidence une absence d'élaboration de la séparation dans la mesure où elle projette : « Et y'a pas de fin parce que je vois pas de fin ». La relation met en scène la mère et la fille dans une non relation : « Une maman qui fait la lecture bah à sa fille et sa fille n'est pas très attentive... ». Dans quelle mesure pouvons-nous envisager ici que la mère mise en scène soit Madame F et la fille sa mère puisque c'est cette place que Madame F semble lui attribuer dans son discours ?

La rupture dans la phrase : « Bah à sa fille » semble renvoyer à des éléments non symbolisés chez Madame F au sujet de la filiation.

Enfin, dans la réponse donnée à cette planche, le poupon n'est pas évoqué.

A la planche 9GF, Madame F met en scène une rivalité entre les deux figures féminines. Sa formulation est sur le ton de la victimisation : « Ça se termine mal évidemment parce que c'est bien sa maîtresse ». Toutefois, Madame F semble parvenir à se dégager de ce procédé : « Après, elle va lui faire une scène de ménage ». Nous pouvons noter que le pronom « lui » ne permet pas d'emblée de savoir de qui il s'agit.

Madame F évoque sa mère à la fois comme « une enfant », à la fois comme quelqu'un à qui elle s'identifie. Dans la dynamique de l'entretien, Madame F annonce spontanément les carences et négligences graves vécues, qu'elle associe à la maladie psychiatrique de sa mère, dans une relation de cause à effet. Ensuite, dans son discours conscient, Madame F décrit sa mère en des termes idéalisés. *Ces éléments invalident l'hypothèse au regard du premier indicateur retenu.* Toutefois, l'épreuve du Rorschach révèle, au contraire, l'intériorisation d'une imago maternelle fragile et toxique (*indicateur 3*) et valide l'hypothèse. Son génosociogramme (*indicateur 2*) ne permet pas de valider l'hypothèse posée. Enfin, les récits formulés au TAT ne permettent pas de valider l'hypothèse.

**Au vu des analyses des réponses à travers les quatre indicateurs choisis pour mettre à l'épreuve l'hypothèse, nous ne pouvons pas conclure.**

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

**Indicateur** : *Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame F avait 24 ans au moment de sa première grossesse. Elle a alors donné naissance à une petite fille qui est décédée à huit heures de vie. Elle évoque le vécu de ce décès : « A son décès, j'ai beaucoup souffert, j'ai mis longtemps à m'en remettre, c'était un choc, j'avais pas prévu ça ». Sa fille serait décédée d'une infection liée au streptocoque B, contractée par Madame F pendant sa grossesse. Dans le discours de Madame F transparaît l'absence de contenance ressentie dans cette épreuve, voire un sentiment d'abandon : « L'infirmière est venue et avant elle m'avait dit qu'elle allait être transportée à [*cite une ville avec une maternité de niveau III*] et après elle est venue me dire c'est fini, elle est décédée. Elle est même pas rentrée, elle m'a dit ça et elle a refermé la porte... C'était vite fait, bien fait... J'ai trouvé ça rude ».

Lorsque je demande à Madame F comment elle imaginait sa fille pendant sa grossesse, dans un mouvement défensif elle répond : « Comment je l'imaginais... je vois vraiment pas... », puis elle parvient à mettre en mots : « Ou blonde mais elle est venue brune, blonde aux yeux bleus mais elle est venue brune aux yeux bruns ». Madame F associe sur cette représentation en terme d'identification projective : « Parce que moi j'étais blonde aux yeux bleus ». Contrairement à sa tendance initiale à ne pas évoquer d'enfant imaginaire pour cette grossesse, Madame F avait imaginé cet enfant de manière sensible : « Je l'imaginais avec pas

de cheveu ou des cheveux fins ». Il est intéressant de noter que Madame F parvient à nous présenter sa construction imaginaire des traits physiques de sa fille, ce qui n'est pas le cas pour son tempérament : « Je sais pas j'arrive pas à mettre de tempérament sur un bébé donc je pensais pas voir le caractère d'un enfant dans ses premiers mois ». Nous pouvons nous demander s'il existe un lien entre l'intériorisation de cette idée et le vécu infantile de Madame F.

Madame F explique avoir accouché prématurément : « Elle est arrivée un mois avant ». Elle décrit ce qui semble être une menace d'accouchement prématuré à l'origine de cette prématurité. Madame F, dans un premier temps, évoque sa surprise : « Pourquoi je sais pas [...] j'avais une vie hyper saine », puis note en évoquant sa vie conjugale : « Ça marchait pas trop d'ailleurs. Il buvait. Il y avait beaucoup de bagarres entre nous par rapport à l'alcool donc ça, ça pouvait causer du stress par contre ». Madame F le formule elle-même : les conflits conjugaux, probablement associés à une absence de contenance de son conjoint, peuvent en partie expliquer la prématurité de cet accouchement.

Madame F décrit ses ressentis successifs vis-à-vis de ce décès en termes de sidération, de colère. Madame F exprime un sentiment de culpabilité : « Et plus tard, la culpabilité parce que je vous avais raconté l'histoire du sac que j'ai porté et qui a déclenché les contractions. Après je me dis que j'aurais pas accouché aussi tôt si j'avais pas porté le sac et si je n'avais pas accouché aussi tôt tout ça ne serait peut-être jamais arrivé ». Cette culpabilité et ce deuil ne sont pas élaborés comme le démontre la projection qu'elle établit de ses propres ressentis de culpabilité sur le père de sa fille. Elle associe l'infection qu'elle avait contracté au fait que son conjoint ait des aventures avec d'autres femmes alors que sur le plan somatique cette hypothèse ne tient pas.

Quatre ans après, d'une autre relation, Madame F a donné naissance à un garçon : « Je me suis séparée de lui bien avant d'accoucher dans les tous débuts de la grossesse mais ça m'arrangeait bien ». Madame F, n'ayant pas élaboré sa propre culpabilité qu'elle projette sur le père de sa fille pour donner du sens à son décès, dans un mécanisme d'angoisse de répétition, vit seule sa seconde grossesse : « [De crainte que cela se répète, la séparation avec le père d'Antoine vous arrangeait, c'est ça ?] Oui, oui. ». Au sujet de son fils, Madame F annonce : « Je voulais qu'il ressemble à son père parce que je le trouvais plus beau que moi et c'est ce qui est arrivé et c'est mieux qu'un garçon ressemble à un homme. Moi je voulais qu'il ait les yeux bleus mais c'était vert. Ce que je voulais c'était un enfant tendre, doux et affectueux ».

Madame F annonce que l'enfant réel répondait à ses projections et ajoute : « En plus il était très nerveux ». Lorsque je l'invite à préciser cette notion, elle complète : « Sa sœur, je l'avais prise sur mes genoux, elle avait sourit, elle était très douce elle. Antoine a pleuré quand je l'ai mis sur mes genoux, il avait déjà un bon petit caractère, je lui ai même dit : “ Ouh, t'es pas content” ». Le pronom « elle » utilisé pour annoncer : « Elle était très douce elle » indique la projection réalisée par Madame F sur son fils à savoir qu'il ne répond pas à ses attentes au moins sur le plan inconscient dans la mesure où elle affirme par ailleurs qu'il était : « tendre, doux et affectueux », mais il pourrait s'agir ici d'une réponse allant dans le sens d'un biais de désirabilité sociale. Aussi, elle compare son fils à sa fille idéalisée et décédée. Elle raconte avoir perçu chez son fils le fait qu'il ne soit pas content d'être sur ses genoux. Il s'agit sans doute d'une projection de Madame F.

Dans la description physique de l'enfant imaginaire des ambivalences semblent se révéler. Madame F annonce qu'elle souhaitait que son fils ressemble à son père mais imaginait par ailleurs qu'il aurait les yeux de la même couleur qu'elle.

Madame F annonce qu'à sa naissance, Antoine ressemblait à l'enfant qu'elle avait imaginé. : « Bah oui forcément parce que je voulais qu'il ressemble à son père et c'était ça, il était tout mignon ».

Madame F décrit son fils avant son passage à l'acte : « Hyperactif, ça, c'est certain... Mais très sensible, il pleurait devant les dessins animés. Il était généreux aussi. Quand il passait devant un clochard il me disait : "Le Monsieur il va avoir froid à dormir dehors"... Il était aussi perturbé par ma situation, par ce qui s'est passé avec la personne qui m'a maltraitée. Il me disait des fois : "Maman, ça va pas dans mon cerveau, ça va pas dans ma tête" ». Antoine avait été témoin des scènes de maltraitance dont Madame F était victime, selon elle : « Il était tout petit, il avait que quelques mois et tout le climat autour il le ressentait, c'était pesant ». Bien qu'il semble évident que le contexte de vie de Madame F était non structurant (pour son enfant comme pour elle), il me semble difficile dans ce discours de faire la part de ce qui pouvait appartenir au vécu, aux ressentis de l'enfant et ce qui pourrait être de l'ordre de projections de la part de Madame F.

Madame F annonce qu'Antoine savait que l'homme avec qui sa mère et lui vivaient n'était pas son père biologique. A ce sujet, Madame F réalise un lapsus intéressant quant à la nature du lien projeté : « Oui, je lui ai dit tout petit. J'avais pas envie de le tromper sur sa paternité ». Madame F emploie le terme « paternité » pour « filiation » pouvant laisser entendre la projection d'une relation incestueuse avec son fils.

Madame F semble ambivalente quant à la paternité de son fils. Elle annonce que l'homme qui a reconnu son fils n'est pas le père biologique de l'enfant mais l'homme avec qui elle vivait et par ailleurs elle dit : « Pendant longtemps, deux ans, deux ans et demi, son papa, c'était la personne avec qui je vivais malgré que je lui dise le nom, le prénom de son père, il était attaché à cette personne ». A partir de son discours, il devient difficile de savoir quel homme, pour Madame F est le père de cet enfant. Ainsi, peut-être que la personne qui se



trompe quant à la paternité de cet enfant n'est autre que Madame F elle-même, à un niveau inconscient. Aussi, quand elle évoque l'attachement de son fils envers l'homme avec qui elle vivait, un sentiment de menace semble associé à cet attachement : « Malgré que [...], il était attaché à cette personne ». Ainsi, dans quelle mesure Madame F projette-t-elle, dans un mécanisme d'identification projective, la relation qu'elle avait avec son père et des éléments relatifs à sa filiation sur le lien existant entre son fils et son conjoint ? Rappelons que la mère de Madame F fréquentait, pendant la grossesse qui donnera naissance à Madame F, l'homme qui sera le père de son quatrième enfant.

Concernant la période juste avant le passage à l'acte, Madame F évoque le souvenir d'une image avec son fils : « Sur le chemin de l'école il neigeait et il faisait froid. Il prenait ma main, il me la réchauffait et je faisais pareil. Et, il me collait en disant : “ Maman, il fait froid”. C'était vraiment mignon ». Ce récit où son enfant apparaît « coll[é] » à elle dans un contexte de froideur pouvant renvoyer à des affects dépressifs n'est pas sans faire écho à son passage à l'acte. Ce récit semble aussi révéler des désirs inconscients de Madame F vis-à-vis de son fils : « Il prenait ma main, il me la réchauffait », où celui-ci pouvait avoir une fonction réparatrice des traumatismes passés.

Enfin, il est intéressant de noter l'importance accordée par Madame F aux yeux de ses enfants lorsqu'elle les décrits. Ne pouvons-nous pas y voir là la recherche d'une reconnaissance ? Dans le discours de Madame F, ses enfants apparaissent idéalisés. Le deuil de sa fille n'est pas élaboré. Au sujet de son fils, elle ne décrit pas de modification dans la représentation qu'elle avait de lui avant son passage à l'acte. **Ainsi, l'hypothèse posée est invalidée.**

## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame F.**

### Une identification à des parents défaillants idéalisés

Madame F s'identifie à ses parents, elle énonce consciemment le fait qu'elle leur ressemble. Son discours à leur sujet est idéalisé malgré les faits concrets qu'elle rapporte où elle apparaît négligée, abandonnée. Lorsque je lui demande si, avant son passage à l'acte, elle s'identifiait déjà à eux, au niveau conscient, elle répond : « Non justement... J'étais contente parce que j'avais été plus forte qu'eux... ». Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure les passages à l'acte de Madame F s'inscrivent dans un conflit de loyauté ? A. Ancelin Schützenberger (1993) décrit ce concept mais évoque aussi « le syndrome d'anniversaire ». A ce sujet, il ne nous échappe pas que Madame F a tué son fils quand il avait 7 ans, âge qu'elle-même avait quand son propre père s'est suicidé.

### Une absence de relation triangulaire

Plusieurs éléments recueillis auprès de Madame F questionnent quant à sa possibilité de considérer une relation triangulaire. Tout d'abord, Madame F évoque ses enfants sans filiation paternelle. Dans ses productions projectives au TAT, elle ne considère pas la relation triangulaire présentée à la planche 2 et n'évoque pas le poupon à la planche 7GF.

Madame F annonce en évoquant son fils : « J'avais que lui ». Cela souligne d'une part la non élaboration du deuil de sa fille puisqu'elle poursuit : « Mais c'était pas le premier enfant que j'ai eu » mais aussi l'absence de ressource extérieure perçue.

### Des deuils non élaborés

Qu'il s'agisse des décès de son père, de sa fille ou de son fils, aucun d'entre eux n'a pu être symbolisé. Chaque décès apparaît renforcer la perte précédente. A chacune de ses pertes semble être associée une culpabilité qui n'est pas élaborée.

### Passage(s) à l'acte

Il semble important de noter que les passages à l'acte de Madame F surviennent la semaine suivant la rupture avec son conjoint. Nous pouvons nous demander ce que cette rupture a pu réactiver chez elle en termes de séparation, d'objet perdu, et dans quelle mesure son ressenti à ce moment éclaire en partie son geste ?

Nous pouvons noter que le traitement médicamenteux dont bénéficie aujourd'hui Madame F semble avoir des répercussions sur son fonctionnement psychique. En effet, à l'épreuve du Rorschach, elle ne verbalise pas une projection présente à la planche II mais évoque le souvenir des réponses qu'elle avait donné lorsqu'elle avait passé l'épreuve suite au passage à l'acte. Ces réponses apparaissent d'un autre registre que celles données sur l'ensemble du reste de l'épreuve, constituées de projections présentes. Les éléments qui constituent le coefficient d'angoisse existentielle chez Madame F ne sont présents que dans les réponses apportées à cette planche (Anat et Sang).

Lorsque je demande à Madame F les raisons de son incarcération elle annonce : « Ah oui, c'est simple y'a pas... Donc bah les raisons c'est que j'ai tué mon fils voilà ». Lorsque je demande à Madame F si ce sont les mots qu'elle utiliserait, elle ajoute : « Moi je dirais plus que j'ai voulu me suicider et que j'ai entraîné mon fils dans la mort ». Il s'agirait là d'un meurtre "altruiste" dans la classification de J.P Resnick (1970). Lorsque je souligne auprès de Madame F qu'elle est en vie, elle ajoute : « Ça, j'arrive pas à me l'expliquer et je culpabilise beaucoup d'être encore en vie, d'avoir réussi à lui donner la mort et pas à moi. Je me

demande si j'ai manqué de courage, je me pose la question. J'ai vraiment essayé, j'ai pas fait semblant ». Ainsi, sa culpabilité semble porter non pas sur le meurtre de son fils mais sur le fait qu'elle soit en vie. Plus loin lorsqu'elle évoque le décès de sa fille, elle associe au sujet du meurtre de son fils : « Après d'ailleurs je me demande si pour Antoine c'est pas une raison, j'avais toujours peur de le perdre et j'ai toujours eu peur de le perdre vu la douleur que j'avais vécue ». Ainsi, elle formule un lien entre le meurtre de son fils et la non élaboration du deuil de sa fille, et présente son passage à l'acte dans le cadre d'une identification à l'objet perdu. L'angoisse de séparation était chez elle tellement insoutenable que le meurtre suivi du suicide permettait peut-être à un niveau fantasmatique le rétablissement d'une fusion-réunion définitive.

#### Clinique actuelle

La réponse donnée pour conclure le récit de la planche 13 MF pourrait représenter la clinique actuelle de Madame F : « Y'a pas de fin après lui il est obligé de continuer à vivre et puis... [Et ?] Il l'enterre et il fait les démarches qu'il faut ».

Madame F respecte le cadre de recherche de la rencontre jusqu'à la toute fin de l'entretien où elle m'annonce spontanément : « J'ai réfléchi à notre dernier entretien et j'avais toujours peur de perdre mon fils. En mourant tous les deux, on aurait été collé. On se serait séparé ensemble ». Cette verbalisation peut être en lien avec une identification aux objets perdus.

« On se serait séparé ensemble » : Dans le cadre du transfert dans la relation clinique, quelle interprétation donner à cette verbalisation au moment où se joue la séparation réelle entre elle et son thérapeute ?

# **Etude de la situation clinique de Madame B**

## **(auteur d'infanticide)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame B au sein du Centre de Détention où elle est incarcérée suite au meurtre de son enfant âgé de trois ans. Lorsque j'expose à Madame B le cadre de notre rencontre en lui indiquant que je connais, via l'administration pénitentiaire, le motif de son incarcération, elle conteste le terme de « meurtre » que j'emploie. Elle semble ne pas envisager son passage à l'acte en ces termes, elle explique que « c'est plus profond..., c'est toucher le fond ». Elle précise qu'elle avait fait appel à l'extérieur, afin d'être aidée, mais qu'elle avait alors eu le sentiment de ne pas être entendue : « Les gens, ils vous écoutent pas, c'était comme si je n'ex-istais pas ». Madame B semble alors annoncer une partie de sa problématique associée à l'ex-térieur, au groupe social et culturel dans lequel elle vivait au moment du passage à l'acte.

En effet, Madame B est africaine, elle a rencontré son mari, français, dans son pays d'origine lorsque celui-ci y était en mission pour son travail. Elle annonce l'avoir suivi lorsque sa mission professionnelle s'est achevée. Arrivée en France, le couple a eu un fils.

Le fils de Madame B était placé au moment du meurtre. Elle explique ce placement dans le cadre d'un épisode où elle aurait accompagné son mari au travail, laissant seul l'enfant

de trois mois au domicile. Elle aurait alors eu un contrôle d'alcoolémie routière positif. Les gendarmes lui auraient demandé de les suivre au commissariat. Madame B annonçant que son fils était seul à la maison, cela aurait engendré le déplacement des services sociaux et le placement de l'enfant. Madame B ajoute que son fils serait resté seul 10 à 20 minutes, le temps du trajet, et qu'elle ne savait pas qu'elle ne devait pas laisser son enfant seul. En pleurant, elle dit : « Comment on est maman... Je sais pas, dans mon pays ou ici, je sais pas ». Cette verbalisation d'une absence de modèle identificatoire maternel questionne d'emblée sur la relation que Madame B a pu avoir avec sa propre mère. A cet instant de notre échange, il me semble que c'est cette absence que Madame B pleure.

Lorsque j'interroge Madame B sur la durée du placement, elle associe le prolongement de celui-ci à des ruptures et retours en couple avec son conjoint. Madame B est parfois, comme c'est le cas ici, floue dans son discours. Elle explique que lorsque le couple était séparé, son mari pouvait avoir la garde de l'enfant mais qu'elle, vivant en foyer, ne pouvait pas y prétendre. Ainsi, elle voyait son enfant un week-end sur deux et n'en a jamais eu la garde depuis le placement initial de celui-ci à l'âge de trois mois.

*Dans la mesure où Madame B est auteur du meurtre de son fils alors âgé de trois ans, elle répond au critère permettant de l'inclure dans cette étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame B a déjà bénéficié de suivis psychologiques, « en Maison d'Arrêt et avant aussi, mais avant c'était plus psychiatrie ». Madame B aurait bénéficié de suivis psychiatriques en Centre Médico-Psychologique et m'informe avoir été à l'origine d'hospitalisations libres parce qu'elle se sentait déprimée. Madame B pense avoir été hospitalisée trois ou quatre fois dans ce cadre, suite au placement de son fils.

Actuellement, Madame B n'a pas de suivi psychologique. Elle vient d'être transférée au sein du Centre de Détention où je la rencontre et a émis une demande de suivi pour lequel elle attend une disponibilité d'un de mes collègues. En attendant, elle rencontre régulièrement un infirmier de secteur psychiatrique.

Madame B bénéficie toujours d'un suivi psychiatrique : « J'ai pas beaucoup de chose ici, parce que là où j'étais avant, à (nomme la ville où se situe la Maison d'Arrêt où elle était incarcérée), j'avais un traitement de schizophrène, avec une injection tous les quinze jours ». Aujourd'hui, Madame B prendrait trois Atarax (anxiolytique) et six Xanax (dont la molécule est l'Alprazolam : anxiolytique ou sevrage alcoolique) par jour. Madame B a fait trois tentatives de suicide depuis son incarcération : une par voie médicamenteuse et deux par pendaison. Ces tentatives de suicide à répétition interrogent sur une inscription de ces passages à l'acte dans un contexte dépressif ou mélancolique.

Madame B a déjà passé l'épreuve du Rorschach au moment de son expertise en lien avec le jugement.

Concernant la date du passage à l'acte, Madame B commente : « Je l'ai toujours chassée de ma tête, donc je l'ai plus ». Peut-être pouvons-nous imaginer chez Madame B une

tentative de déni d'une réalité trop douloureuse. Elle se souvient qu'il s'agit du même jour de la semaine que le jour de naissance de son fils. Madame B a été jugée deux ans après son passage à l'acte.

Après quarante minutes d'entretien, Madame B consent à remplir le formulaire de consentement éclairé malgré quelques résistances. Madame B s'interroge sur le caractère sain de la démarche. Elle m'explique alors que selon elle, ce n'est « pas bien » de parler de choses aussi dramatiques. Dans quelle mesure cette interrogation s'inscrit dans la culture de Madame B ? Je lui expose à nouveau les objectifs de ma démarche, elle s'accorde alors à ce que nous fixions une date pour nous rencontrer.



## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1 - Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame B a rencontré son mari dans son pays d'origine, en Afrique. Elle associe son mariage avec cet homme au sentiment d'être « heureuse, oui, parce que je me suis mariée ». Le mari de Madame B devait revenir en France puisque sa mission à l'étranger était terminée, Madame B est venue avec lui. Madame B énonce des violences de la part de son mari à compter du jour où leur fils a été placé : « Mon ex-mari... Il me faisait la misère, il me battait [...] En Afrique, il était jamais violent [...] Quand mon fils a été placé, il est devenu violent ». Il semblerait que son mari exerçait également des violences psychiques sur elle, sa violence se serait manifestée à des moments où Madame B voulait sortir de la maison : « Quand j'étais pas chez lui, il devient fou ». D'après Madame B, son mari n'avait pas demandé la garde de leur fils mais refusait que Madame B en soit responsable. Elle explique cette situation par le fait que son mari refusait que son fils puisse être en contact avec d'autres hommes que Madame B aurait pu fréquenter : « Il me faisait du chantage que mon fils va pas appeler un autre homme tonton ».

Nous pouvons aussi noter, concernant l'environnement de Madame B au moment du passage à l'acte, que le fait même d'émigrer en France, a constitué pour elle une violence

psychique : « Quand je suis arrivée en France, j'étais pas préparée parce que y'a eu un déracinement ».

Concernant son histoire familiale, Madame B dit ne pas avoir vécu de violences auparavant. Sans doute pouvons-nous entendre cette réponse uniquement au sujet de violences physiques. Madame B répond par la négative à cette question mais évoque des situations où elle était, très certainement, en souffrance liée à des violences psychiques :

- « Au village, on m'insultait toujours de fille bâtard parce que mon père nous a pas élevées. En France, je porte son nom mais chez moi je ne me faisais pas appeler avec son nom ». Madame B vivait dans un environnement tel qu'elle avait renoncé à une partie de son identité, à son nom.
- Lorsque je demande à Madame B de décrire la composition de sa famille, elle répond : « C'est ça aussi qui m'a fait souffrir parce que ma mère, elle nous a pas élevées. Quand j'étais gamine, à Noël, j'allais l'attendre dans la rue [...] A Noël, des fois elle venait, des fois elle venait pas, on savait jamais avant ». Ces verbalisations laissent deviner qu'il ne s'agissait pas seulement de carences affectives dans le psychisme de Madame B mais bien de véritables violences. J'explicité cette idée dans le développement suivant, en lien avec le premier indicateur choisi pour mettre à l'épreuve notre hypothèse.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Afin de mettre à l'épreuve cette hypothèse, il est convenu, sur un plan méthodologique, de traiter la réponse à la question suivante : « Est-ce que vous pouvez me décrire la composition de votre famille ? ». Nous allons étudier la réponse verbale et le comportement de Madame B face à cette interrogation dans la mesure où il me semble que Madame B met en scène un processus prototypique de son fonctionnement psychique permettant d'éclairer son passage à l'acte. Sa réponse est la suivante : « C'est ça aussi qui m'a fait souffrir parce que ma mère, elle nous a pas élevées. Quand j'étais gamine, à Noël, j'allais l'attendre dans la rue. Ça m'a rattrapée, quand j'ai vu mon fils... Et quand je veux chercher un visage souriant je vois que au foyer d'accueil, un visage triste ».

Tout d'abord, Madame B évoque l'absence de sa mère ou plutôt le caractère imprévisible de sa présence ou de son absence. Cette situation pourrait renvoyer à la notion de permanence de l'objet chez le jeune enfant et éclairer l'absence d'une intériorisation d'un sentiment de sécurité chez Madame B. Nous pourrions nous interroger sur le caractère permanent ou non que revêt la mort dans le psychisme de Madame B, que ce soit celle de son fils ou celle qu'elle a tenté à plusieurs reprises de se donner.

Ensuite, « Ça », ce qui l'a « rattrapée, quand [elle a] vu [son]fils » reste indéfini dans son discours. Quelle association fait Madame B entre la relation qui existait entre sa mère et elle et celle qui existait entre son fils et elle ? Ces deux relations étaient-elles bien distinctes dans le psychisme de Madame B ? La suite de sa réponse laisse entrevoir une réponse négative à cette question puisqu'elle formule : « Et quand je veux chercher un visage souriant

je vois que au foyer d'accueil, un visage triste ». Nous pouvons nous demander si elle parle de son fils ou d'elle-même. Le choix même du terme rattraper (re-attraper) exprime bien le fait que quelque chose de déjà vécu se re-joue. Ainsi, peut-être pouvons nous poser l'hypothèse selon laquelle Madame B aurait recherché à maîtriser cette notion de présence-absence dans la relation avec son fils puisqu'elle avait souffert de cette problématique dans la relation à sa mère et que le placement de son fils pouvait réactiver ces ressentis traumatiques. Aussi l'abandon de son fils s'inscrivait déjà dans une dynamique de répétition intergénérationnelle puisque son enfant avait été placé comme elle avait été abandonnée par sa mère. Elle aurait dans un mécanisme inconscient de répétition et de télescopage des générations répété avec son fils, la relation qu'elle avait avec sa mère et cette relation étant insupportable du fait de son caractère imprévisible nous pouvons nous demander si Madame B n'a pas voulu y mettre un terme. La mort de son fils ne semble pour autant pas intégrée comme quelque chose de permanent dans la mesure où elle reste aujourd'hui inélaborable. En effet, à la fin de la réalisation du géosociogramme, Madame B énonce en pleurant : « Mon fils je veux le voir » et évoque ainsi son fils au présent.

Après cette évocation, des affects dépressifs débordent. Madame B pleure et se lève de sa chaise. Elle demande une pause dans l'entretien. Cette demande me questionne, dans le cadre du contre-transfert sur ma propre permanence. A la relecture de notre échange, nous pouvons noter que cette problématique était annoncée d'emblée. Madame B a débuté la rencontre ainsi : « Bonjour. Moi je croyais que c'était hier qu'on se voyait... [*Ah bon*]... Oui parce que votre collègue m'a dit que vous étiez pas là le mercredi ». Ainsi Madame B aurait cherché à connaître mes jours de présence, questionnant ma permanence.

Madame B revient donc en entretien après une pause. Elle revient avec un album de photographies qui va lui apporter un étayage dans la présentation des membres de sa famille. Ce support peut apparaître comme un objet transitionnel de par la fonction même qu'assure

une photographie en termes de permanence et interroge sur le rapport entre les percepts et les affects. Une absence d'élaboration autour de la permanence des objets pourrait expliquer une prévalence des percepts.

Enfin, Madame B parvient à se restaurer en se référant à des éléments archaïques : « C'est ma grand-mère qui m'allaitait, je me rappelle ». Toutefois, ces mécanismes et la fonction transitionnelle assurée par les photographies ne tiennent pas dans le temps puisqu'à la fin de la réalisation du génosociogramme, Madame B crie :

« Les autres je m'en fous, je m'en fous, je m'en fous de tous, je m'en fous de tous, je m'en fous... [*Pourquoi avez-vous une photo de votre grand-mère ?*]... Ma grand-mère, je l'ai parce qu'elle a bon cœur... J'ai peur depuis que je suis ici, j'ai peur... [*De quoi ou de qui avez-vous peur ?*]... Je sais pas, je sais pas... je veux plus faire ce truc, s'il vous plaît Madame... je m'en fous des autres, y'a que mon fils... les photos je m'en fous aussi, mon fils... je veux le voir... je veux le voir... je veux le voir...».

Ici, la demande de Madame B peut être entendue comme la non élaboration du deuil de son fils.

Concernant sa famille, Madame B nous apprend, sur l'ensemble de notre entretien, qu'elle a été « éduquée » par ses grands-parents maternels : « C'est ma grand-mère qui m'allaitait, je me rappelle [...] Son dernier fils, mon oncle, il est un mois plus âgé et ma mère travaillait ». Il est intéressant de souligner le signifiant “éduquer” qu'elle choisit pour définir sa relation avec ses grands-parents alors qu'au sujet de sa mère, comme de son père elle choisit le signifiant “élever” : « Mon père nous a pas élevées », « Ma mère, elle nous a pas élevées ». Il s'agit peut-être d'entendre le signifiant au sens de « porter vers le haut » (Larousse, 2005). Dans ce cas, dans quelle mesure Madame B associe-t-elle le « toucher le fond », qu'elle évoque au cours de notre première rencontre pour définir son passage à l'acte, et le fait que ses parents ne l'aient pas « porter vers le haut » (Larousse, 2005) ?

En s'appuyant sur ses photographies, Madame B nous apprend qu'elle est l'aînée de sa fratrie. Sa sœur et elle auraient été élevées chez sa grand-mère maternelle puis sa sœur serait partie chez une cousine. La fratrie de Madame B se compose de six enfants. Madame B est donc l'aînée et a une sœur, plus jeune, née de la même union. Madame B a une sœur, née d'une deuxième union de sa mère. Elle a deux frères nés d'une troisième union. Enfin, Madame B a un frère né de l'union actuelle de sa mère. Cette présentation dessine le morcellement de la famille.

Vers ses 13 ans, Madame B est allée vivre avec sa mère « pour que [elle] garde [s]on petit frère ». Elle explique avoir rencontré son père l'année de ses « 14 ans », « mais lui il nous connaît pas » dit-elle.

Enfin, Madame B finit par présenter son fils sur une photographie. Madame B précise qu'il s'agit d'une photographie prise le jour du placement de l'enfant. Elle explique avoir une bande autour du poignet, « parce que je me suis coupée sous la douche, c'est le jour où on me l'a pris ».

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Dans la réalisation du génosociogramme, Madame B ne représente aucune maltraitance. Cependant, il faut noter que le génosociogramme de Madame B représente exclusivement, dans son contenu manifeste, son fils vivant. Ce projectif souligne le déni de la

réalité de la mort de son fils ainsi que l'impossibilité de Madame B à projeter du lien. Cette impossibilité à projeter du lien semble refléter la réalité des relations entre Madame B et les membres de sa famille et pourrait constituer en soi une forme de maltraitance subie. Quant à la notion de projection de conflit, le meurtre même de son fils ne peut-il pas être entendu, dans cette situation clinique, comme la projection d'un conflit intrapsychique sur cet enfant ? Les données recueillies tendent donc à valider l'hypothèse posée.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

L'ensemble de l'épreuve est vécue de manière menaçante par Madame B. Elle ne choisit aucune planche pour planche préférée argumentant : « Elles sont toutes horribles [...] Aucune... C'est des dessins qui font peur ».

Madame B projette dans sa réalisation du Rorschach des menaces extérieures : « C'est des formes comme les dessins qui font peur... » (planche II), « Ah là, ça, j'ai vu ça dans un des cauchemars, je vois ça, un monstre, un monstre géant » (planche IV), « Attends, je vois deux trucs là, on dirait deux bestioles, deux monstres » (planche VII). Nous pouvons nous demander si le refus à la planche V est associé ou non à la projection d'une menace extérieure, d'autant que ce refus intervient après une réponse cotée FClob. Madame B peut aussi projeter des intentions malveillantes au testeur : « Oh là, là, pourquoi vous montrez des formes qui flippent comme ça Madame ? » (Planche VIII). Nous pouvons aussi nous

demander si la réponse à l'enquête apportée à la planche VI : « C'est comme ici des manteaux en fourrure » renvoie à un besoin de protection.

L'ensemble de ces éléments nous permettent d'énoncer l'existence de traits paranoïaques chez Madame B, à l'épreuve de Rorschach.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Dans le récit de Madame B à la planche 7GF du TAT, il y a un scotome de la figure maternelle empêchant un mouvement d'identification de la fille à la mère. Il n'y a pas d'utilisation confuse des pronoms personnels dans la mesure où Madame B ne traite pas l'ensemble des personnes représentées. Nous pouvons aussi confirmer la non élaboration du deuil de son fils dans la mesure où le temps de latence face à la présentation de cette planche est long (25 secondes) et Madame B annonce, en utilisant le présent : « Des fois, je berce mon fils » puis pleure à la fin de son récit.

**Pour conclure, les différents indicateurs étudiés tendent à valider l'hypothèse posée.**

Le protocole de Rorschach de Madame B révèle clairement l'existence de traits paranoïaques dans son fonctionnement psychique. *Le deuxième indicateur choisi pour mettre à l'épreuve notre hypothèse la valide donc.* Aussi, nous pouvons noter au vu du premier indicateur choisi que Madame B parvient difficilement à mettre en relation les membres de sa



famille entre eux, la structuration même de la famille pouvant expliquer ces difficultés. Madame B présente sa famille en terme d'absence et dans son discours la place de sa mère, celle de son fils et la sienne ne semblent pas distinctes. *Ce premier indicateur valide donc l'hypothèse posée.* Enfin, *le troisième indicateur* évoqué conclut à une absence de relations projetées qui pourrait constituer en soi une forme de maltraitance subie et *valide donc également l'hypothèse.* Pour finir, *le quatrième indicateur ne permet pas de conclure* dans la mesure où il n'y a pas de confusion dans le discours de Madame B mais cela s'explique en partie par le scotome de l'image maternelle.

Nous pouvons supposer que Madame B a vécu l'absence de son père et surtout l'imprévisibilité de la présence de sa mère comme une véritable violence. Il semblerait que dans le cadre d'une répétition intergénérationnelle, en termes d'abandon, et dans une dynamique de télescopage des générations, où la place de sa mère, celle de son fils et la sienne sont confuses, que Madame B ait associé la relation à sa mère à celle qu'elle avait avec son fils. Ainsi, son passage à l'acte pourrait s'inscrire dans un cadre où son fils aurait été vécu comme un mauvais objet persécuteur, imprévisible en termes de présence/absence, venant réactiver le traumatisme initial. Ce meurtre était peut-être dans le psychisme de Madame B une recherche de maîtrise de la relation, une tentative désespérée de retenir son fils, ou sa mère.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame B décrit son père en des termes négatifs. Elle insiste sur le fait que cet homme ne soit pas intervenu dans son éducation (ou élévation ?). Madame B évoque l'alcoolisme de son père : « Lui aussi, il boit beaucoup ». Le « aussi » verbalisé par Madame B interroge sur une possible identification à cet homme. Madame B évoque la rencontre de son père, à l'âge de 14 ans. D'abord, elle explique : « J'ai demandé à le voir mais lui il nous connaît pas, on n'est pas ses enfants. Il garde un extrait d'acte de naissance, c'est tout. Même si c'est fait, plus rien alors... ». Plus tard dans l'entretien, elle présente cette rencontre différemment : « Ma mère m'a envoyée chez lui mais pour moi c'était trop tard ». Dans un premier temps Madame B exprime son désir de rencontrer son père et désigne celui-ci responsable de l'absence de relation entre eux, puis dans un mécanisme de projection, elle réprime son désir en projetant que c'est sa mère qui souhaitait une rencontre père-fille et se positionne comme acteur de la non relation avec son père. Ce procédé peut laisser deviner la souffrance de Madame B qui ne pouvant supporter la passivité : « Il nous connaît pas », se

projette alors sur un pôle plus actif : « Pour moi, c'était trop tard ». Ce processus psychique pourrait éclairer en partie le passage à l'acte de Madame B.

La verbalisation de Madame B : « On n'est [nait] pas ses enfants » interroge sur la construction identitaire de Madame B. Elle associe d'ailleurs son existence à « l'extrait d'acte de naissance », convergeant avec la prévalence des percepts dans le fonctionnement psychique de Madame B mais questionnant aussi sur un processus de dévitalisation, la naissance de l'enfant devenant un papier administratif.

Enfin, Madame B associe le nom de son père aux insultes dont elle a fait l'objet dans son enfance. « En France, je porte son nom mais chez moi je ne me faisais pas appeler avec son nom ». L'absence du nom du père dans l'enfance de Madame B souligne l'absence du tiers et interroge sur la notion d'altérité chez Madame B.

Le fait que Madame B porte le nom de son père en France, alors qu'elle y avait renoncé dans son pays d'origine pourrait laisser entrevoir la projection d'une relation de nature incestuelle avec lui ou peut-être pourrait-il être question de lutte contre la perte de la cohésion de soi, sur un plan identitaire.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le génosociogramme de Madame B est "vide". Ce projectif converge avec le questionnement autour des notions d'identité et d'altérité chez Madame B.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

L'analyse du protocole de Madame B révèle :

- Une réponse Clob (planche II), une réponse FClob (planche IV) et une réponse ClobF (planche VII). Il est intéressant de noter, dans une dynamique inter-planche, que la réponse FClob à la planche IV : « Ah là, ça j'ai vu ça dans mes cauchemars, je vois ça, un monstre, un monstre géant » est suivie à la planche V d'un refus. Il existe à la planche IV une dimension anxiogène de la projection. Il peut s'agir d'angoisses de castration liées à des questions d'identification sexuelle ou d'angoisses face à l'acceptation impossible de l'agressivité suscitée par cette planche. La situation clinique de Madame B laisse entrevoir une plus forte probabilité à l'expression de la deuxième interprétation proposée, à savoir des angoisses face à une acceptation impossible de l'agressivité que pourrait suggérer chez elle cette planche, dans la mesure où sur l'ensemble de son protocole le féminin et le contenant ne sont pas symbolisés, laissant entrevoir un fonctionnement limite. Il n'y a pas de réponse Clob à la planche VI.
- 1 C' (planche I)/ 2 C (planche II et X). Il n'y a pas de projection C ou C' aux planches IV et VI.
- Une absence de référence au blanc sur les planches IV et VI.

- Un coefficient d'angoisse existentielle de 23% :

$$[(3 \text{ Anat (pVII, VIII, IX)} + 0 \text{ Sex} + \text{à Sang} + 0 \text{ Hd}) / 13] \times 100 = 23\%$$

- L'investissement objectal est instable : le temps de latence à la présentation de la planche III est relativement long (30''). La banalité est perçue à la planche III sur le ton du conflit : « Deux personnes qui luttent pour quelque chose ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette « lutte » pourrait être anxiogène pour Madame B. Certes, ce n'est pas explicite dans l'énoncé qu'elle formule, néanmoins, nous pouvons noter, dans une dynamique inter-planche que cette réponse succède à une réponse Clob et précède une réponse FClob à la planche IV puis un refus à la planche V. A l'enquête, il n'y a pas de dégageant vis-à-vis du conflit projeté : « C'est des personnes qui veulent le même truc, qui posent la main sur le même truc ». Le protocole de Madame B ne révèle aucune autre kinesthésie pure que celle formulée à la planche III, seule une réponse kan apparaît à la planche X, réitérant le thème énoncé à la planche III : « Pourquoi ils ont la main posée sur ce truc là ? ». Madame B choisit cette planche III pour se représenter : « Là je vois c'est ce qui s'est passé pour mon fils avec la justice : poser la main sur un truc qui intéresse deux personnes ». La distance entre l'épreuve projective et la réalité de Madame B tend à disparaître dans cette formulation pouvant laisser transparaître un fonctionnement ponctué par une porosité des limites. Aussi, le discours de Madame B tend à présenter son fils de manière dévitalisée : « un truc » semble alors le désigner. Aussi, lorsque Madame B évoque ce « truc qui intéresse deux personnes », nous interrogeant sur l'identité de ces deux personnes. Il pourrait peut-être s'agir de la justice, personnifiée, et elle-même ? De son mari et elle-même ? De sa mère et elle-même ? De sa mère et sa grand-mère ? De ses parents ? De sa fratrie ? Dans ces situations ce que désigne le « truc » apparaît

flou, porteur de conflit sans être défini : était-ce cette place que le fils de Madame B occupait dans son psychisme ?

- Les contenus projetés sont mal symbolisés : l'estompage, la couleur et les réponses Clob jouent un rôle majeur dans les projections de Madame B. Les contenus projetés sont le plus souvent des abstractions ou des réponses anatomiques. Les abstractions projetées peuvent nous interroger sur des traits de fonctionnement en faux self. Seulement trois banalités sont perçues sur l'ensemble du protocole. Madame B ne projette qu'une réponse humaine : « deux personnes » (planche III) et une réponse animale : « deux animaux » (planche VIII). Enfin, la nomination couleur à la planche X, réponse fréquente dans des fonctionnements schizophrènes, traduit l'absence d'élaboration dans le fonctionnement psychique de Madame B.
- Sans pouvoir noter de réel processus de dévitalisation dans le psychisme de Madame B, les réponses projetées semblent déjà dévitalisées en soi. La réponse à l'enquête de la planche VI peut éclairer cette idée : « Quand j'étais enfant, des fois quand ils enlèvent la peau des bêtes, ils l'étalent sur le sol, c'est comme ici des manteaux en fourrure, c'est une peau qui est étalée ». Ici, Madame B part du présupposé que la « bête » est morte et ne l'évoque pas. Madame B projette une seule réponse humaine et une seule réponse animale sur 13 réponses. Elle projette trois réponses anatomiques : « les radios » (planche VII), « comme un crâne, comme un cerveau » (planche VIII), « on dirait dans la tête de quelqu'un » (planche IX). Une seule fois dans son protocole sa réponse est déterminée par une forme de bonne qualité : « deux animaux » (planche VIII) mais cette projection ne tient pas dans le temps puisque, pour cette même planche, elle énonce suite à cette proposition la réponse anatomique citée auparavant.

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV éveille chez Madame B des affects anxiogènes. Elle projette « un monstre, un monstre géant ». Il est intéressant de noter les commentaires de Madame B à l'enquête : « C'est un truc que j'ai commencé à voir, disons quand j'ai changé de continent, avant de perdre mon fils ». Nous pouvons supposer que les événements de vie de Madame B : son mariage, sa grossesse, le fait de quitter sa terre natale, sa langue maternelle, le fait qu'elle donne naissance à un garçon aient pu réactiver des conflits œdipiens. Madame B précise que des cauchemars au sujet de ce « monstre » auraient commencé à son arrivée en France, spontanément elle commente : « Avant de perdre mon fils ». Dans son psychisme quel lien pourrait établir Madame B entre ce « monstre », le placement de son fils, son passage à l'acte ?
- La planche VI suscite chez Madame B une réponse formulée en des termes flous : « Un truc africain », puis elle précise au moment de l'enquête : « Une peau qui est étalée ». Il est intéressant de noter que Madame B associe sa réponse à « des manteaux en fourrure », pouvant renvoyer à une image de contenance, de chaleur, de protection mais aussi à l'objet transitionnel de par la texture, d'ailleurs sa réponse est en partie déterminée par l'estompage. Cette verbalisation pourrait révéler une imago paternelle différente de celle décrite dans son discours conscient, peut-être pourrait-il s'agir de l'expression d'un Idéal ?
- Madame B refuse de choisir une planche pouvant représenter son père : « Non parce que c'est comme un étranger ». Nous pouvons ici noter la précaution verbale employée par Madame B puisqu'elle ne dit pas que son père est un étranger, elle dit : « c'est comme », pouvant renvoyer à l'ambivalence de ses affects à son égard.

Le protocole de Madame B ne présente pas de kinesthésie aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Les indicateurs étudiés dans le protocole de Rorschach de Madame B mettent en évidence des éléments d'anxiété, des traits phobiques. L'analyse des réponses projetées aux planches paternelles semblent mettre en évidence l'existence d'un conflit intrapsychique entre un père idéalisé sur le plan inconscient et la réalité de son absence, dans la mesure où son discours conscient et ses éprouvés inconscients ne convergent pas. Dans quelle mesure ce conflit pourrait être lié à son passage à l'acte ? Madame B a-t-elle pu projeter ce conflit sur la relation à son fils ?

Il me semble intéressant de noter que le signifiant « truc » se répète dans le protocole de Rorschach de Madame B. Ce terme qui par définition désigne : « Quelque chose ou quelqu'un dont on ne sait pas le nom ou dont le nom ne vient pas tout de suite à l'esprit » (Larousse, 2005) pourrait révéler un mécanisme de refoulement, tout en notant qu'il pourrait aussi s'agir d'un manque de vocabulaire de Madame B qui ne s'exprime pas dans sa langue maternelle. Toutefois ce « truc » apparaît à :

- L'enquête à la planche I : « Je sais pas quand on voit la forme de Batman ou Dracula... C'est un *truc* comme ça, ça ressemble à une chauve-souris ».
- L'enquête à la planche II : « C'est des personnes qui veulent le même *truc*, qui posent la main sur le même *truc* ».
- L'enquête à la planche III : « C'est un *truc* que j'ai commencé à voir, disons quand j'ai changé de continent, avant de perdre mon fils ».
- Planche VI : « Ça ... ça peut ressembler à un *truc* africain, je sais pas... ».
- Planche VII : « Attends, je vois deux *trucs* là, on dirait deux bestioles, deux monstres ».



- L'enquête à la planche VIII : « C'est la forme d'un cerveau, d'un crane, d'un cerveau. C'est à la télé quand ils passent des radios, j'ai vu des *trucs* comme ça à la télé ».
- Planche X : « Pourquoi ils ont la main posée sur ce *truc* là ? »

Nous pouvons donc noter qu'un « truc » se répète dans le discours de Madame B, peut-être comme « Ça » (S. Freud, 1923) se répète dans sa vie ?

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.***

Dans la réponse projetée à la planche 2 du TAT, Madame B catégorise les “figurants” par genre : humain et animal mais ne reconnaît pas de triangulation œdipienne. Madame B s'attache à décrire le percept et ne répond donc pas à la consigne. Nous pouvons nous demander s'il s'agit là de l'expression d'un imaginaire pauvre, de résistances ou d'une persévérance dans la consigne précédente (au protocole de Rorschach). Dans sa description de la planche Madame B commente : « Je sais pas ce que ça veut dire un homme qui tend la main, je sais pas ce que ça veut dire ». Nous pouvons ici imaginer que Madame B évoque la relation à son père.

Aux planches 6 GF et 13 MF du TAT, Madame B ne projette pas de relation entre les personnages. A la planche 6GF, elle ne projette pas de différenciation des générations.

Ces récits permettent d'envisager chez Madame B un fonctionnement limite dans la mesure où il semblerait, en termes de construction de l'identité, qu'elle ait accès à une identité non sexuée dans la mesure où il n'y a ni reconnaissance de triangulation lorsque celle-ci est

sollicitée de manière latente, ni différenciation des générations. Madame B ne décrit pas l'homme en des termes négatifs, ce qui domine dans ses récits, c'est l'absence de relation entre les personnages.

**Les différents indicateurs utilisés tendent à invalider l'hypothèse posée.** Madame B semblent ancrée dans des questions identitaires où le rapport même à son nom de famille n'est pas clair, il est d'ailleurs intéressant de noter qu'une lettre seulement diffère entre son nom et son prénom. Malgré une absence physique actuelle et passée de son père dans son environnement, celui-ci est très présent dans son discours. Le premier indicateur tend à mettre à jour une identification de Madame B à son père, plus qu'une projection de relation incestuelle. L'analyse de la convergence des indicateurs démontre que Madame B se situe davantage dans un registre d'idéalisation inconsciente de l'image paternelle, en opposition avec son discours conscient, dévalorisant à son égard et ponctué par son absence. Madame B semble présenter un fonctionnement limite avec des traits phobiques révélés par les épreuves projectives.

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

La mère de Madame B n'a pas élevé sa fille : « C'est ça aussi qui m'a fait souffrir parce que ma mère, elle nous a pas élevées. Quand j'étais gamine, à Noël, j'allais l'attendre dans la rue ». Nous avons évoqué au début de cette analyse que le caractère imprévu de la présence-absence de sa mère était probablement vécu comme une véritable violence pour Madame B. A ce sujet Madame B verbalise : « Moi, j'attendais toujours », nous pouvons nous demander si elle attend encore... et ce qu'elle attend, laissant transparaître un processus d'idéalisation de sa mère chez Madame B. D'ailleurs, son discours sur le souvenir de sa mère quand elle était enfant argumente cette idée : « Pour être honnête, l'image de l'Afrique en général. Un enfant qui devient adulte et qui ramène de l'argent. J'étais fière d'elle... Je lui ressemble un peu ». Ainsi, Madame B semble avoir idéalisé une mère qui la faisait souffrir et s'identifie aujourd'hui à celle-ci. Même si Madame B rationalise en avançant comme point commun : « se lever pour aller travailler », elle a “abandonné” son fils comme sa mère l'avait “abandonnée”, dans un mécanisme d'identification et de répétition intergénérationnelle. Madame B ne projette pas de ressemblance de caractère entre sa mère et elle, mettant en avant

là encore des différences en faveur d'une valorisation de l'image maternelle : « L'alcool, elle a jamais touché, la cigarette non plus ».

Lorsque j'interroge Madame B sur la relation qui existait entre sa mère et elle, elle répond : « Vers 13 ans, elle m'a fait arrêter l'école pour que je garde mon petit frère parce que je progressais pas, je redoublais les classes ». A ce sujet Madame B commente : « C'était pour l'aider et comme l'école ça allait pas, je comprends. J'aimais bien m'occuper de mon petit frère ». Bien que des notions culturelles puissent intervenir dans la déscolarisation de Madame B, elle n'envisage pas que ses redoublements aient pu être symptomatiques de sa souffrance. Il semblerait que sa mère non plus. Là encore, la verbalisation de ses événements de vie laisse transparaître une identification à une mère destructrice, idéalisée. M. Lemay (1993) associe les carences précoces à « l'élaboration mythique d'une mère idéale [qui] permet donc ainsi d'échapper à l'angoisse du néant ». « Si le mythe de la mère idéale est destiné à réparer la blessure narcissique initiale, la perte demeure inexorablement présente et suscite une immense agressivité. Il y a chez le grand carencé l'impression scandaleuse d'avoir été indigne d'amour, ce qui déclenche une hostilité tantôt dirigée contre la mère originelle, tantôt orienté contre lui-même » (M. Lemay, 1993). Ainsi l'imaginaire maternelle intériorisée par Madame B semble être défensivement idéalisée au niveau conscient.

Madame B n'évoque pas sa mère en des termes négatifs, dans le sens de la dévalorisation. Il semble difficile pour elle de mettre sa mère en question : elle dit avoir souffert de son absence mais l'évoque par ailleurs en des termes idéalisés et s'identifie à elle. L'ambivalence semble définir au mieux les ressentis de Madame B envers sa mère sans que cette position puisse être élaborée.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une méésentente, voire des conflits avec leur mère.***

La projection dans la réalisation du génosociogramme de Madame B ne permet pas d'apporter d'éléments plus précis sur la (non-)relation qu'elle entretenait enfant avec sa mère. La résurgence des affects dépressifs de Madame B au cours de cette épreuve ne m'a pas permis d'évoquer la relation qu'elle entretenait avec sa grand-mère maternelle qui aurait pu jouer un rôle de support identificatoire dans son enfance. Lorsque je tente d'apporter de la contenance à Madame B en me référant à cette grand-mère, cette figure ne semble pas pouvoir, à elle seule, contenir les affects de Madame B :

Les autres je m'en fous, je m'en fous, je m'en fous de tous, je m'en fous de tous, je m'en fous [...] *Pourquoi avez-vous une photo de votre grand-mère ?* [...] Ma grand-mère, je l'ai en photo parce qu'elle a bon cœur... J'ai peur depuis que je suis ici, j'ai peur [...] *De quoi ou de qui avez-vous peur ?* [...] Je sais pas, je sais pas... Je veux plus faire ce truc, s'il vous plaît Madame... Je m'en fous des autres, y'a que mon fils... Les photos je m'en fous aussi, mon fils... je veux le voir... je veux le voir... je veux le voir...

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame B révèle :

- Une réponse Clob (planche II), une réponse FClob (planche IV) et une réponse ClobF (planche VII). La réponse Clob F à la planche VII : « Attends, je vois deux trucs là, on

dirait deux bestioles, deux montres » est précédée d'une autre réponse, anatomique : « C'est bizarre... Des fois, ça fait comme les radios ». L'ensemble des projections à la planche VII, planche maternelle révèle l'intériorisation chez Madame B d'une imago maternelle très anxiogène et destructrice, sans possibilité de dégagement. En effet à l'enquête cette même imago est projetée : « Deux têtes, c'est les yeux que je vois parce qu'il y a des trous là ». Dans une dynamique inter-planche, bien que Madame B propose à la planche VIII une première réponse unitaire fondée sur la perception d'une bonne forme, cette tentative de restauration ne tient pas dans la mesure où la seconde réponse projetée à la planche VIII est une réponse anatomique basée sur la perception d'une mauvaise forme. A la suite de cette réponse, la projection à la planche IX d'une réponse, elle aussi anatomique confirme l'impossibilité chez Madame B de se dégager des dimensions anxiogènes et destructrices associées à l'imago maternelle intériorisée. Il n'y a pas de projection Clob à la planche IX.

- 1 C' (planche I)/ 2 C (planche II et X). Il n'y a pas de projection C ou C' aux planches VII et IX.
- Une référence au Blanc à la planche VII qui met à jour les carences affectives dans les relations précoces mère-enfant chez Madame B.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 23% :  

$$[(3 \text{ Anat (pVII, VIII, IX)} + 0 \text{ Sex} + \text{à Sang} + 0 \text{ Hd}) / 13] \times 100 = 23\%.$$
 Deux réponses anatomiques sont formulées aux planches maternelles.
- L'investissement objectal est instable. Il n'y a qu'une seule kinesthésie pure, à valence très agressive.
- Les contenus projetés sont mal symbolisés sur l'ensemble du protocole. Aux planches maternelles, ils ne le sont pas du tout.

- Les contenus projetés sont dévitalisés, surtout aux planches maternelles puisque deux des trois réponses projetées sont anatomiques.

Concernant les planches maternelles :

- Comme nous l'avons évoqué précédemment, les réponses projetées à la planche VII révèlent l'intériorisation chez Madame B d'une imago maternelle très anxiogène et destructrice sans possibilité de dégagement.
- La réponse de Madame B à la planche IX confirme cette imago. A cette planche, nous pouvons supposer que Madame B fait appel à l'extérieur pour se dégager des affects mobilisés tant ses ressources internes semblent limitées : « C'est normal que y'a plein de couleurs ? ». Nous pouvons poser l'hypothèse que ce fonctionnement est le même que celui décrit par Madame B quand elle explique avoir fait appel à l'extérieur avant son passage à l'acte.

Comme nous venons de l'exposer, l'ensemble des indicateurs étudiés dans le protocole de Rorschach de Madame B révèle l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice et anxiogène. Des carences affectives sont mises en évidence, convergeant avec des angoisses d'abandon exprimées dans le discours latent de Madame B. Nous pouvons nous interroger sur une corrélation possible entre l'intériorisation de cette imago, l'identification de Madame B à celle-ci et le passage à l'acte de Madame B.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Les réponses projetées à la planche 5 du TAT semblent révéler toute l'ambivalence non élaborée des ressentis de Madame B : « Elle ouvre la porte de chez elle... Pas de chez elle ». Sa réponse met à jour une porosité des limites : « Ça peut être la cuisine comme la salle de bain, à manger, je sais pas ». Madame B présente des difficultés à répondre aux sollicitations latentes de la planche : « Ah là, là, j'invente pas, je dis ce que je vois ». Ces sollicitations renvoient ici à « une image féminine/maternelle qui pénètre et qui regarde » ( C. Chabert et F. Brelet-Foulard, 1990) pouvant soit ne pas entrer en résonance avec le vécu de la relation mère-fille de Madame B caractérisé par l'absence d'une figure maternelle, soit réactiver des affects trop difficiles à élaborer, sachant que ces deux hypothèses pourraient se compléter.

Le récit de Madame B à la planche 7GF ne traduit pas de confusion de générations dans la mesure où il y a un scotome de la figure maternelle. Bien qu'absente dans le discours conscient de Madame B une identification à cette position maternelle transparait : « J'aimais prendre les bébés dans mes bras, ça me plaisait, j'ai toujours eu une attirance pour les enfants, les bercer... ».

Le récit de Madame B traduit explicitement la non élaboration du deuil de son fils puisqu'elle l'évoque au présent de l'indicatif : « Des fois je berce mon fils », dit-elle en pleurant. Il existe chez Madame B un rapport au temps perturbé, un rapport à un temps suspendu au vivant de son fils.



A la planche 9 GF Madame B projette une relation entre les deux images féminines sur le ton de la méfiance : « Une femme qui regarde une autre ».

**L'analyse croisée des indicateurs choisis pour mettre à l'épreuve cette hypothèse la valident.** Madame B tient un discours conscient idéalisé de sa mère mais exprime sur le plan inconscient l'intériorisation d'une imago maternelle très destructrice et très anxiogène. Madame B présente des difficultés à remettre le comportement de sa mère en question, notamment au sujet de ses présences-absences imprévisibles, très probablement vécues comme une véritable violence chez elle. Il existe chez Madame B une identification à cette imago maternelle pouvant laisser envisager le placement de son fils dans une dynamique de répétition intergénérationnelle. Qu'en est-il du meurtre de son fils dans ce contexte ?

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Le mariage de Madame B et la naissance de son fils semblent marquer un changement important dans son psychisme, en terme de bien-être : « Disons dans la même année j'ai eu tout à coup le bonheur. Le mari, on se marie, mon fils ». Madame B exprime le fait qu'elle était heureuse de ne pas s'être mariée très tôt, contrairement aux injonctions culturelles et maternelles : « Ma mère me disait d'avoir un bébé, de me marier, il faut se marier très tôt ». Selon Madame B le fait qu'elle ne respecte pas le désir des autres n'était pas mal perçu. Aussi, son mariage est associé à des changements environnementaux importants dans la mesure où c'est à ce moment que Madame B vient vivre en France avec son époux. Il semblerait qu'elle n'avait pas imaginé ce qu'elle pourrait ressentir face à un tel changement. Elle exprime : « Quand je suis arrivée en France, j'étais pas préparée parce que y'a eu un déracinement »

Il est intéressant de noter qu'au moment où Madame B verbalise au sujet de cette période de sa vie elle ajoute : « Dans la même année que des bonnes choses, on sait pas comment ça a pu s'inverser l'année suivante », exprimant peut-être ici le renversement d'une pulsion en son contraire.

Madame B exprime avoir perçu des différences entre l'enfant imaginaire de sa grossesse et l'enfant auquel elle a donné naissance, notamment au sujet de sa couleur : « Il était plus blanc que vous, que son père [...] Je pensais qu'il serait métis, pas tout blanc ».

Lorsque je demande explicitement à Madame B si son enfant ressemblait à celui imaginé pendant sa grossesse, elle répond : « Au contraire, il était trop beau oh là, là, là », révélant des failles narcissiques et une image d'elle-même très dévalorisée. Madame B décrit son enfant en des termes idéalisés, aussi bien concernant son apparence physique que son tempérament : « Quand il bougeait, c'est quand il avait fait ses besoins, on l'entendait pas ». Dans quelle mesure ce comportement de son fils prenant une valeur positive dans le psychisme de Madame B pouvait-il constituer un symptôme? Madame B décrit son fils en d'autres termes lorsqu'elle l'évoque après son placement : « Pour mon fils ça allait pas. J'ai bien vu il avait de l'eczéma après le jour où j'ai fait ça, il avait fondu et il avait encore plus d'eczéma ».

Il est intéressant de noter que lorsque je demande à Madame B de décrire son enfant juste avant le passage à l'acte, elle décrit au départ sa situation et non celle de son fils : « Une mère qui fait tout jusqu'au dernier... Je... Je me suis battue ». Madame B décrit son fils comme suit : « Et il était malheureux ». Elle poursuit dans un contexte questionnant sur un processus de projection de menace externe : « Il était pas lavé, pas nourri quand j'allais le chercher. Avant ça, c'était un bébé, il avait trois mois. Il avait pas d'eczéma, pas le regard triste ». Nous pouvons aussi souligner que Madame B évoque son fils comme suite: « *Quand est-ce que les violences de votre ex-mari ont commencées ?... Quand mon fils a été placé, il est devenu violent* », déniait ainsi la responsabilité du père dans le placement de l'enfant mais probablement plus largement la place du père auprès de leur (et non, son) fils.

Cet indicateur tend à valider l'hypothèse posée dans la mesure où Madame B évoque son enfant en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant son placement. Cependant, son fils aurait été placé à l'âge de trois mois et le meurtre est survenu lorsque celui-ci avait trois ans. Les relations entre Madame B et son fils entre ces deux dates sont extrêmement floues dans son discours. Elle évoque deux abandons de son fils, son ex-mari aurait eu la garde la première fois et Madame B aurait vécu dans un foyer d'accueil mixte où elle n'aurait pas pu obtenir la garde de son enfant. Un instant plus tard dans l'entretien lorsque je tente de comprendre la situation de Madame B en lui reformulant: « C'est votre ex-mari qui avait la garde ? », elle change de discours en annonçant : « Lui, il l'avait un week-end sur deux ». Madame B annonce qu'elle rencontrait son fils « une semaine sur deux au foyer d'accueil et après une fois par semaine, quelques heures avec quelqu'un ». Plus tard, Madame B situe son passage à l'acte un week-end où elle avait la garde de son fils, dans son logement. Madame B exprime le fait que son «ex-mari» était présent et, « il fallait que le divorce soit prononcé pour qu'on me donne la garde, lui il avait pas demandé la garde ». Les relations entre Madame B et son «ex-mari» sont donc également floues puisque le couple se fréquentait tout en divorçant. Madame B explique dans un premier temps avoir continué à fréquenter son conjoint pour bénéficier d'un logement plus confortable. Par la suite, alors qu'elle annonce avoir un logement, cette relation se poursuit. Dans la mesure où les relations entre Madame B et son «ex-mari», ou encore les relations entre elle et son fils sont extrêmement confuses dans son discours, nous pouvons supposer qu'elles le sont tout autant dans son psychisme, sans possibilité de dégagement.

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame B.**

### L'idéalisation de parents destructeurs

Dans son discours, Madame B évoque un père absent qui semble idéalisé au niveau inconscient. Elle évoque l'alcoolisme de son père, nous interrogeant sur l'existence d'un lien avec ses propres troubles de la relation à l'alcool, en termes d'identification. Madame B semble par ailleurs s'identifier à sa mère, elle aussi absente. Le placement du fils de Madame B pourrait donc s'inscrire dans le cadre d'une répétition intergénérationnelle. Par ailleurs, l'imaginaire maternelle intériorisée par Madame B est de nature anxiogène et destructrice et nous questionne, là encore dans une dynamique intergénérationnelle, sur le meurtre commis par Madame B de son fils.

Madame B semble idéaliser de manière défensive sa mère sur le plan conscient. M. Lemay (1993) explique : « Si le mythe de la mère idéale est destiné à réparer la blessure narcissique initiale, la perte demeure inexorablement présente et suscite une immense agressivité. Il y a chez le grand carencé l'impression scandaleuse d'avoir été indigne d'amour, ce qui déclenche une hostilité tantôt dirigée contre la mère originelle, tantôt orienté contre lui-même ». Les tentatives de suicide de Madame B peuvent-elles être lues dans ce cadre ? Et le meurtre de son fils ?

### Des affects dépressifs massifs dans le cadre d'un fonctionnement psychique limite.

Madame B évoque des affects dépressifs qui semblent dater de son enfance. Elle fuit la question relative au début de ses troubles de la relation à l'alcool, elle annonce avoir commencé à consommer en Afrique puis change de sujet, en précisant « et de plus en plus ». En France, Madame B consommait en plus de l'alcool, des « drogues douces » et « des

médicaments comme du Tercian ou du Xanax ». Madame B exprime le fait qu'elle « piquai[t] des crises » ayant entraîné l'intervention du SAMU plusieurs fois, sans pouvoir préciser combien pour autant. Elle annonce : « Quand je suis passée à Fresnes on m'a expliqué que normalement les gens qui prennent des médicaments comme du Tercian ou du Xanax et qui mélangent avec de l'alcool et des drogues douces, ça fait ça, ce pétage de plomb ». Ainsi, nous pouvons nous demander si ce sont les consommations de Madame B qui entraînaient ses symptômes ou si elle répondait à ses symptômes avec ce type de consommation. Madame B est aujourd'hui encore dans le déni de son alcoolisme puisqu'elle annonce dans l'entretien être allée chercher son fils (le jour du meurtre) avec la voiture de son ex-mari dans la mesure où elle s'était fait retirer la sienne pour conduite en état d'ébriété quelques jours auparavant puis elle formule : « Je buvais pas ça se voyait ».

A la fin de notre entretien, Madame B exprime des souffrances inélaborables : « J'ai voulu me pendre et je sentais pas le drap se resserrer, je vous jure je sentais pas. On m'a retrouvée par terre et j'ai rien senti ». Madame B exprime une souffrance psychique telle qu'elle n'a pas ressenti de souffrance physique. En évoquant cette tentative de suicide, le ton de Madame B est envahi d'angoisses à l'idée qu'elle aurait pu mourir sans le (re)sentir. La manifestation de cette angoisse pourrait traduire le conflit intrapsychique auquel Madame B semble être en proie entre une pesanteur des pulsions de mort et l'expression de pulsions de vie.

Aussi, la réponse à l'enquête de la planche V au Rorschach nous confirme les atteintes narcissiques et l'image dépressive d'elle-même existant chez Madame B lorsqu'elle formule : « C'est un papillon mais moche, ou peut-être c'est la couleur noire (rit) ? Vous voyez comme je suis, je passe des larmes au rire ». Ces failles narcissiques convergent avec l'absence de réponse globale projetée à l'épreuve du Rorschach et l'expression même de son

comportement : « Vous voyez comme je suis, je passe des larmes au rire » pourrait traduire une défense maniaque anti-dépressive.

Dans une approche plus globale de son fonctionnement psychique, l'analyse des différentes épreuves passées souligne un fonctionnement de type limite qu'elle exprime sur le plan identitaire comme suit : « J'ai l'impression d'avoir deux sexes [...] Oui, un d'homme et un de femme ».

### Verbalisation du passage à l'acte

Lorsque je demande à Madame B le motif de son incarcération elle répond avec distance par l'énoncé légal : « Sur mon dossier c'est marqué pour homicide volontaire sur mineur de moins de 15 ans ». Lorsqu'elle s'approprie la question elle formule : « Je mourais avec mon bébé... Je partais avec mon fils », laissant entendre un passage à l'acte dans le sens d'un homicide-suicide-prolongé au sens de B. Poulin et coll. (2006).

### Clinique actuelle

Madame B est aujourd'hui dans le déni de la mort de son fils lui permettant l'économie d'une confrontation à la réalité de son passage à l'acte surement trop violente. Elle exprime : « Je veux le voir ». Elle représente dans son génosociogramme son fils vivant.

Le comportement de Madame B tout au long de notre rencontre met en évidence des affects dépressifs massifs très difficiles à contenir.





# **Etude de la situation clinique de Madame V**

## **(auteur d'infanticide)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame V dans le cadre du Centre de Détention où elle est incarcérée. Une psychologue qui exerce dans le cadre de l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires de cette prison m'a mise en relation avec cette femme. La psychologue qui soutient cette démarche de recherche m'a orientée Madame V à partir de son chef d'inculpation et de l'âge de la victime. Le fils de Madame V était âgé de 11 ans lorsqu'elle l'a tué.

Dans le cadre de notre échange concernant le passage à l'acte, je demande à Madame V si elle présente des antécédents de tentatives de suicide, elle répond par la négative. Plus tard, elle annonce avoir donné des somnifères à ses deux enfants et « je me suis taillée les veines ». Lorsque je lui souligne sa réponse négative à la question concernant des tentatives de suicide elle explique que ce n'en était pas une pour elle : « J'étais dans une espèce... Comme si j'étais dans un autre monde irréel... J'avais pensé passer dans un autre monde où je serais en sécurité... Pourquoi ? Pour nous mettre à l'abri... De quoi, je sais pas non plus ». Nous pouvons noter que le passage à l'acte de Madame V semble s'inscrire dans le cadre de projection de menaces externes et de recherche de protection. Madame V verbalise en

pleurant : « J'étais dans une inconscience... Un peu comme si je vivais un cauchemar éveillé, les experts disent que j'ai fait un raptus... Moi qui avais la tête sur les épaules... En plus envers ses propres enfants, ça c'est terrible ». Madame V souligne, à travers cette verbalisation, le lien de filiation.

Un de ses enfants est décédé, l'autre non. Lorsque je lui demande si ses deux fils sont victimes, elle répond : « Merci mon dieu, non... Yann (prénom fictif de son fils aîné alors âgé de 13 ans) en a réchappé ». Ainsi, du fait que son fils aîné ne soit pas décédé cela semble annuler le fait qu'il ait malgré tout été victime de ce passage à l'acte.

Madame V explique que son fils aîné, ayant un poids supérieur à son plus jeune frère, s'est réveillé malgré les somnifères administrés. Yann aurait alors appelé son père en lui disant que sa mère avait laissé un mot. Le père des enfants aurait demandé à son fils d'appeler les pompiers. Madame V emploie elle-même le conditionnel dans la mesure où ce sont des événements qui lui ont été rapportés. Elle note que son mari est arrivé peu de temps après.

Lorsqu'elle évoque le passage à l'acte, Madame V annonce avoir administré des somnifères à ses enfants : « Pour pas qu'ils aient de douleur » et elle dit s'être « taillée les veines ». Ce n'est qu'au cours de notre second échange qu'elle mentionnera pendant la passation du Rorschach avoir ouvert les veines de ses enfants. Dans la nature même du passage à l'acte, la notion de filiation, de sang, semble en jeu.

*Dans la mesure où Madame V est auteur du meurtre de l'un de ses enfants alors âgé de plus de trois ans, elle répond au critère permettant de l'inclure dans cette étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Lorsque je présente le cadre de la recherche à Madame V et lui demande dans quelle mesure elle pourrait y participer, elle manifeste des résistances : « Ça va être très difficile... Je vais pas pouvoir ». Madame V pleure.

Elle bénéficie d'un suivi psychologique et d'un suivi psychiatrique en détention. Elle m'explique que sur une période de trois ans elle a été hospitalisée en service psychiatrique environ deux années. Elle a connu deux longues périodes d'hospitalisation depuis son passage à l'acte : une fois sur une durée de six mois et une deuxième fois pendant cinq mois. Au départ elle était hospitalisée sous contrainte puis elle explique les hospitalisations suivantes dans le cadre de la confiance qu'elle accorde à son médecin psychiatre. Elle explique ces hospitalisations par le fait que : « J'étais devenue anorexique, je faisais 33 kilos ».

Madame V ne parvient pas à situer son passage à l'acte dans le temps. Elle excuse sa confusion : « En psychiatrie on a travaillé sur des choses à effacer ce qui explique les trous de mémoire ». Madame V parvient difficilement à situer son jugement dans le temps. Elle explique avoir été placée en Maison d'Arrêt sitôt son passage à l'acte et qu'elle aurait effectué de nombreux aller-retours entre la détention et l'hôpital.

Le jour du passage à l'acte, Madame V a été hospitalisée sous contrainte, à la demande de son mari dit-elle : « Mon mari a signé, il a bien vu que c'était quelque chose de pas du tout normal ». Madame V précise que son discours à ce sujet correspond à ce qui lui a été raconté : « Parce que moi je sais rien ». Elle explique ne plus avoir de souvenir. Elle « croi[t] » avoir été transférée dans le coma à l'hôpital puis inconsciente à l'hôpital psychiatrique : « J'étais dans un état de prostration ».

Madame V note, au sujet de son suivi psychologique : « Ça m'aide à garder l'équilibre sinon je peux facilement replonger dans des idées noires ». Concernant son suivi psychiatrique, elle m'explique qu'elle est en cours de changement de thérapie : « La chimie ne fonctionne pas donc on va diminuer ». Madame V me dit qu'elle prenait du Lexomil : « J'en prenais quatre par jours, maintenant je suis à trois et demi tous les jours j'en enlève un quart. Je vais avoir une psychothérapie par électrochocs. Je suis une mélancolique. ». Lorsque je lui demande ce que ce terme signifie pour elle, elle précise : « Ça m'aide à me situer mais pas à me retrouver... Pourquoi ?... Pourquoi ?... (Madame V pleure beaucoup à ce moment de l'entretien). On a essayé de me donner une explication imagée en me disant que c'était comme si j'avais un accident de voiture... Comme si je lâchais le volant et que l'accident tuait... Mais, si je tenais le volant, je suis responsable... ». Cette verbalisation, associée aux émotions manifestées, permettent de supposer que Madame V présente un sentiment de responsabilité de son passage à l'acte.

Madame V a déjà passé l'épreuve du Rorschach au moment de l'instruction. Avant son passage à l'acte, elle n'avait jamais rencontré ni psychologue, ni médecin psychiatre.

Madame V explique qu'en Maison d'Arrêt elle pensait être dans un cauchemar, « C'est pas moi, on s'est trompé d'histoire ». Elle dit avoir réellement réalisé lorsqu'elle a été confrontée à la tombe de son fils. « Avec les enfants on était complice, je leur donnais une éducation basée sur le rire, le jeu... Quand ils avaient envie de faire quelque chose, j'étais partante ». Madame V annonce avoir arrêté de travailler pour disposer davantage de temps avec sa famille, « et je m'investissais avec cœur, je voyais les enfants grandir, équilibrés, toujours gais, des fous rires le soir à table ». Madame V dit avoir demandé le divorce, « je sais pas pourquoi parce qu'on avait une belle histoire, une vie parfaite... La dépression devait

commencer ». Le discours de Madame V laisse entendre une part d'idéalisation de sa situation familiale et conjugale. Nous pouvons nous demander si cette idéalisation est secondaire au passage à l'acte ou bien si elle existait auparavant.

Madame V précise qu' « il n'existe pas de mots » pour expliquer ce qui s'est passé, ce qu'elle associe au fait qu'au moment de son jugement : « J'ai laissé dire n'importe quoi ».

Après 40 minutes d'entretien, Madame V accepte de participer à la recherche. Elle commente : « En plus parler de maternité, j'ai eu deux maternités magnifiques ». Nous convenons de nous revoir le lendemain pour la passation des épreuves. Aux vues des difficultés manifestées par Madame V à évoquer son passage à l'acte, je ne lui demanderai pas en début de notre seconde rencontre les raisons pour lesquelles elle est incarcérée. Cette considération clinique reste adaptée à la méthodologie de travail convenue dans la mesure où Madame V répond à cette question au cours de cette première rencontre. Pour débiter notre rencontre, je chercherai à approfondir la nature des relations avec son "ex" mari qui semble floue.

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame V annonce rapidement au cours de notre entretien qu'elle n'a plus de contact avec son père depuis une vingtaine d'années, ce qu'elle explique par son histoire infantile : « J'allais dire j'ai eu une enfance difficile mais en fait j'ai pas eu d'enfance. J'étais battue, insultée, humiliée ». Madame V décrit des violences physiques de la part de son père : « Il m'a pris par la veste et par le pantalon et il m'a jetée contre le mur. J'avais la joue toute bleue, les genoux tous bleus et même le visage, bleu », « Il m'a mis une claque et je suis tombée dans l'escalier ».

Madame V annonce : « Aujourd'hui je crains plus les coups. Pour ressentir de la douleur physique il faudrait me casser ». Cet énoncé semble traduire l'intensité des violences physiques vécues mais aussi celles des violences psychiques mises en scène par son père et que Madame V ne peut pas élaborer. Madame V décrit des humiliations imposées par son père envers à son frère :

- Son père se cachait pour effrayer son fils puis l'humiliait : « T'es pas un homme ».
- Son père habillait son fils, âgé de 12 ans en fille en disant : « Venez voir la tapette », en réponse à son énurésie.

- Son père aurait énoncé : « Tu n'es qu'un larbin de l'Etat », à son fils devenu parachutiste.

et elle-même :

- « Une fois j'ai refusé de manger quelque chose, j'aime pas la viande, il a mis l'assiette sous la table et il a dit : "Tant que t'auras pas fini de bouffer tu restes sous la table" ».
- « Mon père m'a mis une couverture sur le dos et m'a frappée avec un collier étrangleur ».

Madame V présente également les menaces que son père pouvait lui formuler : « "Si à l'école tu dis pas que t'as tapé une porte je refais la même chose" ».

Madame V semble aujourd'hui identifier le fonctionnement de son père en termes d'injonctions paradoxales et formule ainsi : « Quoi qu'on fasse c'est jamais bien et dès que quelque chose est acquis il disait qu'on est prétentieux ».

Madame V annonce que sa mère était aussi victime des violences de cet homme que ce soit au niveau physique ou psychique. Elle précise : « Il avait toujours un prétexte pour rabaisser ma mère, surtout devant ses ami(e)s ». Madame V rapporte un épisode qui se serait déroulé peu de temps avant son propre passage à l'acte envers ses enfants. Elle raconte que son père aurait battu sa mère au point qu'une hospitalisation s'en serait suivie : « Il est passé au tribunal y'a pas longtemps parce qu'il a battu maman. Elle était dans un état... Incroyable... Bleue de la tête aux pieds... J'ai poussé ma mère à porter plainte, depuis il la touche plus ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il pourrait exister un lien entre cet événement et le passage à l'acte de Madame V. Nous chercherons à travailler cette question dans le cadre de l'hypothèse posée en lien avec les relations père-fille dans ce type de situation.

Concernant le vécu de violences sexuelles dans son enfance, Madame V formule : « Y'en a qu'ont essayé de m'embrasser et mon père disait que j'avais qu'à pas être là, chez moi », « Par mon père non, par ses amis y'a eu des tentatives, beaucoup... Le premier je devais avoir 9 ans... Un homme qui m'a coincée derrière un sapin... Je me suis sauvée et bien sûr j'ai pas osé le dire... Je l'ai dit plus tard, mon père a dit : "T'as qu'une chose à faire, c'est fermer ta gueule" ». Nous pouvons noter d'une part la violence de ces événements de vie concernant les passages à l'acte des amis de son père et d'autre part le potentiel traumatique des (non)réponses formulées par son père. Nous pouvons en effet supposer que les réponses de son père face à ces événements traduisent plus ou moins sa complicité, voir son consentement.

Dans le cadre de son couple, Madame V répond ne pas avoir été victime de violences conjugales et présente de suite : « D'un autre côté j'avais un grand-père... Un amour d'homme [...] En plus j'étais comme son bébé ». Plus tard elle décrit son conjoint : « En fait, il m'a rappelé mon grand-père. Très doux, énormément de tact, vraiment attentif à tout ». Ce grand-père qui occupe beaucoup de place dans notre entretien constitue pour Madame V un véritable support identificatoire masculin, au sens paternel du terme. Elle-même formule concernant son père : « En CM2 je disais qu'il était mort, je l'avais remplacé par mon grand-père ».

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***



Madame V présente les membres de sa famille de manière claire : « Ma famille c'était mon mari et mes enfants mais depuis la prison ma mère, ma sœur et même mon père avec qui j'avais plus de contact », « Mes tantes », « Mon frère de qui j'étais le plus proche », « Et ma petite sœur ». Madame V est l'aînée de la fratrie.

Il est intéressant de noter que bien que le discours de Madame V soit clair, ses relations aux hommes de part leurs natures semblent plus floues.

Le discours de Madame V concernant la relation à son père :

Madame V annonce ne plus avoir de contact avec son père depuis une vingtaine d'années. Elle aurait récemment reçu un courrier de sa part l'invitant à reprendre contact. Madame V annonce à son sujet : « En CM2 je disais qu'il était mort, je l'avais remplacé par mon grand-père ». Or, nous pouvons noter que son père occupe une place importante dans son discours et elle l'inclut dans sa famille « depuis la prison ». Elle rapporte plusieurs événements de vie où elle décrit les violences mises en scène. Le courrier reçu apparaît insensé et mettre à mal les défenses qu'elle tente de mettre en place : « Il m'a mis une claque je suis tombée dans l'escalier et là il m'envoie un courrier... De pire en pire... ». Madame V semble présenter un conflit intra-psychique concernant la relation à son père (que nous précisons dans le cadre de notre deuxième hypothèse) face auquel elle développerait des défenses peu élaborées qui ne tiennent pas, au regard par exemple, de sa réaction au courrier de son père. Ces éléments peuvent traduire la non élaboration de la rupture établie avec son père mais surtout des événements de vie subis dans son enfance.

Le discours de Madame V concernant la relation à son grand-père :

Madame V présente son grand-père maternel comme un substitut paternel pour autant elle annonce qu'il avait connaissance des violences familiales : « C'est pour ça qu'il me prenait tous les weekends... J'ai jamais compris pourquoi pas mes frères et sœurs... Maman me disait que c'est le premier enfant qui comptait... Quelque chose de pas juste non plus ».

Madame V ne parvient pas à remettre en question cet objet d'amour idéalisé et poursuit son énoncé en rationalisant : « Mais d'un autre côté tout ce que je faisais je le refaisais comme si j'étais une petite maman à mon tour ». Cet énoncé marque certes les mécanismes de défense mis en jeu afin de conserver l'image idéalisée de son grand-père qu'elle s'est construit mais révèle également le caractère incestuel de la relation projetée. Cet énoncé peut aussi traduire la non intégration de la différence des générations chez Madame V qui occuperait une place ascendante vis-à-vis de son frère et de sa sœur.

Le discours de Madame V concernant la relation à son frère :

Madame V présente son frère comme l'enfant de la fratrie dont elle se sentait la plus proche. Elle note que son frère ne lui rend pas visite en détention et semble se défendre de cette distance en idéalisant leur relation projetée sur un mode anaclitique : « Par contre mon frère de qui j'étais le plus proche a tellement été assommé par ce qui s'est passé... J'étais son modèle... Quand on parle de moi, il paraît qu'il est effondré... Dehors ce sera sûrement le premier à m'accueillir mais il peut pas venir ici ».

Le discours de Madame V concernant la relation à son "ex" mari :

Madame V est divorcée du père de ses enfants. Toutefois, celui-ci lui rend visite régulièrement en détention et lorsqu'elle l'évoque elle formule : « Mon mari ». Madame V et son conjoint aurait vécu ensemble pendant un an après leur divorce : « On n'était jamais sûr, ni l'un ni l'autre... Pourquoi j'ai demandé le divorce ?... », « Je sais pas pourquoi parce qu'on avait une belle histoire, une vie parfaite... La dépression devait commencer ». Le discours de Madame V laisse entendre une part d'idéalisation de sa relation conjugale. Toutefois le comportement de son conjoint n'est pas sans poser question : Dans quelle mesure un homme dont la femme tue leur enfant peut-il conserver un lien avec celle-ci ? Et quelle peut être la nature de ce lien ?

A l'exception de son père, Madame V semble présenter ses relations aux hommes de son environnement familial de manière relativement idéalisée. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette idéalisation s'inscrit sur un continuum « idéalisation/dévalorisation » comme pour donner davantage de force à l'image dévalorisée qu'elle a intériorisée de son père, ou qu'elle tente d'intérioriser.

Ainsi, la présentation de la famille de Madame V est claire dans son discours. Davantage de questions semblent soulevées de part la nature des relations qu'elle projette et en particulier concernant ses relations aux hommes qui semblent définies en termes d'idéalisation ou dévalorisation.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Dans le cadre de son génosociogramme, Madame V représente exclusivement son couple et ses enfants. Elle argumente : « Je m'arrêterais là... Le père, les conflits n'existent plus. En plus je n'ai plus de contact. Je préfère occulter ce qui est mauvais... J'ai une facilité à laisser de côté ce qui ne me convient pas ». Madame V exprime clairement les défenses mises en place pour lutter contre des affects qu'elle ne parvient pas à élaborer. Madame V verbalise consciemment les violences subies, il est donc difficile de parler de déni. En revanche, elle n'inscrit pas ces éléments dans le cadre de son génosociogramme, dans le cadre

de son histoire et semble opérer un clivage. Toutefois des indices laissent entendre que ces défenses sont fragiles :

- Elle emploie le conditionnel : « Je m'arrêteraï là... »
- Elle annonce ne plus avoir de contact avec son père alors qu'elle vient de recevoir un courrier de sa part.
- Elle annonce : « les conflits n'existent plus ». Peut-être s'agit-il d'une dénégation de sa part car ce qui semble ne plus exister ce sont les violences, en revanche, Madame V semble être en proie à un conflit intra-psychique où la rupture avec son père ne serait que peu élaborée.
- Elle poursuit concernant son fonctionnement en intellectualisant : « Dans les livres d'arts martiaux, j'ai trouvé ça... Après dans le bouddhisme aussi je veux dire la philosophie bouddhiste zen, pas la croyance, mais comme méthode de vie basée sur le calme, la réflexion... et l'acceptation de l'autre avec ses qualités et ses défauts ». Ainsi le conflit intra-psychique semble mis en mots puisque Madame V apparaît rechercher « l'acceptation de l'autre avec ses qualités et ses défauts » tout en préférant « occulter ce qui est mauvais ». Madame V semble ainsi en quête d'un Idéal du moi qui lui permettrait d'accepter son père, tel qu'il est, tout en étant dans l'incapacité, ou d'élaborer la rupture avec son père ou de reprendre contact avec lui. Ce décalage entre le moi et l'Idéal du Moi chez Madame V semble révéler des affects dépressifs contre lesquels elle utilise des défenses appartenant à différents registres (archaïques : clivage mais aussi plus élaborés : intellectualisation) qui apparaissent fragiles et pour lesquelles nous pouvons nous demander si elles peuvent tenir dans le temps.

Madame V ne présente pas la qualité de la relation avec ses enfants dans son génosociogramme. Elle distingue son couple conjugal de son couple parental en représentant

le couple deux fois (une fois dans chaque fonction), ce qui confirme l'importance de la place de son conjoint avec qui la relation présente s'inscrit dans un cadre flou. Concernant le couple parental figuré, il est intéressant de noter que leur fils aîné apparaît représenté dans le "prolongement" de son père alors que leur deuxième fils, victime décédée du meurtre, apparaît dans le "prolongement" de sa mère. Nous pouvons nous interroger sur les liens possibles entre ces prolongements graphiques et un prolongement en termes de projections psychiques, dans une perspective narcissique ou œdipienne.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

A la première planche du Rorschach, Madame V projette une réponse qui correspondrait à la projection d'une menace extérieure lorsqu'elle formule : « On peut voir un monstre avec les yeux, les oreilles, les dents » (planche I). Toutefois cette thématique s'inscrirait davantage dans un registre phobique.

Elle poursuit par la formulation de deux réponses qui pourraient renvoyer à un besoin de protection : « A l'envers on peut voir une grotte avec des entrées comme dans le Sud-ouest ou une personne qui ouvre grand les bras en accueillant un peu comme une peluche » (planche I). Toutefois, Madame V formule ici une très bonne symbolisation du contenant maternel. Cette qualité de symbolisation serait probablement inaccessible chez une personne présentant un fonctionnement de type paranoïaque.

Enfin, cette dernière réponse dévitalisée questionne sur la relation d'objet chez Madame V qui formule une réponse pouvant renvoyer à l'objet transitionnel.

Nous apprécierons davantage ces données à travers l'analyse du Rorschach de Madame V dans le cadre des deuxième et troisième hypothèses posées. Ici, les réponses formulées ne permettent pas de conclure à l'existence de traits paranoïaques chez Madame V. Cette hypothèse converge avec son discours lors de notre premier échange où elle verbalise : « J'avais pensé passer dans un autre monde où je serais en sécurité... Pourquoi ? Pour nous mettre à l'abri... De quoi, je sais pas non plus », en termes de recherche anaclitique de protection.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Dans l'histoire projetée par Madame V à la planche 7GF du TAT il n'y a pas de pronoms personnels utilisés de sorte à créer une confusion dans le discours. Il est toutefois intéressant de noter comment Madame V répond aux sollicitations latentes de la planche : « Peut-être que la grande sœur raconte une histoire à sa petite sœur », puisque la différence des générations n'est pas perçue.

**Les différents indicateurs ne nous permettent pas de conclure au sujet de l'hypothèse posée.**

En effet, Madame V présente la composition de sa famille de manière claire dans son discours (*indicateur 1*), elle ne représente pas de conflit dans le cadre de son génosociogramme (*indicateur 2*). Le protocole de Rorschach de Madame V ne permet pas d'identifier des traits de fonctionnement de type paranoïaque (*indicateur 3*). Concernant son récit dans le cadre du TAT, elle n'emploie pas de pronoms personnels entraînant de confusion (*indicateur 4*).

Toutefois nous pouvons noter en parallèle des indicateurs retenus que les violences familiales subies ne sont pas élaborées chez Madame V. Elle présente, sur le plan symbolique, une confusion des générations et les éléments retenus dans le cadre des indicateurs choisis peuvent être en lien avec les procédés défensifs mis en œuvre en termes de clivage et d'idéalisation. Ainsi le clivage pourrait expliquer la non représentation de conflit dans le cadre de son génosociogramme et même la non représentation de la génération ascendante, qui viennent invalider l'hypothèse au regard du deuxième indicateur choisi. L'idéalisation pourrait ici venir compléter ce procédé de clivage en identifiant les bons objets idéalisés VS le mauvais objet persécuteur.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame V décrit son père comme un homme violent, elle évoque les maltraitances subies, aussi bien physiquement que sur le plan psychologique. Les violences psychologiques semblent être en lien avec des comportements paradoxaux de son père. Elle énonce par exemple tenir pour secret des entreprises avec son grand-père : « Parce que mon père il aurait trouvé ça dangereux et ça aurait été un prétexte pour à nouveau me battre ». Elle qualifie son père de « Barbare ». Lorsque je l'interroge sur la nature des relations qu'elle entretenait avec lui quand elle était enfant, elle annonce : « J'essayais d'être la plus distante possible de ce personnage... En CM2 je disais qu'il était mort, je l'avais remplacé par mon grand-père... ».

Madame V décrit son père comme un homme qui « buvait beaucoup ». Madame V présente : « Ses amis avaient des vues sur moi mon père disait que je les provoquais, je vais pas vous dire les mots qu'il disait ». Madame V évoque également un événement de vie où un ami de son père aurait tenté d'abuser d'elle sexuellement : « Je l'ai dit plus tard, mon père a dit : "T'as qu'une chose à faire, c'est fermer ta gueule" ». Ainsi, bien que Madame V n'ait



jamais subi de violences sexuelles, la réaction de son père face à son récit laisse entendre une relation de nature incestuelle entre Madame V et lui.

Il est intéressant de noter le caractère intergénérationnel de cette dynamique dans la mesure où Madame V rapporte le discours de sa grand-mère paternelle s'adressant à son fils (le père de Madame V) : « Y'a qu'une place pour toi mon fils ». Elle poursuit : « Les belles-mères... Ma belle-mère elle disait que je lui ai volé sa vie ... Je lui ai dit une fois : “Vous pouvez pas épouser votre fils ” ». Madame V n'établit pas de lien conscient entre sa grand-mère paternelle et sa belle-mère ou bien sur les liens entre sa grand-mère paternelle et son père d'une part et sa belle-mère et son mari d'autre part. Pourtant elle associe, au moins sur le plan inconscient, les relations entre ces personnes en évoquant dans un premier temps la belle-mère de sa mère puis la sienne. Nous pouvons nous poser la question d'un possible télescopage entre son père et son mari ou d'un mécanisme inconscient d'identification à sa mère.

Nous pouvons noter que Madame V aurait encouragé sa mère à porter plainte face aux violences que lui imposaient son conjoint (le père de Madame V) : « Il est passé au tribunal y'a pas longtemps parce qu'il a battu maman. Elle était dans un état... Incroyable... Bleue de la tête aux pieds. J'ai poussé ma mère à porter plainte, depuis il la touche plus ». Madame V situe cet évènement « proche » de son passage à l'acte sans pouvoir préciser. Nous pouvons nous demander quelles ont pu être les répercussions psychiques chez Madame V de cet évènement ? Dans quelle mesure a-t-il pu favoriser l'expression d'un mécanisme d'identification à l'agresseur ?

Il apparaît adapté dans la situation clinique de Madame V de s'intéresser à la nature de la relation à son grand-père maternel. Madame V évoque spontanément cet homme et leur

relation lorsque je lui demande si elle a déjà été victime de violences conjugales : « Non... D'un autre côté j'avais un grand-père... Un amour d'homme ». Cette formulation semble mettre en valeur des capacités d'associations chez Madame V. Elle semble associer le fait qu'elle ait rencontré un conjoint non violent au fait qu'elle avait dans son enfance une figure d'attachement masculine non violente avec qui elle a développé des relations positives. Elle confirme cette hypothèse lorsqu'elle verbalise au sujet de son conjoint : « En fait il m'a rappelé mon grand-père. Très doux, énormément de tact, vraiment attentif à tout ». Au sujet de son grand-père elle poursuit : « Il m'a tout enseigné : à rester calme, à réfléchir. C'est lui qui m'a initiée à la culture, aux voyages... En plus j'étais comme son bébé... Il répondait à mes caprices ». Nous pouvons noter chez Madame V un déplacement du lien œdipien, impossible avec son père sur ce grand-père maternel. Madame V semble s'identifier à cette figure masculine : « Il m'a appris à bricoler, je sais tout faire dans une maison : poser du lambris, du carrelage, la restauration de meubles. Pascal [Prénom fictif de son conjoint] ne reconnaissait jamais la maison. Je montrais aux enfants pour aussi montrer comment s'en sortir dans la vie avec pas grand-chose ». Madame V ici évoque consciemment l'idée de « s'en sortir » sur un plan matériel mais nous conduit à nous interroger sur la place de son grand-père en termes de tuteurs de résilience et « comment s'en sortir dans la vie avec pas grand-chose ».

La grand-mère maternelle de Madame V est décédée « très jeune », Madame V l'aurait peu connue. Lorsque je l'invite à qualifier son grand-père, Madame V annonce : « Mon monde d'enfant... En plus il habitait près de la forêt, j'étais sauvage, j'allais chercher des grenouilles, je montais dans les arbres, j'avais un comportement libre... On avait nos petits secrets, je me suis construit un petit théâtre ». Le dernier énoncé de Madame V laisse entendre la nature incestuelle de la relation projetée. Toutefois, le discours de Madame V apparaît idéalisé lorsqu'elle nous apprend que son grand-père avait connaissance des violences

familiales. Elle semble défendre sa position non interventionniste en rationalisant : « C'est pour ça qu'il me prenait tous les weekends... J'ai jamais compris pourquoi pas mes frères et sœurs... Maman me disait que c'est le premier enfant qui comptait... Quelque chose de pas juste non plus mais d'un autre côté tout ce que je faisais je le refaisais comme si j'étais une petite maman à mon tour ». Nous pouvons supposer l'existence chez le grand-père de Madame V d'un lien œdipien privilégié avec elle. Ainsi, le discours de Madame V pourrait traduire son désir inconscient de prendre la place du parent du même sexe aux yeux de l'objet œdipien de l'autre sexe.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame V n'a pas été victime de violences sexuelles. Elle aurait été menacée par des amis de son père comme nous l'avons précédemment évoqué. Ces éléments ne figurent pas dans son génosociogramme d'une part probablement parce que les protagonistes étaient extérieurs au contexte familial mais aussi peut-être en lien avec une tentative de déni de cette réalité opérée par Madame V lorsqu'elle formule : « Je préfère occulter ce qui est mauvais... J'ai une facilité à laisser de côté ce qui ne me convient pas ».

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement***

*objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

Le protocole de Madame V révèle :

- Une réponse FClob à la planche I :

« On peut voir un monstre avec les yeux, les oreilles, les dents ».

- Pas de réponse C' mais beaucoup de réponses déterminées au moins en partie par la couleur :

Deux réponses à la planche II : « Ça me fait penser à quelqu'un de blessé, à... » (CF), « Quand on voit un truc rouge ou qui fait penser à une tâche de sang... Quand je nous ai ouvert les veines... Le sang » (CF/C).

Une réponse à la planche III : « Là on dirait deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » (KC).

Deux réponses à la planche VIII : « Comme ça on pourrait dire une fleur » (CF), « Là on voit un animal escalader comme un rocher, peut-être pour pas tomber dans l'eau, ça doit être un félin » (kan/C).

Trois réponses à la planche IX : « Là c'est un peu plus flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux » (CF), « Si je la retourne peut-être une fleur » (CF), « On peut voir un arbre aussi » (CF)

Trois réponses à la planche X : « Alors là un feu d'artifice » (KobC), « Euh aussi un envol d'oiseaux de paradis comme on dit » (kanC), « Ça peut faire penser au printemps avec l'éclat des couleurs, le réveil des couleurs » (C).

Bien que Madame V ne projette pas de réponse C', il est intéressant de souligner sa réponse lorsqu'il lui est demandé de choisir les planches qu'elle apprécie moins : « Celles où y'a du noir et du rouge ». Nous pouvons nous demander si dans le cadre de la passation, l'absence de réponse cotée C', est le résultat ou non, d'un évitement de la part de Madame V.

- Des références au blanc :

Deux réponses à la planche I : « On peut voir un monstre avec les yeux, les oreilles, les dents » (Gdbl), « A l'envers on peut voir une grotte avec des entrées comme dans le Sud-ouest » (DbIG).

Une réponse à la planche VIII : « Dans l'autre sens peut-être un animal avec les ailes repliées, comme tourné vers le haut, qui essaie de s'envoler, parce qu'on voit le bec, les yeux » (Gdbl).

Une réponse à la planche IX : « Là c'est un peu plus flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux » (Gdbl).

Une réponse à la planche X : « Après on peut encore imaginer un visage avec les yeux, les oreilles, le sourire » (DbIG).

La fréquence importante de la référence au blanc ( $5/32 \times 100 = 16\%$ ) dans la localisation des réponses peut suggérer chez Madame V des carences affectives pouvant être sources d'anxiété.

- Un coefficient d'angoisse existentielle de 12,5% :

$$[(1 \text{ Anat (p I)} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (p II)} + 2 \text{ Hd (pVII et p X)})/32] \times 100 = 12,5 \%$$

- L'investissement objectal est de qualité moyenne. Madame V perçoit la banalité à la planche III dans un mouvement narcissique puisqu'une relation en miroir est projetée de manière indirecte, elle projette deux personnes mais ne formule pas de verbe interactif : « Deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) ». Cette réponse

pourrait aussi être entendue en termes de projection d'une érotisation dangereuse. D'autres éléments permettent de poser l'hypothèse de traits narcissiques chez Madame V tels que des projections en miroir plus directes :

Réponse 1 (planche I): « Moi j'ai vu deux petites filles qui font de la balançoire en *vis-à-vis* avec une petite queue ».

Réponse 15 (planche V) : « On pourrait dire aussi deux têtes de canards, *le reflet* d'un canard qui va sortir de l'eau... Un canard un petit peu bizarre mais bon ».

Réponse 21 (planche VIII) : « On dirait un petit animal qui essaie de franchir des rochers, toujours avec *le reflet* dans l'eau ».

Nous pouvons supposer l'importance du retrait narcissique comme conséquence de son passage à l'acte. Toutefois, l'érotisation de la relation reste présente comme le démontre les réponses apportées aux planches III « Deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » et VII : « On dirait des petits enfants qui se font un bisou... ».

Le nombre de kinesthésies mineures projetées est supérieur aux K, ce qui peut être signe d'immaturation chez Madame V. Cet indice converge avec des éléments régressifs de ses projections : « Moi j'avais vu deux petites filles qui font de la balançoire en *vis-à-vis* avec une petite queue » (réponse 1/planche I), « Ou une personne qui ouvre grand les bras en accueillant un peu comme une peluche » (réponse 4/ planche I), « Ah c'est lui que j'avais vu comme un gros monstre...Un gros monstre en peluche avec les gros pieds... Un yéti ou... » (réponse 10/planche IV), « Alors là c'est pareil, on dirait deux petites danseuses » (réponse 18/ planche VII), « Euh, si je les tiens à l'envers on dirait des petits enfants qui se font un bisou » (réponse 19/ planche VII).

Lorsque Madame V projette des kinesthésies majeures, elles mettent en scènes :

Des enfants (H enf) : « Moi j'avais vu deux petites filles qui font de la balançoire en vis-à-vis avec une petite queue » (réponse 1/planche I), « Euh, si je les tiens à l'envers on dirait des petits enfants qui se font un bisou » (réponse 19/ planche VII) ;

Des humains représentés dans leur fonction (H) : « Alors là c'est pareil, on dirait deux petites danseuses » (réponse 18/ planche VII).

Lorsque la kinesthésie est associée à de l'humain (H), la projection est dévitalisée : « Ou une personne qui ouvre grand les bras en accueillant un peu comme une peluche » (réponse 4/ planche I), « Là on dirait deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » (réponse 9/ planche III).

Enfin, quelques éléments des réponses de Madame V peuvent évoquer un repli sur soi : « On pourrait aussi dire une feuille morte quand elles sont toutes sèches et cornues, comme si elles se recroquevillaient » (réponse 12 / planche IV), « Dans l'autre sens, peut-être un petit animal avec les ailes repliées, comme tourné vers le haut qui essaie de s'envoler parce qu'on voit un bec, les yeux » (réponse 23/ planche VIII)

- Les contenus projetés présentent une symbolisation dont la qualité fluctue avec une chute de celle-ci lorsque l'angoisse de castration est trop importante. Madame V projette une réponse Anatomique : « Après on peut le voir comme une manière toute simple, comme un bassin de squelette » (réponse 5/ planche I), une réponse sang : « Quand je vois un truc rouge ou qui fait penser à une tâche de sang... Quand je nous ai ouvert les veines... Le sang... » (réponse 8/ planche II), et une réponse H/Anat : « Là on dirait deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » (réponse 9/ planche III) ». Nous pouvons souligner que dans sa réponse apportée à la planche II la très forte sensibilité de Madame V au contenu latent démontre que l'excitation pulsionnelle est susceptible de la déborder. Sur l'ensemble de son protocole ce sont les

seules réponses crues que Madame V projette d'où l'absence d'hypothèse relative à un fonctionnement de type psychotique et ce d'autant qu'elle parvient à symboliser le féminin : « A l'envers on peut voir une grotte avec des entrées comme dans le Sud-ouest » (réponse 3/ planche I) et projette du féminin dans ses réponses aux planches couleurs en formulant la réponse « fleur » aux planches VIII et IX.

- Madame V projette des contenus dévitalisés : « ou une personne qui ouvre grand les bras en accueillant un peu comme une peluche » (réponse 4/ planche I), « Après on peut le voir comme une manière toute simple, comme un bassin de squelette » (réponse 5/ planche I), « Là on dirait deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » (réponse 9/ planche III), « Là c'est vraiment bizarre... On dirait vraiment une chose qu'on a découpée en deux » (réponse 16/ planche VI).

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV semble susciter chez Madame V un mouvement régressif : « Un gros monstre en peluche ». La puissance phallique apparaît d'abord reconnue puis dévitalisée car trop dangereuse et anxiogène. Il est intéressant de noter à l'enquête le changement de pronom utilisé, il ne s'agit plus d' « un gros monstre » mais de « Mon Yéti, la queue, les bras, les grosses pattes » pouvant traduire une problématique œdipienne non résolue mais aussi la question des limites autour de la construction identitaire en termes de soi/non soi. Les deux réponses suivantes semblent mettre en évidence une violence pulsionnelle importante et beaucoup d'angoisse projetée face à la symbolique phallique à travers les réponses kobE. Cette hypothèse converge avec la dynamique des réponses formulées : la pulsion en jeu semble d'abord être projetée sur l'extérieur, « Ça peut faire penser quand on jette un gros caillou dans l'eau, une espèce de vague qui se forme » (réponse 11), puis une représentation de soi dépressive,



« Une feuille morte quand elles sont toutes sèches et cornues, comme si elles se recroquevillaient ». Toutefois, le caractère successif de ces réponses n'est pas sans faire penser à une pulsion de vie puisqu'il s'agit de la naissance d'une vague et une pulsion de mort qui pourrait être symbolisée à travers cette « feuille morte ». Cette concomitance à la planche IV du protocole de Madame V n'est pas sans poser question sur un lien possible entre son passage à l'acte et l'imgo paternelle intériorisée. Enfin la dernière réponse formulées par Madame V à cette planche pourrait s'inscrire dans un registre œdipien : « Un paysage aussi, avec l'entrée, un chemin pour aller quelque part » (réponse 13, planche X)). Il existerait chez Madame V une représentation très dépressive face à la symbolique phallique.

- A la planche IV et à la planche VI, l'estompage intervient dans trois réponses de Madame V. Ces estompages de perspective convergent avec l'hypothèse de traits narcissiques chez Madame V ainsi que des affects dépressifs en lien avec un décalage entre le Moi et l'Idéal du Moi. D'après C. Chabert (1983) :

Si l'on cherche des prolongements à l'interprétation initiale proposée par Rorschach, on mettra l'accent sur le manque d'assurance, les carences de l'estime de soi qui motivent ces constructions. L'écart y est présent qui réifie, en lui conférant une figuration spatiale, le décalage entre les aspirations du sujet et sa position effective qu'il déprécie et dévalorise au regard de ses exigences idéales.

Madame V a très probablement failli à son Idéal en tuant son enfant.

- A la planche VI, Madame V ne verbalise pas la banalité. Elle projette « une chose qu'on a découpée en deux » sans préciser s'il s'agit ou non d'une peau d'animal.
- Madame V ne choisit aucune planche pour représenter son père en argumentant : « Aucune... Je crois qu'il faudrait vraiment quelque chose de laid et horrible pour le représenter ou une ombre, quelque chose de vil et sournois ». Cette verbalisation laisse entendre l'intériorisation d'une imago paternelle anxigène.

- Madame V choisit la planche IV pour représenter son grand-père maternel et l'explication qu'elle donne de ce choix laisse entendre la projection d'une relation de nature incestuelle entre elle et lui : « La bonne grosse peluche il était tellement doux, tellement câlin, proche, complice, comme un gros nounours avec lequel j'ai grandi ». Aussi, Madame V évoque son grand-père à la fin de la passation de l'épreuve en annonçant : « J'ai jamais donné d'âge à mon grand-père, je sais pas », pouvant traduire l'absence de perception de la différence des générations mais aussi fantasmatiquement le désir qu'il soit plus jeune.

Le protocole de Madame V ne présente pas de kinesthésie majeure aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante. Les kinesthésies mineures projetées, associées à l'estompage semblent davantage révéler le conflit entre les pulsions de vie et pulsions de mort chez Madame V.

Le protocole de Rorschach de Madame V révèle de nombreux indices d'anxiété et pose la question de la nature et de la qualité de l'imgo paternelle intériorisée. Il semblerait exister chez elle un conflit intrapsychique qui opposerait une imago paternelle valorisée, de nature incestuelle dont son grand-père maternel serait le support et une imago paternelle anxigène qui trouverait ses origines dans la relation à son père.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Madame V ne perçoit pas la triangulation œdipienne à la planche 2 du TAT. Elle évoque une histoire qui implique exclusivement le personnage féminin figuré au premier plan de l'image. A la planche 6GF, Madame V est plus sensible aux sollicitations latentes et évoque : « La personne lui explique quelque chose, elle écoute attentivement » et projette une fin où : « Comme il a l'air très patient, très posé ça aura sans doute répondu à ses attentes ». Madame V met ici en scène un fantasme de séduction de nature probablement œdipienne. Il est intéressant de rappeler que l'objet d'amour œdipien de Madame V semble davantage être son grand-père maternel que son père. A la planche 13MF, Madame V met en scène un homme qui pleure le décès de sa femme. Madame V met en scène des relations de nature incestuelle sans qualifier de manière négative le personnage masculin.

**Les différents indicateurs ne permettent pas de conclure sur la validité de l'hypothèse posée** dans la situation de Madame V. Elle ne projette pas de relation de nature incestuelle avec son père bien que les réactions de ce dernier, aux comportements ressentis comme étant menaçants par Madame V de la part de ses amis, posent question. Madame V décrit une relation qui semble davantage exprimer un lien de nature œdipienne non élaboré avec son grand-père maternel. Madame V décrit son père en des termes négatifs mais ne projette pas de relation de nature incestuelle avec lui, tandis qu'elle présente son grand-père de manière idéalisée tout en projetant une relation de nature incestuelle avec cet homme. Il apparaît donc difficile d'apporter une conclusion à cette hypothèse au vu de notre *premier indicateur*. Le *deuxième indicateur* invalide l'hypothèse posée puisque Madame V ne représente pas de violence sexuelle subie dans le cadre familial, ce qui converge avec son discours. Le *troisième indicateur* choisi tend à valider l'hypothèse en termes de manifestations d'anxiété dans le cadre du Rorschach. En effet, même si le protocole de

Madame V présente des éléments de retrait narcissique et de désymbolisation, l'ensemble révélerait davantage une facture névrotique. Enfin, le *quatrième indicateur* invalide l'hypothèse dans la mesure où le personnage masculin est qualifié de manière positive dans les récits de Madame V.

Comme nous l'avions déjà noté la relation aux hommes chez Madame V semble complexe, en particulier en ce qui concerne son père et son grand-père maternel. Le père de Madame V occupe beaucoup de place dans notre rencontre bien qu'elle se défende du fait qu'il puisse occuper cette place sur le plan psychique. Le courrier reçu de son père semble mettre à mal les défenses qu'elle tenterait de construire notamment en idéalisant son grand-père maternel. Cet objet d'amour perdu (il est décédé quand Madame V avait 12 ans) est idéalisé.

Le passage à l'acte de Madame V s'inscrit suite au fait qu'elle amène sa mère à porter plainte contre son père pour violences d'après Madame V. Dans quelle mesure cet événement a-t-il pu favoriser un mouvement d'identification à l'agresseur chez Madame V ? Un conflit de loyauté ? Défier l'autorité paternelle peut-il constituer une agression symbolique ? Enfin, Madame V situe son passage à l'acte dans un sentiment de menace externe, de besoin de protection : pouvait-elle craindre, au moins inconsciemment, des représailles de son père ?

### II.3 - Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame V évoque les violences de son père sur sa mère, qu'il s'agisse de violences physiques ou psychiques. Madame V évoque « des tentatives de suicide... Plusieurs fois », de la part de sa mère. Elle se souvient : « Quand j'étais petite j'ai appelé les voisins plusieurs fois je disais : “ Maman j'arrive pas à la réveiller ». Elle était inactive, inerte, aujourd'hui elle est à la retraite. Ils sont toujours ensemble, elle dit qu'elle va lui faire payer mais elle est gentille avec lui, il est très malade ». Nous pouvons nous interroger sur le choix du terme « inactive » employé pour qualifier sa mère. Aussi, Madame V semble exprimer un conflit au moins inconscient entre ses désirs : « Elle dit qu'elle va lui faire payer », et la réalité : « Mais elle est gentille avec lui », qu'elle rationalise : « Il est très malade ».

Madame V évoque le souvenir d'une mère : « Adorable... En plus elle aussi elle a toujours gardé un esprit d'enfant. Elle jouait plus avec nous qu'elle nous éduquait... Elle était proche de moi [...] Vraiment très proche... Elle, c'était vraiment la douceur encore maintenant et je pense que c'est parce qu'elle était comme ça qu'il a pu abuser de cette façon ». Il semblerait qu'elle cherche à donner du sens aux violences conjugales qui exist(ai)ent dans le couple parental. Madame V décrit une relation à sa mère qui peut traduire

une absence de limite entre les générations. Madame V qualifie sa mère de « très brave mais malheureusement pas assez... sans caractère ». Toutefois, Madame V semble éprouver des difficultés à remettre le comportement de sa mère en question. Lorsque je lui demande, alors qu'elle vient de qualifier sa mère comme présentée ci-dessus : « Est-ce que vous pensez que vous avez pu lui en vouloir ? », Madame V répond à la question en parlant de son père : « Oh oui parce qu'il lui a toujours obligé de se taire par des insultes, humiliations... Si je raconte tout ce qu'il fait on y passerait tout le mois », ou moi ?

Lorsque je demande à Madame V comment elle décrirait la relation qui existait entre sa mère et elle, elle présente : « C'est assez vaste... Elle m'appelait toujours son rayon de soleil... Je chantais, j'étais optimiste... Très tôt, elle se confiait à moi... ». Ainsi, Madame V présente une relation où il semblerait qu'elle tenait symboliquement une fonction maternante pour sa propre mère, ce qui ne semble pas questionner Madame V qui conclut : « Je dirais qu'on était mère-fille tout simplement... », sans préciser qui tenait quelle place. Toutefois, Madame V poursuit en évoquant sa mère dans cette fonction lorsqu'elle demandait aux amis de son mari alcoolisés de partir de la maison si ces amis « avaient des vues » sur Madame V. Le fait que Madame V exprime successivement sa mère en place d'enfant puis en place de mère qui pose des limites soulève la question d'un conflit intrapsychique inconscient autour de l'imgo maternelle intériorisée. Bien que Madame V présente sa mère, peut-être pas de manière idéalisée mais sans possibilité de dégagement de l'intériorisation d'un objet d'amour valorisé, elle dépeint un environnement où l'inactivité et le non interventionnisme de sa mère pourraient en partie éclairer le cadre de vie anxiogène ressenti par Madame V dans son enfance.

Madame V ne qualifie pas sa mère négativement. Elle décrit une relation où les limites ne semblaient pas poser en termes intergénérationnels et qui présentait un potentiel destructeur bien que Madame V ne remette pas en question sa mère, en lien avec le climat

familial. Cette remise en question peut être compliquée dans la mesure où la fonction symbolique de sa mère ne semble que peu identifiée par Madame V.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Madame V ne représente pas ses parents dans son génosociogramme. Elle argumente : « Je m'arrêteraï là... Le père, les conflits n'existent plus. En plus je n'ai plus de contact. Je préfère occulter ce qui est mauvais... ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame V pourrait-elle représenter sa mère dans son génosociogramme indépendamment de son père ? Ainsi, la remarque formulée pour son père vaut-elle, au moins sur le plan inconscient pour sa mère ?

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

Le protocole de Madame V révèle :

- Une réponse FClob qui ne concerne ni la planche VII, ni la planche IX.

- Pas de réponse C' mais beaucoup de réponses déterminées au moins en partie par la couleur dont trois réponses à la planche IX : « Là c'est un peu plus flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux » (CF), « Si je la retourne peut-être une fleur » (CF), « On peut voir un arbre aussi » (CF).
- Des références au blanc dont une à la planche IX : « Là c'est un peu plus flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux » (Gdbl).
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 12,5%, incluant dans son calcul une réponse Hd à la planche VII.
- L'investissement objectal est de qualité moyenne.
- Madame V projette des contenus dévitalisés.

Concernant les planches maternelles :

- Madame V projette à la planche VII deux kinesthésies majeures pouvant traduire la qualité de la relation intériorisée à sa mère. Toutefois il est intéressant de noter que ce ne sont pas des Humains adultes qui sont projetés mais que le support proposé engendre un mouvement régressif chez Madame V qui perçoit : « Deux petites danseuses », « des petits enfants qui se font un bisou ». Ces réponses permettent de poser l'hypothèse selon laquelle Madame V ne parviendrait pas à se dégager d'une dynamique œdipienne infantile non résolue. Ces réponses convergent avec le discours de Madame V qui présente sa mère dans une position infantile au sein de la famille où la différence de génération semble absente sur le plan symbolique. Enfin la dernière réponse de Madame V à cette planche peut laisser entendre un mouvement d'identification de Madame V à sa mère puisqu'elle projette : « Un ensemble comme si des mains se joignaient et faisaient le signe positif ». Cette réponse là encore peut signifier la qualité de la relation intériorisée.



- A la planche IX, Madame V interprète le blanc ce qui peut traduire des carences affectives. Elle projette : « Un masque avec les yeux » pouvant également traduire l'expression d'un besoin, d'une recherche de protection. Elle projette : « la tête d'un oiseau avec le bec grand ouvert », référence orale pouvant traduire la question d'une demande insatisfaite de Madame V à sa mère, sur le plan inconscient. Enfin, Madame V semble ici inconsciemment exprimer la notion des générations ou des éléments de l'ordre de la filiation en percevant : « Le rose, la fleur, les pétales et les racines, ce [ou ceux] qui y'a sous terre », « Un arbre ». Ces réponses nous permettent de nous demander quelle était la place occupée, psychiquement, par les personnes décédées de son entourage en particulier son grand-père maternel et son fils ? Dans quelle mesure pouvaient-ils occuper une fonction maternelle pour Madame V ?
- Madame V choisit la planche VIII pour représenter sa mère. Elle commence par manifester son choix en disant : « La fleur ». Dans la mesure où cette réponse apparaît plusieurs fois dans son protocole elle me précise : « Celle-ci on va dire [qui correspond à la planche VIII] parce qu'elle adorait en planter partout ». Il est intéressant de souligner que Madame V semble mettre en acte, verbalement, le comportement de sa mère puisqu'elle-même formule à deux reprises cette réponse ce qui pourrait traduire une bonne qualité de la symbolisation du féminin chez Madame V.

Le protocole de Rorschach pourrait mettre en évidence la précarité de la relation idéalisée présentée consciemment entre Madame V et sa mère, notamment au vu des réponses projetées dans le cadre de la planche IX où l'expression du besoin de protection et des carences affectives semblent révélées.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

La fin de l'histoire imaginée à la planche 5 du TAT par Madame V semble prototypique de son fonctionnement psychique puisque : « Pour rester positif, elle finit par retrouver ce qu'elle a perdu ». Il est difficile de ne pas mettre en lien cette formulation avec les conflits intrapsychiques mis à jour chez Madame V dont les affects dépressifs qui pourraient être en lien avec la quête d'un objet idéalisé mais aussi perdu. La planche 7 GF du TAT révèle chez Madame V une absence d'intériorisation des générations, au moins dans la relation projetée entre les personnages de sexes féminins à cette planche. Elle met en scène une fratrie et non un lien mère-fille, ce qui semble converger avec son discours où elle présente davantage sa mère dans une relation d'égal à égal. A la planche 9 GF, le récit de Madame V met en scène l'existence d'une menace externe qui entraîne de la complicité entre les deux femmes : « Elles vont courir voir ce qui se passe, si elles peuvent aider ».

Madame V n'utilise pas de qualificatif négatif pour décrire les personnages renvoyant à la mère dans la mesure où il apparaît difficile pour elle de les identifier comme tels. Elle met les personnages féminins en relation en termes de complicités.

Madame V ne semble pas présenter l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice. Elle ne questionne pas la place de sa mère face aux violences subies dans le cadre familial et ne la qualifie pas de manière négative. Madame V semble présenter l'intériorisation d'un objet d'amour valorisé quand bien même l'inactivité et le non interventionnisme de sa mère pourraient en partie éclairer le cadre de vie anxiogène ressenti

par Madame V dans son enfance. La qualité de la relation intériorisée serait favorisée par une confusion des places chez Madame V : la place de sa mère et la sienne apparaissent indifférenciée. Ainsi, l'hypothèse posée apparaît invalidée au vu du *premier indicateur* choisi. Madame V ne représente pas sa mère dans le cadre du génosociogramme ce qui invalide là aussi l'hypothèse au vu de ce *deuxième indicateur*. Le protocole de Rorschach de Madame V tend à révéler la nature précaire de la relation à sa mère, idéalisée dans son discours, à travers les références au blanc et l'expression de recherche de protection. Ces éléments participeraient à la validation de l'hypothèse (*indicateur 3*). Enfin, les relations projetées entre les figures féminines dans le cadre du TAT sont de nature complice (*indicateur 4*) et tendent à mettre en avant l'absence de reconnaissance d'une fonction symbolique maternelle intériorisée chez Madame V. Il apparaît donc **difficile d'apporter une conclusion à cette hypothèse**.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame V et son mari ont eu leur premier enfant après une dizaine d'années de mariage : « Pascal voulait que toutes les choses soient en ordre pour que les enfants ne manquent de rien. On a économisé de l'argent. On a eu notre premier enfant j'avais 27 ans et Théo 17 mois plus tard et tous les deux désirés ». Le discours de Madame V laisse entendre de son côté un désir d'enfant antérieur à celui de son mari.

Madame V dit ne pas avoir imaginé son enfant au cours de sa première grossesse mais avoir été « obnubilée pour trouver un prénom original ». Elle inscrit ce désir dans un mouvement d'identification projective : « Oui, Nathalie (prénom fictif de Madame V)... Deux jusqu'à quatre par classe et je détestais qu'on appelle Nathalie 1, Nathalie 2, Nathalie 3 ». Madame V associe l'origine du prénom de son fils à sa symbolique : le prénom de son fils représenterait la force. Dans la réalité, son fils porte un prénom qui sur le plan étymologique signifie « bien né ».

Madame V savait qu'elle attendait un garçon : « C'était parfait ». Cette verbalisation peut traduire, dès la grossesse, un investissement œdipien important de cet enfant. Lorsque nous évoquons l'enfant réel, Madame V évoque essentiellement son allaitement et le fait qu'il se soit arrêté soudainement, au moment du décès du grand-père de son mari. Madame V a

allaité son fils aîné pendant 6 mois et elle exprime le fait qu'elle n'était pas prête pour un sevrage. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le décès du grand-père de son mari a pu réactiver la souffrance liée au décès de son grand-père maternel avec lequel nous savons qu'elle entretenait une relation perçue comme étant privilégiée.

Madame V décrit son fils « timide donc je l'ai inscrit à des cours de théâtre ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame V a pu inscrire son enfant au théâtre afin qu'il réponde à ses attentes. Avant son passage à l'acte, Madame V décrirait son fils de la même manière. Aujourd'hui, « il a un franc parlé, une bonne analyse ».

Madame V annonce qu'elle se demandait pendant sa deuxième grossesse si ses enfants présenteraient des ressemblances physiques, là encore dans un mouvement projectif : « Yann c'est un mixte de nous deux alors que moi je ressemble à ma mère et ma sœur à mon père ». Madame V savait pendant sa grossesse qu'elle aurait un garçon. Concernant la différence d'âge entre ses fils, Madame V nous présente un éclairage en annonçant spontanément : « Je voulais des jumeaux ». Ce désir pourrait traduire l'existence de traits narcissiques chez Madame V.

Madame V présente des interactions avec son fils aîné pendant cette grossesse : « Je lui faisais toucher mon ventre pour qu'il ait conscience qu'il y allait avoir un bébé ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette verbalisation pourrait traduire la projection d'une relation de nature incestuelle.

Théo ne ressemblait pas à l'enfant que Madame V avait imaginé : « Parce qu'il est né avec plein de cheveux noirs. Je savais pas que les bébés pouvaient avoir des cheveux aussi longs ». Là encore l'originalité du prénom de son second fils avait son importance et trouve son origine dans un style musical apprécié par Madame V. Le second fils de Madame V porte

un prénom habituellement diminutif d'un autre. Madame V a allaité son fils jusqu'à ses « 8-9 mois ».

Madame V identifie son fils à son père dans la description qu'elle en fait : « Comme son papa, très prévenant, il me faisait mon café après le repas, il me l'amenait avec un chocolat à côté, il participait à la vie de la maison. C'était la joie de vivre, il arrêtait pas de danser et, comme moi, il arrêtait pas de courir, traîner dehors, il était curieux de tout ». Cette description n'est pas sans rappeler que Madame V rapporte que sa mère l'appelait : « Mon rayon de soleil ». Madame V décrirait son fils de la même manière juste avant le passage à l'acte. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure les enfants pourraient être investis dans une fonction antidépressive dans la famille de Madame V ?

Madame V explique avoir arrêté de travailler « quand j'ai été enceinte j'ai arrêté, je voulais prendre soin de moi, de ma famille. Je trouve idiot de faire des enfants pour les faire garder pour travailler ». Lorsque je demande à Madame V comment elle vivait cette situation elle annonce : « Moi, c'était le paradis ». Lorsque ses enfants étaient scolarisés, Madame V décrit ses journées : « Je faisais les courses pour trouver des choses qui leur fassent plaisir, en fin de semaine, j'achetais de quoi bricoler le week-end ». Madame V présente sa situation de manière idéalisée où toute sa vie semblait organisée exclusivement autour de ses enfants. Ce discours peut aussi traduire chez Madame V la mise en avant de son sentiment de compétences maternelles en termes narcissiques, ce qui converge avec son énoncé : « Un des points négatifs de la campagne c'est que c'est difficile de voir les copains en dehors de l'école même si avec une bonne organisation entre mamans c'est possible ». Madame V raconte aussi « que ses enfants auraient passé des tests de quotient intellectuel ». Elle annonce que Théo aurait présenté un score supérieur à la moyenne et commente : « J'ai dit : "Ouah, j'ai fait

des génies” ». Ainsi les enfants de Madame V pourraient avoir pour fonction sur le plan inconscient la valorisation narcissique de leur mère.

Bien que Madame V se soit attachée à donner à ses enfants des prénoms originaux, ce qui pourrait traduire un désir de reconnaissance en tant que sujet, il est intéressant de noter qu'elle les associe en permanence. Lorsqu'elle évoque un de ses enfants, il est de suite question de l'autre. Elle-même note : « J'ai toujours fait en sorte de pas faire de différence entre les deux ». Nous pouvons entendre ce fonctionnement dans un désir de réparation de son histoire infantile où Madame V dit avoir reçu davantage que sa fratrie de part son statut d'aînée. Nous pouvons supposer que ce vécu a engendré de la culpabilité chez Madame V, qu'elle ne parvient pas à élaborer. Madame V semble, en réaction contre ce modèle tendre à une superposition de ses fils, elle explicite même cette idée lorsqu'elle annonce qu'elle aurait souhaité donner naissance à des jumeaux. Elle précise : « J'aimais bien quatre lettres chacun, je sais pas pourquoi ». Cette recherche du même, de la non différence se traduit dans l'organisation de son discours lorsque je l'interroge concernant un de ses enfants. Elle répond à la question pour l'enfant concerné et de suite répond à la même question pour son autre fils. Aussi lorsque la différence tend à être manifeste, Madame V semble mettre en place des défenses narcissiques : « Théo il était différent de son frère mais y'avait des traits, des ressemblances dans les yeux, les cheveux ». Madame V fait référence aux mêmes cheveux chez ses enfants à la naissance alors qu'elle vient de mentionner que son fils aîné n'en avait pas et que le second en avait beaucoup selon elle.

Enfin, Madame V évoque la pratique d'arts martiaux dans un cadre de recherche de protection : « Très tôt j'ai appris à me défendre, j'ai fait des arts martiaux adulte et mes fils y étaient aussi ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame V pouvait projeter sur ses fils ce besoin de protection. Madame V semble exprimer des angoisses du même ordre, en termes de sentiment de menace externe lorsqu'elle explique qu'actuellement c'est le

père de Yann qui s'en occupe : « Y'a toujours quelqu'un qui veille sur notre fils même si c'est pas tout près, juste derrière lui ».

Au cours de la réalisation de son génosociogramme, Madame V annonce avoir vécu une Interruption Volontaire de Grossesse. Madame V n'a pas élaboré cet évènement de vie : « J'ai fait une IVG que j'ai jamais supportée [...] L'IVG ça me paraît abominable, après on est en accusation permanente par rapport à soi-même ». Madame V exprime un sentiment de culpabilité non élaboré dont nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle s'inscrit dans la genèse de son passage à l'acte filicide.

Madame V présente ses fils dans un discours idéalisé où ce sont des « champions », « des génies ». L'identité propre de chacun de ses fils est difficile à percevoir, le désir de Madame V de ne pas différencier ses fils pourrait s'inscrire dans une réaction contre le modèle de son histoire infantile. Ses enfants semblent avoir une fonction d'étayage narcissique en termes de compétences maternelles. Enfin, les techniques éducatives présentées par Madame V semblent elles aussi idéalisées, Madame V se présente comme une mère dévouée, « trop suffisamment bonne » où il n'y avait pas de place pour d'autres que ses enfants. Ce fonctionnement s'est-il mis en place en réaction à son passage à l'acte ou existait-il au préalable ? Des éléments de son discours comme le fait qu'elle n'entende pas travailler et laisser ses enfants en garde tendent à valider la seconde proposition. Nous pouvons d'ailleurs nous demander si sa demande de divorce, qu'elle-même dit ne pas comprendre, pourrait s'inscrire dans ce cadre. Madame V présente également quelques projections de menace externe visant ses enfants.



## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame V.**

### Idéalisation VS Dévalorisation

Le discours de Madame V tend à révéler des représentations idéalisées de ses enfants, de son mari, de son grand-père maternel et d'elle-même. Nous pouvons noter parmi ces objets d'amour idéalisés la perte de son grand-père maternel décédé quand elle avait 12 ans. Madame V évoque également son divorce dont elle est à l'initiative mais dont elle dit ne pas comprendre le sens. Nous pouvons dans ce cadre souligner la survenue de son passage à l'acte au moment où ses enfants devaient « aller chez leur père ». Cette confrontation à la séparation a-t-elle pu favoriser le passage à l'acte ?

Madame V décrit son père en des termes dévalorisés et semble avoir intériorisé une imago paternelle anxigène. La plainte déposée par sa mère contre son père et ce sur les conseils de Madame V, selon elle, a-t-elle pu jouer un rôle dans le passage à l'acte ? Pouvons-nous supposer chez Madame V un mécanisme d'identification à l'agresseur ?

Madame V semble s'identifier aux personnes féminines et masculines de son environnement familial et présente consciemment ne ressembler à personne. Dans le cadre du Rorschach elle choisit la planche X pour se représenter : « J'aurais repris le feu d'artifice, quelqu'un qui bouge toujours, qui éclate toujours, qui met de la fantaisie partout ». Madame V avait choisi cette planche pour planche préférée : « Le feu d'artifice, c'est le dernier souvenir vécu ». Sa réponse semble révéler un déni maniaque de la dépression.

### Verbalisation du passage à l'acte

Madame V verbalise son passage à l'acte dans le cadre d'un ressenti d'une menace externe qu'elle ne parvient pas à préciser. Ces ressentis pouvaient être antérieurs à son

passage à l'acte, comme pourrait le traduire son argumentation concernant le pratique des arts martiaux par ses enfants et semblent toujours d'actualité lorsqu'elle explique que son mari s'occupe de leur fils : « Même si c'est pas tout près juste derrière lui ».

Madame V semble présenter un sentiment de responsabilité concernant son passage à l'acte.

La reconnaissance de l'Autre semble faire défaut chez Madame V qui n'existerait que par le fruit de projections narcissiques, plus particulièrement concernant ses enfants. Cet élément apparaît flagrant lorsqu'elle annonce : « Je nous ai ouvert les veines ». Madame V, dont les enfants devaient se rendre chez leur père, a pu ressentir une angoisse de perte d'objet inélaborable dans la mesure où elle présente son existence pour et par eux. Ce passage à l'acte pourrait s'inscrire dans un mouvement d'identification projective à un objet d'amour idéalisé et perdu. Le dernier énoncé de son entretien serait convergent avec cette hypothèse puisque lorsque je demande à Madame V dans quelle mesure elle existait en dehors de ses enfants elle répond : « Je suis pas quelqu'un qui pense à soi comme depuis toute petite avec mes frères et sœurs et même après je me suis toujours investie pour des causes à défendre ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cet investissement s'inscrirait en réponse à un sentiment de culpabilité non élaboré (Madame V vivait les moments avec son grand-père comme des moments privilégiés auxquels sa fratrie n'avait pas accès). Perdre ses causes à défendre, autrement dit ses enfants, aurait pu confronter Madame V à ce sentiment de culpabilité non élaboré.

### Clinique actuelle

Au moment de notre rencontre, les affects dépressifs chez Madame V sont importants. Le passage à l'acte semble ne pas avoir de sens pour elle. Elle présente un sentiment de responsabilité. Elle conclut notre rencontre par l'expression du désir d'un retour la concernant

pour lequel je me demande dans quelle mesure il pourrait impliquer au moins inconsciemment une demande d'étayage narcissique.



# **Etude de la situation clinique de Madame O**

## **(auteur d'infanticide)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame O, qui m'a été signalée par la psychologue PEP (Projets d'Exécutions des Peines) du Centre de Détention où elle est incarcérée. Madame O présente la particularité de ne pas s'accorder avec les accusations qui expliquent son incarcération. Je la rencontre pour me présenter et lui exposer l'objet de ma recherche.

Madame O m'apprend spontanément avoir demandé un suivi psychologique pour lequel elle est en attente et qu'elle rencontre une infirmière de secteur psychiatrique. Je précise bien à Madame O que je ne la reçois pas dans un cadre de soin.

Lorsque je la rencontre en lien avec le motif de son incarcération, Madame O a les larmes aux yeux et me demande comment j'ai obtenu ces informations. Je lui explique les avoir recueillies auprès de l'Administration Pénitentiaire et l'interroge sur l'émotion associée au comportement qu'elle manifeste. Elle m'explique alors être innocente et être surprise de cette transmission d'information dans la mesure où : « Surtout que l'Administration Pénitentiaire connaît ma position ». Je précise à Madame O que ce qui m'a été transmis correspond aux accusations retenues dans son dossier judiciaire. Elle s'accorde avec cette idée tout en verbalisant le sentiment d'avoir été trahie par l'Administration Pénitentiaire. Cette

expression pose la question de la place de l'Administration Pénitentiaire dans le psychisme de Madame O, qu'elle semble projeter complice de son innocence.

Madame O m'annonce spontanément que son affaire a été très médiatisée et qu'en arrivant dans le Centre de Détention où je la rencontre, tout le monde la connaissait. Je lui indique alors ne pas avoir connaissance de son histoire, elle précise : « Dans ma région c'était très très médiatisé ». Le ton du discours employé par Madame O laisse alors deviner un trait de caractère à coloration mégalomane.

Sa fille âgée de 7 ans aurait disparu et aurait été retrouvée morte le lendemain dans un ruisseau. Madame O se souvient précisément du nombre d'heures écoulées entre le moment de la disparition de sa fille et le moment où le corps a été retrouvé. En expliquant à Madame O comment je connais le motif de son incarcération, je lui présente le formulaire de consentement éclairé de la recherche en lui expliquant qu'elle est libre de me rencontrer ou non.

Alors que je présente à Madame O le fait que je la rencontre en lien avec le motif de son incarcération, qu'elle refuse, elle annonce en revanche accepter de participer à la recherche. J'indique alors à Madame O que je ne peux travailler avec elle que si elle s'accorde avec les éléments inscrits dans le formulaire de consentement éclairé. Madame O le lit et commente : « Les difficultés liées à la maternité c'est tuer son enfant donc non, mais l'adaptation toutes les mamans sont concernées ». Madame O semble manipuler le cadre de la rencontre en interprétant le formulaire de consentement éclairé. Aussi elle manifeste un comportement ambivalent en adhérant à la démarche de recherche alors qu'elle refuse par ailleurs le motif de son incarcération et reproche à l'Administration Pénitentiaire de m'avoir communiqué son nom en lien avec celui-ci. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure

son intérêt à participer à cette recherche est en lien avec des traits narcissiques, voir mégalomaniques de son fonctionnement psychique évoqués précédemment.

Au cours de notre échange, Madame O m'apprend avoir trois enfants, dont sa fille décédée. Son fils aîné et sa fille décédée sont nés d'une même union. Elle a donné naissance à une fille dans le cadre d'une union autre. Au moment de la « disparition » (c'est le terme employé par Madame O) de sa fille, ses enfants avaient respectivement 10 ans, 7 ans et 2 ans et demi. Madame O annonce avoir une relation fusionnelle avec ses enfants.

Dans la mesure où Madame O annonce ne pas avoir tué sa fille, je consulte son dossier judiciaire afin de connaître la cause du décès de l'enfant et ne pas l'inclure dans l'étude si il est décédé dans le cadre de maltraitances physiques. Il s'avère que sa fille a été étouffée et jetée dans un cours d'eau.

*Dans la mesure où Madame O a été jugée coupable du meurtre de l'un de ses enfants alors âgé de plus de trois ans, elle répond aux critères permettant de l'inclure dans cette étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame O a été arrêtée une semaine après le décès de sa fille. La durée du jugement a été relativement longue dans la mesure où Madame O, défendant son innocence, a systématiquement fait appel des décisions concluant à sa culpabilité. Elle est restée incarcérée le temps de la procédure. Lorsque je souligne à Madame O que la longue période d'attente de verdict devait être difficile à vivre, elle énonce qu'elle "tenait" car elle envisageait sa sortie de prison.

Bien que Madame O soit au moment de notre rencontre sans suivi psychologique, elle en a bénéficié durant sept années d'incarcération en Maison d'Arrêt. Selon elle, ces suivis ont entraîné des changements, elle annonce s'exprimer davantage et ne plus considérer toutes les personnes inconnues comme des ennemies. Au cours de notre échange Madame O semble ne manifester aucune méfiance et s'exprime de manière labile où elle apparaît davantage dans la revendication, de son innocence en particulier. Dans ce cadre, elle m'explique que le coupable était selon elle, « trouvé d'avance ». Elle me raconte que son beau-père aurait rapporté le discours d'un gendarme mentionnant que dans 99% des affaires de ce type le coupable est la mère. Elle évoque aussi l'audition de codétenues au cours de la procédure visant à recueillir des preuves, puisque selon elle il n'en existe pas. Elle remet aussi en question l'heure annoncée du décès de sa fille. Elle explique qu'un premier horaire aurait été annoncé, elle était alors à la gendarmerie. Un second horaire aurait été retenu dans le cadre de l'enquête. Elle comprend ce "changement" comme la mise en scène destinée à prouver sa responsabilité : « Pour m'accuser, parce que ça les arrangeait ».



Madame O explique ne jamais avoir rencontré de psychologue avant son incarcération. Elle raconte avoir évoqué des difficultés auprès de son médecin traitant qui lui aurait mentionné qu'elle avait toute seule les réponses à ses questions. Madame O consulte actuellement une infirmière de secteur psychiatrique avec qui elle me dit ne pas avoir évoqué son affaire mais davantage les conditions de vie en détention et la suite de son parcours pénal. Madame O se serait vue attribuer une peine de sûreté en arrivant au Centre de Détention alors qu'elle projetait une sortie conditionnelle prochaine. Cependant elle m'apprend avoir recours à son avocat dans la mesure où il lui semble que le texte de loi relatif à ce fonctionnement est, selon elle, antérieur à son affaire et non rétroactif.

Sur le plan psychiatrique, au moment de notre rencontre, Madame O est régulièrement reçue par le médecin psychiatre qui lui prescrit un Temesta 50mg par jour. Elle m'apprend qu'elle est en train de diminuer ce traitement, qu'au début de son incarcération il lui était prescrit :

- Quatre Temesta par jour
- Deux Noctran
- Des gouttes de Téralen
- Des anti-dépresseurs autres

Madame O a passé des expertises psychologiques dont l'épreuve du Rorschach et une épreuve avec « des images en noir et blanc ». Elle me raconte que la psychologue au tribunal aurait annoncé n'avoir jamais rencontré quelqu'un présentant un fonctionnement comme le sien. Elle précise que plusieurs personnes l'ayant rencontrée dans le cadre de l'instruction ont dit d'elle, qu'elle est « un cas unique ». Elle poursuit en m'expliquant que l'argumentation de la psychologue au cours de l'instruction reposait sur sa réponse formulée à une « image en noir et blanc » où elle aurait perçue une femme en train de lire une histoire à sa fille, elle-

même tenant un poupon dans ses bras. Je suppose qu’il s’agit ici de la planche 7GF du TAT. Madame O m’annonce que selon l’experte elle aurait dû voir une grand-mère, la fille et la petite-fille et que du fait qu’elle ait projeté du non vivant (un poupon) cela participait à justifier sa culpabilité. La démonstration de Madame O apparaît douteuse. Madame O reproche aux experts rencontrés de s’être intéressés à son « geste dont ils avaient même pas la preuve que c’était moi ». Cette formulation semble traduire le déni opéré par Madame O puisqu’elle ne mentionne pas le fait qu’elle n’ait pas commis ce geste mais plutôt l’idée que selon elle, il n’en existe pas la preuve.

Madame O annonce dès notre première rencontre souhaiter un retour individuel concernant la passation des épreuves. Cette demande manifeste, à laquelle s’ajoute l’ensemble de son discours argumentant son innocence, posent au moins deux questions :

- Celle de la demande latente : Madame O chercherait-elle à être rassurée quant à son “innocence” ?
- Celle de la place que Madame O m’accorde dans le cadre du transfert : rechercherait-elle ma “complicité”, comme elle semble le faire à l’égard de l’Administration Pénitentiaire ?

Ces données conduisent à interroger dans quelle mesure cette femme pourrait instrumentaliser le cadre de la recherche à des fins judiciaires, ce dont il me faudra tenir compte au moment de la restitution qu’elle demande.

Ces éléments conduisent également à supposer l’existence, chez Madame O, de mécanismes de l’ordre de la manipulation et peut-être même plus largement de traits pervers dans la mesure où, ici, Madame O semble inconsciemment dénier ma demande de rencontre dans un cadre de recherche pour y projeter le reflet de son propre désir.

Enfin, Madame O m'annonce qu'elle aura probablement des difficultés pour sa sortie de prison dans la mesure où : « La prison doit servir de repentance ce qu'ils n'auront pas de moi ». Madame O s'accorde à ce que nous nous rencontrions ultérieurement pour la passation des épreuves après 40 minutes d'entretien.

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame O décrit un contexte de violences familiales dans son enfance. Elle évoque des disputes entre ses parents et des maltraitances physiques de son père sur sa mère. « Comme je prenais la défense de ma mère j'en prenais de temps en temps ». Ces violences ne sont pas élaborées, Madame O poursuit : « Mais je pense qu'on [son père et sa mère] m'a beaucoup protégée, on était uni quelque part mais à part ces disputes je peux pas dire que j'ai eu une enfance malheureuse ». Il paraît difficile de parler ici de déni puisque Madame O annonce avoir vécu des violences mais les événements et les affects ne semblent pas associés. Peut-être Madame O utilise-t-elle ici le clivage comme procédé défensif d'une réalité trop angoissante ?

Madame O annonce avoir également été victime de violences de la part de son deuxième conjoint : « Au début il était pas violent et au fur et à mesure très violent ». Nous pouvons nous interroger sur l'existence de traits masochistes chez Madame O à partir de sa formulation : « Y'a que ma mère qui savait que je me faisais battre » (et non : « que j'étais battue ») sous entendant une position active dans les violences subies, comme une forme de soumission consentie.

Madame O n'habitait pas avec cet homme qui est le père de sa deuxième fille parce que lui-même était déjà engagé dans une relation de couple et une vie de famille. Selon Madame O, c'est dans ce contexte que les violences se seraient mises en place : « En fait il était pas séparé et elle a appris qu'il était avec moi des fois ça partait, dégradation de matériel, une claque ». Madame O note que ses enfants n'étaient ni victime, ni témoin de ces maltraitances.

Lorsque je demande à Madame O si elle-même a déjà pu être violente elle confirme : « J'ai répondu une fois, un bras cassé et 75 jours d'ITT ce jour là je pensais que j'allais mourir ». Madame O précise lorsque je l'y invite que cet épisode est survenu un mois et demi avant la disparition de sa fille. Aussi sa position, « J'ai répondu », nous conduit à écarter l'hypothèse d'une position purement masochiste.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame O décrit la composition de sa famille : « Moi et mes trois enfants ». Au moment des faits son fils aîné est âgé de dix ans, sa fille, victime, a sept ans et sa plus jeune fille a deux et demi.

Madame O exprime au sujet de la filiation paternelle de ses enfants : « Leur(s) père(s) s'en occup(ent) pas, on peut pas dire qu'ils aient un père. Si ils ont un père génétique ». Il n'y aurait ici pas de réel déni de la filiation paternelle mais davantage une forme de clivage qui dissocie la fonction de reproduction et la fonction d'éducation. Bien que la grammaire soit

correcte, il est possible d'entendre dans la verbalisation de Madame O la non différenciation des deux hommes qui sont les pères des enfants : elle les présente comme s'il s'agissait d'une même personne. Elle-même formule cette idée inconsciemment lorsqu'elle dit : « On peut pas dire qu'ils aient un père » ce qui pourrait exprimer l'idée qu'ils n'ont pas deux pères différents. Cet élément est intéressant à considérer au regard des désirs exprimés par la suite par Madame O : « Moi je voulais une famille avec les pères enfin un père ». Dans quelle mesure Madame O accepte-t-elle de renoncer à la famille qu'elle s'est imaginée ?

Lorsque je demande à Madame O de décrire sa famille, elle répond dans un premier temps : « C'est-à-dire ? J'ai trois enfants. C'est ça ? [Ça dépend des personnes, pour certaines il y a les parents, les conjoints...] Ah non, j'en ai pas ». Plus tard, Madame O précise qu'elle donnait cette réponse au sujet des conjoints exclusivement en complétant : « J'ai ma mère, tante(s), cousin(s), cousine(s) ». Toutefois, ce "malentendu" questionne sa propre filiation. Elle n'aborde pas spontanément son père, puis nous apprend qu'il est décédé lorsque je l'invite à parler de lui. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette omission pourrait être en lien avec la non reconnaissance de la filiation paternelle de ses enfants. Elle verbalise (dans le contexte au sujet des pères des enfants) : « Quand on s'occupe pas d'un enfant pour moi on n'est pas un père ». Ainsi, dans quelles mesures son père en est-il encore un ?

Madame O annonce que son père est décédé lorsqu'elle avait 16-17 ans et que cela fait 19 ans. Ainsi le décès de son père est-il lié au fait qu'elle ne le présente pas comme faisant partie de sa famille ? Dans ce cadre, nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame O a intégré ou non la notion de permanence de l'objet, puisqu'elle ne situe pas les hommes qui sont les pères de ses enfants comme tels dès lors qu'ils ne participent pas à

l'éducation des enfants et elle n'associe pas son père à la composition de sa famille comme si son absence, son décès, remettait en question sa place, son statut au sein de la famille.

Enfin, au cours de l'entretien, Madame O évoque son frère dont nous apprendrons par la suite qu'il s'agit d'un demi-frère, né d'une union précédente de son père. Concernant son enfance, Madame O précise : « J'étais comme une fille unique ».

La composition de la famille de Madame O apparaît floue dans son discours lorsqu'elle évoque les hommes avec qui elle a donné naissance à ses enfants favorisant l'émergence d'un imaginaire idéalisé, probablement de nature œdipienne (nous étudierons davantage cet aspect de la clinique dans le cadre de l'hypothèse posée au sujet de la relation au père) : « Moi je voulais une famille avec les pères enfin un père ». Madame O évoque aussi un frère dont nous apprendrons par la suite qu'il est son demi-frère.

Nous pouvons noter que Madame O utilise la grammaire française de sorte qu'il est souvent nécessaire de l'amener à préciser ces propos dont le sens est souvent multiple.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Madame O se représente à deux reprises dans sa réalisation du génosociogramme, une fois en place de mère et une fois en place d'enfant : dans quelle mesure pourrait-il s'agir ici de l'expression d'un clivage du Moi ? Cette idée converge avec son discours au moment où elle

implique exclusivement ses enfants dans la composition de sa famille et formule sous couvert d'un malentendu le fait qu'elle n'ait pas de parents dans ce cadre.

Madame O ne représente pas dans la figuration graphique du génosociogramme de relation conflictuelle. Elle représente en revanche le symbole « individu dominant » au niveau des pères des enfants et de son propre père. Nous pouvons peut-être nous interroger autour de la nature des relations d'objet chez Madame O qui présente des hommes « dominants » sans figurer la nature des relations entre deux ou plusieurs personnes sachant par ailleurs, à partir de son discours, qu'il existait des violences conjugales au sein du couple parental et au sein de son propre couple. Le fait de privilégier le caractère « dominant » d'une personne sur l'autre, au détriment de relations entre des individus, pourrait-il traduire une forme de mélanges des classes ou une intériorisation des figures parentales sur un mode précœdipien en termes de deux classes : les « forts » opposés aux « faibles » ? Aussi Madame O note les symboles : « b » (renvoyant au fait d'être battue) mais aussi « V » (signifiant Maltraitant-Violences diverses) sans les relier aux personnes représentées. Madame O semble attribuer des caractéristiques aux personnes de son environnement familial sans pouvoir toutefois représenter les relations entre ces personnes.

Madame O interprète les symboles proposés sur le support écrit dans le cadre du génosociogramme en définissant comme synonymes les symboles « battue » et « maltraitant » pouvant traduire l'expression d'un mouvement d'identification à l'agresseur. Dans ce contexte, dans quelle mesure ce procédé pourrait-il être en lien avec le meurtre de sa fille ?

Dans sa réalisation du génosociogramme, Madame O ne représente que peu de relation entre les personnes figurées : l'union et la séparation de ses parents, sa place d'enfant, sa place de mère. Il est intéressant de noter, la concernant, qu'elle établit le « listing » des



éléments pour lesquels elle se sent concernée sur la droite de la feuille sans mettre les éléments en relation avec l'un des deux graphiques qui la représentent (en place d'enfant et de mère). Les éléments sont présentés comme si les événements de vie, les caractéristiques individuelles des personnes figurées étaient indépendantes des relations entre les individus.

Madame O établit ce listing de sa propre initiative. Elle m'interpelle : « Faut que je finisse là ? [Si vous voulez] ». Elle énonce tous les items et note les différents éléments qui la concernent sans laisser de place à ma parole, et c'est difficilement que je peux lui formuler quelques relances.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'énoncé de Madame O à la planche IX pourrait traduire une position défensive face à l'épreuve ou bien la projection d'une intention malveillante au testeur ou encore une tendance à inverser les rôles lorsqu'elle exprime : « Non, mais vous voyez quelque chose ? ». Dans la mesure où aucun autre signe clinique au cours de cette épreuve ne converge avec l'hypothèse de traits paranoïaques, nous ne pouvons pas retenir cet élément.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Madame O utilise des pronoms personnels dans son récit à la planche 7 GF du TAT. Cependant lorsqu'elle les utilise elle montre du doigt les personnes concernées de sorte qu'il n'y a pas de confusion. Aussi elle désigne les personnages : « la dame au-dessus », « la fille », « un bébé » ou « un poupon ». Toutefois, notons que ces précisions peuvent être en lien avec sa première passation du TAT dans le cadre de son jugement.

**Pour conclure les différents indicateurs étudiés tendent à invalider l'hypothèse posée.**

Madame O a vécu des maltraitances physiques dans son enfance mais aussi à l'âge adulte. Ces violences ne sont pas élaborées. Elle semble manifester des difficultés à reconnaître la place des pères de ses enfants et elle n'aborde pas spontanément son propre père, décédé il y a une vingtaine d'années. *L'hypothèse tend à être validée au vu du premier indicateur choisi.* Dans le cadre de son génosociogramme, Madame O ne représente que peu de relation entre les personnes représentées. Elle qualifie son père et ses conjoints de « dominants » mais ne représente pas pour autant de relation conflictuelle. Au-delà de la nature des relations projetées avec ses ascendants et descendants c'est la question de l'intériorisation de la filiation qui semble être posée et plus largement la question de la relation d'objet. *L'hypothèse est invalidée au regard de cet indicateur.* L'épreuve de Rorschach de Madame O ne met pas en évidence de traits de fonctionnement de type paranoïaque, *ce qui invalide l'hypothèse dans le cadre de ce troisième indicateur.* Enfin, il est

*difficile d'utiliser le quatrième indicateur pour mettre à l'épreuve l'hypothèse* puisque Madame O évoque un souvenir précis de la passation de l'épreuve au cours de l'instruction et plus particulièrement de cette planche, qui, selon Madame O, aurait démontré sa culpabilité dans l'affaire du meurtre de sa fille.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame O n'évoque pas spontanément son père. Lorsque je l'y invite, elle annonce son décès lorsqu'elle-même était âgée de 16-17 ans. Cet événement de vie date d'une vingtaine d'année lorsque je la rencontre. Madame O doute du motif de ce décès : « Apparemment cirrhose du foie ». Madame O n'accepte pas cette réalité : « Parce que j'arrive pas à imaginer que c'est possible ». Elle semble présenter un déni partiel de l'alcoolisme de son père lorsqu'elle associe l'alcoolisme à la cirrhose et formule : « Oui, il buvait beaucoup d'alcool mais c'était pas un ivrogne ». Madame O se serait construit un scénario qui expliquerait le décès de son père en responsabilisant sa compagne, sans pour autant porter des accusations claires : « Il était, il avait une copine à l'époque et elle est partie pendant trois jours alors qu'elle connaissait personne là où ils étaient et quand elle est revenue il était mort. C'est peut-être parce que je l'aime pas mais c'est bizarre... Et retrouvé mort à ce moment là... J'en sais pas plus non plus ». Madame O semble s'appuyer sur des défenses de type paranoïaque pour faire face à cet événement de vie. Elle utilise dans le même énoncé l'expression de certitudes et de prudence. Elle a tendance à multiplier les formules

précautionneuses et les réserves. Ces éléments traduiraient des particularités propres à la structure paranoïaque (Husain et coll., 1985). Il est intéressant de noter que Madame O semble établir un lien entre le décès de son père et celui de sa fille en annonçant : « Les circonstances de sa mort [celle de son père] sont un peu étranges aussi ». Nous pouvons nous demander si ce « aussi » fait référence au motif du décès de son père qui ne semble pas understandable pour elle ou bien si il s'agit d'un « aussi » proposant un parallèle entre les circonstances du décès de son père et celles de sa fille. Dans les deux situations, Madame O utilise un discours laissant entendre qu'elle détient la vérité mais à laquelle elle ne me donne pas accès. Ce procédé laisserait deviner chez Madame O des traits de fonctionnement pervers.

Madame O verbalise la non élaboration du deuil lié au décès de son père mais aussi celui de sa fille lorsqu'elle annonce : « Même je crois au jour d'aujourd'hui que c'est pas possible [...] Cinq-six ans après j'ai eu un manque. Je rêvais de lui : il était dans une maison à côté et je lui disais : "Pourquoi tu nous fais croire que t'es mort ?". Je faisais ce rêve jusqu'à la mort de ma fille. Comme si moi il me protégeait dans mes rêves. Quand ma fille est morte, maintenant il est avec elle et il la protège ». Madame O évoque des rêves de son père longtemps après son décès où celui-ci ne serait pas réellement mort, traduisant la non élaboration de ce deuil mais aussi la non élaboration du deuil de sa fille. Elle évoque son père et sa fille au présent : « Il est avec elle et il la protège ». Elle projette une relation entre ces deux objets perdus lui permettant probablement d'une part le déni de l'acceptation affective de la perte et d'autre part une restauration narcissique (puisque sa fille serait protégée).

Lorsque j'invite Madame O à évoquer le souvenir de son père elle semble fuir cette invitation à régresser : « Lui c'est l'autorité... Certes mais maintenant que je suis adulte, j'ai eu une très bonne éducation ». Madame O idéalise son père: « Etre sévère quelque part ça sert

[...] Mon père était aussi généreux, très protecteur, très travailleur [...]. Des fois il avait trop bu mais il allait au travail ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce contexte aurait favorisé la mise en place d'un fonctionnement caractérisé par des traits masochistes chez Madame O : « Etre sévère, ça sert quelque part ». Rappelons que Madame O a évoqué le fait que son père était violent envers sa mère et parfois envers elle, cependant elle présente ces violences comme involontairement dirigées contre elle et comme en étant en partie responsable puisqu'elle précise : « C'était ma mère mais comme je prenais la défense de ma mère j'en prenais aussi de temps en temps ».

Madame O décrit leur relation : « Bonne... Sauf quand je prenais pour ma mère, sinon, au contraire, ses enfants c'est tout ». Nous pouvons nous interroger sur la relation incestuelle projetée lorsqu'elle annonce : « Je prenais pour ma mère ». Cette idée converge avec la verbalisation qu'elle effectue à deux reprises dans le cadre de notre rencontre : « Moi je voulais une famille avec les pères enfin avec un père ». Dans quelle mesure cet unique père pourrait-être le sien ? Bien que Madame O choisisse le terme « Autorité » pour qualifier son père, nous devinons qu'il s'agissait probablement davantage d'autoritarisme.

Madame O n'utilise pas de terme négatif pour décrire son père et au contraire évoque une imago paternelle idéalisée et perdue. Le deuil de son père n'est pas élaboré et des interprétations de type paranoïaque quant au motif de son décès semblent étayer cette idéalisation. Madame O semble projeter une relation de type incestuelle avec son père dans la mesure où elle présente une confusion des places de sa mère et d'elle-même.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Dans son génosociogramme, Madame O ne représente pas le symbole « ab », ce qui converge avec son discours où elle dit ne jamais avoir subi de relation sexuelle forcée. Madame O annonce que sa mère aurait été violée par son mari, le père de Madame O : c'est sa mère qui lui en aurait parlé. Ce récit pose question sur la place de Madame O dans le psychisme de sa propre mère ?

Madame O poursuit : « Du moins forcée non... Mais mon ex je le laissais tirer son coup [...]. Moi je le laissais monter, faire son truc et après j'avais la paix. Il l'a déjà fait, je pleurais, il l'a même pas vu ». Ce discours semble confirmer l'existence de traits masochistes dans le fonctionnement psychiques de Madame O. Nous étudierions dans le cadre de l'hypothèse posée sur les relations mère-fille dans quelle mesure ces traits pourraient être en lien avec une identification inconsciente à l'imgo maternelle intériorisée.

Madame O représente dans le cadre de son génosociogramme la notion de dominance de son père sur sa mère et note : « un peu moins » en précisant, à compter de la séparation de ses parents.

Madame O ne représente pas le décès de son père, ce qui confirme l'absence de deuil élaboré. Elle ne représente pas d'autre relation entre elle et lui que le lien de filiation : les maltraitances ne sont pas représentées ce qui apparaît convergent avec son discours où elle identifie sa mère comme victime ciblée.

Madame O annonce penser ressembler à son père. Nous pouvons supposer chez elle une identification à l'imaginaire paternelle et dans ce cas peut-être pourrions-nous poser l'hypothèse d'une identification inconsciente à l'agresseur, sachant que les violences subies ne sont pas élaborées. Ce procédé pourrait alors en partie éclairer le passage à l'acte meurtrier de Madame O sur sa fille.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

L'analyse du protocole de Madame O révèle :

- Une réponse FClobE à la planche IV qui peut « être reliée à des angoisses de castration associées à des questions d'identification sexuelle. Il peut également s'agir d'angoisse face à l'acceptation impossible de l'agressivité suscitée par ces planches » (C. Chabert, 1983).
- Pas de réponse C', une réponse CF et une réponse kanC dans le cadre des projections à la planche X.
- Une absence de référence au blanc sur l'ensemble du protocole.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 6% :

$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 0 \text{ Sang} + 1 \text{ Hd (pVIII)})/18] \times 100 = 6 \%$$



- L'investissement objectal est de qualité moyenne : bien que la banalité soit perçue à la planche III, Madame O ne projette pas d'emblée deux personnages en interaction. Elle projette : « Une forme de personnage » et ce n'est que lorsque je l'y invite qu'elle perçoit une interaction : « Oui, puisque y'a quelque chose sur lequel ils ont la main », ce qui traduit la difficulté de l'investissement objectal. Sur l'ensemble du protocole, il n'y a pas de réponse K autre que pour cette réponse. Madame O projette une tendance kan à la planche II et une réponse kanC à la planche X. Madame O projette aux planches I, II et VII du singulier : « De ce côté, ça pourrait être un loup » (planche I), « Un éléphant comme ça d'un côté » (planche II), « Un animal » (planche VII), sans traiter l'ensemble de la planche. Nous pouvons noter que Madame O en traitant un côté de la planche semble “ne pas vouloir ou pouvoir traiter l'ensemble de la situation présentée”. Une corrélation entre de telles projections et son fonctionnement face à des événements de vie (que ce soit l'alcoolisme de son père, son décès ou celui de sa fille par exemple) où elle semble sélectionner les informations qu'elle traite sans considérer l'ensemble des variables, pourtant visibles, est une question qui semble posée. L'hypothèse d'un fonctionnement de type narcissique apparaît plutôt défendable.
- Les contenus projetés sont peu symbolisés. Madame O projette une majorité de réponse “Animal”. Il est toutefois intéressant de noter qu'elle n'apporte qu'une réponse humaine entière, à la planche III dans une formulation spécifique : « Une forme de personnage » parmi l'ensemble des 18 réponses formulées, ce qui traduit le retrait narcissique.

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV, comme nous l'avons déjà évoqué, pourrait révéler l'existence chez Madame O d'angoisses de castration associées à des questions d'identification sexuelle ou d'angoisse face à l'acceptation impossible de l'agressivité suscitée par la planche. Ce dernier élément n'est pas sans rappeler que la violence du père de Madame O n'est pas entendable pour elle qui choisit de parler de domination (et non de violence) et en aucun cas elle n'accepte l'idée de violence contre elle de la part de son père alors qu'en même temps son discours exprime de manière latente qu'elle a été victime de maltraitances physiques. Aussi la présence d'angoisses de castration est possible dans la mesure où des éléments indiquent une identification inconsciente à une imago masculine. En effet, elle projette de nombreuses références phalliques :

- à la planche II, dans une dynamique phallique œdipienne érotisée : « Deux éléphants qui se rejoignent comme si ils se faisaient un bisou ». Nous pouvons aussi noter ici un mélange des classes.
- à la planche V : « La planche de la représentation de soi » (D. Anzieu, 1965), la référence phallique est triplement affirmée : « Un insecte, un dard, les ailes, la queue, les deux, l'antenne ».
- à la planche VII, à « symbolique très nettement féminine et/ou maternelle » (C. Chabert, 1983) : « Des lapins en chocolats parce que en général y'a pas des oreilles comme ça ». Cette inversion de la symbolique sexuelle favorise l'hypothèse d'un fonctionnement ponctué de traits pervers, d'autant que le féminin n'est jamais symbolisé sur l'ensemble du protocole. Cette hypothèse converge avec la relation au testeur durant la passation de ce projectif dans la mesure où Madame O questionne à la planche IX : « Non, mais vous voyez quelque chose ? » ou encore utilise le pronom « on » à la

planche X : « Allez, ici on est dans la mer [mère] et y'a des oiseaux haut dessus ». Enfin le mélange des classes à la planche II renforce cette hypothèse.

Dans une dynamique inter-planches nous pouvons noter que la triple référence phallique à la planche V pourrait permettre à Madame O de se dégager de la réponse, en partie Clob, projetée à la planche IV.

- La planche VI, Madame O projette une réponse Globale amputée. A cette planche elle formule à l'enquête une réponse de l'ordre de la dévitalisation : « Une peau de bête qu'on découpe ». Pouvons-nous ici entendre l'expression de pulsions de l'ordre de la violence projetée ? Enfin, Madame O formule à cette planche ce qui dans un premier temps apparaît comme une auto-critique et se restaure aussitôt sur un plan narcissique : « Je suis pas normale je vois rien, si les peaux... ». Il est intéressant de noter le type d'appréhension de la tâche avant et après la présentation de cette planche :

<u>Avant planche VI (Ø)</u>	<u>Après planche VI (Ø)</u>
G D D (planche I)	D (planche VII)
G D (planche II)	D Dd (planche VIII)
G D (planche III)	Refus (planche IX)
G (planche IV)	D D Dd Dd G (planche X)
G (planche V)	

Ainsi, l'évolution du type d'appréhension de la tâche semble traduire une difficulté à maintenir une unité durant la deuxième partie de l'épreuve.

- Les planches IV et VI sont choisies comme planches les moins aimées pouvant traduire des angoisses de castration.

- Dans le choix de la planche paternelle, Madame O sélectionne la planche III qui est aussi préférée.

Le protocole de Madame O ne présente pas de kinesthésie aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Madame O présente des indices d'anxiété en lien avec des angoisses de castration. Son protocole semble révéler l'absence d'accès à une identité sexuée, des difficultés d'investissement objectal. Nous pouvons poser l'hypothèse d'un fonctionnement de type limite narcissique chez Madame O. Aussi, dans le cadre de l'approche développée par l'Ecole de Lausanne (O. Husain, 2007), nous pouvons noter que Madame O présente quelques traits pouvant traduire une orientation perverse.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

A la planche 2 du TAT, Madame O commence par une description des personnages isolément, sans construire de relation entre eux. Elle verbalise davantage lorsque je l'invite à imaginer la fin de l'histoire : « La dame là va accoucher... Puis il va récolter ce qu'il a planté, elle va finir ses études ». Ce discours laisse deviner une certaine confusion des places dans la mesure où il est difficile de percevoir sur le plan latent ce qu'« il a planté ». Est-ce associer à « la dame là [qui] va accoucher » ou au fait qu' « elle va finir ses études » ?

A la planche 6 GF, Madame O projette l'homme plus âgé comme agent séducteur. Elle projette une femme qui « le renvoie paître parce qu'il a un cigare dans la bouche et que c'est pas respectueux » révélant une conflictualité sexuelle érotisée.

A la planche 13 MF, Madame O exprime une fantasmagorie meurtrière : « On dirait que le, l'homme serait en train de pleurer parce que peut-être il a tué la femme ». La fin de l'histoire projetée semble apporter un éclairage sur la position adoptée par Madame O vis-à-vis du meurtre de sa fille : « En prison, c'est ce qu'il mérite si il l'a tué ou il peut très bien se suicider par rapport aux remords ». Ainsi, le déni de la réalité du meurtre de sa fille pour lequel elle est incarcérée pourrait prendre la place d'un sentiment de culpabilité probablement inélaborable qui la conduirait à un passage à l'acte suicidaire. Toutefois dans quelle mesure cette verbalisation répond-elle à un biais de désirabilité sociale ? Dans ce cas, il est bien entendu qu'il n'y aurait probablement pas de ressenti en lien avec la culpabilité. Il est intéressant de souligner que cette verbalisation intervient alors que c'est un homme qui est projeté comme un potentiel meurtrier. Ainsi, Madame O pourrait s'identifier à une image masculine probablement au sens phallique du terme.

Madame O n'utilise pas de qualificatif négatif dans la description des hommes dans le cadre du TAT. Elle projette des relations où les figures masculines ne respectent pas les interdits.

**Pour conclure, les données cliniques étudiées dans le cadre des indicateurs retenus nous conduisent à invalider l'hypothèse posée.**

Madame O évoque son père de manière idéalisée dans le cadre d'une relation qu'elle projette de type incestuelle. Madame O n'a pas élaboré le deuil de cet homme. Les éléments relevés en lien avec *le premier indicateur choisi pour mettre l'hypothèse à l'épreuve ne permet pas de la valider*. Le géonosociogramme réalisé par Madame O *ne permet pas valider*

*l'hypothèse posée* mais nous permet de noter une identification à l'imgo paternelle intériorisée. La question d'un mouvement d'identification inconsciente à l'agresseur semble dès lors posée en lien avec son passage à l'acte, bien que Madame O ne reconnaisse pas, consciemment, son père comme un agent agresseur. *Le troisième indicateur choisi pour mettre l'hypothèse à l'épreuve tend à valider l'hypothèse posée* en lien avec l'expression de références phalliques, d'angoisses de castration et de traits de fonctionnement de type pervers. *Enfin le dernier indicateur retenu ne permet pas de valider l'hypothèse posée* puisque Madame O ne qualifie pas les figures masculines projetées de manière négative.

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame O évoque sa mère essentiellement dans un mécanisme d'identification projective. Lorsqu'elle évoque son ex-conjoint elle formule : « Au début il était pas violent et au fur et à mesure très violent et j'ai compris comment fonctionnait ma mère, les femmes battues ». Madame O explique : « D'abord on en veut à sa mère et après j'ai compris pourquoi on peut rien faire ». Ce mécanisme d'identification semble permettre à Madame O de ne pas se confronter au sentiment d'ambivalence en termes d'amour/haine de l'objet maternel. Ce mécanisme permettrait à Madame O de conserver sa mère en place de bon objet. Elle exprime toutefois : « Je comprends pas pourquoi elle, elle était adulte, elle a pas pu stopper les violences alors que je les vivais ». Lorsque je l'invite à développer ce propos, la réponse de Madame O indique qu'elle ne parvient pas à se dégager de ce mouvement identificatoire : « C'est difficile de sortir de l'emprise de quelqu'un à qui on appartient ». Cette verbalisation questionne son passage à l'acte, dans quelles mesures pouvons-nous entendre le meurtre de sa fille comme une emprise exercée sur elle ? Madame O précise au sujet des violences subies par sa mère ou elle-même : « Le lien que je faisais c'était la compréhension des femmes qui ne quittent pas le foyer parce qu'une personne vous manipule par les mots, les sentiments.

[ ...]. Quand on aime on croit toujours que ça va s'arranger et on nous fait croire qu'on est fautif, qu'on a engendré la situation alors que non... ». L'emploi du pronom « on » confirme le processus d'identification projective puisque dans le discours de Madame O, il n'est pas possible de savoir de qui elle parle : d'elle, de sa mère, des femmes battues ?

Madame O nous indique que sa mère avait connaissance des violences conjugales vécues dans le cadre de sa seconde relation “de couple”.

Madame O qualifie sa mère de manière relativement négative lorsqu'elle formule : « Et ma mère, on n'a pas du tout le même caractère. Ma mère est plus faible entre guillemets. Mais un caractère fort c'est ce qui fait aussi que j'ai pris beaucoup plus parce que je répondais, ce que ma mère ne faisait pas ». Cette verbalisation pourrait également traduire une rivalité projetée entre les deux femmes où la violence subie renverrait au sentiment d'être aimée.

Madame O qualifie sa mère : « aimante, dévouée, manque de caractère ». Elle précise ce dernier trait : « Elle était pas stricte, quand elle me donnait une punition, deux minutes après c'est bon. Non, elle, elle est trop renfermée par contre, elle a du mal à s'exprimer, c'est une éducation ». Le discours de Madame O conduit à soulever à nouveau la question de traits masochistes dans son fonctionnement dans la mesure où elle semble reprocher à sa mère de ne pas l'avoir punie assez sévèrement.

Madame O conclut : « Même si on est ouvert d'esprit, on ne se plaint pas ». Elle précise lorsque je l'y invite que « on » c'est « dans ma famille, tous ». Ainsi, le déni de la différence est mis en mot et semble signer l'existence de traits pervers.

Madame O qualifie la relation à sa mère de « fusionnelle » et indique : « Ça me convient parce qu'être fusionnel avec ses enfants c'est magnifique. Maintenant quand il arrive quelque chose ça peut poser des problèmes de détachement. C'est pas progressif et quand



quelque chose arrive là c'est dur pour tout le monde ». Ainsi, bien que Madame O utilise le signifiant « fusionnel », le signifié auquel les précisions qu'elle apporte donne accès semble davantage relever d'une relation d'objet de forme anaclitique. Ce mode de relation d'objet serait convergent avec l'hypothèse d'un fonctionnement de type limite.

Ainsi Madame O qualifie sa mère de manière négative : « Manque de caractère ». Elle semble idéaliser la relation qu'elle entretient avec elle et ne peut pas élaborer la relation destructrice en jeu. En effet, plusieurs éléments dans le discours de Madame O tendent à qualifier ainsi la nature de la relation :

- La mère de Madame O n'a pas protégé sa fille des violences que son mari (le père de Madame O) lui faisait subir quand elle était enfant.
- La mère de Madame O savait que sa fille « se faisai[t] battre ».
- Madame O annonce que sa mère lui a rapporté avoir vécu des relations sexuelles forcées dans le cadre de son couple, autrement dit que son père (celui de Madame O) a imposé des relations sexuelles à sa mère, et c'est elle qui en parle à sa fille.

Nous pouvons, dans ce cadre, nous poser la question de la place occupée par Madame O dans le psychisme de sa mère ?

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mécontente, voire des conflits avec leur mère.***

Madame O ne représente ni conflit, ni mésentente avec sa mère. Elle représente le fait que son père soit « dominant » envers sa mère et exprime le fait que cette configuration existait moins suite à la séparation de ses parents.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame O révèle :

- Une absence de réponse clob aux planches VII et IX.
- Pas de réponse C', une réponse CF et une réponse kanC dans le cadre des projections à la planche X.
- Une absence de référence au blanc sur l'ensemble du protocole.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 6% :  
$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 0 \text{ Sang} + 1\text{Hd (pVIII)}/18) \times 100 = 6 \%$$
- L'investissement objectal est de qualité moyenne.
- Les contenus projetés sont peu symbolisés.

Concernant les planches maternelles :

- Madame O, à la planche VII, projette une symbolique phallique qui ne correspond pas aux sollicitations latentes de la planche. Nous pouvons également noter une

dimension régressive de dépendance orale dans la réponse projetée : « Des lapins en chocolat ».

- Madame O refuse de répondre à la planche IX : « Non mais vous voyez quelque chose?... Non, je sais pas... [C'est de l'imagination...] Oui mais pff... Franchement je sais pas ». Au moment de l'enquête, Madame O ne parvient toujours pas à formuler de réponse et retourne la planche, ce qui pourrait traduire un refus de la relation.
- Madame O choisit pour représenter sa mère la planche II. A cette planche, Madame O formule une réponse phallique : « Un éléphant » à laquelle s'ajoute au moment de l'enquête la projection d'une réponse kan où un mélange des classes semble s'opérer : « Deux éléphants qui se rejoignent comme si ils se faisaient un bisou ».

Madame O sur l'ensemble de son protocole ne présente pas d'indice d'anxiété. Il n'y a aucune symbolisation du féminin, y compris pour les planches VII et IX où Madame O présente une inversion de la symbolique sexuelle. C'est aussi le cas pour la planche qu'elle choisit pour représenter sa mère.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Madame O n'utilise pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère à la planche 5 du TAT. Madame O semble mettre en scène l'ambivalence qui la caractérise : « Elle veut pas rentrer dans la chambre mais elle cherche une information dans cette pièce ». Cette histoire pourrait aussi être mise en parallèle avec son passage à l'acte en tant qu'interdit entendu mais non symbolisé ou avec un processus d'identification à une image phallique qui semble la caractériser.

La planche 7 GF est abordée de manière sensible par Madame O. Madame O situe cette planche comme celle à partir de laquelle son expertise psychologique aurait démontré sa culpabilité. Elle prête des intentions à la personne psychologue qui a réalisé l'expertise : « Voilà c'est cette image que la psy elle m'a dit faut voir la grand-mère, la mère et la fille. Je sais pas ça peut être une poupée donc... ». Nous pouvons nous demander ici si le « je sais pas » formulé par Madame O n'est pas l'expression d'une dénégarion où elle semble se positionner comme celle qui sait, dans une dynamique à la fois de restauration narcissique, mais aussi de type pervers. Madame O commente la manière dont le “bébé-poupon” est porté et la distance qui existe entre lui et la petite fille : « Si on imagine un bébé, elle le tient loin. Pour moi ça, c'est un bébé si on le tient là (rejoint ses deux bras vers sa poitrine) ». Madame O semble ici présenter ses compétences maternelles. Il est toutefois intéressant de noter « ça » lorsqu'elle formule : « Pour moi ça c'est un bébé si », maintenant la confusion sujet-objet projeté initialement. Madame O poursuit dans ce registre en indiquant : « Là on dirait plus quelque chose qu'a pas d'importance, pas quelque chose qu'elle peut protéger », où « ça » devient « quelque chose ». Enfin toujours dans cet ordre d'idée, Madame O projette à la fin de l'histoire : « Tout dépend si c'est un bébé ou une poupée. Si c'est un bébé je dirais que la fille le délaisse, si une poupée elle est peut-être absorbée, par autre chose et puis elle va aller faire autre chose ». Ainsi, que ce soit un bébé ou un poupon, la fin de l'histoire est la même, le sujet-objet est abandonné.

Madame O présente des difficultés à situer le troisième personnage : « Par contre la dame au-dessus s'y intéresse peut-être. Elle veut attirer l'attention de la petite, de elle, enfin je sais pas... ».

Madame O entame le récit à la planche 9 GF dans un discours qui entraîne une confusion des personnages : « On dirait une dame qui observe, qu'est cachée derrière qui apparemment est en train de courir ». Là où deux femmes sont figurées, Madame O verbalise comme si il n'y en avait qu'une, tenant les deux places. Ensuite, Madame O conclut l'histoire par la mise en scène d'une image de toute puissance où : « La fin c'est de savoir », ponctuée de traits paranoïaques où Madame O projette des menaces externes : « ou faire attention à elle sans qu'elle le voit »

Madame O n'utilise pas de terme négatif dans la description des personnages renvoyant à la mère. Elle ne projette pas d'interaction sur un mode destructeur de manière manifeste. Toutefois, il semble exister une recherche de toute puissance phallique dans les relations projetées pouvant en soi, conduire à qualifier la relation de destructrice au moins en tant que relation ne laissant pas la place d'ex-ister. Aussi la confusion sujet-objet à la planche 7 GF converge avec cette idée et ce d'autant que la fin du récit est caractérisé par une absence de considération à l'égard de ce sujet-objet.

Madame O utilise des qualificatifs négatifs dans la description de sa mère et bien qu'elle le refuse consciemment, des éléments permettent de souligner le caractère destructeur de la relation en jeu. *Le premier indicateur choisi valide donc l'hypothèse posée. Le génosociogramme réalisé par Madame O invalide l'hypothèse au regard du deuxième indicateur. Il n'existe pas d'élément d'anxiété dans le protocole de Rorschach de Madame O*

*ce qui invalide l'hypothèse.* Toutefois, il est intéressant de noter les références phalliques associées aux symboliques féminines. Enfin, Madame O n'utilise pas de terme négatif pour décrire les personnages renvoyant à la mère dans ses récits au TAT. Elle met en scène des relations dont le potentiel destructeur paraît certain. Ainsi, *il est difficile de conclure à partir de cet indicateur.* Enfin, **l'ensemble des indicateurs ne sont pas convergents et ne nous permettent donc pas de conclure au sujet de cette hypothèse.** Il est intéressant de noter le décalage entre le discours conscient de Madame O et ce que, aussi bien son discours, que les épreuves projectives, révèlent de ses relations à sa mère mais aussi à son père. L'absence d'élaboration et de symbolisation chez Madame O peut en partie expliquer l'impossibilité de conclure au sujet de cette hypothèse dans la mesure où son discours conscient et ses représentations inconscientes ne convergent pas.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame O présente un parcours de maternité (ou d'obstétrique ?) spécifique. Afin d'appréhender au mieux les événements qui jalonnent ce parcours et leurs répercussions psychologiques, nous étudierons les données cliniques qui la concernent de manière chronologique dans son histoire de vie, et non dans leur ordre d'énoncé au cours de notre rencontre, même si nous tiendrons compte de cette configuration par ailleurs.

En effet, au cours de notre entretien semi-directif, Madame O évoque la naissance de ses enfants et des fausses-couches que nous allons étudier plus en détails. Au cours de la réalisation de son géosociogramme, Madame O figure quatre Interruptions Volontaires de Grossesses (IVG) qu'elle n'avait pas mentionnées au cours de l'entretien. Nous pouvons difficilement ne pas constater que les IVG et fausses couches vécues occupent, dans leurs représentations graphiques, le centre de la page et que chaque graphique est beaucoup plus "grand" que les personnes de son environnement familial figurées. Nous pouvons nous interroger sur le sens de cette représentation : pourrait-elle traduire la non élaboration de ces pertes ? le refus du manque ? Notons également que la représentation graphique de Madame O amène à entendre les fausses couches vécues au même titre que les IVG, puisque le graphique est le même. Ce qui les distingue toutefois c'est le "sens" de leur figuration : Madame O représente de gauche à droite les fausses couches, puis de haut en bas les IVG.

Afin de considérer au mieux les processus psychiques en jeu, étudier le parcours de maternité de Madame O dans une approche longitudinale apparaît adapté.

Madame O a vécu une IVG à l'âge de 16 ans. Elle raconte s'y être sentie obligée par sa mère. Nous pouvons noter que c'est aussi lorsqu'elle avait « 16, presque 17 ans » que son père est décédé. Nous pouvons ainsi nous interroger sur les associations psychiques en jeu chez Madame O au regard de ces deux évènements de vie.

Madame O explique avoir eu son fils « très tôt » ce qu'elle associe à cette IVG. Le fils aîné de Madame O est né de la même union que celle qui avait donné lieu à sa première grossesse. Ainsi, la naissance de cet enfant pourrait viser à réparer l'IVG subie.

Madame O a 18 ans au moment de sa deuxième grossesse dont elle dit qu'elle était : « désirée... enfin voulue mais pas programmée ». Bien que Madame O exprime l'idée d'un désir inconscient de grossesse nous pouvons nous interroger sur le rapport à la contraception chez elle.

Madame O exprime dans un premier temps des difficultés à évoquer l'enfant imaginaire : « Comment j'imagine... Je sais pas... Je me rappelle plus... Si vous me demandez pour le trois, je sais pas moi... ». Elle parvient à expliquer : « Mes enfants je les idéalise à la base. Moi je pense qu'on peut pas se projeter, on sait pas le caractère qu'il va avoir, comment on va être ». Madame O verbalise consciemment une représentation idéalisée de ses enfants. L'énoncé : « On sait pas le caractère qu'il va avoir, comment on va être » laisse entendre une confusion des places. L'utilisation du pronom indéfini participe à cette confusion mais surtout le passage de « il » à « on » semble annuler la reconnaissance de l'Autre. Nous pouvons nous demander si son discours : « On peut pas se projeter » traduit une dénégarion de sa part. Cette hypothèse semble étayée par l'annonce de Madame O : « Après la



vision de l'éducation elle est là [Et est-ce que vous pensez qu'elle peut changer à la naissance de l'enfant ?] Ma vision de l'éducation elle était déjà là et elle a pas changé... Elle s'est assouplie au bout du troisième ».

Madame O connaissait le sexe de son enfant avant sa naissance, elle dit qu'elle n'avait pas de préférence. Elle ne répond pas à la question de savoir si cet enfant ressemblait à celui qu'elle avait imaginé, elle annonce face à la question : « Magnifique, ah non mais les trois pas fripés, des cheveux ».

Avant la “disparition” de sa fille, Madame O qualifie son fils : « Très gentil, serviable... A l'école pas de problème, super protecteur, peut-être un peu trop, comme c'était le seul homme à la maison, c'est peut-être pour ça ». Madame O projette sur son fils l'image d'un homme qui peut laisser entendre une certaine confusion de générations, ou au moins la projection d'une relation de nature incestuelle. Madame O rapporte par ailleurs des éléments, convergeant avec cette idée : « Soit disant qu'une relation fusionnelle pouvait avoir tendance à partir dans l'inceste. Tout ça parce que avec mon bras cassé, j'ai demandé à mon fils de me laver le dos, qu'il m'habille ou qu'il m'aide ». Madame O poursuit en décrivant son fils : « Très attentionné, à l'affût de, comment dire... Il mangeait les infos, le plaisir de la connaissance. C'est l'éducation aussi, on les aide à devenir comme ça ». Ainsi, la présentation qu'elle fait de son fils lui permet d'asseoir ses assises narcissiques à elle.

Concernant la période juste avant la “disparition” de sa fille, Madame O dit percevoir son fils de la même manière.

Dans le cadre de la même union, Madame O a ensuite vécu deux fausses couches. « La deuxième fausse couche je l'ai perdu dans les toilettes, ça m'avait choquée [...] Voir, de le voir... C'est choquant moi c'est la vue et j'ai culpabilisé parce que comme je suis assez speed je me dis que peut-être c'est moi qui en ai fait trop ». Madame O ne semble pas capable de se

détacher de la réalité dans la mesure où elle évoque très brièvement la première fausse couche vécue mais insiste sur le traumatisme constitué par la vue de la perte, dans le cadre de la deuxième fausse couche.

Toujours dans le cadre de la même union de Madame O est née une fille, victime du meurtre. Lorsque je demande à Madame O comment elle imaginait cet enfant elle dit ne pas savoir : « Par contre, je voulais une fille, voilà une fille c'était l'idéal ». La grossesse de Madame O qui donnera naissance à cet enfant a débuté « cinq-six mois », après la dernière fausse couche de Madame O. Cette fausse couche, en tant qu'évènement de vie traumatique et non élaboré a certainement eu des répercussions sur le vécu de la grossesse. Madame O explique ne pas avoir investi la grossesse avant d'être à un terme de trois-quatre mois : « Au début à priori je savais que j'étais enceinte mais je me suis pas dit je vais avoir un enfant [...] J'avais l'idée d'avoir un deuxième mais pour moi j'étais pas enceinte comme on sait jamais ». Ce discours laisse transparaître la non élaboration des fausses couches vécues précédemment et dans une certaine mesure une lutte contre des angoisses de perte d'objet. Nous pouvons nous demander si Madame O n'a pas vécu un déni temporaire de grossesse. Madame O dit avoir appris que son enfant est une fille « à sept mois parce qu'elle était cachée et elle est née à huit mois ».

Lorsque je demande à Madame O si sa fille ressemblait à l'enfant qu'elle avait imaginé elle répond : « Aussi magnifique mais un peu plus petite, un peu peur de la perdre dans les mains ». Nous pouvons nous demander si cette formulation ne constitue pas la formulation d'une angoisse de perte d'objet en lien avec les fausses couches vécues ou l'expression d'angoisse liée à la mise à mal d'un sentiment de toute puissance, liée à la crainte que cet enfant lui échappe. Madame O a accouché prématurément, elle annonce avoir perdu les eaux à six mois et demi de grossesse. Madame O n'explique pas cet évènement, elle

semble tenter de rationaliser : « Moi, tous je les porte bas ». Cependant, nous pouvons noter que des contractions précoces ont été traitées dans le cadre de la grossesse qui a donné naissance à son fils et ce dernier est né après terme. Madame O a été hospitalisée à 6 mois et demi de grossesse pour celle qui concerne sa fille. Madame O exprime la difficulté de cette hospitalisation, elle évoque notamment l'absence de son mari : « Un mari qui passe deux minutes parce qu'il aime pas les hôpitaux... ». Son fils avait alors quatre ans, il était gardé par la mère de Madame O. Madame O ne semble pas associer de difficulté entre cette hospitalisation et la relation à son fils dans la mesure où elle le voyait « tous les jours ou peut-être un jour sur deux mais le plus tous les jours ».

Avant sa “disparition”, Madame O décrit sa fille : « Manque de caractère, super gentil super tranquille... Sage... Mais pas de caractère. Elle pouvait se faire embêter par son frère et sa sœur, elle ne disait jamais rien, c'est un vrai amour ». Madame O décrit sa fille dans une position passive, de manière négative. Il est intéressant de noter que l'expression « manque de caractère » est utilisée pour décrire sa fille mais aussi sa mère. Enfin dans la formulation de Madame O nous pouvons noter qu'elle évoque sa fille au présent ce qui peut traduire la non élaboration du deuil de sa fille mais aussi l'absence d'élaboration de la perte d'un objet d'amour idéalisé. Cette hypothèse apparaît fort probable dans la mesure où Madame O n'évoque jamais la mort de sa fille et parle de “disparition” qui laisse entendre le fantasme de la réversibilité de situation.

Juste avant sa “disparition”, Madame O ne décrirait pas sa fille de la même manière : « ... Juste elle commençait à prendre confiance en elle... Se rebeller c'est un grand mot... Elle commençait à exprimer ce qui n'allait pas, à se défendre, elle commençait à s'affirmer... Et aussi désiré le deuxième... Pour mon fils, comme je l'ai eu jeune, Julien il était super réservé donc moi je pensais que ça pourrait être bien d'avoir un petit frère ou une petite sœur ». Ces formulations interrogent sur la place et la reconnaissance de cette petite fille dans

le psychisme de sa mère. Madame O annonce que sa fille était un enfant désiré et complète de suite : « Pour mon fils ». Cet énoncé converge également avec l'hypothèse d'une relation de nature incestuelle projetée par Madame O sur son fils.

Madame O se sépare du père de ses enfants aînés à son initiative : « On s'est mis trop tôt ensemble [...] Après avec les enfants on conçoit pas la même vie de famille ». Madame O aurait découvert suite à la rupture avec son conjoint, une grossesse qu'elle a interrompue volontairement, « sans culpabilité ». Le délai légal pour cette Interruption Volontaire de Grossesse étant dépassé, Madame O se serait rendue à l'étranger pour l'intervention. Elle explique que son frère l'a accompagnée, ce qui pose la question de la nature de leur relation.

Elle fréquente par la suite un homme par ailleurs engagé dans une vie de famille. Madame O vit dans ce cadre une Interruption Volontaire de Grossesse : « C'était le début de la relation. Moi et ma pilule on a un problème parce que j'arrive pas à la prendre à la même heure ». Madame O annonce une relation à la contraception problématique sans élaboration possible. Le « on » employé lui permet de se dégager de ses responsabilités.

Dans le cadre de son nouveau "couple", Madame O vit une fausse couche. Elle explique que la femme de son ami et elle-même ont vécu une grossesse en même temps. Madame O annonce : « C'était bizarre parce que j'ai appris que j'étais enceinte alors que je prenais la pilule ». Bien que la surprise de Madame O soit entendable, la formulation de son étonnement laisse transparaître une certaine forme de fantasme de contrôle de l'ordre de la toute puissance. « Son ex-femme actuelle elle était aussi enceinte. Donc j'ai dû lui apprendre que j'étais enceinte mais je voulais rien de lui ». Madame O exprime la mise en scène d'une

rivalité entre les deux femmes enceintes et le conflit intra-psychique en jeu : “être enceinte de lui VS ne rien vouloir de lui”.

Madame O projette inconsciemment ses propres désirs sur son ami : « Après j’ai fait une fausse couche et il m’a fait une histoire que c’était de ma faute parce que je travaillais trop, trop speed. Dans sa réaction j’ai compris que ça lui faisait mal d’avoir perdu l’enfant, qu’il voulait un enfant avec moi ». Madame O n’élabore pas les pertes qu’elle vit.

Madame O établit un lien entre le vécu de cette fausse couche et la naissance de sa plus jeune fille, en tant qu’évènement de vie qui pourrait réparer la perte précédente. Madame O a débuté une nouvelle grossesse trois mois après la fausse couche qu’elle évoque. Le conflit intrapsychique est vraisemblablement du même ordre qu’au moment de la fausse couche puisqu’elle annonce : « La grossesse j’étais toute seule, je lui ai fait croire que je voulais avorter, vaut mieux être seule, que mal accompagnée ». La formulation choisie questionne sur la personne concernée par le discours : s’agit-il de son ami ou de son enfant ? Madame O verbalise bien la manipulation mise en œuvre dans sa lutte contre des affects dépressifs, pour retenir son ami. Madame O présente cette grossesse comme le fruit du désir de son ami et non nécessairement du sien : elle se présente dans une position passive dans son discours tout en laissant entendre des éléments de l’ordre de la culpabilisation de son ami (lorsqu’elle lui annonce la grossesse mais ne lui demande soit disant rien, lorsqu’elle le menace d’avorter).

A la question de savoir si cet enfant ressemblait à sa naissance à l’enfant imaginé, Madame O répond : « Encore plus petite ». Madame O explique avoir accouché au terme de 7 mois. L’explication de Madame O au sujet de la naissance prématurée de sa fille est confuse :

- elle annonce avoir fait une hémorragie et avoir eu des contractions à 6 mois et demi de grossesse. A ce sujet, elle associe l’hémorragie aux violences de son

conjoint lorsque je l'interroge quant à son origine : « Des coups j'en ai reçus... Est-ce que c'est ça, je me rappelle pas... ».

- elle évoque ensuite un retard de croissance qu'elle associe aux échanges sanguins sachant que, selon elle, elle a un rhésus sanguin positif et sa fille a un rhésus sanguin négatif. Or, sur le plan physiologique seul un rhésus négatif chez la mère peut entraîner des complications dans la grossesse. Il est intéressant de noter que Madame O projette qu'« elle [sa fille] est rhésus négatif ». L'emploi du verbe être et non du verbe avoir confirme l'idée d'une projection de la part de Madame O.

Il est intéressant de noter dans les deux argumentations, croisées et confuses, développées pour expliquer la prématurité de la naissance de sa fille, qu'aucun sentiment de culpabilité de la part de Madame O ne semble émerger. Elle attribue d'abord cette prématurité à son conjoint puis à sa fille elle-même.

Comme pour son fils, Madame O positionne sa fille dans son discours en place d'objet qui lui sert d'étayage sur le plan narcissique : « De toute façon, sans vouloir me vanter, même là bas ils me disaient : “ Ça se voit que vous avez l'habitude des bébés ».

Avant la “disparition” de sa plus grande fille, Madame O qualifie la plus jeune : « chipie, hyperactive », elle présente une perception négative de son enfant : « C'est un enfant qui jusqu'à un an ne marchait pas, se tenait pas assis, tenait pas son biberon... Quand on a un prématuré comme ça... Elle m'a fait de l'apnée respiratoire quand ça respire pas c'est la panique donc Madame était fainéante ». Le discours de Madame O laisse transparaître des angoisses de mort associées à la prématurité de sa fille. La formulation : « Elle m'a fait » laisse deviner un fonctionnement psychique où Madame O pourrait attribuer un caractère volontaire et conscient aux symptômes manifestés par sa fille et dirigés contre Madame O. Madame O désigne sa fille : « un enfant », « un prématuré », « ça » qui questionne la reconnaissance de l'autre. Madame O poursuit la description de sa fille : « Et, à un an, assis,

quatre pattes, la marche en une semaine. A partir de là, la cata, elle faisait bêtise sur bêtise, elle grimpait partout comme un singe. J'avais même mis une planche sur son lit parce que aucune confiance. Fatigante mais à part ça, très gentille ». Madame O évoque sa fille de manière négative mais aussi des pratiques éducatives qui peuvent nous interroger quant aux limites de la maltraitance, ce qui n'apparaît pas être le cas pour Madame O.

Neuf mois après la naissance de sa plus jeune fille, Madame O vit une Interruption Volontaire de Grossesse : « Je sais même pas si je prenais la pilule comme j'avais pas des relations régulières ». Elle explique cet avortement dans le cadre de la fragilité de son couple.

**L'hypothèse posée semble invalidée.** Bien que Madame O annonce idéaliser ses enfants, le contenu de son discours ne permet pas de le confirmer. Chacun des enfants de Madame O semble faire fonction d'étayage narcissique. La place occupée par les fausses couches et IVG pose la question de l'élaboration de la perte d'une part et celle d'un fantasme de toute puissance d'autre part.

Les IVG à répétition et non élaborées de Madame O nous conduisent à questionner la relation de dépendance à ce comportement. Dans la clinique, le discours de Madame O quant à ces IVG questionne lorsqu'elle annonce : « Moi et ma pilule on a un problème » ou encore « Je sais même pas si je prenais la pilule comme j'avais pas de relation régulière ».

C. Chabert (2006) écrit :

Toute une clinique de la dépendance est susceptible de se développer comme défense contre une dépendance affective menaçante pour l'identité du sujet et une aliénation à ses objets d'attachement. C'est une clinique où le sujet essaie de substituer à ses liens affectifs relationnels, vécus comme d'autant plus inquiétants qu'ils sont plus nécessaires, des liens de maîtrise et d'emprise. Il s'agit d'introduire entre le sujet

et ses possibles attachements des objets substitutifs qu'il pense maîtriser, en l'occurrence la nourriture dans la boulimie, la drogue, etc. [...]

Quel peut-être le statut métapsychologique de ce néo-objet ? Par sa situation aux frontières du dedans et du dehors [...] ils sont là pour rassurer le sujet sur le maintien de ses limites et sur son pouvoir sur l'objet. Objet sous emprise qui a bien des caractéristiques de l'objet fétichique et qui nous conduit à penser les troubles des conduites alimentaires en termes d'aménagement pervers.

Ces propos élaborés au sujet des troubles des conduites alimentaires semblent pouvoir s'appliquer à la relation aux IVG établie par Madame O. En effet, nous pouvons supposer chez Madame O l'existence d'une « dépendance affective menaçante pour [son identité] ou une aliénation à ses objets d'attachements » (C. Chabert, 2006). Le sentiment d'avoir été obligée de recourir à l'IVG contre sa volonté dans un premier temps a pu mettre en exergue cette dépendance sur le plan inconscient. Les trois IVG suivantes peuvent s'inscrire dans un cadre où « le sujet essaie de substituer à ses liens affectifs relationnels, vécus comme d'autant plus inquiétants qu'ils sont plus nécessaires, des liens de maîtrise et d'emprise » (C. Chabert, 2006). Ces IVG surviennent à des moments où les relations conjugales, affectives de Madame O sont en question. Recourir à l'IVG pourrait lui permettre d'avoir le sentiment d'être dans la maîtrise. « Il s'agit d'introduire entre le sujet et ses possibles attachements des objets substitutifs qu'il pense pouvoir maîtriser, en l'occurrence la nourriture dans la boulimie, la drogue, etc » (C. Chabert, 2006) et peut-être la conception dans les IVG répétées. C. Chabert (2006) parle d'objets substitutifs. Dans la situation clinique de Madame O nous avons relevé la non différenciation sujet-objet qu'elle manifeste et qui converge avec l'idée d'un objet-sujet substitutif dont elle pourrait être dépendante. Ce « néo-objet [sujet] » (C. Chabert, 2006) se situe aux frontières du dedans et du dehors et ne constitue probablement pas un objet transitionnel comme C. Chabert (2006) le souligne au sujet des troubles des conduites alimentaires. Enfin tout comme les troubles des conduites alimentaires peuvent être pensés « en termes d'aménagement pervers » pour reprendre l'idée soutenue par C. Chabert (2006), nous pourrions poser cette hypothèse pour le recours répété aux IVG.



## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame O.**

### Vers un fonctionnement limite narcissique avec des traits pervers

Les différents traits de fonctionnement relevés dans cette analyse clinique nous conduisent à poser l'hypothèse chez Madame O d'un fonctionnement limite narcissique avec des traits pervers. Son discours et les épreuves projectives proposées mettent en avant des traits de type :

- Limite narcissique
- Mégalomaniacque
- Pervers
- Paranoïaque
- Masochiste

### L'idéalisation parentale

Madame O semble idéaliser les figures parentales qui, au vu de son discours, étaient probablement défailtantes. Madame O ne reconnaît pas la violence de son père à son égard. Elle n'accepte pas sa mort et ne peut donc pas élaborer cette perte. Concernant sa mère, Madame O semble idéaliser leur relation. Son discours manifeste ne converge pas avec son discours latent, plus négatif. Madame O semble s'identifier aux imagos parentales sans que l'on puisse évoquer un accès à une identité sexuée.

### Verbalisation du passage à l'acte et clinique actuelle

Madame O évoque un scénario qui expliquerait la "disparition" de sa fille sans pour autant nous permettre d'y accéder. Le même procédé est utilisé pour évoquer le motif du

décès de son père. Nous pouvons noter que l'évocation de la "disparition" de sa fille n'est associée à aucune expression d'affect. Qu'il s'agisse des décès de son père ou de sa fille, aucun deuil n'est élaboré.

Analyses Cliniques  
Femmes  
Auteurs de  
Violences Sexuelles



# **Etude de la situation clinique de Madame D**

## **(auteur de violences sexuelles).**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame D au sein du Centre de Détention où j'exerce mon activité. Madame D se présente détendue, l'idée que je demande à la rencontrer ne semble pas lui poser question. Très vite elle parle d'elle, je dois l'interrompre pour lui évoquer le cadre de la rencontre, avec lequel elle dit s'accorder.

Le comportement de Madame D laisse deviner un fonctionnement psychique où l'autre n'a pas de place dans la mesure où elle verbalise des éléments de sa vie sans manifester aucun intérêt quant aux raisons pour lesquelles j'ai demandé à la rencontrer. Ce comportement soulève également la question des limites puisque Madame D évoque sa vie en détention sans m'avoir jamais rencontrée auparavant.

Au cours de cette première rencontre, lorsque je demande à Madame D si c'est elle qui s'occupait majoritairement des soins et de l'éducation des enfants elle annonce : « Quand j'avais les trois filles je vivais plus avec le papa, je suis partie avec un autre... C'est le papa qui avait la garde et comme il travaillait... Elles étaient en famille d'accueil ». J'interroge Madame D sur les raisons pour lesquelles elle n'avait pas la garde de ses filles, ce qu'elle

explique ainsi : « Je pouvais pas m'occuper des trois filles vous vous rendez compte, je pouvais plus faire grand-chose ».

Cette réponse de Madame D nous confirme l'idée d'une non-reconnaissance de l'autre dans son fonctionnement psychique dans la mesure où ses arguments sont exclusivement tournés vers ses propres intérêts, sans aucune empathie pour ses filles.

Lorsque je demande à Madame D quels âges avaient ses enfants au moment des faits, elle semble surprise et me demande : « Quels faits ? ». Je l'invite à m'expliquer les raisons de son incarcération, qu'elle présente comme suit : « C'est lui, c'est leur père qui a fait des choses et moi on m'a dit non-dénonciation ». Je demande à Madame D la durée de sa peine, elle annonce avoir une condamnation de 12 ans, ce qui correspond à une durée d'emprisonnement supérieure à celles données pour non dénonciation d'inceste. Je lui demande donc les raisons invoquées par la justice concernant son incarcération. Elle annonce : « Qu'il (le père de ses filles) a fait des choses sur les enfants, lui, mon compagnon et moi. Mais y'en a une qui a menti sur toute la ligne et moi on m'a mis là-dedans. Je leur ai dit aux gendarmes, j'ai rien fait ». Madame D explique ne pas avoir fait appel du jugement : « Si vous faites appel, vous prenez le double ».

Madame D a plusieurs enfants issus d'unions différentes :

- A « 18-19 ans », elle aurait accouché d'une petite fille décédée dans le dernier trimestre de la grossesse. Madame D n'a pas prénommé cette enfant, elle lui a donné son nom de famille. A ce sujet elle dit ne pas avoir vu l'enfant : « Il paraît que c'était une petite rouquine mais c'est mieux quand même de pas la voir parce que voir un bébé mort ».

- Madame D annonce avoir eu trois filles âgées de 3, 14 et 15 ans au moment des faits, que nous appellerons respectivement Myriam, Sophie et Caroline. L'enfant issu de sa quatrième grossesse (ici, Charles) serait un garçon décédé à l'âge de deux mois de la Mort Subite du Nourrisson.
- Elle a également un fils né d'une autre union, que nous appellerons Romain.

Madame D était donc responsable de l'éducation et des soins de Romain et recevait ses filles, placées en famille d'accueil le week-end.

Nous pouvons souligner le déni qui opère chez Madame D dans la mesure où elle ne reconnaît pas les faits dont elle est accusée. Il est intéressant de noter qu'en abordant la question de sa culpabilité, Madame D évoque des événements de vie à partir desquels elle se victimise.

Madame D n'avait pas d'activité salariée, « que l'argent des allocations », le père des filles avait un emploi de faible catégorie socio-professionnelle et son nouveau conjoint était sans activité. A la question de la qualité de la relation entre le père des enfants et elle-même, Madame D répond : « Pas trop bien ». Quand je l'invite à développer, elle répète : « Pas trop bien... Oui pas trop bien ». Madame D était en couple avec le père de Romain au moment de son arrestation. Madame D définit la relation avec cet homme comme étant « très bien », sans pouvoir, là encore, développer.

Ce type de réponse peut être entendu en termes défensifs mais interroge aussi sur le niveau intellectuel de Madame D.

*Madame D est auteur de violences sexuelles sur ses enfants. Dans la mesure où une des victimes est âgée de trois ans et que Madame D est dans une situation socio-économique précaire au moment des faits, elle répond aux critères permettant de l'inclure dans l'étude.*



## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame D bénéficie d'un suivi psychiatrique mais pas de suivi psychologique.

Elle commente : « C'est ça que je comprends pas, on m'a appelée pour me dire d'aller voir le psychiatre mais je suis normale ». Madame D suit un traitement depuis son incarcération en Maison d'Arrêt : « De l'Imovane pour dormir, pour me relaxer quoi... Et ça marche parce que sinon aux ateliers je tremble un peu ».

Concernant l'absence de suivi psychologique elle l'explique ainsi : « Que voulez-vous que je lui raconte, que je vais aux ateliers, j'ai des copines, tout va bien, je rigole, je vais en perm, tout va bien, alors qu'est-ce que vous voulez que je lui raconte ? ».

Madame D dit avoir déjà passé des expertises psychologiques et ne pas avoir passé l'épreuve du Rorschach au cours de notre première rencontre. Cependant, le jour de la passation, elle annonce face à la première planche : « On me l'a déjà fait ».

Au moment de compléter le formulaire de consentement éclairé, je propose à Madame D un crayon noir, elle commente : « J'aime pas le crayon noir, ah non, je déteste le noir, moi j'écris en bleu ». Nous pouvons peut-être alors envisager la mise en place chez Madame D d'une lutte contre des angoisses dépressives ou une réactivation, par la couleur noire, de deuils antérieurs non élaborés.

## **II - Mise à l'épreuve des hypothèses.**

### **II.1- Première hypothèse.**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame D dit ne pas avoir vécu de violence familiale, ni dans son enfance, ni dans sa vie conjugale.

**Indicateur 1 :**

*La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.*

Madame D présente des difficultés à verbaliser concernant la composition de sa famille. Cette difficulté semble reposer sur l'absence de relation avec les membres de la fratrie, à l'exception d'une sœur (Nathalie) avec qui elle est en contact régulièrement. Dans sa présentation, la place de chacun est claire. Il est intéressant de noter que trois des enfants de la famille ont des prénoms mixtes : la sœur aînée et deux des trois garçons. Cela pourrait témoigner de deuils de l'autre sexe non élaborés. Madame D annonce une bonne entente dans la fratrie dans l'enfance, de manière idéalisée. « Mais maintenant je vois que Nathalie ».

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Madame D ne représente pas de relation conflictuelle avec ses ascendants ou ses enfants dans le cadre du génosociogramme. Cependant, nous pouvons noter que Madame D ne souhaite pas figurer les éléments qui ne lui conviennent pas puisque, par exemple, elle ne souhaite pas représenter sa fratrie. Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame D représenterait des maltraitances si elle en avait vécues. Aussi, la passation de cette épreuve s'avère être difficile pour Madame D dans la mesure où je dois lui rappeler plusieurs fois la consigne.

Au moment de représenter ses parents, Madame D hésite quant à la lignée générationnelle où elle peut les figurer, laissant transparaître des limites intergénérationnelles qui ne semblent pas intégrées. Enfin dans l'expression de son refus de représenter sa fratrie, Madame D exprime : « Y'a personne au même niveau que moi », pouvant traduire un fonctionnement dans un registre mégalomane ou plus simplement un déni de la différence.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).*

Dans le protocole de Rorschach de Madame D, aucun élément ne permet de mettre en évidence des traits paranoïaques.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Dans son récit à la planche 7 GF du TAT, Madame D utilise le pronom personnel « elle » pouvant engendrer de confusion dans le discours: « Ça c'est une maman avec sa fille qui est en train de lui lire une histoire. Elle, elle porte un p'tit chat dans la main. Elle pense, elle écoute ce qu'elle lui dit sa maman ». Nous pouvons à travers ce discours nous demander qui lit l'histoire, qui porte le « p'tit chat ». Nous pouvons également nous demander dans quelle mesure la différence de classes est intégrée puisque Madame D projette un animal là où le contenu manifeste est "humain".

Les indicateurs étudiés mettent en évidence l'existence d'une absence de limite entre les générations sur un plan inconscient qui se manifeste au moment de la réalisation du génosociogramme (*indicateur 2*) mais pas dans la réalisation du TAT (*indicateur 4*). Ces éléments ne semblent pas conscients dans la mesure où dans son discours la place de chacun apparaît claire (*indicateur 1*). Enfin, aucun élément de persécution n'apparaît au cours des différentes méthodes d'évaluation proposées à Madame D (*indicateur 4*).

Ainsi, il semblerait qu'une partie de l'hypothèse suggérée au sujet des femmes auteur de filicide puisse être validée concernant la situation clinique de Madame D (auteur de

violences sexuelles), à savoir, la notion de télescopage des générations. Cependant le pendant de l'hypothèse relatif à la perception de l'enfant comme mauvais objet persécuteur n'existe pas dans cette situation clinique.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Le père de Madame D est décédé quand elle était adolescente, elle ne sait pas quel âge elle avait mais situe cet événement de vie au moment où elle était dans un IMPro. Il serait décédé d'un cancer de la gorge. Dans la description de son père, nous pouvons noter les difficultés de Madame D à verbaliser des ressentis puisqu'elle exprime : « Très beau travailleur, il travaillait bien ». Lorsque je tente de l'aider à exprimer ses ressentis, elle recourt au percept en demandant : « J'ai la photo si vous voulez, je vous montre ». Ainsi Madame D décrit son père davantage en des termes idéalisés qu'en des termes négatifs, il existe une idéalisation de la figure paternelle œdipienne.

Dans un premier temps, Madame D décrit une relation positive avec son père qu'elle argumente ainsi : « Quand je voulais quelque chose, il me l'achetait ». Plus tard en évoquant son père, elle exprime : « J'étais sa petite chérie », laissant deviner une relation de nature incestuelle ressentie par Madame D.

Madame D évoque le décès de son père dont elle aurait eu connaissance de manière traumatique dans la mesure où sa sœur lui aurait dit que son père allait bien en allant la

chercher alors que celui-ci était décédé. Madame D se souvient ne pas avoir pu embrasser son père « pour lui dire au revoir ». Madame D évoque ce souvenir sans affect. Dans quelle mesure cet évènement a-t-il pu compliquer le travail de deuil chez Madame D ? Dans quelle mesure cette verbalisation lui permet de se mettre dans une position de victime “socialement acceptable” ?

A partir du discours de Madame D nous pouvons envisager qu'elle a vécu la relation à son père comme une relation de nature incestuelle. Aussi, Madame D décrit son père en des termes positifs, voire idéalisés.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).*

Madame D ne représente pas le symbole « ab » dans la réalisation de son génosociogramme.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

Le protocole de Rorschach de Madame D est défensif. Il permet néanmoins de mettre en évidence :

- Une tendance Clob à la planche I et à la planche VI. Concernant la planche VI, cette tendance se confirme au cours de l'enquête. L'absence de possibilité de dégagement à cette planche pourrait être en lien avec des angoisses de castration associées à des questions d'identification sexuelle.
- Il n'y a pas de réponse C ou C' à l'exception d'une réponse donnée au moment de l'enquête, à la planche IX. Cependant la couleur est associée à la forme.
- Il n'y a pas de référence au blanc.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 11,76 % :  
$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + \text{Sang} + 2 \text{ Hd (p VI)}) / 17] \times 100 = 11,76\%$$
- L'investissement objectal est de mauvaise qualité, il y a une absence totale de Kinesthésie, qui va de pair avec un espace imaginaire absent ou inhibé de manière drastique. A l'enquête de la planche III, Madame D refuse l'interaction proposée entre les deux personnages projetés. Plusieurs éléments nous amènent à poser l'hypothèse d'un fonctionnement psychique caractérisé par l'existence de traits pervers, tout en considérant que ce Rorschach reste difficile à interpréter au vu de l'inhibition et des procédés défensifs de Madame D :

\* Il existe chez Madame D une défaillance du registre symbolique qui se traduit par un mélange au niveau des classes, c'est-à-dire par deux réponses relevant de l'anthropomorphisme.

\* A quatre reprises elle formule une succession de réponses "2→1" pouvant nous interroger sur la question des limites et la question de la reconnaissance de l'autre.



\* A la planche III, Madame D dit percevoir : « L'homme à gauche et la femme là (montre la droite) ». Madame D projette une différence là où il n'y en a pas, la même représentation peut être masculine ou féminine, bisexuée.

\* A la planche III il y a une répression dans la réponse de Madame D : « Bah là c'est un homme et une femme vue la position de toutes les jambes... C'est ça allez ».

- Les contenus projetés sont mal symbolisés. Aux planches I, V, VI et VII, Madame D projette des réponses de bonnes formes dans un premier temps qui ne tiennent pas et évoque en dernière réponse à chacune de ces planches une réponse fondée sur une mauvaise perception. Aussi, à la fin du protocole, à la planche X, l'ensemble des contenus projetés reposent sur la perception de mauvaises formes. De plus, les contenus projetés pour se représenter ont une valence particulièrement régressive, immature et narcissique. Madame D ne projette aucune kinesthésie, traduisant soit la pauvreté de l'espace imaginaire en lien avec le déficit intellectuel probable, soit la difficulté d'accès à cet espace imaginaire du fait de son histoire de vie et du contexte de la passation de cette épreuve.
- Les contenus projetés ne sont pas dévitalisés.

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV révèle un choc traumatique à la symbolique masculine phallique pour Madame D dans la mesure où elle refuse de donner une réponse que ce soit au cours de la passation initiale ou au moment de l'enquête. Il n'y a donc pas de possibilité de dégagement de ce choc. La présentation de cette planche

amène Madame D à critiquer le test puis à exprimer quelque chose de l'ordre de l'agressivité envers le testeur en supprimant la distance relationnelle et en demandant à ne plus percevoir la planche, sur la forme et le ton, de l'injonction : « Alors là bizarre... Là je peux pas vous dire... Ça représente pas grand-chose... Je sais pas, laisse tomber ». Nous pouvons noter ici, l'impact traumatique du référent masculin phallique qui demeure inélaborable en lien avec son histoire de vie.

- La planche VI entraîne là aussi une tendance au refus de répondre de la part de Madame D. Cette tendance est associée à une tendance Clob et un Choc au moment de la présentation de cette planche. Lorsque Madame D parvient à projeter une réponse globale, celle-ci est fondée sur une mauvaise perception. Au moment de l'enquête, Madame D persiste à projeter des réponses de mauvaises formes ou associées à une tonalité anxiogène (Clob). Elle multiplie alors les réponses, comme si elle essayait de se dégager de ses perceptions, sans y parvenir.

Madame D choisit les planches IV et VI comme planches moins aimées, renvoyant certainement à des angoisses de castration.

- Madame D choisit comme planche paternelle, la planche II en argumentant son goût pour les couleurs alors qu'au moment de la passation nous avons pu noter chez Madame D un choc à la couleur rouge.

Le protocole de Madame D ne présente aucune kinesthésie ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

L'ensemble du protocole de Madame D ne met pas en évidence d'élément d'anxiété ou d'affect dépressif. Cependant les planches IV et VI mettent en évidence l'intériorisation d'un choc traumatique à la symbolique masculine phallique associée à l'existence d'une angoisse de castration inélaborable.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.***

A la planche 2 du TAT, Madame D ne différencie pas les générations. Aussi, il y a un scotome du troisième personnage qui peut renvoyer à la projection d'une relation de type incestuelle. Cette hypothèse converge avec la projection crue à la planche 6GF d'un fantasme œdipien. La projection de ce type de relation n'est pas associée à l'utilisation de qualificatif négatif dans la description de l'homme. La narration de la planche 13MF se rapporte davantage à l'expression d'angoisse d'abandon.

Madame D présente son père en des termes positifs dans son discours conscient et qualifie la relation de « gentille » (*indicateur 1*), ce qui ne converge pas avec les éléments recueillis sur le plan inconscient où émerge une notion de traumatisme à l'évocation de la symbolique masculine phallique associée à des angoisses de castration (*indicateur 3*). Ces éléments recueillis au vu de la nature du passage à l'acte laissent deviner chez Madame D une identification sexuelle masculine. Madame D projette une relation de nature incestuelle avec son père (*indicateurs 1 et 4*) et au vu de l'ensemble de ces éléments nous pouvons nous

demander s'il y a eu dans l'enfance de Madame D réalisation de l'interdit œdipien bien qu'elle ne le mentionne pas (*indicateur 2*).

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame D verbalise très peu au sujet de sa mère. Elle dit à son sujet qu'elle était « Gentille... Douce », « Gentille, même très gentille ». Et, concernant la relation existant entre elles, Madame D la qualifie de « bien », sans pouvoir développer. En parallèle, Madame D insiste sur le fait qu'elle aidait sa mère dans la gestion du quotidien au regard de l'importance de la fratrie.

*Indicateur 2 :*

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestente, voire des conflits avec leur mère.*

Madame D ne représente pas de mésestente ou de conflit avec sa mère au cours de la réalisation du géosociogramme.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

Le protocole de Rorschach de Madame D est défensif. Il permet néanmoins de mettre en évidence :

- Une tendance Clob à la planche I et à la planche VI. Il n'y a pas de réponse Clob aux planches VII ou IX.
- Il n'y a pas de réponse C ou C' à l'exception d'une réponse donnée au moment de l'enquête, à la planche IX. Cependant la couleur est associée à la forme.
- Il n'y a pas de référence au blanc.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 11,76 % :  
$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + \text{Sang} + 2 \text{ Hd} / 17) \times 100 = 11,76\%$$
- L'investissement objectal est de mauvaise qualité.
- Les contenus projetés sont mal symbolisés.
- Les contenus projetés ne sont pas dévitalisés.

Concernant les planches maternelles :

- Les réponses projetées à la planche VII sont fondées sur de mauvaises perceptions. Et, au moment de l'enquête, la réponse projetée est d'une part basée sur la perception d'une mauvaise forme et d'autre part défectueuse.

- A la planche IX Madame D projette « deux cerfs », soit un contenu masculin sur une symbolique féminine. Et, au moment de l'enquête, là encore, les réponses données reposent sur des perceptions de mauvaises formes ou sur des couleurs.
- Madame D choisit la planche IX comme planche maternelle. A ce moment de la passation, il n'y a plus de distance avec le support proposé dans la mesure où Madame D projette les vêtements de sa mère.

Madame D ne semble pas présenter d'indice révélant l'existence d'anxiété, surtout aux planches VII et IX.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Lors de la passation du TAT nous pouvons noter une inhibition massive induite par de l'angoisse à la planche 7GF. Celle-ci confronte Madame D à la relation qu'elle a avec sa plus jeune fille. Aux planches 5 et 9GF, Madame D ne projette pas d'interaction. La personne est mise en scène seule à la planche 5. A la planche 9GF les deux femmes sont mises en scène dans un registre narcissique où elles seraient les mêmes : « Elles se poursuivent toutes les deux ».

Pour conclure, nous n'avons aucun élément allant dans le sens de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice chez Madame D. Pour autant, il semble difficile de

qualifier l'image qu'elle a pu intérioriser de sa mère dans la mesure où la reconnaissance de l'autre, de manière générale, semble perturbée.



## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame D a vécu une mort fœtale in utero dans le dernier trimestre de sa première grossesse. Madame D dit qu'il s'agissait d'une fille qui présentait une malformation, notamment rénale : « Elle était morte dans mon ventre, en plus il lui manquait les reins ». Madame D était alors jeune adulte : « 18,19 ans ». Madame D semble banaliser cet événement de vie en annonçant : « Mais vous savez, ça date de... On était jeune, c'était un accident comme on dit, c'était avec un autre ». Cependant, Madame D annonce que sa mère s'opposait à ce qu'elle-même devienne mère. Madame D a poursuivi sa grossesse, avec le soutien du médecin : « Laissez-la faire ce qu'elle veut ». Madame D a donné à cet enfant son nom de famille (et donc celui de son propre père) et non celui du père de l'enfant qui avait fui. Elle exprime avoir voulu voir sa fille au moment de l'accouchement sans succès. Ce discours n'est pas celui qu'avait tenu Madame D au moment de notre rencontre initiale puisqu'elle énonçait alors : « Il paraît que c'était une petite rouquine mais c'est mieux quand même de pas la voir [l'avoir] parce que voir un bébé mort ». Les contradictions dans le discours de Madame D peuvent être associées à une non élaboration du deuil de cet enfant.

### *Au sujet de Caroline*

Concernant Caroline, Madame D n'exprime rien de l'ordre d'une modification dans sa représentation de sa fille. Madame D qualifie sa fille : « gentille ». Madame D évoque une relation où Caroline aurait eu un lien privilégié avec elle, « elle était toujours avec sa maman », sans l'idéaliser pour autant. Madame D dit ne pas avoir perçu de changement chez sa fille avant les passages à l'acte.

### *Au sujet de Sophie*

Au moment où Madame D a eu connaissance du sexe de cet enfant à venir, elle aurait dit : « Ça change pas ». A quoi renvoie « Ça » ? Madame D projette une ressemblance entre Sophie et le papa de Sophie. Lorsque je lui propose de développer ses ressentis concernant cette projection, Madame D répond, sans affect, « Je m'en fous moi c'est un bébé, un bébé comme un autre ». Madame D parvient difficilement à décrire sa fille et se réfère à des événements factuels (école, disputes dans la fratrie). Madame D choisit le même terme pour qualifier Sophie et Caroline : « gentille ». Cette situation souligne la non reconnaissance de l'autre, le déni de la différence qui caractérise le fonctionnement psychique de Madame D. Madame D n'évoque pas de changement perçu chez Sophie, juste avant le passage à l'acte.

La grossesse suivante aurait donné naissance à un garçon décédé à deux mois de vie de la Mort Subite du Nourrisson. Madame D évoque des épisodes, suivant le décès où elle berçait le landau vide, et des cauchemars encore d'actualité, signant la non élaboration de ce deuil et la présence de symptômes indicateurs d'un possible syndrome de stress post traumatique. Au sujet de ce fils, Madame D annonce spontanément : « Lui, il était mignon ». Madame D exprime avoir eu des angoisses au cours de ses grossesses suivantes d'une répétition de cet événement de vie.

### *Au sujet de Myriam*

Myriam est née trois ans après le décès de son frère. Madame D confie avoir désiré pendant cette grossesse donner naissance à un garçon. Elle exprime avoir eu des difficultés à trouver un prénom pour cet enfant : « Je m'en fous mais on va t'appeler comment ? ». C'est le père de Myriam qui a trouvé son prénom. Madame D projette une ressemblance entre Myriam et Sophie. Madame D évoque Myriam en des termes dévalorisants : « A mes copines je leur ai montré les photos, oh la grosse bouboule ». Madame D décrit là encore Myriam : « gentille... Calme, un peu pareil que les grandes ». Concernant la période avant les accusations, Madame D présente des difficultés à verbaliser des éléments de réponse, ce qu'elle argumente comme suit : « C'est à elle que j'en veux ». Il paraît compliqué pour Madame D d'exprimer les choses clairement, elle dira en vouloir à sa fille parce que « c'est la seule qui veut pas en parler [Parler de quoi ?] Bah, de pourquoi je suis là et de pourquoi l'autre est là aussi ».

Dans son discours, Madame D évoque un manque de place pour assurer la garde de ses enfants, mais aussi : « Bah je pouvais m'occuper de Caroline... Mais Myriam, c'était pas pareil... Et puis trois en même temps, non, non, non... ». Madame D ne parvient pas à exprimer de manière sensible les raisons de la séparation entre le père des filles et elle-même.

### *Au sujet de Romain*

Une nouvelle union a donné naissance à Romain. Madame D exprime ainsi la prise de connaissance du sexe de l'enfant : « Quand y'avait l'écho on savait pas si c'était une fille ou un garçon parce que c'était caché... On voyait pas son p'tit sexe... D'abord il m'a dit c'est une fille et deux mois après ça y est on a trouvé le sexe ». Il me semble que cet énoncé est à mettre en parallèle avec les angoisses de castration projetée à l'épreuve du Rorschach. Madame D qualifie le père de Romain de « beau travailleur » comme elle l'avait fait pour son

père. Nous pouvons donc nous demander dans quelles mesures cet enfant est un bébé œdipien ? Madame D reprend le terme « gentil » utilisé pour qualifier ses filles et celui de « mignon » choisi spontanément, pour évoquer son fils décédé, pour qualifier Romain. Aussi, ce fils est la première personne que Madame D souhaite représenter au moment de la réalisation du géosociogramme.

## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame D.**

### Antécédents médicaux et déficit intellectuel

Madame D évoque au cours de la réalisation du génosociogramme un retard de développement la concernant dans la mesure où elle ne parlait pas, selon elle, à l'âge de trois ans. Elle associe ce retard à l'existence d'une tumeur cérébrale. Quant à l'existence de cette tumeur, Madame D l'associe à une chute de sa mère au cours de la grossesse. L'explication même de la tumeur et d'autres indices au cours de cet échange laissent entendre un déficit intellectuel chez Madame D. Afin d'objectiver cette donnée, je consulte à nouveau le dossier de Madame D dont le Quotient Intellectuelle Global avait été estimé à 65 au moment de son jugement. Nous pouvons imaginer que le fait que Madame D ne sache pas si ses parents étaient mariés ou bien si la femme qu'elle appelait « mémère » était ou non sa grand-mère peuvent être en lien avec ce déficit.

### Le cumul de pertes

Madame D présente en amont de son passage à l'acte un cumul de pertes important :

- Son père est décédé à priori au début de son adolescence,
- Sa fille issue de sa première grossesse est décédée au cours du dernier trimestre quand elle était jeune adulte,
- Son premier fils est décédé à deux mois de vie.

Aucun de ces deuils ne semble élaboré :

- Madame D évoque son regret de ne pas avoir pu embrasser son père et l'idéalise dans son discours,

- Madame D n'évoque pas sa fille aînée, décédée in utero, dans la réalisation du génosociogramme,
- Madame D dit encore faire des cauchemars au sujet de son fils et hésite à le représenter dans le génosociogramme.

### Clinique actuelle

La manière dont Madame D aborde l'entretien semi-directif me semble révéler l'existence de traits pervers, sans doute isolés, dans son fonctionnement psychique. Madame D se souvient de cette rencontre que nous avons planifiée et me dit : « Vous tombez bien, je suis pas à l'atelier », dans un mécanisme de projection. Puis dans une tentative d'inversion des rôles, Madame D me demande : « De quoi voulez-vous qu'on parle ? ».

Madame D présente un déni de son passage à l'acte. Lorsque je l'interroge à ce sujet, elle réduit la distance existant entre elle et moi en me tutoyant : « Laisse tomber ». Madame D responsabilise ses filles de son incarcération. Au moment où Madame D tente d'expliquer les motifs de son incarcération puis celui où elle présente les relations qu'elle a aujourd'hui avec ses filles, son discours est flou. Elle utilise des pronoms personnels supposant que je sais de qui elle parle. Madame D pourrait utiliser le déni partiel comme mécanisme de défense dans la mesure où elle confie au sujet de la médiatisation des crimes, de l'actualité : « Tout ça, ça me travaille donc je change [sous entendu de chaînes télévisées] » pouvant la renvoyer à son propre passage à l'acte et où il est plus économique sur un plan psychique de changer l'extérieur.

Madame D évoque les relations qu'elle a avec ses enfants en termes de cadeaux et d'absence de contact. Au moment où je la rencontre, Madame D n'a pas de nouvelle de Myriam et de Sophie. Nous pouvons nous interroger sur les attentes actuelles de Madame D vis-à-vis de ses filles : « Des fois je l'ai eue au téléphone mais elle demande pas si je vais

bien ». Aussi, le fait que Madame D confonde, en me montrant ses photos, sa fille aînée et l'éducatrice de son fils pose question sur l'investissement de cette femme envers ses enfants, de même que le fait qu'elle qualifie deux de ses filles de « bouboule », allant jusqu'à en rire avec ses co-détenues.

Lorsqu'elle évoque les relations entre son père et elle quand elle était enfant elle dit : « Quand je voulais quelque chose, il me l'achetait ». Nous pouvons nous demander si ces échanges matériels, que ce soit avec son père ou ses filles ne sont pas la preuve (d'amour) à la place d'une capacité à ressentir.





# **Etude de la situation clinique de Madame E**

## **(auteur de violences sexuelles)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame E au sein du Centre de Détention où elle est incarcérée. Madame E présente un comportement inhibé au moment de notre rencontre : elle regarde par terre et adopte une posture repliée sur elle-même. Lorsque je me présente et annonce à Madame E que je mène une recherche, elle dit être d'accord pour y participer avant même que je lui en ai présenté le contenu. Madame E semble présenter un faible niveau intellectuel : je lui présente, explique, et reformule le formulaire de consentement éclairé à quatre reprises. Elle me demande : « Ça veut dire quoi lié à la maternité ? », puis me précise qu'elle n'a plus ses droits parentaux.

Au cours de cet entretien, Madame E m'annonce qu'elle était mariée au moment des faits. De cette union sont nés deux garçons que nous appellerons Brian et Julien, respectivement âgés de 7 et 5 ans au moment des passages à l'acte. Madame E indique que son beau-père (le père de son mari) vivait avec eux au domicile familial. Concernant les liens avec son mari, Madame E explique : « Ça se passait très mal. Il m'tapait dessus, y me réveillait à 3 heures du mat' pour me frapper ». Elle poursuit : « Et pi il a poussé Brian qui s'est ouvert là (me montre l'arcade sourcilière)... [Vous savez pourquoi ?]... C'est parce que

Brian il lui a dit : « Ta gueule » quand il m'a battue... J'ai pas eu la vie belle avec lui... Y'a pas de rapport avec lui... Même je suis restée deux ans et demi sans faire l'amour... J'étais battue, il m'a cassé la mâchoire, fêlé une côte avant qu'on se marie... L'amour ça rend aveugle bah oui... J'ai rien vu ...[Pourquoi est-ce que vous vous êtes mariée avec lui ?]... J'en sais rien ». Madame E expose ici un tableau de traits clairement sadomasochistes dans la relation. Madame E est aujourd'hui divorcée, elle aurait entamé une procédure dans ce sens au moment de son incarcération. Elle explique ne pas l'avoir fait avant car son mari lui aurait formulé des menaces de mort. Elle associe alors avec son vécu infantile en disant que son père consommait de l'alcool et frappait sa mère devant leurs six enfants, ce qui nous amène à nous interroger quant à un processus d'identification intergénérationnelle. Elle dit avoir défendu sa mère. Elle m'apprend également que sa mère est décédée à l'âge de 37 ans d'un cancer de l'utérus lorsqu'elle avait 13 ans.

Madame E me dit être incarcérée pour viols sur ses deux enfants. Son mari aurait aussi été condamné pour les mêmes motifs.

Madame E me dit qu'elle s'occupait majoritairement des soins et de l'éducation de ses enfants en rapportant le discours de son mari à ce sujet : « T'as voulu avoir des gosses, tu te débrouilles toute seule ». Elle poursuit : « Même ma famille... Quand j'ai appelé au secours, personne n'est venu... Et mon beau-père avait beaucoup d'influence sur moi... Grave... C'est lui qui commandait ma maison... En plus, mon mari et mon beau-père estimaient plus Julien que Brian et quand Brian rentrait ça se passait pas bien... [Il rentrait d'où ?] ... De sa famille d'accueil ». Madame E verbalise beaucoup et son discours est parfois contradictoire. Ici, elle annonce dans un premier temps qu'elle s'occupait de l'éducation et des soins donnés à ses enfants puis j'apprends de manière fortuite que ceux-ci étaient placés en famille d'accueil. Chacun d'entre eux aurait été placé à l'âge de 3 ans en raison de l'alcoolisme de Madame E. Je me demande si la réponse qu'elle m'a donné à la question : « Est-ce que c'est vous qui

vous occupiez majoritairement des soins et de l'éducation de vos enfants ? » est une réponse globale ou bien en comparaison au père de ceux-ci qu'elle évoquait juste avant. Ou, peut-être Madame E n'a-t-elle pas les capacités de comprendre la question. Madame E rencontrait ses enfants les week-ends, du samedi matin au dimanche après-midi.

Concernant sa situation socio-économique, Madame E me dit percevoir une allocation adulte handicapée qui aurait été mise en place suite à un séjour en hôpital psychiatrique dont elle associe l'origine à son alcoolisme. Madame E serait reconnue invalide à 80% sans pouvoir me dire pour quelles raisons, toutefois je me demande dans quelle mesure cela pourrait être en lien avec son niveau intellectuel. Son dossier nous apprend qu'elle a un Quotient Intellectuel Global estimé à 80, situé dans une zone d'intelligence médiocre. Son mari était « dans la fabrication de cercueil ».

*Madame E est auteur de violences sexuelles sur ses deux fils. Dans la mesure où les victimes étaient âgées de 5 et 7 ans au moment des faits et que Madame E vivait dans une situation socio-économique précaire, elle répond aux critères permettant de l'inclure dans l'étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame E serait restée trois ans et demi en Maison d'Arrêt avant d'être jugée puis transférée au sein du Centre de Détention où je la rencontre. Aujourd'hui, elle rencontre une psychologue dans un cadre de soins et ce depuis son incarcération en Maison d'Arrêt. Lorsque j'interroge Madame E sur les changements que cela aurait entraîné elle répond : « Grave... [Qu'est-ce qui a changé ?] Je suis mieux dans ma peau... Je me sens à l'aise avec les autres... Avant j'arrivais mal à communiquer avec eux ». Madame E n'a pas de suivi psychiatrique, son médecin généraliste lui prescrirait :

- de l'Alprazolam (anxiolytique ou sevrage alcoolique)
- de l'Athymil (anti-dépresseur)
- de l'Imovane (hypnotique).

Madame E dit avoir déjà passé l'épreuve du Rorschach avant son jugement.

Madame E conclut l'entretien en m'annonçant : « Moi ce que je dis c'est la vérité ». Je me demande alors : qui ment ? Ce d'autant plus que Madame E ne m'a pas dit de suite que ses enfants étaient placés en famille d'accueil d'une part et d'autre part, elle me dit ne jamais avoir rencontré de médecin psychiatre alors qu'elle perçoit une allocation adulte handicapé suite à une hospitalisation en service psychiatrique. Dans ces deux situations le niveau intellectuel de Madame E est-il en lien avec ces omissions ? Aussi, nous pouvons nous interroger dans une perspective psychodynamique sur une possible corrélation entre le placement des enfants et la nature du passage à l'acte.

Je conviens avec Madame E de la rencontrer pour la passation des épreuves.

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame E évoque ses conditions de vie au moment du passage à l'acte. Dans le même logement vivaient Madame E, son mari et leurs enfants ainsi que le père de son mari.

Nombreuses sont les formes de violences subies par Madame E :

- des violences physiques, de son mari : « Il m'a mis deux claques dans la figure, deux coups de poing dans l'épaule, il a pétié mes lunettes », « Il m'a cassé la mâchoire », et de son beau-père : « Les deux [son mari et son beau-père] ils m'ont allongée ».
- des violences psychiques, de son mari : « Il m'a insultée », et de son beau-père : « Il m'a insultée de tous les noms ».
- des violences sexuelles de son beau-père : « Il a profité de moi... Des rapports sexuels... ».

Madame E explique l'origine de la cohabitation avec son beau-père par un argument financier annoncé par son mari. Par la suite Madame E explique : « Il s'est incrusté », « il payait juste à manger ». Ces éléments nous amènent à souligner le caractère pathologique de la relation qu'entretenait Monsieur E et son propre père ainsi que l'incapacité de Madame E à poser des limites. De plus, sachant que Monsieur E et son père sont également incarcérés pour

violences sexuelles sur les deux enfants, nous pouvons nous demander si Monsieur E n'a pas été lui-même abusé par son père.

Madame E évoque sa propre agressivité dans ce contexte. Sur un versant hétéro centré, elle exprime au sujet de ses agresseurs : « J'ai balancé des couteaux, les verres, j'ai commencé à taper dessus [...], je lui ai mis un coup de pied dans le nez, il saignait du nez ». Madame E retourne cette violence envers elle-même : « Je me nourrissais par l'alcool pour dire que j'étais alcoolique, j'étais alcoolique ».

Madame E a vécu des violences au cours de son enfance, des violences physiques : « Avec mon père c'était tous les jours [les violences] », « il a tapé ma mère et moi », et des violences psychiques et sexuelles : « En plus mon père il m'a violée de 13 à 15 ans... Presque dès que ma mère est morte ». Madame E évoque des idées suicidaires à cette époque : « Après quand elle est morte que j'avais 13 ans, je buvais de la bière, du pastis, je voulais rejoindre ma mère ». Nous pouvons dès lors noter une identification de Madame E à sa mère morte. Au sein même de la fratrie, Madame E définit les liens qui existaient sur la base de la violence : « On se tapait dessus avec des coups de balai », au sujet de sa sœur, elle raconte : « Je l'ai poussée sur la gazinière à bois alors elle m'a mis un coup de poing dans le nez, je saignais ».

Nous pouvons alors supposer, à partir des données cliniques rapportées par Madame E, une relation d'objet de type sadomasochiste..

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Lorsque je demande à Madame E de décrire la composition de sa famille, elle annonce : « Moi, mon mari, mon beau-père [le père de son mari] et mes deux enfants ».

La place du beau-père de Madame E apparaît floue : il habite avec eux pour des raisons qui se voudraient d'ordre économique, il violence Madame E avec le "soutien" de son fils. Nous pouvons nous demander quels processus ont conduit Madame E à considérer aujourd'hui encore cet homme comme faisant partie de sa famille puisqu'elle l'y inclut spontanément. Je suppose qu'il existe chez Madame E une confusion dans les places de son mari et son beau-père. Dans son discours, elle utilise des pronoms personnels : « Je lui ai mis un coup de pied, il saignait du nez », sans préciser s'il s'agit de l'un ou de l'autre, alors que le contexte ne nous permet pas d'identifier la personne dont il est question. Aussi, dans la présentation de sa famille, elle cite son beau-père juste après son mari, avant ses enfants.

Certaines limites ne sont pas intégrées chez Madame E. La porte du couple conjugal est ouverte lorsque Monsieur et Madame E ont des rapports sexuels, ainsi peut-être pouvons-nous poser l'hypothèse d'une certaine forme d'exhibitionnisme et d'une dimension sadomasochiste de la relation.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Dans la réalisation du géosociogramme, Madame E semble utiliser le clivage comme défense. Elle se représente dans son ancienne union puis une deuxième fois dans sa relation actuelle. De manière générale, c'est la question du lien qui est posée : que ce soit dans le temps ou entre les membres de sa famille. Madame E ne relie pas ses enfants à son couple initial et elle ne relie pas les trois derniers nés de la fratrie à ses parents, comme si la filiation s'arrêtait suite à sa naissance (elle est la troisième de la fratrie). La verbalisation au sujet de cette représentation est intéressante puisque Madame E argumente sa production ainsi : « J'ai plus de place ».

Nous pouvons également souligner, à partir de cette réalisation, une confusion générationnelle dans la mesure où ses parents sont figurés au même niveau que ses enfants.

Madame E ne figure pas de violence alors que nous savons, à travers son discours, qu'elle a été victime de son père, son mari et son beau-père. Par ailleurs, Madame E représente à cette épreuve des enfants qu'elle n'a pas mais qu'elle désirerait avoir. Ainsi, nous pouvons nous demander si Madame E n'a pas interprété la consigne allant dans le sens d'une représentation idéalisée de sa situation où n'existent ni maltraitance, ni relation conflictuelle (d'ailleurs, son beau-père n'est pas représenté) et où sa mère serait en vie. Cela nous amène donc à nous interroger aussi quant à l'élaboration du deuil de sa mère.



**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Il n'y a pas de trait paranoïaque à l'épreuve projective du Rorschach.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

A la planche 7 GF, Madame E termine son récit : « Sa mère elle lui dit : “Tu peux me redonner mon enfant” » pour pas qu'elle le fasse tomber ». Nous ne savons pas si celle qui ne doit pas faire tomber l'enfant est la mère ou la fille. Ainsi, l'utilisation du pronom personnel « elle » entraîne un flou dans le discours de Madame E.

La situation de Madame E laisse entrevoir une perception de la famille où les places de chacun sont floues (*indicateur 1*), surtout concernant celle de son beau-père. Notons que Madame E nous confie que cet homme a été condamné à une peine de prison supérieure à la sienne, laissant deviner une forte implication de celui-ci dans les violences sexuelles imposées aux enfants (et ne minimisant pas, bien sûr, l'implication de Madame E). Ce flou autour de la place du beau-père dans la famille E converge avec le flou projeté au TAT (*indicateur 4*).

Madame E semble présenter des troubles au niveau de la filiation exposés dans la réalisation du génosociogramme (*indicateur 2*). Elle parvient à relier quelques membres de la famille entre eux : Madame E sait-elle ce qu'est une famille ? Toujours est-il qu'elle exprime clairement : « J'ai plus de place », impliquant au moins l'idée que Madame E n'est pas à SA place dans la famille, ce qui converge avec les viols subis et implique de manière élargie une difficulté à exister, ce qui converge avec l'identification à sa mère décédée. Madame E ne figure aucun événement de vie dans son génosociogramme "comme si rien ne c'était jamais passé". Nous pouvons supposer être face à une représentation idéalisée de sa famille, qu'un mécanisme de déni autorise.

Ainsi, il semblerait que la notion de télescopage des générations posée comme hypothèse au sujet des femmes auteurs de filicide se vérifie dans la situation clinique de Madame E, auteur de violences sexuelles. Cependant, nous ne retrouvons pas ici d'éléments pouvant traduire un sentiment de persécution chez cette femme (*indicateur 3*).

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame E a un vécu incestueux avec son père. Celui-ci l'aurait violée de ses 13 ans à ses 15 ans : « Presque dès que ma mère était morte », précise-t-elle. La souffrance et le traumatisme de ce vécu transparaissent à travers une impossibilité à mettre en mots des souvenirs avec lui : « Ben... Pas grand-chose... Avec ce qu'il m'a fait... C'est toujours là (montre son cœur)... ». Madame E poursuit : « Y'en a ici qui me disent pourquoi t'as pas porté plainte... A qui ? Comment voulez-vous porter plainte à 13 ans ? ». Cette verbalisation laisse entrevoir l'absence de figure contenante extérieure à laquelle Madame E aurait pu se confier et sur laquelle elle aurait pu s'appuyer. Ces événements de vie restent traumatiques pour Madame E puisque pour qualifier son père, elle emploie le présent : « Il est violent », bien qu'il soit décédé. Un autre élément semble souligner l'absence d'élaboration de ce traumatisme, le fait qu'elle essaie de donner un sens à ces événements de vie tout en déresponsabilisant son père : « Il est violent parce qu'il buvait ».

Madame E fait un lapsus au sujet des visites chez son père à l'âge adulte : « Je ne venais pas avec les mains libres [à la place de vides] » laissant deviner l'emprisonnement ou

l'emprise, ressentis dans cette relation. Par la suite, la relation entre Madame E et son père est restée de nature incestueuse, dans la mesure où elle explique avoir participé à l'achat d'une maison en commun avec son père.

Le passage à l'acte de Madame E semble s'inscrire dans un mécanisme d'identification à l'agresseur. De plus, le viol subi à l'âge adulte par son beau-père a probablement réactivé le traumatisme initial : nous pouvons supposer une confusion, ou, du moins, une proximité inconsciente entre ces viols subis et ces deux figures masculines d'autorité et déviantes, l'une comme l'autre. Aussi, toujours dans l'idée d'une identification à l'agresseur, Madame E était alcoolique, comme son père.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame E ne représente pas les abus sexuels subis dans son géosociogramme pouvant traduire une forme de déni partiel des traumatismes vécus, ou au moins leur non élaboration.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique***

*œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

L'analyse du protocole de Madame E révèle :

- Une absence de Clob
- Une absence de C et C'. Seule une réponse FC est projetée à la planche X, pouvant nous interroger sur la qualité de l'investissement de l'environnement et la capacité à gérer le monde pulsionnel, tout en gardant à l'esprit qu'il peut aussi s'agir d'une manifestation défensive
- Il n'y a aucune référence au blanc
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0% :  
$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 0 \text{ Sang} + 0 \text{ Hd}) / 18] \times 100 = 0\%$$
- L'investissement objectal est de qualité moyenne : le protocole de Madame E ne contient que deux réponses kinesthésiques. La banalité est perçue à la planche III, face à l'émergence de fantasme : « Je sais pas ce qu'ils font mais... » (planche III) Madame E exprime un refoulement intense empêchant l'expression d'une relation objectale. Une autre réponse kinesthésique (kan) est projetée à la planche II, cependant cette réponse est anthropomorphique : « Deux petits chiens qui sont nez à nez » (planche II) et interroge sur le rapproché mis en œuvre. Aussi, à la planche V, notons qu'une même figure peut simultanément renvoyer à deux animaux différents. Des réponses qui étaient distinctes au moment de la passation de l'épreuve semblent "fusionner" au moment de l'enquête pour devenir une seule même réponse.
- 78% des contenus projetés sont des animaux pouvant traduire la pauvreté de l'espace imaginaire de Madame E ou les défenses mises en place face à l'investigation. La

variété thématique est donc extrêmement pauvre : apparaissent trois réponses humaines dont deux à la planche III et une réponse alimentaire en dernière réponse.

- Le protocole de Madame E ne révèle aucun processus de dévitalisation.

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV appelle chez Madame E une réponse de mauvaise qualité. Elle met à jour des sentiments qui sont sources de conflits et dont Madame E se défend en utilisant la négation et l'annulation comme procédés défensifs. Le conflit projeté est en lien avec des angoisses de castration. Cette planche est choisie dans les moins aimées par Madame E.
- La planche VI suscite une tendance "Choc". Sa réponse est avant tout déterminée par l'estompage et laisse entrevoir le mouvement psychodynamique suivant : Madame E est dans un premier temps critique envers le support matériel, extérieur puis dans un mouvement de renversement de la pulsion en son contraire, elle formule une autocritique. Ce processus psychique, mis à jour à cette planche paternelle, permet de deviner la position passive adoptée par Madame E face à son père et éclaire en partie son alcoolisme précoce.
- Madame E choisit la planche IX pour planche paternelle, planche renvoyant à « une symbolique maternelle prégénitale » (C. Chabert, 1983). Madame E argumente son choix dans une dynamique régressive : « Parce que gros comme ça déjà [...] Il faisait 1 mètre 70 et assez gros quand même ». Cette réponse peut être entendue au regard de l'argumentation précédente du choix de la planche III comme planche maternelle : « Parce que ma mère elle est pas grosse, elle est aussi grosse que moi ». Nous pouvons nous demander ce que recouvre cette notion de « gros » ou « grosse » pour Madame E. Peut-être pouvons-nous envisager que ce terme soit utilisé pour renvoyer à la violence

de chacun. Il existe des caractéristiques de fonctionnement opératoire dans le protocole de Rorschach de Madame E. En effet, les réponses de Madame E s'attachent exclusivement à des choses et jamais à des productions de l'imagination ou à des expressions symboliques.

Le protocole de Madame E ne présente pas de kinesthésie aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

L'ensemble du protocole de Madame E ne met pas en évidence d'éléments d'anxiété ou d'affect dépressif. Cependant, les planches IV et VI suggèrent à Madame E la mise en place de procédés défensifs : dénégation, annulation, renversement de la pulsion en son contraire, contre des angoisses, notamment de castration (planche IV).

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

A la planche 2 du TAT, le récit de Madame E ne permet pas la reconnaissance des sexes ou des générations, l'ensemble des personnages étant désignés par le pronom « ils » et ne permettant pas d'identifier celui ou ceux dont il est question. En même temps, ce récit est érotisé de manière crue. Cela converge avec le récit de la planche 6 GF où Madame E projette une érotisation œdipienne crue.

Madame E se projette dans son récit à la planche 2 : « J'attends mon chéri », et se situe dans les années « 46 », année de naissance de sa mère. Cette situation nous conforte dans l'idée d'une porosité des limites, tout d'abord entre le narrateur et le sujet de l'histoire, mais aussi entre Madame E et sa mère, Madame E s'identifiant à cette dernière. Le récit de Madame E, à la planche 2 du TAT, constitue un nouvel indicateur de l'identification pathologique de celle-ci à sa mère.

Madame E a été violée par son père de ses 13 ans à ses 15 ans. Elle qualifie cet homme de violent et alcoolique (*indicateur 1*). Ces traumatismes ne sont pas élaborés, cela transparaît aussi bien dans son discours qu'au moment de la réalisation du génosociogramme (*indicateur 2*). A l'âge adulte, Madame E est en contact avec son père jusqu'au moment du décès de celui-ci. Elle décrit une relation de nature incestuelle (*indicateurs 1 et 4*) où elle semble adopter une position passive (*indicateurs 1 et 3*).



### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame E décrit sa mère en des termes positifs : « souriante, gaie » et s'identifie à cette femme : « Elle avait les mêmes cheveux que moi ». Au regard de la nature de la relation mère-fille existant, nous entendons que cette présentation est idéalisée. Madame E nous apprend des éléments autres au sujet de sa mère :

- Elle achetait des cigarettes à Madame E lorsque celle-ci avait 10 ans.
- Elle cautionnait le fait que Madame E, âgée de 13 ans, vienne la voir en stop au moment de son hospitalisation en stop.
- Elle ne s'est pas interposée face aux violences de son mari sur leurs enfants.
- D'après le discours de Madame E, sa mère ne s'occupait pas de la famille, en termes de soins nourriciers : « C'est moi qui faisais à manger pour pas qu'elle se fasse taper dessus », d'hygiène : « Ma mère faisait pas la vaisselle et le ménage ».
- Nous pouvons imaginer que la mère de Madame E présentait des affects dépressifs : « A force de se faire taper dessus, elle avait envie de rien faire dans la maison ».

- Madame E évoque des sorties quotidiennes de sa mère au PMU. Madame E évoque des jeux de Tiercé mais il me semble que nous pouvons aussi nous demander si la mère de Madame E était alcoolique.

Ainsi, bien que Madame E évoque sa mère en des termes idéalisés, le recueil de données présentées précédemment nous amène à constater l'existence d'une relation destructrice entre Madame E et sa mère.

Madame E s'est probablement identifiée à sa mère, victime de violences conjugales d'une part lorsqu'elle était enfant et qu'elle cherchait à la défendre et d'autre part, à l'âge adulte en vivant elle-même à son tour des violences conjugales.

Les problématiques autour des limites intergénérationnelles dans lesquelles se situe Madame E trouveraient leurs origines en amont des viols que son père lui aurait fait vivre. Madame E verbalise, au sujet de sa mère : « Je faisais tout pour elle », que nous devons sûrement entendre au regard de sa formulation ultérieure : « Je faisais à sa place ». Ainsi, Madame E n'était pas en place d'enfant dans sa famille mais en place d'adulte, celle de sa mère qu'elle a prise sans que personne ne lui pose de limites.

Madame E projette une relation privilégiée entre sa mère et elle : « C'est sûr, j'étais sa préférée ». Elle évoque le regret de ne pas avoir pu voir sa mère « dans son cercueil », ce qui pose la question de l'élaboration de ce deuil. Rappelons que Madame E avait 13 ans lorsque sa mère est décédée d'un cancer de l'utérus. Comment le processus d'identification de Madame E a-t-il pu évoluer suite à ce décès ? Madame E est-elle toujours dans une identification à sa mère de son vivant ou pourrait-elle être dans une identification à sa mère morte ? Les angoisses d'abandon, de séparation (« Je buvais de la bière, du pastis, je voulais rejoindre ma mère ») de Madame E ont-elle pu être élaborées ? Le fait que l'utérus soit

malade amène aussi à s'interroger sur les répercussions en termes de féminité, maternité chez Madame E.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Madame E représente un lien entre ses parents et les trois premiers nés de la fratrie où elle apparaîtrait donc comme la dernière née. Cela semble converger avec le discours de Madame E : « C'est sûr, j'étais sa préférée des six », comme si dans un mouvement régressif, elle pouvait rester le bébé de la famille. Madame E ne représente pas le décès de sa mère.

Madame E ne projette pas de mésestante ou de conflit avec sa mère.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame E révèle :

- Une absence de Clob.
- Une absence de C et C'.
- Il n'y a aucune référence au blanc.

- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0%.
- L'investissement objectal est de qualité moyenne
- Les contenus projetés sont pauvres en termes de variété thématique.
- Le protocole de Madame E ne révèle aucun processus de dévitalisation.

Concernant les planches maternelles :

- Madame E apporte à la planche VII une réponse qui peut être entendue comme une réponse masculine: « Des lapins » sur une symbolique féminine, ou comme renvoyant à l'objet transitionnel.
- A la planche IX, Madame E projette une réponse masculine : « Un singe », qui est basée sur une mauvaise perception. Cette planche est aussi celle choisie comme planche paternelle.
- Madame E choisit la planche III comme planche maternelle et aussi comme planche préférée. Elle argumente sa réponse en utilisant le présent, laissant entrevoir la non élaboration du deuil : « Parce que ma mère elle est pas grosse » et exprime à nouveau une identification à celle-ci : « Elle est aussi grosse que moi ».

Le protocole de Rorschach de Madame E ne met pas en évidence d'éléments d'anxiété. Aux planches renvoyant à une symbolique féminine, Madame E projette des réponses masculines. Dans la mesure où il semble difficile d'imaginer que son père ait pu avoir pour elle une fonction contenante, nous pouvons nous demander si le masculin projeté à ces planches maternelles pourrait renvoyer aux fonctions assurées par son éducateur.

Madame E aurait eu un éducateur à partir d'un placement en internat (dont elle ne parvient pas à me préciser l'objectif) à l'âge de 13 ans. Elle qualifie cet homme de « trop gentil », « super gentil ». Elle évoque un épisode où elle s'est blessée et rapporte que son

éducateur lui disait : « Ça va, t'as pas mal ? ». Madame E évoque ce souvenir en y associant une intonation de surprise à l'idée que quelqu'un puisse s'intéresser à elle. Elle dit, au sujet de leur relation : « C'était comme si c'était mon papa, encore mieux. C'est grâce à lui que je me suis fait avorter ». Nous pouvons supposer que cet homme soit intervenu dans la vie de Madame E comme un "papa venu réparer la relation incestueuse".

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégageant.***

Il semblerait que Madame E projette, à la planche 5 du TAT, des angoisses de séparation pouvant renvoyer au deuil non élaboré de sa mère et au caractère soudain de son décès dans le psychisme de Madame E : « [...] Y'a un livre qui est tombé, le pot de fleurs va tomber... [Pourquoi ?]... Quand elle va claquer la porte parce que là comme c'est accroché ». Ce récit pourrait dépeindre les affects dépressifs ressentis par Madame E au moment de ce décès. Le thème de la chute, pouvant symboliser des affects dépressifs et le signifiant même « tomber » pouvant renvoyer au fait que Madame E n'ait pas vu sa mère dans son cercueil (sa tombe ?) ponctue également le récit de la planche 7GF. Madame E semble avoir intériorisé une image maternelle dépressive.

A la planche 9 GF, Madame E met en scène un récit dramatisé sur une tonalité de violence : « Elle va aller rejoindre son mari et ça va faire très mal ».

Pour conclure, Madame E décrit sa mère en des termes idéalisés. Cependant, la nature mère-fille qui existait était probablement destructrice pour Madame E (*indicateur 1*). Des angoisses d'abandon peuvent émerger (*indicateur 4*) et il semblerait que Madame E n'ait pas élaboré le deuil de sa mère (*indicateurs 2, 3 et 4*). Madame E semble avoir rencontré une figure maternelle contenant au fil de son parcours qui pourrait être son éducateur, qu'elle évoque spontanément au cours de l'entretien (*indicateur 3*).

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

**Indicateur** : *Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame E a vécu une IVG à l'âge de 19 ans. La grossesse était le fruit d'une autre union que celle qui a donné naissance à Brian et Julien: « C'était pas avec le père des enfants, c'était un autre ». Cette formulation interroge sur le caractère œdipien que cette grossesse a pu avoir dans le psychisme de Madame E, réactivant peut-être les violences sexuelles subies et non élaborées.

Madame E a donné naissance à Brian à 23 ans. Elle évoque son accouchement en termes de plaisir ressenti : « Ça fait bien quand tu mets des enfants au monde, c'est trop bien [...] Oui quand tu sens le bébé passer [...] Trop bien, on peut pas dire c'est comment ». Dans quelle mesure pouvons-nous mettre en lien ce ressenti avec son passage à l'acte ? Dans quelle mesure pourrait-il exister chez Madame E un fantasme de retour in utéro ?

Madame E qualifie Brian de « timide » mais décrit un comportement d'enfant maltraité : « Il se cache dans un coin et il bouge plus [...] il se planquait dans le couloir », ce qui converge avec son discours global. Lorsque je demande à Madame E si son fils avait le même comportement juste avant les faits, elle acquiesce puis annonce la dénonciation de son fils : « Le pire c'est qu'il a été dire à la famille d'accueil... ». Madame E est dans le déni sans doute partiel ou dans le mensonge de ce passage à l'acte puisqu'elle ne dit pas ne pas être

auteur de ces faits, mais dit ne pas se souvenir, et, plus tard, au sujet de son mari et de son beau-père, elle annonce : « Eux, ils ont fait pire que moi », reconnaissant à mots couverts qu'elle a quelque chose à se reprocher.

Au sujet de Julien, Madame E annonce qu'au cours de la grossesse elle souhaitait avoir une fille. Sans possibilité d'élaborer autour de la non réalisation de son désir, Madame E projette avoir "cette" fille dans le cadre de son union actuelle avec un homme incarcéré qu'elle "fréquente" en détention.

Autour de cette grossesse Madame E projette une relation incestuelle avec son fils aîné qu'elle formule ainsi : « Brian me touchait le ventre et il voulait une petite fille, euh, une petite sœur ». Ce lapsus converge avec les éléments mis en évidence auparavant, révélant une non intégration des limites générationnelle chez Madame E.

Madame E évoque Julien comme un enfant : « gai, souriant » tout en décrivant, sans en avoir conscience, un cadre de carences éducatives : « Il mettait la musique à fond et il se bouchait les oreilles, il sautait debout sur les chaises. Il me faisait trop rire. J'espère qu'il fait pareil dans la famille d'accueil ». Madame E n'évoque pas de changement chez Julien avant les passages à l'acte mais évoque la dénonciation par celui-ci des attouchements que lui faisait subir son grand-père.

Cette hypothèse ne peut pas être validée ici puisque Madame E ne semble ni décrire ses enfants en des termes idéalisés, ni évoquer de changement dans ses représentations de ceux-ci juste avant les passages à l'acte. En revanche, nous pouvons noter les projections importantes de ses propres désirs sur ses enfants. La formulation suivante de Madame E révèle ce fonctionnement : « Brian et Julien avaient une grande chambre. Et Julien il allait dormir avec son papy et comme Brian était tout seul des fois il dormait avec moi. Brian il



s'est dit, comme Julien dort avec pépère, moi je vais dormir avec maman [...C'est lui qui vous a dit ça ?...] Non mais c'est logique ». Monsieur E dormait alors sur le canapé étant donnée l'énurésie de son épouse « depuis que j'étais enceinte de mon deuxième ».

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame E.**

### Une absence de limite

L'ensemble des éléments cliniques exposés convergent dans le sens d'une non reconnaissance des limites chez Madame E et convergent surtout avec la nature du passage à l'acte pour lequel elle est incarcérée. Que ce soit dans la relation établie avec son père (viols dans l'enfance, achat d'une maison avec lui à l'âge adulte), avec son mari (ouverture de la porte de la chambre à coucher au moment de rapports sexuels) et son beau-père (qui fait partie de la famille), ou avec ses enfants (projection de son propre désir que son fils vienne "coucher" avec elle), Madame E ne reconnaît aucune limite.

### Une non reconnaissance de l'Autre

Madame E évoque des violences intra-familiales comme suit : « On se tapait dessus avec des coups de balai. Ma sœur (la prénomme : son aînée) devait aller aux courses, ma mère elle lui avait demandé et elle a mis un coup de pied et un coup de genou à ma mère quand elle était malade. Mon père a vu ma mère pleurer et il a dit : "Qu'est-ce que t'as ?". Ma mère lui a dit que c'était ma sœur qui lui a tapé dessus, mon père il lui a mis une sacrée volée à ma sœur et qui c'est qui a été faire les courses... c'est moi ».

Au sujet de son procès elle précise : « Moi le procès a duré toute la journée et j'ai rien mangé de la journée », plus loin dans l'entretien elle répète : « Moi, j'ai rien mangé pendant trois jours. Même une gendarme elle m'a dit : "Vous devriez manger parce que tout ce que vous allez gagner c'est un malaise" ».

Ainsi, Madame E tend à présenter des traits narcissiques où l'Autre, que ce soit sa sœur ou sa mère dans son premier récit, ou ses fils dans le second, n'est pas reconnu.

### Un couple pathogène

La présentation que fait Madame E de son époux laisse entrevoir un fonctionnement pathogène (voir pathologique) de cet homme. Les “parents” de celui-ci sont impliqués dans les passages à l’acte de nature sexuelle sur les enfants. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Monsieur E a lui-même pu être abusé par ses parents. Nous pouvons plus certainement relever l’absence de reconnaissance des limites chez cet homme qui, outre les maltraitances envers sa femme et ses enfants, est également incarcéré pour les mêmes motifs.

En lien avec les relations de nature incestueuse établies entre Madame E et son père, puis Madame E et ses enfants, notons que le frère aîné de Madame E avec qui elle dit avoir eu une relation plus privilégiée qu’avec le reste de la fratrie porte le même prénom que Monsieur E. Cependant, au cours de l’entretien clinique, je n’ai pas amené Madame E à développer sur ce point.

### La répétition de la violence dans ses relations

L’ensemble du parcours de vie de Madame E est caractérisé par la violence au sein de ses relations, en particulier aux hommes. Tout d’abord des violences imposées par son père, mais aussi des violences au sein de la fratrie. Ensuite, Madame E précise avoir subi des violences de la part du père de son premier conjoint, puis de son mari et de son beau-père. Madame E semble avoir intériorisé ce mode de relation sans pouvoir s’en dégager. Lorsque je lui signifie qu’il y avait beaucoup de violences au sein de sa famille d’origine, sa réponse débute ainsi : « Mais c’est pas le plus pire [...] ». Aussi, au sujet de son beau-père elle évoque un épisode où : « Le beau-père il disait : “Tiens, v’là Brian, le p’tit con”, je dis : “Pourquoi tu dis ça, t’es pas son père” ». Nous entendons ici que Madame E répond à son beau-père quant à la place de celui-ci au sein de sa famille, mais pas sur la nature violente des propos qu’il

adresse à Brian. Madame E est-elle en mesure d'envisager une relation à l'autre sur un mode autre que celui du sadomasochisme ?

### Un fonctionnement dans l'agir

Madame E se mettait en danger, que ce soit en fumant ou en faisant du stop pour se déplacer, avant même le décès de sa mère et les viols subis. Ces événements de vie ont probablement constitué des événements déclencheurs de conduites davantage à risque, à commencer par son alcoolisme à partir de ses 13 ans. Madame E semble présenter à la fois des passages à l'acte de nature autocentrée mais aussi des passages à l'acte hétéro-centré comme c'est le cas lorsqu'elle présente les violences au sein du cercle familial dans son enfance, puis celles auxquelles elle participe à l'âge adulte.

### Projection et déni à des fins de restauration narcissique

Madame E est dans le déni des accusations dont elle fait l'objet. En revanche, elle critique sur le ton de la colère les passages à l'acte de la grand-mère des enfants, dans un mécanisme de projection : « Et ma belle-mère elle était là, la mère de mon mari, mais le pire c'est que je voulais arracher le micro pour lui en foutre une sur la figure » [...] « Vous vous rendez compte des petits garçons comme ça ».

L'ensemble des défenses mises en place par Madame E semble servir à la restaurer sur le plan narcissique. La dynamique même de l'entretien semble converger avec cette idée. En effet, en fin d'entretien, Madame E évoque le fait qu'elle ait perdu ses droits parentaux et raconte de suite un épisode où elle est intervenue positivement dans le soin de ses enfants, et où celui-ci aurait été entravé par l'absence de son mari. Aussi, en fin d'entretien, elle énonce recevoir une allocation adulte handicapée pour des problèmes de dos alors qu'au cours de

notre premier échange, elle associait cette allocation à un séjour en hôpital psychiatrique dont l'origine aurait été en lien avec son alcoolisme.

### Des ressources non perçues ou non exploitées ?

Madame E a trouvé refuge chez un de ses oncles, un frère de sa mère, un soir où son mari était violent. Ce même oncle a financé l'avortement de Madame E. Pour autant, Madame E ne semble pas avoir établi de relation particulière avec cet homme, qui, peut-être, aurait pu constituer une ressource.

De même, au sujet de son éducateur, il semble avoir constitué une figure importante dans la vie de Madame E sans pour autant qu'elle ait pu s'appuyer sur cette relation pour sortir du schéma de répétition des violences dont elle était la victime et dont elle est devenue l'auteur.

### Une mère morte idéalisée

Nous avons noté chez Madame E une identification à sa mère, sachant que celle-ci est décédée quand Madame E avait 13 ans. Dans la présentation que Madame E nous fait de sa mère (et détaillée auparavant) nous pouvons nous demander dans quelle mesure celle-ci n'était pas déjà morte avant, au sens d'A. Green (1983), dans une dynamique psychique. Madame E évoque des comportements où, dans son enfance, elle semble avoir été confrontée à une mère absente psychiquement, vide. « Je faisais tout pour elle, malheureusement, j'ai pas pu la voir [l'avoir ?] dans son cercueil ». Aussi, Madame E est en couple, au moment des passages à l'acte, avec un homme qui « travaille dans la fabrication de cercueil ».

Cette hypothèse nous amène à nous interroger sur les répercussions qu'une identification à cette mère a pu avoir chez Madame E et ce, au regard même de la nature du passage à l'acte dont elle est l'auteur sur ses enfants. Pouvons-nous supposer que Madame E

ait voulu utiliser le corps de ses enfants pour remplir un trou, un vide auquel elle s'est identifiée ? Et, est-ce pour remplir ce vide qu'elle projette dans sa réalisation du génosociogramme, deux enfants à naître ?

# **Etude de la situation clinique de Madame A**

## **(auteur de violences sexuelles)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je rencontre Madame A au sein du Centre de Détention où elle est incarcérée pour violences sexuelles sur ses enfants. Une psychologue, qui travaille dans le cadre de l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires dans le cadre de l'établissement pénitentiaire, et qui est intéressée par ce travail de recherche, m'indique que Madame A répond à mes critères de recherche.

Madame A est mère de deux enfants : une fille et un fils, respectivement âgés de 7 ans et de 3 ans et demi au moment des violences sexuelles. Madame A était alors, avec son conjoint, responsable de l'éducation et des soins des enfants. Son conjoint est le père des enfants, Madame A et lui n'étaient pas mariés, ils vivaient en concubinage. Le père des enfants est également incarcéré pour des violences sexuelles les concernant. Le couple s'est séparé au moment du jugement.

Au moment des faits, Madame A annonce que son conjoint travaillait « dans un magasin de marée... [C'est-à-dire ?]... Ceux qui nettoient le poisson et le donnent aux magasins ». Madame A dit qu'elle percevait les allocations familiales et n'avait pas d'activité salariée.

Lorsque Madame A se présente, elle me demande si elle est bien la personne que je souhaite rencontrer en précisant qu'une autre Madame A est incarcérée. Elle me précise qu'il s'agit de sa sœur. Celle-ci est incarcérée pour la même affaire.

*Madame A est auteur de violences sexuelles sur ses enfants. Dans la mesure où les victimes sont âgées de plus de trois ans et pas encore adolescents, que Madame A est dans une situation socio-économique précaire au moment des faits, elle répond aux critères permettant de l'inclure dans l'étude.*



## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Il s'est écoulé quatre ans entre la mise en examen et le jugement de Madame A. Elle a passé ces quatre années en Maison d'Arrêt. Depuis son incarcération, Madame A bénéficie d'un suivi psychologique dont elle pense qu'il a entraîné des changements chez elle : « De plus parler... Parce que d'habitude je parle pas beaucoup ». Madame A a déjà passé l'épreuve du Rorschach au moment de l'instruction judiciaire.

Madame A annonce rencontrer de manière ponctuelle le médecin psychiatre : « Quand je suis pas bien ». Je demande à Madame A si elle parvient à associer le fait qu'elle ne se sente pas bien à des éléments particuliers. Elle répond de manière contextuelle à partir de ce qu'elle vit au moment de notre rencontre. Elle m'explique qu'en ce moment elle se sent « vraiment pas bien » parce qu'elle se serait mariée avec un homme incarcéré, qu'elle aurait connu en détention.

Il faut savoir que les hommes et les femmes incarcérés sur un même site peuvent bénéficier de parloirs internes si, et seulement si, ils sont mariés. Cela explique que des hommes et des femmes qui ont pris contact par courrier en détention, en “parloir sauvage”, se marient pour se rencontrer physiquement. Le mariage est donc possible entre deux personnes incarcérées qui ne se connaissent pas, au sein d'un centre de détention. Nous pouvons nous interroger sur le sens de cette autorisation dans la mesure où le mariage appelle le registre du symbolique, auquel les personnes incarcérées n'ont justement pas accès.

Concernant Madame A, elle exprime sa problématique actuelle, bien que je lui ai précisé le cadre de notre rencontre. Elle m'annonce que la juge d'application des peines lui aurait rapporté des éléments concernant son mari, que celui-ci n'aurait pas abordé avec Madame A. Madame A explique savoir que son mari est incarcéré pour meurtre. En revanche, la juge lui aurait appris que son mari « fume et boit... Ça, ça va pas ». Madame A a entendu

que la juge lui a demandé de ne pas rester en couple avec cet homme si elle souhaite voir ses enfants à sa sortie de prison. Enfin, Madame A me dit que son mari veut divorcer.

Le discours de Madame A est flou. Tantôt, elle présente les faits de sorte que la séparation avec cet homme s'inscrirait à la demande de la juge puis elle annonce que c'est lui qui demande le divorce. Aussi, Madame A exprime sa surprise concernant les conduites, vraisemblablement addictives de son mari, alors que le fait qu'il ait tué ne semble pas l'interpeller...

Madame A m'indique que le médecin psychiatre n'a pas répondu favorablement à sa demande de médication pour gérer la situation actuelle. Le médecin lui aurait conseillé un échange verbal avec son mari pour éclairer leur situation conjugale.

Ce premier échange questionne l'intériorisation des limites chez Madame A, certes au vu de la nature de son passage à l'acte, mais également à partir de la nature de notre échange où elle tend à exposer une problématique qui n'appartient pas directement au cadre que je lui propose.

Madame A accepte de participer au travail de recherche et formalise son engagement par la signature du consentement éclairé que je lui lis et explicite.

Après 30 minutes d'entretien, nous convenons, Madame A et moi-même, de nous rencontrer dans l'après-midi pour la passation des épreuves.

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame A n'évoque pas de violence dans le cadre familial dans son enfance. Elle évoque que sa mère lui « criait dessus [...] pas souvent », ce qui ne peut pas constituer des violences. Elle évoque à l'âge adulte un frère aîné qui, suite au décès de leur père, « voulait être comme si c'était le père de la maison », « Il nous criait toujours dessus ». Madame A était alors âgée de 18 ans. Enfin, concernant son environnement familial, Madame A évoque des violences physiques et verbales entre sa sœur aînée et elle, à l'âge adulte. Sa sœur aînée est également incarcérée pour la même affaire.

Nous pouvons noter chez Madame A l'absence de violence subie dans son enfance et un climat conflictuel dans la fratrie à l'âge adulte. Toutefois, la mère de Madame A est décédée de manière soudaine lorsqu'elle avait 6 ans. Agée de 11 ans, Madame A a été placée en foyer d'accueil, et donc séparée de son père et de sa fratrie. Le père de Madame A est décédé, aussi de manière soudaine, quand elle avait 18 ans. Ces séparations à répétition, vécues de manière traumatique par Madame A, ne peuvent-elles pas constituer une forme de violence subie ?

Madame A répond dans un premier temps par la négative à la question du vécu de violences conjugales puis déclare : « C'est parce qu'il était violent le père des enfants. Il buvait et il me frappait ». Les violences physiques n'auraient jamais été tournées vers les enfants d'après Madame A. Lorsque je souligne à Madame A le changement de son discours concernant l'existence ou non de violences dans le cadre de son couple, elle présente une réaction de l'ordre de l'inhibition : « Mmh... ». Les alcoolisations et violences de son conjoint, évoquées par Madame A correspondent au moment des passages à l'acte du couple : « [Quand est-ce que les violences ont commencées ?] Quand ma fille a eu 7 ans. [Que s'est-il passé quand votre fille a eu 7 ans ?] C'est quand il fréquentait des gens qui buvaient... Quand il quittait le travail, il rentrait pas tout de suite ».

Nous pouvons nous demander comment Madame A entend la notion de violence dans la mesure où elle annonce d'une part que ses enfants n'ont jamais été victimes des violences de leur père (à entendre probablement dans le sens de corrections physiques) et d'autre part la période évoquée semble correspondre à la période des violences sexuelles subies par les enfants du couple. Ainsi, dans quelle mesure Madame A entend-t-elle son passage à l'acte en terme de violence ? Aussi, elle définit la relation entre son conjoint et les enfants : « Il était bien... Ouais, il s'occupait beaucoup d'eux », sans questionner les passages à l'acte de ce dernier sur les enfants. De cette formulation découle plusieurs interrogations :

- Existe-t-il un déni des passages à l'acte de son mari lui permettant l'économie psychique de la confrontation à son propre passage à l'acte ? Autrement dit, ce déni permettrait-il à Madame A de ne pas se confronter à son propre crime, que celui de son mari lui renverrait ? Cette hypothèse apparaît toutefois invalide au vue du discours de Madame A concernant son conjoint : « Quand il faisait des trucs, j'étais dans la cuisine ». Madame A confirme ensuite sur un mode de communication non verbal avoir elle-même agressé les enfants.

- Madame A a-t-elle intégré les limites lui permettant d'entendre son passage à l'acte en tant qu'interdit ? Les capacités d'élaboration chez Madame A semblent pauvres et pourraient converger avec cette hypothèse. Elle annonce, par exemple, avoir été scolarisée jusque la classe de « troisième SES », sans pouvoir préciser à quel enseignement cela correspond, elle avait 18 ans quand elle a arrêté l'école, à ce niveau. Autre exemple, elle évoque une maladie de cœur de son père et dit ne pas savoir si son décès est en lien avec cette maladie, sachant qu'elle identifie le motif de ce décès à une crise cardiaque.

Je n'ai pas pu, dans le cadre de cette institution, accéder à des données concernant le Quotient Intellectuel de Madame A, probablement exploré dans le cadre des expertises psychologiques au moment de l'instruction, et qui aurait peut-être apporté un éclairage sur ce point.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame A semble en difficulté face à la question qui l'invite à présenter la composition de sa famille : « Je sais pas ». Elle semble se référer à sa famille d'origine : « Avec les frères et sœurs tout ça », en soulignant une absence de contact avec sa fratrie : « Je sais pas... Après j'ai plus resté en contact avec ma famille... Après quand j'étais avec mon mari, j'ai arrêté tout contact avec tout le monde ».

Nous pouvons noter que Madame A définit par « Mon mari » tantôt son ex-conjoint, le père des enfants incarcérés pour la même affaire, tantôt son mari actuel rencontré en

détention. Le fait qu'elle emploie « mon mari » pour désigner son ex-conjoint alors qu'elle est mariée à un autre homme pose la question de l'élaboration de la séparation et de la place de « mon mari » dans sa vie. Quelle place ont ces hommes (ou cet homme) dans le psychisme de Madame A ?

Madame A annonce avoir découvert au moment de son jugement que sa sœur « était en contact avec [son] mari », ce qui, d'après elle, explique l'incarcération de sa sœur pour la même affaire. Madame A aurait ignoré cette relation puisqu'elle n'avait plus de contact avec sa sœur depuis une dizaine d'années. Nous pouvons toutefois nous interroger sur le discours de Madame A quand elle dit qu'elle n'était plus en contact avec sa sœur et qu'elle n'avait pas connaissance de l'implication de celle-ci dans les agressions sexuelles imposées aux enfants puisqu'elle exprime par ailleurs que les victimes étaient ses enfants et « d'autres que [sa] sœur connaissait ». Concernant la nature de la relation entre la sœur de Madame A et son conjoint, Madame A la définit ainsi : « Ils s'entendaient bien ».

Enfin, Madame A en évoquant la qualité de la relation à sa mère annonce qu'elle était « la chouchoute ». Lorsque je l'invite à développer elle revient sur ce propos en annonçant qu'elle était « la chouchoute » de sa grand-mère.

Ainsi, la composition de la famille de Madame A apparaît floue dans son discours quant à la place de chacun et les relations entre les membres de la famille sont présentées en termes d'absence. Madame A ne se réfère pas à sa place de mère en répondant à la question concernant la composition de sa famille mais depuis sa place d'enfant.

Le parcours de vie de Madame A pourrait éclairer la qualité de l'intériorisation de ceux qui constitue sa famille.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Dans le cadre de son génosociogramme, Madame A ne représente ni maltraitance subie, ni relation conflictuelle. Elle n'inscrit pas ses enfants dans le prolongement des générations et se représente une seconde fois pour figurer son couple qui a donné naissance à leurs deux enfants. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame A opère un clivage en étant soit fille, soit mère, mais pas les deux en même temps.

Nous pouvons également noter dans la représentation de Madame A qu'elle ne figure pas les décès de ses parents, ce qui pose la question de l'élaboration de ces deuils. Elle ne représente pas non plus la séparation de son couple, ce qui interroge plus largement sa capacité à se séparer.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).*

Le protocole de Rorschach de Madame A ne permet pas de conclure au sujet de cette hypothèse dans la mesure où elle présente une attitude extrêmement inhibée et ne formule que cinq réponses. Nous pouvons toutefois nous demander dans quelle mesure cette inhibition massive pourrait être en lien avec les agressions sexuelles de ses enfants dans la mesure où

Madame A précise que lorsque celles-ci avaient lieu, son mari était présent. Dans ce cas, le protocole de Rorschach révélerait-il de l'inhibition ou bien une position passive chez Madame A ? Aussi, le protocole de Rorschach de Madame A révèle une inhibition massive dans la mesure où elle refuse de répondre pour plusieurs planches et, lorsqu'elle apporte des réponses, celles-ci relèvent de thématique factuelle évoquant un fonctionnement opératoire. Nous pouvons nous demander si ce protocole est le reflet d'un état réactionnel de sidération psychique traumatique ou exprime-t-il le refus de l'investigation en termes d'implication projective ?

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Le récit de Madame A dans le cadre de la planche 7 GF du TAT est confus dans la mesure où elle emploie des pronoms personnels qui ne permettent pas d'identifier clairement les personnages qu'elle évoque : « Une femme et un enfant. Elle essaie de raconter une histoire mais elle veut rien entendre ».

**Il apparaît difficile de conclure au sujet de cette hypothèse.** Madame A n'évoque pas de violence subie de manière directe, toutefois, le décès, plus particulièrement de sa mère quand Madame A avait 6 ans, semble constituer une véritable violence psychique. Madame A semble présenter des difficultés de verbalisation mais note : « C'est très dur », lorsque je lui demande comment elle a appris le décès de sa mère. Elle utilise le présent pour évoquer cet



évènement passé, ce qui peut révéler l'ampleur des affects dépressifs non élaborés et la place de cet évènement de vie dans son psychisme aujourd'hui encore. Aussi, nous pouvons supposer que la séparation ultérieure de son père et de la fratrie, ainsi que le décès de son père quand elle avait 18 ans, ont participé à la constitution de l'évènement de vie du décès de sa mère comme un évènement traumatique.

Les évènements de vie dans l'enfance de Madame A ont probablement impliqué une remise en question perpétuelle de la place de chacun des membres de la famille, ce qui peut expliquer les difficultés actuelles de Madame A à présenter la composition de sa famille de manière claire et cohérente à la fois dans son discours (*indicateur 1*) mais aussi en terme d'intériorisation (*indicateur 4*). *Le deuxième indicateur* invalide l'hypothèse mais révèle néanmoins la non élaboration des deuils parentaux. *Le troisième indicateur* choisit ne permet pas de mettre à l'épreuve l'hypothèse posée au vu du faible nombre de réponses apportées par Madame A dans le cadre de la passation du Rorschach.

Enfin, il est intéressant de souligner la verbalisation de Madame A concernant le décès de sa mère : « Elle est morte d'un accouchement » et non de complications ou pathologies liées à la grossesse ou l'accouchement. Cette formulation nous conduit à interroger la place des enfants de Madame A dans son psychisme et nous étudierons cette question dans le cadre de notre dernière hypothèse. Nous pouvons également noter dans le cadre de son génosociogramme qu'elle ne représente pas les décès de ses parents mais qu'elle ne représente pas non plus l'enfant auquel sa mère donnait naissance (et décédé) au moment de l'accouchement au cours duquel elle est décédée.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Lorsque je demande à Madame A de décrire son père, elle exprime : « Moi, je l'aimais bien » ce qui peut inconsciemment traduire le désir de Madame A de l'amour de son père. Concernant la nature de leur relation, elle répond concernant ses deux parents : « Ils étaient très gentils tous les deux ». Madame A évoque le souvenir de son père en ces termes : « Il travaillait tout le temps, il était qu'avec nous le soir en fait ». Cette verbalisation peut s'entendre en termes de recherche de proximité sur un registre œdipien mais aussi sur un registre de dépendance, en réponse à des angoisses d'abandon. Lorsque je demande à Madame A comment le décès de sa mère lui a été expliqué, sa réponse première souligne l'absence de son père : « Mon père il était pas là, il était au travail ». Un peu plus tard, Madame A associe l'annonce du décès de sa mère au ressenti : « C'est très dur parce que le père il était pas là ».

Ainsi, Madame A évoque un père absent au moment du décès de sa mère puis dans le quotidien jusqu'à ses 11 ans. Elle aurait ensuite été placée en foyer, elle associe ce placement à des problèmes de santé de son père qui est décédé quand elle avait 18 ans.

Il est intéressant de rappeler que sur l'ensemble de nos échanges, Madame A appelle « mon mari » aussi bien le père de ses enfants que son mari actuel ce qui questionne sur la place des hommes dans son psychisme et sur ses capacités à se séparer. Dans cette situation, une impossible séparation de son ex-conjoint pourrait-elle avoir participé au passage à l'acte de Madame A sur ses enfants ? Cette interrogation pourrait être en lien avec le discours de Madame A au moment de notre premier échange où elle expose sa problématique autour d'une impossible séparation avec son mari actuel. Dans ce cadre, l'hypothèse d'une corrélation entre ce fonctionnement et un deuil de son père non élaboré apparaît défendable.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame A ne représente pas le symbole « ab » dans son génosociogramme, ce qui converge avec son discours. Madame A ne représente pas le décès de son père ce qui permet de poser l'hypothèse de la non élaboration de ce deuil.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique***

***œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

Le protocole de Madame A est extrêmement défensif et la validité de son analyse s'en trouve donc réduite. Parmi les 5 réponses données :

- Il n'y a pas de réponse Clob
- Une réponse C est donnée à la planche II
- Il n'y a pas de référence au blanc
- Le coefficient d'angoisse existentielle est de 20% :  
$$[ 0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (pII)} + 0 \text{ Hd}] / 5 \times 100 = 20\%$$
, toutefois, sur un aussi petit nombre de réponses, ce coefficient n'a pas tellement de sens, de même que le calcul des indices du psychogramme.
- L'investissement objectal est de qualité moyenne : la banalité à la planche III est difficilement perçue puisque Madame A ne la formule pas spontanément au cours de la passation, mais approuve néanmoins la possibilité de percevoir deux personnes en interaction au moment de l'enquête, sans toutefois être en mesure de préciser. Madame A choisit cette planche comme planche préférée en argumentant : « Parce que ça représente deux personnes ». Madame A ne projette aucune kinesthésie, ni aucune réponse humaine.
- La symbolisation est de mauvaise qualité dans la mesure où parmi les réponses données quatre correspondent aux banalités, traduisant probablement les défenses en place face à l'investigation. Toutefois, la réponse à la planche II : « Du sang » est déterminée par la couleur et peut traduire une difficulté d'élaboration des pulsions.
- Le protocole de Madame A ne révèle pas de processus de dévitalisation.

Concernant les planches paternelles :

- Madame A ne donne pas de réponse pour les planches IV et VI, ni au cours de la passation, ni au moment de l'enquête.
- Madame A choisit la planche VI parmi les planches moins aimées et argumente : « J'aime pas les couleurs de celle-ci (planche IX) et de celle-là (planche VI), elle est trop noire ». Cette verbalisation laisse entendre des affects dépressifs associés aux imagos paternelle et maternelle intériorisées. Madame A ne donne pas de réponse dans le cadre de la passation de l'épreuve pour cette planche mais souligne ici sa sensibilité à la couleur noire (C'). Nous pouvons donc nous demander dans quelle mesure son refus de réponse dans le cadre de l'épreuve s'inscrit dans une lutte contre des affects dépressifs. Si tel est le cas pour cette planche, qu'en est-il des autres pour lesquelles Madame A a refusé de répondre ? Dans quelle mesure ces refus pourraient être signe d'inhibition comme défense face à l'investigation ? Face aux sollicitations latentes des planches ?
- Madame A choisit la planche III comme planche paternelle : « Parce que c'est deux personnes et dedans on dirait mon père [Et qui serait la deuxième personne ?] Ma mère ». Cette réponse questionne les limites intérieur/extérieur puisque Madame A note : « Dedans on dirait mon père ». A partir de deux figurations identiques, Madame A perçoit son père et sa mère. Dans la mesure où, par ailleurs, elle ne symbolise pas le féminin dans son protocole, nous pouvons nous questionner sur l'atteinte d'une identité sexuée.

Le protocole de Madame A ne présente pas de kinesthésie aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Le protocole de Madame A révèle avant tout l'inhibition comme procédé défensif à l'œuvre : les latences initiales sont longues et les refus nombreux et quand des réponses sont projetées, il s'agit dans tous les cas, exception faite de la réponse donnée à la planche II, de banalité. Ces indices correspondent à ce que C. Chabert (1983) définit comme « des mécanismes qui visent à lutter au maximum contre une implication projective ressentie comme dangereuse ». Dans cette situation, nous pouvons reprendre la question posée par C. Chabert (1983) : « Cette pauvreté fantasmatique n'est-elle qu'apparente, pellicule banalisante qui tend à cacher les échos dangereux d'un imaginaire angoissant, ou bien est-elle authentique, dans la révélation d'un vide idéatif, d'une mentalisation nulle ? ». L'étude de la convergence des différents indicateurs retenus pour mettre à l'épreuve l'hypothèse devrait nous permettre, en conclusion, d'apporter des éléments de réponse.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.***

Les récits de Madame A dans le cadre des planches présentées pour la passation du TAT sont brefs et probablement ici aussi signe d'inhibition. L'ensemble des récits est descriptif et questionne les possibilités de recours à l'imaginaire chez Madame A.

A la planche 2, Madame A décrit les trois personnages sans les mettre en relation. Le triangle œdipien comme sollicitation latente n'est donc pas perçu. Madame A ne parvient pas à mettre en scène la fin de l'histoire.

A la planche 6GF, Madame A semble mettre en scène une relation d'objet érotisée en termes d'activité/passivité : « Un homme qui fume... Et la femme qui le regarde ». Madame A conclut son récit : « Ben, que lui il s'en va ».

A la planche 13MF, Madame A projette : « C'est une femme et un homme qui a peur ». Elle ne parvient pas à verbaliser la fin du récit. Cette réponse peut traduire les angoisses de Madame A. Cette hypothèse converge avec la fin des récits qu'elle parvient à mettre en mots où systématiquement il est question de séparation vécu sur un mode passif, c'est-à-dire que c'est l'Autre qui « s'en va ». Par ailleurs, cette planche 13MF sollicite sur le plan latent « la perte violente » (F. Brelet-Foulard et C. Chabert, 1990), qui peut entrer en résonance avec l'histoire de Madame A. Le récit de Madame A à la planche 13MF pourrait, dans ce cadre, traduire un mouvement d'identification de celle-ci à une image masculine.

**Nous ne pouvons pas conclure concernant cette hypothèse** à partir de la convergence des indicateurs. Le discours de Madame A révèle l'intériorisation d'une imago paternelle en termes d'absence, elle ne décrit pas son père en termes négatifs (*indicateur 1*). Le symbole « ab » n'apparaît pas dans son génosociogramme (*indicateur 2*). Malgré le faible nombre de réponses apportées dans le cadre du Rorschach, des indices laissent entendre de l'anxiété chez Madame A, notamment dans le choix des planches préférées et moins aimées où des affects dépressifs semblent être associés à l'imago paternelle intériorisée (*indicateur 3*). Nous pouvons nous interroger sur des liens possibles entre la maladie « de cœur » de Monsieur A et le décès de son épouse. Dans quelle mesure le père de Madame A avait-il été en mesure d'élaborer le deuil de sa femme ? Enfin, Madame A présente des difficultés en termes de relation d'objet projetée, elle présente des difficultés à mettre les personnages figurés en interaction dans ses récits à l'épreuve du TAT (*indicateur 4*).

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame A annonce le décès de sa mère quand elle avait 6 ans : « Elle est morte d'un accouchement ». Nous avons déjà souligné que cette formulation n'est pas sans soulever des questions sur l'intériorisation de la filiation chez Madame A, peut-être à considérer en lien avec son passage à l'acte. Madame A ne connaît donc pas les raisons médicales du décès de sa mère. Madame A associe essentiellement les ressentis au moment de l'annonce de ce décès à l'absence de son père.

Madame A évoque spontanément : « Ici, quand c'est la fête des mères je repense à tout... Même le psychiatre il a dit que j'ai pas fait le deuil... ». Lorsque j'invite Madame A à me donner son avis sur cette question elle semble confirmer : « Je sais pas... C'est peut-être vrai ».

Madame A évoque le souvenir d'une mère « très gentille ». Elle verbalise un mouvement d'identification à cette figure d'attachement qui semble lui servir d'étayage narcissique : « Les gens qui me connaissent et qui connaissaient ma mère quand ils me voient ils disent tous que je ressemble à ma mère ». Elle qualifie ce discours de « bien... c'est



gentil ». Lorsque je demande à Madame A de définir la relation qui existait entre sa mère et elle quand elle était enfant elle commente : « Bah... Je sais pas... J'étais encore trop jeune », laissant entendre la difficulté à élaborer le deuil de cette relation. Elle poursuit : « J'aimais bien aller me promener avec ma mère et j'étais la chouchoute ». Toutefois, Madame A précise par la suite qu'elle était « la chouchoute », non pas de sa mère mais de sa grand-mère maternelle. Elle note : « Si ma mère criait sur moi, ma grand-mère rouspétait ma mère ». Madame A définit le contexte des cris de sa mère : « Pas souvent... Souvent quand je faisais des bêtises », sans pouvoir préciser davantage.

Ainsi, Madame A qualifie sa mère positivement, s'identifie à elle sans être dans l'idéalisation de cette figure d'attachement. Elle n'évoque pas une relation de nature destructrice avec sa mère, toutefois, le décès de celle-ci quand Madame A avait six ans questionne sur le caractère structurant du cadre offert à Madame A à compter de cet événement de vie. Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'imgo maternelle intériorisée pourrait être non pas de nature destructrice mais de nature partiellement constructrice : « J'étais encore trop jeune », pouvant traduire certes le caractère inachevé de cette relation mais peut-être aussi du développement psycho-affectif de Madame A.

Suite au décès de sa mère Madame A semble avoir disposé d'une figure d'attachement féminine de substitution, sa grand-mère maternelle. Elle la rencontrait régulièrement : « Elle me prenait tout le temps pendant les vacances avec elle, et les week-ends des fois ». Madame A évoque le souvenir d'une femme : « Très gentille ». Elle définit : « Une bonne relation parce qu'on allait tout partout où je voulais aller. Elle venait avec moi en fait ». Cette femme serait décédée juste avant l'incarcération de Madame A. Madame A dit ne pas connaître les raisons de ce décès, comme pour le décès de sa mère, ce qui peut constituer une difficulté d'élaboration de la perte.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Madame A ne représente pas de conflit ou mésestante avec sa mère dans le cadre de son génosociogramme. Elle ne représente pas le décès de sa mère ce qui peut traduire l'absence de l'élaboration de ce deuil.

Il est intéressant de noter que Madame A, qui évoque sa grand-mère maternelle dans le cadre de notre entretien, ne l'inclut pas dans la composition de sa famille. Nous pouvons dans ce cadre nous interroger sur la nature et la qualité de la relation intériorisée. Le modèle féminin offert à Madame A, suite au décès de sa mère, était-il suffisamment étayant ? Ce point nous conduit à nous interroger sur la nature de la relation projetée par la grand-mère de Madame A sur celle-ci dans la mesure où elle-même avait à élaborer le deuil de sa fille décédée.

Madame A, dans le cadre de la réalisation de son génosociogramme, confirme une identification à sa mère comme étayage narcissique puisqu'elle justifie penser ressembler à sa mère : « Ma gentillesse... Et puis, c'était une femme géniale ». Cette formulation peut traduire une part d'idéalisation de l'objet d'amour perdu.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

Nous pouvons rappeler que le protocole de Rorschach de Madame A est essentiellement marqué par l'inhibition. Parmi les 5 réponses données :

- Il n'y a pas de réponse Clob
- Une réponse C est donnée à la planche II
- Il n'y a pas de référence au blanc
- Le coefficient d'angoisse existentielle est de 20%, mais n'a pas vraiment de sens au vu du faible nombre de réponses :  
$$[ 0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (PII)} + 0 \text{ Hd}] / 5 \times 100 = 20\%$$
- L'investissement objectal est de qualité moyenne.
- La qualité de la symbolisation est difficile à évaluer.
- Le protocole de Madame A ne révèle pas de processus de dévitalisation.

Concernant les planches maternelles :

- Madame A ne donne pas de réponse au cours de la passation du Rorschach aux planches VII et IX. Elle projette du masculin au moment de l'enquête à la planche VII : « Un chien de chaque côté ».
- Madame A choisit la planche IX, pour laquelle elle n'a pu formuler aucune réponse, comme planche moins aimée. Elle argumente son choix par la couleur : « J'aime pas la couleur », laissant entendre sa sensibilité à l'environnement malgré son absence de réponse.
- Madame A choisit la planche X pour représenter sa mère en argumentant : « Parce qu'elle est belle ». Lorsque je l'y invite, elle précise qu'« elle » est la planche. De la même manière quand elle choisit la planche VIII pour se représenter elle-même elle argumente : « Parce qu'elle est belle », confirmant un mouvement d'identification.

Nous pouvons souligner, dans le cadre de la passation du Rorschach, que les refus de Madame A s'expriment dans la confrontation aux planches maternelles et paternelles ainsi que face à celle qui questionne la relation d'objet. Ces refus pourraient être probablement à mettre en relation avec son histoire.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégageant.***

Aux planches 5 et 7GF, Madame A évoque des récits descriptifs factuels où le départ d'un des personnages conclut l'histoire. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame A exprime d'une part des séparations vécues sur un mode passif mais aussi des angoisses d'abandon que son histoire peut expliquer. Toutefois, nous pouvons nous demander dans quelle mesure adopter une position passive génère des interactions sur un mode destructeur ?

A la planche 9GF, Madame A décrit : « Deux femmes dans le désert », pouvant faire référence au vide affectif ressenti par Madame A qui ne sait pas comment cette histoire pourrait se terminer.

**Les indicateurs choisis pour mettre à l'épreuve cette hypothèse ne sont pas convergents.** Madame A décrit sa mère de manière positive sans pour autant idéaliser cette figure d'attachement. Aucun élément de son discours ne permet d'envisager une relation de

nature destructrice entre Madame A et sa mère. Toutefois, le décès de la mère de Madame A quand celle-ci avait 6 ans pose la question de la construction psychique de Madame A (*indicateur 1*). Madame A ne projette pas de relation conflictuelle avec sa mère (*indicateur 2*). L'épreuve du Rorschach laisse entendre des éléments d'anxiété chez Madame A et souligne l'absence de symbolisation du féminin favorisant l'hypothèse d'un fonctionnement dans un registre limite (*indicateur 3*). Les récits de Madame A dans le cadre du TAT révèlent des angoisses d'abandon et des séparations vécues sur un mode passif (*indicateur 4*).

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

**Indicateur** : *Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Suite au décès de son père, âgée de 18 ans, Madame A aurait arrêté l'école pour vivre au domicile familial avec sa fratrie. Elle évoque alors des difficultés relationnelles avec son frère aîné : « Je l'aimais pas », « Il était méchant », « Il nous faisait faire le ménage et lui il voulait rien faire. Il voulait être comme si c'était le père de la maison et moi y'a personne qui doit me commander ». Il n'y aurait pas eu de violence physique au sein de la fratrie. Madame A aurait rencontré son conjoint avec qui elle a eu deux enfants « trois mois » après le décès de son père. Dans ce cadre, elle aurait rompu les contacts avec sa fratrie : « Parce que mon frère il était pas d'accord que je m'en vais de chez moi ». Ce discours peut questionner sur la nature de la relation entre Madame A et son frère aîné.

Quatre mois après avoir rencontré son conjoint, Madame A était enceinte de son premier enfant. Autrement dit sa première grossesse aurait débuté moins d'un an après le décès de son père, ce qui pose la question de la place de cet enfant dans le psychisme de Madame A.

La première grossesse de Madame A était désirée. Madame A exprime son désir d'avoir une fille en termes de prolongement narcissique : « Une fille parce que une fille on peut mettre plein de choses », elle précise plus loin ce qu'elle entend par « plein de choses » :

« Des petites jupes, des petits shorts, des petits nœuds ». Madame A a donné naissance à une fille dont elle dit qu'elle « ressemblait tout à son père », ce qui nous interroge sur l'atteinte de l'identité sexuée chez Madame A. Elle présente toutefois des difficultés à développer sur ce point : « Ben son père il m'a dit que quand il était enfant il faisait les mêmes choses que sa fille elle faisait », sans pouvoir préciser.

Au regard du décès de sa mère au cours d'un accouchement, j'explore les répercussions de cet événement de vie chez Madame A au moment où elle donnait naissance à sa fille. Elle confirme : « J'avais peur déjà, j'avais peur vu que ma mère est décédée d'un accouchement, j'avais peur d'accoucher. Madame A dit ne pas avoir associé sa grossesse au décès de sa mère : « C'est quand j'ai accouché en fait ». Madame A évoque l'étayage apporté par son mari comme ressource : « Mon mari m'a rassurée ».

Madame A décrit sa fille, avant son passage à l'acte : « Très belle... Très gentille, souriante... Et sage ». Sa description serait la même juste avant le passage à l'acte.

La seconde grossesse de Madame A était également désirée : « Une grossesse désirée, avec le même papa ». Le fait que Madame A utilise le terme « papa » et non « conjoint », « mari » ou « homme » conduit à nous demander si à travers les grossesses et les naissances il était question pour Madame A de devenir mère ou de trouver un père qui serait « le même » que le sien.

Lorsque je questionne Madame A au sujet de la qualité de l'investissement de l'enfant pendant la grossesse, elle répond en termes d'angoisses qui ne laissaient probablement pas de place à l'enfant. : « J'avais peur », « Quand j'étais enceinte j'avais des douleurs fortes... mais plus forte qu'à ma fille », « C'était des contractions mais fort fort ». L'ensemble du discours de Madame A au sujet de cette grossesse est marqué par la peur. Lorsque je lui demande de préciser ce dont elle avait peur, elle répond : « Ben... d'accoucher ». Sur le plan inconscient,

les angoisses qui transparaissent semblent être des angoisses de mort. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure angoisses de mort et d'accouchement sont synonymes au vu de l'histoire et du discours de Madame A. L'étayage que Madame A semble avoir trouvé auprès de son mari dans le cadre de son premier accouchement fait ici défaut selon elle : « Il me dit : “Je peux rien faire” ».

Madame A ne savait pas qu'elle donnerait naissance à un fils dans la mesure où la position du bébé n'aurait pas permis d'explorer cette dimension au moment de l'échographie : « A l'échographie ils ont pas répondu parce que le bébé se mettait en siège ». Ainsi, l'enfant apparaît responsable de l'absence de réponse apportée à la question du sexe de l'enfant à venir.

Au moment de sa naissance, l'enfant est également perçu de manière négative. Lorsque je demande si il ressemblait à l'enfant qu'elle avait imaginé, elle répond : « Mouais » puis commente : « Mon mari disait qu'il ressemblait qu'à moi parce que petit il faisait que des bêtises ». Madame A décrit aussi un fils : « sage, obéissant, beau ». Concernant la période juste avant le passage à l'acte, à la question de savoir dans quelle mesure Madame A décrirait son fils de la même manière, elle répond : « Ben, il voulait aller à l'école tout ça mais il était encore trop petit ». Le fils de Madame A avait alors trois ans et demi. Lorsque je demande à Madame A si cet âge est trop jeune pour une scolarisation, elle semble modifier sa réponse : « Non, quand sa sœur allait à l'école... A 2 ans... Il allait dans la classe de sa sœur et il voulait pas sortir ». Cet énoncé questionne sur les répercussions des problématiques abandonniques et difficultés de séparation de Madame A sur la relation à ses enfants.

Madame A annonce que la naissance d'un garçon répondait à ses attentes : « J'étais contente parce que je voulais une fille, un garçon ». La position de son conjoint à l'égard de cette naissance reste floue. Madame A présente cette deuxième grossesse comme étant désirée par les deux membres du couple. Elle présente la « colère » de son conjoint face à la naissance



d'un garçon comme issue de sa deuxième grossesse et argumente le ressenti de son conjoint : « Ben il voulait une fille mais pas de garçon parce qu'il voulait rester qu'avec un enfant ». Le cadre de ce désir d'enfant reste flou et il est difficile de savoir dans quelle mesure le conjoint de Madame A souhaitait un deuxième enfant.

Au sujet de ses enfants, très peu d'affects sont exprimés dans le discours de Madame A. Au début de notre entretien lorsque je demande à Madame A qui sont les victimes des violences sexuelles pour lesquelles elle est incarcérée, elle répond : « Des enfants », de manière indéfinie. Quand je l'invite à préciser, elle présente : « Les miens et d'autres que ma sœur connaît ». Cette indétermination des victimes pose la question de leur statut de sujet et questionne les liens entre le passage à l'acte et la notion de filiation dans cette situation clinique :

- La reconnaissance de filiation comme facteur de risque de passage à l'acte serait à exclure.
- La non intériorisation de la notion de filiation pourrait éclairer le passage à l'acte.
- Un trouble de la filiation pourrait expliquer le passage à l'acte.

## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame A.**

### Des difficultés de mentalisation ?

L'ensemble des outils utilisés auprès de Madame A questionnent ses capacités de mentalisation. Je n'ai pas pu, dans ce cadre institutionnel, prendre connaissance de son Quotient intellectuel. L'ensemble de nos échanges est marqué par l'inhibition pouvant signifier un défaut de mentalisation et le reflet d'un imaginaire angoissant.

### Le cumul des pertes

Le parcours de vie de Madame A est ponctué de pertes et de séparations. Le décès de sa mère à 6 ans, le départ du foyer familial à 11 ans et le décès de son père quand elle avait 18 ans restent des événements de vie non élaborés chez Madame A. Madame A évoque sa grand-mère maternelle en termes positifs sans pour autant avoir pu trouver un étayage auprès de cette personne.

### Un fonctionnement limite

Madame A ne symbolise pas le féminin et n'a pas accès à une identité sexuée. Elle présente des angoisses d'abandon, très probablement en lien avec son histoire de vie. Nous pouvons supposer l'existence d'un lien entre les différentes pertes et séparations vécues dans l'enfance et une intériorisation des relations d'objet sur un mode passif. Il est intéressant de questionner ce fonctionnement en lien avec son passage à l'acte, ce qui impliquerait différentes hypothèses :

- Une impossible séparation du père de ses enfants pourraient-elles expliquer en partie son passage à l'acte ?

- Le passage à l'acte de Madame A pourrait-il s'inscrire dans un mouvement d'identification projective à ses enfants ?
- Madame A verbalise au sujet de son départ du domicile familial et plus précisément concernant les relations avec son frère aîné : « Moi, y'a personne qui me commande ». Dans quelle mesure son passage à l'acte pourrait-il traduire une prise de position active ? Dans ce cas, bien que Madame A ne l'exprime à aucun moment, nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle-même a pu être victime de violences sexuelles. Cette hypothèse me semble pertinente dans la mesure où Madame A ne semble pas percevoir l'interdit que constitue son passage à l'acte d'une part et par ailleurs sa sœur est incarcérée pour les mêmes faits. Quelque soit la validité de cette hypothèse, l'absence totale de culpabilité suggère qu'elle n'a intériorisé aucune limite par rapport à la transgression.

#### Une non reconnaissance de l'Autre

Madame A n'a pas agressé que ses enfants. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cela pose la question de la reconnaissance de la filiation dans ce passage à l'acte. Par ailleurs, nous avons pu noter que Madame A désigne « Mon mari » aussi bien son ex-conjoint que son mari actuel. Peut-être que ce qui est à entendre se situe davantage du côté de l'utilisation du pronom possessif « Mon », indépendamment de la personne désignée en termes de recherche de relation d'objet sur un mode anaclitique. Dans ce cadre, quelle reconnaissance de l'Autre ?

### Clinique actuelle

Le discours de Madame A apparaît parfois peu cohérent : comme le fait qu'elle n'aurait plus eu de contact avec sa sœur alors qu'elle aurait en même temps agressé des enfants que sa sœur connaissait.

Madame A présente au cours de notre premier entretien sa problématique qui semble prototypique de ses relations d'objets : il lui apparaît impossible de se séparer de son mari.

Enfin, Madame A n'exprime pas de ressenti lié à la culpabilité ou à sa responsabilité. Elle exprime sa demande de suivi psychologique à sa sortie de prison en réponse à une injonction judiciaire. Cette situation n'est pas sans soulever le sens de la peine pour Madame A, ainsi que ses capacités d'élaboration d'une telle situation.

# **Etude de la situation clinique de Madame Y**

## **(auteur de violences sexuelles)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Je reçois Madame Y pour un premier entretien au sein du Centre de Détention où elle est incarcérée. Madame Y est une femme d'une soixantaine d'année, de forte corpulence.

Madame Y me dit être incarcérée pour non dénonciation d'inceste. Après un moment de silence elle complète : « ... Et parce que j'étais avec mon mari... Il était violent... Fallait que j'aïlle avec lui ». Madame Y exprime comprendre son incarcération mais se demande pourquoi sa fille a porté plainte « il y a 6 ans et demi... Elle avait 28 ans... Et je comprends pas parce que quand elle était majeure elle est revenue trois fois à la maison ». Ces propos laissent entrevoir une forme de déni partiel et pose la question de l'altérité chez Madame Y.

Madame Y énonce que sa fille avait 6 ans au moment où son mari aurait commencé à abuser de celle-ci. Cela aurait duré jusqu'au « 12-14 ans » de la jeune fille. Madame Y précise : « Je le savais pas au début... [*au début*]... Quand ma fille avait 6 ans ». Elle annonce aussi que ces évènements se sont stoppés avec son intervention. Elle m'explique avoir fait « interner » son mari. Elle dit avoir fait déplacer le médecin généraliste à domicile à un moment où son conjoint était alcoolisé. Ce dernier aurait été conduit à l'hôpital puis transféré dans un Centre Hospitalier Spécialisé où il aurait été hospitalisé à la demande d'un tiers, en la personne de Madame Y. Son mari l'aurait su le jour du procès. D'après elle, il n'y aurait plus

eu de violence sexuelle envers sa fille suite à cet épisode. Madame Y semble utiliser son intervention dans l'hospitalisation de son mari afin de minimiser son rôle dans les agressions imposées à sa fille. Ce mécanisme psychique s'apparente à un déni partiel, dans le cadre d'une tentative de restauration narcissique où les agressions sexuelles se seraient arrêtées "grâce" à elle.

En termes de situation socio-économique, le mari de Madame Y travaillait pour une association et touchait une allocation adulte handicapé (en lien avec une infirmité physique). Madame Y avait un agrément pour la garde d'enfants, elle précise qu'elle pouvait garder jusqu'à six enfants et que parfois, elle ne travaillait pas.

Au cours de notre deuxième entretien, Madame Y m'apprend qu'elle avait arrêté de travailler suite à la naissance de son fils aîné et que les abus sexuels de son mari sur sa fille auraient débuté au moment où lui était au chômage.

Madame Y semble chercher à présenter une image valorisante d'elle-même qui pourrait expliquer l'écart entre la situation socio-économique du couple décrite initialement (où son mari et elle auraient eu des activités professionnelles) et celle décrite au cours de la seconde rencontre (où son mari était au chômage et elle sans profession).

Monsieur et Madame Y ont eu trois enfants : un garçon, une fille, un garçon, trois années successives. Concernant la nature du lien avec son mari, Madame Y répond : « Je peux pas dire que c'était vraiment un lien... Si je me suis mariée, c'était pour fuir mes parents... Mais je veux bien parler de l'affaire mais pas trop de ce qui y'avait avant... [*Pas aujourd'hui, vous ne saviez pas que vous alliez me rencontrer, c'est la première fois qu'on se voit. Là je souhaitais me présenter et vous présenter la recherche*]... Même avec le Docteur (nomme

son médecin psychiatre) ou Madame (nomme l'infirmière de secteur psychiatrique), au début je parlais pas beaucoup ».

*Madame Y est auteur de violences sexuelles sur sa fille. Dans la mesure où les violences ont eu lieu entre les six ans et le début de l'adolescence de sa fille, que Madame Y vivait dans une situation socio-économique précaire, elle répond aux critères permettant de l'inclure dans l'étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Concernant la période des faits, Madame Y semble embarrassée, elle commente : « La date exacte, je pourrai pas vous la dire ». Elle poursuit : « Ça fait 6 ans et demi que je suis incarcérée... Ça fait plus de 20 ans que ça s'est passé... ». Madame Y a été jugée deux ans après son arrestation.

Lorsque je lui présente la recherche, Madame Y me dit avoir passé un Rorschach le jour de son arrestation, elle complète en indiquant avoir eu deux expertises avant son procès. Elle relève la mention relative à l'anonymat explicitée dans le formulaire de consentement éclairé en m'indiquant qu'elle est quatre fois grand-mère et que sa fille (victime) est suivie sur le plan psychologique. Pour ces raisons, elle m'indique que cet aspect est essentiel pour elle. Nous pouvons nous demander si cette précision apportée par Madame Y relève d'affects de culpabilité ou de projections narcissiques.

Madame Y rencontre régulièrement une infirmière de secteur psychiatrique et un médecin psychiatre au sein de la détention. Elle aurait rencontré un psychologue auparavant en Maison d'Arrêt. Pour elle, cela n'aurait entraîné aucun changement. Elle aurait rencontré ce psychologue pendant deux ans tous les quinze jours. Elle annonce que ces rencontres étaient systématiques alors qu'elle n'en aurait jamais émis la demande. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il s'agit ici de projections de la part de Madame Y ? Concernant la situation actuelle, elle me dit ne trouver aucun intérêt à bénéficier d'un suivi psychologique. Elle indique que son suivi psychiatrique lui a permis d'évoluer : « Ça a changé beaucoup de choses... J'avais horreur des hommes au départ, et puis, j'ai réussi à m'exprimer avec lui, à dire des choses que j'avais jamais dit à personne... Maintenant j'arrive plus [à entendre dans le sens de davantage] à parler... Et je compte aussi refaire ma vie mais pas avec quelqu'un ici, avec quelqu'un à l'extérieur... Vous voyez j'arrive à vous dire ça, c'est bien, avant je disais rien ». Lorsque je demande à Madame Y si le fait qu'elle ne s'exprimait pas auparavant était en lien avec les motifs de son incarcération, elle répond positivement.

Madame Y a rencontré pour la première fois un médecin psychiatre quand elle était en Maison d'Arrêt. Aujourd'hui, elle ne prend que des traitements en lien avec des pathologies somatiques. Elle dit avoir été traitée par antidépresseurs suite à l'annonce de divorce faite par son mari au cours d'un parloir interne, après 36 ans de mariage. Son mari est également incarcéré pour la même affaire.

La situation de Madame Y est particulière, dans la mesure où les faits pour lesquels elle est incarcérée datent de plus de 20 ans. Cependant, cela ne me semble pas constituer un obstacle au bon déroulement de la recherche. Nous convenons donc de nous rencontrer à nouveau.



## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Dès notre première rencontre, Madame Y avait évoqué des situations de violences physiques subies de la part de son mari. Au cours de notre seconde rencontre, elle confirme ces violences physiques et psychiques, dans un mécanisme de projection : « Si on vous cognait dessus, on vous menaçait », « Mon ex c'était tu marches ou tu crèves ».

Madame Y exprime avoir vécu des violences physiques dans son enfance, qu'elle associe à l'alcoolisme de son père : « En plus avant, vous pouvez me taper dessus, je dirai rien. J'ai un vécu, quand j'étais pas d'accord chez mes parents, on vous tapait dessus pour un oui ou un non. Ça c'est certain quand on a un père alcoolique ». A partir de cet énoncé, nous pouvons supposer que Madame Y tente de se positionner en tant qu'acteur de la situation dans son discours manifeste alors qu'elle projette, au présent : « Vous pouvez me taper dessus, je dirai rien », exprimant une position passive inconsciente. Madame Y rapporte un échange avec sa mère à l'âge adulte laissant transparaître une absence de contenance, voir des maltraitances psychiques : « J'ai dit : "J'suis dans la merde", elle m'a dit : " T'as voulu des gosses tu te démerdes" ».

Madame Y annonce avoir été violée dans son enfance par ses oncles (frères de sa mère). Elle précise ne pas souhaiter aborder ce sujet tout en l'exprimant spontanément. Madame Y ne semble pas associer ces violences subies à des violences familiales : « Je voudrais pas revenir là-dessus parce que y'a pas que des violences familiales », formule-t-elle avant d'évoquer les viols subis. Nous pouvons supposer que la nature du passage à l'acte subi exclu psychiquement ces oncles de la famille. Dans la mesure où l'interdit a été franchi, il pourrait ne pas s'agir de la famille. Nous pouvons noter par ailleurs que Madame Y annonce dans un premier temps avoir été agressée par les frères de sa mère, mais, au cours de la réalisation du génosociogramme, elle annonce que ce serait le mari de la sœur de sa mère qui l'aurait agressée. Il semble s'agir de la même personne dans le psychisme de Madame Y, où les limites ne seraient pas intégrées, autrement dit Madame Y désignerait le mari de sa tante comme le frère de sa mère. Ceci ne peut que nous conduire à souligner l'absence de limite dans les représentations de Madame Y, où la place de chacun dans la famille est floue et où des relations incestuelles sont projetées (puisque la sœur de sa mère serait mariée avec le frère de sa mère, et donc son propre frère).

Madame Y aurait évoqué ces faits avec sa mère. Madame Y rapporte leur échange à ce sujet dans un mécanisme de projection : « Tu disais quelque chose à ta mère elle disait : “Si tu dis quelque chose, tu vas te faire taper dessus” ». Cet événement de vie aurait été abordé à nouveau par la sœur de Madame Y, qui aurait entendu la conversation au procès de Madame Y. Les personnes qui ont agressé Madame Y sont aujourd'hui décédées.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame Y précise dans l'entretien : « Là, j'ai rompu tout contact avec ma famille : mes frères et sœurs, ma mère ». Dans son discours, nous pouvons noter une mise à distance avec sa famille d'origine : « Mon père, ma mère, mon grand-frère. Après y'avait moi... ». L'utilisation du passé pour évoquer une réalité atemporelle interroge sur l'intériorisation chez Madame Y de sa place dans sa famille, ou du moins sur l'élaboration de la distance établie avec elle aujourd'hui. « On est une grande famille... Du moins on l'était » est une formulation convergente avec cette idée, comme si la composition de la famille variait en fonction de la qualité des relations entre ses membres, comme si l'empreinte subjective de Madame Y pouvait modifier une réalité, laissant transparaître une porosité des limites entre la subjectivité de Madame Y et la réalité, mais surtout la non élaboration de cette séparation.

Madame Y précise : « Et, entre ma sœur et mon petit frère, y'a eu des fausses couches », interrogeant sur la place de celles-ci dans le psychisme de Madame Y, dans le psychisme de la mère de Madame Y.

Pour finir la présentation de la composition de sa famille, Madame Y se restaure sur le plan narcissique en énonçant : « Après, j'ai eu ma famille avec mes enfants ». Toutefois, cette formulation peut prêter à confusion puisque Madame Y a construit sa famille avec son mari [et non avec ses enfants] en donnant naissance à leurs enfants. Cette verbalisation semble mettre à jour une confusion des générations où ses enfants se voient présentés dans le cadre d'une relation incestuelle de laquelle le père est exclu. Plus tard dans l'entretien, au sujet de son mari, Madame Y formule : « Parce que papa c'est zéro sur dix et un sur dix [au sujet de sa

vue] ». En appelant ainsi son conjoint « papa », Madame Y confirme le flou existant sur la place de chacun des membres de la famille et une confusion des générations.

Il est également intéressant de noter que Madame Y utilise beaucoup de projections où elle tente d'annuler la distance entre l'interviewer et elle-même, pouvant révéler des failles dans sa construction identitaire. Aussi, Madame Y utilise régulièrement le pronom « on », ne permettant pas l'accès à l'identification des personnes évoquées.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Madame Y ne parvient pas à relier ensemble deux générations entre elles dans la réalisation du génosociogramme. Elle représente des conflits entre ses parents : « Ils se tapaient dessus » commente-t-elle, et entre son ex-mari et elle-même, mais pas de conflits au niveau intergénérationnel. Toutefois, le fait même qu'elle ne relie pas la génération de ses parents à la sienne pourrait être révélateur de conflits inélaborables. Aussi, elle projette sa génération au même niveau que celle de ses grands-parents (paternels) à qui elle semble s'identifier, dans la mesure où la personne à qui elle pense ressembler le plus est sa grand-mère paternelle.

Madame Y refuse de représenter sa famille maternelle. Elle dit ne pas connaître l'ensemble des membres de la fratrie de sa mère : « Je sais qu'ils sont huit en tout : quatre

filles et quatre garçons. Je les ai pas tous connus, j'en ai connu quatre parce que c'était les seuls survivants ». Le terme « survivants » utilisé interroge sur le contexte et la nature des décès, mais à ce sujet, Madame Y exprime : « Moi je sais pas, on m'a rien dit ». Elle formule spontanément, sous forme de dénégation : « Je sais pas si fallait pas en parler », permettant de poser l'hypothèse d'un évènement de vie tû dans cette famille.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Dans la passation du Rorschach, Madame Y recourt à des projections de menace externe autour du thème du feu qui se répète tout au long du protocole puisqu'il se présente aux planches II, III, IX et X et aux enquêtes aux planches II, VIII et IX. A la fin de la passation, Madame Y contextualise ses projections au regard d'un évènement de vie qu'elle a vécu de manière traumatique : lorsqu'elle était enfant, un incendie aurait touché son lieu d'habitation et blessé sa mère. Dans ce cadre, nous ne pouvons pas envisager les mécanismes psychiques mis en œuvre comme l'expression de traits paranoïaques mais davantage comme l'expression d'un traumatisme non élaboré, d'autant que les kinesthésies projetées aux planches II et III ne véhiculent aucune menace externe.

De la même manière, nous pouvons percevoir dans la réponse à la planche IV la projection d'une menace externe : « Un géant, oui un géant qui essaie de choper, qui essaie d'attraper », qui se confirme à l'enquête : « Là y'a ses pieds qui essaient d'attraper ou d'aplatir, d'aller là avec ses griffes, je sais pas ce que c'est ». Toutefois, cette projection

semble davantage en lien avec les sollicitations latentes auxquelles cette planche renvoie ou serait plus de type phobique que symptomatique de traits paranoïaques, nous analyserons davantage cette formulation dans le cadre de la troisième hypothèse.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Le discours de Madame Y n'est pas confus sur le plan syntaxique. Cependant, sur le plan symbolique, la place des membres de la famille apparaît floue : « Si mon père venait bourré, il se faisait renvoyer illico presto parce qu'elle était grande, plus grande que mon père. C'est elle qui m'a achetée mes premiers sous vêtements. C'était plus que ma propre mère ». La personne à laquelle Madame Y fait ici référence est sa grand-mère paternelle.

Le discours de Madame Y laisse transparaître des confusions quant à la place de chacun des membres de la famille. Elle semble projeter une relation incestuelle avec ses enfants en excluant le père de ceux-ci de la famille (*indicateur 1*). Il est intéressant de noter que cette mise à distance du père est également ce qui est mis en scène dans la passation du TAT à la planche 7GF, faisant place à la grand-mère paternelle (*indicateur 4*).

Madame Y semble avoir des difficultés à projeter des relations filiales dans le cadre du génosociogramme (*indicateur 2*). Elle ne relie pas sa génération à celle de ses parents, pouvant interroger sur ses fantasmes quant à son origine et ce d'autant plus qu'elle formule au

TAT, au sujet de sa grand-mère paternelle : « C'était plus que ma propre mère » (*indicateur 4*).

Enfin, il n'y a pas de projection au cours de la passation du Rorschach permettant de conclure à l'existence de traits paranoïaques dans son fonctionnement psychique (*indicateur3*).

Pour conclure au sujet de cette hypothèse, nous pouvons noter qu'il existe des indicateurs convergents avec un télescopage des générations dans le fonctionnement psychique de Madame Y, sans que celui-ci soit ponctué de traits paranoïaques et **ne permettant donc pas de valider l'hypothèse.**

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame Y décrit son père en des termes négatifs. Elle évoque un homme « alcoolique et brutal ». Elle utilise une formulation ironique, comme pour mettre à distance les affects associés à ses évocations : « Il distribuait des beignes à tour de bras, avec son ceinturon, s'il vous plait ».

Madame Y évoque le discours de son père autour de la filiation : « T'es pas ma fille ». Madame Y semble fuir cette question. Elle commente : « Bah oui, mais comment je peux le savoir moi ? ». En réponse à ma question, elle dit avoir interrogé sa mère, qui n'aurait pas répondu, et poursuit : « A 13 ans, j'ai fait une fugue ». Nous pouvons ici nous demander dans quelle mesure son discours conscient manifeste un mécanisme inconscient de fuite, « de fugue » face à la question de sa filiation paternelle. Cette question semble d'autant plus intéressante que Madame Y choisit, pour qualifier son père, le terme « bâtard ». Nous pouvons nous demander si ce qualificatif est une identification projective de sa part.



Elle évoque ensuite sa grand-mère paternelle comme une figure protectrice, un tiers séparateur de la relation entre Madame Y et son père : « A 13 ans, j'ai fait une fugue pour aller chez ma grand-mère, la mère à mon père, elle disait : "Tape dessus encore une fois, t'auras affaire à moi" [*Et qu'est-ce que vous ressentiez ?*] C'est comme pour me protéger. C'est arrivé plusieurs fois et elle disait : "Si t'arrêtes pas, elle rentre pas dormir ce soir". Et des fois je restais dormir chez elle, c'était bien ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la grand-mère paternelle de Madame Y a occupé la place symbolique du père. Aussi, cette femme (ou cette imago paternelle ?) apparaît idéalisée dans le discours de Madame Y. De son comportement, Madame Y ne semble percevoir que la fonction protectrice assurée ponctuellement et non son absence d'intervention en faveur d'un changement plus profond, à long terme. Toutefois la formulation : « C'est comme pour me protéger », et non, c'est pour me protéger, pourrait traduire l'expression inconsciente de l'échec du procédé. Cette idée converge avec la formulation : « Je pouvais pas aller chez quelqu'un d'autre », comme si cette grand-mère paternelle ne suffisait pas à répondre aux attentes de Madame Y, elle évoque un appel à l'extérieur.

Madame Y, dans son discours conscient dit ne pas avoir de relation avec son père. Pourtant, Madame Y évoque ainsi les viols subis : « Il est aussi question de viols quand j'étais enfant... Et tout est dans mon dossier... Et pas par mon propre père... ». Ce lapsus pourrait traduire l'expression d'une relation incestuelle intériorisée. Aussi, toujours dans cette dynamique, elle associe à plusieurs reprises son père et son conjoint : « Aucun ressemble au père », nous pouvons nous demander au père de qui ? Et elle désigne son conjoint : « papa ».

Ainsi, Madame Y décrit son père en des termes négatifs et évoque une relation de nature incestuelle avec lui, au moins sur le plan imaginaire. Sa grand-mère paternelle semble

occuper une fonction symbolique du père, valorisée dans le discours conscient de Madame Y, mais perçue de manière défailante sur le plan inconscient.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame Y ne représente pas les viols subis dans son géosociogramme. Toutefois, rappelons que Madame Y annonce dans un premier temps avoir été agressée par les frères de sa mère puis, au cours de la réalisation du géosociogramme, elle annonce que ce serait le mari de la sœur de sa mère qui l'aurait agressée. Ainsi, ce flou dans le discours de Madame Y pourrait expliquer le fait qu'elle ne puisse pas le représenter sur un plan formel.

Il est intéressant de noter la manière dont Madame Y évoque son père au cours de la réalisation du géosociogramme. Elle évoque avoir ressenti un soulagement au moment de son décès, pouvant traduire l'ampleur de l'angoisse chez Madame Y face à cet homme. Elle développe : « Un soulagement. Son cancer il l'aurait chopé quand il était prisonnier de guerre. J'étais pas née encore mais il avait un trou dans le dos et il disait que ça provenait d'un éclat d'obus. Oui, ça c'est vrai qu'il est allé à la guerre parce que y'avait des photos dans salon, ça on les voyait y'en avait plusieurs ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'alcoolisme et la violence du père de Madame Y étaient liés à ce vécu de la guerre, ses comportements s'inscrivaient-ils dans le cadre d'un stress post-traumatique ?

Madame Y représente le décès de son grand-père mais pas celui de son père : nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce deuil est élaboré ?

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

L'analyse du protocole de Madame Y révèle :

- Une absence de Clob
- Pas de réponse C'/ Une réponse C et deux réponses kobC
- Une absence de référence au blanc sur l'ensemble du protocole
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0% puisqu'il n'y a pas de réponses Anatomique, Sexe, Sang ou d'Humain partiel (Hd) dans l'ensemble du protocole.
- L'investissement objectal est de qualité moyenne. Madame Y projette des kinesthésies, notamment aux planches II et III. Bien que la réponse à la planche II soit une kinesthésie « kob », des humains en interaction sont projetés. La banalité est perçue à la planche III mais elle est suivie d'une réponse Couleur où Madame Y tente de faire appel à l'extérieur : « Je peux juste poser une question ? », peut-être ne dispose-t-elle pas de suffisamment de ressources, de capacités d'élaboration pour faire face aux affects et pulsions mobilisés par cette couleur rouge. La faible capacité à élaborer chez Madame Y transparaît également à travers la répétition du thème du feu tout au long de la passation (planches II, III, IX, X et aux enquêtes aux planches II, VIII, IX). Madame Y projette une autre Kinesthésie pure mais celle-ci est associée à

une forme humaine irréaliste, (H), à la planche IV. Nous analyserons par la suite davantage la réponse donnée à cette planche paternelle.

- Les contenus projetés sont peu symbolisés. Sur onze réponses, Madame Y ne donne que deux réponses humaines entières (planches II et III) et trois réponses animales (planches V, VI et VIII). Les autres réponses projetées sont de l'ordre de l'indéfini, il s'agit de réponses Fragment ou Élément. Madame Y projette également un animal mort et une forme humaine irréaliste. Des réponses symbolisées peuvent apparaître mais sont tellement discordantes avec d'autres réponses non symbolisées que la stabilité de cette symbolisation questionne. Ce protocole est inhibé et offre donc peu de possibilité d'interprétation.
- Le protocole de Madame Y révèle à la planche I un processus de dévitalisation, qui semble isolé aussi bien dans une dynamique intra-planche que dans une dynamique inter-planche : « C'est un papillon pour moi, c'est un papillon qui a été aplati parce que moi je l'ai fait avec les papillons, je les collectionnais ».

Concernant les planches paternelles :

- Madame Y répond aux sollicitations latentes de la planche IV par une prise de position de l'ordre de la soumission. Elle projette « un géant » comme image paternelle intériorisée. Bien que face à cette planche, aucune manifestation d'angoisse n'apparaisse dans sa réponse verbale, la kinesthésie en elle-même peut être menaçante. Madame Y choisit cette planche pour planche paternelle en argumentant : « Il est méchant, c'est tout ». Il est intéressant de souligner que la réponse projetée par Madame Y à cette planche converge avec son discours conscient où son père est décrit « alcoolique et brutal » et qualifié de « bâtard ».

- Le temps de latence à la planche VI est relativement long. Toutefois, Madame Y donne une réponse banale (Ban) et ne semble pas sensible aux sollicitations latentes de la planche.

Le protocole de Madame Y présente une kinesthésie à la planche IV. Le désir est évoqué de manière crue : « Un géant, oui un géant qui essaie de choper, qui essaie d'attraper ». L'interdit de ce désir n'est pas symbolisé dans la mesure où c'est le même mouvement qui se manifeste au moment de l'enquête : « Là y'a ses deux pieds qui essaient d'attraper ou d'aplatir, d'aller là avec ses griffes, je sais pas ce que c'est ». Cette projection à la planche IV semble traduire l'existence d'une thématique œdipienne non structurante.

Le protocole de Madame Y ne met pas en évidence d'indice d'anxiété. Il permet de noter la faible capacité de symbolisation de Madame Y. Ce projectif conduit également à interroger l'imgo paternelle intériorisée.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Le récit de Madame Y à la planche 2 du TAT apparaît sans lien avec le contenu manifeste de la planche. La différence des sexes et des générations est confuse, il y a un scotome de la figure masculine. Dans un mécanisme d'identification projective, Madame Y raconte son histoire. Il y a une perte de distance par rapport à la planche.

Toujours dans un mécanisme d'identification projective, le récit de Madame Y à la planche 6GF répond davantage au contenu manifeste. Celui-ci semble éveiller des angoisses chez Madame Y. Elle raconte en pleurant : « Mon père fumait la pipe et là quand il venait comme ça, c'était pour en mettre une... Je peux pas ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce récit pourrait faire référence au désir et à l'interdit du désir, en tant que conflit inélaborable, sur un plan inconscient.

Le récit de Madame Y à la planche 13MF semble révélateur d'angoisses d'abandon : « Il pleure parce qu'elle est plus là ».

Madame Y décrit son père en des termes négatifs et évoque inconsciemment la projection d'une relation incestuelle avec lui, bien que son discours conscient nie cette dimension (*indicateur 1*). Dans le même ordre d'idée, le protocole de Rorschach de Madame Y ne révèle pas d'indice d'anxiété, il met toutefois en évidence une thématique œdipienne non structurante (*indicateur 3*). Aussi, les réponses projetées au TAT semblent révélées des angoisses d'abandon et un conflit inélaborable entre le désir et l'interdit du désir (*indicateur 4*).

La description que nous donne Madame Y de son père nous conduit à nous questionner sur le vécu par celui-ci d'un stress post-traumatique, en lien avec la guerre. Toutefois, Madame Y ne semble pas présenter de capacité d'association et de symbolisation suffisantes pour établir des liens entre ce vécu et les comportements violents de son père. Enfin, le géosociogramme de Madame Y interroge l'élaboration du deuil de son père (*indicateur 2*).

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame Y donne une présentation de sa mère en évoquant ses silences, que ce soit face à l'annonce des viols subis : « Quand j'en ai parlé à ma mère, c'était tabou » ou face à la question de sa filiation : « Elle disait rien quand je lui demandais ». Elle présente également sa mère comme “complice” des violences de son père, voire à l'initiative de celles-ci sans pour autant pouvoir le formuler consciemment : « Quand il rentrait, maman disait : “Y'a ça, ça et ça” ». Dans quelle mesure « Ça » exprime les pulsions agressives de la mère de Madame Y à l'encontre de sa fille?

Madame Y évoque dans ses souvenirs des violences physiques et psychiques de la part de sa mère : « Par exemple elle avait une boîte en carton avec une lame. Elle me disait : “ Tu te mets là et tu bouges pas ». Madame Y évoque plus globalement des carences affectives dont elle semble être consciente : « Je sais que c'est un manque d'affection ». Madame Y se situe face à ses carences dans une démarche régressive, elle se fabrique des ours en peluche : « peut-être une quinzaine », et a réalisé un « coussin brodé » qui fait un peu comme « un tour de lit ». Nous pouvons nous demander si le « tour de lit » est un lapsus de la part de Madame Y pour évoquer un dessus de lit, le « tour de lit » étant utilisé pour le couchage des

nourrissons. Madame Y a conscience de cette régression : « Je suis une vraie gamine » sans pour autant tenter de s'en dégager ou d'élaborer les carences affectives. Elle présente les peluches qu'elle possède : « J'ai un chien, un hérisson, j'ai aussi des vrais ours, un Père Noël », à défaut de pouvoir présenter des relations avec les personnes de son entourage qui lui apporteraient un étayage.

Madame Y refuse de répondre à la question de la relation qui existait entre sa mère et elle : « C'était bien ma maman mais ça n'ira pas plus loin ». Madame Y évoque sa mère au passé comme pour tenter de la faire disparaître dans sa fonction. Cette place même de sa mère semble confuse dans la mesure où Madame Y poursuit en évoquant un épisode où sa mère lui aurait demandé de lui acheter une bague, la même que celle que Madame Y avait reçu de son conjoint. Au sujet de cette bague, Madame Y annonce plus loin : « La bague je l'ai perdue après... ». Au-delà du caractère incestuel de la demande formulée par la mère de Madame Y, nous pouvons ici nous demander si c'est bien de la bague dont il est question dans la perte où si il pourrait s'agir de l'expression de la perte de l'alliance avec sa mère, de la formulation d'angoisses d'abandon. La formulation de Madame Y : « Je vais bientôt en avoir une autre » converge avec l'absence de capacité d'élaboration chez Madame Y.

Ainsi, Madame Y ne qualifie sa mère que par ses silences. Celle-ci est relativement absente du discours de Madame Y, laissant entrevoir des carences affectives précoces et lorsque cette figure apparaît, c'est en termes de violence. Il semblerait que Madame Y et sa mère entretenait une relation, peut-être pas de nature destructrice, mais sûrement telle qu'elle ne permettait pas la construction de l'identité de Madame Y.



**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Il est intéressant de s'interroger sur la place occupée par la grand-mère paternelle de Madame Y dans la mesure où c'est la personne à qui elle pense ressembler au moment de la réalisation du géosociogramme, c'est aussi la première qu'elle représente. Aussi, Elle annonce, pour décrire cette personne : « J'aurais préféré que ce soit elle ma maman ». Il est intéressant de noter que Madame Y représente le décès de son grand-père mais pas celui de sa grand-mère : dans quelle mesure ce décès est-il élaboré ?

Madame Y ne représente pas de lien de filiation entre ses parents et elle et donc ni conflit, ni mésestante. Madame Y responsabilise sa mère quand je lui demande qui l'a agressée dans son enfance : « Le mari de la sœur de ma mère qui habitait le même bâtiment que nous. Ma mère elle m'a envoyée chercher de l'argent avec un petit papier à lui donner (*Qu'est-ce qui était inscrit sur ce papier ?*) Je sais pas... ». Madame Y avait annoncé en début d'entretien avoir été agressée par les frères de sa mère : s'agit-il d'une confusion des places chez Madame Y ? Aussi, cette verbalisation s'inscrit-elle dans un cadre réel ou imaginaire ? Madame Y poursuit : « Ce que je sais, c'est que j'étais agressive même vis-à-vis de la psy enfin du psychiatre, c'était l'horreur, j'avais peur des bonhommes ». Ce lapsus : « de la psy », pourrait traduire la nature du transfert de Madame Y sur son médecin psychiatre. Dans quelle mesure celui-ci occupe-t-il une place maternelle au plan inconscient ? Cette hypothèse serait convergente avec le récit de Madame Y présentant sa mère comme l'initiatrice de l'agression sexuelle, sans pour autant pouvoir distinguer s'il s'agit de la réalité, d'une projection ou de l'expression de fantasme chez Madame Y.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.*

L'analyse du protocole de Madame Y révèle :

- Une absence de Clob
- Pas de réponse C'/ Une réponse C et deux réponses kobC
- Une absence de référence au blanc sur l'ensemble du protocole
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0%
- L'investissement objectal est de qualité moyenne.
- Les contenus projetés sont peu symbolisés et la stabilité de cette symbolisation questionne.
- Le protocole de Madame Y révèle à la planche I un processus de dévitalisation, qui semble isolé.

Concernant les planches maternelles :

- La réponse projetée par Madame Y à la planche VII confirme l'hypothèse de carences affectives et permet de souligner leur caractère précoce. Madame Y présente un temps de latence suffisamment long pour noter que la présentation de cette planche sous-tend un choc émotionnel chez elle. Madame Y tend à refuser de donner une réponse puis opte pour une formulation imprécise fondée sur la perception d'une forme plus ou moins bonne : « Ben c'est tout simplement une tâche d'encre... Je vois pas ce que c'est non, une tâche d'encre ». Même au moment de l'enquête, Madame Y poursuit

dans cette idée : « Ça représente rien pour moi », confirmant les carences affectives précoces vécues.

- A la planche IX, Madame Y projette un élément destructeur : « Là, y'a le feu dans la forêt ».
- Madame Y choisit la planche II comme planche maternelle. Elle avait donné pour cette planche la réponse : « Des gens qui dansent autour du feu. Avant qu'on continue, en parlant du feu, oh non, non, j'en parlerai plus tard ». Et au moment de justifier le choix de cette planche pour représenter sa mère, elle annonce : « Mais y'a pas de femme... Elle faisait la popote on va dire ». Le commentaire « Mais y'a pas de femme... » au moment où Madame Y choisit cette planche pour représenter sa mère interroge sur l'accès chez Madame Y à une identité sexuée.

L'ensemble du protocole de Rorschach de Madame Y ne révèle pas d'indice d'anxiété. Il permet de confirmer des carences affectives précoces supposées à partir de son discours. Il interroge sur l'accès à une identité sexuée chez Madame Y.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

A partir des récits à ces trois planches du TAT, nous pouvons noter que Madame Y ne projette pas de relation sur un mode destructeur. Elle projette des relations qui semblent associées à des affects positifs, dans un mécanisme d'identification projective, avec sa grand-

mère à la planche 7GF et avec sa sœur à la planche 9GF. Il est intéressant de noter qu'il existe un scotome du poupon à la planche 7GF, favorisant un mouvement régressif : « C'est ma grand-mère qui me lit une histoire ». Les relations projetées sont teintées d'éléments incestuels : « C'est pas la chambre à coucher [...], elle ressort et revient » (planche 5), « C'est elle qui m'a acheté mes premiers sous-vêtements » (planche 7GF). Ces éléments semblent associés à l'intériorisation d'une image de sa grand-mère dans une fonction symbolique paternelle : « Si mon père venait bourré, il se faisait renvoyer illico presto parce qu'elle était grande, plus grande que mon père. C'est elle qui m'a acheté mes premiers sous-vêtements. C'est plus que ma propre mère » (planche 7GF). Madame Y ne qualifie pas négativement les figures féminines évoquées.

Le discours et les réponses données au Rorschach par Madame Y mettent en évidence des carences affectives précoces (*indicateurs 1 et 3*). Celles-ci justifient l'hypothèse, non pas d'une relation de nature destructrice, mais d'une relation ne permettant pas le développement identitaire de Madame Y et expliquant, notamment l'absence d'accès à une identité sexuée (*indicateur 3*). Madame Y associe dans son discours conscient sa grand-mère paternelle à une image maternelle alors qu'il semblerait que celle-ci occupait davantage une fonction paternelle, au niveau inconscient (*indicateur 4*).

Enfin, il est intéressant de noter que Madame Y tend à responsabiliser sa mère des agressions sexuelles qu'elle a subies (*indicateur 2*). Nous pouvons peut-être poser l'hypothèse que dans une dynamique intergénérationnelle : Madame Y a projeté la responsabilité des agressions dont elle a été victime sur sa mère (que ce soit sur un plan réel ou imaginaire) et a agressé sa fille dans un mécanisme de répétition.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame Y est mère de trois enfants. Elle annonce dans un premier temps que ses trois grossesses étaient prévues, « désirées comme on dit ». Elle précise : « Les trois voulues, juste des accouchements par césarienne tous les trois ».

A la lecture de ce discours, je note qu'une relance au sujet des motifs des césariennes aurait été pertinente. Il me semble que cet acte manqué s'inscrit dans le cadre d'un contre-transfert de ma part. Madame Y énonce son motif d'incarcération sur le ton de la banalité : « Comment je vais pouvoir vous expliquer ça ?... Faut que je recommence tout depuis le début », et sans culpabilité : « Pour attouchement à ma fille [...] Parce que j'essaie d'oublier ». Elle semble en même temps rechercher une forme de complicité en projetant une absence de distance entre elle et moi, voir de non-reconnaissance de l'autre : « Bonjour, vous avez de la chance vous tombez bien [Ah bon...] Oui, parce que je suis tombée ». Elle utilise le même signifiant « tomber » pour évoquer sa situation et la mienne, projetant du même, dans un fonctionnement qui semble en miroir. Le transfert de Madame Y me renvoie à ma propre intériorisation des interdits, des limites telle que je formule une question directive en référence au cadre (la grille d'entretien semi-directif), en demandant : « Qui est l'aîné ? ». Cette formulation traduit une mise à distance due à une position transférentielle insupportable qui se manifeste par une attitude de moindre écoute dans la dynamique du contre-transfert.

Cette analyse du mouvement transférentiel/contre-transférentiel me semble éclairer l'absence d'interrogation au sujet des motifs des césariennes.

Pendant sa première grossesse, Madame Y dit avoir imaginé son enfant comme « le plus joli de tous ». Toutefois, la formulation de cette idée interroge : « Que ça aurait été le plus joli de tous, pour moi c'est vrai, il est pas vilain ». L'emploi du conditionnel imparfait et la formulation négative : « Il est pas vilain » semble traduire un ressenti inconscient différent de son énoncé conscient : « Le plus joli de tous ». Lorsque je demande à Madame Y si son fils, à la naissance, ressemblait à l'enfant imaginé pendant sa grossesse, elle le qualifie en référence au père de cet enfant : « Oh oui... Parce qu'il ressemblait pas au père ». Comme nous l'avons déjà évoqué, cette formulation : « Au père » nous conduit à nous demander s'il s'agit du père de ce garçon ou bien du père de Madame Y. Au-delà, cela semble poser question en termes d'intériorisation des identités sexuelles dans la mesure où Madame Y souhaite ne pas identifier son fils à une figure masculine, invoquant : « Parce que mon ex il a un grand défaut, il louche ».

Avant ses passages à l'acte, Madame Y présente son fils aîné comme quelqu'un qui a "réussi dans la vie" : « Je lui ai souhaité, il a réussi ». Madame Y identifie le caractère de son fils au sien : « Un caractère de cochon mais ça c'est resté de ma famille [...] Si vous verriez maintenant c'est une tête de mule finie, il l'a bien héritée de quelqu'un ». Madame Y ne décrit pas de changement dans le comportement de son fils dans la période juste avant les passages à l'acte. Nous pouvons noter des traits de fonctionnement de type narcissique dans la mesure où, alors que je la questionne sur ses enfants, Madame Y rapporte ses réponses à sa personne : « Il l'a bien hérité de quelqu'un. *[De vous si j'ai bien compris ?]* De moi beaucoup.... », et elle poursuit en évoquant sa propre histoire.

Lorsque j'interroge Madame Y sur l'enfant imaginaire de sa deuxième grossesse, elle formule une réponse dans le champ du réel. Le discours relatif à sa fille questionne sur l'accès à une identité sexuée chez Madame Y dans la mesure où elle annonce : « Qu'elle ressemblait au premier », alors que son premier enfant est un garçon. Madame Y évoque sa fille (alors que je questionne l'enfant imaginaire) comme suit : « Elle lui ressemble pas tout à fait (à l'enfant aîné). C'est entre les deux, c'est entre mon ex et moi. J'ai pas de photos ici. Mais même les trois, ils se ressemblent pas ».

Madame Y ne décrit pas sa fille, à la naissance, en des termes idéalisés. Au contraire, Madame Y semble donner une présentation négative de celle-ci. Sa fille ne ressemblait pas à l'enfant imaginé pendant la grossesse : « Elle était toute fripée et en plus de ça, elle avait la jaunisse. Je l'ai pas beaucoup vue tout de suite. Je l'ai vue le troisième jour ». Ainsi, Madame Y annonce avoir eu ses enfants près d'elle au troisième jour de vie. Elle associe l'absence de contact les premiers jours de vie au fait qu'elle ait eu des césariennes et qu'elle restait couchée.

Dans la description de sa fille avant ses passages à l'acte, Madame Y choisit des qualificatifs négatifs : « C'était une petite bouboule » et des qualificatifs positifs : « Trop mignonne, une belle petite fille toujours, encore belle ». Cette description physique semble traduire des sentiments ambivalents non élaborés chez Madame Y à l'égard de sa fille. Cette absence d'élaboration transparait également dans le descriptif du tempérament que Madame Y fait de sa fille : « Je dirais chipie... Et quand elle pouvait faire des crasses, elle faisait des crasses ».

Madame Y décrit sa fille comme étant « un peu moins [chipie] » juste avant les agressions sexuelles. Elle évoque une absence de limite dans les relations qu'elle entretenait avec sa fille, sans en avoir conscience : « Je faisais ce qu'elle voulait au niveau des vêtements

*[Vous faisiez ce qu'elle voulait, uniquement au niveau des vêtements ?]* Non, au niveau des jouets aussi ».

Enfin, au sujet de la relation existant entre Madame Y et sa fille, nous pouvons souligner le processus utilisé par Madame Y pour dénoncer le comportement de sa fille au sujet des dépenses de l'argent des parties civiles : « Elle s'est achetée une voiture. Moi je pensais que ce serait pour les enfants mais non ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame Y projette sur sa fille l'image d'une mère "insuffisamment bonne" révélant l'absence d'élaboration d'une culpabilité concernant les agressions sexuelles dont elle est auteur. Madame Y projette également ses responsabilités sur son conjoint : « Lui, il était au chômage et il se levait pas pour chercher du travail. Il restait à la maison et les problèmes sont arrivés. *[C'est à ce moment que votre conjoint a commencé à abuser de votre fille ?]* Ma fille me l'a certifiée... Moi j'ai essayé de trouver du travail, c'est pas tellement facile ». Aussi, nous pouvons souligner la banalisation des agressions sexuelles dans le discours de Madame Y qui utilise le terme de « problèmes » pour évoquer ces violences.

Au sujet de sa troisième et dernière grossesse, Madame Y explique : « C'était une grossesse pas voulue », alors qu'au début de notre entretien, elle insistait sur l'idée que ses trois grossesses étaient désirées. Madame Y décrit un "déli de grossesse" : « J'étais enceinte de huit mois ». J'utilise des guillemets pour évoquer ici la notion de déni de grossesse pour laquelle il ne semble pas exister de définition qui fasse l'objet d'un consensus. Dans le cadre du colloque « Penser l'infanticide aujourd'hui », organisée par la revue *Enfances & Psy* en novembre 2009, cette absence de consensus est discutée. M. Bydlowski (2009) établit une distinction entre le déni de grossesse, qu'elle définit en lien avec les grossesses qui surviennent dans des contextes de délires ou de psychoses avérées et les grossesses méconnues qui désigneraient les grossesses ignorées par les femmes et par l'environnement,



jusqu'à un terme variable, exceptionnellement jusqu'à la naissance. D. Zagury (2009) critique l'aspect conscient que peut recouvrir l'idée de méconnaissance. M. Dubec (2009) propose les termes de déni dans la grossesse pour désigner ce cas de figure de grossesses ignorées auquel la situation de Madame Y semble correspondre.

Dans la présentation du contexte de survenue de cette grossesse, Madame Y n'engage pas sa responsabilité : « La pilule on pouvait pas et le préservatif, Monsieur voulait pas le préservatif ». Le « on » utilisé par Madame Y, à la place d'un « je » semble lui permettre de projeter ses responsabilités sur son conjoint. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure présenter ses trois grossesses comme étant des grossesses désirées permet à Madame Y de se restaurer sur le plan narcissique. Dans quelle mesure le déni de grossesse de son fils cadet a pu générer de la culpabilité chez elle ? Dans quelle mesure Madame Y aurait-elle pu élaborer cette culpabilité ? Madame Y exprime les difficultés à entendre cette grossesse au vu de sa situation socio-économique et annonce que ce fils « est né handicapé », physiquement. Madame Y projette une relation incestuelle avec lui : « Ce qui m'a plu chez lui, c'est ses yeux bleus et mon nouveau copain, c'est encore yeux bleus ». Madame Y, toujours dans cette dynamique relationnelle, évoque son fils : « Une fois accepté, c'était mon bébé câlin » et elle annonce qu'elle le décrirait de la même manière juste avant les passages à l'acte et même au-delà : « Oui, de la même manière parce que moi, c'est lui qui venait le premier chez moi quand il était majeur et c'est lui qui a repris contact avec moi à l'extérieur ».

Dans l'ensemble du discours de Madame Y, il transparaît des éléments de projection de relation incestuelle avec ses enfants et en particulier avec ses deux fils. Au sujet de son fils aîné, Madame Y verbalise de manière crue cette relation : « Je sais que là où mon copain habite, mon fils aîné habite pas loin ».

Madame Y n'évoque pas ses enfants en des termes idéalisés. Il semble exister chez elle des ressentis ambivalents à l'égard de ses enfants qui ne sont pas élaborés. Enfin, Madame Y projette une relation de type incestuelle envers ses fils. Sachant que les passages à l'acte ont visé exclusivement sa fille, est-ce la culpabilité qui la conduit à ne pas projeter ce type de relation avec sa fille ? Cela semble difficile à établir dans la mesure où lorsque des ressentis liés à une potentielle culpabilité surviennent, ils sont aussitôt projetés sur son conjoint, sur sa mère et même sur ses enfants : « Je suis fière d'eux malgré les conneries que j'ai faites ».

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame Y.**

### La place et la fonction de la grand-mère paternelle

La grand-mère paternelle apparaît idéalisée dans le discours de Madame Y. Cette idéalisation peut éclairer la précision apportée par Madame Y au cours de notre première rencontre, au sujet de l'anonymat de la recherche, quand elle m'apprend qu'elle est quatre fois grand-mère et qu'à ce titre cet anonymat est essentiel pour elle. Il s'agirait alors d'un énoncé dans une dynamique narcissique où l'image de la grand-mère, mais aussi d'elle-même, est valorisée et idéalisée. En effet, Madame Y s'identifie à cette grand-mère puisqu'elle dit penser lui ressembler. Dans le discours de Madame Y, cette grand-mère : « C'est plus que [sa] propre mère », c'est le tiers dans les violences que le père de Madame Y lui faisait subir. Dans quelle mesure cette femme occupe une fonction symbolique paternelle ? Toutefois, cette figure ne favorise pas de dégagement des situations de violences vécues par Madame Y, dans une dynamique de changement sur du moyen et long terme. Elle s'oppose aux violences de son fils sur sa petite fille de manière ponctuelle.

Le deuil de cette grand-mère idéalisée n'est pas élaboré chez Madame Y. En effet, ce décès n'est pas représenté dans le géosociogramme. Le décès de son père non plus. A la fin de cette épreuve, Madame Y commente : « Même sur la tombe de mon propre père j'y vais même plus alors que c'est près de chez moi mais ma grand-mère c'est obligé ». Ce discours confirme l'absence d'élaboration du deuil de sa grand-mère et questionne l'association qu'établit Madame Y entre son père et sa grand-mère.

L'identification de Madame Y à sa grand-mère paternelle, décédée au moment de notre rencontre, peut expliquer le choix de la planche I pour planche préférée au Rorschach. A cette planche, Madame Y projette une réponse dévitalisée : « C'est un papillon pour moi, c'est un papillon qui a été aplati parce que moi je l'ai fait avec les papillons, je les collectionnais. Enfin, un papillon ouais, je reste sur un papillon ». Elle choisit aussi cette planche pour planche personnelle et argumente ce choix en utilisant la dénégation comme défense : « Le papillon qui s'envole... Qui sort... Et sans arrière pensée par rapport à la mort ».

### Traits narcissiques et question de l'altérité

Madame Y utilise des mécanismes de projections et d'identifications projectives de manière massive tout au long de notre échange. Ces procédés semblent constituer un obstacle à la reconnaissance de l'autre. L'énoncé même de son motif d'incarcération illustre cette idée : « Pour attouchement à ma fille ». Ainsi, sa fille apparaît comme une partie non différenciée d'elle-même. Cet élément apparaît aussi caractéristique de l'absence de limite que nous retrouvons chez Madame Y, tant au niveau de l'absence de distance dans les réponses projetées aux épreuves projectives à travers lesquelles Madame Y se raconte, qu'au niveau de l'absence de distance établie avec l'interviewer où Madame Y emploie le pronom « on » à plusieurs reprises. Cette absence de limite se traduit encore à travers la nature de son passage à l'acte, au niveau intergénérationnel.

L'accès à l'identité sexuée semble problématique chez Madame Y. Elle ne symbolise pas le féminin et la différence des sexes est confuse, par exemple, dans son récit à la planche 2 du TAT.

### Passage à l'acte de nature homosexuelle

Il est intéressant de souligner que les agressions sexuelles dont Madame Y est l'auteur concernent exclusivement sa fille et sont donc de nature homosexuelle. Nous pouvons nous demander si le récit énoncé à la planche 5 du TAT, planche qui renvoie à une image féminine/maternelle, n'est pas la mise en mots de son passage à l'acte : « Comment vous dire... celui-là c'est pas la chambre à coucher... C'est la salle à manger, elle regarde si tout va bien... Ouais elle regarde si tout va bien... C'est mon histoire tout le temps ? *[Comme vous voulez... Comment cette histoire pourrait se terminer ?]* Que tout va bien elle ressort et revient plus tard ».

Nous pouvons nous demander si les agressions sexuelles imposées à sa fille sont la projection de la relation intériorisée avec sa grand-mère paternelle (évoquée ci-dessus) ou avec sa propre mère dans la mesure où Madame Y évoque une demande que sa mère lui avait formulée à savoir, lui acheter une bague (la même que celle que Madame Y avait reçu de son conjoint).

Par ailleurs, l'ensemble des données analysées mettent en évidence des carences affectives précoces chez Madame Y. Dans quelle mesure a-t-elle pu se dégager de son premier objet d'amour si celui-ci ne l'a pas contenue et soutenue dans sa construction identitaire ?

### Des angoisses d'abandon, une relation de dépendance et des ressources non exploitées

A deux reprises dans l'entretien, Madame Y évoque une amie qui l'a soutenue financièrement et moralement lorsqu'elle se sentait en difficulté. Toutefois, cette ressource semble avoir été suffisante pour permettre à Madame Y de se dégager de son conjoint et du fonctionnement pathogène de son couple. Ce sont alors des angoisses d'abandon et une relation de dépendance que nous pouvons supposer chez Madame Y. Elle annonce avoir

connu un épisode dépressif suite à la demande de divorce de son mari, cette demande ayant été formulée une fois leur crime jugé. Il semblerait que la dépendance de Madame Y ait joué un rôle dans ses propres passages à l'acte : « ... Et parce que j'étais avec mon mari... Il était violent... Fallait que j'aille avec lui ».

### Clinique actuelle

Il ne semble pas exister d'élaboration de la culpabilité chez Madame Y : « J'essaie d'oublier ». A plusieurs reprises, elle évoque l'idée de « re-faire sa vie », dans une forme de déni partiel où elle pourrait ne pas considérer son passage à l'acte et le fait que sa fille ait été victime de ces agressions sexuelles. D'ailleurs, ces agressions, désignées sous le terme de « problème » semblent banalisées dans le discours de Madame Y.

Globalement, Madame Y est très défensive face à l'investigation.

# **Etude de la situation clinique de Madame G**

## **(auteur de violences sexuelles)**

### **I - Présentation du sujet, première rencontre.**

#### **I.1 - Passage à l'acte et critères d'inclusion.**

Madame G, que je rencontre au Centre de Détention où elle est incarcérée, est mère de quatre enfants : Cécile, Jordan, Dylan et Aline sont les prénoms fictifs que nous leur donnerons. Ses trois premiers enfants sont nés d'une première union avec un homme que nous nommerons Patrick, sa dernière fille est née d'une union différente. Madame G désigne toujours le père de celle-ci par son nom de famille, que nous choisirons K. Ce mode de désignation peut traduire une mise à distance lorsqu'elle évoque : « Monsieur K », mais aussi une certaine forme de mépris lorsqu'elle le nomme : « K ».

Madame G est incarcérée pour complicité de viols et agressions sexuelles sur Cécile, sa fille aînée. Au moment des faits, celle-ci « devait avoir 7-8 ans mais j'étais pas là ». Madame G refuse les accusations dont elle fait l'objet, elle annonce qu'elle voulait faire appel mais que dans la mesure où sa sortie de prison est proche, elle y renonce. Madame G poursuit : « Je voyais les éducateurs, j'allais à la PMI pour voir les médecins, les soins médicaux, je faisais tout à la maison », peut-être pour valoriser son sentiment de compétences maternelles mais peut-être aussi pour souligner le débordement ressenti.

Au moment des faits, Madame G vivait dans une situation économique précaire dans la mesure où elle percevait « la COTOREP mais je sais pas combien de montant ». Dans le cadre de notre seconde rencontre, Madame G explique percevoir cette allocation : « Comment dire, j'avais un strabisme et je faisais des crises d'épilepsie ». Elle vivait en couple avec le père de ses enfants aînés au moment des faits. Au sujet du père d'Aline, Madame G annonce : « Lui, il a accusé que c'est l'autre ». Ici, « l'autre » c'est Patrick. Madame G nous apprend que Patrick est incarcéré pour la même affaire. Selon elle, sa fille aînée « a été montée la tête par Monsieur K ». Madame G indique aussi que Monsieur K l'aurait menacée par téléphone : « Je te foutrai en tôle même si t'as rien fait ».

Quatre ans avant son incarcération, Madame G a rencontré un autre homme que nous appellerons Roger, avec qui elle est en couple « aujourd'hui encore et j'espère jusqu'à la mort ».

Les enfants de Madame G étaient placés au moment des faits. Madame G aurait vécu « une grave dépression » qu'elle associe à une absence de soutien de son conjoint Patrick et qui aurait nécessité une hospitalisation de « six, sept semaines ». Ses enfants auraient été placés au retour de Madame G à son domicile pour « négligence selon l'assistante sociale ». Madame G dit avoir rompu avec Patrick suite au placement et se serait retrouvée « sans toit ». Sa fille la plus jeune serait née un an après l'épisode dépressif.

Les faits dont Madame G est accusée se seraient déroulés quatre ans après cette hospitalisation. Madame G ne nie pas le fait que sa fille ait été agressée mais explique une agression autrement que par sa culpabilité ou celle de Patrick. Madame G m'explique que sa fille Cécile se serait sauvée de la maison, Madame G pensant que sa fille était partie rejoindre son père à la cave. Son absence ne l'aurait pas interrogée dans un premier temps. Madame G



dit avoir cherché dans un second temps sa fille toute la nuit : « J'ai crié, j'ai pleuré, même dans la rue les gens m'ont dit "pleurez pas on va vous aider" ». Madame G rapporte que quelqu'un qui connaissait sa fille aurait téléphoné à la gendarmerie pour indiquer la présence de Cécile sur le palier d'un Monsieur que nous appellerons A. Madame G raconte que sa fille pleurait, la gendarmerie aurait demandé d'ouvrir, Monsieur A aurait refusé, obligeant les gendarmes à forcer la porte. Madame G annonce que sa fille lui aurait dit : « Maman, il me touche, il m'a touché la nénette ». Enfin, Madame G énonce que les gendarmes auraient conclu : « Ça va se calmer ». Selon elle, elle a dû payer la serrure de Monsieur A et elle dit ne pas comprendre que les gendarmes ne disent rien. Madame G dit qu'elle connaissait Monsieur A « de vue » et qu'il était alcoolique. Madame G poursuit : « C'est peut-être pas Patrick... C'est peut-être lui... Chez nous ils ont rien trouvé, ils ont dit qu'il y avait pas de barreaux sur le lit alors comment on aurait pu l'attacher ».

Lorsque je demande à Madame G quel lien existait entre Patrick et elle, elle répond : « Rien du tout si ce n'est un machin sexuel pour avoir des enfants, vraiment c'était pas un père pour moi. Il jouait à l'ordi, les copains. C'est moi qui lui disais de se lever. Je l'aimais, je voulais pas le quitter parce que les enfants à la DDASS... comme je suis de la DDASS ». Dans ce cadre, la relation entre Madame G et Patrick pose question dans la mesure où elle commence par le présenter de manière déshumanisée : « Un machin sexuel pour avoir des enfants », et dans une projection incestuelle où il ne répondait pas à ses attentes : « Vraiment c'était pas un père pour moi ». Enfin, elle décrit des attitudes maternantes de sa part à son égard. Madame G évoque également des difficultés à envisager la séparation au regard de son histoire d'enfant placé.

Madame G précise que Patrick s'entendait « très bien » avec leurs enfants : « Il les emmenait à Disneyland, en camping... C'est bizarre qu'on l'accuse de tout ça... Je me méfierais plus de K ».

Dans le discours de Madame G il y a des incohérences dans le temps. Elle annonce qu'au moment des faits dont elle est accusée elle aurait été en couple avec Patrick et que ses deux plus jeunes enfants n'étaient pas nés, ce qui ne correspond pas aux dates de son dossier judiciaire où il apparaît que la plus jeune enfant de Madame G devait avoir 3 ans.

*Madame G est incarcérée pour des violences sexuelles sur sa fille aînée et complicité de viol. Dans la mesure où les violences se seraient déroulées au moment où sa fille avait 7 ans selon elle (une dizaine d'année si on se réfère aux dates figurées dans son dossier judiciaire) et que Madame G vivait dans une situation socio-économique précaire, elle répond aux critères permettant de l'inclure dans l'étude.*

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

Madame G est une patiente que je reçois en consultation clinique depuis un peu plus d'un an. Au moment de mon changement de poste, je lui expose le cadre de notre présente rencontre et lui propose de participer à ce travail de recherche. D'après les éléments de son dossier judiciaire, Madame G présente un niveau intellectuel dans la moyenne faible. Elle accepte de participer après que j'ai lu le formulaire de consentement éclairé à voix haute, en lui présentant.

Sept années sépareraient les violences sexuelles et le jugement de Madame G selon elle. Il est intéressant de noter qu'elle situe le passage à l'acte la même année que sa dépression alors que son dossier judiciaire le situe ultérieurement, de sorte que trois années sépareraient les faits et le jugement. Nous pouvons ainsi nous interroger sur la nature de l'association établie par Madame G entre sa dépression et les violences sexuelles imposées à sa fille.

Madame G rencontre un psychologue depuis son incarcération en Maison d'Arrêt : « Parce que je criais toujours mon innocence ». Nous pouvons nous interroger sur l'emploi du passé dans cette formulation, dans quelle mesure peut-il traduire le caractère partiel du déni opéré par Madame G ? Madame G présente un suivi psychologique depuis quatre ans et dont elle dit qu'il a entraîné des changements : « Ça m'a changée parce que maintenant je m'intéresse pas aux histoires des autres je suis plus... Je pleure moins. J'avais des crises d'épilepsie et là ça fait un an que j'en ai plus, y'a que la tachycardie, des angoisses. Là y'a une fille qui est partie et ça fait mal... Si vous parlez pas vous pétez les plombs, j'avais des idées noires en Maison d'Arrêt ». Le discours de Madame G révèle des angoisses de séparation.

Madame G répond ne pas avoir de suivi psychiatrique : « J'en veux pas. J'en ai plus besoin, je suis plus fofolle, avant si, j'avais des idées noires ». Cependant, Madame G nomme le médecin qui lui prescrit son traitement et qui est psychiatre. Cette prescription se compose de « Depakine 500, Daflon, et Lamictal » probablement destinés à traiter son épilepsie.

Madame G me dit avoir rencontré « toute petite une dame qui faisait un machin et fallait que je construisse une histoire », dont elle ne sait pas si il s'agissait d'un médecin psychiatre, un psychologue ou autre. Madame G n'aurait jamais passé l'épreuve du Rorschach.

Cet échange avec Madame G appelle à de nombreuses reformulations dans la mesure où elle emploie de nombreux pronoms personnels ne permettant pas d'identifier les personnes qu'elle évoque. Après 40 minutes d'entretien, Madame G convient d'une prochaine rencontre dans le cadre de la recherche et signe le formulaire de consentement éclairé. Elle me demande : « Est-ce que y'aura quelqu'un après moi ? », elle argumente son interrogation : « Parce que je veux pas être poussée ».

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame G a été abandonnée par sa mère le lendemain de sa naissance : « Elle me faisait le 17 et le 18, je l'avais plus ma mère, basta comme on dit... Elle en a fait trois et on est trois abandonnés ». L'utilisation du qualificatif « abandonnés » en nom commun semble révéler une véritable violence qui n' a pas pu être élaborée dans le psychisme de Madame G : « Pour moi, c'est pas une mère. On n'abandonne pas son enfant. Je lui ai dit. Elle trouvait toujours une excuse sur le père, le père. Elle était femme de ménage, elle gagnait pas beaucoup mais ça nous empêche pas de nous garder [...] Mon papa. Elle faisait passer tout sur son dos. Ils étaient deux pour faire un piot. C'est moi qui souffre, c'est pas elle. J'en aurais eu besoin là pour me soutenir ».

Madame G a été placée dans une famille d'accueil où elle aurait été victime de maltraitements physiques et psychiques, en particulier de la part de la femme qui la recevait. Lorsque je lui demande comment elle vivait en famille d'accueil, elle répond : « Mal », puis précise : « Elle me tapait dessus mais fallait que je la boucle comme elle me disait souvent ». Madame G dénonce également des violences dans cette famille de la part d'un garçon qui, lui aussi, avait été recueilli dans cette famille d'accueil. Elle raconte un épisode où il lui aurait

coupé le doigt avec une serpette. Pour elle, ce geste était délibéré et le jeune homme aurait été protégé par la femme de la famille d'accueil : « C'était le chouchou ». Lorsque je demande dans quelle mesure l'homme de la famille d'accueil avait connaissance de ces violences, Madame G répond dans un premier temps : « Non... Mais les gens ils devaient s'en apercevoir. Elle disait tout le temps : "Elle sera comme sa mère". Tout le temps elle disait que j'étais fainéante et l'autre [le jeune homme placé] il buvait alors que moi je prenais tout le temps sur ma gueule ». Toujours concernant l'homme de la famille d'accueil, Madame G annonce plus loin : « Il me défendait, il me considérait comme sa fille ». Alors qu'elle commence par présenter le fait qu'il ne savait rien des violences subies, elle annonce ensuite que cet homme la défendait : « Il lui [à son épouse] disait : "Arrête de lui faire mal" ». Ces éléments nous mènent à penser que Madame G idéalise cette figure masculine.

Madame G associe le fait qu'elle dénonce sa famille d'accueil auprès des services sociaux concernant l'utilisation de l'argent de sa pension au fait qu'elle aille en internat à l'âge de 14 ans. Elle aurait eu une autre famille d'accueil à 21 ans.

Madame G a été victime de violences conjugales. Dans la formulation de sa réponse, elle semble banaliser les violences du père des enfants aînés : « Non, non... A part Patrick et K. Une fois Patrick il était tellement bourré et y'avait les deux premiers. Je lui ai dit : "Tu vas te coucher, t'es moitié saoul". Il a pris une chaise et il me l'a cassée sur le dos. Mais, l'autre il s'en souvient qu'il me tapait dessus. Il me menaçait avec un cutter pour pas que je sorte de la maison que Patrick, il l'a fait qu'une fois ».

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Lorsque je demande à Madame G de décrire sa famille elle exprime : « C'était pas une famille pour moi. J'ai souffert de pas avoir mon père et ma mère. C'était pour l'argent, dès qu'elle a plus touché d'argent, j'ai été en internat ». Dans cette formulation, « elle » semble désigner la femme de la famille d'accueil et non la mère biologique de Madame G, alors qu'elle désigne juste avant « ma mère ». Ainsi, un flou semble exister quant à la place de chacune de ces deux femmes dans le psychisme de Madame G. Elle dit avoir rencontré sa mère biologique à l'âge adulte et commente au sujet de cette rencontre : « Bien. Elle m'a seulement dit qu'elle m'avait quittée parce que l'argent rentrait pas mais je lui en veux quand même et elle le sait ».

La répétition de la situation où Madame G est abandonnée, une première fois dans la réalité et une seconde fois sur le plan imaginaire, pour des raisons financières pourrait expliquer la confusion des places de sa mère biologique et de la femme de la famille d'accueil.

Madame G a recherché des éléments de son histoire auprès d'un oncle du côté de son père dont elle avait obtenu les coordonnées dans l'annuaire grâce à son nom de famille. Madame G porte le nom de son père biologique. Elle ne sait pas si ses parents étaient mariés et quand je lui demande si cela pourrait signifier que son père l'ait reconnue, elle exprime : « Ben... Je pense pour que j'aie son nom » mais ne présente pas de certitude à ce sujet. Elle situe la séparation de ses parents pendant la grossesse de sa mère : « S'il avait su, je suis sûre il m'aurait pris ». Madame G semble imaginer que son père ignorait, si ce n'est la grossesse

de sa compagne (la mère de Madame G), au moins l'abandon de Madame G, ce qui semble lui permettre d'idéaliser cet homme. Ainsi, la question de la transmission du nom, qui semble floue pour Madame G, pourrait s'expliquer par la confrontation à la réalité qu'elle impose.

Madame G rapporte des éléments au sujet du père de sa mère qu'elle désigne : « Mon arrière grand-père du côté de ma mère ». Lorsque je lui demande s'il s'agit de son grand-père, Madame G me confirme : « Non, c'est mon arrière grand-père parce que ma mère, c'est sa fille ». Ainsi, il apparaît que les différentes générations qui composent une famille est une notion floue, peut-être davantage en termes de connaissances que dans le psychisme de Madame G qui par ailleurs identifie bien cet homme comme le père de sa mère. Ici, c'est peut-être davantage le rapport signifiant-signifié qui ne semble pas acquis. Cette absence de connaissance questionne toutefois sur les représentations des relations familiales et des générations chez Madame G.

Un frère et une sœur de Madame G, que nous appellerons Pierre et Valérie, ont été abandonnés un an après par leur mère. Madame G commente : « A l'âge de 14 ans eux, ça va », pouvant traduire une rivalité au sein de la fratrie. Madame G explique que Pierre et Valérie sont aussi son parrain et sa marraine.

Madame G évoque la rencontre avec le père de sa mère : « Parce que moi j'ai compris parce que lui il a pris un autre frère et une sœur à moi chez lui ». Madame G annonce que son frère, ici Bernard, a été placé chez son grand-père maternel à l'âge de 14 ans et qu'il est décédé la même année d'une leucémie.

Madame G annonce : « Elle a abandonné tout le monde en même temps ». Toutefois, cela signifierait que trois membres de la fratrie avaient 14 ans en même temps au vu de son discours. Il est intéressant de noter que cet âge est aussi celui auquel Madame G situe le fait



qu'elle aille en internat. Ainsi, nous pouvons supposer que Madame G imagine l'âge de ses frères et sœurs au moment de l'abandon dans un mécanisme de projections de sa propre histoire.

Aussi, dans son discours, Madame G annonce dans un premier temps : « Elle en a fait trois et on est trois abandonnés » (Pierre, Valérie et elle-même), puis elle indique qu'elle a un frère et une sœur (Bernard et Anne-Marie), que son grand-père maternel a recueillis. Plus tard, elle précise que sa mère avait « des enfants de trois pères différents. Elle en a deux d'un (cite une nationalité étrangère), un de Z et un de je sais pas où. Elle les a pas abandonnés ». Elle exprime aussi que les enfants abandonnés sont « Tous les G, les X, et les Z elle les a gardés ».

Ainsi, la structuration de la fratrie de Madame G apparaît compliquée à appréhender. Dans son discours, il est difficile de savoir qui sont ses frères et sœurs ou bien ses demi-frères et demi-sœurs. De plus, Madame G ne semble pas avoir connaissance de tous.

Les places de sa mère et de la femme de la famille d'accueil sont floues et semblent se télescoper. Aussi, les questions de transmission et de génération ne semblent pas symbolisées.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Madame G interprète la consigne de sorte qu'elle projette l'évolution dans le temps de sa vie conjugale et familiale.

Madame G ne représente pas ses ascendants et sa fratrie, mais dans la mesure où la structuration familiale apparaît floue dans son discours, comment pourrait-elle la formaliser ?

Madame G projette des conflits au sein de chacun des deux couples qui ont donné naissance à ses enfants, ce qui converge avec son discours. Elle ne représente pas de conflit entre ses enfants et elle.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Il n'y a pas d'élément dans le protocole de Rorschach de Madame G permettant de conclure à l'existence de traits paranoïaques.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

A la planche 7GF du TAT, Madame G emploie le pronom personnel « elle » de sorte qu'il est difficile de savoir qui est la personne concernée par son propos : « C'est une mère qui regarde l'enfant de sa fille et elle, elle aime pas qu'on s'occupe de son enfant. Elle lui tourne la tête. Je pense qu'elle repense à sa mère et qu'elle veut pas que sa mère s'occupe trop d'elle [...] Elle lui reprochera par la suite de s'occuper d'elle ».

Au sujet de l'hypothèse posée, nous pouvons noter que la présentation de la famille de Madame G est floue dans son discours, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations (*Indicateur 1*). Aussi, l'utilisation du pronom personnel « elle » à la planche 7 GF du TAT entraîne une confusion (*Indicateur 4*). Toutefois, il n'y a pas de représentation de violence subie ou de relation conflictuelle avec ses ascendants et descendants (*Indicateur 2*) mais notons que Madame G ne représente pas les générations ascendantes. Enfin, aucun trait paranoïaque ne peut être mis en évidence à partir des éléments recueillis dans le protocole de Rorschach (*Indicateur 3*).

Les indicateurs retenus mettent essentiellement en évidence l'absence de représentation d'un schéma familial structuré dans le psychisme de Madame G, ce qui semble pouvoir s'expliquer, au moins en partie, par son histoire.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame G n'a jamais rencontré son père biologique.

Madame G reproche à sa mère d'avoir « abandonné » son conjoint : « Oui parce qu'elle a abandonné mon père et moi aussi. On n'abandonne pas ses enfants et son mari ». Dans le discours de Madame G, son père apparaît considéré au même plan que les enfants.

Madame G reproche également à sa mère son discours au sujet de cet homme :

- « Elle trouvait toujours une excuse sur le père, le père. [...] Mon papa. Elle faisait passer tout sur son dos. Ils étaient deux pour faire un piot. C'est moi qui souffre, c'est pas elle ».
- « [Qu'est-ce qu'elle vous a dit de votre père ?] Qu'il était fainéant, elle peut se regarder elle, elle abandonne ses gosses. En plus je sais qu'il travaillait parce qu'il était tailleur de pierres ».
- « [Qu'est-ce que cet oncle vous a dit au sujet de votre père ?] Qu'il travaillait et que mon papa est mort sur un banc à Paris. Il est mort sans abri et j'en veux à ma mère à cause de ça... ».

Les reproches adressés à sa mère semblent étayer l'idéalisation de son père que Madame G construit dans ses représentations : « Par contre son frère m'a dit qu'il aurait su ça, il m'aurait pris. Mon père savait pas où j'étais [Vos parents se sont séparés pendant la grossesse de votre mère ?] Oui. Si il avait su, je suis sûre il m'aurait pris ». Ce discours semble traduire ce qui se joue sur le plan imaginaire dans le psychisme de Madame G. Cette hypothèse pourrait être renforcée du fait qu'elle porte le nom de famille de son père et que donc vraisemblablement, son père avait connaissance au moins de la grossesse de la mère de Madame G, voire de la naissance de sa fille dont l'abandon date du lendemain de cette naissance. D'ailleurs, la question concernant cette transmission du nom de famille paternel et donc de la reconnaissance de Madame G par son père engendre une fuite dans le discours de Madame G : « Ben... Je pense pour que j'ai son nom et vous voyez en ce temps là, je voudrais le voir mais je peux pas. Je l'aurais pas laissé dans la rue, j'y étais moi après. Je trouve que je fais la même situation que lui un peu ». Ainsi, Madame G exprime clairement un mécanisme d'identification à cette imago paternelle perdue et idéalisée.

Dans la mesure où Madame G a vécu dans la même famille d'accueil de sa naissance à l'âge adulte, je me suis intéressée à ses représentations de la figure masculine avec qui elle vivait au quotidien.

Au sujet de cet homme, elle dit qu'elle le trouve « gentil », « très gentil ». Elle précise qu'il pouvait intervenir pour prendre sa défense face aux agressions de la femme de la famille d'accueil alors qu'auparavant, quand je lui avais demandé si, selon elle, cet homme avait connaissance des maltraitements que lui aurait fait subir son épouse, elle n'avait pas apporté de réponse claire : « [Vous croyez que son conjoint ou mari ne savait rien ?] Non... Mais les gens devaient s'en apercevoir ». Ainsi, il semble que là aussi Madame G soit dans

l'idéalisation de la figure masculine. Elle note : « Il me défendait, il me considérait comme sa fille ». Ici, pouvons-nous entendre qu'elle le considérait comme son père ?

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).*

Dans la réalisation de son génosociogramme, Madame G ne représente pas de symbole « ab ».

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

Dans le cadre de notre première rencontre, Madame G annonçait ne jamais avoir passé de test comme le test avec des tâches d'encre. Cependant, dans la première réponse qu'elle formule, nous entendons qu'elle a déjà pu réaliser ce projectif, dans le cadre d'une expertise : « C'est celle-là qu'il m'avait montré le Docteur X (nomme expert psychiatre) ». Toutefois, notons que la part de la réalité et de l'imaginaire est difficile à établir dans la mesure où la

personne dont elle dit qu'elle lui aurait présenté cet outil est médecin psychiatre. La distinction entre psychologue et psychiatre n'est pas évidente.

L'analyse du protocole de Rorschach de Madame G révèle :

- Une absence de réponse Clob
- Une réponse Choc C' à la planche IV : cette réponse peut traduire des affects dépressifs chez Madame G, d'autant qu'elle est associée à une tendance refus puis à la formulation d'une réponse "Défect". Trois réponses CF apparaissent (une à la planche VIII et deux à la planche X). Enfin, une réponse FC' est donnée pour conclure cette épreuve projective à la planche X.
- Des références au blanc à la planche I : DblG, et à la planche VIII : Gdbl.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 8% :  
$$[0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 0 \text{ Sang} + 1 \text{ Hd}] / 13 \times 100 = 8\%$$
- Un investissement objectal de qualité moyenne : Madame G choisit la planche II pour se représenter, elle argumente son choix dans le sens d'un investissement objectal de bonne qualité : « Les deux gros nounours parce qu'on s'aime là, ils s'embrassent là ». Une kinesthésie apparaît aussi à la planche VII. A la planche IV, Madame G donne une réponse "kan", « qui se regarde dans une glace », cette kinesthésie signe plutôt le retrait narcissique. Toutefois, la banalité est refusée à la planche III.
- Les contenus projetés ne sont pas symbolisés. Madame G donne trois réponses à partir de mauvaise formes. Sur l'ensemble du protocole, elle fournit trois réponses "Animal" et une réponse "Humain".
- Le protocole de Madame G ne met pas en évidence de processus de dévitalisation, si ce n'est dans le choix des planches les moins aimées. Madame G justifie le choix de la planche VI : « Parce qu'on tue les animaux pour leur peau, c'est dégueulasse ».

Cependant, nous pouvons noter des réponses “Défect” : planche III, enquête planche IV, enquête planche IX qui révéleraient davantage des atteintes narcissiques.

Concernant les planches paternelles :

- La planche IV semble mettre à jour chez Madame G une lutte contre des affects dépressifs : « Y’a pas une autre couleur parce que c’est triste comme couleur(s)... ». L’ensemble du protocole de Madame G semble défensif, ici elle exprime : « Non je vois pas... Vraiment pas ». Elle parvient à projeter : « C’est le même, on dirait qui se regarde dans une glace et c’est le même dessin parce que quand on plie une feuille on fait le même dessin ». Nous pouvons ici supposer une convergence entre cette réponse, faisant place au reflet et à la symétrie, et l’hypothèse d’une identification de Madame G à son père. A l’enquête, Madame G projette une réponse “Défect” : « Un chien je sais pas mais il est mal foutu là le chien », pouvant révéler l’intériorisation d’une atteinte narcissique associée à une identification inconsciente à l’image paternelle.
- A la planche VI, Madame G donne la réponse “Banalité”.
- Madame G choisit la planche VII pour planche paternelle, qui est une planche à symbolique féminine. L’argumentation de ce choix semble toutefois davantage faire appel à l’imago maternelle intériorisée : « Je sais pas de quel signe il était le pauvre... Celle-là parce qu’on dirait deux visages parce que lui aussi il a été abandonné. Elle l’a abandonné aussi ». Ainsi, Madame G, dans un mouvement d’identification projective, situe son père sur la même lignée qu’elle-même et souligne des carences maternelles précoces.



**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.***

A la planche 2 du TAT, l'emploi du pronom « elle » entraîne une confusion des places de chacune des deux figures féminines dans le discours de Madame G : « Mais je sais pas si elle veut écrire un livre sur eux. On dirait une ferme, y'a des sillons. Elle tient son ventre, elle est peut-être en cloque ».

Après un temps de latence supérieur à celui des autres planches présentées, Madame G présente des difficultés à construire un récit à la planche 6 GF. Pour finir, Madame G projette l'histoire un lien très incestueux : « Pas grand-chose parce qu'on voit pas les lèvres, ils s'aiment ça c'est sûr, on voit pas de méchanceté dans le regard ».

Enfin, à la planche 13 MF, la réponse donnée par Madame G apparaît défensive. Avant que je lui demande d'imaginer une fin à l'histoire, elle anticipe en concluant : « C'est tout ».

L'ensemble de cette épreuve projective tend à mettre en évidence la projection de relations de nature incestuelle mais aucun qualificatif négatif n'émerge dans la description de l'homme.

Les indicateurs choisis pour mettre à l'épreuve cette hypothèse soulignent l'existence chez Madame G d'une identification à une imago paternelle idéalisée. Cette imago idéalisée semble associée à des atteintes narcissiques (*Indicateurs 1 et 3*). Ainsi, Madame G s'identifierait à une image masculine défaillante qu'elle idéalise. Aussi, cet homme est décédé et il semble exister chez Madame G une identification à cet objet perdu lorsqu'elle formule au

sujet de son couple actuel : « Aujourd'hui encore et j'espère jusqu'à la mort » (et non jusqu'à ce que la mort nous sépare). Ces éléments traduisent également l'absence de deuil élaboré par rapport au décès de son père. Au sujet du père de ses enfants aînés, Madame G annonce : « C'était pas un père pour moi », révélant à la fois la recherche de cet objet d'amour perdu mais aussi la dimension incestuelle des relations conjugales qu'elle vit.

Madame G tend en effet à projeter une relation à son père de type incestuelle (*Indicateur 4*). Cet idée semble converger avec les écarts d'âges entre elle et ses conjoints qu'elle semble mettre en avant, en terme de valorisation narcissique, dans le ton de son discours :

- Au sujet de son premier conjoint, quand elle avait 21 ans :

« [Est-ce que c'est avec lui que vous avez rencontré votre mère ?] Oui, c'est lui qui m'y a amenée. Il était plus vieux que moi. [Plus vieux que vous ?] Lui, il devait avoir 37 ans si je me rappelle bien ».

- Au sujet de son conjoint actuel, (Madame G à une cinquantaine d'année) :

« J'aimerais bien avoir des enfants de lui mais comme il m'a dit : "Je suis trop vieux" [... Et trop vieux pour avoir des enfants, ça veut dire quel âge ?] Il a 62 ans ».

Madame G semble partiellement consciente de ce fonctionnement quand elle annonce au sujet de son « premier amour » : « Je l'ai quitté à cause de la boisson comme on disait que mon père était alcoolique ».

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Au début de notre rencontre, Madame G me conduit de suite à aborder la question de sa mère en évoquant sa place d'enfant abandonnée lorsque j'ouvre l'échange autour de son passage à l'acte.

Madame G a été abandonnée le lendemain de sa naissance, elle aurait rencontré sa mère à « 19-20 ans ». La formulation choisie par Madame G pour évoquer cette rencontre est intéressante : « Bien. Elle m'a seulement dit qu'elle m'avait quittée parce que l'argent rentrait pas mais je lui en veux quand même et elle le sait ». Ainsi, le ressenti verbalisé par Madame G, d'avoir été quittée par sa mère, semble révéler une véritable histoire d'amour projetée et perdue. Madame G exprime consciemment : « Pour moi, c'est pas une mère [...] elle gagnait pas beaucoup mais ça nous empêche pas de nous garder ». Cette expression semble signer l'ambivalence de Madame G face à cette figure, malgré tout, d'attachement. Cette idée se confirme lorsque Madame G exprime : « C'est moi qui souffre, c'est pas elle. J'en aurais eu besoin là pour me soutenir. J'ai son numéro de téléphone mais j'appelle pas ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cet objet d'amour est perdu puisque Madame G a les coordonnées de sa mère. Aussi Madame G rapporte un épisode de sa vie où sa mère lui aurait

annoncé : « T'as le caractère de ton père ». Madame G a vécu ce discours comme une critique négative, « c'est méchant ». Elle justifie ce ressenti : « Parce qu'elle a abandonné mon père et moi aussi ».

Madame G annonce n'avoir aucun souvenir positif de sa mère : « Non, non, non et elle le sait et pour m'amadouer elle dit : "Viens en grandes vacances, je te donnerai des habits, je te donnerai si". J'ai dit : "Non, j'en ai pas besoin, je peux m'en acheter". La voir [l'avoir ?] une fois, ça m'a déçue ». Madame G semble avoir idéalisé une image maternelle à la place de sa mère qui l'a abandonnée et la confrontation à la réalité de cette mère ne répondant pas à cet idéal, elle semble imaginer l'avoir perdue. Madame G formule : « C'est déjà dur d'avoir pas de mère », et non : c'est déjà dur de ne pas avoir de mère. Peut-être pouvons-nous aussi lire dans cette formulation cette expression d'une imago maternelle idéalisée et perdue sur le plan imaginaire.

L'ambivalence de Madame G s'exprime à travers des mouvements où elle recherche l'amour de sa mère tout en le rejetant quand il semble manifesté : « J'en aurais eu besoin là pour me soutenir », « Non j'en ai pas besoin ».

Madame G considère sa mère responsable de la mort de son père : « Mon papa est mort sur un banc à Paris. Il est mort sans abri et j'en veux à ma mère à cause de ça... et pour m'avoir abandonnée aussi. Je comprends pas, elle s'est remariée deux fois après et elle a eu d'autres enfants, elle les a pas abandonnés, c'est pas logique ». Madame G exprime une rivalité autour de l'objet d'amour maternel. Nous pouvons supposer que cet abandon auquel s'ajoute le fait que la mère de Madame G ait élevé certains de ses enfants soient en lien avec les atteintes narcissiques présentes chez Madame G.

Madame G qualifie sa mère de « traînée », ce qu'elle définit par le fait : « Qu'elle aille à droite, à gauche. Elle a des enfants avec trois pères différents [...] J'aimerais bien creuser

dans sa tête pour savoir ce qui s'est passé ». Cette critique négative formulée par Madame G questionne sur la représentation qu'elle a d'elle-même, sachant qu'elle évoque quatre relations conjugales significatives pour elle, que ses enfants sont nés de deux unions différentes et qu'elle exprime l'idée qu'elle aurait souhaité en avoir avec son conjoint actuel. Aussi, ses enfants sont placés en famille d'accueil. Madame G semble inconsciemment s'identifier à cette figure féminine. Il semblerait que Madame G ne peut pas entendre cette idée : « Vous faire passer comme votre mère, c'est une sacrée justice ».

Dans le cadre de la famille d'accueil, Madame G évoque une figure féminine maltraitante, elle qualifie cette femme de « méchante ».

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Madame G ne représente pas sa mère dans la réalisation du génosociogramme. Dans l'hypothèse où Madame G se serait construite autour d'une mère idéalisée et perdue sur le plan imaginaire, dans quelle mesure pourrait-elle inscrire cette figure dans la réalité ? Au cours de la réalisation du génosociogramme, quand je demande à Madame G à qui elle pense ressembler lorsqu'elle se situe par rapport aux personnes importantes de son environnement familial passé et actuel, elle répond : « A une mère, je suis toujours la mère de mes enfants ». Bien qu'elle n'utilise pas de pronom possessif pour désigner sa mère, elle s'identifie inconsciemment à cette figure.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Rorschach de Madame G révèle :

- Une absence de réponse Clob
- Une réponse Choc C' à la planche IV. Trois réponses CF apparaissent (une à la planche VIII et deux à la planche X). Enfin, une réponse FC'est donnée pour conclure cette épreuve projective à la planche X.
- Des références au blanc à la planche I : DblG, et à la planche VIII : Gdbl.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 8% :  
$$[0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 0 \text{ Sang} + 1 \text{ Hd}] / 13 \times 100 = 8\%$$
- Un investissement objectal de qualité moyenne.
- Les contenus projetés ne sont pas symbolisés.
- Le protocole de Madame G ne met pas en évidence de processus de dévitalisation en revanche des réponses (défect) révèlent des atteintes narcissiques.

Concernant les planches maternelles :

- La planche VII semble révéler l'ambivalence de Madame G vis-à-vis de l'image maternelle ainsi qu'un mécanisme d'identification inconsciente à cette figure : « Chacun fait ce qui lui plaît. C'est deux personnes pareilles ». La réponse à l'enquête souligne la dimension symétrique de la réponse apportée par Madame G : « On dirait

qu'ils s'en veulent, ils se regardent, ils sont sur le même niveau ». Peut-être de la même manière existe-t-il une symétrie dans les parcours de Madame G et de sa mère ? Nous pouvons noter, dans une dynamique inter-planche, que la confrontation à cette planche féminine et/ou maternelle, entraîne une succession de réponses aux planches suivantes beaucoup moins élaborées qu'auparavant. La couleur et les mauvaises formes déterminent les projections de Madame G. Cet élément peut bien sûr être entendu au regard de la présentation des planches couleurs mais cet élément est-il le seul déterminant ? Surtout quand les réponses sont fondées sur de mauvaises formes, indépendamment de la couleur ? Cette planche est choisie pour planche paternelle, toutefois, comme je l'ai expliqué précédemment, l'argumentation qui accompagne ce choix semble davantage en lien avec l'imaginaire maternelle intériorisée.

- A la planche IX, la réponse de Madame G n'est pas symbolisée. Madame G critique : « Y'a toujours la raie là, pourquoi ? », ce qui n'est pas sans rappeler les critiques qu'elle adresse à sa mère dans son discours conscient et cette interrogation : « Pourquoi ? ». Madame G projette des « Hom[m]es » sur cette planche à symbolique maternelle à laquelle s'associe une référence phallique : « Il manque les pattes ». Toujours à cette planche, Madame G projette une réponse "defect" qui peut souligner des carences maternelles précoces. La "symétrie" apparaît aussi dans cette réponse et converge avec l'idée d'une identification inconsciente de Madame G à sa mère.
- Toujours dans l'idée d'une identification inconsciente à sa mère, Madame G choisit la planche I pour la représenter et pour se représenter elle-même et ce : « Pour les mêmes raisons » : « Déjà le masque ça me trouve le plus parce que avec ma mère, un masque ». Cette réponse ne permet pas de distinguer Madame G et sa mère, d'où mon intervention qui confirme cette identification inconsciente : « [Comment ça ?] Parce

que je me cache de ma mère c'est clair. [Il s'agirait de votre masque ou de celui de votre mère ?] Celui de ma mère... ».

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

A la planche 5 du TAT, Madame G ne projette pas d'interaction sur un mode destructeur et n'utilise pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère.

A la planche 7GF du TAT, le récit de Madame G semble résumer sa problématique vis-à-vis de sa mère : « Je pense qu'elle repense à sa mère et qu'elle veut pas que sa mère s'occupe trop d'elle [Comment cette histoire pourrait se terminer ?] Elle lui reprochera par la suite de s'occuper d'elle [ou elle lui reprochera de s'occuper d'elle par la suite ?] ».

Madame G projette une confusion des générations à la planche 9 GF. Elle projette une relation dont il semble difficile de dire si elle est bienveillante ou non : « C'est une dame qui surveille sa fille pour savoir où elle va ».

Sur l'ensemble des indicateurs choisis pour mettre à l'épreuve cette hypothèse, nous pouvons noter qu'il semble exister chez Madame G l'intériorisation d'une image maternelle, qu'il s'agisse de sa mère biologique ou de la femme qui l'a élevée en famille d'accueil, de nature destructrice. Ainsi, l'hypothèse choisie au sujet des femmes auteurs de filicide pourrait être étendue à cette situation clinique de violences sexuelles. Cependant, il est intéressant de noter dans cette situation que l'image maternelle intériorisée par Madame G semble être en



lien étroit avec son imaginaire. Cet objet d'amour apparaît idéalisé, fantasmé, ce que l'abandon peut expliquer. Cet objet apparaît finalement perdu bien que dans la réalité Madame G évoque des tentatives de sa mère pour instaurer un lien (*Indicateurs 1 et 2*). Le récit de Madame G à la planche 7 GF semble prototypique de ce fonctionnement : « Elle lui reprochera par la suite de s'occuper d'elle ».

Le protocole de Rorschach de Madame G et son discours mettent en évidence une identification inconsciente à sa mère (*Indicateurs 1 et 3*).

Dans ce cadre, il est intéressant de rappeler que Madame G a agressé une de ses filles. Dans quelle mesure existe-t-il un lien entre son imago maternelle et son passage à l'acte ?

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame G n'évoque pas spontanément ses enfants dans l'entretien. Nous pouvons nous demander si cela pourrait traduire une absence de reconnaissance, d'accès à l'altérité chez Madame G ou bien s'il s'agit d'une position défensive dans la mesure où lorsque j'aborde la question de ses enfants, Madame G pleure. Peut-être encore s'agit-il de l'expression d'une culpabilité non élaborée ?

Les enfants de Madame G étaient placés au moment des accusations dont elle fait l'objet. Elle associe ces placements à une tentative de suicide et hospitalisation dans le cadre d'une dépression. Toutefois, au cours de notre premier entretien, elle rapportait le discours d'une assistante sociale en termes de négligences.

Lorsque je demande à Madame G comment elle imaginait son enfant pendant sa première grossesse, elle répond : « Contente de devenir mère ». Ainsi, cette réponse situe sa maternité dans une approche narcissique en termes d'accès à une position sociale. Elle poursuit en pleurant : « J'avais dit à Cécile : “Je t'abandonnerai jamais, jamais on me les retirera”. Pour le deuxième c'était pareil je disais aussi on me retirera jamais mes enfants et la dernière j'ai dit : “On la placera pas” ». Ce discours amène à penser qu'elle recherche à travers ses maternités à combler des failles narcissiques et peut-être même à réparer son

histoire d'enfant abandonné. Elle ne prénomme pas ses enfants : « le deuxième », « le dernier » ce qui converge avec l'idée qu'ils n'ont d'autres places que de faire d'elle une mère, que de participer peut-être à la construction de son identité. Cette hypothèse semble se confirmer lorsque Madame G tente de se restaurer en indiquant : « Même à la maternité, elle m'a dit : "Non, vous vous occupez bien de votre enfant" ». Plus tard dans l'entretien, je demande à nouveau à Madame G comment elle imaginait son enfant pendant sa première grossesse. Après m'avoir à nouveau confirmé ce désir de devenir « une mère, que j'abandonnerai jamais mes enfants », elle verbalise : « J'étais contente, j'avais déjà acheté des couches, tout le nécessaire. J'avais même acheté des lits superposés quand on m'a dit qu'ils vont revenir à la maison ». Imaginer cet enfant, l'investir émotionnellement ne semble pas possible pour Madame G qui recourt à la réalité matérielle. Il en est de même à la naissance de Cécile puisque Madame G dit qu'elle ressemblait à l'enfant qu'elle avait imaginé en justifiant : « C'était tout le temps dans les pattes de maman. C'était son premier mot. Quand on allait quelque part, je lui achetais toujours quelque chose, je me privais ». Pour désigner sa fille, Madame G exprime : « C'était », ce qui pose la question de la place de cet enfant dans son psychisme. Aussi, elle insiste à exposer ce qu'elle mettait en place pour être une mère à l'image de ce qu'elle a idéalisé : une mère qui se prive pour ses enfants. Il est difficile pour Madame G d'exprimer ses sentiments, lorsque je lui demande quelle image elle avait de sa fille, sa réponse est peu sensible : « Moi je la trouvais bien ». Et, juste avant les accusations, Madame G annonce que sa fille était plus proche mais critique : « plus vers nous parce qu'elle savait qu'on allait lui acheter quelque chose ». Madame G exprime également le fait que juste avant les accusations sa fille fuguait. Lorsqu'elle évoque cela, Madame G n'associe pas avec le fait que sa fille ait pu se sentir mal chez elle ou même avec ses propres fugues de la famille d'accueil. Elle commente : « Oui, elle revenait toute seule parce que je l'engueulais pas, c'est ma fille. Elle a jamais eu une fessée, je leur passais tout à mes enfants ». Madame G valorise

ses choix éducatifs qui révèlent une absence de cadre contenant. Madame G annonce plus loin, en comparant l'acquisition de la marche entre Cécile et son frère (le deuxième enfant de la fratrie) : « A 15 mois alors que l'autre [Cécile] c'était de bonne heure (C'est-à-dire ?) 13-14 mois. Elle était habile mais elle touchait tout, elle a cassé de la vaisselle ». Cet énoncé révèle la perception négative que Madame G a de Cécile.

Pour sa deuxième grossesse, Madame G projette un lien incestueux en présentant cet enfant imaginaire : « Ben déjà je dis : "J'espère que c'est un garçon, comme ça on aurait le couple" ». Ensuite, Madame G présente sa perception, très négative, de son fils : « Il était braillou, plus que sa sœur. Tout le temps en train de pleurer, toutes les cinq minutes, même pour rien ». Cette perception est de même nature avant les accusations : « Capricieux et puis il a marché tard ». Au sujet de la période juste avant les accusations, alors que je demande à Madame G d'évoquer son fils, elle l'utilise pour se valoriser : « Il a même dit à l'assistante sociale : "C'est de votre faute si Cécile ment" ».

La troisième grossesse de Madame G s'est interrompue spontanément. Madame G ne sait pas à quel terme. Elle présente cet événement de vie de manière crue : « Je perdais des caillots de sang. A un moment, j'ai cru que j'allais mourir. Je suis allée à l'hôpital et j'ai perdu le bébé [...] il était assez gros parce qu'ils l'ont mis dans un bocal ». Cet événement pourrait avoir constitué un événement de vie traumatique pour Madame G dans la mesure où elle verbalise : « Après y'a eu au moins deux ans avant d'en faire un autre ». Lorsque j'exprime auprès d'elle : « J'imagine que ça a été difficile à vivre », Madame G poursuit : « Un peu pour moi parce que je croyais que ça allait bien se passer comme pour les autres... je voulais une grande famille et on me les retire ». Cette expression où ses ressentis semblent détachés de l'événement de vie questionne sur l'investissement de cet enfant, comme pour

« les autres » d'ailleurs, ou bien Madame G minimise-t-elle ce qu'elle a vécu sur le plan émotionnel ? Ce que Madame G exprime semble davantage relevé de ses désirs : « Je voulais une grande famille ». Ainsi, le vécu de ce décès d'enfant in utero semble aviver des affects liés au décalage entre le moi et l'idéal du moi chez Madame G. Enfin, dans cette verbalisation, elle situe au même niveau le décès de cet enfant et le placement de la fratrie : « Je voulais une grande famille et on me les retire ». Nous pouvons supposer que ce procédé permet une économie psychique chez Madame G qui se dégage ainsi de toute responsabilité dans le placement de ses enfants et sauvegarde son image de mère idéale et idéalisée sur le registre narcissique.

Madame G évoque sa quatrième grossesse, qui a donné naissance à Dylan en niant les différences entre ces enfants : « Comme les autres de nouveau contente ». Madame G annonce : « J'ai donné l'amour que j'ai pas eu à mes enfants ». Nous pouvons ici entendre son désir de réparation dont nous avons posé l'hypothèse, mais aussi le mécanisme de répétition en jeu. Elle poursuit : « Je leur achetais ce qu'ils voulaient » et elle associe l'amour qu'elle leur donnait à son investissement matériel. Madame G présente une perception de Dylan très négative : « Il avait un peu le caractère de Jordan, il bougeait tout le temps. C'était un paquet de nerfs ». Lorsque je demande à Madame G la manière dont elle décrirait Dylan avant les accusations, elle se positionne à nouveau dans un discours qui l'innocente : « Lui, il était normal, comme les autres. Encore maintenant ils disent : "Maman, t'as rien fait". Moi je suis presque sûre que c'est le monsieur que je vous avais dit. Même Cécile dit que j'ai rien fait ». A partir de ce discours, nous pouvons nous demander le sens de : « J'ai rien fait » dans la mesure où Madame G est accusée de violences sexuelles mais aussi de non dénonciation d'inceste. Enfin quand il s'agit d'évoquer ses représentations de Dylan juste avant le passage

à l'acte, Madame G recentre le discours sur elle : « Toujours aussi affectueux, même au parler. Mais l'autre fois y'a l'assistante sociale qui voulait que je leur raconte ma vie ».

Un an après le placement des enfants, Madame G a quitté son conjoint. Madame G semble responsabiliser le père des enfants de ces placements : « Quand j'ai su que les enfants étaient placés au bout d'un an, j'ai quitté Patrick ».

D'une nouvelle union est née Aline. Lorsque je demande à Madame G comment elle imaginait sa fille, sa réponse semble répondre à des angoisses de séparation : « Pourvu qu'on me la place pas. Comme les autres, même quand j'ai accouché on m'a dit non, non, non. Je voulais pas accoucher, je voulais la garder dans mon ventre ». A la naissance d'Aline, Madame G annonce qu'elle était : « Contente de la voir [ou l'avoir] aussi ». Dans son discours, les enfants de Madame G apparaissent en tant que sa propriété, elle annonce, quand je lui demande de décrire Aline avant les accusations : « Je l'aimais toujours autant. C'est mes enfants je veux qu'on me les rende, c'est tout ». Concernant la période juste avant les accusations, Madame G ne perçoit pas de changement chez sa fille : « Oui, toujours attachante avec sa mère. Là ils me demandent quand est-ce que je sors. Si enfant on m'avait fait ça, j'irai pas vers mes parents ».

La place des enfants dans le psychisme de Madame G questionne. Elle annonce spontanément sans que nous sachions ce dont il est question : « Si c'était pour me venger, j'aimerais bien avoir des enfants de lui [son conjoint actuel] ». Cet énoncé confirme l'idée selon laquelle ses enfants la servent.

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame G.**

### Des identifications à des objets d'amour perdus et idéalisés.

Madame G s'identifie inconsciemment à son père. Elle idéalise cet homme et tend à projeter une relation de nature incestuelle. Madame G ne connaît pas son père, qui est décédé et qui figure donc un objet d'amour perdu. Elle responsabilise sa mère de ce décès et tient globalement un discours manifeste négatif à son égard. Madame G utilise également des qualificatifs négatifs quand elle évoque la femme qui l'a reçue en famille d'accueil, et, de la même manière, elle idéalise son conjoint.

Madame G se serait construit une représentation de l'objet d'amour maternel qu'elle idéalise, comme pour réparer son abandon. Cette mère imaginaire et idéalisée est par définition perdue. Dans son discours, Madame G tente de se présenter comme cette mère idéalisée dans une tentative de restauration narcissique. Pourtant, il semblerait que Madame G s'identifie inconsciemment à sa propre mère bien qu'elle refuse l'idée. La nature homosexuelle du passage à l'acte de Madame G questionne dans ses liens avec l'imgo maternelle de Madame G.

### Un fonctionnement limite.

Madame G présente un fonctionnement limite qui se traduit notamment par une absence de reconnaissance des générations. Une absence de limite se manifeste également sur un plan comportemental quand elle choisit trois planches préférées à l'épreuve du Rorschach alors que la consigne est d'en choisir deux.

Dans son discours, à plusieurs reprises, Madame G semble rechercher mon adhésion à l'idée de son innocence en se victimisant, en se référant à son histoire : « Je sais que j'ai rien

fait parce que je suis de la DDASS, parce que je voulais pas qu'on place mes enfants. Si j'avais vu, je serais partie je sais pas, c'est la logique non ? », « J'aurais vu, j'aurais dénoncé à la gendarmerie. Vous croyez pas que si on est de la DDASS... C'est déjà dur d'avoir pas de mère et pas de père, c'est encore dur aujourd'hui alors vous savez, j'avais que un arrière grand-père qui est mort à 103 ans quand j'étais ici ».

#### La place des enfants de Madame G dans son psychisme.

Madame G semble inconsciemment utiliser ses enfants pour se valoriser, et même dans le cadre de notre rencontre pour s'innocenter. Ses enfants apparaissent comme un étayage de sa construction identitaire où ils viendraient combler ses failles narcissiques. Aussi, dans la réalisation du géosociogramme, cette absence de place semble se manifester : « [Votre famille pour vous, ça veut dire tous les deux, Roger et vous ?] Ah non, j'oublie les petits ».

#### Verbalisation du passage à l'acte.

L'évocation du motif de son incarcération met en évidence le déni opéré par Madame G : « De complicité, c'est tout », mais aussi une banalisation des faits. Par la suite et comme présenté ci-dessus, Madame G présente les éléments, qui, selon elle, prouve son innocence. Elle évoque une agression sexuelle que sa fille aurait subie. Elle présente les faits comme un argument qui irait dans le sens de son innocence mais sans aucune implication émotionnelle concernant les faits même.



### Clinique actuelle.

A l'heure actuelle, des angoisses de séparation persistent chez Madame G dans la mesure où au cours de notre première rencontre, elle annonce : « Là y'a une fille qui est partie et ça fait mal... ».

Madame G est en couple avec un homme qui ne bénéficie pas de l'autorisation de la justice pour rencontrer les enfants. Madame G annonce un premier argument : « Soit disant que les enfants seront perturbés d'avoir un autre beau-père alors que les premiers quand ils avaient le beau-père ça allait ». Lorsque j'invite Madame G à développer, elle présente la situation autrement : « Pff... Tout ça, c'est parce que Roger il était accusé sur des filles de 18 ans mais avant la majorité c'était 21 ans... Moi je le juge pas ». Madame G banalise les agressions sexuelles commises par son conjoint. Lorsque je lui demande qui lui a donné l'ensemble des informations, elle annonce : « C'est lui mais vous savez, Roger, c'est un père formidable, faut voir comme il aide ses enfants ». Ainsi, Roger, idéalisé par Madame G, est dans une dynamique incestuelle, « un père formidable ». Il semblerait qu'un processus de répétition puisse être à l'œuvre, au moins sur le plan du vécu fantasmatique, des éléments qui ont conduit Madame G à ses passages à l'acte. Aussi, l'idéalisation de cet homme entraîne chez Madame G une impossibilité, qui ne relève pas du déni, à entendre la personne dans sa globalité : peut-être pouvons-nous supposer qu'un tel fonctionnement ait été à l'œuvre dans la non dénonciation d'inceste ?



# Analyses Cliniques Population Témoin



# **Etude de la situation clinique de Madame P**

## **(population témoin)**

### **I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.**

Je rencontre Madame P dans le cadre du Centre Médico-Psychologique où elle consulte un psychologue qui m'a mise en relation avec elle. Madame P a commencé à consulter il y a cinq ans, « pour des problèmes de couple ». Elle aurait consulté régulièrement dans ce cadre pendant trois ans. Elle dit avoir fait ensuite « une pause » pendant un an. Elle aurait à nouveau consulté le psychologue régulièrement pendant un an. Elle me dit qu'elle vient d'arrêter son suivi psychologique, « parce que je me sens mieux », depuis peu de temps.

Lorsque je demande à Madame P si elle pense que ce suivi a entraîné des changements, elle expose : « Ça a réglé plein de problèmes chez moi, y'avait des problèmes de couple parce que y'avait une relation fusionnelle entre le père et le fils. Dans ma tête avoir un garçon, ce serait un peu le petit chéri à sa maman, alors que jamais, ça a toujours été papa, papa. J'acceptais pas que mon mari en joue. Depuis le suivi, j'ai compris qu'il a le droit d'être plus proche de son père et ça va beaucoup mieux ». Dans ce contexte, je demande à Madame P si sa demande de consultation concernait des difficultés dans son couple ou bien dans la nature de la relation à son fils. Elle répond : « J'ai compris qu'Alain [prénom fictif du père de son enfant] il a besoin... C'est quelqu'un qui a besoin que les autres vivent à travers lui. On voyait que ses amis, on faisait que ce qu'il voulait ». Madame P présente : « Pour tout il décidait, pour l'éducation de Tom [prénom fictif de son fils], pour la maison. Quand on a

acheté la maison c'était cette maison là, tels meubles, telle déco, il m'étouffait ». Elle développe ce ressenti lorsque je l'y invite : « J'ai toujours vécu par rapport à lui. Ça m'arrangeait bien je le reconnais maintenant. Même pour Tom, j'avais laissé la main. Il s'occupait du bain, de le déposer et de le reprendre chez la nounou... Un moment j'ai plus supporté ». Madame P associe ce ressenti au « jour des 20 ans de ma petite nièce, moi j'en avais 29, bientôt 30, je me suis dit et moi je fais quoi ? On sortait pas de chez nous, on n'avait aucune vie sociale. Ensemble tous les trois on faisait rien ou alors avec ses frangins ». Madame P poursuit lorsque je l'y invite en évoquant : « Si je m'étais imposée dans mon travail de maman en lui disant : “ C'est pas que le tien et laisse-moi de la place”, si je m'étais affirmée ce s'aurait passé autrement ». Madame P ne parvient pas à mettre en mots ce qui aurait pu constituer un obstacle à l'investissement de son rôle maternel : « Je sais pas... Je le crains pas du tout pourtant » dit-elle au sujet de son mari. Madame P dit avoir connu une « période de déprime » à ce moment de sa vie : « Pas de la dépression mais plus envie de voir personne, plus envie d'aller au boulot ... J'ai même repoussé mon fils aussi... ». Lorsque j'invite Madame P à développer ce dernier propos elle a les larmes aux yeux et manifeste un temps de latence plus long que ceux observés depuis le début de notre entretien. Elle exprime l'idée selon laquelle elle n'allait plus vers son fils craignant qu'il la repousse, elle situe son attitude consciente et délibérée. Elle exprime un sentiment de culpabilité associé à ce comportement. Madame P exprime le sentiment : « Comme si j'étais en trop dans leur relation. Je me disais que je devais faire quelque chose de mal pour que ça en arrive là ». Madame P explique ensuite que ce qui lui était le plus insupportable c'est que son mari « en jouait ». Elle illustre : « Quand par exemple je voulais lui faire un câlin à Tom quand ils étaient sur le canapé, il disait : “ Non que papa ”, et son père, ça le faisait marrer ». Madame P dit qu'elle avait annoncé à son mari qu'elle allait le quitter dix mois avant son départ effectif.

Concernant le vécu de cette séparation, Madame P annonce : « En tant que femme je me suis jamais sentie aussi bien, aussi épanouie que depuis que je suis partie. En tant que mère, pour Tom des fois j'ai le sentiment d'être coupable d'avoir fait exploser le cocon familial. Pour son père, c'est pas forcément facile ». Madame P et son mari sont séparés depuis six mois au moment de notre rencontre, ils ont partagés 15 ans de vie commune et sont mariés depuis 10 ans. Leur divorce devrait être prononcé dans quelques mois. Au moment de la séparation, Madame P annonce qu'elle craignait la réaction de Tom : « On s'est jamais disputé devant lui, on se parlait pas. Madame P explique qu'ils sont allés tous les trois (Alain, Tom et elle) manger chez son père à elle, elle avait annoncé à son fils qu'elle ne rentrerait pas avec son père et lui. Madame P explique dans ce contexte que son fils lui aurait fait un bisou et dit au revoir. Madame P dit qu'elle appréhendait que son fils veuille rester vivre avec son père.

Madame P n'a jamais rencontré de médecin psychiatre. Elle évoque une « période de déprime » qu'elle associe aux questions soulevées dans le cadre de l'anniversaire de sa nièce : « Un mélange de colère contre Alain, contre moi. C'était le sentiment d'être incapable de faire bouger ça. Je me sentais coupable de rejeter mon fils, de rejeter mon mari ». Quand je demande à Madame P de préciser ce qui lui a permis d'avancer, elle annonce : « J'ai pris un amant ». Il s'agissait d'un homme avec qui elle a eu une relation pendant 4 mois. Madame P précise ce que cette relation lui apportait : « Il me disait que j'étais belle, désirable, c'était de la tendresse, des câlins... Les mots que j'avais besoin d'entendre... Des moments sympas ». Cette relation s'est terminée au moment où son mari en a découvert l'existence. Il aurait surpris un message sur internet. C'est à partir de ce moment que le couple aurait envisagé une thérapie. Madame P annonce que le soir même son mari aurait eu une réaction : « Assez vive, il était en colère, c'était des cris... Après il s'est calmé, moi aussi... Je l'aimais plus, mais

après s'être calmés, on s'est dit qu'on allait faire ce qu'il fallait pour sauver notre couple... Déjà que je m'affirmais pas beaucoup alors avec le sentiment de culpabilité, je disais plus rien ». Madame P aurait stoppé la relation avec son amant sitôt la découverte par son mari de cette relation. Elle dit avoir eu des nouvelles de cet amant un an et demi après par texto et qu'ils se rappellent deux ou trois fois par an sans pour autant entretenir de relation intime. Madame P me présente sa démarche de consultation initiale en m'indiquant qu'elle avait demandé un suivi psychologique en couple. Sur les conseils du psychologue, elle aurait consulté de son côté et convenu avec son mari qu'il en fasse de même. Il aurait consulté pendant trois mois et mis fin au suivi. Quand je demande à Madame P si elle connaît les motivations de son mari à arrêter ce suivi, elle exprime : « Parce que c'est jamais de sa faute ». Madame P exprime ressentir aujourd'hui pour Alain : « De l'affection, du respect mais il y a des choses que je lui pardonnerai jamais... Quand il rigolait quand je partais en pleurant... de ne pas m'avoir fait de deuxième enfant... Il me disait qu'il me punissait parce que je l'avais trompé... Aussi un moment j'avais un patron ... Comment dire... Il me tripotait un peu les fesses et jamais il m'a soutenue. Il me disait : “Bah oui mais il est bientôt en retraite”. Tout ça parce qu'il allait reprendre [l'activité professionnelle du patron en question] ». Je rentrais, je vomissais, je pleurais avant d'aller au travail. J'avais eu un arrêt de 15 jours tellement j'étais mal et lui, il m'a dit : “ Tu vas faire ta feignasse”. J'aurais voulu qu'il me soutienne ». Madame P est en activité, en qualité de secrétaire. Lorsque je demande à Madame P ce que sa relation conjugale lui apportait, elle répond : « J'ose pas dire rien parce que y'a eu des bons moments... Au début il était pas comme ça ou je le voyais pas comme ça. On faisait de la moto, on n'était jamais à la maison jusqu'au mariage... En fait il me faisait rire. Quand on s'est marié, on a arrêté de fréquenter les autres, on a arrêté la moto. C'était son boulot et son fils. ». Tom avait deux ans quand ses parents se sont mariés.



Actuellement, Madame P répond ne pas être en couple quand je lui pose la question. Par la suite, elle déclare : « J'ai quelqu'un, mais que j'emmène pas à la maison quand j'ai Tom ». Pour Madame P il ne s'agit pas d'un couple dans la mesure où : « On se voit de temps en temps, c'est pas vraiment une relation de couple. Il est très marié aussi, donc ça aide pas ». Madame P fréquente cet homme depuis un an et demi. Madame P aurait entamé la relation avec cet homme à la période où elle avait annoncé à son mari qu'elle allait le quitter. Concernant la relation avec cet homme, Madame P exprime : « C'est compliqué... Il est pas disponible mais en même temps je me sens bien, je me sens femme, j'ai envie qu'on fasse un enfant. Il a une fille de 10 ans que j'ai envie d'élever, j'ai envie qu'on crée des trucs ensemble... Il me dit que oui ». Madame P emploie un ton emprunt de doute lorsqu'elle énonce ce propos que je souligne. Elle poursuit : « Longtemps il me disait non mais maintenant il me dit qu'il va me faire un enfant mais j'ai un peu peur, c'est trop beau pour être vrai, j'ai pas envie de tomber de haut ». Madame P présente l'épouse de cet homme comme étant « maniaco-dépressive » : « C'est pas l'argument principal pour lui mais c'est plus confortable. Elle a des cycles où elle est tout le temps couchée et d'autres où elle se lève et sort à trois heures du matin ». Madame P désigne cet homme : « Mon ami ». Elle précise qu'il a 4 enfants avec sa femme et une fille de 10 ans née d'une union précédente. Madame P annonce que cet homme a presque 60 ans, le père de Tom lui est âgé de presque 50 ans. L'amant qu'elle avait rencontré au moment de sa « période de déprime » était de sa génération. Madame P ne parvient pas à mettre en mots la raison de son attirance pour les hommes plus âgés qu'elle, en commentant que dans le cadre de sa thérapie, elle n'a pas réussi à répondre à cette question.

Madame P et son (ex-)mari partagent la garde de leur fils âgé de 8 ans. Madame P qualifie la situation actuelle avec le père de Tom de « difficile dans le sens où Alain dit oui à tout, Tom est ravi, alors forcément moi j'ai l'impression d'avoir le rôle de la méchante quand

je dis : « Non, tu te couches à 9h30, tu te laves les dents tous les jours, tu te laves, tu goûtes et tu fais tes devoirs ».

*Madame P n'a jamais présenté d'épisodes dépressifs traités ou diagnostiqués. Elle rapporte « une période de déprime » qu'elle associe à une remise en question de sa qualité de vie, que la confrontation à la réalité du temps qui passe aurait engendrée. Madame P bénéficie de faibles revenus. Elle m'est présentée par le psychologue qui la recevait en consultation comme n'étant pas en couple, elle-même annonce fréquenter un homme mais ne définit pas leur relation comme une relation de couple.*

*Tom, son fils, est âgé de 8 ans au moment de notre rencontre. Madame P et le père de Tom se partagent la garde de leur fils. Toutefois, nous avons vu dans la situation clinique de Madame B, auteur du meurtre de son fils, que son passage à l'acte s'inscrivait dans un cadre où elle n'en n'avait pas la garde. Ainsi, la variable initiale retenue en lien avec une garde majoritaire de l'enfant par sa mère comme facteur de risque de passage à l'acte ne semble pas vérifiée.*

*Pour toutes ces raisons, Madame P présente les critères permettant de l'inclure dans cette recherche en qualité de sujet témoin.*

## **II - Mise à l'épreuve des hypothèses.**

### **II.1- Première hypothèse.**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame P rapporte ne pas avoir été victime de violence au cours de son enfance, dans le cadre familial, ni à l'âge adulte dans le cadre de sa vie conjugale. Elle mentionne concernant son mari : « Une fois il m'avait poussée un peu fort pour passer mais pas des violences », ce qui permet de noter que Madame P a bien notion de ce qui peut constituer un comportement violent.

Dans le discours de Madame P, nous pouvons souligner que le divorce de ses parents est un événement de vie difficile pour elle et probablement non élaboré. Nous traiterons cette problématique dans le cadre de l'hypothèse posée concernant les relations mère-fille, puisque Madame P associe la séparation de ses parents et les difficultés émotionnelles ressenties au comportement de sa mère.

**Indicateur 1 :**

*La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.*

Madame P décrit sa famille : « C'est Tom et puis... Et moi, son papa....Voilà ma famille c'est pour ça pour l'instant... J'arrive pas à enlever mon alliance. Dans ma tête à partir du mois de septembre je pourrai l'enlever puisqu'on sera divorcé ». La situation conjugale de Madame P apparaît floue dans son discours, ce qui traduit probablement un conflit intrapsychique autour de cette séparation.

Madame P a demandé le divorce : « J'ai compris qu'Alain il a besoin... C'est quelqu'un qui a besoin que les autres vivent à travers lui. On voyait que ses amis, on faisait que ce qu'il voulait [...] Pour tout il décidait, pour l'éducation de Tom, pour la maison. Quand on a acheté la maison, c'était cette maison là, tels meubles, telle déco, il m'étouffait ». Madame P reconnaît une responsabilité de sa part dans cette situation : « J'ai toujours vécu par rapport à lui. Ça m'arrangeait bien je le reconnais maintenant. Même pour Tom j'ai laissé la main. Il s'occupait du bain, de le déposer et de le reprendre chez la nounou... Un moment j'ai plus supporté ». Madame P exprime son ressenti au regard de sa demande de divorce : « En tant que femme je me suis jamais sentie aussi bien, aussi épanouie que depuis que je suis partie. En tant que mère, pour Tom des fois j'ai le sentiment d'être coupable d'avoir fait exploser le cocon familial. Pour son père c'est pas forcément facile ».

Toutefois, dans son discours, des éléments laissent entendre une séparation peu élaborée. Madame P explique ne pas enlever son alliance face à la « peur de sa réaction [de son mari] ». La confrontation à la réalité de cette séparation et des affects qu'elle peut engendrer chez son mari semblent difficiles. Madame P semble présenter une relation de dépendance à cet homme : « J'ai besoin encore de son approbation pour tout en fait... Il a tellement tout géré... ». Nous pouvons mettre ce propos en lien avec l'âge de son mari dans la mesure où Alain est plus âgé d'une génération que Madame P, ainsi nous pouvons nous demander si « l'approbation » dont elle dit avoir besoin est celle de son mari ou celle de son père. Nous étudierons plus en détails ces éléments dans le cadre de l'hypothèse de cette étude

en lien avec les relations père-fille. Aussi, Madame P et son mari se voient tous les jours sous prétexte de l'organisation des journées de leur fils. Madame P verbalise le sentiment : « D'être séparés sans être séparés ». Nous pouvons nous interroger, au vu de cet énoncé et des attitudes que Madame P décrit, dans quelle mesure il existe une distinction du couple conjugal et du couple parental. Il apparaît probable qu'au moment de notre rencontre, cette distinction ne soit pas élaborée, ce qui peut s'entendre au regard du divorce en cours.

Madame P semble utiliser le clivage comme mécanisme de défense quand elle énonce : « Comme si tout ce qu'y avait avant, c'est avec Alain et tout ce qui sera après, ce sera sans lui... ».

Ainsi, sur le plan discursif, la présentation de la composition de sa famille est claire, ce qui n'est pas le cas sur le plan légal et psychique puisque Alain et Madame P sont séparés et mariés.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Madame P ne représente pas de maltraitance ou relation conflictuelle dans le cadre de la réalisation de son génosociogramme.

Nous pouvons noter que dans la représentation de sa génération, Madame P dessine un cercle plus grand et plus haut sur le dessin pour se représenter comparativement à celui qui représente sa sœur aînée. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette

représentation serait la conséquence de l'annonce de la maladie de sa sœur ou cette représentation préexiste-t-elle à cette annonce ?

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Il n'y a pas d'éléments dans le protocole de Rorschach de Madame P favorisant l'hypothèse de traits paranoïaques dans son fonctionnement psychique. Toutefois, nous pouvons souligner sa réponse à la planche VIII où elle projette : « Deux caméléons ». Madame P projette des animaux qui se fondent dans leur environnement pour déjouer l'ennemi prédateur. La survie de l'animal dépend donc de ses qualités d'adaptation à l'environnement. Dans quelle mesure le contenu de ces projections pourrait être à mettre en relation avec l'hypothèse d'une relation d'objet de type anaclitique chez Madame P ?

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Madame P utilise des pronoms personnels dans le cadre de son récit à la planche 7 GF du TAT qui n'engendrent pas de confusion dans la mesure où la place de chacun des personnages est d'emblée bien déterminée : « Une petite fille avec sa maman censée faire ses

devoirs. La maman insiste lourdement sur la lecture. Il fait beau dehors, elle a envie de jouer avec son poupon ».

Une procédure de divorce est en cours entre Madame P et son mari. Celui-ci, de même que l'amant de Madame P au moment de notre rencontre, sont plus âgés qu'elle d'une génération, ce qui peut être à relier à une problématique œdipienne non résolue. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le sentiment de Madame P « d'être séparés sans être séparés » s'inscrirait dans le cadre d'une relation d'objet de nature anaclitique ou bien dans un cadre plus hystéroïde où ne pas se séparer ce serait rester dans le désir de son (ex)mari, de son père ? (*Indicateur 1*). Madame P ne représente pas de maltraitance ou de relation conflictuelle dans le cadre de son génosociogramme. Elle signifie le caractère « dominant » de son (ex) mari ce qui converge avec le questionnement que nous venons de présenter (*Indicateur 2*). Le protocole de Rorschach de Madame P ne révèle pas de trait paranoïaque dans son fonctionnement psychique (*Indicateur 3*). Enfin, ses récits dans le cadre du TAT semblent converger avec les éléments recueillis au niveau manifeste dans le cadre de l'entretien dans la mesure où il ne semble pas exister de confusion sur le plan de la construction discursive dans les verbalisations de Madame P. Toutefois, une confusion des générations, au masculin, apparaît intériorisée chez cette femme (*Indicateur 4*).

Dans l'histoire de vie de Madame P, il n'existe pas d'antécédents de maltraitances subies, **contrairement à l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide**. Le télescopage des générations s'inscrirait dans le cadre d'une dynamique œdipienne non structurante.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Les parents de Madame P ont divorcé quand elle était âgée de 11 ans. Sa sœur aînée et elle ont été majoritairement élevées par leur père à compter de la séparation du couple. Madame P présente son ressenti au moment de l'annonce du divorce de ses parents : « Enormément de peine... Parce que papa est parti en pleurant dans la cuisine ». Cet énoncé peut traduire un mouvement d'identification de Madame P à son père puisqu'elle associe ses ressentis à ceux qu'elle projette éprouvés par son père.

Lorsque je demande à Madame P quels souvenirs elle a de son père quand elle était enfant, elle répond au regard de la nature de la relation projetée avec lui : « Très proche, très câline, plus avec moi qu'avec ma sœur qui, elle, est mariée. Même maintenant tous les (donne un soir de la semaine) on va manger chez papa avec ses copines à tour de rôle parce qu'il change souvent... C'est mon papou ». Cet énoncé regroupe plusieurs éléments indicateurs d'une relation de nature incestuelle projetée par Madame P dans la relation à son père. Tout d'abord, elle mentionne que sa sœur est mariée, ce que nous pouvons aussi entendre comme le



fait qu'elle-même serait disponible pour son père sur un plan fantasmatique (alors que dans la réalité elle aussi est mariée, en cours de divorce). Par ailleurs l'énoncé : « On va manger chez papa avec ses copines à tour de rôle », peut être entendu comme le fait que Madame P pourrait tenir ce rôle de copine de son père.

Madame P présente des difficultés à qualifier son père, elle verbalise : « C'est très très compliqué... D'avoir à le qualifier... Comme si j'avais à le juger d'un coup... Il est... Si vous voulez, je le vois toujours comme quand j'étais petite fille, merveilleux, adorable... C'est mon héros mon papa... J'ai pas envie de dire des choses négatives... Parce qu'il a bien des défauts ». Madame P définit par la suite les défauts de son père : « C'est plus des problèmes d'affection... Je me doute qu'il est pas heureux, il doit souffrir de solitude... je pense que papa s'est jamais remis du départ de maman après un qualificatif, je pourrais pas ». Madame P présente son père de manière idéalisée et ne parvient pas à lui trouver des (vrais) défauts. Elle semble avoir intériorisé une imago paternelle idéalisée et dépressive.

Madame P choisit des partenaires amoureux plus âgés qu'elle : Madame P a une trentaine d'année, son mari en a presque 50 et son amant a presque 60 ans, ce qui traduit probablement une fixation œdipienne. Elle mentionne que dans le cadre de sa thérapie, elle n'a pas trouvé de sens à l'orientation de ses choix amoureux. Madame P argumente ses difficultés à se séparer de son mari en comparant la durée de sa relation de couple à celle de la relation à son père : « J'ai du mal à couper ce lien... Je le connais depuis 16 ans, c'est plus que la moitié de ma vie... [Mmh...] Si, si j'ai passé plus de temps avec lui qu'avec mon père ». Aussi nous pouvons noter que Madame P a rencontré son mari quatre ans après le divorce de ses parents : au vu de l'imago paternelle dépressive intériorisée, nous pouvons nous demander dans quelle mesure les choix de partenaires de Madame P s'inscrivent inconsciemment dans un désir de réparation de cette imago.

Au moment de notre rencontre, Madame P fréquente un homme qui a presque 60 ans et « très marié » depuis plus d'un an. Elle exprime son désir de participer à l'éducation de sa fille âgée de 10 ans, soit approximativement l'âge que Madame P avait au moment du divorce de ses parents.

Madame P semble avoir intériorisé une imago paternelle idéalisée et dépressive. Elle projette une relation de nature incestuelle avec lui. Au regard des différents éléments présentés, nous pouvons poser l'hypothèse d'une problématique œdipienne non résolue chez Madame P qui pourrait en partie éclairer ses choix de partenaires amoureux plus âgés qu'elle. Aussi, le fait que ce soit le père de Madame P qui ait eu la garde de ses filles adolescentes au moment du divorce a pu participer à une dynamique œdipienne non structurante.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame P ne représente pas le symbole « ab » dans son génosociogramme. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'importance du cercle qui la représente, comparativement à celui qui représente sa sœur aînée, pourrait être à mettre en relation avec la nature de la relation projetée à son père, puisque par ailleurs, Madame P verbalise l'idée que leur père était plus proche de Madame P que de sa sœur aînée.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

Le protocole de Madame P révèle :

- Une absence de réponse Clob.
- Les réponses couleur apportées par Madame P sont systématiquement associées à la forme ou au mouvement. Elle utilise la couleur dans ses réponses aux planches II, IX et X. Madame P projette une réponse FC' à la planche V ce qui peut traduire l'intériorisation d'une image d'elle-même déprimée, peut-être dans un mouvement d'identification à l'imgo paternelle intériorisée.
- L'utilisation du blanc intervient dans sa réponse projetée à la planche IX. Nous étudierons davantage cet élément dans le cadre de l'hypothèse posée au sujet des relations mère-fille.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0%. Ce coefficient tient compte des réponses Anat, Sex, Sang, Hd que nous ne retrouvons pas, isolément dans le protocole de Rorschach de Madame P. Toutefois, nous pouvons souligner la réponse de Madame P à la planche IV : « un crâne de bouc » (Anat/(A)), ainsi que sa réponse à la planche VII : « Une paire de fesses avec les jambes ouvertes... Pas une paire de fesses... Un sexe de femme avec une cuisse d'une grosse femme » (Sex/Hd) et sa réponse à la planche IX : « Ça, ça me fait penser à un animal écrabouillé avec... Vous voulez

l'impression [...] C'est les yeux qui ont explosé avec du sang partout et la bouche qui saigne » ((A)/sang).

- La qualité de l'investissement objectal est moyenne. Madame P projette à la planche III une réponse K entre des humains qu'elle désigne : « des chinois ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la nature de la kinesthésie « qui dansent » est utilisée en termes de défenses maniaques antidépressives puisque suite à cette projection, Madame P commente : « C'est fait exprès, c'est noir et rouge à chaque fois, pourquoi ? Je trouve que c'est limite morbide mais celle-là sympathique ». Madame P présente donc une réaction que nous pouvons désigner « choc CC' », contre laquelle elle semble se défendre. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le commentaire « mais celle-là sympathique » traduirait une tentative de déni de la dépression. Madame P choisit cette planche comme préférée : « Parce que y'a du partage, des échanges, un échange d'amour ». Madame P ne projette pas d'autres kinesthésies pures dans son protocole de Rorschach. Aussi, elle projette trois réponses animales défectueuses, pouvant révéler la fragilité de ses assises narcissiques.
- La qualité de la symbolisation est variable, mais dans l'ensemble assez défectueuse. Dans le cadre de l'enquête, Madame P semble annuler sa réponse initiale à la planche II pour projeter une réponse plus symbolisée : « Maintenant j'ai l'impression que c'est... je verrais plutôt comme deux bons hommes qui font la prière, deux prêtres vous savez, la tête, les mains... J'avais vu quoi déjà ? [Vous m'avez dit un hérisson écrasé] Je sais pas pourquoi j'ai dit ça... Non la tête, je sais pas pourquoi tout compte fait je vois rien de morbide, alors pourquoi écrasé ? ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette verbalisation serait l'expression d'une tentative de déni d'une projection trop angoissante. Aussi, Madame P symbolise le féminin et le masculin dans sa réponse apportée à l'enquête de la planche III : « Des robes, avec des

chapeaux sur la tête ». Toutefois, Madame P répond aux sollicitations de la planche VII de manière crue : « Une paire de fesses avec les jambes ouvertes... Pas une paire de fesses... Un sexe de femmes avec une cuisse d'une grosse femme ».

- Nous pouvons rappeler que plusieurs réponses sont “défect”, ce qui peut traduire des angoisses de castration chez Madame P. Aussi, il existe un mouvement de dévitalisation au niveau intraplanche concernant la planche IV : « un taureau » devient « un crâne de bouc », ce qui peut traduire une représentation dépressive de l’imago phallique. Au niveau interplanche, il ne semble pas exister de processus de dévitalisation interplanche dans le protocole de Madame P. Nous pouvons supposer que la réponse kobC de Madame P à la planche X peut traduire un mouvement de défense maniaque contre des affects dépressifs. Cette planche est préférée par Madame P : « Forcément parce que c’est gai, c’est agréable comme couleurs ».

Le protocole de Madame P ne présente pas de kinesthésie pure aux planches IV et VI et ne permet pas d’élaboration symbolique satisfaisante de la puissance phallique.

Concernant les planches paternelles :

- Dans un premier temps, Madame P projette une réponse renvoyant à la puissance phallique : « un taureau ». Sa seconde réponse : « un crâne de bouc » pourrait traduire une représentation dépressive de l’imago phallique, comme nous l’avons déjà noté.
- La réponse de Madame P à la planche VI pourrait renvoyer à un déni de la différence et de la dimension phallique suggérée sur le plan symbolique, puisque Madame P projette une réponse animale qui suggère une adaptation à l’environnement pour survivre. La nature de sa réponse pourrait traduire une représentation de soi en terme de fragilité chez Madame P.

- Enfin, Madame P choisit la planche III pour représenter son père : « Je l'aime bien celle-là, elle m'est sympathique, c'est affectueux », pouvant traduire la projection d'une relation de nature œdipienne.

Il existe des indices d'anxiété dans le protocole de Rorschach de Madame P qui semblent à mettre en relation avec la fragilité de ses assises narcissiques et une dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être structurante.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Dans son récit à la planche 2 du TAT, Madame P ne perçoit pas la différence des générations et projette une relation conjugale entre le personnage féminin au premier plan et le personnage masculin figuré. Elle projette une emprise de la belle-mère sur son fils, que nous pouvons entendre dans le cadre de la projection d'une relation de nature incestuelle. Madame P indique au sujet du personnage féminin au premier plan : « Elle est triste, elle voudrait un enfant qu'il ne lui donne pas », ce qui pourrait s'inscrire dans un registre hystéroïde.

Madame P projette dans son récit à la planche 6GF : « Une histoire d'amour entre une femme plus jeune et un homme beaucoup plus vieux », ce qui confirme l'hypothèse d'une projection de relation de nature incestuelle à son père. Madame P raconte : « Il vient lui dire

qu'elle est la femme de sa vie et qu'il va l'emmener faire des bébés et qu'ils vont être heureux ».

Dans son récit à la planche 13 MF, Madame P met en scène un homme inconsolable face à la perte de « l'amour de sa vie ». Madame P conclut son récit : « Y'aura des autres femmes dans sa vie mais jamais ce qu'il aura vécu avec elle ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il existe ici un mouvement d'identification projective de Madame P à l'imgo paternelle intériorisée.

Madame P semble avoir intériorisé une imago paternelle idéalisée et dépressive vis-à-vis de laquelle elle projette une relation de nature incestuelle (*Indicateur 1*). Madame P ne représente pas de symbole « ab » dans le cadre de son génosociogramme (*Indicateur 2*). Son protocole de Rorschach semble révéler la fragilité de ses assises narcissiques ainsi qu'une dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être structurante (*Indicateur 3*). Enfin, ses récits dans le cadre du TAT confirment la nature incestuelle de la relation projetée à son père ainsi que l'intériorisation d'une imago paternelle idéalisée et dépressive à laquelle elle semble s'identifier (*Indicateur 4*).

La problématique œdipienne chez Madame P n'est pas résolue et Madame P ne semble pas avoir intériorisé la notion d'interdit œdipien dont il est question dans le cadre de notre hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide. **Son fonctionnement ne s'inscrit donc pas dans le cadre de l'hypothèse posée concernant la population ici étudiée.**

### **II.3- Troisième hypothèse.**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Les parents de Madame P se sont séparés quand elle avait 11 ans. Madame P annonce que c'est sa mère qui a demandé la séparation : « Elle avait un amant... Y'avait plein de choses dans leur couple je pense et quand quelqu'un lui a apporté ce qu'elle voulait... Elle serait partie quand même ». Nous pouvons poser l'hypothèse d'une identification inconsciente de Madame P à sa mère puisqu'elle-même présente lorsque je lui demande ce qui l'a aidée à avancer au moment où elle se sentait déprimée : « J'ai pris un amant ». Par ailleurs le divorce de Madame P devrait être prononcé quelques mois après notre rencontre, et lorsque je lui demande quel âge elle avait au moment du divorce de ses parents, elle répond : « J'avais 11 ans... Maman avait 35 ans, à peu près mon âge maintenant ». Toutefois, Madame P n'associe pas, dans le cadre de l'entretien, sa situation conjugale et l'histoire de vie du couple de ses parents.

Madame P dit en vouloir « un peu » à sa mère « de pas nous avoir emmenées ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame P a pu ressentir des angoisses d'abandon au moment de la séparation de ses parents. Madame P exprime : « On est resté avec papa comme il était tout seul... Après est-ce qu'elle s'est battue pour nous avoir, je sais



pas », pouvant traduire l'expression de la perte de cet objet d'amour sur un plan fantasmatique. Dans un premier temps, Madame P évoque avoir peu de souvenir d'interaction entre sa mère et elle avant le divorce de ses parents. Elle raconte le souvenir d'un épisode où elle avait dû aller chez un voisin à un retour de sortie scolaire ce qu'elle semble verbaliser sur le ton de l'abandon en associant cet épisode à un choix maternel.

Madame P décrit sa mère « menteuse... Et encore maintenant... ». Madame P reproche à sa mère son manque de franchise et argumente : « Elle fait toujours des trucs en douce... Si je lui demande de garder Tom elle dit toujours oui même si elle avait quelque chose de prévu. Quand j'étais gamine, elle avait promis de nous acheter un cheval... Elle a jamais su dire non et en fait ça lui a desservi. Avec nous ça a toujours été comme ça, c'est pénible, non c'est non ». Il existerait un ressentiment non élaboré à l'égard de la figure maternelle.

Plus tard dans l'entretien, Madame P répond à la question de la nature de la relation qui existait entre sa mère et elle quand elle était enfant. Elle présente : « Je lui en ai voulu sur le coup mais après y'avait des avantages » dit-elle, concernant la séparation de ses parents. Elle exprime que par la suite, elle était contente de « la voir [l'avoir] ». Madame P parvient, après quelques résistances, à évoquer des souvenirs positifs avec sa mère : « Elle nous emmenait faire un tour ça me déplaisait pas. Je donnais à boire au bébé mouton, ouais je faisais ça avec elle, on allait chercher les œufs, j'aimais bien... ».

Madame P semble fantasmer un objet d'amour perdu. Il semblerait difficile pour Madame P d'entendre les manifestations d'amour que sa mère lui porte, quand par exemple elle annule ses projets pour garder son petit-fils. Il semble coûteux sur le plan psychique pour

Madame P de qualifier de manière positive les interactions qu'elle a pu vivre avec sa mère. Aussi, il existerait chez Madame P un mouvement d'identification inconscient à sa mère. Ainsi, bien que Madame P qualifie sa mère de manière plutôt négative, des éléments de son discours laissent entendre que cette représentation s'inscrirait dans un cadre fantasmatique.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère***

Madame P ne représente ni conflit, ni mésestante dans le cadre de son géosociogramme. Lorsque je demande à Madame P, dans le cadre de la réalisation de cette épreuve, à qui elle pense ressembler parmi les personnes de son environnement familial passé et actuel, sa réponse semble prototypique de sa problématique : « J'allais dire sûrement pas à ma mère mais en même temps j'ai l'impression de faire comme elle. J'ai pas envie de lui ressembler... ». Ainsi, l'identification de Madame P à sa mère apparaît conflictuelle, peut-être même est-ce cette impossibilité à s'identifier à une figure maternelle structurante qui entrave la symbolisation de la dynamique œdipienne sur un mode convenable.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame P révèle :

- Une absence de réponse Clob.
- Les réponses couleur apportées par Madame P sont systématiquement associées à la forme ou au mouvement. La réponse FC' à la planche V peut traduire l'intériorisation d'une image d'elle-même déprimée, peut-être dans un mouvement d'identification à l'imgo paternelle intériorisée. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette identification s'inscrit dans le cadre d'une identification impossible à une imago féminine valorisée.
- L'utilisation du blanc intervient dans sa réponse projetée à la planche IX, ce qui peut révéler l'intériorisation de vécu de carences affectives. Aussi, Madame P exprime ne pas avoir investi son rôle maternel dans l'éducation et les soins apportés à son fils : de quel modèle maternant Madame P disposait-elle ? Dans quelle mesure son impossibilité à prendre sa place de mère s'inscrivait-elle dans un processus intergénérationnel ?
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0%.
- La qualité de l'investissement objectal est moyenne.
- La qualité de la symbolisation est variable mais dans l'ensemble assez défectueuse. Dans le cadre de cette hypothèse, rappelons que le féminin est projeté de manière extrêmement crue à la planche VII : « Un sexe de femme avec une cuisse d'une grosse femme ».
- Des processus de dévitalisation intraplanche.

Concernant les planches maternelles :

- La planche VII est traitée de manière crue par Madame P. Le féminin n'est pas symbolisé comme réalité positive et attractive.

- Madame P projette à la planche IX une réponse (A)/sang déterminée par l'ensemble de la planche, la blanc compris. Là encore, le féminin est traité de manière crue. Cette planche semble révéler une angoisse de destruction chez Madame P dont elle semble se dégager dans sa réponse à la planche X : « Une fête des écoles ».
- Ces deux planches sont les moins aimées par Madame P : « Ça m'évoque la mort forcément, un truc moche » (planche IX), « Ce sexe de femme moi ça me dérange, je vois que ça en fait » (planche VII).

Ainsi, le protocole de Rorschach de Madame P met à jour des indices d'anxiété. Madame P ne parvient pas à symboliser le féminin comme réalité positive et attractive. Cette mauvaise qualité de symbolisation du féminin est probablement à relier à une identification impossible à une imago maternelle structurante.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement***

Dans son récit à la planche 5 du TAT, Madame P met en scène l'intervention d'une « nounou » autoritaire. Madame P évoque « l'impression qu'ils ont peur », pouvant traduire une angoisse de castration.

Dans son récit à la planche 7 GF, Madame P projette un conflit entre la mère et la fille. Ce conflit semble se résoudre dans un rapport de force : « Par une fessée, la maman va s'emporter, la petite fille va s'entêter et quand ce sera fini elle ira jouer ».

Enfin dans son récit à la planche 9 GF, Madame P met en scène une interaction positive entre les deux personnages féminins. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette projection s'inscrit de manière à se dégager du récit précédant, plus conflictuel. Nous pouvons noter que Madame P projette la réalisation d'un interdit par les deux figures féminines : « C'est une bande de copines sauvées de chez leurs parents. Elles ont séché l'école, elles se sont sauvées et vont se baigner toutes habillées dans l'eau ». Madame P projette une absence de culpabilité liée à la réalisation de l'interdit : « Quand elles vont rentrer, elles vont se faire gronder mais elles regretteront rien car elles auront passé un super moment à faire les folles dans les arbres et dans l'eau ».

Madame P projette des rapports de force entre les personnages féminins projetées dans le cadre de ses récits au TAT et qualifie de manière négative le personnage renvoyant à la mère.

Madame P parvient difficilement à évoquer le souvenir d'interaction positive avec sa mère. Elle la qualifie de manière négative et semble projeter un objet d'amour perdu à un niveau fantasmatique, peut-être dans un mouvement d'identification inconsciente à son père. Les ressentis de Madame P à l'égard de sa mère ne semblent pas élaborés (*Indicateur 1*). Dans le cadre de la réalisation de son génosociogramme, Madame P se défend de ressembler à sa mère tout en signifiant qu'elle lui ressemble, ce qui traduirait le conflit intrapsychique en jeu chez Madame P (*Indicateur 2*). Madame P ne parvient pas à symboliser le féminin comme réalité positive et attractive, ce qui peut être à relier à une identification impossible à une imago maternelle "suffisamment bonne" et à une dynamique œdipienne non structurante (*Indicateur 3*). Enfin, dans ses récits au TAT, Madame P projette des situations conflictuelles

entre les personnages féminins, à l'exception de la planche 9 GF pour laquelle nous pouvons nous demander dans quelle mesure le récit de Madame P révèle une tentative de dégagement des conflits projetés précédemment (*Indicateur 4*).

Il est **difficile de conclure au sujet de l'hypothèse** posée concernant les femmes auteurs de filicide dans cette situation clinique où Madame P appartient au groupe témoin. Ici, nous pouvons noter que la dynamique œdipienne semble trop conflictuelle pour être structurante.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame P évoque son fils dès le début de notre rencontre lorsqu'il est question de ce que lui a apporté son suivi psychologique : « Ça a réglé plein de problèmes chez moi, y'avait des problèmes de couple parce que y'avait une relation fusionnelle entre le père et le fils. Dans ma tête avoir un garçon, ce serait un peu le petit chéri à sa maman, alors que jamais, ça a toujours été papa, papa. J'acceptais pas que mon mari en joue. Depuis le suivi, j'ai compris qu'il a le droit d'être plus proche de son père et ça va beaucoup mieux ». Ainsi, Madame P inscrit d'emblée son fils dans le cadre de la projection d'une relation de nature incestuelle. Il semblerait que Madame P ait déplacé cette projection dans un registre plus narcissique : « J'adore ma mère mais j'ai toujours été plus proche de mon père. Une fois que j'ai compris ça, ça a été mieux avec Tom [C'est-à-dire ?] Bah comme moi j'étais plus proche de mon père comme Tom avec son père mais j'adore ma mère aussi, même si je suis plus proche de mon père ». Ainsi, bien que Madame P exprime avoir mis un terme à son suivi psychologique, se sentant mieux, il semblerait que la nature de la relation à son fils ne soit pas davantage élaborée, en lien avec la question de ses propres identifications.

Madame P présente la grossesse qui a donné naissance à Tom comme « une grossesse désirée ». Elle exprime : « Son père a mis longtemps à me dire oui. J'ai adoré être enceinte,

j'étais énorme et bouffie mais je me trouvais belle, épanouie ». Nous pouvons supposer que cette grossesse pouvait procurer à Madame P un sentiment de complétude phallique. Lorsque je l'invite à développer ses ressentis, elle annonce : « C'était la concrétisation de notre amour. J'ai eu une grossesse sympa... Dans ma tête je savais que ça allait bien se passer, juste un seul truc c'est que je le sentais pas bouger ». Ainsi, le plaisir de Madame P à être enceinte s'inscrirait dans un registre de type narcissique phallique bien qu'elle évoque l'absence de la reconnaissance de l'Autre sur le ton du regret.

Lorsque j'invite Madame P à évoquer l'enfant imaginaire, elle formule de manière idéalisée : « Que magnifique, que tout va bien, ça pouvait pas se passer autrement, que merveilleux ». Cette idéalisation se prolonge dans la description de son fils à la naissance : « Il était tout parfait... Exactement comme l'idée que je m'étais faite... ». Ainsi, nous pouvons supposer, à partir de ces éléments, une absence de différenciation entre l'enfant imaginaire et l'enfant réel. Toutefois, Madame P semble présenter l'enfant imaginaire de manière idéalisée en réponse à un biais de désirabilité sociale puisqu'elle exprime aussi : « En plus même au moment de l'accouchement j'avais l'impression qu'il serait pas forcément très très beau et là il était tout beau, tout propre... Le plus beau bébé du monde et c'était tellement... Enfin tellement... Tellement le nôtre... Le seul truc c'est que j'étais fière du prénom qu'on lui avait trouvé, Tom c'est original et la sage-femme elle me dit : "C'est le troisième cette semaine" ».

Quand je demande à Madame P comment elle décrirait son fils avant qu'elle se sépare de son père, elle répond : « J'ai pas l'impression qu'il a beaucoup changé... Il est très mûr pour son âge, très intelligent, têtu... Timide, un petit peu renfermé, super affectueux, merveilleux, très timide, un petit peu lent enfin pas lent mais dans la lune, il dit qu'il réfléchit à plein de choses... ». Madame P répète : « J'ai pas senti de gros changements... » lorsque je lui demande comment elle décrirait son fils au moment de notre échange. Elle parvient à



percevoir : « Après... Ça a pas aidé dans sa timidité, il était plus renfermé », au moment de la séparation. Madame P n'associe pas l'idée que son fils dise réfléchir à plein de choses à la situation familiale.

Pour conclure notre entretien, je questionne Madame P sur ce qui, selon elle la soutient : « C'est Tom, sans hésiter, et Claude aussi, Claude c'est mon ami... et c'est depuis la séparation quand je suis partie comme là et je vais récupérer Tom il est content de me voir. Je vais le récupérer chez ma mère tout à l'heure alors que avant... On se voit moins souvent mais c'est plus fort en termes de qualité parce que tous les jours passés avec Tom, c'est que lui ». Nous pouvons ici nous interroger sur la nature incestuelle de la relation projetée.

Madame P présente son fils de manière relativement idéalisée. Elle ne perçoit que peu de changement chez lui en lien avec la séparation du couple parental. Madame P projette une relation de type incestuelle à son fils.

Madame P évoque à deux reprises le désir d'un deuxième enfant, dans un premier temps avec son mari puis avec son ami Claude. Je l'interroge sur le sens que prendrait la naissance d'un deuxième enfant pour elle : « Je vois les... Tom il est extra, merveilleux, c'est que de l'amour donc un deuxième enfant que de l'amour en plus... Et puis... Tom est très proche de son père... Un petit frère ou une petite sœur serait peut-être plus proche de moi... Pas chacun le sien mais ça j'avoue que ça m'a traversé l'esprit. Un plus proche de moi... J'ai toujours imaginé ça, des enfants, mariée, un garçon, une fille... En même temps j'ai pas envie de faire un deuxième enfant avec Claude, pas si il quitte pas sa femme ». Ainsi, il semblerait que Madame P développe un positionnement de type narcissique dans ses désirs d'enfants puisqu'elle annonçait concernant Tom : « Son père a mis longtemps à me dire oui ». Madame P ne semble pas dans le questionnement du désir de l'Autre.

## **II.5 - Eléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame P.**

### Un fonctionnement dans un registre limite

Chez Madame P, la dynamique œdipienne semble être trop conflictuelle pour être vraiment structurante et probablement à mettre en lien avec le fait qu'elle ait vécu chez son père à compter de la séparation du couple parental, quand Madame P avait 11 ans. Madame P fréquente des hommes plus âgés qu'elle et semble, sur le plan fantasmatique, à la recherche d'un objet d'amour perdu.

Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le divorce demandé par Madame P pourrait correspondre à une tentative de mise en acte de séparation-individuation non intériorisée.

### La fin d'une thérapie ?

Madame P dit avoir stoppé sa thérapie parce qu'elle se sent mieux. Toutefois, nous pouvons noter que la relation aux hommes semble rester problématique car l'élaboration de la dynamique œdipienne reste impossible.

# **Etude de la situation clinique de Madame U**

## **(population témoin)**

### **I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.**

Je reçois Madame U dans le cadre d'un bureau du Centre Médico-Psychologique où travaille le psychologue qui m'a mis en relation avec elle. Madame U se présente en retard à son rendez-vous en expliquant un contexte de travail difficile en termes d'organisation dans le temps. Elle est responsable de caisse dans un supermarché discount.

Lorsque je lui demande ce que le psychologue qui la rencontre dans un cadre de soin lui a dit de ma démarche, elle annonce avoir entendu qu'il s'agit d'une étude « sur les familles monoparentales qui ont des tendances possibles à la dépression ou déprimées » et qui, comme elle, s'interrogent sur leur fonctionnement. Le psychologue lui avait annoncé approximativement la durée de notre rencontre.

Madame U se serait adressée au Centre Médico-Psychologique il y a une dizaine d'années. Lorsque je l'interroge sur les motivations de sa démarche, elle exprime : « A l'époque et aujourd'hui encore je ne m'aime pas... Je suis en conflit permanent avec mon passé... Je viens essayer de comprendre pourquoi ce conflit prend cette ampleur ». Madame U aurait entamé son suivi psychologique sur les conseils d'une collègue. Je demande à Madame U la manière dont sa collègue lui a présenté cette possibilité et comment elle l'a entendue. Madame U me rapporte que sa collègue lui a partagé son expérience personnelle. Elle

m'explique avoir, à plusieurs reprises, rencontré de manière ponctuelle le psychologue et qu'elle bénéficie d'un suivi régulier depuis trois ans.

Lorsque je demande à Madame U si elle pense que son suivi psychologique a entraîné des changements dans sa manière d'être ou de penser, elle commente : « Monsieur (nomme son psychologue) trouve qu'il y a de l'amélioration mais si je m'écoute, moi, non... Peut-être que je suis moins agressive... Je réceptionne mieux les remarques mais je suis une vraie tête de mule et je garde ma pensée ». Je demande à Madame U pourquoi elle ne s'aime pas, elle répond : « Je ne m'aime pas parce que j'ai un sale caractère puisqu'on me l'a toujours reproché ». Par « sale caractère », Madame U entend : « méchante, agressive, menaçante, soupe au lait, autoritaire, menaçante, ronchonreuse, limite violente ». Madame U m'annonce être quelqu'un « qui a de la poisse ». Pour elle, il s'agit de « détails mais au cumul, je supporte plus rien ». Madame U illustre son discours par le fait qu'elle ait eu un hameçon dans la cuisse en allant à la pêche dans son enfance.

Madame U dit ne jamais avoir rencontré de médecin psychiatre.

Madame U identifie une dépression à l'adolescence : « En troisième, j'avais 14-15 ans... En fait je manque de concentration et quand j'ai un impératif c'est la panique avant de commencer... J'étais bloquée, je pensais pas y arriver alors que j'y arrivais et ma mère m'a emmenée chez un homéopathe ». Je demande à Madame U comment les événements ont évolué, elle annonce alors avoir arrêté le traitement prescrit : « Je l'ai arrêté et je l'ai envoyé balader ». Lorsque je demande à Madame U de préciser qui est-ce qu'elle a « envoyé balader », elle répond qu'il s'agit des « deux, ma mère et l'homéopathe ». Madame U m'explique qu'à cette époque « l'ambiance familiale était tendue ». Elle aurait un antécédent

de tentative de passage à l'acte suicidaire par voie médicamenteuse que son frère aurait surpris et interrompue.

Nous pouvons noter chez Madame U au cours de cette période de sa vie des affects dépressifs probablement en lien avec des failles narcissiques, un écart projeté entre le Moi et l'Idéal du moi ainsi que le contexte familial « tendu » qu'elle précise par la suite.

Madame U présente également : « J'ai menacé le père avec un couteau de cuisine », elle avait alors 16-17 ans, elle se souvient de la date exacte de cet événement de vie. Je demande à Madame U pourquoi elle désigne ainsi son père par le pronom « le » plutôt que de dire « mon » père. Elle me répond : « C'est impossible ». Au regard de la confusion dans le discours de Madame U, je lui demande si ce qui est impossible, c'est le fait qu'elle dise « mon père » en parlant de lui, ou bien le fait que cet homme soit effectivement son père. A cette question Madame U m'annonce qu'elle ne sait pas. Elle énonce : « Si je suis de bonne humeur je vous dirais les deux mais si je suis fatiguée, je vous dirais que c'est impossible qu'il le soit ». Madame U ne semble pas consciente que sa réponse véhicule, quelque soit le cas de figure : « Si [...] si [...] », l'idée que l'homme en question n'est pas son père.

Lorsque je demande à Madame U si elle a connu des épisodes dépressifs à l'âge adulte, elle annonce que des périodes de sa vie n'ont pas été identifiées comme étant de la dépression mais qu'elle avait ce ressenti : « J'ai passé plusieurs jours à pleurer sans savoir pourquoi mon ex-compagnon avait le comportement du père et je le supportais pas, je prenais sur moi mais j'éclatais... C'était avant et si le passé remonte... ». Madame U poursuit : « J'ai décidé de ne plus subir... J'ai fait des crises de nerfs, je suis capable de tout démonter, de me faire mal, de péter une porte, c'est déjà arrivé, de hurler... Ça finissait avec une migraine, une douche et j'allais me coucher ».

Madame U se serait séparée de son conjoint peu de temps avant son investissement régulier dans son suivi psychologique. Madame U me précise qu'elle et son conjoint, que nous appellerons Christophe, n'étaient ni mariés, ni pacsés. Madame U explique que la séparation a duré plusieurs mois dans la mesure où elle aurait commencé par annoncer à son conjoint qu'elle ne souhaitait plus s'investir dans son projet professionnel à lui. Pendant plusieurs mois le couple était séparé et vivait sous le même toit. Madame U confirme que cette période a été très difficile. Elle annonce avoir un enfant avec cet homme. Son fils, que nous appellerons Hugo, est âgé de 4 ans au moment de notre rencontre. C'est elle qui s'occupe majoritairement de son éducation. Madame U raconte qu'elle a décidé de la séparation : « Pour éviter le schéma de ma mère qui a attendu 25 ans pour dire oui au divorce. Je me disais que si j'avais un enfant un jour, il ne vivrait pas ça... J'ai tout foiré ». Madame U dit avoir annoncé à son psychologue : « Je me disais que je crèverais avant 20 ans, j'ai pas réussi, après je voulais deux enfants avant 30 ans ou rien... Et j'ai eu un enfant, après 30 ans... Je ne contrôle rien... Si je pouvais passer de 20 ans à 60 ans... Je me sens pas à ma place... Chaque fois que j'essaie quelque chose, je me ramasse... Mon enfant c'est tout ce qui me tient, s'il était pas là je sais pas où je serais... Il ressemble à son père... Et le caractère de sa mère ».

Au moment de notre rencontre, Madame U n'est pas en couple. Lorsque je lui demande comment elle vit cette situation, elle répond : « Je sais pas... Tantôt je me dis que ce serait bien d'être avec quelqu'un, Hugo aurait une autorité paternelle... D'un autre côté si c'est pour que ça parte au clash, c'est pas la peine ». Je demande à Madame U comment elle définirait sa relation avec le père d'Hugo, elle énonce : « Conflit, hypocrisie, calme et sans avenir ». Concernant la relation entre Hugo et son père, Madame U évoque : « De l'amour, de la tendresse, de l'amour ça c'est évident et c'est tant mieux mais je reste méfiante, j'ai peur

que Hugo soit beaucoup influencé ». Il faut entendre cette influence : « Dans le sens qu'il faudra qu'il fasse ce que son père a décidé, de la chasse, la pêche mais bon ça c'est ma vision des choses c'est pas forcément la bonne ». Madame U serait restée dix ans en couple avant de concevoir un enfant. Madame U dit qu'elle ne voulait pas d'enfant : « Je ne voulais pas d'enfant, je ne voulais pas avoir un mini moi ». Elle précise, lorsque je l'y invite : « Moi en miniature, j'aurais pas supporter. Prendre le risque d'avoir un mini moi et prendre le risque que ce soit un enfant courant d'air, je m'enfoutiste, capricieux, autoritaire, coléreux et têtu ». Madame U indique que son fils est : « Tendre, câlin, affectueux, sociable, souriant, gracieux ». Madame U explique qu'elle ne voulait pas d'enfant craignant que ses beaux-parents s'approprient sa grossesse : « Je voulais pas qu'ils s'occupent de ma grossesse et fassent comme eux avaient décidé... Le père d'Hugo est passé à côté mais moi aussi... Ça m'a gâché le plaisir... Si c'est pour avoir un enfant et qu'il(s) prenne(nt) ma place, c'est pas possible ». Madame U reconnaît qu'il ne s'agit pas uniquement de craintes mais bien de ce qu'elle a vécu. Elle explique être allée en justice dans le cadre des affaires familiales parce que : « Les parents du père d'Hugo sont gentils mais ils sont tellement autoritaires... Ils ont une façon de faire qui fait qu'on peut pas dire non ». Madame U poursuit en rapportant la fin de sa grossesse où elle devait rester alitée. Ses beaux-parents l'auraient "invitée" à aller chez eux : « J'ai pas eu le choix ». Madame U aurait été hospitalisée 48h00 en observation dans le cadre d'une menace d'accouchement prématuré et serait finalement restée une semaine hospitalisée à sa demande : « J'étais mieux à l'hôpital ». A la naissance, elle raconte être sortie de la maternité deux jours après en avoir obtenue l'autorisation, la veille d'une fête organisée par ses beaux-parents pour la naissance de son fils. Elle énonce : « Je l'allaitais, ils ont coupé mon lait tellement ils m'ont énervée... "Moi je vendais mon lait..." (Madame U rapporte le discours de sa belle-mère) ». Madame U raconte qu'à 26 ans elle voulait un enfant mais que son conjoint a eu des ennuis de justice pour lesquels il n'y a pas eu d'incarcération.

Madame U ne souhaite pas préciser les raisons de ces problèmes judiciaires. Au sujet de son désir d'enfant, elle précise : « Après je voulais plus trop, pas par rapport aux problèmes judiciaires mais plus j'apprenais à le connaître plus j'appréhendais que j'allais être étouffée mais plus le temps avançait plus je me disais que peut-être un enfant amènerait un changement ».

*Madame U n'a jamais présenté d'épisodes dépressifs traités ou diagnostiqués, cependant elle rapporte des événements de vie ponctués d'affects dépressifs. Madame U est salariée mais bénéficie de faibles revenus. Elle élève seule son fils de 4 ans dont elle a la garde majoritaire.*

*Madame U présente donc des caractéristiques permettant de l'inclure dans la population témoin de cette étude.*



## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame U a connu des violences dans son enfance. Lorsque je lui pose la question de violence associée à son père, elle répond dans un premier temps au sujet de violences de son père sur sa mère : « Envers ma mère une fois, c'était une fois de trop, il l'a pas ratée ». Madame U énonce : « Elle a des séquelles à vie » et lorsque j'évoque une notion d'handicap associée à ce passage à l'acte elle répond : « Non, c'est pas un handicap mais des douleurs à vie ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cet énoncé de Madame U s'inscrit dans un mouvement d'identification à sa mère puisque Madame U semble présenter des « séquelles » de cet épisode.

Madame U présente des violences physiques de son père envers elle. La mère de Madame U avait connaissance de ces violences : « Je lui disais : “Il me tabasse encore une fois et je fous le camp” mais je l'ai jamais fait. Le père la dernière fois qu'il m'a cognée j'avais plus de 18 ans, pour une voiture. La sienne était en panne, il m'a dit : “Donne-moi la tienne”, comme je voulais pas, il m'a cognée ». Madame U était aussi victime de violences morales et psychiques dans son enfance. Elle évoque le souvenir d'une phrase de son père : « “Elle me coute trop cher” ». Elle évoque également des comportements de son père :

« Quand on était endormi, il nous changeait de lit, comme ça au réveil on était perdu » qui pouvaient engendrer de l'angoisse chez Madame U enfant. Madame U rapporte différents épisodes de moqueries de son père la concernant, à partir de ses tenues vestimentaires ou autre caractéristiques physiques et dont elle affirme qu'il ne pouvait pas s'agir de plaisanterie.

La mère de Madame U aurait également présenté des violences sur sa fille : « C'était très cadré du style attention paf, ça va tomber et paf trop tard ». Madame U situe la fréquence de ces gestes : « A tour de bras... Si on n'avait pas les coudes sur la table, les doigts dans le nez. Elle était très stricte ». Bien que Madame U semble critiquer les méthodes éducatives de sa mère, elle clôt cet échange en abordant à nouveau le comportement de son père. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame U a pu élaborer cette question de l'attitude « stricte » de sa mère.

Madame U évoque des violences verbales de la part du père de son enfant : « Grognasse, pétasse, andouille, t'es conne... ». Toutefois, Madame U associe ces violences à son comportement : « C'est quelqu'un de renfermé et faut dire que je le poussais et que ça craquait... J'étais contente parce que enfin il me parlait... ». Madame U évoque aussi des relations sexuelles vécues sans son consentement : « Il disait que c'était pas grave et il le faisait quand même... J'en pleurais... Je me disais : “Quand il en aura marre il arrêtera mais même pas” ». Ces éléments nous permettent de poser l'hypothèse d'une composante masochiste dans la relation de couple que Madame U entretenait avec le père d'Hugo.

Madame U semble avoir vécu comme une violence le comportement intrusif de ses beaux-parents et que son conjoint pouvait soutenir : « Pour lui les vacances c'était avec ses parents et nous ».

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Ce qui transparaît le plus à la lecture des échanges avec Madame U concernant la question de la composition de sa famille, c'est le flou de son discours autour de la question de son père. Déjà, au début de notre échange, je l'interpelle sur le fait qu'elle le désigne : « Le père ». Plus tard dans l'entretien, elle énonce : « Moi, je sais pas d'où je sors ». Quand Madame U évoque dans un premier temps les relations extraconjugales de son père, elle précise ensuite : « Oui ma mère le savait mais elle l'avait trompé avant mais je sais pas si c'était avant ou après ma naissance ». Ainsi, bien que Madame U ne le formule pas consciemment elle semble interroger la question de la filiation. Il apparaît toutefois difficile de distinguer dans quelle mesure il s'agirait d'un élément appartenant à l'ordre de la réalité ou bien au registre fantasmatique.

Madame U décrit la composition de sa famille : « Hugo et moi... Après ma mère, mes sœurs, j'ai deux petites sœurs et mon frère qui est plus vieux que moi... Mais je peux pas dire que c'est ma famille... C'est mon fils et moi mais ça fait pas encore une famille... ». Madame U se présente en qualité de mère, de fille mais aussi de femme lorsqu'elle exprime le désir : « Peut-être rencontrer quelqu'un si il y a lieu ». Nous pouvons souligner que Madame U n'inclut pas son père dans la présentation de sa famille.

Madame U semble aujourd'hui présenter une relation de type anaclitique à sa mère : « Ma mère, si elle me mettait pas des coups de pied au derrière, je sais pas si j'avancerais... Sinon, je me mettrais dans le noir pour bouffer et pleurer... [...] En [donne l'année de la rupture avec son conjoint], pendant un an j'ai appelé ma mère une heure par jour... Je m'étais

jamais sentie aussi proche et depuis je me confie à elle... ». Madame U semble utiliser la régression comme défense face aux affects dépressifs ressentis.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Madame U réalise son génosociogramme depuis ses ascendant (en bas de page) jusqu'à son fils. Madame U aborde cette épreuve en commentant : « Je vais faire un brouillon parce que je suis pas sûre de ce que je vais faire... », laissant deviner la fragilité de ses assises narcissiques.

Madame U choisit de ne représenter que sa filiation maternelle concernant ses grands-parents. Elle figure son père dans son génosociogramme mais pas ses ascendants : « Je vais faire qu'un côté l'autre je le ferai pas parce que j'ai pas de relation avec ». Madame U ne représente ni conflit, mésentente ou maltraitance dans le cadre de son génosociogramme. Elle qualifie son grand-père maternel puis sa grand-mère: « Il était à l'écoute il me montrait le jardin, il était affectueux mais attention, fallait filer droit alors que ma grand-mère elle était silencieuse ». Madame U conclut au sujet de ses grands-parents maternels : « J'aimais bien aller chez eux, ça faisait vraiment famille ». Aussi, dans sa représentation graphique nous pouvons noter la taille importante des figures qui représentent son grand-père maternel, sa mère et son fils comparativement aux autres personnes représentées, dont elle-même.

Il est intéressant de noter que dans le cadre de cette épreuve, lorsque je demande à Madame U à qui elle pense le plus ressembler elle conclut : « Le physique, c'est l'autre côté,

je ressemble à une sœur de mon père ». Cet énoncé pourrait converger avec l'hypothèse d'une remise en question de sa filiation concernant son père qui s'inscrirait dans un registre fantasmatique.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Parmi les réponses projetées par Madame U à l'épreuve du Rorschach, aucune ne permet de poser l'hypothèse de traits paranoïaques dans son fonctionnement.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Le discours de Madame U à la planche 7GF du TAT entraîne des confusions entre les personnages figurés. La confusion des places se manifeste dans le récit même de Madame U qui met en scène : « La nourricière prend elle-même les choses en main, elle élève le bébé parce que la jeune fille de 14 ans c'est une rebelle, elle va dans une maison disciplinaire parce qu'elle a pas le droit d'avoir un enfant à 14 ans ». Ainsi, la « nourricière » prendrait la place maternante et maternelle auprès du « bébé » de « la jeune fille ».

Madame U a été victime de violences physiques et psychiques dans son enfance. Elle reconnaît les violences venant de son père mais semble éviter d'aborder celles dont sa mère pouvait être à l'origine. Ces violences non élaborées peuvent en partie expliquer l'orientation masochiste de la relation entre le père d'Hugo et Madame U.

La composition de la famille est floue dans le discours de Madame U en particulier concernant la question de ses origines du côté de son père. Elle évoque une relation de l'ordre de la dépendance à sa mère (*indicateur 1*). Madame U ne représente pas de conflit ou mécontentement dans le cadre de son génosociogramme (*indicateur 2*). En associant autour de sa réalisation du génosociogramme elle présente ses grands parents maternels comme des facteurs de ressource : « J'aimais bien aller chez eux, ça faisait vraiment famille ». Dans le protocole de Rorschach de Madame U, il n'existe pas d'élément permettant de conclure à l'existence de traits paranoïaques (*indicateur 3*). Enfin, il existerait chez Madame U une confusion des places mais pas des générations (*indicateur 4*) dont elle semble consciente quand elle annonce au début de notre entretien : « Si je pouvais passer de 20 ans à 60 ans... Je me sens pas à ma place... ».

Les indicateurs retenus pour mettre à l'épreuve l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide se vérifient parfois dans la situation clinique de Madame U, qui appartient à notre groupe témoin. **L'ensemble des indicateurs ne sont pas convergents** pour vérifier l'hypothèse concernant les femmes auteurs de filicide dans le cadre de la population témoin. Il est néanmoins intéressant de noter que certains indicateurs sont semblables : ici, le vécu de violences familiales non élaborées et la confusion des places chez Madame U peuvent se retrouver chez des sujets présentant une pathologie de l'agir. Nous procéderons plus en détails à la comparaison des trois populations rencontrées dans une dernière partie de ce travail.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame U qualifie la relation à son père dans son enfance de « nulle », ce qui peut à la fois traduire sa mauvaise qualité, voir son inexistence. Aujourd'hui encore, elle évoque : « Mon père je lui parle plus, je le croise dans la rue, je change de trottoir », « C'est un connard, je le vois je change de trottoir ou je lui démonte le portrait c'est viscéral ». Elle avait annoncé dans le cadre de l'étude des dimensions investiguées : « J'ai menacé le père avec un couteau de cuisine », elle avait alors 16-17 ans. Madame U projette des pulsions agressives qui ne sont pas élaborées sur son père. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce passage à l'acte, à l'adolescence, pouvait s'inscrire dans un mécanisme d'identification à l'agresseur au vu des violences subies. Aussi, Madame U semble aujourd'hui développer des défenses plus adaptées en termes d'évitement, ce qui ne signifie pas que les violences subies et ses pulsions soient élaborées.

A la question du souvenir de son père quand elle était enfant, Madame U évoque : « Un vieux con... Je dis que y'a eu des bons moments, quelques photos me le rappellent mais je les regarde pas. C'était des moqueries, des méchancetés. Même si il m'a pas cognée

beaucoup je me souviens d'une phrase qu'il a dit [...] "Elle me coute trop cher" ». Cet énoncé permet de poser l'hypothèse de traits masochistes dans le fonctionnement de Madame U : « Il m'a pas cognée beaucoup » et l'intensité de sa souffrance psychique dans cette relation dans la mesure où elle insiste sur le souvenir du discours de son père. L'accès à l'ambivalence semble difficile pour Madame U, qui évite les photographies qui pourraient lui rappeler une relation positive à son père.

Dans le cadre des dimensions investiguées, Madame U présente l'homme avec qui elle a vécu en couple pendant plus de 10 ans en lien avec son père : « J'ai passé plusieurs jours à pleurer sans savoir pourquoi mon ex-compagnon avait le comportement du père et je le supportais pas, je prenais sur moi mais j'éclatais... ». Bien que Madame U n'évoque pas, dans son discours conscient, de relation de type incestuelle à son père, le fait qu'elle associe son père et son conjoint pose question. Il est d'ailleurs intéressant de souligner qu'elle interroge le comportement de son conjoint et non son choix de partenaire.

### **Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame U ne représente pas le symbole « ab » dans la réalisation de son génosociogramme.

Bien que Madame U ne mentionne pas son père dans la composition de sa famille dans le cadre de l'entretien, elle le représente dans cette réalisation. Elle annonce dès le début de cette épreuve : « Je vais faire qu'un côté l'autre je le ferai pas parce que j'ai pas de relation avec ». Madame U avait annoncé en début d'entretien qu'elle n'avait pas de relation avec son



père et pourtant ici elle le représente. Nous pouvons supposer que les ressentis de Madame U envers son père ne sont pas élaborés. Elle exprime le concernant : « Mon père je lui parle plus, je le croise dans la rue, je change de trottoir », « C'est un connard, je le vois je change de trottoir ou je lui démonte le portrait c'est viscéral ». Le père de Madame U est très présent dans son discours et l'expression des pulsions agressives qu'elle formule à son égard tend à nous faire penser que l'absence actuelle de contact entre elle et lui n'est pas élaborée chez Madame U.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

L'analyse du protocole de Madame U révèle :

- Une réponse Fclob à la planche IV : « Un monstre écrasé ».
- Lorsque la couleur détermine la réponse, elle est associée à la forme ou à la kinesthésie. Madame U formule une réponse C'F (planche I), une réponse KC (planche II), une réponse KC (planche III), une réponse CF à la planche X et deux réponses FC à cette même planche X. La couleur ne détermine pas les réponses données aux planches IV et VI. Toutefois, Madame U complète sa réponse à la planche VI par le commentaire : « Je trouve qu'elles se ressemblent beaucoup en fait

c'est que du noir », pouvant traduire l'existence d'affects dépressifs associés à l'imaginaire maternelle intériorisée.

- Une référence au blanc à la planche II : « Pourquoi le blanc au milieu ? Parce que c'est la fin de l'accouchement sûrement » annonce Madame U au moment de l'enquête.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 11% :  
$$[(2 \text{ Anat (pX)} + 0 \text{ Sex} + 0 \text{ Sang} + 0 \text{ Hd}) / 19] \times 100 = 11\%$$
- L'investissement objectal est de qualité très moyenne : la banalité à la planche III est perçue mais la banalité perçue associe H/Obj/Anat pouvant traduire un mouvement de dévitalisation. Aussi la seconde réponse apportée à la planche III est défectueuse et déterminée à partir d'une forme négative : « Ou des canards boiteux ». Nous pouvons souligner que cet énoncé répond à une expression de la langue française qui désigne une : « Personne qui ne suit pas le même chemin que les autres » (Dictionnaire Larousse, 2005). Nous pouvons compléter cette définition en notant que la personne ainsi désignée est bien souvent exclue du groupe social qui lui confère cette place. La relation à la planche III est perçue dans un premier temps mais ne tient pas dans une dynamique intraplanche. La réponse "défect" : « ou des canards boiteux » donnée par Madame U semble traduire l'expression d'une image de soi dévalorisée qui pourrait entraver la relation à l'Autre. Cette réponse pourrait traduire outre une image d'elle-même dévalorisée, l'idée de ne pas répondre aux attentes de l'Autre. Ces deux éléments seraient probablement associés dans la mesure où son ressenti projeté de ne pas s'inscrire dans « le même chemin que les autres » (Définition « canard boiteux » : Dictionnaire Larousse, 2005) serait lié à des failles narcissiques qu'elle ne parvient pas à élaborer. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame U projette une reconnaissance de la relation à l'autre perçue

comme étant destructrice (réponse 5 : H/Obj/Anat) et dont elle s'exclut, qu'elle évite, dans un registre phobique.

Dans le protocole de Madame U, il n'existe pas de Kinesthésie pure qui symbolise des interactions en termes de complémentarité ou de congruence en dehors de sa première réponse à la planche III. Nous pouvons noter, toujours concernant sa réponse à la planche III, l'utilisation du clivage comme précédé défensif : « Deux personnes qui mangent à table avec deux lanternes sur les côtés avec leurs cœurs au milieu ». Ce mécanisme ne serait pas efficace étant donné la réponse "defect" qui suit. Madame U projette une réponse "K" à la planche II, associée à la couleur et qui semble traduire une absence de symbolisation de la pulsionnalité agressive.

- La qualité de la symbolisation des contenus projetés est très inégale : Madame U perçoit les banalités aux planches I, III, V, VI, VIII, et X. Elle ne projette aucune réponse Humaine entière qui tienne :
  - Planche II, réponse 4 : H/Hd/sex
  - Planche III, réponse 5 : H/Obj/Anat
  - Planche IV, réponse 8 : (H)
  - Planche VII, réponse 11 : Hd

Ces éléments nous permettent de poser la question de l'atteinte d'une identité sexuée chez Madame U qui ne parvient pas à symboliser le féminin en tant que réalité positive et signifiante : « Une femme, à ses hanches et le début de ses règles, c'est un peu bizarre quoi » (planche II). Sa formulation s'inscrit dans un registre très crû, contrebalancé cependant par les symbolisations réussies à la planche X : « Si je prends le temps de regarder, des fleurs de coton » (réponse 16), « des fleurs » (réponse 17). Madame U choisit cette planche comme planche moins aimée. Aussi, sa réponse

apportée à la planche III n'est pas sexuée. Ces indices permettent de poser l'hypothèse d'un fonctionnement appartenant à un registre limite.

Madame U projette des animaux écrasés et/ou des animaux qui véhiculent une image négative : « un scarabée écrasé » (planche I), « deux rats » (planche VIII). Ces données qui convergent avec l'idée d'une qualité moyenne de l'investissement objectal permettent de poser l'hypothèse de traits phobiques dans le fonctionnement de Madame U. Enfin, Madame U donne trois réponses "défect" sur l'ensemble du protocole (planche I, planche II, planche IV) et deux réponses "Anat" (planche X) traduisant une atteinte de l'unité de l'image du corps.

Le protocole de Rorschach reflète des niveaux de fonctionnements très différents, ceux-ci sont tantôt secondarisés... :

- « un papillon » (Planche I : réponse 2),
- « deux personnes qui mangent à table » (Planche III : réponse 5)
- « un papillon » (Planche V : réponse 9)
- « des fleurs de coton » (Planche X : réponse 16)

...tantôt très crûs :

- « un scarabée écrasé » (planche I : réponse 3)
- « à une femme, à ses hanches et le début de ses règles » (planche II, réponse 4)
- « un monstre écrasé » (planche IV : réponse 8)
- « l'impression d'un squelette qu'on déplie »

- Le protocole de Madame U révèle des processus de dévitalisation intra et inter-planche :

- Nous pouvons noter des processus de dévitalisation intraplanche :
  - Pour la planche I, la dynamique de réponse est la suivante :
    - Réponse 1 : C'F - Frag,

- Réponse 2 : F<sup>+</sup> - A,
- Réponse 3 : F<sup>-</sup> - (A) - Défect.
- Pour la planche III, le contenu de réponse 5 : H/Obj/Anat semble révéler un processus de dévitalisation dont Madame U ne parvient pas à se dégager puisqu'elle poursuit avec une réponse "défect".
- Pour la planche IV, la dynamique de réponse est la suivante :
  - Réponse 7 : A
  - Réponse 8 : (H) - défect

Aussi, au moment de l'enquête, la réponse donnée est « un hamster écrasé ».

- Pour la planche X la banalité perçue dans un premier temps F<sup>+</sup> A ne tient pas puisque Madame U formule pour conclure la passation une réponse F<sup>-</sup> Anat. Au sein même de cette planche, Madame U projette une réponse "dévit" : « Dans toutes, ça m'a fait l'impression d'un squelette qu'on déplie ».
- Au niveau interplanche, il semblerait que Madame U tente de projeter des contenus symbolisés mais ses tentatives pour se dégager d'une représentation d'elle-même dévalorisée ou atteinte échouent.

Le protocole de Madame U ne présente pas de kinesthésie pure aux planches IV et VI, ne permettant pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Concernant les planches paternelles :

- Madame U projette à la planche IV une réponse animale renvoyant à une image fragile plus que puissante : « Un écureuil volant ». Au moment de l'enquête, cette projection

devient : « un hamster écrasé » dans un mouvement de dévitalisation. Aussi Madame U projette une seconde réponse qui est “defect” : « un monstre écrasé ». Madame U déqualifie la dimension phallique inhérente aux sollicitations latentes de cette planche. Toutefois nous pouvons nous demander dans quelle mesure la projection d’animaux écrasés pourrait traduire un mécanisme d’évitement des pulsions non élaborées à l’égard de l’imago paternelle, en lien avec une angoisse de castration non élaborée, voire une angoisse plus archaïque de destruction que pourrait traduire la projection FClob.

- Madame U répond davantage aux sollicitations latentes de la planche VI : « Une peau de lion ». Elle commente suite à cette projection : « Je trouve qu’elles se ressemblent beaucoup en fait c’est que du noir », pouvant traduire des affects dépressifs associés à l’imago paternelle.
- Madame U ne choisit aucune planche pour représenter son père et argumente : « Pour le représenter faudrait une tâche purement noire, une vulgaire tâche », ce qui constitue à nouveau une déqualification du masculin.
- Madame U choisit la planche VI pour se représenter elle-même : « Ah non, je refuse là vous me poser une colle... Limite lion, limite... Sinon rien parce que je rugis comme un lion à tort ou à raison... Une tâche pouvant être considérée comme une tâche écrasée ». Ce choix permet de deviner une identification inconsciente de Madame U à l’imago paternelle intériorisée. Le contenu de sa réponse laisse transparaître une alternance entre des prises de position de domination : « Je rugis comme un lion à tort ou à raison » et de soumission : « Une tâche écrasée ».

Des indices relevés dans le protocole de Rorschach de Madame U permettent de noter l’existence d’anxiété chez Madame U. Il existerait chez Madame U une alternance de

positionnements passif VS actif. Madame U présente une identification inconsciente à son père.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Dans le cadre de son récit à la planche 2 du TAT, Madame U ne perçoit pas la triangulation œdipienne. Elle conclut son récit en utilisant des pronoms personnels qui entraînent un flou dans son discours : « La mère demande au jeune homme bien musclé de travailler ensemble ou elle le voit en cachette ». Madame U précise quand je l'y invite qu'« elle » désigne « la jeune fille ». Ainsi, il semblerait que la différence des générations soit marquée uniquement concernant la filiation féminine. Elle met en scène le personnage de « la jeune fille » dans une position passive face à la figure renvoyant à une image maternelle.

Dans le cadre de son récit à la planche 6GF, Madame U est sensible aux sollicitations de la planche et met en scène : « Une actrice reprise par son metteur en scène parce qu'elle dérive de son texte ». Madame U met en scène l'« actrice » dans une position passive face à la figure masculine, elle utilise une formulation négative : « Il est pas en colère le metteur en scène, il la met en garde, il a le front plissé. Elle recule, elle est pas craintive mais bien à l'écoute ». Toutefois, nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette verbalisation pourrait traduire l'expression de traits phobiques : la relation interpersonnelle pourrait être angoissante pour Madame U qui semble tenter de se rassurer en développant une sensibilité accrue aux détails du support présenté qu'elle interprète.

A la planche 13 MF, Madame U met en scène la mort de la figure féminine dans le cadre de violences conjugales. Nous pouvons nous interroger ici sur la distance établie par Madame U avec le support proposé. Elle débute son récit : « Ça c'est horrible ça ». Nous pouvons nous demander également dans quelle mesure Madame U associe son discours à son histoire et notamment aux violences de son père sur sa mère qu'elle nous a évoquées. La fin de l'histoire pourrait définir la relation qu'elle entretient avec ses parents : « La femme va être découverte et lui va prendre la poudre d'escampette mais il va être recherché ». Nous pouvons supposer un lien entre cet énoncé et le fait que Madame U présente consciemment le fait qu'elle n'ait plus de contact avec son père alors qu'elle semble, dans son discours latent, être à sa recherche.

Madame U ne qualifie pas de manière négative les figures masculines dans le cadre du TAT. Les relations projetées présentent la figure féminine dans une position de dépendance passive dans ses rapports aux autres masculins ou féminins.

Madame U qualifie son père de manière négative et elle évoque une absence de contact avec lui au moment de notre rencontre. Elle associe le comportement de l'homme avec qui elle a vécu en couple pendant dix ans à celui de son père (*indicateur 1*). Madame U figure son père dans le cadre de son génosociogramme (*indicateur 2*) et la place qu'il occupe dans notre échange laisse entendre une absence d'élaboration de cette séparation et des pulsions violentes que Madame U formule à son égard. Dans ce cadre, nous pouvons poser l'hypothèse d'une relation de dépendance entre Madame U et son père. L'épreuve projective permet de poser l'hypothèse d'un fonctionnement limite chez Madame U à partir de la fragilité de l'image de soi et de l'atteinte de l'unité de l'image du corps projetées. Le



fonctionnement de Madame U pourrait également être ponctué de traits de type phobique et de traits fluctuants entre la passivité et l'activité (*indicateur 3*). Madame U, dans le cadre du TAT, ne qualifie pas négativement la figure masculine, elle projette une relation de dépendance et de soumission passive face au support présenté (*indicateur 4*).

Madame U semble présenter un fonctionnement où peuvent alterner :

- Une dépendance passive, avec une orientation masochiste ou phobique.
- Une prise de position active avec une projection de pulsions agressives non élaborées qui peuvent se traduire par des recours à l'agir auto-centré (tentative de suicide à l'adolescence), soit hétéro-centré (« J'ai menacé le père avec un couteau de cuisine »), dans un mouvement d'identification à l'agresseur contre lequel Madame U se défend : « Je ne m'aime pas parce que j'ai un sale caractère puisqu'on me l'a toujours reproché ». Par « sale caractère », Madame U entend : « méchante, agressive, menaçante, soupe au lait, autoritaire, menaçante, ronchonreuse, limite violente ».

Au regard de l'hypothèse posée concernant les femmes auteurs de filicide, Madame U qui appartient au groupe témoin, **répond en partie à l'hypothèse** dans la mesure où elle utilise des qualificatifs négatifs pour décrire son père dans son discours conscient. Toutefois, il semblerait que la nature de la relation projetée appartienne à un registre précœdipien.

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame U évoque à l'adolescence : « J'étais boulimique en fait vers 11-12 ans et ma mère elle m'a pas mis au régime mais on va dire qu'elle me suivait de près », « En troisième, j'avais 14-15 ans... En fait je manque de concentration et quand j'ai un impératif c'est la panique avant de commencer... J'étais bloquée, je pensais pas y arriver alors que j'y arrivais et ma mère m'a emmenée chez un homéopathe ». Madame U évoque cet événement de vie quand je lui demande si elle a des antécédents de dépression. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ces manifestations pouvaient être symptomatiques d'une demande de soin, d'étayage maternel et traduisaient une difficulté d'identification à une imago maternelle investie positivement et signifiante. Le discours de Madame U laisse entendre que sa mère n'entendait pas les affects de sa fille au-delà des comportements manifestés.

Madame U est née 18 mois après son frère aîné, il apparaît justifié de soulever la question de la disponibilité d'une mère « suffisamment bonne » (Winnicott, 1971) dans les interactions précoces mère-enfant dans cette situation.

Madame U projette une relation de nature incestuelle avec sa mère. Elle évoque le fait que : « C'est à moi que ma mère a dit qu'elle était enceinte en premier. Je lui ai dit que si elle était enceinte je voulais un frère, pas une sœur ». Dans le même ordre d'idée, elle explique au sujet de son père : « La seule fois que je lui ai sauté au cou c'est quand j'ai appris qu'on allait en vacances sans lui ». Sachant par ailleurs que Madame U annonce avoir menacé de mort son père, nous pouvons poser l'hypothèse d'une problématique œdipienne inversée non résolue chez Madame U.

Madame U évoque aussi des rivalités au sein de la fratrie autour de l'amour maternel et notamment avec ses sœurs : « Mais même aujourd'hui, elle a pas la même attitude avec moi qu'avec mes sœurs ». Elle raconte une invitation à un repas de famille pour lequel : « Elle [sa mère] me l'a dit dimanche matin pour dimanche midi alors que ma sœur me l'a dit le jeudi ».

Madame U raconte que lorsqu'elle avait une vingtaine d'années elle demandait l'autorisation de sortir à sa mère, qui, si elle rentrait tard, la punissait.

Madame U évoque le fait que sa mère avait connaissance des violences de son mari sur leurs enfants. Madame U aurait menacé de quitter le domicile familial mais ne l'aurait jamais fait : « Non parce que ma mère pleurait, ça lui faisait mal donc je rentrais ». Cet énoncé laisse entendre une relation de dépendance entre Madame U et sa mère. Madame U a quitté le domicile de ses parents, elle avait 22 ans.

Madame U évoque le souvenir d'une mère : « Présente, aimante, autoritaire, têtue, austère, présente et aimante, protectrice aussi ». Lorsque je demande à Madame U quels qualificatifs elle utiliserait pour décrire sa mère quand elle était enfant, elle répond : « Elle a été naïve, elle l'est plus. Autoritaire, têtue, vive, spontanée, quelqu'un qui sait ce qu'elle veut. Un p'tit bout de femme mais qui cache son jeu ». Madame U précise ce dernier énoncé en lien

avec la question de ses origines : « Je suis persuadée qu'elle a des secrets tellement bien cachés qu'on les a jamais sus alors je sais pas comme quoi, c'est des secrets mais elle est maline, pas maligne mais maline. Comme le fait qu'elle trompe mon père on n'en sait pas plus, elle dit rien. C'est aussi quelqu'un sur qui on peut compter ». Au sujet de cet énoncé nous pouvons noter :

- Madame U ressent le besoin de préciser le fait que sa mère est « maline, pas maligne mais maline ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il pourrait s'agir là d'une dénégation de sa part.
- Elle conclut en formulant : « C'est aussi quelqu'un sur qui on peut compter », pouvant être entendu comme une forme mineure de déni dans la mesure où juste avant elle disait de sa mère qu'elle « cache bien son jeu ».

Madame U évoque par la suite des violences de la part de sa mère : « [...] A tour de bras... Si on n'avait pas les coudes sur la table, les doigts dans le nez. Elle était très stricte. Ah pour vous donner un exemple des conneries du père [...] ». Madame U semble éviter de développer son discours au sujet de sa mère. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure les violences de sa part sont élaborées. Madame U ne remet pas en question le non interventionnisme de sa mère par rapport aux violences subies, elle la qualifie même de « protectrice » ce qui n'apparaît pas convergent avec l'ensemble de son discours. Madame U évoque les « secrets » de sa mère mais ne semble pas associer consciemment ceux-ci au questionnement sur sa filiation paternelle. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la relation que Madame U entretient avec sa mère fait obstacle à la formalisation de cette interrogation qui transparaît de manière latente. Dans son discours latent, Madame U semble exprimer des ressentis de l'ordre de l'ambivalence envers sa mère sans toutefois être en mesure de le traduire consciemment.

Madame U aurait eu recours au support identificatoire maternel pour décider de la séparation de son couple : « Pour éviter le schéma de ma mère qui a attendu 25 ans pour dire oui au divorce ». Nous pouvons ainsi poser l'hypothèse qu'une identification à sa mère a pu favoriser l'entreprise de la rupture du couple de Madame U tout en sachant que cette même identification a pu influencer le choix du partenaire à l'âge adulte chez elle. Elle commente : « J'ai décidé de ne plus subir ». Aussi le choix de l'énoncé : « dire oui au divorce » manifeste le désir d'une prise de position active chez Madame U.

Madame U ne qualifie pas sa mère négativement et ne se situe pas non plus dans un mécanisme d'idéalisation de celle-ci. Son discours laisse entendre un sentiment d'ambivalence à l'égard de sa mère. Toutefois, les qualificatifs qui tendraient à donner une image négative de sa mère sont pondérés à tel point que nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce sentiment d'ambivalence est élaboré. La relation entre Madame U et sa mère n'apparaît pas destructrice en soi, ou n'est pas perçue comme telle par Madame U, cependant nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle est constructive et surtout a pu être constructive dans son enfance.

Madame U présente une relation à sa mère dans le cadre d'une problématique œdipienne inversée non résolue, à un stade prégénital, marquée par une forte dépendance à son égard. Madame U identifie sa mère comme facteur de ressource dans le cadre d'une relation de nature anaclitique : « Ma mère, si elle me mettait pas de coup de pied au derrière, je sais pas si j'avancerais... Sinon, je me mettrais dans le noir pour bouffer et pleurer... En [donne l'année de la rupture avec son conjoint], pendant un an j'ai appelé ma mère une heure par jour... Je m'étais jamais sentie aussi proche et depuis je me confie à elle... Et là faut voir, si elle me dit d'arrêter de me manger les ongles j'arrête tout de suite ». La dernière phrase de

Madame U semble définir une relation de dépendance orale de Madame U à sa mère, de même que le recours à la nourriture comme contenance face aux affects dépressifs.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mécontente, voire des conflits avec leur mère.***

Madame U ne représente ni conflit, ni mécontente dans le cadre de la réalisation de son génosociogramme. Dans ce cadre, Madame U énonce penser ressembler : « A ma mère et mon grand-père... Pour le caractère parce que le physique c'est l'autre côté, je ressemble à une sœur de mon père ». Ainsi, cette épreuve projective confirme un mouvement d'identification de Madame U à sa mère.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame U révèle :

- Une réponse FClob à la planche IV.
- La couleur ne détermine pas les réponses données aux planches VII et IX.
- Une référence au blanc à la planche II.

- Un coefficient d'angoisse existentielle de 11%.
- L'investissement objectal est de qualité très moyenne : La réponse kan à la planche VII traduit un mouvement dans un premier temps de « bascule » puis « limite qui se regardent comme dans un miroir ». Il ne s'agit donc pas d'une kinesthésie qui symbolise des interactions en termes de complémentarité ou de congruence. Il s'agirait davantage de l'expression d'un repli sur soi auquel peut référer le mouvement de bascule en terme de conduite d'auto-apaisement et qui soulève la question de la qualité des interactions précoces mère-enfant, de la disponibilité d'une mère « suffisamment bonne » (Winnicott, 1971). Aussi, il est intéressant de souligner la thématique orale de l'interaction projetée à la planche III : « deux personnes qui mangent à table ».
- La qualité de la symbolisation des contenus projetés est très inégale. Le féminin n'est pas symbolisé en tant que réalité positive et signifiante : « Une femme, à ses hanches et le début de ses règles, c'est un peu bizarre quoi » (planche II), sauf à la planche X. Elle précise au moment de l'enquête : « Comme si c'était un anus de femme qui vient d'accoucher à cause de la tâche là, là les hanches. Pourquoi le blanc au milieu ? Parce que la fin de l'accouchement sûrement ». Cette verbalisation converge l'hypothèse d'un fonctionnement prégénital : « Un anus de femme qui vient d'accoucher », et d'angoisses de castration : « Pourquoi le blanc au milieu ? Parce que la fin de l'accouchement sûrement ». Cette planche est choisie comme planche moins aimée.
- Le protocole de Madame U révèle des processus de dévitalisation intra et inter-plates.

Concernant les planches maternelles :

- La planche VII semble susciter chez Madame U un mouvement régressif : « deux petits enfants ». Elle choisit cette planche comme planche préférée en confirmant ce

mouvement : « Parce que ça reste coquin mais y'a une pose tendre, je sais pas... C'est enfantin ». Cette verbalisation peut aussi traduire la problématique œdipienne non résolue de Madame U. Le caractère inversé de cette problématique pourrait se manifester au travers de la référence phallique : « Y'a une queue là » projetée sur cette planche « très nettement féminine et/ou maternelle » (C. Chabert, 1983). La dimension phallique semble associée à l'imgo maternelle intériorisée.

- Madame U ne formule pas de réponse à la planche IX. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il pourrait s'agir d'un mouvement d'inhibition. Madame U choisit cette planche comme moins aimées : « Ça me parle pas... Ou peut-être comme un luminaire qu'on contient comme ça mais non bof ». Madame U interprète ici le blanc de la planche, ce qui là encore pourrait être relié à la qualité des interactions précoces mère-enfant. A l'enquête elle évoque : « Mise à part une paire de griffes, ça me parle pas ». Cet énoncé pourrait révéler l'intériorisation d'une imago maternelle toute puissante que le choix de la planche pour représenter sa mère viendrait confirmer : « Elle est plus complète, parce qu'elle touche tout aussi bien la nature florale, vivante, la vie humaine, ça représente ma mère, elle a beaucoup de couleur » (planche X). Madame U choisit également cette planche comme préférée et explique : « La couleur beaucoup de choses... C'est beaucoup plus complet, y' a les animaux, la nature, la vie humaine », pouvant révéler une angoisse de castration.

Le protocole de Rorschach de Madame U met en évidence des indices d'anxiété et une grande difficulté de symbolisation du féminin comme réalité positive et signifiante. A partir de ce protocole, nous pouvons nous interroger sur la qualité des interactions précoces mère-enfant.



**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Dans son récit à la planche 5 du TAT, Madame U met en scène un comportement de l'ordre du contrôle : « C'est une maman qui vient voir si la petite fille a bien fait ses devoirs ». Madame U est sensible au cadre de la scène présentée : « C'est tard le soir parce que le lampadaire est allumé ». Cette attention pourrait être à mettre en relation avec une conduite contra-phobique : une veilleuse peut être investie comme objet contra-phobique face à la peur du noir chez certains enfants. Madame U propose un autre récit : « Voir si le papi s'est endormi avec son cigare pour pas qu'il prenne feu », pouvant renvoyer à des angoisses de mort.

Madame U, dans son récit à la planche 7GF du TAT, met en scène une « nourricière ». Ce terme semble être utilisé pour désigner une nourrice dans le discours manifeste de Madame U. Au niveau latent, la projection d'une relation de l'ordre de la dépendance orale pourrait être exprimée. Madame U semble évoquer des angoisses de mort lorsqu'elle évoque le bébé : « Qui dort, qui est en train de tomber ». Toutefois ce dernier énoncé pourrait renvoyer à la dépression du nourrisson. Nous pouvons nous demander ici dans quelle mesure les affects dépressifs mis en scène pourraient être à mettre en lien avec la relation précoce mère-enfant de Madame U à sa mère. Enfin, Madame U conclut son récit par une sanction définie face à la réalisation d'un interdit : « Elle va dans une maison disciplinaire parce qu'elle a pas le droit d'avoir un enfant à 14 ans ».

Dans le cadre de son récit à la planche 9GF, Madame U met en scène une relation de rivalité entre les deux personnages figurés. Elle projette une relation conflictuelle : « Crêpage de chignons ».

Des relations relativement destructrices sont projetées dans ces trois récits. Les relations projetées semblent impliquées une position passive du personnage enfant projeté. Madame U présente le personnage qui pourrait renvoyer à une image maternelle comme étant bienveillant, toutefois, les attitudes mises en scène de ce même personnage peut nous interroger sur la réelle intention bienveillante. C'est d'ailleurs ce que pourrait traduire le récit de la planche 9GF où Madame U met en scène deux jeunes femmes ayant l'intention de se baigner et où l'une fait finalement appel à l'autorité parentale pour dénonciation.

Madame U a été victime de maltraitances physiques venant de sa mère. Elle semble manifester un attachement de type anaclitique à celle-ci, ce qui pourrait constituer un obstacle à l'accès à l'ambivalence chez Madame U. Son discours conscient et les expressions latentes concernant la nature de la relation à sa mère ne sont pas convergents (*indicateur 1*). Le génosociogramme de Madame U met en évidence une identification à sa mère (*indicateur 2*). A partir de son protocole de Rorschach, nous pouvons nous interroger sur la qualité des interactions précoces mère-enfant entre Madame U et sa mère. Il apparaît aussi que le féminin n'est pas investi comme une réalité positive et signifiante dans la réponse projetée à la planche II de l'épreuve du Rorschach (*indicateur 3*). Madame U n'utilise pas de termes négatifs pour qualifier les personnages renvoyant à l'image maternelle dans le cadre du TAT. Elle projette toutefois des interactions de nature destructrice où elle semble se projeter dans une position passive (*indicateur 4*).

Il apparaît ainsi que **l'hypothèse posée au sujet des femmes auteur de filicide pourrait être en partie validée chez Madame U qui s'inscrit dans le groupe témoin de cette étude**, concernant la nature de la relation projetée avec leurs mères.

Dans cette situation clinique, nous pouvons nous demander dans quelle mesure la référence phallique associée à l'imgo maternelle intériorisée chez Madame U pourrait être en lien avec la question de sa filiation paternelle. Madame U semble évoquer des doutes concernant l'identité de son père, ce qui peut souligner l'absence de discours ou le flou du discours de sa mère à ce sujet dans la mesure où c'est par sa parole que la mère reconnaît un homme comme étant le père de l'enfant auquel elle donne la vie. Nous pouvons poser l'hypothèse de l'absence de la parole de la mère de Madame U pour inscrire son mari en tant que père de Madame U (qu'il le soit ou non dans une réalité biologique). En lien avec ce développement, nous pouvons poser plus largement la question du désir chez la mère de Madame U et de l'accès à une identité sexuée.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame U aurait un antécédent de fausse couche avant la naissance de son fils à une période où elle n'utilisait pas de contraception : « Je supportais plus la pilule, le stérilet le médecin voulait pas trop comme j'avais pas eu de grossesse et les préservatifs, le latex me brûle [...] Je comptais, je calculais jusqu'au moment où j'ai dû être enceinte au mois de (cite le mois de l'année)... J'ai fait du quad et j'ai perdu quelque chose ». Madame U n'a jamais eu de confirmation médicale de cette fausse couche dans la mesure où elle n'a jamais consulté dans ce cadre : « J'ai pas eu d'examen gynéco mais j'ai vu ce que j'ai vu et je pense que c'était une fausse couche ». Madame U explique son refus de consultation : « Je veux pas savoir, ça sert à rien ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette perte a été douloureuse pour Madame U et dans quelle mesure elle est élaborée puisque Madame U présente cet événement de vie comme une réalité qu'elle aurait vue, qu'elle ne souhaite pas entendre.

Deux mois après cet événement de vie, Madame U était enceinte de son fils, ce qui peut converger avec la non élaboration de la fausse couche. Madame U annonce : « Je suis tombée enceinte à un moment où je m'y attendais pas et j'avais des symptômes bizarres... Normalement, les nausées, c'est le matin ? ». Madame U aurait entendu sa grossesse au terme

d'un mois et demi avec « surprise » dit-elle. Elle présente sa réaction : « Oh merde, c'est pas vrai, oh merde, c'est pas possible... Avec le sourire. Comme je savais pas si je devais rire ou pleurer j'ai fait les deux ». Madame U annonce aussi ne pas avoir informé de suite son conjoint de sa grossesse : « J'hésitais à le garder à cause de ce que je vous ai dit avant ». Madame U se réfère au sentiment d'être envahie par sa belle famille. Toutefois, la description que nous donne Madame U de sa réaction lorsqu'elle a appris être enceinte peut laisser entendre son désir de poursuivre la grossesse annoncée.

Madame U présente sa grossesse comme une surprise, elle évoque consciemment au début de notre entretien : « Plus le temps avançait, plus je me disais que peut-être un enfant amènerait un changement ».

Madame U exprime son “non désir ” d'enfant avant la grossesse : « Je ne voulais pas d'enfant, je ne voulais pas de mini moi [...] Moi en miniature, j'aurais pas supporté. Prendre le risque que ce soit un enfant courant d'air, je m'enfoutiste, capricieux, autoritaire, coléreux et têtu ». Cet énoncé met en évidence la représentation dévalorisée de soi existant chez Madame U. Elle évoque aussi la crainte d'être envahie par ses beaux-parents en donnant naissance à un enfant.

Madame U a été hospitalisée en fin de grossesse. Elle décrit une menace d'accouchement prématuré et de la tension qui auraient justifié une hospitalisation et pourraient expliquer la naissance prématurée de son fils : « Il est né avec trois semaines d'avance ». Le déroulement de la grossesse de Madame U laisse entendre qu'elle n'a pas été étayée ou que l'étayage qui lui était offert était insuffisant. Madame U présente le vécu de sa grossesse au regard de ses beaux-parents. Elle présente dans un premier temps son discours comme des craintes qu'elle aurait ressenties puis annonce qu'il s'agit de ce qui s'est déroulé : « Je voulais pas qu'ils s'occupent de ma grossesse et fassent comme eux avaient décidé... Le père d'Hugo est passé à côté mais moi aussi...Ça m'a gâché le plaisir... Si c'est pour avoir un

enfant et qu'il prenne ma place, c'est pas possible ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'hospitalisation de Madame U a pu protéger la relation entre son enfant et elle. Madame U annonce qu'elle se sentait mieux à l'hôpital. Elle a choisi d'allaiter son fils et explique le sevrage par un environnement pathogène.

Des éléments du discours de Madame U laissent entendre une difficulté à reconnaître l'investissement de cet enfant. Elle formule : « J'imaginai pas... Je voulais pas savoir ce que c'était, ce que j'ai su c'est qu'il avait mon nez... [Comment l'avez-vous su ?] A l'écho... Personne ne voulait de roux donc j'espérais qu'il soit roux... Du moment que c'était pas un mini moi... J'ai pas de souvenir d'imaginer qu'il soit comme si ou comme ça... Je croyais sans y croire parce que je le voulais sans le vouloir ». Madame U semble se défendre d'un investissement narcissique de son fils en mentionnant : « Du moment que c'était pas un mini moi », tout en manifestant des projections de cet ordre lorsqu'elle annonce qu'elle souhaitait un enfant roux, qui ne répondent pas au désir de l'Autre, comme elle a le sentiment de ne pas y répondre. Elle mentionne, au cours de notre rencontre : « Si un jour je suis à nouveau enceinte, je veux un deuxième garçon, pas de fille ».

Nous pouvons nous interroger sur la nature des projections de Madame U sur son fils lorsqu'elle annonce : « Si c'est pour avoir un enfant et qu'il prenne ma place », instaurant une dimension de rivalité. Cette rivalité par rapport à son fils semble s'exprimer lorsqu'elle évoque, concernant le père de son fils : « J'ai vu son papa pleurer quand il a annoncé à sa mère qu'il avait un garçon [...] Et la réaction : "super un garçon", je me suis dit si c'est comme ça maintenant qu'est-ce que ça va être après... ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le sexe de l'enfant a pu ici réactiver des angoisses de castration chez Madame U.

Au moment de la naissance d'Hugo, Madame U évoque : « L'impression de me forcer à verser une p'tite larme... Disons que je cachais ma joie [...] Au père... Et à moi... Surtout à

moi ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il s'agissait là d'un comportement inhibé ou bien d'une difficulté d'investissement de l'enfant. Lorsque Madame U évoque les relations familiales suite à la naissance d'Hugo, elle expose : « Pour notre couple... Hugo est né en (cite le mois de naissance) donc son père était présent physiquement mais pas matériellement du fait que j'allaite, il a pas cherché à s'interposer. Hugo était beaucoup avec moi et je regrette de pas avoir insisté pour pas qu'il aille avec son père ». Madame U réalise un lapsus : « avoir insisté pour pas qu'il aille avec son père » qui semble converger avec son attitude qu'elle interroge. Cette introspection de Madame U se poursuit, elle précise : « Lui il le portait quand il pleurait c'est tout, il faisait pas les couches, pas le bain mais faut dire que je lui disais toujours comment faire ou quand il le prenait je disais que c'était mieux de lui parler ». Ainsi, Madame U semble percevoir la différence dans les attitudes parentales du père d'Hugo et les siennes et elle manifeste son regret de ne pas avoir respecté cette différence plus tôt. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce changement de perception chez Madame U est associé au suivi psychologique dont elle bénéficie depuis trois années. Aussi nous pouvons supposer que sa perception initiale de la place du père de son fils pouvait s'inscrire dans une dynamique de répétition intergénérationnelle puisque le père de Madame U n'est pas (re)connu par sa mère. Ainsi, Madame U demandant son conjoint d'être le même qu'elle dans ses interactions avec Hugo n'était pas plus dans la reconnaissance du père de son fils et de la différence.

Lorsqu'elle était en couple avec le père d'Hugo, Madame U décrit son fils : « Coincé, pleurant, stressé, crispé, petit clown, colérique mais proche et câlin ». Madame U qualifie son fils de manière relativement négative, ce qui semble alors le valoriser c'est la dépendance qu'elle projette, de lui à son égard. Au moment de la séparation de son couple elle décrit Hugo : « Perdu mais en même temps (*Madame U soupire*), pas dire soulagé, son père est parti il avait un an et demi. C'est moi qui ai préparé le gamin mais comme son père le voyait pas

beaucoup, certes y'avait un manque, certes il a pas compris dans un premier temps c'était très dur moralement, physiquement [...] Il était souvent malade. » Madame U semble entendre les manifestations somatiques de son fils comme l'expression d'un mal être psychique, cependant, la description qu'elle fait de son fils au moment de la séparation du couple semble s'inscrire dans un mécanisme d'identification projective. Aujourd'hui, Madame U décrit son fils : « C'est un petit bout qui croque la vie à pleines dents, malicieux mais colérique et capricieux, lucide, protecteur, autoritaire ». Elle l'avait décrit dans le cadre de nos échanges autour des dimensions investiguées comme étant : « Tendre, câlin, affectueux, sociable, souriant, gracieux ». Nous pouvons noter comment Madame U, dans le cadre de la relation de confiance, a changé son discours au sujet de son enfant, présenté dans un premier temps de manière idéalisée comme pour répondre à un biais de désirabilité sociale puis plus tard dans l'entretien de manière plus ambivalente. A la fin de notre rencontre, elle questionne : « Des fois, je sais pas si je l'aime... Vous croyez que c'est normal ça... », pouvant traduire une amorce d'accès à l'ambivalence, que je l'invite à reprendre avec son thérapeute.

Lorsque je demande à Madame U si elle souhaite compléter notre échange, elle aborde spontanément : « Petit il pleurait, il a eu une période, il s'arrêtait pas... Je pleurais aussi... Une fois je l'ai claqué dans son lit, je lui ai mis la main là (*Madame U met sa main sur sa poitrine*) et j'ai eu un déclic je me suis dit : "Jusqu'où tu vas aller ?". Constamment j'ai peur de moi, je sais pas jusqu'où je peux aller, je sais pas et j'ai peur de moi. J'ai pas d'ennemi, ma seule ennemie c'est moi ». Il semble exister chez Madame U un mécanisme d'identification à l'agresseur contre lequel elle se défend. Quand j'interroge les méthodes éducatives qu'elle développe lorsque son fils peut se montrer « capricieux ou colérique », elle mentionne : « Il va dans sa chambre avant que la main dérape... Si il pousse ça peut arriver que je lui donne une douche, une fessée, au lit. Il faut qu'il comprenne que c'est moi qui commande ». Cet énoncé fait écho à son discours au début de notre rencontre quand Madame U évoquait : « J'ai



décidé de ne plus subir... J'ai fait des crises de nerfs, je suis capable de tout démonter, de me faire mal, de péter une porte, c'est déjà arrivé, de hurler... Ça finissait avec une migraine, une douche et j'allais me coucher ». Nous pouvons questionner l'existence d'un mécanisme d'identification projective, dans une position passive, dans les attitudes de Madame U dans l'éducation de son fils. Cette hypothèse converge avec la fin de l'énoncé de Madame U qui conclut : « Il faut qu'il comprenne que c'est moi qui commande ». Ainsi, elle projetterait un rapport de force avec son fils au sein duquel elle lui attribuerait une position passive. La relation que Madame U projette avec son fils s'inscrit dans le registre de la dépendance qu'elle formule : « Mon fils... Il serait pas là, je sais pas où je serais... ».

**L'hypothèse d'une représentation de l'enfant de manière idéalisée, posée au sujet des femmes auteurs de filicide, ne se vérifie pas** dans cette situation clinique de Madame U qui appartient au groupe témoin.

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame U.**

### Un fonctionnement limite

Madame U semble en proie à des angoisses de castration dans le cadre d'une thématique œdipienne inversée non résolue, toutefois, elle manifeste des relations d'objet de type anaclitique. Elle exprime une dépendance à sa mère qui soulève à plusieurs reprises la question de la qualité des interactions précoces, par exemple lorsqu'elle note à la planche 7GF du TAT : « la façon de se tenir et de tenir le bébé ». Madame U exprime une grande fragilité de la représentation de soi dans les contenus projetés à l'épreuve du Rorschach.

Il existerait chez Madame U des mécanismes d'identification à chacun de ses deux parents mais le féminin est très difficilement investi comme une réalité positive et signifiante, Madame U semble avoir intériorisé une imago maternelle à laquelle est associée une dimension phallique. Au cours de son développement, Madame U ne semble pas avoir atteint une identité sexuée.

Madame U semble présenter un fonctionnement où peuvent alterner :

- Une dépendance passive, avec une orientation masochiste ou phobique. Nous pouvons d'ailleurs nous demander dans quelle mesure ses énumérations de qualificatifs pour décrire les personnes de son environnement sont utilisées comme procédé maniaque ou contra-phobique.
- Une prise de position active avec une projection de pulsions agressives non élaborées qui peuvent se traduire par des recours à l'agir auto-centré ou hétéro-centré dans un mouvement d'identification à l'agresseur.

## Ressources

Malgré l'image d'elle-même dévalorisée que Madame U présente dans son discours conscient elle fournit une réponse entière à la planche V du Rorschach. Dans le cadre de la réalisation de son génosociogramme, elle évoque ses grands-parents maternels comme support identificatoire valorisé, ce qui lui permet de reconnaître le manque et le désir. Enfin, au moment de notre rencontre, Madame U semble préférer l'évitement au recours à l'agir dans la gestion de sa pulsionnalité violente et une amorce d'accès à l'ambivalence pourrait être soutenue dans le cadre de son suivi thérapeutique.



## **Etude de la situation clinique de Madame C**

### **(population témoin)**

#### **I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.**

Madame C est une femme qui consulte dans le cadre du Centre Médico-Psychologique (CMP) où travaille le psychologue qui m'a mise en relation avec elle. Deux jours avant cette rencontre, je confirme par téléphone ce rendez-vous à Madame C qui m'annonce avoir oublié qu'elle accompagnait ses parents chez un médecin spécialiste et demande à décaler notre rendez-vous d'une demi-heure. J'accepte cette proposition tout en rappelant à Madame C la durée de notre rencontre.

Elle explique sa présence auprès de ses parents pour un rendez-vous concernant son père par le fait que ses parents « ne parlent pas très bien français », ils sont d'origine portugaise. Durant la conversation téléphonique, Madame C me demande si elle doit venir avec sa fille, puis spontanément annonce que de toute façon ce ne sera pas possible dans la mesure où celle-ci sera à l'école à l'heure du rendez-vous. Madame C note que les vacances scolaires seront terminées.

A son arrivée à notre rendez-vous, Madame C annonce que le rendez-vous de son père a été honoré avec du retard : « Je regardais ma montre, je me demandais si j'allais être libérée pour venir vous voir à l'heure ».

Je demande à Madame C ce qu'elle a compris de ma présence et de notre rencontre. Elle annonce : « Pour comprendre comment j'ai fait pour m'en sortir avec deux enfants et pourquoi des personnes se laissent envahir par leurs problèmes ».

Je présente à Madame C le formulaire de consentement éclairé. Elle s'accorde avec celui-ci, qu'elle remplit et signe. Elle apporte un commentaire concernant son anonymat, elle précise que c'est important dans la mesure où une personne s'est évadée de la prison de son secteur géographique. Elle précise l'âge de la personne en question et m'indique avoir dit à sa fille de faire attention dans la mesure où celle-ci, âgée de 12 ans, est seule au domicile jusqu'à 21 heures 30. Le travail en usine de Madame C explique son absence du foyer en soirée.

Madame C dit s'être adressée au CMP : « Par rapport à l'école parce que l'école ça pose problème, je pense que c'est la maîtresse qui... Ma fille quand elle sait pas, elle s'exprime pas et ils ont trouvé une excuse pour dire qu'elle est pas intelligente ». Je demande à Madame C si ce sont les propos formulés, elle poursuit : « Oui, mais quand elle sait pas, elle le dit pas et la maîtresse est tellement intelligente que je me suis pris la tête avec, voyez-vous. Le problème c'est que ma fille elle dit rien et parce qu'elle est plus grande que les autres et un peu forte les autres ils ricanent et après l'école voulait qu'elle aille dans une classe de retardés et j'étais pas d'accord ». Je demande alors à Madame C de quelle classe il s'agit. Elle répond : « Une classe de CPP ou je sais pas, j'ai pas apprécié. En plus elle fait des activités en dehors de l'école euh... extrascolaires là, quand on lui explique elle comprend mais si elle a pas compris dès fois elle demande et après les élèves ils rigolent et la maîtresse aussi alors la petite elle est angoissée... Moi j'ai écrit à l'académie et encore, j'ai pas demandé une enquête sur la maîtresse mais elle a eu une inspection, c'est pas évident, là elle faisait pas la maline ». Madame C précise que sa fille est toujours scolarisée dans la même école lorsque je l'y invite

et ajoute : « De toute façon la maîtresse elle commençait à se foutre de ma gueule [vous croyez ?] oui, elle se foutait de ma fille. Elle l'a mis là... euh, au cours de soutien le soir, ça se passe très bien, et en classe, elle stresse tellement, tellement elle est stressée, elle fait pipi ». Madame C précise que cela est arrivé une fois en classe. Elle explique que sa fille aurait demandé à quitter le cours, ce que l'enseignante aurait refusé. Madame C poursuit : « Moi je suis portugaise et la petite elle a pas de père, on nous prend pour des cons. Je lui ai dit que j'allais lui montrer que je suis pas si con que ça, j'aurais pu la faire sauter de poste, je sais tenir un stylo, écrire français, j'ai été à l'école aussi ». Madame C annoncera plus tard dans l'entretien au sujet de cette enseignante : « Je l'ai fait chialer, tiens t'as fait chialer ma fille, bien fait pour toi ». Madame C s'adresserait donc au CMP « pour [sa] fille », afin de démontrer ses capacités à suivre une scolarité dite classique. Elle dit assister aux consultations dans la mesure où elle y serait obligée jusqu'aux 16 ans de sa fille.

Au regard de la nature des relations que Madame C décrit entre l'enseignante de sa fille et elle-même, associée à son argumentation sur l'importance du respect de son anonymat, nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'environnement extérieur est perçu comme étant menaçant pour Madame C. Ce ressenti pourrait en partie expliquer l'agressivité qu'elle projette sur l'enseignante en termes de réponse à un sentiment de menace identitaire. Cette hypothèse serait convergente avec l'énoncé : « Moi je suis portugaise » visant à une restauration narcissique.

Madame C annonce que le suivi psychologique a débuté il y a 3 mois, elle ne se serait jamais orientée vers une prise en charge psychologique auparavant. Cette prise en charge n'aurait entraîné aucun changement chez elle : « Moi, non », en revanche, elle annonce concernant sa fille : « Ma fille oui, elle parle plus à la maîtresse et quand les autres la traitent,

elle répond. Y'a même le père de un à qui elle a répondu qu'est allé engueuler ma fille, le père il a dit : "Fais attention, si ça se répète". Moi j'ai dit à ma fille si elle veut que je le vois parce que ça va être vite fait mais elle a dit : "non" c'était pas la peine ».

Madame C n'aurait jamais rencontré de médecin psychiatre : « Non, pourquoi, je suis pas folle (rit) ». Au moment de notre rencontre, elle n'aurait pas de traitement psychiatrique.

Madame C annonce ne jamais avoir vécu d'épisode dépressif : « Mais des moments de faiblesse... Comment dire, du stress, de l'angoisse ». Je demande à Madame C quelles sont, selon elle, les manifestations de ces ressentis : « Je préfère m'isoler deux jours sans voir personne... Depuis le problème de thyroïde, je suis plus vite trop fatiguée et je préfère voir personne... Après je peux être agressive».

Madame C est mère de deux enfants. Elle a un fils, majeur au moment de notre rencontre, né dans le cadre d'une première union. Madame C et son conjoint se sont séparés quand leur fils avait 9 mois. Madame C annonce qu'elle était mariée : « Avec le père du grand et je lui ai dit, va voir tes putes... [Ah bon...] oui, elles appelaient jusqu'à la maison ». Ensuite, Madame C présente une situation qu'elle aurait mise en scène dans ce cadre. Madame C annonce avoir vêtu un tailleur et s'être rendue avec un sac de livres chez la maîtresse de son mari à un moment dont elle dit qu'elle savait qu'il y était. Elle se serait fait passée pour un agent commercial auprès de la maîtresse. Elle raconte comment elle se serait entraînée chez elle avant de réaliser cette démarche avec les encouragements d'une voisine. Madame C raconte être parvenue à se faire inviter à boire un café chez la maîtresse de son mari : « Il s'est senti con, on a bu le café tous les trois, on a fait semblant de pas se connaître ». Lorsque je questionne Madame C sur ses motivations, elle répond : « Pour qu'il voit que moi j'étais au courant parce que lui il me disait : "T'inquiète pas je vais au travail" ».



Madame C présente la maîtresse de son mari, de son point de vue : « C'est une femme, elle a trois-quatre moufflards, pas du même père ». Madame C poursuit concernant son histoire avec son mari : « Je lui ai dit : “Tu veux jouer au célibataire, bah vas-y casse-toi” mais il a pas voulu et il m'a fait un gosse ». Madame C explique que le couple a connu plusieurs ruptures et ré-unions avant de divorcer. Elle précise que ce climat existait avant la naissance de leur fils. Avant sa première grossesse, Madame C annonce avoir consommé des anxiolytiques que son médecin traitant lui aurait prescrits.

Sa fille est née dans le cadre d'une union différente, la séparation du couple parental est située pendant la grossesse de Madame C.

Madame C s'occupe majoritairement des soins et de l'éducation de ses enfants.

Lorsque je demande à Madame C si elle est en couple au moment de notre rencontre, elle répond : « Non, je vis pas vraiment en couple mais bon ça m'intéresse plus les couples d'aujourd'hui parce que les hommes ils sont tous pareils, ils savent que mettre les pieds sous la table donc j'ai pas l'intention de finir ma vie avec, mais comme je travaille avec, je vais pas lui mettre la tête à l'envers tout de suite mais bon y'a pas de rapport, non il vit pas chez moi. De toute façon, il a pas les clés de chez moi, deux c'est bon, maintenant c'est stop. ». Je comprends, dans sa réponse, bien que non explicite, que Madame C fréquente un homme. Elle précise que cette relation date d'un an. Dans la mesure où le discours de Madame C est flou, je l'invite à définir la relation qu'elle entretient avec cet homme. Madame C présente alors :

Quand je veux sortir, il m'envahit, lui il sort d'un divorce, il est un peu lourd à mon goût mais je suis obligée de le fréquenter au boulot et si on me le donne je dis non... J'ai été malade de la thyroïde... J'allais faire un contrôle et j'ai été arrêtée trois mois et demi... Quand j'étais fatiguée, je préférais rester seule, je faisais que de dormir. Il est venu s'occuper de la petite... Là j'ai arrêté le médecin, le traitement. La petite elle m'a dit : “Maman tu veux si, tu veux ça, je peux pas tout faire”. Là j'ai dit : “Je peux pas”, j'ai mis les médocs à la poubelle. Lui là, il a un petit peu envahi ma vie mais il s'en va, je vais lui faire comprendre.

*Madame C n'a jamais présenté d'épisode dépressif traité ou diagnostiqué, cependant elle rapporte des « moments de faiblesse » qui se manifestent par un repli sur elle-même. Elle se défend de consulter le psychologue en son nom et associe sa fatigue à un dysfonctionnement de la thyroïde. Madame C présente ses relations aux autres sur un mode agressif, et des comportements pouvant révéler une lutte contre des affects dépressifs. Madame C est salariée mais bénéficie de faibles revenus. Elle élève seule sa fille de 12 ans depuis sa naissance étant donnée la séparation du couple parentale pendant la grossesse de Madame C.*

*Madame C présente donc des caractéristiques permettant de l'inclure dans la population témoin de cette étude.*

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame C annonce avoir vécu des violences conjugales avec les deux hommes avec qui elle a eu des enfants.

Madame C évoque des violences physiques de la part de son ex-mari, le père de son fils. Elle évoque spontanément : « Une fois il m'a renversée sur la place là-bas parce qu'il voulait pas que j'aille en discothèque avec lui. Il m'a allongée par terre et il m'a mis des coups de pied dans le ventre ».

Elle évoque des violences psychiques ressenties notamment au moment de la séparation : « Il nous a toujours suivis. C'est pas pour l'enfant qu'il venait c'était pour me faire chier moi. Il avait du mal à accepter que c'est fini ». Madame C a un discours extrêmement péjoratif concernant son ex-mari dont elle dit : « J'en avais marre de ses putes, j'ai balancé ses affaires par la fenêtre. Il m'a jamais lâchée quand les enfants étaient mineurs, c'est un combat à vie, comme les poux ils reviennent toujours ». Elle disqualifie également son ex-mari dans sa fonction paternelle, en formulant : « Le babouin de son père » pour désigner le père de son fils. Madame C évoque un signalement de la part de son ex-mari concernant la situation de leur fils aux services sociaux pour des faits qui n'étaient pas fondés

selon Madame C : « Il a envoyé les flics pour une expertise parce que j'abandonnais mon fils. Il a décrit que l'enfant dormait par terre, sans rien. Ils sont venus à six heures à la maison et l'enfant il avait une chambre ». Madame C a elle-même pu être agressive envers son ex-mari, bien qu'elle ne s'accorde pas avec cette idée. Elle annonce spontanément, au cours de notre deuxième rencontre, qu'elle aurait essayé de renverser son mari avec sa voiture puis précise qu'il ne s'agissait pas de le renverser mais de « l'aplatir ».

Dans le cadre de l'union qui a donné naissance à sa fille, Madame C raconte avoir été victime de séquestration, coups et blessures : « Un jour le père de ma fille a voulu me tuer ». Cet épisode se serait déroulé lorsque Madame C était enceinte de quatre mois de sa fille. Il apparaît difficile de distinguer dans quelle mesure il s'agit d'un évènement de vie qui s'inscrit dans la réalité, puisque, par exemple, Madame C ne sait pas si cet homme a été emprisonné pour ce crime. Aussi, il n'existe pas, dans le discours de Madame C, d'association entre les évènements de vie énoncés et des émotions qui pourraient s'y rapporter.

Madame C, qui, dans un premier temps, avait présenté la séparation du couple d'un commun accord, parce que son ex-mari aurait été intrusif dans leur couple, inscrit par la suite ce récit d'enlèvement dans un cadre de séparation non acceptée par son ex-concubin. Madame C évoque d'autres violences vécues quand elle était en couple avec le père de sa fille : « Encore plus cinglé que le premier jusqu'au jour, il m'a envoyé une tronçonneuse en pleine gueule, une tronçonneuse en route, elle est restée accrochée dans un arbre. Il me tirait les cheveux, il soulevait la voiture quand je voulais démarrer, si, si faut être balaise quand même ». Madame C procède à une mise à distance lorsqu'elle désigne cet homme : « Un concubin [...] J'ai eu une fille avec cette personne là ».

Madame C évoque des séparations non acceptées par chacun des hommes avec qui elle a eu des enfants. Elle évoque des violences physiques et psychiques vécues. Dans le cadre de la proposition de réalisation d'un génosociogramme, elle évoque ces hommes en ces termes : « Les personnes en dehors de la famille des débiles possessifs qu'on croit bien et qui essaient de vous détruire. Mon ex-mari et le père de ma fille, les deux débiles mentaux. J'en ai tellement bavé que je m'en balance ». Toutefois, nous pouvons aussi nous interroger sur des violences engagées par Madame C envers ces hommes et nous demander dans quelle mesure chacun des deux membres du couple, à chaque fois, pouvait être violent envers l'autre ? En effet, le discours de Madame C et certains de ses comportements qu'elle évoque, laissent entendre des pulsions agressives non élaborées ainsi que l'adoption par Madame C d'une position active dans ces violences.

Cette position active dans les violences semble étendue à l'ensemble de ses relations d'objet. Par exemple, elle évoque avoir répondu à une secrétaire de Mairie, lui expliquant qu'elle n'était pas légalement habilitée à traduire des documents officiels : « Et ma main dans ta gueule c'est la loi ? ». Madame C est violente dans ses propos. Elle-même se définit ainsi : « Moi je suis un lion, un dragon, j'aime pas qu'on m'emmerde », « Quand ça va pas y'en a qui chiale moi, je cogne ».

Concernant son histoire familiale, Madame C évoque au sujet de sa mère : « Elle me claquait tout le temps, le service militaire et elle c'est l'adjudant. Elle disait à mon père : «“Regarde, elle fait ça”, pour qu'il me mette une raclée ». Ces violences ne sont pas élaborées chez Madame C puisque lorsque je pose la question de violences vécues dans son enfance, elle s'en défend : « Non pourquoi ? Vous croyez que je suis cinglée ? Mon père, très doux, ma mère un commandant, ma mère la main lourde mais on s'habitue ». Madame C associe essentiellement les violences vécues pendant son enfance à sa mère. Aussi, dans le cadre des

choix et rejets dans l'épreuve du Rorschach, Madame C rapporte le discours de son frère à son ex-concubin : « Tu la frappes pas sans raison », pouvant laisser entendre le recours à l'agir violent parfois légitime et traduisant une absence d'élaboration des pulsions agressives.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame C répond à la question de la composition de sa famille : « C'est mes enfants... J'ai des parents, très envahissants, pas la peine qu'on en parle [...] J'aide tout le monde et moi l'abruti qui divorce je suis pas la personne idéale mais pour aider je suis l'idéale ».

Madame C évoque un argument flou concernant la séparation de son second couple. Son ex-mari aurait contacté le nouveau conjoint de Madame C pour lui annoncer : « Que c'était lui le père de la fille, d'où la séparation ». Le fait que Madame C désigne sa fille par un pronom défini soulève la question de la place de ses enfants dans son psychisme, ce que nous étudierons dans le cadre de la quatrième hypothèse. La question de la filiation paternelle de ses enfants semble être en question dans l'histoire de Madame C. Dans le cadre de sa seconde union, elle s'étonne que le père de leur fille l'ait reconnue comme telle : « Il est venu reconnaître ma fille et j'étais pas au courant ». L'emploi du pronom possessif dans ce contexte laisse entendre une non reconnaissance du père de celle-ci. Dans ce même ordre d'idée, rappelons que dès le début de notre entretien, Madame C annonçait : « La petite elle a pas de père », pouvant traduire les expressions d'un fantasme d'auto-engendrement et de traits

de fonctionnement de type narcissique dans le cadre d'une absence de reconnaissance de l'autre.

Nous pouvons noter une relation de dépendance entre Madame C et ses parents. Elle accompagne ses parents dans leurs démarches médicales et administratives, en utilisant la barrière de la langue comme argument de cet accompagnement, alors que ses parents vivent en France depuis les sept ans de Madame C. Au cours de notre rencontre, elle met en scène ce qui pourrait probablement être prototypique de leur relation : Madame C s'amuse des appels téléphoniques à répétition de sa mère tout en se plaignant du fait que ses parents soient envahissants : « J'aime bien la faire chier ».

Madame C évoque le décès de l'un de ses deux frères, âgé de neuf mois, lorsqu'elle avait elle-même « 12-13 ans ». Elle décrit l'occupation d'une place au sein de la famille, au cours de cet événement de vie, qui n'est pas sans poser question :

- Elle aurait été amenée à se renseigner sur les démarches administratives à mettre en place pour que son frère puisse être enterré dans le pays d'origine de la famille C.
- Elle raconte que son frère aurait été autopsié au domicile familial, ce qui apparaît douteux... Son père lui aurait demandé de signaler aux intervenants : « De tout remettre dans le corps ».
- Enfin, Madame C évoque dans le cadre de ce décès un accident de la voie publique à l'étranger au moment du transport du corps : « On a eu un accident et le cercueil a été touché ». Elle raconte avoir dû s'occuper du constat. Là encore, au regard des réglementations en vigueur pour le transport de corps, ce récit apparaît peu probable dans le champ de la réalité.

Nous pouvons nous interroger sur le registre de fonctionnement dans lequel s'inscrit le récit de Madame C autour du décès de son frère. Plusieurs éléments laissent entendre le caractère traumatique de cet événement de vie :

- A plusieurs reprises, Madame C évoque la présence du corps mort de son frère au domicile de ses parents comme étant insupportable.
- Madame C se souvient avoir été dans l'obligation de porter le cercueil de son frère : « Jusqu'au trou ».
- « Le jour de sa mort, je ressens toujours sa chaleur de son corps quand on est revenu de la clinique ».
- « Juste après j'ai été malade ». Lorsque je l'y invite, Madame C précise : « Le stress, le chagrin du deuil et puis supporter le frère mort dans son lit ». L'emploi du pronom possessif « son » laisse entendre une absence de distance entre Madame C et son frère décédé.
- Madame C conclut à ce sujet : « Bon après... ». Lorsque je l'invite à associer son discours à ses ressentis, elle ferme l'échange sur un ton agressif : « Bon vous avez d'autres questions parce que là ça commence à me gaver », qui traduit l'intensité de la souffrance réactivée et la non élaboration de cet événement de vie.

Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame C a pu présenter un épisode de décompensation psychique autour de cet événement de vie traumatique. Dans la mesure où elle raconte : « Le gars il l'a ouvert en deux, j'ai vu son cœur dans un pot, y'avait les reins dans du coton », nous pouvons poser l'hypothèse d'angoisses archaïques, de morcellement, associées à cet événement de vie, et qui pourraient en partie éclairer le caractère crû, non élaboré et parfois en dehors de la réalité du discours de Madame C à ce sujet.



**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Madame C refuse de réaliser un génosociogramme : « Non, ça m'intéresse pas ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce refus s'inscrit en lien avec la fin de notre entretien semi-directif où Madame C manifeste un débordement pulsionnel qu'elle semble tenter de contenir, en lien avec le récit du décès de son frère.

Lorsque je propose à Madame C de l'aider dans la réalisation de son génosociogramme, elle commente : « Moi et mes enfants, après je m'en fous ». Madame C refuse d'être accompagnée dans cette réalisation : « Non, non, je m'en fous. Mes parents par respect, moi aussi je suis maman et j'aimerais pas que mes enfants m'abandonnent puis c'est tout une gifle quand on répond mais des fois ça fait pas de mal ». Son discours laisse là encore entendre un fonctionnement familial où les violences physiques sont une réponse convenue aux débordements pulsionnels. Madame C semble s'inscrire, par projection, dans une relation de type anaclitique envers ses parents. Aussi, sa réponse, ou plutôt son absence de collaboration pourrait s'inscrire dans une non reconnaissance du désir de l'Autre, en termes de traits narcissiques.

Enfin, Madame C pense ne ressembler à personne et argumente : « Parce que c'est difficile de ressembler à quelqu'un qui a subi tellement de choses par rapport à son concubin ». Madame C conclut la réponse à cette question : « Tiens à l'usine ce matin, j'ai appris que tout le monde a peur de moi, je le savais même pas ». Le ton employé par Madame

C pour cet énoncé laisse entendre qu'il s'agit d'une position valorisante sur le plan narcissique.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Madame C apporte très peu de réponses à la présentation des planches de l'épreuve du Rorschach. Elle manifeste de nombreux refus pouvant signifier le refus de l'investigation en termes d'implication projective. Toutefois, Madame C laisse entendre, dans son discours et dans son attitude, l'existence de mouvements projectifs qu'elle réprimerait : « Je pourrais vous faire des romans », « Je vous dirais rien ». Elle conclut l'épreuve en commentant : « Vous inquiétez pas, je vous dirais rien », projetant sur le testeur un besoin de protection. Ce procédé peut s'inscrire dans une distorsion de la relation au testeur qui se manifeste également dans sa réponse à la présentation de la planche VI : « Bon, on peut passer à autre chose ? ».

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Madame C utilise, dans le cadre de son récit à la planche 7 GF du TAT des pronoms personnels qui entraînent une confusion. Elle raconte : « C'est la maman qui joue avec le bébé

de la petite fille. Elle tient le bébé et la maman... Pourquoi elle tourne la tête ? Elle est en colère ou quoi ? ». « Elle » désigne alors la petite fille, ce que nous comprenons par la suite quand Madame C annonce : « Elle [ici « la maman »] va lui dire qu'elle l'aime quand même et que faut pas faire la gueule ». Cette confusion pourrait correspondre à l'expression de traits narcissiques où Madame C n'accorde pas de place à l'Autre. Elle conclut son récit : « C'est le temps qu'on s'habitue à partager l'amour mais c'est la même », sans préciser qui est « on » ou ce que désigne « la même ».

Dans sa réponse à cette planche, Madame C exprime une confusion des générations et elle projette une différence des sexes là où il n'y en a pas: « C'est la mère, la fille ou le frère ».

Il semble exister chez Madame C une perte de distance avec le support projectif proposé, elle s'identifie tour à tour aux personnages en changeant l'intonation de sa voix, en parlant en leur nom et exprime à la fin de son récit : « Mon fils il était content d'avoir une petite sœur ».

Le récit de Madame C laisse entrevoir la place occupée par ses enfants dans son psychisme lorsqu'elle s'identifie à « la petite fille » : « Voilà maintenant elle [« la maman »] a trouvé un nouveau jouet ». Nous étudierons davantage cette question dans le cadre de notre dernière hypothèse.

**Les indicateurs retenus tendent à valider l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide chez Madame C.** Toutefois, il nous faut souligner que deux des indicateurs retenus n'ont pas pu être lus comme explicités dans le cadre méthodologique dans la mesure où Madame C n'a pas réalisé de géosociogramme et dans la mesure où elle a apporté peu de réponses dans le cadre de la passation du Rorschach.

La place de chacun des membres de la famille, ainsi que les relations entre eux apparaissent floues dans le discours de Madame C, ce qui pourrait être associé au décès de son frère qui semble constituer un évènement de vie traumatique et non élaboré. Au flou de ce discours s'ajoute une difficulté à faire la part des évènements de vie appartenant ou non à l'ordre de la réalité. Concernant sa position maternelle, il semble exister chez Madame C un fantasme d'auto-engendrement ainsi qu'une absence de reconnaissance de l'autre. Ces éléments pourraient révéler l'existence de traits narcissiques dans le fonctionnement de Madame C. L'ensemble de ces éléments permettent de noter la validation de l'hypothèse au vu de notre *premier indicateur*. L'absence de réalisation de génosociogramme par Madame C ne permet pas d'apporter de conclusion à notre hypothèse au regard du *deuxième indicateur* retenu. Toutefois, nous pouvons noter dans le discours de Madame C la projection d'une relation de type anaclitique avec ses ascendants et descendants. Madame C apporte peu de réponses à l'épreuve projective du Rorschach, ce qui ne nous permet pas d'utiliser le *troisième indicateur* choisi pour mettre à l'épreuve cette hypothèse. Au cours de cette passation, nous pouvons souligner la distorsion de la relation au testeur. Enfin, le *quatrième indicateur* choisi valide l'hypothèse et permet de mettre en avant une confusion des générations chez Madame C et une absence de reconnaissance de la différence des sexes qui peut laisser entendre que Madame C n'a pas accès à une identité sexuée, caractéristique des fonctionnements névrotiques.

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Lorsque j'invite Madame C à évoquer le souvenir de son père quand elle était enfant, elle répond depuis la place qu'elle projette avoir auprès de lui : « Je suis sa chouchoute donc c'était pas bien par rapport aux autres. Si y'avait un cadeau à faire c'est toujours moi qui l'avais ». Ainsi, Madame C semble projeter une relation de nature incestuelle avec son père. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure sa remarque : « C'était pas bien par rapport aux autres » peut révéler des traits de type narcissique ou bien de type mégalomaniaque. D'autres éléments de son discours convergent avec l'hypothèse d'une projection de relation de nature incestuelle. Madame C évoque le souvenir de l'absence de sa mère : « Ma mère était toujours hospitalisée » et conclut : « On était tranquille avec le père ». Aussi, lorsqu'elle évoque la naissance de son premier enfant, elle énonce : « Le père est arrivé... », sans utiliser de pronom possessif permettant d'identifier la filiation en question.

Elle poursuit la description de son père en évoquant : « Après trop doux, trop affectueux, c'est le problème quand on est la chouchoute, il me demande de l'aide et hop quand il faut les amener à (cite la ville la plus importante à proximité de notre lieu de

rencontre), personne veut y aller ». Les « trop » employés par Madame C pourraient traduire une représentation idéalisée de l'imgo paternelle intériorisée.

Lorsque je demande à Madame C les qualificatifs qu'elle utiliserait pour décrire son père quand elle était enfant, elle répond : « Un papa doux, affectueux, très famille et généreux. Ma mère, une peau de vache possessive, très envahissante, elle bouffe tout le monde, elle veut son bien-être et les autres, elle s'en fout ». Cette verbalisation laisse entendre, au-delà de l'intériorisation d'une imago maternelle archaïque que nous étudierons dans le cadre de notre troisième hypothèse, l'utilisation du clivage comme procédé défensif. Madame C semble présenter en opposition son père dans un registre idéalisé VS sa mère de manière dévalorisée. Cette hypothèse semble se confirmer lorsque Madame C évoque que sa mère rapportait des événements à son père « pour qu'il me mette une claque ». Je demande à Madame C comment son père réagissait, elle semble l'excuser : « Des fois il lui disait oui pour lui faire plaisir ».

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame C refuse de réaliser son génosociogramme.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement***

*objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

Nous ne pouvons pas analyser le protocole de Rorschach de Madame C à partir de la méthodologie décrite dans la mesure où elle apporte trois réponses dans le cadre de cette épreuve aux planches I, II et V. La nomination couleurs à la planche II peut laisser entendre des difficultés d'élaboration chez Madame C. Elle-même semble confirmer cette hypothèse lorsqu'elle répond à la question des planches moins aimées : « Je fais beaucoup de crochet, ça m'évite de penser ».

Le comportement de Madame C met en avant une absence de reconnaissance du désir de l'autre dans la mesure où elle ne répond pas à la consigne. Elle utilise l'épreuve pour se valoriser sur le plan narcissique : « J'ai pas envie je pourrais vous faire des romans mais j'ai pas envie, je vous dirai rien » (planche III). Madame C semble à plusieurs reprises introduire un tiers dans l'échange en commentant : « Elle est marrante cette dame... », lorsque je lui demande de choisir une planche pour se représenter elle-même. Elle utilise ce même procédé dans le cadre de l'échange autour de la réalisation du génosociogramme : « C'est qu'elle écrit vraiment tout... », et du TAT : « Elle a envie de me faire... » (planche 9 GF). Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce tiers projeté en miroir révèle l'existence de traits narcissiques chez Madame C.

Une absence de reconnaissance des limites semble également révélée quand, au cours de la passation, Madame C commente : « Oh si j'ai des idées mais je m'en fous regarde » (planche IX). Cette hypothèse converge avec sa demande au testeur, dans le cadre de

l'entretien semi-directif, de rédaction d'un document administratif ou encore son commentaire sur les mains du testeur.

Les commentaires apportés par Madame C pourraient, dans le cadre de l'approche développée par l'Ecole de Lausanne (O. Husain, 2007), traduire la possibilité d'un trait pervers : « Au chapitre de l'angoisse, on retrouve l'expression d'une angoisse d'incomplétude, de faille narcissique commune aux états limites. Les pervers perçoivent un manque qu'ils dénie, le plus souvent en le comblant, par exemple dans les énoncés suivants, en évoquant la possibilité qu'ils aient des ressources imaginatives illimitées ». Ainsi, Madame C formule dans un premier temps : « J'ai pas d'imagination » (planche I) avant de formuler à plusieurs reprises : « Celle-là je vous en ferais un roman... Ouais bof... Très passionnante plein de choses à dire mais j'ai pas envie de parler » (planche X).

Lorsque je demande à Madame C de choisir les planches qu'elle préfère, elle répond : « Y'en a trois-quatre elles sont toutes grises, j'aime mieux les couleurs mais j'ai pas de préférée ». Cette verbalisation peut laisser entendre une sensibilité à la couleur C', pouvant révéler des affects dépressifs contre lesquels Madame C pourrait lutter. Ainsi, ces refus de réponse s'inscriraient dans un registre défensif.

Madame C ne choisit pas de planche pour représenter son père.

Les éléments recueillis dans le cadre du protocole de Rorschach de Madame C ne permettent pas d'approcher les éléments envisagés sur le plan méthodologique mais semblent néanmoins inscrire le fonctionnement de Madame C dans un registre limite.



**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Madame C perçoit la triangulation œdipienne à la planche 2 du TAT : « Je suppose que c'est la fille et les parents ». Il est intéressant de noter au regard de l'hypothèse d'une relation de type anaclitique entre Madame C et ses parents qu'elle met en scène, pour cette planche, la réalisation de désirs parentaux : « Les parents heureux que la fille fait des études et elle va devenir architecte, avocate, ingénieur... Mannequin (rit)... Non pour que ces gens là soient heureux, coiffeuse ».

A la planche 6GF, Madame C met en scène une problématique de perte d'objet. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la théâtralisation de ce récit sert de procédé défensif à Madame C contre des angoisses de pertes. Aussi elle formule : « J'ai une amie elle était malheureuse quand son chien est mort, je sais pas pourquoi ». Madame C parvient à se dégager de cette projection en racontant la fin de l'histoire où « ils tombent dans les bras l'un de l'autre, parce que son regard, elle a pas peur, on dirait une truie ». Madame C semble projeter ici une relation en miroir à des fins de restauration, aussi elle fait intervenir un mélange des classes en qualifiant de manière négative sur un mode anal la figure féminine représentée. Cet élément considéré en lien avec le déni de l'affect dans cette réponse converge avec l'hypothèse de traits pouvant traduire une orientation perverse dans le cadre de l'approche développée par l'Ecole de Lausanne (O. Husain, 2007).

La planche 13 MF du TAT confirme l'utilisation chez Madame C du déni ou dénigrement des affects. Ici, elle évoque la fin de l'histoire : « Par un enterrement et lui malheureux quelques mois abattu ou content, y'en a qui le fête ».

Dans le cadre du premier indicateur retenu, Madame C évoque son père positivement et semble avoir intériorisé une imago paternelle idéalisée. Elle projette une relation de nature incestuelle avec lui (*indicateur 1*). Les refus exprimés face aux épreuves projectives du Rorschach et du génosociogramme ne permettent pas d'établir de convergence au vu des *indicateurs 2 et 3*. Dans le cadre de ses récits au TAT, Madame C semble projeter des relations de nature anaclitique entre les personnages figurés (*indicateurs 4*). Aussi, elle semble mettre en mots le processus par lequel les relations de nature incestuelle projetées ont pu évoluer vers la construction d'une relation d'objet de type anaclitique : « Après trop doux, trop affectueux, c'est le problème quand on est la chouchoute, il me demande de l'aide et hop quand il faut les amener à (cite la ville la plus importante à proximité de notre lieu de rencontre), personne veut y aller ».

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame C évoque le souvenir de l'absence de sa mère hospitalisée : « Elle était toujours hospitalisée ». L'emploi de la fréquence « toujours », ne semble pas en adéquation avec le motif d'une hospitalisation invoquée par Madame C et pourrait davantage traduire son ressenti subjectif.

Madame C évoque le souvenir de sa mère : « Elle me claquait tout le temps, le service militaire et elle c'est l'adjudant ». Madame C explique : « J'ai pas eu de mère, c'est plutôt moi sa mère. Elle m'a jamais soutenue donc pour moi ma mère c'est pas une personne qu'est mère ». Le discours de Madame C semble révéler ici un écart entre un Idéal et la Réalité qui n'est pas élaboré. Dans ses relations actuelles à sa mère, Madame C rapporte : « Elle me téléphone tous les jours, vous voyez un peu le stress » juste après avoir interrompu un appel téléphonique de sa mère en commentant : « J'aime bien la faire chier ». Madame C semble en quête d'un objet d'amour maternel qu'elle croit avoir perdu. Elle semble inconsciemment chercher l'amour de sa mère, qu'elle dénie s'il se manifeste. Dans ce cadre, concernant notre hypothèse, nous pouvons souligner que Madame C qualifie sa mère en des termes négatifs et projette une relation de nature destructrice dont nous pouvons nous demander dans quelle

mesure Madame C en est fantasmatiquement à l'origine. Cette relation mise en scène au cours de l'entretien semi-directif où Madame C s'amuse des appels à répétition de sa mère, sans couper son téléphone et sans répondre, semble révéler la nature anaclitique de celle-ci. Madame C semble exprimer la nature de cette relation dans l'argumentation de l'identification de ses parents comme facteurs de ressource : « Mes parents mais c'est parce que j'ai le sens de la famille ».

Madame C semble entretenir un clivage dans ses imagos parentales puisque lorsque je lui demande d'évoquer son père elle répond dans l'opposition : « Un papa doux, affectueux, très famille et généreux. Ma mère une peau de vache, possessive, très envahissante, elle bouffe tout le monde, elle veut son bien-être et les autres elle s'en fout. Je fais comme elle ». La référence orale projetée dans la description de sa mère laisse deviner la nature archaïque de l'imgo intériorisée. Aussi, bien que Madame C emploie des termes négatifs pour décrire sa mère, elle s'identifie à cette image, ce qui pose la question de la représentation que Madame C a d'elle-même.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mécontente, voire des conflits avec leur mère.***

Madame C ne réalise pas de géosociogramme. Elle accepte de répondre à la question de savoir à qui elle pense ressembler : « A personne tiens, parce que c'est difficile de ressembler à quelqu'un qui a subi tellement de choses par rapport à son concubin. Dans ma famille, les femmes, elles étaient mariées et elles fermaient leur gueule, moi je suis un lion, un dragon, j'aime pas qu'on m'emmerde ». Ainsi, Madame C s'inscrirait dans un fonctionnement

radicalement opposé à la place dictée par la culture de sa famille. Elle exprime cette idée de manière crue, laissant deviner une absence d'élaboration de ce positionnement. Aussi, dans ce cadre, pour se définir elle se réfère à des images d'animaux de genre masculin et pouvant révéler une recherche de pouvoir, au sens phallique du terme.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

Nous pouvons rappeler que les éléments recueillis dans le cadre du protocole de Rorschach de Madame C ne permettent pas d'approcher les éléments envisagés sur le plan méthodologique mais semble néanmoins inscrire le fonctionnement de Madame C dans un registre limite.

Madame C évoque dans le choix de la planche maternelle (qu'elle ne réalise pas) : « Ma mère c'est comme un commandant mais je sais pas quelle planche. Chef oui chef, elle commande beaucoup mais c'est pas parce qu'elle dit beaucoup qu'il faut faire tout de ce qu'elle dit ». Madame C semble associer à la représentation de sa mère une puissance phallique qui pourrait expliquer chez Madame C les difficultés d'accès à une identité sexuée.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégageant.***

Dans le récit de Madame C à la planche 5 du TAT, il existe une perte de distance avec le support projectif proposé. Son récit semble également révéler une confusion des places : il s'agit dans un premier temps d'une « Maman [...] Toute seule là, elle a pas l'air très contente. Je sais pas... Quelqu'un malheureuse... Moi, ma fille elle est heureuse ». Ainsi, il semble y avoir une confusion des personnages et donc des générations au regard de l'histoire mise en scène par Madame C. Enfin, Madame C conclut son récit de manière crue, laissant place à l'expression manifeste, mises en mots, de ses pulsions violentes : « Celui qu'est pas content il dégage, j'ai été écrasée deux fois par des cons, plus jamais ».

Dans son récit à la planche 7GF du TAT, Madame C met en scène une rivalité autour de l'amour maternel : « Y'a de la jalousie parce que la maman elle cause au bébé ». Elle projette une attitude de réassurance de la mère envers sa fille : « Elle va lui dire qu'elle l'aime quand même et que faut pas faire la gueule ». Madame C conclut son récit : « C'est le temps qu'on s'habitue à partager l'amour mais c'est la même ». Dans cet énoncé, nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame C se projette en place de mère ou d'enfant.

A la planche 9GF du TAT, le récit de Madame C met en scène une interaction sur le mode de la rivalité : « Si l'une est jalouse de l'autre des fois » et dont l'issue renvoie à une agression violente : « Elle lui cogne la gueule, lui tire la tignasse ». Ce récit pourrait être à rapprocher des descriptions données par Madame C des violences conjugales qu'elle a vécues dans le cadre d'une hypothèse relative à une orientation sado-masochiste de ses relations d'objet.

Madame C décrit sa mère en des termes négatifs et évoque une relation de nature destructrice avec elle (*indicateur 1*). Les refus exprimés aux épreuves projectives du Rorschach et du génosociogramme ne permettent pas d'établir de convergence au vu des *indicateurs 2 et 3*. Dans le cadre du *quatrième indicateur* retenu, nous pouvons noter que les interactions projetées peuvent l'être sur un mode destructeur mais ce n'est pas systématique et le personnage renvoyant à la mère n'est pas qualifié de manière négative. Les récits dans le cadre du TAT aux planches retenues pour mettre à l'épreuve cette hypothèse révèlent une confusion des places et des générations. Cette confusion des places semblait déjà s'exprimer au début de notre première rencontre quand Madame C expliquait : « De toute façon la maîtresse elle commençait à se foutre de ma gueule [vous croyez ?] oui, elle se foutait de ma fille ». La rivalité projetée autour de l'objet d'amour peut ne trouver d'issue que dans la violence. Les différents indicateurs retenus ne sont pas convergents et ne **permettent donc pas de conclure au sujet de cette hypothèse**. Nous pouvons supposer que le comportement de Madame C s'inscrit dans une dynamique de répétition intergénérationnelle en termes de pulsions violentes agies, en référence aux souvenirs du cadre rigide imposé par sa mère. Toutefois, dans le discours de Madame C, ses enfants ne seraient pas cibles de ses pulsions agressives.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame C et le père de son fils étaient mariés depuis trois ans lorsque celui-ci est né. Madame C vivait des difficultés dans son couple avant cette naissance. Elle signale qu'elle consommait des anxiolytiques et que c'est l'association de ceux-ci à sa contraception qui expliquerait la survenue de sa première grossesse. Sur le plan de la chimie, cette explication ne tient pas. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette présentation subjective est économique pour Madame C : « Comme je prenais des anxiolytiques avec la pilule je suis tombée enceinte ». Ce vécu semble au moins permettre à Madame C de dénier sa responsabilité. Elle aurait pris conscience de sa grossesse : « Au bout de quatre mois... Je savais pas si j'avais envie de le garder ». Ainsi, le déni de la responsabilité dans la survenue de sa grossesse pourrait permettre à Madame C de se dégager d'un sentiment de culpabilité associé à ses interrogations quant au devenir de la grossesse. L'issue de cette grossesse semble relever du désir de la mère de Madame C : « Ma mère elle a dit non pour une IVG ». La relation d'objet de type anaclitique semble là encore révélée. Madame C explique : « Je voulais garder l'enfant mais pas le père ». Nous pouvons nous demander du père de qui il est question dans cette formulation.



Lorsque j'invite Madame C à développer sa perception de l'enfant imaginaire de cette grossesse, elle répond : « Moi je me suis pas trop posée de questions ». Madame C présente des difficultés à évoquer son fils en tant que personne, indépendamment d'elle :

- A la naissance, elle évoque, quand je l'invite à décrire son fils : « de la joie », puis critique le père de son fils.
- Aujourd'hui, elle décrit son fils : « Bien... Sage, doux... Comme garçon, très doux, affectueux, serviable. Si à la maison y'a un truc à faire il le fait. Il repasse, si il vient et que je suis d'après midi quand j'arrive il a fait à manger ». Nous pouvons noter ici que Madame C emploie les mêmes qualificatifs pour décrire son fils que ceux qu'elle avait choisis pour décrire son père quand elle était enfant.
- Avant la séparation de Madame C et de son mari, elle décrit son fils : « Déjà indépendant, je travaillais et il voulait pas venir avec moi alors il mangeait tout seul [Quel âge il avait ?] 5 ans... Il aimait pas que je travaille parce que je travaillais au centre aéré et il était jaloux des autres enfants ».

Lorsque Madame C évoque les relations entre son mari et son fils, elle semble valoriser : « C'était son jouet le gamin ». Enfin, elle désigne son fils comme « co-pilote » pouvant traduire la place de ce dernier en termes de double narcissique projeté.

Ainsi, il semble justifié de souligner la non reconnaissance de la place de son fils en tant que tel par Madame C. Enfin, Madame C se présente de manière idéalisée dans sa fonction maternelle en dévalorisant le père de son fils pour étayer son discours.

Pour sa seconde grossesse, Madame C présente: « Je ne savais pas tout de suite que j'étais enceinte » et précise ensuite : « C'était trop tard pour avorter enfin la question ne se posait pas ». Pour ses deux grossesses et enfants auxquels elle a donné naissance, la question

de son désir ne semble pas élaborée chez Madame C. Le fait même qu'elle prenne conscience de son état de grossesse au-delà du terme légal pour les Interruptions Volontaires de Grossesses, pose la question de la place de ses enfants dans son psychisme. Bien entendu, la qualité de l'investissement de l'enfant ne dépend pas du terme de la grossesse au moment de la reconnaissance de celle-ci mais c'est la répétition de ce vécu qui interroge dans la situation de Madame C.

Concernant le père de sa fille, il semble exclu de la question de la filiation dans la mesure où Madame C apparaît surprise qu'il ait reconnu leur fille. Aussi elle exprime : « J'ai eu une fille avec cette personne là », pouvant laisser entendre qu'il aurait pu s'agir d'une autre et soulève là encore la question de la reconnaissance de l'Autre et du tiers. A ce sujet, Madame C rapporte, concernant l'éducation de sa fille : « Je l'ai élevée toute seule jusqu'aujourd'hui, jusqu'à toujours quoi », laissant entendre la projection d'une impossible séparation. A l'annonce de sa grossesse, Madame C dit avoir ressenti : « De l'angoisse », qu'elle associe à différents facteurs pour lesquels il est difficile d'affirmer qu'ils appartiennent tous à l'ordre de la réalité. Cette angoisse est, chronologiquement dans son discours, associée :

- A un signalement que son ex-mari aurait fait auprès des services sociaux concernant leur fils.
- A une séquestration de son fils et elle-même pendant la grossesse. Lorsque j'interroge Madame C au sujet des répercussions de la séquestration vécu sur la relation avec sa fille, son discours est factuel : « L'enfant y est pour rien. Je mets pas la faute sur l'enfant. Elle arrive, elle est heureuse. Elle fait beaucoup d'activités, du collage ».
- A son âge : « J'étais affolée. Je me disais que je vais pas être capable de l'élever, la deuxième j'avais pas le même âge. J'avais 36, 35 non... 34 ans ».

- A sa situation socio-économique : « J'avais peur de pas réussir, qu'elle manque de quelque chose. Oh avec l'âge que j'ai... Même les études je pourrais pas [...] Je pourrais plus travailler autant ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la reconnaissance du manque ici, qui semble être à l'origine des angoisses formulées par Madame C, serait liée à un état de vulnérabilité psychique liée à la période périnatale.

A la question de l'enfant imaginaire pendant cette grossesse, Madame C exprime : « Ça m'a posé question qu'elle manque de rien. J'avais pas le temps de m'en occuper si c'est une fille parce que si c'est un garçon il est indépendant ». Madame C a donné naissance à une fille dans le cadre de cette seconde grossesse, ce qui pose la question de la place qu'elle accorde à sa fille d'une part et par ailleurs de la qualité des soins précoces dont celle-ci a pu bénéficier.

Madame C décrit sa fille à la naissance : « Bien, belle bouille, pas chiante. Elle me faisait pas chier la nuit par rapport au grand qui pleurait toutes les trois heures ». Cette verbalisation soulève à nouveau la qualité des interactions précoces mère-enfant dans le cadre de cette seconde naissance mais interpelle également sur la relation avec son fils dont les pleurs nocturnes « toutes les trois heures », probablement en lien avec ses besoins alimentaires, sont vécus comme étant dirigés contre elle. L'absence de sollicitation de la part de sa fille à la naissance pourrait être à mettre en lien avec la description qu'en fait Madame C pendant la grossesse lorsqu'elle dit : « En plus quand j'étais énervée, quand j'étais enceinte, elle m'apaisait je montais, je montais et elle bouffait mes nerfs ». Elle semble attribuer à sa fille une fonction contenant, dans un registre archaïque.

Madame C décrit sa fille positivement lorsqu'elle la qualifie : « Normale, gaie, elle aime la musique, elle est créative et coquette ». Elle évoque ensuite leur relation qui semble être établie sur un mode anaclitique puisque : « Quand elle va quelque part maman, elle

l'oublie pas. Tous les soirs j'ai des petits trucs, des boîtes qu'elle décore [...] Je lui ai donné des sous pour qu'elle s'achète des trucs, et elle a acheté un truc pour moi pendant les vacances ».

Madame C évoque un épisode où elle a giflé sa fille : « Elle s'est pris une tarte devant tout le monde ». Lorsque je questionne les motivations de Madame C, sa réponse met en évidence des difficultés d'élaboration de ses pulsions puisqu'elle argumente : « Parce que j'étais stressée ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame C est en capacité d'entendre la dissonance entre son ressenti et son comportement puisqu'elle n'exprime aucun sentiment de culpabilité.

Madame C ne décrit pas ses enfants de manière idéalisée. Leur reconnaissance en qualité de personne à part entière semble faire défaut chez Madame C qui se servirait de sa maternité pour se valoriser sur le plan narcissique. Dans son discours, ses enfants apparaissent lui servir d'étayage narcissique.

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame C.**

### Un fonctionnement narcissique

L'accès à une identité sexuée, caractéristique des fonctionnements névrotiques, semble faire défaut chez Madame C. Avec ses parents et ses enfants, Madame C projette des relations sur un mode anaclitique. Il semble exister chez Madame C un fantasme d'auto-engendrement ainsi qu'une absence de reconnaissance de l'autre qui s'inscrirait dans un fonctionnement de type narcissique. L'attitude de Madame C, que j'ai rencontré deux fois, au cours de nos échanges et notamment ces refus de réalisation du génosociogramme et du Rorschach pourraient en partie s'expliquer dans ce fonctionnement. Enfin, le fait que Madame C ne perçoivent pas qu'un homme qui fait ses courses et reste regarder tous les soirs la télévision chez elle puisse rechercher une relation amoureuse semble mettre en exergue ses difficultés relationnelles.

### Un deuil traumatique

Le récit que Madame C fait de ses conditions de vie dans le cadre du décès de son frère laisse entendre le caractère non élaboré et traumatique de celui-ci.

### Des pulsions agressives non élaborées

Madame C se présente agressive, du moins verbalement, au cours de notre entretien. Notre seconde rencontre, au cours de laquelle Madame C se dit fatiguée, révèle davantage ces traits. Elle rapporte aussi des événements de vie où elle a pu manifester des comportements violents qu'elle ne reconnaît pas comme tels. Nous pouvons nous demander dans quelle

mesure ce fonctionnement s'inscrirait dans une recherche de toute puissance phallique associée au déni du manque que Madame C manifeste.

Nous pouvons également poser l'hypothèse d'une orientation sadomasochiste des relations d'objet chez Madame C à partir des éléments suivants :

- Elle évoque des violences conjugales : « Il me tirait par les cheveux, il soulevait la voiture quand je voulais démarrer, si, si il faut être balaise quand même ».
- Elle raconte à la planche 9GF du TAT : « Si l'une est jalouse de l'autre des fois c'est comme ça dans les hôtels la jalousie... Elle lui cogne la gueule, lui tire la tignasse ».
- Elle évoque spontanément avoir voulu renverser son ex-mari avec sa voiture: « Je voulais pas le renverser, je voulais l'aplatir. Une fois il m'a renversée sur la place là-bas parce qu'il voulait pas que j'aille en discothèque avec lui. Il m'a allongée par terre et il m'a mis des coups de pied dans le ventre quand je me suis dégagée une main, j'ai pris ses couilles et j'ai appuyé sur le citron, ça m'a libérée ».

Pendant notre entretien, le téléphone de Madame C sonne à plusieurs reprises. Elle signifie qu'il s'agit de sa mère et ne répond pas aux appels, mais sans éteindre son téléphone. Madame C semble se plaindre de ces appels : « Elle me téléphone tous les jours, vous voyez un peu le stress », tout en commentant le fait qu'elle coupe l'appel : « J'aime bien la faire chier ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la relation à sa mère pourrait s'inscrire dans une orientation sadomasochiste. Toutefois, l'épreuve du Rorschach n'a pas été investie par Madame C et il est donc difficile de conclure au sujet de l'intériorisation des relations d'objet chez elle.

L'absence de réponse apportée dans le cadre de cette épreuve projective est à mettre en relation avec la dimension transféro contre transférentielle de cette rencontre. Face à l'importance du ressentiment exprimé à mon égard, je n'ai pas été en mesure de conserver une

attitude empathique en lui reformulant à la fois son ressentiment à mon égard ou encore sa résistance à me faire part de ce qu'elle voyait et ses difficultés à interpréter.

Bien que Madame C exprime une souffrance liée au décès de son frère, son agressivité à mon égard pouvait activer chez moi-même de l'agressivité de sorte que je n'ai pas exprimé de sadisme au sens actif du terme envers elle, néanmoins, je n'étais pas dans la capacité de lui apporter un étayage, ce qui peut constituer en soi une forme de sadisme sur un versant passif.





## **Etude de la situation clinique de Madame L**

### **(population témoin)**

#### **I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.**

Je rencontre Madame L dans le cadre du Centre Médico-Psychologique où elle consulte un psychologue depuis un peu plus d'un an. Madame L arrive à notre rendez-vous avant que le psychologue qui m'a communiqué sa situation n'arrive pour nous ouvrir le bureau. Dans le couloir, j'apprends que Madame L travaille depuis une dizaine d'années dans la même entreprise. Elle a occupé un poste de commercial puis a été reclassée dans un service administratif. Elle me dit avoir mal accueilli cette décision qui ne relevait pas d'elle dans un premier temps mais exprime être aujourd'hui satisfaite de ce poste.

Une fois installées dans le bureau, lorsque je demande à Madame L son niveau d'étude, elle répond avoir « juste un bac pro ». Elle m'explique ne pas avoir fait d'étude dans la mesure où il lui apparaissait que ses parents ne pourraient pas financer des études pour sa sœur et elle. Il semblerait que ses parents n'aient jamais formulé cet aspect mais que Madame L a traité d'elle-même la situation financière de ses parents en ce sens. Elle argumente sa décision au vu de « facilités » dont disposerait sa sœur aujourd'hui dentiste. Madame L me dit envier la vie de sa sœur aux niveaux matériel et financier mais aussi en termes de vie de famille : « Elle a vraiment une belle vie ».

Madame L explique les raisons pour lesquelles elle est venue au CMP : « Je me suis toujours sentie inférieure à tout le monde et à tout, je me bloquais vis-à-vis de ma mère, y'a

toujours eu une guerre entre nous, des malentendus, dès que qu'on me disait quelque chose je prenais tout de manière négative, je me disais qu'elle était en train de me dire que je suis nulle ». Madame L pense que son suivi psychologique a entraîné des changements : « J'arrive à me dire que c'est pas contre moi, que c'est une preuve d'amour... Y'a deux ans j'ai rencontré un homme et cet homme m'a quittée, je me suis... J'étais, je suis tombée en dépression mais vraiment pire qu'au moment du divorce avec mon mari. C'était un deuxième échec, je me sentais nulle ». Madame L serait venue consulter au CMP dans ce cadre sur les conseils de sa mère. Madame L situe le début de son ressenti d'infériorité : « A la maternelle, on me tapait dessus ». Madame L présente dans son enfance des coups donnés par des enfants plus âgés qu'elle. Elle précise que son institutrice en avait conscience mais ne serait pas intervenue.

Madame L explique sa motivation à consulter aux vues de ses responsabilités envers son fils : « Lui il ressentait que j'allais pas bien et il allait pas bien non plus ». Son fils, que nous appellerons Mathieu, est aujourd'hui âgé de 7 ans, c'est Madame L qui en a la garde majoritaire. Mathieu est chez son père un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires.

Madame L reconnaît d'autres épisodes de dépression dans sa vie qu'elle qualifie : « Pas aussi fort... J'ai même pensé à me suicider et à supprimer la vie de mon fils... (*Madame L pleure*)... J'ai honte... ». Lorsque j'interroge Madame L sur les facteurs explicatifs, selon elle, de l'absence de passage à l'acte, elle formule : « Je me suis dit que j'ai pas le droit de le faire, y'a d'autres solutions... [D'autres solutions...]... A cette époque je me disais comme j'ai donné la vie à mon fils, j'avais pas le droit de lui retirer cette vie là, pas moi ». Madame L explique les autres solutions auxquelles elle fait allusion : « L'amour et

l'aide de son entourage », plus tard elle spécifie qu'il s'agit de ses parents, sa sœur et sa meilleure amie. Madame L précise sa formulation : « Pas moi », lorsque je l'y invite : « Moi, j'ai pas le droit. Pas les autres non plus mais moi, certainement pas. Dans tout ce que je fais, dans mon travail, je fais tout en fonction de mon fils. Même quand il est chez son papa, est-ce que j'ai le droit de m'amuser si lui il s'ennuie chez son père ? ». Madame L associe ces questionnements à un sentiment de culpabilité dans la mesure où elle est à l'initiative du divorce du père de Mathieu : « Est-ce que je peux ressentir du bien-être si lui n'en a pas ? Parce que c'est moi qui ai demandé le divorce de son père et longtemps je me disais que j'avais pas le droit d'être heureuse parce que j'ai quitté son père ».

Madame L avait parlé de ses pensées de passage à l'acte à sa meilleure amie qui lui aurait confié plus tard qu'à l'époque elle veillait aux tenues vestimentaires de Madame L : « Pour elle, si je ne me faisais plus belle, c'est que j'allais passer à l'acte ».

Madame L et le père de Mathieu se fréquentaient depuis 8 ans et étaient mariés depuis trois ans au moment du divorce. Madame L avait 25 ans au moment de ce mariage.

Madame L a consommé des « relaxants » avant de consulter le psychologue, « pour dormir ». Elle n'a jamais rencontré de médecin psychiatre, ne bénéficie plus d'aucun traitement médicamenteux. Madame L n'a jamais passé l'épreuve du Rorschach.

Lorsque je demande à Madame L si elle est en couple, elle répond par la négative. Elle dit vivre cette situation : « Pas très bien », puis annonce après un soupir : « J'ai rencontré quelqu'un mais... C'est difficile, y'a l'amour... Mais tout le temps en conflit... On a vu le docteur (donne le nom de son psychologue) tous les deux. Il a dit que si on est toujours en conflit, c'est parce que j'ai peur de m'engager réellement, j'ai peur que ça recommence...

Mais c'est ça... ». Madame L vit cette relation depuis bientôt un an. Elle présente l'homme dont il est question dans cette relation comme quelqu'un qui l'a soutenue, notamment après la rupture qui avait engendré des affects dépressifs importants. Lorsque je souligne à Madame L qu'elle m'a répondu ne pas être en couple au moment où je lui ai posé la question elle précise : « Parce qu'on vit chacun chez soi, pour moi c'est pas un couple. Pour être un couple il faut de la confiance l'un vis-à-vis de l'autre ».

Aujourd'hui, concernant son ex- mari, Madame L dit communiquer davantage avec lui. Elle qualifie la relation avec lui de « relation parentale par rapport à Mathieu... Moi j'aurais préféré une autre relation, d'amitié mais pour lui c'est impossible, par fierté ». Madame L note : « Par contre je pense que si tous les deux on était venu voir un psychologue on serait encore ensemble », tout en reconnaissant que son ex-mari n'aurait jamais accepté une telle démarche. Madame L présente les raisons de sa demande de divorce : « Je le supportais plus... Parce que on s'engueulait pas du tout, y'avait plus de dialogue. Mon fils à deux ans et demi il était tellement stressé il avait plus de lèvres tellement il était nerveux, il faisait ça (*Madame L se mord la lèvre*) et le soir c'était l'horreur ». Madame L précise lorsque je l'y invite que ce dernier énoncé vaut pour elle et non pour son fils, elle explique qu'elle n'arrivait plus à dormir à côté de son époux : « A côté de lui, de sentir sa présence, j'avais plus envie qu'il me touche, j'attendais qu'il s'endorme pour aller me coucher ». Madame L situe ces événements sur une durée d'un an, un an et demi. Lorsque je la questionne sur la possibilité d'un lien avec la naissance de son fils, elle confirme en énonçant : « Dès que j'ai été mère, j'étais mère c'est tout, plus femme, plus maitresse ». Aujourd'hui, Madame L se définit : « Je serais que mère... Quand y'a mon fils... Je suis un peu comme ça ». Le fils de Madame L est chez son père au moment de notre rencontre. Je demande alors à Madame L comment elle vit quand son fils est chez son père, elle formule : « Depuis que j'ai mon ami ça

va mieux. J'ai passé deux ans toute seule à pas sortir les week-ends où il était pas là et à attendre le dimanche soir ».

Madame L décrit le père de son fils : « Très, très perso, y'en avait que pour lui... J'ai mis du temps à le quitter parce qu'il a vécu un premier divorce, il avait deux enfants d'un premier mariage, deux petites filles que je voyais souvent, pendant huit ans ». Madame L précise que la séparation avec son conjoint supposait un renoncement plus étendu dans la mesure où se séparer de lui, c'était aussi renoncer à des éléments de sa relation avec ses filles nées d'une première union. Madame L note que son ex-mari a alors interdit à ses filles d'établir des contacts avec elle. « Depuis 5 mois, j'ai des contacts avec la plus grande, elle a 18 ans, là elle parle presque plus à son père ». L'ex-mari de Madame L a 11 ans de plus qu'elle.

Madame L précise la relation à l'homme qui l'a quittée il y a un an : « En fait il avait une vie passée avec une femme, des grands enfants. Au moment où il s'est séparé de sa femme, il s'est servi de moi pour retourner avec sa femme ». Madame L précise lorsque je l'y invite : « Pour la rendre jalouse je pense. Pour qu'ils se remettent ensemble, je me dis qu'il s'est servi de moi et actuellement, il me court toujours après ». Je demande à Madame L comment elle vit cette situation, elle soupire puis énonce : « Je me dis qu'il est minable... Vis-à-vis de sa femme, c'est dégueulasse... Si il fait ça avec moi, c'est qu'il le fait peut-être avec d'autres... C'est minable. C'est un homme qui m'avait dit que plus jeune il arrivait pas à plaire aux femmes, aujourd'hui, il doit se sentir fort vis-à-vis des femmes, il fait que prendre et jeter que ce soit sa femme ou d'autres. Il vit que pour lui ».

*Madame L n'a jamais présenté d'épisodes dépressifs traités ou diagnostiqués, elle rapporte cependant des évènements de vie ponctués d'affects dépressifs, notamment une rupture amoureuse il y a environ une année. Madame L est salariée mais bénéficie de faibles revenus. Elle élève seule son fils de 7 ans dont elle a la garde majoritaire.*

*Madame L présente donc des caractéristiques permettant de l'inclure dans la population témoin de cette étude.*

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame L évoque le souvenir dans son enfance de scènes de violences verbales dans sa famille élargie. Elle rapporte également un épisode où son père voulait frapper sa mère et que son épouse (la mère de Madame L) aurait cherché à s'interposer : « J'ai vu ma grand-mère lancer une pierre dans le dos de ma mère à mes huit ans parce que mon père voulait frapper ma grand-mère ». Madame L évoque cet épisode dans un cadre où elle projetait une relation négative à sa mère : « Ma mère pensait que je l'aimais pas. Quand mes parents se sont engueulés avec mes grands-parents j'avais huit ans, j'ai vu la scène et j'ai tout de suite pris partie pour ma mère. Je lui ai dit y'a pas longtemps, elle le savait pas ». Madame L n'aurait pas été victime de violences dans son enfance mais elle aurait été témoin de scène violente entre les différentes générations de sa famille.

Madame L indique qu'elle était âgée de huit ans au moment de cet épisode. Elle décrit une relation privilégiée avec sa grand-mère paternelle : « Ma grand-mère me donnait plein de bonbons et de chocolat donc j'étais contente. Ma mère elle lui interdisait de me donner des bonbons parce que j'étais costaud en fait, je me disais que ma grand-mère m'aime parce qu'elle me les donne et ma mère ne m'aime pas. Mais la relation que j'avais avec ma mère c'est à cause de ma grand-mère je pense ». Madame L associe au moment de notre rencontre

la qualité de la relation projetée avec sa mère, quand elle était enfant, à la mauvaise qualité de la relation entre sa mère et sa grand-mère paternelle. Toutefois, nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame L a pu se sentir coupable de l'agression de sa mère par sa grand-mère paternelle, en tant qu'il pouvait constituer par projection la mise en acte d'un fantasme de nature œdipienne. C'est en effet ce mouvement agressif qui semble avoir davantage marqué Madame L plutôt que le fait que son père agresse sa propre mère.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame L décrit sa famille : « C'est mes parents et ma sœur cadette, mon fils c'est tout ». Madame L est l'aînée dans sa famille, elle a deux petites sœurs. Elle semble idéaliser la vie de l'une d'entre elles : « Elle a vraiment une belle vie », et n'a plus de contact avec l'autre : « On se parle quasi plus à cause de son mari ». Madame L associe la vie de sa plus jeune sœur à la sienne : « Ça je lui ai déjà dit : "Tu reproduis ma vie". Elle a un mec de 10 ans de plus qu'elle qui a une fille d'un premier mariage. Il l'a isolée de tout. Quand elle appelle ma mère c'est au travail, moi, il lui interdit de me parler ». Madame L a été mariée à un homme âgé de 11 ans de plus qu'elle, qui avait deux filles d'une union précédente. Nous pouvons supposer que cette période de sa vie passée n'est pas élaborée chez Madame L, qui semble projeter sur sa sœur une agressivité non élaborée en lien avec sa situation conjugale, qu'elle associe à celle qu'elle a vécue. Lorsque je demande à Madame L de qualifier la relation qu'elle avait avec son époux, elle ne répond pas à la question et continue son discours au sujet du conjoint de sa sœur : « En plus lui quand je travaillais, il a travaillé aussi dans la



même entreprise, il voulait sortir avec moi alors que j'étais mariée, ma sœur cadette elle l'a repoussé aussi donc il a demandé à Laura (prénom fictif de sa plus jeune sœur) ». Madame L projette ici une rivalité entre les filles de la famille autour d'un objet d'amour masculin. Nous étudierons plus en détails ces aspects de la situation clinique de Madame L, dans le cadre de notre deuxième hypothèse.

Madame L évoque des relations familiales complexes entre ses parents et ses grands-parents paternels au sein desquelles elle a le sentiment d'avoir été instrumentalisée : « Et ma grand-mère, la mère à mon père elle supportait pas ma sœur cadette, elle ressemble à ma mère. Comme moi je ressemble à mon père je me sentais aimée par ma grand-mère alors qu'elle se servait de moi pour faire du mal à ma mère. En plus, mes parents ils habitent la maison juste à côté, collée ». Madame L rapporte que cela fait 23 ans que ses parents et grands-parents ne se parlent plus. Plus tard dans l'entretien elle précise que son père a quelques échanges avec ses parents. En revanche, la mère de Madame L n'aurait aucun contact avec la famille L depuis ce temps. Madame L échange des formules de politesse avec ses grands-parents. Madame L décrit une relation sur un mode incestuel entre sa grand-mère paternelle et ses enfants : « Ma grand-mère elle a huit enfants, elle en a fait divorcer six. Mon père, elle a essayé de les séparer et y'a que un de mes oncles qu'est pas divorcé mais sa femme elle est viticultrice alors c'est bien vu ». Aussi, bien que les parents de Madame L ne soient pas divorcés, nous pouvons noter que le père de Madame L n'a jamais vraiment quitté sa mère dans la mesure où il habite la maison mitoyenne.

Ainsi, nous pouvons noter dans le discours de Madame L la proximité de trois générations au sein desquelles la place de chacun est floue. Cet indicateur pourrait être à mettre en relation avec le fait que parmi les trois filles de sa génération, deux fréquentent des hommes plus âgés.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Madame L ne représente pas les générations ascendantes dans son géosociogramme. Elle se représente puis inscrit son fils dans son prolongement sans filiation paternelle. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure les notions de génération et de filiation sont élaborées chez Madame L. Elle ne projette pas de conflit avec son fils. Le discours associé à cette production semble davantage révéler un conflit intrapsychique chez Madame L, qui annonce dès le début de l'épreuve : « Ça va être difficile... [Pourquoi ?] Ben parce que je suis pas en couple ». Madame L, après s'être représentée et avoir représenté son fils, note : « C'est pas normal ». Toutefois, ce qui n'apparaît pas normal pour elle, ce n'est pas le fait qu'elle ne représente pas la filiation paternelle de son fils mais le fait qu'elle-même ne soit pas en couple. Elle finalise son géosociogramme en dessinant un triangle au même niveau que le cercle qui la représente et relie les deux. Toutefois il est difficile pour elle de désigner qui pourrait tenir cette place et la nature de la relation projetée : « J'ai un problème de confiance ». Elle attribue dans un premier temps cette difficulté à l'homme qu'elle fréquente puis se l'approprie lorsqu'elle verbalise : « En lui... C'est pas par rapport à la fidélité mais j'ai peur que ça recommence, j'ai peur de pas réussir ».

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Le protocole de Madame L comporte une projection de menace externe lorsqu'elle formule à la planche VIII : « Le corps d'un homme qui se fait attaquer par deux bestioles ». Cette réponse pourrait davantage mettre à jour une orientation passive dans le fonctionnement de Madame L que l'expression de traits paranoïaques. Aussi, Madame L utilise à deux reprises le qualificatif : « Méchant » au moment de l'enquête : « Les yeux méchant, les oreilles » (réponse 2 à l'enquête de la planche I), « Je pense que j'aurais vu un personnage méchant » (réponse 6 à l'enquête de la planche IV). Ces réponses pourraient traduire l'expression d'intention malveillante probablement à relier à des angoisses qui ne sont pas du même ordre que des projections d'intention malveillante au testeur signant l'expression de traits paranoïaques.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

A la planche 7GF du TAT, le discours de Madame L est clair sur le plan syntaxique. Le contenu même du récit exprime toutefois des confusions, notamment entre les générations : « Y'a cette autre personne qui voudrait porter cet enfant mais la mère ne veut pas elle veut le garder pour elle mais l'autre insiste ». Ainsi, le discours de Madame L semble

traduire la difficulté de reconnaissance de la place maternelle, que le personnage féminin renvoyant à une position générationnelle ascendante tenterait de télescoper. Ce récit semble confirmer les confusions de place entre les différentes générations chez Madame L. Madame L met en scène la fuite comme réponse à cette confusion contre laquelle elle semble se défendre.

Il semble exister chez Madame L une confusion des places et des générations, probablement en lien avec les conflits intrafamiliaux de son enfance (*Indicateur 1 et 4*). Madame L ne projette pas de conflit entre les différentes générations de sa famille dans la réalisation de son génosociogramme, elle semble davantage exprimer un conflit intrapsychique, en lien avec sa situation de mère célibataire VS en couple (*Indicateur 2*). Le protocole de Rorschach de Madame L ne révèle pas de traits paranoïaques dans son fonctionnement (*Indicateur 3*).

Madame L a été témoin de violences familiales dans son enfance, elle semble en garder un souvenir précis. La question de la différence des générations ne semble pas élaborée chez elle mais contrairement à l'hypothèse posée concernant les femmes auteurs de filicide, le fils de Madame L n'est pas perçu comme étant persécuteur. **L'hypothèse posée au sujet des femmes auteur de filicide ne se vérifie pas dans cette situation clinique témoin.**

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame L évoque son père comme : « L'homme qui travaille, qui travaille, qui travaille... Qui fait des câlins à ma sœur cadette enfin ma sœur qui va vers lui et lui qui accepte... Comme moi j'avais peur de demander des câlins... ». Nous pouvons souligner la nature incestuelle de la relation projetée et nous demander dans quelle mesure l'idéalisation de sa sœur cadette s'inscrit dans l'histoire infantile de Madame L. Le discours de Madame L semble mettre à jour des rivalités autour de l'objet d'amour œdipien. Lorsque j'invite Madame L à qualifier son père, elle manifeste des difficultés à mettre en mots ses ressentis et exprime cette difficulté en annonçant : « C'est horrible parce que j'aime mon père... », ce qui peut traduire une absence d'élaboration de la problématique œdipienne. Madame L semble présenter des difficultés à entendre les limites posées par son père quand elle était enfant en termes constructifs : « Mon père il a toujours mis une barrière, pour lui faire un câlin, quelque part c'est incestueux. Quand j'allais sur ses genoux il disait : "Oh t'es lourde pousse-toi". A mes sœurs aussi, mais elles, elles restaient [Et vous, vous en pensez quoi de ce caractère incestueux de câlin évoqué par votre père ?] C'est extrême quand même. En plus dans la

famille on est très câlins, mon père il ose pas ». Madame L explique la distance de son père en lien avec son histoire infantile à lui, qu'elle qualifie ponctuée de carences affectives. Nous pouvons noter, toujours dans le cadre de cette situation œdipienne projetée par Madame L qu'elle répond lorsque je l'interroge au sujet de la relation à sa mère : « Je me sentais de trop », pouvant traduire un conflit intra-psychique entre désir et interdit.

Aujourd'hui, Madame L qualifie son père « égoïste et va toujours tout rejeter sur ma mère. Ma mère, elle est pas facile, elle a pas un caractère facile mais ça la protège ». Ce discours pourrait être à mettre en lien avec la description que Madame L fait de l'homme avec qui elle a eu une relation amoureuse et dont la séparation a entraîné chez elle une dépression : « Il fait que prendre et jeter que ce soit sa femme ou d'autres. Il vit que pour lui ». Dans la mesure où cet homme : « Il avait une vie passée avec une femme, des grands enfants. Au moment où il s'est séparé de sa femme, il s'est servi de moi pour retourner avec sa femme ». Nous pouvons nous interroger sur la dépression vécue par Madame L en lien avec une problématique œdipienne non résolue ou au moins non structurante. Nous pouvons toutefois nous demander dans quelle mesure la dépression est née en lien avec une culpabilité associée à la réalisation fantasmatique de l'interdit œdipien ou bien cette dépression signe-t-elle l'absence d'élaboration du renoncement à un objet d'amour interdit ?

Enfin, aujourd'hui, Madame L pourrait être en train de se dégager de cette problématique œdipienne puisqu'elle perçoit : « Au début de la séparation, mon père se prenait pour son père », elle parle alors de son fils. Elle présente alors des limites qu'elle aurait posées à son père : « J'ai dit : "T'arrêtes ça tout de suite". J'ai eu cette force parce que mon fils souvent je dis, souvent je le compare à son père, je lui dis : "Tiens papa fait pareil". Le week-end dernier son vélo était crevé, son papi aurait pu lui réparer mais je lui ai dit : "On va voir ton père" ». Toutefois, les tentatives de dégagement semblent aujourd'hui peu efficaces, du moins c'est ce que nous pouvons entendre lorsque Madame L rapporte dire à son

filis : « Tiens papa fait pareil », puisque dans cet énoncé il n'est pas explicite que « papa » désigne le père de Mathieu et non celui de Madame L.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame L ne représente pas les générations ascendantes dans son géosociogramme, elle ne représente pas le symbole « ab ». Nous pouvons rappeler que le triangle figuré en relation avec la représentation de Madame L n'est pas clairement identifié en termes d'identité dans son géosociogramme. Nous pouvons nous demander, en lien avec les éléments étudiés auparavant, dans quelle mesure il pourrait s'agir, fantasmatiquement, de l'imgo paternelle intériorisée.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

L'analyse du protocole de Madame L révèle :

- Une tendance Clob à la planche IV : « Un personnage méchant » (réponse à l'enquête). Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le fait que Madame L aborde la tendance Clob perçue à la planche IV au moment de l'enquête peut être en lien avec une impossible élaboration de l'agressivité suscitée par cette planche renvoyant à l'imgo paternelle intériorisée.
- Quelques réponses prennent en compte la couleur. Madame L projette une réponse KC' à la planche II en lien avec la projection « sang ». Madame L utilise ici la couleur dans la projection de pulsions agressives. Ces pulsions apparaissent ici non élaborées et l'agressivité projetée est subie sur un mode passif. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure les projections à la planche II sont associées à un vécu traumatique non élaboré relatif à l'accouchement. Madame L projette une réponse FC' à la planche V associée à une image dépressive d'elle-même. Elle propose une réponse FC à la planche IX et une réponse C à la planche X. La proportion de réponses C comparée aux réponses C' n'est pas significative.
- Madame L se réfère au Blanc dans ses réponses aux planches I et II, ce qui peut traduire l'expression de carences affectives.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0%. Ce coefficient tient compte des réponses Anat, Sex, Sang, Hd que nous ne retrouvons pas, isolément dans le protocole de Rorschach de Madame L. Toutefois, nous pouvons noter la réponse « H/Anat/Sang » à la planche II qui devient une réponse « Sang/Sex » au moment de l'enquête comme traduisant l'expression d'angoisse. D'ailleurs, la seconde réponse pour cette planche est une réponse « C » qui traduirait une impossibilité à se dégager de la projection initiale.
- La qualité de l'investissement objectal est moyenne. La banalité est perçue à la planche III, Madame L projette une réponse sexuée : « Deux hommes ». Elle semble



projeter une relation érotisée sur un mode homosexuel : « Deux hommes qui partagent leur amour », elle précise au moment de l'enquête : « Je vois qu'ils s'échangent leur cœur ». Madame L projette une kinesthésie à la planche II où le mouvement semble désigner une violence subie. Cette idée de violence subie converge avec la kinesthésie mineure à la planche VIII où Madame L projette : « Un homme qui se fait attaquer par deux bestioles ». La pulsionnalité agressive ne semble donc pas symbolisée sur un mode satisfaisant chez Madame L.

- La qualité de la symbolisation des contenus projetés est inégale. Madame L peut projeter des réponses crues comme celle formulée à la planche II : « Là je vois un corps humain mais comment dire un corps humain avec du sang, je vois le sang, le bassin avec le trou pour faire sortir le bébé un accouchement mais c'est pas plus » mais aussi des réponses plus symbolisées lorsqu'elle projette à la planche IV : « Une peau de chèvre ». Madame L projette des réponses H et A mais aussi des réponses Anat/sang, Anat/A.
- Le protocole de Madame L ne révèle pas de dévitalisation interplanche. Sa réponse projetée à la planche II pourrait traduire ce procédé : « H/Anat/Sang ».

Le protocole de Madame L ne présente pas de kinesthésie pure aux planches IV et VI et ne permet pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Concernant les planches paternelles :

- Madame L projette à la planche IV une réponse banale. Il est toutefois intéressant de noter que dans sa réponse "peau d'animal", elle choisit un animal associée à un pronom féminin : « Une peau de chèvre ». Madame L rit avant de donner cette réponse, ce qui peut traduire l'expression d'une défense contraphobique devant cette

planche qui, au moment de l'enquête semble susciter des angoisses chez Madame L qui présente alors : « Je pense que j'aurais vu un personnage méchant ».

- Madame L projette à la planche VI de son protocole de Rorschach une réponse qui semble révéler des angoisses de castration : « Un chat écrasé », « Les moustaches, tout aplati... Il manque la queue ». Madame L semble utiliser l'intellectualisation comme défense contre cette angoisse en poursuivant dans la projection d'une réponse si le dessin avait été gris uni : « Un emblème, quelque chose qui représente un pays ou un monument, comme une médaille ».
- Madame L choisit la planche IX pour représenter son père. Le choix de cette planche associée à la qualité de l'imgo maternelle intériorisée pourrait traduire l'absence de la reconnaissance de la différence et donc l'absence d'atteinte d'une identité sexuée chez Madame L. Madame L argumente ce choix de manière positive : « Je vois de la force, de la chaleur ».
- Toutefois, cet élément ne converge pas avec le choix de Madame L de la planche VI comme planche moins aimée. Elle explique : « Je sais pas, elle est pas belle ». Cette planche semble révéler chez elle des angoisses de castration non élaborées.

Ainsi, nous pouvons nous interroger sur l'ambivalence de Madame L à l'égard de son père. Au vu de son discours et de son protocole de Rorschach, nous pouvons peut-être poser l'hypothèse que l'imgo paternelle intériorisée est aujourd'hui confuse dans le cadre du suivi psychologique engagé par Madame L dans un cadre thérapeutique. Les éléments relevés laissent à penser que cette imago a pu être idéalisée et que Madame L a projeté et projette encore par moment une relation de nature incestuelle à son père. Toutefois, Madame L peut aussi qualifier négativement son père et poser des limites si celui-ci projette une relation de nature incestuelle en tentant de prendre une position paternelle vis-à-vis de son petit-fils. Le

protocole de Rorschach de Madame L permet de relever des indices d'anxiété. Aussi, la dynamique œdipienne semble être trop conflictuelle pour pouvoir être structurante et favorise l'hypothèse d'un fonctionnement limite. Les orientations passives projetées dans son protocole sont également à souligner.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Madame L, dans son récit à la planche 2 du TAT, met en scène une relation conflictuelle entre les deux personnages féminins : « Je vois une querelle entre les deux femmes ». Madame L ne parvient pas à se dégager de cette situation puisqu'elle conclut son récit : « Eux le couple ils vont rentrer chez eux le soir après le travail, je sais pas je pense que y'aura de nouveaux contacts avec cette personne là mais ce sera toujours tendu, froid ». Il est intéressant de noter que la conflictualité entre les femmes pourrait aussi bien renvoyer à la relation entre Madame L et sa mère, que celle évoquée par Madame L, entre sa mère et la mère du père de Madame L. Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure il existe dans la relation de Madame L à sa mère une répétition inconsciente de la relation entre sa mère et sa grand-mère autour de l'objet d'amour œdipien. Enfin, il apparaît certain que la problématique œdipienne chez Madame L n'est pas élaborée.

Dans son récit à la planche 6GF, le personnage féminin est décrit dans une position passive face à l'agressivité projetée du personnage masculin. Madame L parvient à se dégager de cette violence projetée en évoquant : « Je la vois s'en sortir sans coup et blessure ». Nous

pouvons toutefois nous interroger sur une projection inconsciente surmoïque liée au fantasme de l'interdit œdipien. L'énoncé : « prise au piège » pourrait alors traduire le vécu intrapsychique de Madame L, qui semble par moment tenter de se dégager d'une relation projetée de nature incestuelle à son père sans y parvenir en termes d'élaboration.

Madame L projette une thématique meurtrière dans son récit à la planche 13 MF du TAT, en réponse aux sollicitations latentes de la planche : « Bah là je vois un homme qui découvre sa femme morte dans son lit, il pleure donc la fin c'est qu'il va prévenir la police pour dire qu'elle a été assassinée ».

Les récits de Madame L dans le cadre du TAT ne qualifient pas le personnage masculin de manière négative. Madame L semble projeter une relation de type incestuelle au personnage masculin et semble difficilement s'en dégager.

Le discours de Madame L (*Indicateur 1*) converge avec l'analyse des épreuves projectives dans le sens d'une problématique œdipienne non élaborée (*Indicateurs 2 et 4*). Le fonctionnement de Madame L s'inscrirait dans un registre limite (*Indicateur 3*). Madame L évoque le souvenir d'une dépression au moment où son amant l'a quittée. Nous pouvons nous interroger sur l'origine de cette dépression en lien avec la réalisation de l'interdit œdipien dans la mesure où il s'agissait d'un homme non disponible. Toutefois, Madame L n'évoque pas de tel ressenti dans sa relation au père de Mathieu, ce qui permet de noter que **l'hypothèse posée au sujet des femmes auteur de filicide ne se vérifie pas dans cette situation clinique.**

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame L serait venue consulter au CMP sur les conseils de sa mère. La nature de la relation à sa mère apparaît dans la demande manifeste de suivi psychologique de Madame L : « Je me suis toujours sentie inférieure à tout le monde et à tout, je me bloquais vis-à-vis de ma mère, y'a toujours eu une guerre entre nous, des malentendus, dès qu'on me disait quelque chose je prenais tout de manière négative, je me disais qu'elle était en train de me dire que je suis nulle ». Ainsi, ce discours témoigne de la fragilité des assises narcissiques de Madame L qui pourrait être venue chercher, dans le cadre de son suivi, un objet d'amour maternel.

Madame L évoque le souvenir d'une mère : « Maniaque... C'est une bonne maman, mon père aussi, c'est un bon papa. Elle était autoritaire, elle s'est bien occupée de nous, nous a bien élevées. Elle était bosseuse ». Madame L qualifie leur relation malgré quelques résistances : « Pff... Je sais pas... Je sais pas... Comme je me sentais de trop, c'était toujours la guerre, on s'entendait pas ». Nous pouvons noter dans le discours de Madame L la reconnaissance de sa place et de son positionnement comme possible explication de la relation avec sa mère. Nous pouvons supposer que ce positionnement peut être en partie issu de son suivi thérapeutique, qui place Madame L dans une dynamique possible de changement. Aussi,

le discours de Madame L témoigne d'une dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être structurante.

Madame L situe sa naissance dans le cadre du désir de ses parents. Elle associe ses difficultés à trouver sa place dans sa famille à la naissance de sa sœur. La sœur de Madame L est née trois ans après elle. Il s'agit de sa sœur aujourd'hui idéalisée, celle dont Madame L semble être jalouse, jalousie qui pourrait être inscrite dans son histoire infantile. Madame L semble présenter une place importante occupée par sa sœur à la naissance, associée à « des problèmes de santé quand elle était bébé ». En recherchant des précisions, nous apprenons que la mère de Madame L a accouché de sa deuxième fille par voie basse avec extraction instrumentale dans le cadre de signes de détresse du bébé. Lorsque je questionne Madame L sur le lien qu'elle établit entre « les problèmes de santé » de sa sœur bébé et le mode d'accouchement de sa mère, Madame L semble prendre conscience du poids du récit de sa grand-mère paternelle dans sa représentation de la situation. En effet, Madame L réagit : « Ah mais attendez... Parce que maintenant que vous me dites ça, ma mère disait qu'elle avait des problèmes de croissance parce qu'elle était toute menue. La mère de mon père elle disait qu'elle avait un problème psychologique et moteur... Ma mère devait se poser des questions ». Ainsi, il semblerait que la sœur de Madame L n'ait pas présenté de problème de santé majeur dans son enfance et encore moins de : « problème psychologique et moteur », du moins son exercice actuel en qualité de dentiste favorise cette hypothèse. Toutefois, le discours de la grand-mère paternelle a pu favoriser des angoisses chez la mère de Madame L au sujet de la santé de sa fille. Nous pouvons, dans ce cadre, nous interroger sur la disponibilité psychique de la mère de Madame L pour Madame L elle-même quand celle-ci était âgée de trois ans.

Aussi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure il pourrait exister un lien entre le flou existant autour de cette naissance et la réponse de Madame L à la planche II du

Rorschach. Dans quelle mesure l'agressivité projetée, non élaborée peut-elle s'adresser inconsciemment à sa sœur puisque c'est « un accouchement » que Madame L perçoit, nous pouvons nous demander lequel. Aussi « la douleur » projetée pourrait être celle qu'elle aurait ressentie face à la perte de l'objet d'amour maternel.

La question de l'amour entre Madame L et sa mère semble se poser, Madame L annonce que dans son enfance elle se disait : « Ma mère ne m'aime pas », plus tard elle annonce : « Ma mère pensait que je l'aimais ». Ainsi, Madame L ne semble pas avoir intériorisé cet objet d'amour maternel.

Aujourd'hui, Madame L semble rechercher une relation privilégiée à sa mère et tend à la présenter de manière idéalisée : « Je lui dis à maman : “T'es forte” »

### **Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère***

Madame L ne représente pas sa mère dans le cadre de son génosociogramme. Toutefois, sa mère apparaît dans le discours qui accompagne cette réalisation. Lorsque je lui demande à quelles personnes de son environnement familial passé et actuel elle pense ressembler, Madame L présente : « Pas ma grand-mère non, je pense plus à ma mère... On a quand même certain point commun mais pas en totalité... Peut-être ma mère vu qu'on s'entend bien depuis un an... J'ai perdu 30 ans de ma vie, elle avait aucun tort par rapport à mon père qui déconne ». Madame L se défend de ressembler à sa grand-mère paternelle et nous pouvons nous demander quelle est la nature des ressentis de Madame L à son égard dans la mesure où elle pouvait apparaître comme une figure d'attachement privilégiée dans son

enfance, contrairement à ce qu'il en est aujourd'hui. Aussi, Madame L semble évoquer un objet d'amour maternel perdu, sur le plan fantasmatique, quand elle exprime l'idée d'avoir « perdu 30 ans de [sa] vie ». Enfin, la nature de la relation entre Madame L et sa mère semble s'être modifiée depuis la dépression de Madame L dans le cadre d'une rupture amoureuse de nature plus ou moins incestuelle. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'élaboration des affects dépressifs chez Madame L au moment de cette rupture a pu s'accompagner d'une modification des représentations que Madame L pouvait avoir de son père puisqu'elle formule ici : « mon père qui déconne ». Ainsi, en percevant son père différemment, cela aurait pu modifier la nature de la relation projetée et également la nature de la relation projetée à sa mère.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame L révèle :

- Une tendance Clob à la planche IV : « Un personnage méchant » (réponse à l'enquête).
- Quelques réponses prennent en compte la couleur, Madame L projette une réponse FC à la planche IX. La réponse donnée à la planche VII ne considère pas la couleur. Nous pouvons noter que la réponse C apportée à la planche II est associée à une projection non symbolisée du féminin : « Un corps humain avec du sang, je vois le sang, le



bassin avec le trou pour faire sortir le bébé un accouchement mais c'est pas plus » (réponse 3, planche II), « Je vois de la douleur », (réponse 4, planche II).

- Madame L se réfère au Blanc dans ses réponses aux planches I et II, ce qui peut traduire l'expression de carences affectives, d'autant que comme nous l'avons mentionné précédemment, la réponse apportée par Madame L à la planche II semble faire appel à la question de la maternité et à son impact traumatique pour elle. Nous pouvons aussi nous interroger sur le vécu de carences affectives chez Madame L dans son enfance.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 0%. Toutefois, le résultat de ce coefficient est à pondérer au regard des réponses projetées par Madame L à la planche II.
- La qualité de l'investissement objectal est moyenne.
- La qualité de la symbolisation des contenus projetés est inégale. Le plus souvent, la symbolisation de la pulsionnalité agressive est de mauvaise qualité, ce qui pourrait être à mettre en relation avec l'importance des conflictualités relationnelles de tous ordres non résolues et manifestes dans la situation clinique de Madame L.
- Le protocole de Madame L révèle une dévitalisation intraplanche à la planche II.

Concernant les planches maternelles :

- Madame L projette à la planche VII « dans les filles de l'est ». Au moment de l'enquête, je demande à Madame L « Pourquoi les filles de l'est ? », elle répond : « Parce qu'elles font plus filles de l'est qu'africaines ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame L traite la couleur C' dans un registre de lutte contre des affects dépressifs en lien avec l'imgo maternelle intériorisée.
- Madame L projette à la planche IX du Rorschach : « Une lampe à pétrole avec du feu ». Cette réponse pourrait renvoyer à une imago maternelle contenante mais aussi à

une imago destructrice. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette réponse pourrait traduire l'ambivalence des ressentis de Madame L à l'égard de sa mère.

- Madame L choisit la planche VII comme planche maternelle et argumente ce choix : « Parce que je vois le dessin comme quelque chose de gai, vivant ».

Le protocole de Rorschach de Madame L révèle des indices d'anxiété mais surtout une lutte contre des affects dépressifs. Il révèle également des carences affectives ressenties. Le féminin n'est pas symbolisé dans le protocole de Madame L et favorise l'hypothèse d'un fonctionnement psychique appartenant au registre limite. Elle reste cependant très proche d'une possibilité d'organisation sur un mode névrotique dans la mesure où elle parvient à projeter des symbolisations féminines et maternelles aux planches VII et IX de son protocole. Aussi, elle choisit la planche VII comme planche maternelle et la permanence dans le temps des conflits sexuels étayent cette idée. Toutefois, l'importance de la conflictualité œdipienne non élaborée conduirait souvent Madame L à des positionnements plus régressifs.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Madame L projette à la planche 5 du TAT le personnage figuré en place de mère nourricière : « Là je pense que c'est une maman qui appelle son fils pour venir manger ». Madame L met en scène « des querelles » qui opposeraient la mère et son enfant. Madame L

projette la patience puis le chantage comme méthode pour que l'enfant entende le désir de la mère.

A la planche 7 GF, Madame L met en scène un conflit entre les personnages féminins figurés autour de l'enfant. Madame L semble projeter un conflit intrapsychique en lien avec la place de chacune des femmes autour des enfants. Nous pouvons mettre ce récit en lien avec la place importante occupée par la grand-mère paternelle de Madame L. La séparation semble répondre au conflit projeté : « La maman part avec son enfant, elle laisse la personne chez elle dans son canapé, elle s'en va ».

Madame L met en scène à la planche 9GF du TAT la fuite d'une femme « comme si elle avait fait du mal ». Madame L ne parvient pas à définir le ressenti éprouvé par ce personnage. Elle conclut son récit en projetant une menace extérieure qui serait symbolisée par le second personnage féminin : « qui pourrait porter des propos et la menacer et lui faire du chantage ».

Il est ici intéressant de souligner la dynamique interplanche. Les planches 7 GF et 9 GF sont présentées successivement à Madame L. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la séparation projetée à la fin de son récit à la planche 7 GF est élaborée puisque la fin de son récit à la planche 9 GF met en scène une menace extérieure. En parallèle, nous pouvons noter que le temps de latence pour ces deux planches est plus long que ceux des autres planches. Nous pouvons peut-être poser l'hypothèse à partir de ces éléments d'une emprise d'une image féminine dont Madame L tente en vain de se dégager. Nous pouvons souligner le lien entre la dynamique de ces récits et le discours de Madame L concernant sa grand-mère paternelle. Madame L semble avoir eu une relation privilégiée avec cette femme présentée comme le bon sein maternel dans son enfance. Aujourd'hui, Madame L n'a que des échanges de politesse avec cette personne et semble interroger sa réelle bienveillance à plusieurs reprises dans nos échanges. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur le coût en

termes d'économie psychique de cette séparation ? Dans ce discours, la séparation semble impossible.

Le discours de Madame L laisse entendre la recherche d'un objet d'amour maternel perdu (*Indicateur 1*), ce qui converge avec les éléments recueillis dans le cadre des épreuves projectives (*Indicateurs 2, 3 et 4*). Nous pouvons poser l'hypothèse, au vu des différents éléments étudiés, du caractère fantasmatique de cette perte. Contrairement à l'hypothèse posée concernant les femmes auteur de filicide, Madame L, appartenant à la population témoin, n'aurait pas intériorisé une imago maternelle destructrice. Nous étudierons, dans le cadre de notre approche comparative, dans quelle mesure la nature de l'intériorisation de l'imago maternelle peut être entendue comme un facteur de risque ou de protection de passage à l'acte meurtrier.

**Ainsi, l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide ne se vérifie pas dans la situation clinique de Madame L.**

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame L présente la grossesse qui a donné naissance à son fils comme une surprise. Elle a identifié cette grossesse à un terme de deux mois. Elle exprime : « J'étais pas bien. La première personne à qui je l'ai dit c'est ma meilleure amie. On s'entendait pas bien avec (prénomme son ex-mari). J'ai pensé à avorter sans le dire puis je me suis dit ça va être super ». Madame L décrit une précarité de son couple avant cette grossesse qui semble justifier ses hésitations à mener cette grossesse à son terme. Madame L établit un lien entre l'accès à la maternité et l'évolution de son couple : « Dès que j'ai été mère, j'étais mère c'est tout, plus femme, plus maîtresse ». Aujourd'hui Madame L se définit : « Je serais que mère... Quand y'a que mon fils... Je suis un peu comme ça ».

Madame L présente l'enfant qu'elle avait imaginé en lien avec la relation de nature incestuelle projetée avec son père : « J'imaginai qu'il allait ressembler à mon père alors que mon ex-mari c'est l'opposé ». Lorsque je demande à Madame L comment elle décrirait son fils avant son divorce, elle répond : « J'étais la seule à être divorcée, pour moi c'était un peu la honte d'être seule à divorcer ». Nous pouvons noter dans un premier temps l'orientation narcissique de cette réponse. Aussi, Madame L insiste sur l'idée « d'être la seule à être divorcée », sans faire de lien avec les nombreux divorces dans la fratrie de son père. Madame

L avait en effet présenté ces divorces en lien avec le désir de sa grand-mère paternelle. Dans quelle mesure, inconsciemment, Madame L s'inscrit-elle dans ce même désir ? Madame L explique son divorce au regard de rivalités entre femmes, à nouveau, cette fois autour de l'amour de sa belle-mère, ce qui expliquerait selon elle la rivalité avec ses belles sœurs quand elle était mariée. Madame L semble s'appuyer sur le modèle maternel pour justifier sa demande de divorce : « Mon ex belle mère m'aimait beaucoup et après ses sœurs voulaient plus me parler, lui il prenait pas partie, je me suis dit que je ne ferai pas comme maman ». Ainsi, dans un mouvement d'identification à sa mère, nous pouvons nous demander si Madame L quitte son mari ou son père.

Madame L explique qu'à la naissance son enfant ne ressemblait pas à celui qu'elle avait imaginé : « J'imaginai qu'il serait plein de cheveux tous noirs et la peau mate et il est blond, il a pas la peau mate et les yeux bleus ».

Au moment du divorce, Madame L explique que son père à elle avait tendance à tenter de prendre la place du père de Mathieu. Elle aurait posé des limites dans des situations de ce type. Madame L explique reconnaître et inscrire la place du père de Mathieu. Toutefois, elle semble se plaindre d'une absence de reconnaissance de sa place maternelle de la part de son ex-mari en argumentant sur le fait qu'elle n'aura pas la garde de son fils le jour de la fête des mères. Madame L explique « bien vivre », le fait que son fils soit chez son père aujourd'hui. Toutefois, elle précise : « Depuis que j'ai mon ami ça va mieux. J'ai passé deux ans toute seule à pas sortir les week-ends où il était pas là et à attendre le dimanche soir ». Madame L exprime ici une relation de type anaclitique à son fils.

Madame L décrit son fils avant le divorce : « C'était mon bébé, mon trésor je sais pas c'est... ». Madame L semble idéaliser la relation à son fils à cette période. Elle présente

Mathieu au moment du divorce : « En même temps c'est un âge différent. Mathieu est attentionné et protecteur comme y'a pas d'homme à la maison. Si on sort tous les deux, il va faire croire qu'on est en couple. Le point positif c'est que son père est plus proche de lui. Quand on était ensemble, il s'en occupait pas et là effectivement il s'en occupe ». Madame L semble exprimer une fantasmagorie œdipienne latente avec son fils, relation qui pourrait en partie expliquer le fait que l'ex-mari de Madame L intervenait peu dans la relation mère-fils en place. Madame L reconnaît aujourd'hui davantage d'implication de la part du père de Mathieu en même temps qu'elle annonce reconnaître et inscrire sa fonction paternelle en tant qu'elle fait appel à lui pour l'éducation de leur fils. Aussi, Madame L annonce que son ex-mari utilisait leur fils pour se sentir valorisé sur le plan narcissique, notamment en notant le regard des femmes sur son fils et lui. Ainsi, le comportement du père de Mathieu a pu étayer la relation incestuelle projetée par Madame L sur leur fils. Dans le cadre de la présentation des dimensions investiguées, Madame L présentait son fils à deux ans et demi : « Tellement stressé il avait plus de lèvres tellement il était nerveux, il faisait ça (Madame L se mord la lèvre) et le soir c'était l'horreur ». Madame L précise par la suite que le dernier énoncé : « C'était l'horreur » la concerne elle et non son fils. Madame L parle de manière indifférenciée de son fils et d'elle-même et met ici en avant ses affects dans un registre plus hystéroïde.

Aujourd'hui, Madame L décrit son fils : « Un mec bien mais un peu égoïste souvent je lui dis qu'il a pas intérêt à être comme ça avec sa chérie ». Madame L projette là encore une relation de nature incestuelle avec son fils et nous pouvons souligner le fait qu'elle qualifie son fils d'égoïste, comme elle qualifie son père. Elle précise : « Non mais des fois je me dis que j'ai intérêt à me calmer, j'aimerais bien arrêter d'être à sa merci parce que plus tard sa copine faudra qu'elle soit pareille [Il faudra qu'elle soit comme vous ?] Pour que ça marche, il

aura l'habitude... ou ça se trouve le contraire ». Ainsi, au-delà de la relation incestuelle projetée, il semble exister un enjeu de l'ordre de la dépendance de Madame L à son fils. Madame L se présente comme la femme « à [la] merci de son fils » et semble inconsciemment véhiculer l'idée qu'elle seule peut tenir cette place.

Madame L a connu un épisode dépressif dans le cadre d'une rupture amoureuse. Elle exprime ses ressentis à cette période de sa vie, en lien avec son fils : « J'ai même pensé à me suicider et à supprimer la vie de mon fils... (*Madame L pleure*) J'ai honte... ». Cet énoncé nous permet de noter l'expression de ressenti appartenant au registre narcissique, dans la mesure où Madame L présente un sentiment de « honte », et non de culpabilité, davantage associée aux fonctionnements de type névrotique. J'invite Madame L à présenter ce qui selon elle a pu la protéger d'un tel passage à l'acte. Madame L verbalise : « Je me suis dit que j'ai pas le droit de le faire, y'a d'autres solutions... [D'autres solutions...] ... A cette époque je me disais comme j'ai donné la vie à mon fils, j'avais pas le droit de lui retirer cette vie là, pas moi ». Madame L précise ce « pas moi » : « Moi j'ai pas le droit. Pas les autres non plus mais moi, certainement pas. Dans tout ce que je fais, dans mon travail, je fais tout en fonction de mon fils. Même quand il est chez son papa, est-ce que j'ai le droit de m'amuser si lui s'ennuie chez son père ? ». Madame L confirme la relation de dépendance à son fils à travers cette verbalisation. Elle projette sur lui ses propres ressentis. Madame L associe cette attitude de sa part à un sentiment de culpabilité liée à la demande de divorce dont elle est à l'initiative. Elle explique : « Est-ce que moi je peux ressentir du bien-être si lui n'en a pas ? Parce que c'est moi qui ai demandé le divorce de son père et longtemps je me disais que j'avais pas le droit d'être heureuse parce que j'ai quitté son père ». La culpabilité associée à cette séparation n'est pas élaborée chez Madame L. Nous pouvons nous interroger sur la nature inconsciente de ce ressenti : dans quelle mesure Madame L pourrait-elle se sentir coupable d'avoir, sur le



plan fantasmatique, eu un enfant de son père ? L'absence d'élaboration de son divorce se traduit lorsqu'elle exprime, au sujet de la relation actuelle avec son ex-mari : « Relation parentale par rapport à Mathieu... Moi j'aurais préféré une autre relation, d'amitié mais pour lui c'est impossible, par fierté ». Nous pouvons aussi entendre ici l'impossible séparation pour Madame L. Elle précise qu'en rencontrant un psychologue, la situation de leur couple aurait pu évoluer favorablement tout en reconnaissant que son ex-mari n'aurait pas réalisé la démarche, ce qui là encore soulève la question de la confrontation à la réalité de la séparation, difficilement entendable comme inévitable.

Lorsque je demande à Madame L quelles sont, selon elle, les autres solutions que le passage à l'acte imaginé, elle répond : « L'amour et l'aide de son entourage ». Madame L avait évoqué ses idées morbides à sa meilleure amie, qui semble avoir développé sur le fond une attitude contenant envers Madame L : « Pour elle, si je ne me faisais plus belle, c'est que j'allais passer à l'acte ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ces ressources extérieures ont pu tenir une place de tiers séparateur dans la relation entre Madame L et son fils. Aussi, dans quelle mesure pouvons-nous traduire l'appel de Madame L à son amie comme la mise en place d'un lien de dépendance ? Qui se serait déplacé de la relation à son fils à la relation à cette amie ?

A la fin de notre rencontre, je reviens sur ce moment de la vie de Madame L qui exprime : « Mon petit garçon il est venu au monde il a rien demandé. Je me disais, il va galérer. Toute sa vie il va traîner sa mère. J'y arrive pas dans la vie... Comment je vais faire pour arriver dans la vie si moi j'arrive pas comment il va arriver. Pour moi, j'étais un boulet pour lui ». Madame L semble ressentir, à ce moment de sa vie, une dépendance extrême à son fils et projetterait cette dépendance sur lui. Lorsque je tente de distinguer le passage à l'acte suicidaire et le meurtre d'enfant dans le psychisme de Madame L à cette période de sa vie, elle répond : « Parce que pour moi je pense que nous deux on était qu'un ».

Dans l'ensemble de son discours, Madame L présente son fils de manière idéalisée dans le cadre d'une relation de nature anaclitique.

Toutefois, lorsqu'elle évoque la relation à son fils au moment où elle se sentait déprimée, Madame L projette davantage un désir de retour à une relation fusionnelle.

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame L.**

### Un fonctionnement dans un registre limite

Madame L semble très proche d'une possibilité d'organisation sur un mode névrotique mais présente toutefois des mouvements de repli régressifs face à une dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être vraiment structurante. Ces éléments favorisant l'hypothèse d'un fonctionnement appartenant à un registre limite pourrait être à mettre en relation avec la recherche d'un objet d'amour maternel perdu, sur le plan fantasmatique.

Les difficultés de construction chez Madame L pourraient s'inscrire dans un contexte intergénérationnel marqué par l'emprise de la grand-mère paternelle.

### Des ressources extérieures

Madame L exprime consciemment la place de son environnement comme facteur de ressource et de protection de passage à l'acte hétéro ou autocentré. Madame L perçoit les ressources qui l'entourent. Dans le cadre de notre rencontre, nous pouvons souligner les capacités d'association et d'introspection de Madame L comme ressources internes. Son discours laisse entendre un réaménagement de ses représentations dans le cadre de son suivi psychologique en cours. Au moment de notre rencontre, il existe une lutte contre des affects dépressifs encore non élaborés, comme le traduit son choix de la planche X de son protocole de Rorschach : « Je suis tous les jours à me battre pour avoir une vie comme ça dans le bonheur, la joie ».



## **Etude de la situation clinique de Madame J**

### **(population témoin)**

#### **I - Présentation du sujet et dimensions investiguées.**

Le psychologue qui me met en relation avec les femmes susceptibles de répondre à la population témoin de cette étude me précise que Madame J n'a pas la garde de sa fille. Toutefois, nous avons vu dans la situation clinique de Madame B que son fils était placé au moment du meurtre. Ainsi, bien que la littérature nous mentionne le fait que les femmes auteurs de filicide sont responsables des soins et de l'éducation de leur enfant au moment du passage à l'acte, la rencontre de Madame B nous conduit à interroger cette variable en tant que facteur de risque de passage à l'acte. Rencontrer dans le cadre de cette recherche, Madame J, qui ne présente pas de passage à l'acte envers sa fille et qui n'en a pas la garde, tout comme Madame B n'avait pas la garde de son fils, pourrait donc se révéler enrichissant.

Madame J est une femme qui verbalise beaucoup, son discours est parfois flou. Afin d'entendre au mieux cette situation, nous pouvons noter que la fille de Madame J a 13 ans au moment de notre rencontre. Madame J et son père se sont séparés quand elle avait 3 ans. Dans un premier temps, la fille de Madame J, que nous appellerons Laura, était en garde alternée chez ses parents. Depuis deux ans, Madame J s'occupe de sa fille un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires. Le psychologue qu'elle consulte dans un cadre thérapeutique présente Madame J vivant sans conjoint, ayant des antécédents de dépression et consultant actuellement le psychologue dans ce cadre. Nous essaierons, à partir de cette analyse clinique

d'envisager de manière rétrospective les facteurs de protection d'un passage à l'acte meurtrier de Madame J sur son enfant dans un contexte de vie socio-économique précaire passé et ponctué d'affects dépressifs.

L'ensemble de ces éléments sont évoqués par Madame J dans une succession qui ne répond pas nécessairement à un ordre chronologique mais qu'il me semble utile de synthétiser ici pour tenter d'approcher au plus près sa situation. Toutefois, le flou de son discours pose d'emblée la question du ressenti de son histoire de vie. A titre d'exemple, nous apprendrons au cours de cette rencontre que Madame J a un amant, je ne comprendrai pas tout de suite que celui-ci n'est pas le père de sa fille.

Madame J me reçoit à son domicile dans le cadre de sa participation à ce travail de recherche. C'est elle qui a souhaité la rencontre en ce lieu puisque le psychologue qui nous a mis en relation intervient dans un CMP à plusieurs kilomètres de chez elle. Madame J m'explique à mon arrivée que sa maison est en travaux et que c'est elle qui entreprend les rénovations. Elle vient d'acquérir cette propriété. Madame J est fonctionnaire, elle travaille dans un service administratif. Elle m'explique dans ce cadre qu'elle vient de changer de service et qu'elle en est satisfaite dans la mesure où : « Je suis quelqu'un assez trouillarde, je me dévalue... Maintenant que je vais voir le psychologue, je vois au jour le jour ».

Madame J a consulté au CMP suite à un conseil d'une collègue, assistante sociale. Madame J me dit qu'elle traversait une période où elle ne se sentait pas bien dans le cadre du procès concernant la garde de sa fille, qu'elle n'a pas obtenue. Madame J annonce qu'elle pensait obtenir la garde intégrale de sa fille. Un premier jugement provisoire avait confié la garde au père de l'enfant. Madame J aurait entendu ce premier jugement au vu de sa situation de changement de domicile et pensait qu'en étant installée, elle obtiendrait la garde de sa fille, qu'elle avait d'ailleurs inscrit à l'école rattachée à sa nouvelle résidence. Madame J et le père

de son enfant ne vivent pas dans la même région géographique. Madame J m'explique avoir dû quitter la région où ils habitaient : « Psychologiquement je ne pouvais pas trop rester ». Madame J rapporte un épisode où son médecin traitant aurait contacté son père en lui mentionnant : « "Il faut que ta fille quitte la région". Des années de cachets, pas par rapport à ma fille mais ma vie (cite la région géographique en question) ». Madame J évoque spontanément le fait qu'au moment de notre rencontre elle ne fréquente plus ses parents, ni sa sœur. La rupture de ces relations est récente et se situe dans le temps, après le jugement qui a attribué la garde majoritaire de Laura à son père.

Madame J associe son départ de la région où vivent son ex-conjoint et sa fille à son ancien contexte de travail. Elle évoque le harcèlement de son ancien employeur : « Quelque chose qui s'est installé en douceur au départ, j'ai pas vu les choses venir jusqu'à ce que j'ai des films porno sur mon ordi ». Cette situation aurait conduit Madame J à un arrêt de travail pour dépression dans la mesure où suite à la plainte qu'elle aurait formulée, elle aurait subi des pressions :

On m'a accusée de détourner de l'argent, on m'a cassé ma bagnole... Je descendais dans un gouffre mais je voulais pas être licenciée. Au bout de deux mois je me suis dit j'y retourne et je vais combattre de l'intérieur, ça a été l'horreur de chez l'horreur. J'ai été convoquée cinq-six fois pour licenciement. La société de sécurité incendie avait eu pour consigne de pas me laisser rentrer dans les bureaux, j'avais plus les clés. Après faut pouvoir le prouver et j'étais entourée que de mecs et c'est pas évident. Moi j'arrivais pas à remonter alors j'ai été licenciée économique puis j'ai attaqué pour licenciement non fondé... La première convocation j'y suis allée seule pour leur montrer qu'ils m'impressionnaient pas même si au fond j'étais pas fière, la deuxième j'y suis allée avec un délégué syndical et après avec mon avocat.

Madame J situe cette période de sa vie au moment où sa fille avait trois ans. Elle dit que pendant un an, qui correspond à la première année de vie de sa fille, le travail se passait bien. La procédure aurait duré trois ans. Madame J reconnaît que cette période était stressante pour elle : « J'essayais de pas le montrer à ma fille mais c'est dans ma nature de pleurer donc forcément ma fille le voyait et des fois elle pleurait parce que je pleurais... L'un dans l'autre

je pense qu'elle a trouvé un équilibre comme il y avait une garde alternée avec son père ». Madame J semble invoquer la garde alternée comme ressource pour sa fille, toutefois, il semblerait que ces événements dans son travail aient débuté avant la rupture entre le père de Laura et elle, et se seraient achevés au moment où le couple était effectivement séparé. Nous pouvons noter que Madame J n'évoque pas la période où elle était en couple avec le père de sa fille et où son travail constituait un facteur de stress, ce qui pose la question de la qualité de l'étayage de son conjoint. Nous pouvons également nous demander au regard de la formulation de Madame J si elle peut invoquer la garde alternée pour se déculpabiliser de son comportement ou peut-être peut-il s'agir ici d'une rationalisation de ce mode de garde si cet événement n'est pas élaboré.

J'apprends au cours de notre échange que Madame J vit une relation amoureuse depuis une dizaine d'année avec un homme marié, âgé de 15 ans de plus qu'elle. Ils se seraient rencontrés sur leur lieu de travail dans la région que Madame J a quittée. Elle explique qu'elle travaillait dans une société mère (celle où elle aurait été harcelée) et que son amant a développé « une branche à côté » ce qui aurait justifié le licenciement de cet homme que nous appellerons Gilles. Madame J se qualifie de « mère Thérèse » pour justifier sa proposition de soutien professionnel à son amant : « Je fais tes dossiers, moi j'avais des problèmes financiers suite à la séparation et je faisais son boulot pour rendre service au départ puis j'ai vu pour être rémunérée parce que je travaillais jusqu'à une heure ». Madame J aurait ainsi cumulé deux activités professionnelles pendant trois ans.

Madame J annonce que la grossesse qui a donné naissance à sa fille était désirée par le père de l'enfant et elle-même. Madame J évoque spontanément : « Vous voulez savoir pourquoi ça a été au clash avec son père ?... [Si vous voulez bien...] Tous les week-ends fallait



qu'on rentre chez nos parents. Moi je restais avec la petiote à la maison, il rentrait à 5 heures du matin. Comme on était en appartement, en location, fallait pas acheter de rideaux, pas de meuble, rien. Au moment où y'a eu quelque chose avec Gilles, Moi j'étais avec Julien (prénom fictif du père de sa fille), lui il était engagé... Et un soir bon bah voilà ». Madame J se situe à l'initiative de la rupture avec le père de sa fille avec qui elle vivait en union libre. Je demande à Madame J si Gilles a pu avoir l'intention de quitter son épouse au moment de la mise en place de leur relation, elle annonce : « Lui, c'est un peu facile... Il me dit : “ Si on se sépare je me suicide”. Je sais pas quoi penser... Je sais qu'il raconte des cracs à sa femme et je suis pas dupe si il le fait avec elle, il me le fait à moi aussi. Je lui dis : “Qu'est-ce qui me dit que t'as pas une autre fille qui traîne ailleurs ?... Des fois je te mets le nez dans ta merde et tu continues” En week-end des fois il est au téléphone et j'entends sa femme qui lui dit : “Je t'appelle pour te remonter le moral” ».

Madame J évoque la relation à ses parents au cours de ces événements de vie : « Je les remercie, ils m'ont toujours accueillie, ils m'ont vu pleurer, pleurer. La relation avec Gilles à un moment il est devenu un vrai patron, les fax inondaient le dimanche avec écrit urgent. Il fallait que je fasse une dizaine de devis pour le lundi matin. J'avais peur de rentrer chez moi dans une petite pièce avec une tonne de papiers. Je faisais ses devis, ses factures, la compta en plus de mon boulot à plein temps. Mes parents l'ont pris en grippe, ils m'ont dit : “ Soit tu le laisses tomber, soit tu mets plus les pieds à la maison” ».

Lorsque je questionne Madame J sur la nature de la relation qu'elle entretient avec Gilles, Madame J présente le mariage de Gilles dans le cadre d'une grossesse de son épouse lorsqu'elle avait 15 ans. Le couple aurait divorcé par la suite. Madame J associe la réunion de ce couple au décès de leur fils âgé de 7 ans qui avait une tumeur. Madame J annonce que le couple a par la suite donné naissance à une fille. Elle présente le discours que lui tiendrait son

amant en annonçant : « Il me disait que ça n'allait pas que quand il avait des relations c'était pour accomplir son devoir conjugal ». Madame J annonce que Gilles et son ex-femme se sont remariés l'année dernière : « Ça a été un coup... Soit disant que le seul moyen de pas être mis à la porte quand sa femme décédera c'était de se remarier pour récupérer entre guillemets son bien. J'ai vu ça quand j'ai ramené ma fille, qu'est-ce que je vois ? Une alliance au doigt. Je lui ai dit : "C'est quoi ça ?", il me dit : "Oh bah mon beau-père il est malade". Ah non mais là je lui ai dit : "Tu te maries, tu t'es marié quand ? Tu m'as pas demandé mon avis, tu m'as pas demandé ce que j'en pensais. Je me casse, salut" ». Madame J fréquente toujours cet homme au moment de notre rencontre. Elle définit leur relation comme une « relation de couple ». Elle définit la fréquence de leurs rencontres tous les quinze jours. « Il m'aide beaucoup, financièrement, mentalement. Si il avait pas été là, je serais plus sur terre, c'est passé après je me suis fait au mariage... Certainement qu'un jour ça se terminera... Mais même moi je lui ai dit : "Je te supporterai pas à plein temps" ».

Madame J présente la dépression vécue dans le cadre de son travail comme un premier épisode de ce type :

J'ai l'impression que la situation a déclenché plein de choses, des choses de quand j'étais gamine sont remontées par rapport à mes parents. Quand j'étais gamine j'étais toujours là au mauvais moment pour entendre ce que je devais pas entendre. Comme à cette période mon père avait rencontré une personne et s'est séparé de ma mère. Souvent le week-end j'allais chez mes parents comme une ado et un week-end je devais pas y aller parce que j'avais pas ma fille donc je suis allée chez ma meilleure amie. J'ai vu mon père passer devant chez elle et en fait ma mère était hospitalisée pour une tentative de suicide. On m'avait dit qu'elle avait eu un malaise. Quand je suis rentrée dans sa chambre je me souviendrai toujours ce truc, y'avait une musique à la télé peut-être un peu comme Roméo et Juliette, je vois ma mère les larmes aux yeux. J'ai demandé à une infirmière ce qui c'était passé, déjà au début elle me demande qui je suis et quand je lui ai dit que j'étais sa fille, elle voulait pas trop me répondre alors je lui ai dit que mon père m'avait dit que c'était un malaise et que j'y crois pas. Y'a fallu demander au médecin qui pareil voulait pas trop me dire ce qui c'était passé. J'ai fini par savoir qu'elle avait avalé des cachets et que c'était une tentative de suicide parce que mon père voulait partir. Moi je suis rentrée à la maison pour préparer à manger on s'installe sur le canapé et j'ai demandé à mon père : « Qu'est ce qui s'est passé exactement ? », il me répond : « Ta mère a fait un malaise », je lui ai dit : « Non », et il a craché le morceau. Je lui ai dit : « Si ça va plus avec maman, malheureusement c'est des choses dans la vie qui peuvent arriver mais va falloir faire au mieux pour maman ». Mon père a fini par partir et j'ai aidé ma mère. Je lui

disais : « On n'a pas besoin de mec à la maison ». Elle disait : « Tout ça pour une salope ». Mais moi c'est pareil, alors je me disais : « Tu dois me considérer comme une salope ».

Madame J explique ne jamais avoir évoqué cette projection à sa mère.

Madame J évoque un moment de la relation à son amant où la femme de Gilles aurait eu information de leur relation : « Y'a eu un moment où mon père quand il s'est remis avec cette femme il s'est senti bien de raconter ma vie. Quand mon père est revenu à la maison, elle a appelé sa femme : "Madame J, ça vous dit quelque chose ? C'est sa comptable et sa maîtresse" ». Gilles a juré que c'était pas vrai. Apparemment la bonne femme a téléphoné plusieurs fois pour mettre le p'tit vers dans la pomme. Sa femme elle lui a dit : « Y'a pas de fumée sans feu ». Mais la bonne femme elle a fait ça pour faire mal à mon père, elle savait que le meilleur moyen c'était de me toucher.

Madame J évoque spontanément le souvenir de ses parents :

Mes parents avaient une vie assez particulière pendant ma jeunesse, là, vraiment particulière... Je peux vous le dire, ils rencontraient d'autres couples, ils s'échangeaient. Quand ils avaient leur vie sexuelle, ils se souciaient pas de savoir si on dormait... Tous ces bruits, ces choses, de voir, d'entendre... Ma mère qui pouvait... Parce que c'était un grand fêtard mon père, il était (donne profession de son père, en rapport à l'autorité) et donc le soir ceux du boulot venaient à la maison, c'était omelette et moi (Madame J prend son paquet de cigarette dans les mains), je voyais ma mère qui regardait ses élèves pour en gros... qui allumait c'est ça, y'a pas d'autres mots... Y'a un ami de mon père qui venait dormir à la maison avec sa femme, à poil. Quand j'ai des doutes je cherche pour avoir confirmation et y'a même des photos. D'un stade à un autre tout se mélange et quand petite fille j'ai voulu lâcher quelque chose à ma mère, elle m'a dit que c'est moi qui me faisais des films et elle m'a envoyée chez le médecin. Ce que j'ai vu... J'en ai jamais voulu à mes parents... (Madame J a la voix qui tremble) excusez-moi mais j'ai été blessée, ça m'a traumatisée... Je les aimais.

A ce moment, Madame J s'excuse pour aller chercher un pull, elle dit avoir vite froid sans associer à la verbalisation et au ressenti qu'elle éprouve. Lorsqu'elle revient elle m'explique qu'enfant elle se souvient qu'elle ne pouvait pas terminer un gâteau entamé par sa mère, elle rapporte « une sensation de rejet au niveau alimentaire ». Elle souligne ensuite que son père et l'ami qui venait au domicile familial portaient le même parfum : « Ce parfum je ne

le supporte plus ». Elle aurait évoqué cette intolérance à ces parfums, dans la mesure où elle précise ne plus supporter non plus le parfum que portait sa mère à cette époque de sa vie. Elle commente : « Mon père a fait un effort pour changer de parfum par contre ma mère n'a pas changé ». Madame J critique le comportement de sa mère : « Ma mère elle m'a dit des choses, j'oserais même pas le dire à une amie, elle m'a dit que mon père voulait la sodomiser et qu'elle en avait pas envie, c'est quand même pas adapté de me dire ça à moi, alors que je suis sa fille ?... [C'est pas adapté...] Oui et je me disais avec les photos que j'ai vues, j'ai trouvé des annonces auxquelles elle répondait ».

Madame J explique la dépression qu'elle a vécue : « J'ai l'impression que mon cerveau c'est comme une commode, le jour où j'ai commencé à avoir des problèmes, tous les tiroirs se sont ouverts, tous ouverts. Tout est ressorti d'un seul coup, là j'ai plus géré du tout ». Madame J dit ne jamais avoir fait de tentative de suicide en lien avec son contexte professionnel : « J'étais au fond du gouffre mais j'ai jamais eu cette envie là par contre j'ai pris des cachets, par contre une tentative quand on m'a annoncé que j'aurais plus jamais ma fille (Madame J pleure) ».

Concernant la décision de justice récente au sujet de la garde de l'enfant, Madame J reproche à l'assistante sociale qui avait en charge d'évaluer la situation au moment du jugement, d'avoir mal interprété ses propos. Madame J explique : « Je ne dis pas de mal de son père devant elle, c'est comme ça c'est son père et même quand ma famille des fois ont pu essayer de dire des choses je leur disais d'arrêter. Et l'assistante sociale donc elle est venue à la maison comme vous. J'ai dit à Laura (prénom fictif de sa fille) : « Tu peux rester avec moi, tu peux parler librement, y'a pas à avoir peur de l'assistante sociale alors que l'assistante sociale elle a interprété que j'en avais rien à faire de ce que je pouvais dire devant Laura alors

que c'est elle qui a eu des propos violents devant ma fille en me disant : "Est-ce que vous vous rendez compte que vous avez abandonné votre fille ?". J'aurais peut-être dû rester plus longtemps en région (cite la région d'où elle est partie) mais j'étais dans un état pitoyable. Moi je me suis dit : " Si je suis pas bien et que Laura est pas bien non plus autant voir pour partir"». Madame J explique également qu'elle pense avoir été jugée sur le fait que sa fille avait une chambre qui n'avait pas changé depuis la séparation où Madame J avait aménagé une chambre pour sa fille. « Après il a été considéré que j'avais un rapp... un rapport, quand c'est malsain... Quand les parents sont trop proches de leurs enfants zut... Vous voyez ce que je veux dire ? [Un rapport fusionnel ?] Oui mais Monsieur (nomme son psychologue) il me dit : « Vous êtes proche de votre fille mais c'est pas dangereux ». Je dormais avec Laura mais son père aussi quand elle était chez lui et il a arrêté quand il a eu une copine. Aujourd'hui Laura dort plus avec moi.

Madame J dit avoir rencontré un psychiatre au moment des difficultés rencontrées dans le cadre de son travail : « J'ai pas trop compris je suis rentrée dans le cabinet, je parlais pas, je pleurais beaucoup. Il mettait le traitement, 60 euros, un quart d'heure, 60 euros. Si c'est juste pour raconter, j'ai des gens, ma meilleure amie. Après mon médecin traitant m'a conseillée d'y retourner, je suis allée voir le même et il me dit : "Donc en fait ça fait un an et ça a pas changé". Madame J rapporte que dans la relation à son psychologue celui-ci lui aurait indiqué qu'elle était libre de choisir son thérapeute et que cela pouvait arriver « que le courant passe pas ».

Concernant son suivi psychologique, Madame J dit qu'il l'a aidé. « Maintenant ça va mieux, je saurais pas dire si c'est moi qui vois les choses différemment, à moins idolâtrer... J'étais vachement proche de mon père, c'était un peu comme une référence, comme l'homme de ma vie, on a les mêmes traits de caractère. Ma sœur c'est ma mère et moi c'est mon père.

Est-ce que ma mère est comme ça avec moi parce que je suis le reflet de mon père ? En principe quand j'appelais à la maison ma mère disait à mon père : "Tiens c'est ta fille" et l'inverse quand c'est ma sœur qui appelle... Ça peut être le hasard ou comme une expression mais quand on n'est pas bien on entend les choses de manière différente ».

Le discours de Madame J apparaît complexe dans sa transcription, en termes de lisibilité, dans la mesure où tout semble enchevêtré. Madame J évoque une dépression dans le cadre professionnel, cadre où elle aurait rencontré Gilles, qui pouvait être perçu comme étayant par Madame J. Cette relation semble associée à la séparation du couple de Madame J qui a donné naissance à Laura. Madame J et Gilles avaient aussi des relations professionnelles dans un cadre où Madame J vivait dans une situation socio-économique précaire en lien avec la séparation de son couple. Le père de Madame J aurait eu une aventure avec une femme autre que la mère de Madame J, cette femme aurait dénoncé la relation entre Madame J et Gilles auprès de l'épouse de Gilles. Enfin Madame J a quitté la région où elle vivait, elle associe ce départ à son contexte de travail. Elle n'a pas la garde de sa fille, depuis les relations avec ses parents se sont dégradés, aujourd'hui ils n'ont plus de contact.

Le discours de Madame J laisse entendre un débordement émotionnel en lien avec un cumul d'événements de vie qu'elle n'a probablement pas élaborés. Bien qu'aujourd'hui je rencontre Madame J dans un cadre où elle semble engagée dans un processus de soin et d'élaboration, nous pouvons essayer d'envisager de manière rétrospective les facteurs de protection d'un passage à l'acte meurtrier de Madame J sur son enfant dans ce contexte.

*Madame J présente des antécédents de dépressions. Madame J est aujourd'hui dans une situation socio-économique correcte, toutefois son histoire est marquée par des périodes plus précaires. Madame J ne présente pas de passage à l'acte envers sa fille et n'en a pas la*

*garde, tout comme Madame B n'avait pas la garde de son fils. Madame J avait la garde alternée de sa fille de ses trois ans à ses 11 ans. Madame J vit sans conjoint (comme le psychologue qui l'accompagne dans un travail d'élaboration l'avait précisé), elle aurait toutefois une relation amoureuse dans un cadre flou.*

*Madame J présente donc des caractéristiques permettant de l'inclure dans la population témoin de cette étude. Nous essayerons dans le cadre de cette analyse clinique d'envisager de manière rétrospective les facteurs de protection d'un passage à l'acte meurtrier de Madame J sur son enfant dans un contexte de vie socio-économique précaire et ponctués d'affects dépressifs par le passé.*

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

Madame J évoque spontanément des comportements sexuels de ses parents qui semblent constituer pour elle un réel traumatisme de son enfance : « Quand ils avaient leur vie sexuelle, ils se souciaient pas de savoir si on dormait... Tous ces bruits, ces choses, de voir, d'entendre... [...] Ce que j'ai vu... J'en ai jamais voulu à mes parents... (*Madame J a la voix qui tremble*) excusez-moi mais j'ai été blessée, ça m'a traumatisée... Je les aimais ». Elle précise : « C'était des délires entre adultes » lorsque je lui demande si elle a pu être victime de violences sexuelles. Madame J affirme dans le même énoncé avoir été traumatisée et ne pas en vouloir à ses parents. Il semblerait qu'il soit difficile pour elle de remettre en cause l'attitude exhibitionniste de ses parents qui reste source de souffrance au moment de notre rencontre. Toutefois, elle verbalise plus tard au cours de notre échange : « J'ai dit : "Ça fait des années que je supporte leur connerie à coucher avec Pierre, Paul, Jacques, avec leur vie de débauche" », traduisant l'agressivité ressentie vis-à-vis d'eux mais élaborée de façon trop parcellaire.

Madame J affirme dans un premier temps ne pas avoir été victime de violence dans le cadre familial dans son enfance. Elle évoque des violences à l'encontre de son frère qui a été



adopté : « Il était maltraité à la maison. Mes parents en avaient pas conscience mais honteux, maltraité parce qu'il faisait pipi au lit [...] il se prenait de sacrées dérouillées par mon père ». Là encore nous pouvons noter une difficulté chez Madame J à remettre en question ses parents dans leurs techniques éducatives puisque ils « en avaient pas conscience ». Lorsque je demande à Madame J ce qu'il en était la concernant à la suite de cette verbalisation, elle annonce : « Nous aussi quand mon père était en colère, c'est pas arrivé souvent. Mais il se rendait pas compte qu'il avait à faire à un enfant, pas un adulte. Je sais plus pourquoi, il m'avait mis un coup de poing, le dos plaqué contre la machine à laver et mon frère une fois plaqué au sol. Elle lance le fauve et quand elle estimait que c'était suffisant elle le rentrait ». Les violences vécues dans son enfance ne sont pas élaborées chez Madame J, qui semble "excuser" les accès de violence de son père dans un premier temps en énonçant l'idée qu'il ne différencie pas les enfants et les adultes, comme si la violence entre adultes pouvait être acceptée. Puis, elle associe la violence de son père au désir de sa mère puisque « elle » désigne sa mère dans son discours. Enfin, le commentaire de Madame J : « C'est pas arrivé souvent » peut permettre de poser l'hypothèse d'une orientation masochiste dans son fonctionnement.

Les violences imposées par sa mère à son frère semblent également avoir été vécues de manière violente par Madame J, qui raconte : « Oui elle, elle mettait mon frère sous la douche. Si ça c'était su, Antoine (prénom fictif de son frère) et nous je sais pas si on serait resté à la maison. C'était démesuré par rapport à ce qu'il avait fait ».

La manière dont Madame J se sent perçue par ses parents semble aussi source de violence pour elle : « J'ai toujours été considérée comme une pleureuse, une pleurnicharde, voilà comment mes parents me considéraient ».

Dans le cadre de sa relation avec le père de Laura, Madame J n'a pas vécu de violences conjugales, de même que dans la relation qu'elle entretient avec Gilles depuis : « Ne jamais lever la main sur moi ça c'est pas possible, même lever parce que si la main se lève, c'est qu'elle peut tomber ». Toutefois, Madame J présente : « Gilles sait avoir des excès de violence si il est provoqué, lui c'était le monde de la nuit dans sa jeunesse, il faisait du karaté ». Aussi, Madame J nous apprend que cet homme a 15 ans de plus qu'elle. Il s'est remarié avec son ex-femme tout en partageant une partie de la vie de Madame J pour qui il s'agit d'une relation qu'elle qualifie d'« amoureuse ». Nous pouvons nous interroger sur une relation d'objet masochiste chez Madame J qui exprime la souffrance qu'elle a ressentie quand elle a deviné le remariage de son amant, tout en acceptant de poursuivre cette histoire. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette relation s'inscrit dans un mécanisme inconscient de répétition puisque Madame J semble revivre avec cet homme une relation de la même nature que celle vécue avec son père.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Le discours de Madame J est flou de manière générale et je lui demande un éclairage pour nombreux de ses propos, puisque la retranscription des éléments abordés dans le cadre des dimensions investiguées s'est avérée complexe en terme de lisibilité. Par exemple, dans le cadre de notre échange concernant les dimensions investiguées je comprends dans un premier temps que Laura est née de la relation entre Madame J et Gilles. C'est lorsque je lui pose la question de manière plus directive que Madame J m'annonce que Laura est née d'une union

précédente. Madame J évoque des antécédents de dépression et consulte actuellement dans ce cadre : le flou de son discours laisse entendre peu d'éléments élaborés dans un parcours de vie où semblent s'enchaîner des événements de vie difficiles qui apparaissent insurmontables pour elle.

A la question de la description de sa famille, Madame J répond : « Je vois au jour le jour. Pour moi j'ai plus de famille hormis mes grands-parents et ma fille ». Madame J fait référence à ses grands-parents paternels. Elle précise qu'elle téléphone à sa grand-mère « tous les jours ». La réponse de Madame J s'inscrit dans un cadre où elle n'a plus de contact avec ses parents au moment de notre rencontre. Toutefois, elle parle d'eux tout au long de notre échange. Nous pouvons supposer que cette absence de relation n'est pas élaborée chez Madame J. Madame J explique le déclenchement de cette situation par une incompréhension de ses parents face à la souffrance qu'elle a ressentie en recevant le jugement écrit concluant à une garde de Laura par son père.

Madame J a une sœur aînée et un petit frère qui a été adopté. Madame J associe cette adoption à une rentrée d'argent supplémentaire dans la famille. Elle présente spontanément des comportements sexuels exhibitionnistes de la part de ses parents qui constituent un traumatisme pour elle.

Le discours de Madame J peut être flou lorsqu'elle évoque les personnes de son environnement familial, en particulier concernant les relations entre ces personnes. Toutefois, son contexte de vie et celui dans lequel elle a vécu enfant semblent pouvoir en partie expliquer le flou de son discours qui reste cohérent lorsque des explicitations lui sont demandées. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce mode de verbalisation labile au cours duquel des interventions sont nécessaires à la lisibilité de son discours pourrait traduire une orientation narcissique de son fonctionnement.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Madame J ne représente pas de maltraitance subie dans le cadre de son géosociogramme. Elle ne représente que les personnes avec qui elle est en relation au moment de notre rencontre. Elle représente ses grands-parents paternels en place de ses parents. Elle projette un déni des générations excluant ses parents et donc cette génération de son histoire de vie. Cet élément semble converger avec une non élaboration de l'absence de contact avec ses parents ainsi que sa sœur aînée qui n'est pas non plus représentée. Dans le cadre de la réalisation de son géosociogramme, Madame J évoque des contacts peu fréquents avec ces grands-parents dans sa petite enfance au regard de l'éloignement géographique. Elle explique que ces derniers sont venus vivre près de chez ses parents quand elle avait 12 ans et qu'à partir de ce moment elle les rencontrait toutes les semaines. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ses grands-parents ont pu être idéalisés puisqu'ils apparaissent être des personnes très valorisées par Madame J alors qu'elle les a rencontrés réellement, tard dans son enfance. Lorsque j'invite Madame J à qualifier sa grand-mère elle répond : « Pourrie, gâtée, quand y allait on avait des gâteaux, des sacs de bonbons ». Nous pouvons noter que Madame J aborde sa réponse à partir de ce qu'elle recevait, elle se qualifie dans la relation à sa grand-mère et ne qualifie pas sa grand-mère, ce qui pourrait converger avec l'hypothèse de traits narcissiques dans son fonctionnement. La thématique orale de leur relation est aussi intéressante à souligner. Madame J qualifie la relation à son grand-père de « bonne relation... C'était quelqu'un on jouait avec lui. On s'éclatait, c'était pas l'autorité, en plus ma grand-mère elle a pas d'autorité sur son fils mais nous on était sage parce qu'on

craignait nos parents quand même ». Madame J évoque spontanément : « Mon grand-père il m'a appris à danser quand j'étais jeune. Avec eux j'ai appris la valse, le tango. On s'amuse à se déguiser avec les vêtements des arrière grands-parents aussi... Là ma grand-mère elle a 81 ans et je me dis qu'un jour il y aura un vide dans ma vie ». Madame J avait précisé qu'elle téléphone tous les jours à sa grand-mère et nous pouvons nous demander au vu du « vide » projeté par Madame J à l'idée de la perte de cet objet d'amour quelle est la qualité de son sentiment de sécurité intérieure.

Madame J projette également son frère en sa place de frère et fils de ses grands-parents dans son génosociogramme, en niant l'adoption. Madame J ne représente pas la filiation paternelle de sa fille et l'inscrit dans son prolongement au niveau graphique. Madame J décrit la relation actuelle à sa fille comme une relation : « maman copine ». Madame J représente Gilles comme son conjoint et propose de définir cette relation comme « une union libre bizarre ». Toutefois les difficultés rencontrées pour situer cet homme dans son génosociogramme semblent soulever la question de l'acceptation de la nature de cette relation.

Enfin, il est intéressant, dans une dynamique intergénérationnelle, de rapporter le discours de Madame J concernant la filiation du côté de sa mère : « Ma mère... Elle est de classe ouvrière, elle a trois frères et une sœur. Ses parents sont divorcés. Y'a deux enfants qui portent le même nom que ma mère mais qui sont de père différents. Les deux derniers, ils ont le nom de ma grand-mère parce qu'une fois que le père de ma mère avait divorcé, il voulait pas reconnaître ceux-là. Sa mère elle a eu un enfant avec un médecin chez qui elle faisait le ménage ». Ainsi, le flou dans la composition de la famille pourrait être le fruit de transmissions sur plusieurs générations. Et, nous pouvons noter que Madame J se réfère au nom de famille de sa mère pour désigner le Nom du Père (ici, son grand-père maternel), excluant le masculin de la filiation.

Le génosociogramme de Madame J ne met pas à jour de maltraitance subie mais il permet de confirmer l'hypothèse de l'absence de l'intériorisation d'une composition familiale stable et rassurante. Madame J semble présenter un déni de la différence des générations étant donné le scotome de la génération de ses parents. La question de la filiation semble ainsi problématique tant au niveau générationnel qu'en termes de reconnaissance de l'autre sexe puisque le père de Laura n'apparaît pas, le Nom du Père est attribué à sa mère, dans un fantasme d'auto-engendrement du féminin.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Nous pouvons retrouver dans le protocole de Rorschach de Madame J des éléments de l'ordre de la projection de menace externe notamment à travers une tendance Clob dans sa réponse à la planche I et une réponse FClob à la planche IV. Aussi, son protocole révèle des projections de besoin de protection. Toutefois, ces éléments semblent davantage liés à une image de soi atteinte et dévalorisée qu'à l'expression de traits paranoïaques, et ce d'autant plus qu'il n'existe pas dans ce protocole de projections de mégalomanie ou d'intention malveillante au testeur. Aussi, Madame J a souhaité une rencontre à son domicile, ce qui permet de poser l'hypothèse que les indices relevés ne permettent pas de conclure à l'existence de traits paranoïaques chez elle.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Madame J n'emploie pas de pronom personnel dans le cadre de son récit à la planche 7GF du TAT. La formulation : « La fille qui a eu un enfant très jeune avec la maman », pourrait révéler une confusion dans les identités sexuées et les générations. Il est intéressant de noter ici que Madame J projette une absence de relation à l'autre en concluant son récit : « Ce serait moi, c'est comme ça que ça se passerait... On écoute mais on n'entend pas ».

Le flou du discours de Madame J semble traduire ses dispositions psychiques et le débordement émotionnel qu'elle exprime (*Indicateur 1*). Madame J présente des difficultés de reconnaissance des générations et une absence d'atteinte d'une identité sexuée intériorisée. La reconnaissance de l'Autre apparaît difficile (*Indicateur 2 et Indicateur 4*). Madame J présente l'intériorisation d'une image d'elle-même dévalorisée (*Indicateur 3*). Madame J n'a plus de contact depuis deux années avec ses parents au moment de notre rencontre. Toutefois, les éléments mis à jour dans le cadre de l'hypothèse posée apparaissent davantage exister en amont de cette rupture et non comme conséquence.

**Cette hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide tend à être validée dans la situation clinique de Madame J, qui appartient à la population témoin.**

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame J ne parvient pas à remettre son père en question. Elle même formule : « J'en voudrais plus à ma mère de ce qui s'est passé qu'à mon père, ça j'arrive pas à l'expliquer ». Madame J décrit la relation à son père dans son enfance : « On se disait qu'on n'avait pas besoin de parler, il suffisait de se regarder pour se comprendre, enfin c'est surtout moi qui a dû savoir mais un comportement par contre, pas de câlin, pas à me dire je t'aime [...] ». Cet énoncé traduit la nature incestuelle de la relation projetée. Dans ce même ordre d'idée Madame J associe l'appel de l'amante de son père à la femme de Gilles : « Pour me faire mal à mon père, elle savait que le meilleur moyen, c'était de me toucher ».

Madame J n'a pas subi de violence sexuelle dans son enfance, toutefois nous pouvons nous demander dans quelle mesure l'exhibitionnisme de ses parents peut constituer une forme de violence sexuelle imposée.

Madame J décrit son père : « L'autorité et la sécurité. Tant que j'étais sous son aile il pourrait jamais rien arriver. C'est un truc bête mais j'avais peur des piqûres, j'appelais mon papa. Mais après quand j'ai eu mes problèmes de boulot, y'en a un il habitait à 200 mètres de



chez lui, mon père disait : « Il fait rien pour te préserver ». Mon père a eu que des propos mais il a jamais agi, il lui aurait mis une claque ou aller le trouver c'est ce que j'attendais de mon père, alors que moi j'y suis allée ». Madame J semble nous faire part de la représentation de son père alors qu'elle était adulte puisqu'elle associe son récit à ses difficultés professionnelles. Elle semble avoir au cours de cet événement de vie été confrontée à une image de son père qui ne correspondait pas à l'image idéalisée intériorisée depuis son enfance : « Tant que j'étais sous son aile il pourrait jamais rien arriver ». Madame J décrit ensuite un mouvement d'identification à cette imago idéalisée, celle de son enfance en précisant, concernant l'homme avec qui elle travaillait et qui habitait à proximité : « Alors que moi j'y suis allée [...] Je lui ai fracassé sa bagnole avec un copain à Gilles. Gilles a fait de la prison et il a encore quelques connaissances ». Nous pouvons noter ici que « l'autorité et la sécurité » désignées par Madame J semblent aussi recouvrir l'expression de pulsions violentes valorisées dans le discours de Madame J.

Lorsque je demande à Madame J ce que son suivi psychologique a pu engendrer comme changement, elle répond en partie au regard de cette relation : « Maintenant ça va mieux, je saurais pas dire si c'est moi qui vois les choses différemment, à moins idolâtrer... J'étais vachement proche de mon père, c'était un peu comme une référence, comme l'homme de ma vie, on a les mêmes traits de caractère. Ma sœur c'est ma mère et moi c'est mon père ». Ce discours confirme le flou concernant la place de chacun des membres de la famille et leur relation dans le psychisme de Madame J mais aussi un mouvement d'identification de Madame J à son père. D'ailleurs, Madame J interroge : « Est-ce que ma mère est comme ça avec moi parce que je suis le reflet de mon père ? ».

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame J ne représente pas le symbole « ab » dans la réalisation de son géosociogramme. Elle ne représente pas son père, ce qui peut traduire une absence d'élaboration de l'absence de contact actuel. Enfin, nous pouvons, malgré tout, comme nous l'avons souligné précédemment, poser la question de violences sexuelles subies en tant que l'intimité de ses parents et de leurs amis étaient imposées à Madame J.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

L'analyse du protocole de Madame J révèle :

- Une tendance Clob dans sa réponse à la planche I et une réponse FClob à la planche IV. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette réponse FClob pour la planche IV peut révéler une acceptation impossible de l'agressivité suscitée par cette planche renvoyant à une image paternelle.

- Madame J projette une réponse C : « sang » à la planche II. Dans ses autres projections de couleur, Madame J l'associe à la forme ou au mouvement. Madame J projette une réponse kanC' → Clob à la planche I, une réponse FC' à la planche V et une réponse kanCC' à la planche VIII. Pour la planche V elle projette : « Un beau papillon au grand complet avec sa tête, ça c'est un gentil papillon même s'il est tout gris ». Pour C. Chabert (1983), cette sensibilité au gris témoigne « très souvent d'une humeur dépressive, d'inquiétude, d'une anxiété diffuse » (C. Chabert, 1983). Il est intéressant de noter que les réponses C' sont projetées pour les planches qui sollicitent le plus au niveau latent la qualité de l'intériorisation de l'image de soi. Ainsi, les affects dépressifs dont Madame J parle sont exprimés dans cette épreuve. La précision « au grand complet » pourrait ici révéler davantage une angoisse archaïque de destruction plutôt qu'une angoisse de castration.
- Madame J se réfère au blanc dans ses réponses aux planches II et VIII, ce qui peut traduire l'expression de carences affectives.
- Un coefficient d'angoisse existentielle de 27% :
 
$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (pII)} + 2 \text{ Hd (pVII et p X)}) / 11] \times 100 = 27\%$$
- La qualité de l'investissement objectal est très moyenne : la banalité est perçue à la planche III mais la réponse H/Anat peut traduire un mouvement de dévitalisation. Madame J projette des « petits personnages » qui sont donc d'une part asexués et par ailleurs « petits ». Elle projette également des « petits cœurs » et sur l'ensemble de son protocole le nombre de kinesthésie mineure étant supérieur au nombre de kinesthésie majeure nous pouvons poser l'hypothèse d'une immaturité affective chez Madame J. Madame J, dans la réponse à cette planche, présente une sensibilité aux couleurs associée à son ressenti : « C'est pas agressif du tout ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il pourrait s'agir ici d'une dénégarion ou au moins souligner

l'importance pour Madame J de préciser cette tonalité émotionnelle face à cette planche. Madame J accepte l'interaction des deux « personnages » au moment de l'enquête en projetant une relation en lien avec la sphère orale : « qui font quelque chose ensemble ou pourquoi pas à manger, la vaisselle, un barbecue ». Madame J ne parvient pas à projeter de relation en termes de congruence ou de complémentarité. Elle choisit toutefois cette planche comme planche préférée en commentant : « C'est au niveau des assemblages des cœurs que j'ai imaginés ». Il existe peu d'interactivité dans les kinesthésies projetées, ce qui peut traduire une position plutôt de retrait narcissique alternant avec des rapprochés anaclitiques (Planche I : « [...] Les petites pattes qui vont accrocher, qui vont prendre [...] ») et des mouvements de lutte maniaque antidépressive (Planche X : « Le feu d'artifice, toutes les couleurs »).

Madame J projette une kinesthésie majeure à la planche II traduisant l'expression d'un repli sur soi : « Une personne qui se cache derrière un masque ». L'intensité de ce repli pourrait être traduite par la projection : « Avec des yeux qu'on voit pas et une bouche qu'on voit pas non plus », comme si il n'y avait aucun moyen de communication, aucune rencontre possible avec l'extérieur possible. Enfin, Madame J projette trois réponses banales sur l'ensemble de son protocole, ce qui pourrait converger avec des difficultés de relation à l'Autre, d'adaptation sociale.

- La qualité de la symbolisation des contenus projetés est très moyenne : Madame J ne projette aucun contenu humain entier de bonne qualité formelle. Lorsqu'elle tente de projeter de tel contenu, la qualité de la symbolisation ne tient pas. A la planche II, elle projette dans un premier temps une réponse H qui devient Hd et à la planche III, la réponse H devient Anat. Nous pouvons supposer chez Madame J l'absence d'atteinte d'une identité sexuée puisque, par ailleurs, elle ne symbolise pas le féminin. Madame

J parvient à projeter deux réponses Animal aux planches V et VIII, la réponse à la planche VIII étant élargie à l'ensemble de la planche par la suite (réponse paysage).

Nous pouvons par ailleurs nous interroger sur la qualité de la symbolisation de la pulsionnalité agressive chez Madame J : cette thématique apparaît projetée pour de nombreuses planches sur un mode passif.

Au regard des contenus projetés par Madame J, nous pouvons noter une atteinte de l'unité de l'image du corps : une réponse Animal entière projetée à la planche V mais sur un mode à la fois idéalisé et dépressiogène traduisant la fragilité sous jacente de la représentation de soi. Cet élément pourrait être à mettre en lien avec le discours que Madame J nous rapporte de son père : « Quand je te vois à la piscine t'es un squelette ». Madame J fait le lien entre l'image de son corps et son psychisme en associant la dépression comme causalité à la négligence de l'image de son corps. Toutefois nous pouvons supposer une corrélation qui semble plus probable qu'une réelle causalité.

Madame J donne une réponse "defect" (planche I) et elle formule de nombreuses critiques à l'encontre du test et envers elle-même.

- Le protocole de Madame J révèle des processus de dévitalisation intraplanche :
  - o Nous pouvons noter des processus de dévitalisation intraplanche :
    - Pour la planche II, la dynamique de réponse nous conduit de la projection d' « une personne », puis à « masque » et enfin « des yeux qu'on voit pas et une bouche qu'on voit pas ». La seconde réponse pour cette planche c'est du « sang ».
    - Pour la planche III, le contenu de réponse 4 : H/ Anat semble révéler un processus de dévitalisation.

- La qualité des contenus projetés est très moyenne sur l'ensemble du protocole ,si bien qu'un mouvement de dévitalisation au niveau interplanche semble difficile à étudier. Il semblerait que Madame J ne parvient pas à se dégager de l'atteinte de l'unité de l'image de soi et des affects dépressifs qu'elle projette.

Le protocole de Madame J ne présente pas de kinesthésie pure aux planches IV et VI et ne permet pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

Concernant les planches paternelles :

- Madame J projette à la planche IV « un monstre, un homme des neiges ». Madame J semble projeter une imago paternelle associée à une tonalité anxigène. Madame J hésite à choisir cette planche comme moins aimée.
- Madame J projette à la planche VI du Rorschach « une tâche » déterminée par l'estompage. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette réponse génère de l'angoisse chez Madame J qui adopterait l'inhibition comme mécanisme de défense. Pour cette planche, nous pouvons noter que le temps de latence est un peu plus long que les autres ce qui peut traduire une angoisse de castration inélaborable mettant à l'épreuve l'unité de la représentation de soi.
- Pour représenter son père, Madame J choisit la planche IX en justifiant ce choix : « Parce que j'ai pas d'émotion, j'ai pas de nouvelle, j'ai rien ». Nous pouvons supposer ici que Madame J révèle inconsciemment ses difficultés à élaborer l'absence de contact avec son père probablement en lien avec une angoisse de séparation. Madame J choisit cette planche pour représenter son père, elle avait choisit la planche VI auparavant pour représenter sa mère. Lorsqu'elle choisit la planche IX elle précise : « Ça aurait pu être l'inverse ». Autrement dit, elle manifeste l'idée d'une inversion de

la symbolique sexuelle comme si les deux sexes étaient interchangeable. Cet énoncé converge donc avec l'idée d'un fonctionnement limite chez Madame J, chez qui il n'existerait pas d'identité sexuée. Par ailleurs, l'énoncé : « J'ai rien », pourrait renvoyer à des carences affectives chez Madame J.

Il existe de nombreux indices d'anxiété dans le protocole de Rorschach de Madame J, qui présente une atteinte de l'unité de l'image du corps dont elle ne parvient pas à se dégager. L'imago paternelle intériorisée semble associée à une tonalité anxiogène.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

La reconnaissance de la triangulation œdipienne est difficile chez Madame J à partir de son récit à la planche 2 du TAT. Le début de son récit peut laisser penser à une tentative de déni de cette réalité : « Une petite lycéenne qui rentre avec ses petits bouquins à la campagne. Par contre on dirait pas que ce sont ses parents ». Ainsi, Madame J tenterait d'annuler la filiation suggérée par l'image. Aussi, à la fin de son récit, elle projette un télescopage des personnages féminins puisque « elle » s'entend comme étant la « femme enceinte » alors que Madame J désigne « une petite lycéenne » : « Elle aurait eu son enfant, elle est en train de regarder son mari qui est en train de travailler et elle ferait partie, à l'époque de la famille [...] ». A partir de ce récit, nous pouvons poser l'hypothèse d'un mouvement d'identification projective à sa mère, en lien avec une relation à son père projetée de nature incestuelle.

Madame J, dans son récit à la planche 6 GF, projette une relation de séduction à l'initiative de l'homme plus âgé.

Le récit de Madame J à la planche 13MF pourrait mettre à jour la nature de la relation d'objet intériorisé chez Madame J qui projette un idéal où la séparation engendre la dépression. Elle conclut son récit : « J'aime bien croire au Père-Noël mais maintenant j'y crois plus. Monsieur s'en remettra bien un jour [Et si vous croyiez au père-Noël l'histoire se terminerait comment ?] Si j'y croyais, il s'en remettrait pas, il s'enfoncerait à déprimer comme j'aurais pu le faire à une certaine époque ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cet énoncé peut traduire une orientation masochiste du fonctionnement de Madame J.

Madame J ne qualifie pas les personnages masculins de manière négative. Elle peut projeter des relations de nature incestuelle avec son père comme dans le cadre de ses récits aux planches 2 et 6 GF, mais aussi de nature anaclitique comme c'est le cas pour le récit à la planche 13MF.

Nous pouvons supposer chez Madame J l'intériorisation d'une imago paternelle idéalisée. Il existe une difficulté d'élaboration de la pulsionnalité agressive dans son discours. Madame J présente dans son discours conscient son père en lien avec une confrontation à la réalité et une remise en cause de la nature de leur relation idéalisée sur un mode incestuel (*Indicateur 1*). Madame J n'a pas vécu de violence sexuelle mais a été témoin de l'exhibitionnisme de ses parents. L'absence de contact actuel avec son père ne résulte pas d'un travail d'élaboration (*Indicateur 2*). Il existe chez elle une atteinte de l'unité de l'image du corps, de nombreux indices d'anxiété et une imago paternelle intériorisée associée à une tonalité anxiogène dans son protocole de Rorschach, favorisant l'hypothèse d'un fonctionnement limite avec nombre d'indicateurs de repli narcissique (*Indicateur 3*). Dans ses



récits au TAT, la nature de la relation projetée par Madame J peut être de nature incestuelle ou anaclitique (*Indicateur 4*).

Dans cette situation, nous pouvons nous demander dans quelle mesure, pour reprendre la formulation de l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide, en l'adaptant à cette situation témoin : dans le cadre d'une relation à son père de nature incestuelle, la rupture avec le père de l'enfant pour un homme marié et âgé de 15 ans de plus qu'elle, serait intervenue en réaction à l'absence d'intériorisation de l'interdit œdipien, au moment de la naissance de Laura. Ainsi, **l'hypothèse posée concernant les femmes auteurs de filicide ne concerne pas Madame J, inclus dans la population témoin de cette étude.**

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

Madame J annonce concernant le souvenir de sa mère quand elle était enfant : « Elle s'est toujours bien occupée de nous, elle était (cite un métier dans le champ de la petite enfance), pas de mauvais souvenir, c'est elle qui faisait sa petite loi... ». Madame J poursuit en évoquant des maltraitances que sa mère infligeait à son frère. A ce sujet, Madame J commente : « Si ça c'était su Antoine et nous je sais pas si on serait resté à la maison. C'était démesuré par rapport à ce qu'on avait fait ». Le pronom indéfini utilisé par Madame J pose la question de savoir si l'ensemble de la fratrie était concerné par les violences maternelles ou bien si il s'agit d'un mouvement d'identification projective de Madame J à son frère.

Madame J définit la relation qui existait entre sa mère et elle quand elle était enfant : « Normal quoi, classique... J'ai toujours été considérée comme une pleureuse, une pleurnicharde voilà comment mes parents me considéraient. Ma mère elle m'a dit : « “ Tu sais ma fille, t'es malade depuis ta naissance, tu pleurais à ta naissance et tu t'es jamais arrêtée” », je lui ai dit : “T'as certainement raison” ». Nous pouvons souligner le décalage entre le qualificatif “normal” utilisé pour définir la relation entre Madame J et sa mère et le développement de cette relation. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure

l'orientation masochiste du fonctionnement de Madame J dont nous avons posé l'hypothèse pourrait être en lien avec la qualité et la nature de la relation décrite entre Madame J et sa mère.

Lorsque Madame J rapporte la tentative de suicide de sa mère en réponse à l'adultère de son mari, Madame J projette que sa mère la voit comme une « salope ».

Madame J ne parvient pas à qualifier sa mère en l'état actuel de leur relation : « J'en sais rien... Sincèrement j'en sais rien au jour d'aujourd'hui je sais pas ».

Madame J ne qualifie pas négativement sa mère. La nature de la relation qu'elle nous rapporte peut être considérée comme étant destructrice dans la mesure où Madame J aurait été victime de maltraitances psychiques ayant pu entraver son développement émotionnel, probablement à mettre en lien avec l'atteinte de l'image de soi intériorisée par Madame J.

Madame J semble aujourd'hui tenter de se dégager de cette relation. Elle raconte : « Ma mère une fois au téléphone elle voulait une discussion, j'ai dit : "Non, j'ai rien à dire, pour rentrer dans une discussion où faut dire ce que vous avez envie d'entendre, m'engueuler comme une petite fille ?" ». Toutefois, la place que ses parents occupent dans notre entretien laisse entendre que ce positionnement n'est pas élaboré. Aussi, cette tentative de dégagement, dans le temps, s'inscrirait depuis deux années. Madame J explique que lorsqu'elle était en couple avec le père de Laura : « Tous les weekends, fallait qu'on rentre chez nos parents », laissant deviner la relation de dépendance en place. Cette relation de dépendance peut également s'exprimer dans l'accompagnement que Madame J présente de sa mère au moment de la rupture du couple parental : « Mon père a fini par partir et j'ai aidé ma mère. Je lui disais : "On n'a pas besoin de mec à la maison" », dans un mouvement projectif.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère***

Madame J ne représente pas sa mère dans le cadre de son géosociogramme. Nous pouvons supposer que le déni de la génération de ses parents dans le cadre de ce projetif peut traduire l'absence d'élaboration de l'absence de contact avec eux. Elle semble projeter le fantasme d'une filiation où ses grands-parents paternels seraient ses parents.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

L'analyse du protocole de Madame J révèle :

- Une tendance Clob dans sa réponse à la planche I et une réponse FClob à la planche IV. L'imgo maternelle intériorisée chez Madame J semble associée à une tonalité anxigène que son discours confirmerait : « un petit peu agressifs » (planche VII).
- Madame J projette une réponse C à la planche II, les autres réponses C et C' sont associées à la forme ou au mouvement. Madame J ne projette pas de réponse couleur aux planches VII et IX.
- Madame J ne se réfère pas au blanc dans la projection de ses réponses aux planches VII et IX.

- Un coefficient d'angoisse existentielle de 27% :

$$[(0 \text{ Anat} + 0 \text{ Sex} + 1 \text{ Sang (pII)} + 2 \text{ Hd (pVII et p X)}) / 11] \times 100 = 27\%$$

Nous pouvons souligner que ce coefficient est en partie le résultat de la réponse Hd projetée à la planche VII.

- La qualité de l'investissement objectal est très moyenne.
- La qualité de la symbolisation des contenus projetés est très moyenne.

Concernant les planches maternelles :

- Madame J projette à la planche VII : « Deux visages ici un petit peu agressifs avec la bouche, les dents, avec les yeux ». La thématique orale projetée peut laisser entendre une relation de dépendance à l'imgo maternelle intériorisée et associée à une tonalité anxigène.
- Madame J ne donne pas de réponse à la planche IX pour laquelle le temps de latence est plus long que ceux des autres planches. Le commentaire : « Il m'inspire pas » peut traduire des difficultés de recours à l'imaginaire mais aussi un sentiment de méfiance, d'angoisse.
- Madame J choisit la planche VI pour représenter sa mère en commentant : « Ça, ça représente rien [...] », en parlant des planches VI et IX et choisit la planche VI : « Allez, je vais être méchante parce que je ressens qu'un sentiment d'indifférence ». L'énoncé de Madame J traduit de lui-même l'absence d'élaboration des (re)sentiments de Madame J à l'égard de sa mère. Nous avons déjà noté, dans le cadre de l'analyse du choix de la planche concernant son père, que Madame J explique attribuer les planches VI et IX à ses parents de manière indifférenciée, ce qui traduirait l'absence d'accès à une identité sexuée chez Madame J.

Le protocole de Madame J révèle de nombreux indices d'anxiété qui semblent pouvoir être en partie attribués à la qualité de l'imgo maternelle intériorisée. Madame J semble présenter une relation de dépendance à sa mère, vis-à-vis de laquelle ses sentiments ne semblent pas élaborés.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Madame J établit spontanément un lien entre son récit à la planche 5 du TAT et son histoire de vie. Ainsi, elle formule : « Le lien avec moi c'est que je ferme la porte à clé mais sans doute qu'il y avait rien comme pour moi. Quand j'étais petite je me mettais sous le drap quand la chaudière se mettait en route ». Nous pouvons noter ici le sentiment de menace extérieure perçue par Madame J. Par ailleurs sa verbalisation : « Il y avait rien comme pour moi », pourrait révéler des carences affectives chez Madame J, et ce d'autant qu'elle semble, dès son enfance, avoir développé une hypervigilance vis-à-vis de l'extérieur. Le repli sur elle-même semblait être la réponse apportée à ses angoisses. Dans son récit, Madame J s'identifie au personnage qu'elle met en scène. Nous ne pourrions donc pas traiter cette planche en tant que le personnage sollicite de manière latente l'imgo maternelle intériorisée.

Dans son récit à la planche 7GF du TAT, Madame J projette un évitement de la relation mère-fille : « Ce serait moi, c'est comme ça que ça se passerait... On écoute mais on n'entend pas ».

Madame J projette une relation d'aide à la planche 9 GF : « La petite dame gentille pourrait interpeller la jeune femme en détresse pour proposer son aide ou demander si tout va bien ».

Dans ces récits Madame J ne qualifie pas les figures féminines de manière négative. Elle ne projette pas d'interaction sur un mode destructeur. La différence de la nature des relations projetées pourrait traduire l'ambivalence de Madame J, qui projette une relation mère-fille en terme d'évitement, voire de non relation et une relation d'aide à la planche 9GF.

Madame J ne qualifie pas sa mère négativement. Elle évoque une relation de dépendance à sa mère dont nous pouvons penser qu'elle n'a pas été constructive pour Madame J. La mère de Madame J dévalorise sa fille et nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette relation a pu favoriser une orientation masochiste dans le fonctionnement de Madame J (*Indicateur 1*). Madame J ne représente pas sa mère dans son génosociogramme, ce qui peut traduire l'absence d'élaboration de la (non)relation qu'elle entretient avec elle (*Indicateur 2*). Le protocole de Rorschach de Madame J confirme la nature anaclitique de la relation entre Madame J et sa mère, dont l'imgo intériorisée est associée à une tonalité anxiogène (*Indicateur 3*). Les récits de Madame J dans le cadre du TAT semblent mettre à jour son ambivalence à l'égard de cette imago (*Indicateur 4*).

L'étude de la situation clinique de Madame J met en évidence que les indices d'anxiété supposés présents chez notre population étudiée se manifestent aussi chez Madame J, incluse dans la population témoin. Ainsi, **l'indicateur 3 choisi pour mettre à l'épreuve notre hypothèse se vérifie** dans cette situation clinique.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Madame J qualifie de manière idéalisée le vécu de sa grossesse : « La plus belle, ah non, et puis j'ai eu une grossesse géniale. J'ai une copine qui me disait qu'est-ce que j'adore parler avec toi parce que ça c'est super bien passé donc je me plaignais pas alors que pour d'autres c'est moins évident. Une super grossesse, pas malade, son accouchement, super ».

Madame J décrit sa fille à la naissance en lien avec l'enfant imaginaire : « Elle était belle et on s'imagine bien. Je voulais une blonde aux yeux bleus, mais elle est pas blonde mais elle était tellement belle tout le monde me disait : « Qu'est-ce qu'elle est belle ». Mais elle avait pas de cheveux même à un an presque pas. Quand je lui mettais un jean on pouvait pas savoir si c'était une fille ou un garçon alors je lui ai fait percer les oreilles. Maintenant elle a une tignasse ». L'enfant imaginaire de Madame J s'inscrit dans un prolongement narcissique dans la mesure où les caractéristiques physiques imaginées étaient les mêmes que celles de Madame J. Madame J présente son enfant comme renvoyant une image non sexuée pendant sa première année de vie. Nous pouvons nous demander ce que cette image pouvait renvoyer à Madame J qui a choisi d'inscrire à travers le corps de son enfant son identité sexuée. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure faire percer les oreilles de sa fille s'inscrivait en lien avec le regard de l'environnement sur son enfant et/ou en lien avec l'éprouvé ressenti par Madame J face à l'image que lui renvoyait sa fille.



Lorsque je demande à Madame J comment elle décrirait sa fille au moment où elle était en couple avec le père de Laura, Madame J évoque l'organisation familiale : « C'était une petite vie tranquille, classique, une vie normale... Après ce qui était difficile c'est que j'm'en occupais plus parce que j'avais mon activité professionnelle plus loin que son père. Avec son père on était d'accord qu'il s'occupe de la petite la semaine et moi j'en profitais le week-end, c'était pour un profit financier, fallait bien peser la part des choses ». Ainsi, Madame J semble décrire une certaine inversion des places parentales où, de ce qu'elle dit, c'est elle qui se chargeait financièrement de sa famille et son conjoint assurait l'éducation et les soins de Laura. Madame J rationalise cette organisation en termes de rentabilité financière.

Lorsque je demande à Madame J de décrire sa fille au moment de la séparation avec son père, Madame J associe dans un premier temps avec son travail : « C'est là que ça a mal tourné au boulot. J'étais obligée de travailler plus à cause des revenus et fallait que je m'occupe de récupérer Laura. C'est fini, j'ai sacrifié une année de ma vie pour le confort pour arriver à un échec. Ma fille y'a que elle ma fille avant tout. Le boulot de Gilles je travaillais chez moi, la petite était là. Une fois je me souviens je sais plus à qui elle disait : "Maman, travaille beaucoup, elle travaille tard dans sa chambre", alors en fonction de ce que vous entendez... ». Madame J ne décrit pas sa fille dans sa réponse. Nous pouvons nous interroger sur des difficultés d'investissement de cet enfant. Madame J présente ses efforts pour offrir un confort de vie matériel à sa fille au moment de la séparation du couple parental. Toutefois, Madame J énonce sans développer : « J'ai sacrifié une année de ma vie pour le confort ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il existerait inconsciemment un sentiment de culpabilité concernant ses choix passés. Madame J poursuit : « Ma fille y'a que elle ma fille avant tout », dans une situation où, au moment de notre rencontre, elle la voit un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires. Enfin, quand Madame J rapporte le discours de sa fille, elle ne semble pas associer avec son histoire amoureuse qui expliquait peut-être, au

moins en partie, ses heures de travail « dans sa chambre », à répondre au désir de Gilles. Nous pouvons nous demander quelle est la nature des répercussions de la relation de dépendance de Madame J à cet homme sur la relation entre Madame J et sa fille ?

Aujourd'hui, Madame J présente sa fille : « Elle a l'air d'être épanouie, elle parle pas beaucoup Laura. Je sais pas si c'est l'âge mais maintenant elle envoie des textos d'elle-même, elle me raconte ses petits amoureux. Quand j'ai su que j'avais pas sa garde je l'ai préparée pour la première fois où elle aurait ses règles parce que de l'autre côté son père il a une copine mais j'avais peur qu'elle y pense pas ». Madame J présente des difficultés à reconnaître la différence de génération avec sa fille : nous pouvons en effet nous poser la question du sens de la présentation fière du fait que sa fille lui raconte sa vie amoureuse. Elle commente sa situation actuelle : « Ça aurait dû être un endroit paradisiaque à refaire ma vie avec ma fille ». Aussi, Madame J présente la copine du père de Laura comme si elle pouvait se substituer à elle.

De l'ensemble de notre échange, nous pouvons souligner une immaturité émotionnelle chez Madame J qui se ressent lorsqu'elle évoque la relation à sa fille. Elle-même se considère comme une « maman copine ». Dans le cadre de son génosociogramme, Madame J désigne sa fille : « Ma petite doudoune », pouvant renvoyer à une enveloppe protectrice et peut-être en lien avec l'atteinte de l'unité de l'image du corps qui existe chez elle. Dans ce cadre nous pouvons poser l'hypothèse de la projection d'une image maternante, au sens de contenant du terme, de Madame J sur sa fille.

Lorsque je demande à Madame J si il a pu lui arriver d'être violente envers sa fille, elle répond : « Je lui ai jamais mis de claque, y'a d'autres punitions que de taper... Si une fois dans la voiture. Elle s'était détachée et elle avait mis sa tête entre les deux sièges je lui ai dit plusieurs fois de se rattacher et j'ai fini par lui mettre une claque. Gilles sait avoir des excès de violence si il est provoqué, lui c'était le monde de la nuit dans sa jeunesse, il faisait du

karaté ». Madame J semble associer les « excès de violence de Gilles », à sa propre pulsionnalité agressive. Est-il possible que la violence de Gilles soit un exutoire à la pulsionnalité agressive non élaborée de Madame J ?

Lorsque Madame J a appris qu'elle n'aurait pas la garde majoritaire de Laura, elle dit avoir fait une tentative de suicide : « Une tentative quand on m'a annoncé que j'aurais plus jamais ma fille (Madame J pleure) ». Madame J aurait présenté ce passage à l'acte après avoir sollicité son père par téléphone, qui n'aurait pas répondu à ses attentes. Nous pouvons noter que la mère de Madame J avait elle-même fait une tentative de suicide quand son conjoint l'avait quitté. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur un mécanisme d'identification de Madame J à sa mère face à l'impossibilité d'élaborer des affects dépressifs. Madame J évoque la suite de ce passage à l'acte : « Oui et j'ai téléphoné à Gilles. Il savait pas quoi faire alors il a appelé ma meilleure amie. Ils se connaissaient pas, enfin ils s'étaient jamais rencontrés, elle lui a dit : "Je m'en occupe, t'inquiètes pas je la connais bien". Elle m'a téléphonée, elle m'a dit : "Ecoute, j'ai pas le temps de te parler parce que je travaille, tu dors, tu regardes la télé, je te rappelle ce soir parce que là tu fais que de pleurer moi je comprends rien à ce que tu me dis" ». Ainsi, Madame J n'aurait pas été hospitalisée mais il s'agit pour elle d'une tentative de suicide. Nous ne pouvons que remarquer les places parentales que Madame J projette sur Gilles et sa meilleure amie. Madame J semble avoir été rassurée par le cadre posé par sa meilleure amie. Madame J semble déplacer la relation de dépendance à ses parents sur ces personnes. D'ailleurs, elle commente, concernant l'absence de contact avec ses parents : « Si je peux vivre sans ma fille donc c'est que je peux vivre sans les autres. Et quand j'ai pris des cachets c'est Gilles qui était là ».

Madame J présente des difficultés à décrire sa fille, la qualité des interactions mère fille pose question, de même que la nature de cette relation : dans quelle mesure s'agit-il

d'une relation mère fille projetée par Madame J ? La différence de génération et la place de chacune semble flou dans le discours de Madame J. Dans quelle mesure Madame J a-t-elle intégré la notion de filiation ?

## **II.5 - Éléments cliniques permettant une ouverture et synthèse du protocole de Madame J.**

### Clinique actuelle

Au moment de notre rencontre, Madame J semble amorcer un processus d'accès à l'ambivalence. Pour elle, sa famille : « C'est ma fille, forcément même si je l'ai pas avec moi. Gilles... Eux et ma grand-mère c'est le seul lien qui me reste maintenant reclue ici toute seule. Ça aurait dû être un endroit paradisiaque à refaire ma vie avec ma fille. Je vis au jour le jour. Des week-ends c'est long, je vois pas... J'ai choisi des choix de vie... J'aimerais une vie normale ». Madame J exprime des affects dépressifs mais aussi des désirs ambivalents : « une vie normale » VS sa relation de couple « bizarre ». Madame J semble investir positivement son suivi psychologique. Dans la relation transférentielle, elle désigne le psychologue qu'elle consulte par un surnom qui pourrait renvoyer à celui d'un objet transitionnel chez les enfants. Madame J exprime, au sujet de ce suivi : « Maintenant je réagis plus de la même manière avec (désigne par un surnom son psychologue), c'est Monsieur (nomme son psychologue) je lui donne ce surnom, ça m'a aidé... On doit s'analyser tout seul et au fur et à mesure on voit ce qui est bien pour vous ou pas ».

### Une relation de dépendance et une immaturité affective

Madame J présente une forte relation de dépendance à ses parents bien qu'elle n'ait plus de contact avec eux au moment de notre rencontre. Cette dépendance est aussi caractéristique de la nature de la relation qu'elle entretient avec Gilles. Cette dépendance et l'immaturité affective qu'elle exprime n'apparaissent pas comme conséquence du jugement concluant à une garde majoritaire de Laura par son père. Madame J n'aurait jamais présenté de passage à l'acte violent sur sa fille. Nous pouvons nous demander si son immaturité et la

massivité de la dépendance à son environnement extérieur ont pu être des facteurs de protection dans cette situation clinique où Madame J présentait des affects dépressifs, dans une situation socioéconomique précaire. Le psychologue qu'elle consulte dans un cadre de soin m'avait présenté Madame J sans conjoint, dans le cadre de notre rencontre nous pouvons constater que pour Madame J, elle est psychiquement en couple. La relation avec son amant a-t-elle pu être un facteur de protection de passage à l'acte de Madame J sur sa fille ? Madame J constate d'elle-même qu'au cours de notre rencontre elle a davantage évoqué son amant que sa fille. Dans ce contexte au vu de la nature de leur relation, est-il possible qu'une orientation masochiste de son fonctionnement l'ait protégée d'un passage à l'acte sur sa fille ?

#### Des ressources extérieures perçues et sollicitées

Malgré un profond sentiment de solitude, Madame J présente sa grand-mère paternelle, Gilles, une amie et sa fille comme des personnes ressources de son environnement qu'elle sollicite quand elle en ressent le besoin.

Madame J choisit la planche X du Rorschach pour se représenter : « Beaucoup de moments de joie et quelques moments pas terribles quand même encore ». Madame J semble parvenir à se dégager de l'ensemble des réponses projetées au cours de cette épreuve où la tonalité est beaucoup plus anxiogène et dépressive, par un recours à l'ambivalence. Le dégagement final apparaît possible sur un mode maniaque antidépressif mais la dernière représentation de soi au Rorschach reste fragilisée : « On pourrait presque penser à une tête en vert mais non ouais, je vois pas » (réponse 11, planche X).

# Approche Comparative

Afin d'envisager dans quelle mesure il existe un modèle pluridimensionnel des passages à l'acte filicide nous allons procéder à la comparaison des populations rencontrées. Il s'agira dans un premier temps d'établir une analyse comparée des situations cliniques de la population d'étude rencontrée dans une dynamique intra-groupe, puis d'envisager une analyse inter-groupe avec les femmes auteurs de violences sexuelles et la population témoin.





# **Comparaison intra-groupe des femmes auteurs de filicide.**

## **I - Présentations des sujets, premières rencontres.**

### **I.1 - Passages à l'acte et critères d'inclusions.**

L'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées sont incarcérées pour les meurtres de leurs enfants, âgés de 3 à 11 ans.

Madame V et Madame H sont mères de deux enfants. Dans ces deux situations cliniques, il y a eu tentative de meurtre du second enfant. Madame B a tué son fils unique. Madame F a tué son fils, elle avait une fille aînée décédée après quelques heures de vie. Madame O est mère de trois enfants, son passage à l'acte vise exclusivement sa fille victime, en deuxième place dans la fratrie.

Ces enfants sont décédés par étouffements, noyade, par balle et par phlébotomie. Chez quatre de ces femmes, le passage à l'acte filicide a été suivi d'une tentative de suicide. Madame O n'a pas présenté de passage à l'acte suicidaire, probablement en lien avec le déni des faits qu'elle opère.

Trois des femmes auteurs de filicide rencontrées n'avaient jamais eu de contact avec la psychiatrie ou de suivi psychologique avant leur passage à l'acte. Madame B présentait en amont des antécédents de tentatives de suicide pour lesquelles elle avait bénéficié d'un suivi psychiatrique. Madame F évoque deux consultations psychologiques, qu'elle associe à des affects dépressifs, avant son passage à l'acte.

A l'exception de Madame H, l'ensemble des femmes auteurs de filicide semblent avoir tenté sans succès d'exprimer leurs souffrances au-delà du cercle familial. Madame F et Madame V évoquent avoir administré à leurs enfants des somnifères pour lesquels elles avaient eu une prescription. Madame O rapporte avoir évoqué des difficultés auprès de son médecin traitant qui lui aurait mentionné qu'elle avait toute seule les réponses à ses questions. Madame B, comme nous l'avons déjà évoqué, a déjà eu des contacts avec la psychiatrie et évoque son alcoolisme connu de la justice. L'ensemble de ces données cliniques nous confirme l'idée développée dans la littérature d'une plainte exprimée et non entendue, comme le verbalise Madame B : « Les gens, ils vous écoutent pas, c'était comme si je n'existais pas » ou comme Madame F le met en acte en adressant un courrier à son médecin traitant : « Pour dire que j'avais mis fin à ma vie, ça devait être fait ».

Le contexte environnemental de ces femmes au moment du meurtre de leur enfant mérite de retenir notre attention. Madame F avait rompu avec son conjoint une semaine avant. Madame V situe peu de temps avant son passage à l'acte le fait qu'elle aurait incité sa mère à porter plainte contre son père (à Madame V) dans un contexte de violences conjugales. Concernant le couple même de Madame V, la nature de la relation apparaît floue. Elle présente son mari de manière très idéalisée tout en présentant un divorce à sa demande et à laquelle elle ne donne pas de sens. Aussi, au moment de notre rencontre, Madame V indique que son mari lui rend régulièrement visite au parloir, ce qui n'est pas sans poser question dans la mesure où l'enfant décédé est le fils de cet homme. Madame H vivait dans un contexte de violences conjugales auquel elle ne trouvait pas d'issue : « Oui j'ai eu envie de le quitter mais pour aller où ? Chez mon père c'était à côté donc c'est comme si je faisais rien. Chez ma mère, son ami n'aimait pas trop les enfants et j'allais pas enquiquiner ma sœur dans sa vie de famille ». Madame B évoque des relations de couple confuses, précaires, voire pathogènes.

Elle évoque des violences physiques et psychiques de la part de son conjoint à compter du placement de leur enfant. Plusieurs séparations et retours en couple sont évoqués. Le fils de Madame B aurait été placé à l'âge de 3 mois pour des négligences graves, d'après son discours. Madame B avait la garde de son fils chez elle au moment du passage à l'acte. Madame O évoque une relation avec un homme en couple par ailleurs, qui n'habitait pas avec elle. Elle vivait des violences dans cette relation. Un mois et demi avant le meurtre de sa fille, Madame O aurait elle-même manifesté des violences à l'encontre de son ami, qui aurait manifesté davantage de violences à l'égard de Madame O : « J'ai failli mourir » .

**L'ensemble de ces contextes introduit une notion de “rupture” réelle, anticipée, ou projetée avant le passage à l'acte qui semble être envisagée comme une fin (faim) en soi.**

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

### *\*Délai entre le passage à l'acte et la rencontre*

Comme explicité dans la partie méthodologique de ce travail, le délai séparant le passage à l'acte et la rencontre est en grande partie lié au lieu de rencontre de ces femmes en Centre de Détention.

Deux à trois années séparent le passage à l'acte de ces femmes et leur jugement, à l'exception de Madame O qui faisait appel des conclusions pour défendre son innocence. Elle est restée 7 ans en Maison d'Arrêt, c'est dans le cadre de cette situation clinique que le délai entre le passage à l'acte et notre rencontre est le plus important.

Il est intéressant de noter que malgré ce délai, les faits, dans leurs discours, semblent s'inscrire au présent. Cet élément pourrait être en partie expliqué par l'incarcération, renvoyant au meurtre, mais aussi dans le cadre d'un rapport au temps perturbé. Madame F exprime : « J'ai du mal avec les dates », Madame V ne parvient pas à situer son passage à l'acte dans le temps, Madame H annonce : « Quand j'y pense, c'est comme si c'était hier ». A la question de la date du passage à l'acte, Madame B répond : « Je l'ai toujours chassée de ma tête, donc je l'ai plus ». En revanche, Madame O se souvient précisément du nombre d'heures qui séparent la "disparition" et la découverte du corps de sa fille. Au moment de notre rencontre, cette femme exprime des démarches en cours avec son avocat pour accéder à une liberté conditionnelle qui laisse transparaître une proximité psychique temporelle avec son passage à l'acte. Pour l'ensemble de ces femmes, les faits sont très présents en termes même de temporalité. Quelque chose de l'ordre du temps semble suspendu, voire rompu. Dans quelle mesure pourrait-il s'agir de tenter de retenir quelque chose, quelqu'un ? Du symptôme d'une séparation inélaborable ? Dans une autre perspective, existe-t-il une recherche de

maîtrise de cette temporalité, qui conduirait ces femmes à inscrire leur enfant au présent de notre rencontre, dans une tentative de déni du passage à l'acte, de la réalité de la mort de leur enfant et de leur incarcération.

***\*Suivi psychologique en cours :***

Madame F exprime des changements associés à son suivi psychologique en Maison d'Arrêt : « On se sent moins monstrueux... Un peu plus humanisé ». Madame V bénéficie d'un suivi psychologique : « Ça m'aide à garder l'équilibre sinon je peux facilement replonger dans des idées noires ». Madame H explique : « Ça a changé ma façon de penser... Des réactions... Avant d'être suivie, je gardais tout si vous voulez ». Madame B bénéficie d'entretiens avec un infirmier de secteur psychiatrique. Elle attend la disponibilité d'un psychologue pour entamer un suivi. Madame O a également formulé une demande de suivi psychologique qu'elle attend et bénéficie d'un entretien avec un infirmier de secteur psychiatrique. Elle a bénéficié pendant 7 ans d'un suivi psychologique en Maison d'Arrêt. Ce suivi lui aurait permis de s'exprimer davantage et de ne plus considérer les personnes inconnues comme des ennemis.

L'ensemble des femmes rencontrées disposent donc d'un cadre de soins psychiques qui nous a semblé important sur le plan éthique dans la mesure où notre rencontre peut engendrer l'expression d'affects dépressifs. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ces suivis psychologiques en cours pourraient constituer un facteur de biais. Certes, il n'est pas possible, au cours de nos rencontres, d'être au plus près des processus psychiques en jeu au moment du passage à l'acte. Toutefois, ces suivis psychologiques semblent favoriser l'expression de ces femmes, y compris autour du passage à l'acte, et mobiliseraient des capacités d'associations en lien avec leur histoire, ce dont elles n'auraient probablement pas

été capables au plus près du passage à l'acte en raison d'une probable sidération psychique post traumatique.

***\*Suivi psychiatrique :***

L'ensemble des femmes bénéficie d'un traitement médicamenteux visant à contenir leurs affects dépressifs au moment de notre rencontre. Ces affects dépressifs sont néanmoins massifs et persistants au moment de nos rencontres, malgré les traitements en place.

***\*Connaissance des épreuves projectives :***

Aux moments de leurs jugements, Madame V, Madame B et Madame O ont passé l'épreuve projective du Rorschach. Madame O a passé cette même épreuve et celle du TAT. Madame F dit ne pas se souvenir si elle a passé l'épreuve du Rorschach au moment de notre première rencontre, mais formule à la planche II : « Je me souviens avoir dit... », attestant qu'elle connaît le projectif.

Le temps séparant la première passation et celle au moment de notre rencontre rend toutefois légitime un retest sans déformation majeure.

## **II - Mise à l'épreuve des hypothèses.**

### **II.1- Première hypothèse.**

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

*\*Un environnement familial dans l'enfance maltraitant, négligeant :*

Madame V et Madame O ont grandi dans un contexte de violences intrafamiliales. Pour chacune d'entre elles il existait des violences conjugales dans le couple de leurs parents. Les violences physiques du père visaient également Madame V et Madame O.

Madame F a été victime de violences physiques dans sa famille d'accueil.

Madame H a été victime de violences sexuelles dans son enfance, son oncle l'aurait agressée. Madame V situe des tentatives de passages à l'acte sexuel venant des amis de son père. Madame F rapporte des violences sexuelles dans l'enfance puis à l'âge adulte dont il est difficile de définir le caractère réel ou fantasmé.

**Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées décrivent un environnement dans leur enfance marqué de violences psychiques graves, qu'elles n'ont pas pu élaborer.**

Madame F évoque des carences précoces en termes de soins primaires, elle a vécu des séparations traumatiques à répétition dans son enfance liées à l'hospitalisation de sa mère en psychiatrie, au placement dans sa famille d'accueil au moment où elle était hébergée chez sa grand-mère paternelle, et au suicide de son père quand elle avait 7 ans. Placée en famille d'accueil, Madame F évoque des maltraitances physiques et psychiques vécues.

Madame V a été témoin des violences conjugales de ses parents et a été victime des violences physiques et psychiques de son père. Elle évoque aussi des tentatives de violences sexuelles des amis de son père.

Madame H rapporte une agression sexuelle de son oncle quand elle avait 8 ans. Elle n'aurait pas évoqué cet événement de vie à ses parents. Elle exprime l'idée que ses parents n'avaient pas connaissance de ce fait. Toutefois, Madame H a redoublé à deux reprises en classe primaire, ce qui pouvait faire symptôme.

Madame B a vécu de manière violente les présences-absences imprévisibles de sa mère et des violences psychiques en termes de construction identitaire probablement en lien avec la non reconnaissance par son père de sa naissance. Son émigration en France a constitué pour elle une véritable violence.

Madame O décrit une enfance dans un contexte de violences entre ses parents. Les violences de son père étaient aussi tournées vers elle, ce qu'elle ne peut pas élaborer.

Pour l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées, nous pouvons souligner un environnement familial maltraitant, négligeant, qui ne pouvait pas apporter à ces femmes (ou plutôt à ces petites filles) la contenance, en termes de soins primaires, nécessaire à leur construction identitaire. Ces femmes n'ont pas pu intérioriser de sentiment de sécurité avec en plus le risque de développer, sur le plan fantasmatique, une identification à l'agresseur et un mode de décharge de l'excès de tension par l'acting out.



*\*Environnement familial à l'âge adulte, la prévalence des violences conjugales :*

Quatre femmes auteurs de filicide, parmi les cinq rencontrées, vivaient dans un contexte de violences conjugales. Madame O aurait elle-même manifesté de la violence envers son conjoint un mois et demi avant la “disparition” de sa fille. Madame V n'est pas concernée par cette situation. Elle a orienté son choix de partenaire amoureux en lien avec une imago intériorisée associée à la relation qu'elle entretenait avec son grand-père dans la mesure où celui-ci constituait un véritable support identificatoire masculin, au sens paternel du terme. Toutefois, la relation entretenue entre Madame V et son “ex” mari pose question. Elle décrit leur relation de manière extrêmement idéalisée sans s'expliquer sa demande de divorce en amont du passage à l'acte. Aussi, au moment de notre rencontre, Madame V rapporte que cet homme a conservé des relations étroites avec elle malgré son geste. Nous pouvons nous interroger sur la nature des relations d'objet chez ce dernier.

La prévalence des violences conjugales au sein de cette population interroge sur le travail préventif auprès des femmes victimes de violences conjugales. Dans quelle mesure l'accompagnement préventif qui peut leur être proposé tient compte d'une possible identification à l'agresseur chez elles ? Nous pouvons noter que ces femmes ont très probablement été à un moment donné en relation avec un médecin, si ce n'est pour elles, pour leurs enfants dans le cadre d'un certain nombre de consultations obligatoires. Dans ce contexte, dans quelle mesure les violences intra-familiales sont-elles évaluées ? Et dans quelle mesure, dans un contexte de clinique somatique pour l'enfant, des violences conjugales constituent-elles un facteur de risque pour celui-ci ?

Quelles que soient les répercussions psychiques des violences conjugales chez les femmes victimes, elles sont toujours aussi dramatiques pour elles et pour leurs enfants, quand

bien même les processus en jeu n'impliquent pas de passage à l'acte. Un réel travail de prévention et d'information aux professionnels de santé qui rencontrent ces femmes et ces enfants pourrait favoriser un repérage précoce de ces violences vécues.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame F et Madame B évoquent une présentation claire de leurs familles dans leurs discours. La structuration même de chacune de leurs familles apparaît très chaotique. La famille de Madame F, dans sa présentation, apparaît déstructurée : sa mère est malade au sens psychiatrique, son père est décédé quand elle avait sept ans. Après avoir vécu quelques temps chez sa grand-mère paternelle, Madame F est placée en famille d'accueil. Ses sœurs sont placées dans la même famille, elle a un demi-frère né de la même mère, qui n'a pas été élevé avec elle. Le père de Madame B n'a pas reconnu sa naissance, sa mère était présente-absente de manière imprévisible. Cette femme a eu des enfants de quatre unions différentes. Madame B a été « éduquée » par sa grand-mère maternelle jusqu'à ses 13 ans. Elle est ensuite allée vivre chez sa mère pour s'occuper de son frère.

Madame V et Madame O évoquent une présentation claire de leur famille dans leurs discours. La relation aux hommes qu'elles évoquent apparaît floue. Madame V projette des relations aux hommes en termes d'idéalisation ou de dévalorisation. Madame O n'évoque pas spontanément son père et ne reconnaît pas la place des pères de ses enfants.

Le discours de Madame H entraîne une confusion de la place de chacun dans la présentation de sa famille.

La présentation de la composition familiale n'apparaît pas systématiquement floue dans les discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations. Ce flou se situerait davantage dans la structuration même de la famille et en lien avec une absence de relation d'objet projeté.

***\*Confusion intergénérationnelle et télescopage des générations :***

**Chez toutes les femmes rencontrées, il existe des confusions intergénérationnelles et un télescopage des générations.** Madame F explique que son fils savait que l'homme qui habitait avec eux n'était pas son père biologique en ces termes : « J'avais pas envie de le tromper sur sa paternité ». Elle confond ainsi les notions de paternité et de filiation. Madame V se présente dans une position ascendante vis-à-vis de son frère et de sa sœur : « Mais d'un autre côté tout ce que je faisais je le refaisais comme si j'étais une petite maman à mon tour ». Madame H projette : « Ma maman c'était ma grande sœur ». Le fils de Madame B est placé, dans un mécanisme inconscient de répétition de l'abandon qu'elle a vécu et de télescopage des générations. Le discours de Madame O laisse entendre une confusion des places des hommes pères, qu'il s'agisse des deux pères de ses enfants ou du sien : « Moi je voulais une famille avec les pères enfin un père ».

***\*Un discours depuis une place d'enfant VS une place de mère :***

Madame F et Madame B présentent leurs familles depuis leurs places d'enfants. Madame H débute la présentation de sa famille en place d'enfant et la conclut : « Et mon fils bien-sûr, faut pas l'oublier ». Elle n'inclut pas sa fille décédée dans cette présentation. Madame V annonce : « Ma famille c'était mon mari et mes enfants mais depuis la prison ma

mère, ma sœur et même mon père avec qui j'avais plus de contact ». Son discours laisse entendre une représentation d'elle-même en place de mère au passé et en place d'enfant au présent de notre rencontre. Madame O inclut dans sa famille : « Moi et mes trois enfants », se présentant en place de mère.

***\*Place des pères des enfants dans leurs discours :***

Madame F vit seule la grossesse qui donnera naissance à son fils, ce qu'elle présente consciemment comme un choix. Elle vit par la suite avec un homme qui n'est pas le père biologique de l'enfant et à qui elle ne semble pas laisser de place pour tenir cette fonction symbolique : « Pendant longtemps, deux ans, deux ans et demi, son papa, c'était la personne avec qui je vivais malgré que je lui dise le nom, le prénom de son père, il était attaché à cette personne ». Madame V inclut son mari dans la présentation de sa famille à l'imparfait. Son couple conjugal est présent et idéalisé dans son discours, toutefois, la notion de couple parental n'apparaît pas. Madame H et Madame B n'évoquent pas les pères des enfants dans la présentation de leurs familles. Madame O opère un déni de la filiation paternelle de ses enfants en présentant sa famille : « Moi et mes trois enfants ».

Dans chacune des situations cliniques rencontrées, le père des enfants n'est jamais reconnu dans sa fonction symbolique par les femmes auteurs de filicide. Il est même évincé de la notion de filiation qui pourrait laisser entendre un fantasme d'autoengendrement chez ces femmes.

***\*Place des enfants dans leurs discours :***

Madame F n'évoque pas sa fille ou son fils comme faisant partie de sa famille. Madame V inclut ses enfants dans une famille passée. Madame H évoque son fils en dernier lieu : « Faut pas l'oublier » et n'inclut pas sa fille, victime du meurtre, dans la présentation de sa famille. Madame B semble évoquer son fils à travers « Ça » : « Ça m'a rattrapé quand j'ai vu mon fils ». Madame O présente sa famille dans une lignée narcissique en termes de possession : « Moi et mes trois enfants ».

Dans chacune des situations cliniques, que ce soit en termes de déni ou dans une lignée narcissique, la place des enfants des femmes auteurs de filicide rencontrées n'est pas reconnue.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne représentent pas, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leurs enfant(s). Madame O projette dans la réalisation de son génosociogramme le symbole « individu dominant » sans figurer la nature des relations entre les acteurs figurés.

***\*Place d'enfant VS place de mère, place de femme VS place de mère :***

Madame H et Madame O se représentent deux fois, une première fois en place d'enfant et une seconde fois en place de mère. Madame V se représente également à deux reprises, dans le cadre de son couple conjugal et dans le cadre de son couple parental. Madame F et Madame O ne représentent pas les pères des enfants auxquels elles ont donné naissance. Madame B figure dans son génosociogramme uniquement un triangle dont nous pouvons nous demander s'il s'agit inconsciemment d'elle ou de son fils, sans filiation et sans lien.

Ces génosociogrammes révèlent la projection de mécanismes de clivage dont nous pouvons nous demander dans quelle mesure ils reflètent le clivage du Moi chez ces femmes. Nous pouvons nous interroger sur les implications et/ou les corrélations qui existent entre l'utilisation de tels procédés et la construction identitaire de ces femmes. Aucune des femmes auteurs de filicide rencontrées n'a pu se projeter, dans le cadre de son génosociogramme, en place d'enfant qui rencontre un Autre et construit une famille.

Pour chacune des femmes rencontrées, la maternité viendrait mettre à mal un statut, une identité antérieure (que ce soit en place d'enfant ou en place de femme) à laquelle elles ne pourraient pas renoncer et qu'elles ne seraient pas capable d'élaborer. La maternité viendrait mettre à mal une identité précaire sur le plan de sa construction.

***\*Place des pères des enfants :***

Madame F et Madame O excluent les pères de leurs enfants de la filiation. Madame B représente son fils sans ascendant. Madame V représente son mariage mais pas son divorce.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la relation à son mari est confuse. Madame H projette des conflits conjugaux.

De manière générale, les génosociogrammes révèlent des difficultés chez les femmes auteurs de filicide rencontrées à projeter un investissement objectal.

***\*Des deuils non élaborés :***

Enfin, à l'exception de Madame H, qui représente le décès de sa fille dans sa réalisation, aucune des femmes rencontrées n'inscrit la mort de son enfant dans son histoire, traduisant l'absence d'élaboration du deuil. Nous pouvons noter, dans la situation clinique de Madame F, un deuil non élaboré de son fils décédé en lien avec son passage à l'acte, mais aussi de celui de sa fille et de son père. Le génosociogramme de Madame O interroge quant à la place des Interruptions Volontaires de Grossesses et fausses couches à répétition qui occupent, sur le plan graphique, une place centrale et importante.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Madame H et Madame B, auteurs de filicide, présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach. Aux planches V et VII, Madame H projette des menaces externes. Le protocole de Rorschach de Madame B révèle des projections de menaces

extérieures aux planches II, IV et VII, ainsi que la projection de besoins de protection à la planche VI.

Madame F et Madame O ne présentent pas de traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach. Toutefois, les résultats de ce projectif ne convergent pas avec l'expression de traits paranoïaques dans les discours de ces femmes. Ainsi, Madame F verbalise : « Bah, j'étais déjà un petit peu parano quand même parce que je me sentais menacée mais il me battait et comme je savais qu'il connaissait des gens du show biz je me suis demandée s'il était en lien avec la personne qui m'a violée. Donc c'était par crainte pour échapper à des représailles ». Madame O, confrontée au décès de son père, semble utiliser des défenses de type paranoïaque qui s'expriment dans les scénarios qu'elle sous-entend au sujet des circonstances de ce décès. Le même procédé apparaît utilisé face au décès de sa fille, elle exprime certitudes et réserves dans un même énoncé.

Le protocole de Rorschach de Madame V révèle des projections de menace extérieure et de besoin de protection à la planche I qui ne s'inscrivent pas dans un fonctionnement de type paranoïaque mais davantage anaclitique.

Il semble important de rappeler, dans le cadre de l'étude de cet indicateur, le lieu de la détention comme lieu de rencontre, sachant qu'il peut lui-même influencer sur l'expression de traits paranoïaques.



**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

A la planche 7GF du TAT, les femmes auteurs de filicide n'utilisent pas de pronom personnel qui entraîne une confusion.

Il est important de souligner une hyper vigilance chez Madame O dans le récit formulé à cette planche, en lien avec une première passation qu'elle associe à son incarcération. Elle recourt ici à l'agir pour situer chacun des protagonistes en les montrant du doigt.

***\*Des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la figure maternelle :***

Madame O désigne le poupon : « Ça » dans son récit, nous ne savons pas s'il s'agit d'un sujet ou d'un objet. Madame V ne perçoit pas la différence de génération et met en scène deux sœurs. Dans le récit de Madame F, il y a un scotome du poupon, et dans celui de Madame B, un scotome de la figure maternelle. Madame H formule un récit qui, dans un premier temps, met en scène les trois protagonistes mais conclue son histoire par une mise à distance et un scotome du poupon : « La fille ferait un bisou à sa maman et montrait se coucher, se déshabiller et se coucher. »

Chez l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées, les récits formulés à la planche 7GF du TAT révèlent des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle.

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique :***

***Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.***

Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées ont grandi dans un environnement familial maltraitant, négligeant, qui ne pouvait pas leur apporter la contenance nécessaire à leur construction identitaire. Ces femmes n'ont pas pu intérioriser de sentiment de sécurité. Il existe une forte prévalence (quatre femmes parmi les cinq rencontrées) de violences conjugales dans les situations cliniques abordées.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

La composition familiale de ces femmes apparaît floue en termes de structuration et en lien avec une absence de relation d'objet projetée. Le flou est structurel et non sémantique ou syntaxique sur un plan discursif.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Aucune représentation de maltraitance subie et de relation conflictuelle avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s) n'est projetée dans le cadre des génosociogrammes des femmes auteurs de filicide rencontrées.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

A l'exception des protocoles de Rorschach de Madame H et de Madame B, il n'y a pas de projection de trait paranoïaque dans les réponses apportées à cette méthode projective par les femmes auteurs de filicide.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Il n'y a pas de confusion dans les récits des femmes auteurs de filicide à la planche 7GF en lien avec l'utilisation de pronoms personnels.

**Au final, une majorité d'indicateurs invalident l'hypothèse posée.**

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame H et Madame O ont intériorisé une imago paternelle idéalisée, ce que traduisent les qualificatifs utilisés pour décrire leurs pères dans leurs discours. Madame B qualifie son père de manière négative. Madame V décrit elle-aussi son père de manière dévalorisée. Dans sa situation clinique, cette dévalorisation semble s'inscrire dans un clivage où ce père qualifié de manière négative s'opposerait à une représentation idéalisée de son grand-père maternel. Madame F utilise également le clivage dans la présentation de son père, où celui-ci apparaît intériorisé en bon objet idéalisé VS la mauvaise famille d'accueil.

Chez Madame F et chez Madame B, il existe une impossibilité à élaborer l'absence de leurs pères dans leur(s) enfance(s). La relation à son père que Madame F projette oscille entre une relation de nature incestuelle dans le cadre d'une thématique œdipienne non structurante et une relation plus régressive de nature maternelle. Madame B ne projette pas de relation avec son père.

Chez Madame V, il existe un déplacement du lien œdipien impossible avec son père sur son grand-père maternel, avec qui elle projette une relation de nature incestuelle.

Madame H et Madame O projettent avec leurs pères une relation de nature incestuelle.

Toutes les relations de nature incestuelle projetées par les femmes auteurs de filicide s'inscrivent dans le cadre d'une thématique œdipienne non-structurante.

***\*Un objet d'amour perdu :***

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, une figure symbolique paternelle constitue un objet d'amour perdu. Le père de Madame F s'est suicidé quand elle avait 7 ans. Le grand-père maternel de Madame V est décédé quand elle avait 12 ans. Madame H interprète le comportement de son grand-père paternel avant son décès : « Reste avec moi, laisse-moi pas partir tout seul. Jamais il m'avait pris la main aussi fort, il voulait pas partir tout seul ». Madame B a rencontré son père quand elle avait 14 ans : « J'ai demandé à le voir mais lui il nous connaît pas, on n'est pas ses enfants. Il garde un extrait d'acte de naissance, c'est tout. Même si c'est fait, plus rien alors... ». Madame O n'a pas élaboré le deuil de son père décédé quand elle avait 16 ans.

***\*Une identification à la figure paternelle :***

Madame F annonce ressembler à son père : « Physiquement c'est à mon père... Et peut-être à lui aussi en fait... Parce que suicidaire ». Cette identification était probablement inconsciente jusqu'au moment de son passage à l'acte. Madame V s'identifie à son grand-

père, qui constitue pour elle une figure paternelle. Madame H et Madame O pensent ressembler à leur père. Enfin, Madame B présentait un alcoolisme, comme son père.

Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent une identification à la figure paternelle intériorisée.

***\*Des pères vulnérables:***

Les pères de Madame V, Madame F, Madame B et Madame O sont décrits alcooliques. Nous pouvons poser l'hypothèse d'une vulnérabilité psychique chez ces hommes qui développaient des conduites de l'agir et de la dépendance. Cela pose la question des modèles de relation d'objet disponibles pour ces femmes. Dans quelle mesure leur passage à l'acte pourrait être corrélé au mode de relation d'objet qu'elles ont intériorisé, dans une dynamique de transmission intergénérationnelle ?

M. Bydlowski (1997) cite P. Fonagy qui défend une conception au sein de laquelle il y a transmission intergénérationnelle de l'attachement intériorisé : « La plus ou moins bonne intégration par les parents de leurs propres modèles d'attachement est transmise à l'enfant très précocement ». Certes, nous n'avons pas accès, dans le cadre de cette recherche, à la nature de l'attachement intériorisé chez les pères des femmes auteurs de filicide, toutefois, leurs comportements violents et alcooliques laissent transparaître son caractère insécure. Ainsi, nous pourrions poser l'hypothèse d'une transmission de la nature de la relation d'Objet intériorisée. La littérature (et la clinique, bien entendu) nous enseignent des possibilités de dégagement en lien notamment avec la fonction préventive du conjoint de cette transmission (R. Miljkovitch, 2001). Toutefois, R. Miljkovitch (2001) rappelle le parallèle entre la nature de l'attachement filial et celle de l'attachement romantique mis en évidence par C. Hazan et P.R. Shaver (1987). Ces auteurs définissent des styles « d'attachement romantique » en

continuité avec les styles d'attachement relevés dans la petite enfance. Ces éléments théoriques convergent avec les choix de partenaires des femmes rencontrées, en termes de transmission de la nature et de la qualité de l'attachement intériorisé, de la nature de la relation d'Objet intériorisée.

Aussi, au vu des violences subies dans l'enfance et/ou à l'âge adulte dans le cadre de leur couple, l'hypothèse d'un mécanisme inconscient d'identification à l'agresseur dans le cadre de leur passage à l'acte apparaît justifiée.

Ces données interpellent, au-delà de la recherche, sur la nature des soins proposés dans les services de prise en charge des addictions aujourd'hui et dans les années à venir. L'entourage, la famille du "patient" alcoolique en sont souvent exclus. Dans ce contexte, nous devinons que la question de l'intergénérationnel ne peut pas être envisagée et, lorsqu'elle l'est, il est probablement davantage question de l'inscription du symptôme dans un cadre de transmission intergénérationnelle en lien avec les ascendances. Qu'en est-il de la place des enfants des patients alcooliques dans les soins proposés ?

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne représentent pas le symbole « ab » dans la réalisation de leur géosociogramme. Soit parce qu'elles n'ont pas été victime de violence sexuelle (Madame V, Madame O et Madame B), soit parce que l'agresseur était extérieur au

cercle familial (Madame F), soit parce que cet évènement de vie n'est pas élaboré et ne peut pas s'inscrire dans la réalité du support proposé (Madame H).

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*



<b>Indices d'anxiété</b>	<b>Madame F</b>	<b>Madame V</b>	<b>Madame H</b>	<b>Madame B</b>	<b>Madame O</b>
<b>Clob</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> F Clob : pI <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> pV et PIV <i>pIV et VI :</i> NON pVI Tendance Clob pIV	<i>Ensemble du protocole :</i> pII, ClobF pVII, Fclob pIV <i>pIV et VI :</i> NON pVI FClob pIV	<i>Ensemble du protocole :</i> F clobE pIV <i>pIV et VI :</i> NON pVI FclobE pIV
<b>C'/C</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> 1 KC' 1 kobC 3 CF <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> Pas de C' (éviterment ?), beaucoup de réponses déterminées par la couleur <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> 4C'/2C <i>pIV et VI :</i> 3C' p IV	<i>Ensemble du protocole :</i> 1C' (pI)/ 2 C (pII et pX) <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> 1 CF pX 1 kanC pX <i>pIV et VI :</i> NON
<b>Référence au blanc</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> 16% 2 pI, 1 pVIII, 1 pIX, 1 pX <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> 1 pVII <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON
<b>IA%</b>	13%	12.5%	24%	23%	6%
<b>Investissement objectif</b>	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité instable	Qualité moyenne
<b>Symbolisation des contenus projetés</b>	Le plus souvent mal symbolisés	Qualité fluctue avec une chute de celle-ci lorsque l'angoisse de castration est trop importante	Le plus souvent mal symbolisés	Mal symbolisés	Peu symbolisés
<b>Dévitisation des contenus</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	Difficulté à maintenir une unité après planche VI

Pour toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, il existe des indices d'anxiété dans leurs protocoles de Rorschach.

- Seul le protocole de Rorschach de Madame F ne présente aucune réponse Clob. Le protocole de Madame V révèle une réponse FClob à la planche I. Il n'y a jamais eu de réponse Clob aux planches VI des protocoles. Concernant la planche IV, Madame H projette une réponse Clob : « Je dirais plus de la peur... La douleur... Le renfermement », Madame B donne une réponse FClob : « Ah là, ça j'ai vu ça dans un de mes cauchemars, je vois ça, un monstre, un monstre géant » et Madame O une réponse FClobE : « On dirait un monstre il a des gros pieds, on dirait un personnage de dessin animé là les pieds, les mains, la tête, c'est sombre ».
- Seules les réponses données par Madame H à la planche IV sont déterminées par C'. Aucune réponse projetée à la planche VI n'est déterminée par la couleur.
- Madame F, Madame H et Madame O ne projettent aucune référence au blanc dans leur protocole de Rorschach. Madame V et Madame B en projette mais pas aux planches IV et VI.
- Le coefficient d'angoisse existentielle chez Madame H et Madame B, à lui seul, traduit cette perspective (respectivement 24% et 23%). Ce coefficient est également élevé chez Madame F et Madame V (respectivement 13% et 12.5%). Il existerait chez ces femmes une incapacité du moi à parvenir à une représentation unitaire de lui-même, une incapacité du moi à gérer les angoisses. Seule Madame O présente un coefficient d'angoisse existentielle de 6%. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce coefficient pourrait être corrélé au déni qu'elle opère et à son impossibilité à s'en dégager.
- Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent un investissement objectif de qualité moyenne. Aucune femme ne parvient à projeter à la planche III une interaction réelle positive entre deux humains. Madame V perçoit la banalité dans un mouvement narcissique puisqu'une relation en miroir est projetée de

manière indirecte, elle projette deux personnes mais ne formule pas de verbe d'interaction : « Deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) ». Madame B perçoit la banalité à la planche III sur le ton du conflit : « Deux personnes qui luttent pour quelque chose ». Madame H projette une réponse à la planche III associée à la couleur, elle choisit cette planche comme moins aimée. Madame F formule elle aussi à la planche III une réponse qui tient compte de la couleur noire. Madame V perçoit la banalité lorsque je lui propose à l'enquête, elle projette initialement : « Une forme de personnage ». En dehors de la planche III, Madame H, Madame B et Madame O ne projettent aucune kinesthésie majeure. Madame V et Madame F projettent quelques kinesthésies majeures mais jamais en termes d'interactions positives entre deux humains H.

- Les contenus projetés sont le plus souvent mal ou peu symbolisés chez ces femmes.
- Le protocole de Madame H révèle des processus de dévitalisation intra et interplanche. Madame V, Madame B et Madame F projettent des contenus dévitalisés : « Là on dirait deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » (Madame V, planche III), Madame B projette trois réponses anatomiques, Madame F projette à la planche II une réponse Anatomie et une réponse Sang. Les protocoles de Madame F et Madame O révèlent quelque chose de l'ordre de la "décomposition" que traduirait l'évolution du type d'appréhension de la tâche dans une dynamique interplanche. Les réponses, au départ basées sur une appréhension globale de la planche, sont de plus en plus perçues dans le détail de celle-ci.

Réponses données aux planches paternelles par les femmes auteurs de filicide :

• *Planche IV :*

**Madame F** : « Ouais bah, la chauve-souris quoi » (planche moins aimée : « Une chauve-souris, c'est pas très beau »)

**Madame V** : « Ah c'est lui que j'avais vu comme un gros monstre... Un gros monstre en peluche avec les gros pieds... Un yéti ou... Comme ça aussi, dans l'autre sens ça peut faire penser quand on jette un gros caillou dans l'eau, une espèce de vague qui se forme. On pourrait aussi dire une feuille morte quand elles sont toutes sèches et cornues, comme si elles se recroquevillaient »

**Madame H** : « Je dirais plus de la peur... La douleur... Le renfermement »

**Madame B** : « Ah là ça j'ai vu ça dans un de mes cauchemars, je vois ça, un monstre, un monstre géant » (planche moins aimée : « C'est pas que je l'aime pas, parce que y'en a aucune que j'aime, c'est qu'il me fait peur »)

**Madame O** : « On dirait un monstre il a des gros pieds, on dirait un personnage de dessin animé, là les pieds, les mains, la tête, c'est sombre » (planche moins aimée : « Parce que c'est un monstre »)

• *Planche VI :*

**Madame F** : « On dirait une peau de bête qu'on a fait en tapis... Avec la peau de bête avec la tête aussi, y'a tout »

**Madame V** : « Là c'est vraiment bizarre... On dirait une chose qu'on a découpée en deux... 10'' Euh je sais pas si vous avez... Quand on regarde des animaux sous une vitre, comme si c'était un chat qui s'étale de tout son long mais vu de dessous la vitre »

**Madame H** : « Ça ressemble à l'intérieur d'un corps parce que là on voit les petits pieds, ouais peut-être l'intérieur d'une personne enceinte » (planche préférée : « Par rapport à ce que j'ai dit de la grossesse, de l'échographie... Y'a des choses que j'aimerais bien revivre »)

**Madame B** : « Ça... Ça peut ressembler à un truc africain, je sais pas... »

**Madame O** : « (pose la tranche de sa main à l'horizontal sur la planche) Sans ça, on dirait une peau de bête... Je suis pas normale je vois rien, si les peaux... »

- **Planche choisie pour représenter leur père :**

**Madame F** : *Planche V*, « Un papillon »

Argumentation du choix : « Bah je saurais pas trop pourquoi... Parce qu'il s'envole, il reste pas là »

**Madame V** : *Aucune*

Argumentation du choix : « Aucune... Je crois qu'il faudrait vraiment quelque chose de laid et horrible pour le représenter ou une ombre, quelque chose de vil et sournois ».

**Madame H** : *Planche V*, « Ça ça ressemblerait plus au... Je dirais du... Du négatif... De la terreur qui vient s'installer quelque part »

Argumentation du choix : « On va dire la chauve-souris parce qu'il arrête jamais... Toujours en train de courir d'aller à droite, à gauche... Il aurait des ailes, il serait plus vite arrivé »

**Madame B** : *Aucune*, « Non parce que c'est comme un étranger »

**Madame O** : *Planche III*, « Bon... Là on pourrait dire une forme de personnage le bas les pieds, un sourire, le nez, les yeux. Là y'a un nœud papillon »

Argumentation du choix : « Je sais pas... Peut-être celle-là... C'est parce que je vois deux personnes à chaque fois les deux font quelque chose ensemble donc je mets un lien »

Planches paternelles	Madame F	Madame V	Madame H	Madame B	Madame O
<b>Planche IV</b>	Pas de réponse Ban Réponse basée sur la perception d'une mauvaise forme <u>Planche moins aimée</u> : ressentis inconscient envers son père VS discours idéalisé	Pas de réponse Ban Puissance phallique trop dangereuse et anxigène Problématique œdipienne non résolue Question identitaire soi/non soi Violence pulsionnelle importante Représentation très dépressive face à la symbolique phallique	Pas de réponse Ban Exclusivement réponses C' : anxiété, affects dépressifs dont elle ne parvient pas à se dégager	Pas de réponse Ban Affects anxigènes <u>Planche moins aimée</u>	Pas de réponse Ban Angoisses de castration Identification inconsciente à une imago masculine <u>Planche moins aimée</u>
<b>Planche VI</b>	Réponse Ban Réponse déterminée par l'estompage Réponse entière devient partielle Qualité imago paternelle intériorisée ?	Pas de réponse Ban « Une chose qu'on a découpé en deux »	Pas de réponse Ban Réponse basée sur la perception d'une mauvaise forme Projection du féminin <u>Planche préférée</u>	Réponse Ban Réponse floue puis à l'enquête image de contenance, protection ou objet transitionnel ? Pas de convergence avec son discours. Expression d'un Idéal ?	Réponse Ban Angoisse de castration <u>Planche moins aimée</u>
<b>Planche choisie pour représenter leur père</b>	<u>Planche V</u> Identification de Madame F à son père absent puis décédé par suicide : deuil non élaboré	<u>Aucune</u> Intériorisation d'une imago paternelle très anxigène	<u>Planche V</u> Identification au père Projection menace extérieure VS argumentation du choix	<u>REFUS</u> « Non parce que c'est comme un étranger » : ambivalence des ressentis à son égard	<u>Planche III</u> <u>Planche préférée</u>

Madame F et Madame O choisissent la planche IV comme planche moins aimée. Madame O sélectionne la planche VI comme seconde planche moins aimée, traduisant des angoisses de castration inélaborables.

Aucune des femmes rencontrées ne formule de réponse Ban à la planche IV. Trois réponses Ban sont projetées à la planche VI.

***\*Des ressentis non élaborés envers l'imgo paternelle intériorisée :***

Madame F choisit la planche IV comme planche moins aimée, ce qui ne converge pas avec son discours idéalisé à propos de son père. Les réponses de Madame V à la planche IV révèle une violence pulsionnelle importante. Il semble exister chez elle un conflit intra psychique qui opposerait une imago paternelle valorisée, de nature incestuelle, dont son grand-père maternel serait le support, et une imago paternelle anxiogène qui trouverait son origine dans la relation à son père. Madame H projette du féminin à la planche VI, qu'elle choisit comme planche préférée, alors que sa réponse à la planche IV révèle des indices d'anxiété, d'affects dépressifs dont elle ne parvient pas à se dégager. Madame B projette des ressentis ambivalents à l'égard de l'imgo paternelle intériorisée et Madame O choisit, pour représenter son père, la planche qu'elle préfère alors qu'elle désigne les planches IV et VI comme planches moins aimées.

***\*Des affects anxiogènes et dépressifs face à la symbolique phallique :***

L'ensemble des protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées révèlent des indices d'anxiété et de dépression face à la symbolique phallique.



***\*Une imago paternelle de mauvaise qualité :***

La réponse à la planche VI de Madame F, d'abord entière et qui devient partielle, interroge sur la qualité de l'imago paternelle intériorisée. Madame V et Madame B ne choisissent aucune planche pour représenter leur père, et la planche IV suscite chez elles des affects anxiogènes. Madame H projette du féminin à la planche VI. Le protocole de Madame O révèle des angoisses de castration.

***\*Une identification à l'imago paternelle intériorisée :***

Les protocoles de Rorschach de Madame F, Madame H et Madame O convergent avec l'hypothèse d'un mouvement d'identification inconscient à l'imago paternelle intériorisée.

Les protocoles de l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées ne présentent pas de kinesthésie aux planches IV et VI et ne permettent pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

<b>Planches</b>	<b>Madame F</b>	<b>Madame V</b>	<b>Madame H</b>	<b>Madame B</b>	<b>Madame O</b>
<b>2</b>	Absence de perception de la triangulation œdipienne Perte de distance avec l'épreuve Scotome personnage masculin	Absence de perception de la triangulation œdipienne Scotome personnage masculin	Absence de reconnaissance effective de la triangulation œdipienne Pas de qualificatif du personnage masculin	Absence de reconnaissance de la triangulation œdipienne Pas de qualificatif du personnage masculin	Confusion des places Pas de qualificatif du personnage masculin
<b>6GF</b>	Mise en scène de l'interdit du désir Description négative du personnage masculin	Mise en scène d'un fantasme de séduction, probablement de nature œdipienne (grand-père maternel) Description positive du personnage masculin	Projection d'une relation de nature incestuelle Description négative du personnage masculin	Absence de reconnaissance de la différence de génération Pas de relation projetée entre les personnages Pas de qualificatif du personnage masculin	Conflictualité sexuelle érotisée Description négative du personnage masculin
<b>13MF</b>	Déni du vécu émotionnel de la perte Pas de qualificatif du personnage masculin	Mise en scène de relations de nature incestuelle Description du personnage figuré en termes dépressifs	Conflit entre le désir et la culpabilité liée à la réalisation de l'interdit Pas de qualificatif du personnage masculin	Pas de relation projetée entre les personnages Pas de qualificatif du personnage masculin	Fantasmagorie meurtrière Personnage masculin comme support de projection de violence

**Dans le cadre de la planche 2 du TAT, les femmes auteurs de filicide rencontrées ne projettent pas de triangulation œdipienne.** Dans le cadre de leurs récits, Madame F et Madame V projettent un scotome du personnage masculin. Madame H, Madame B et Madame O ne qualifient pas le personnage masculin figuré.

Dans les récits de Madame F, Madame V et Madame O, nous pouvons noter à la planche 6GF la projection d'un écran : « C'est une actrice » (Madame F), « On dirait un film

d'Hitchcock » (Madame V), « On dirait une image de film » (Madame O). Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il s'agit, pour elles, d'une mise à distance de sollicitations latentes trop anxiogènes par le biais de mécanismes d'intellectualisation. Madame V et Madame H mettent en scène des relations de nature incestuelle. Madame F met en scène l'interdit du désir. Madame B ne reconnaît pas la différence des générations. Madame O projette une conflictualité sexuelle érotisée. Le personnage masculin est qualifié de manière négative par Madame F, Madame H et Madame O. Madame V le qualifie positivement, probablement en lien avec l'imgo paternelle idéalisée intériorisée dont son grand-père maternel serait le support. Madame B ne qualifie pas le personnage masculin figuré.

A la planche 13 MF du TAT, le personnage masculin n'est pas qualifié positivement ou négativement par les femmes auteurs de filicide rencontrées, à l'exception du récit de Madame V, qui laisse transparaître une image dépressive du personnage masculin.

L'absence de reconnaissance de la triangulation œdipienne à la planche 2 du TAT et la nature des relations projetées laissent entendre chez les femmes auteurs de filicide rencontrées une absence de thématique œdipienne structurante. La valence des qualificatifs projetés concernant les personnages masculins de chacune des planches présentées tend à mettre en évidence soit une absence de projection de qualificatif, soit une projection de qualificatif négatif. Les récits de Madame V, notamment à la planche 6 GF, font exception, probablement en lien avec l'imgo paternelle idéalisée dont son grand-père maternel serait le support et à laquelle elle oppose une imago paternelle dévalorisée dont son père serait le support.

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique : Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.***

**Indicateur 1 :**

***Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.***

Les discours des femmes auteurs de filicide ne sont pas convergents en termes de valence des qualificatifs utilisés pour décrire leurs pères.

Les relations à la figure paternelle intériorisée projetées sont de nature incestuelle, dans le cadre d'une thématique œdipienne non structurante. Seule Madame B fait figure d'exception sur ce point, elle ne projette aucune relation avec son père.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne représentent pas, dans le cadre du génosociogramme le symbole « ab ».

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique***

***œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

Pour toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, il existe des indices d'anxiété dans leurs protocoles de Rorschach, sans possibilité de dégagement. L'absence de kinesthésie aux planches IV et VI ne permet pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***

Nous ne pouvons pas conclure aux planches 2, 6GF et 13 MF du TAT à la projection de relation de nature incestuelle, dans la mesure où, en deçà, les récits laissent davantage entendre l'absence de thématique œdipienne structurante. Aussi, il n'y a pas de convergence concernant la valence des qualificatifs utilisés pour décrire le personnage masculin.

**Au final, les indicateurs étudiés ne permettent pas de conclure au sujet de l'hypothèse posée.**

### II.3 - Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

*\*Un objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé :*

Madame F présente sa mère de manière idéalisée et opère un déni partiel de sa maladie psychiatrique. Madame V ne présente pas sa mère de manière idéalisée mais de manière valorisée sans possibilité de dégagement, c'est-à-dire que Madame V présente l'intériorisation d'un objet d'amour maternel valorisé quand bien même l'inactivité et le non interventionnisme de sa mère pourrait en partie éclairer le cadre de vie anxiogène ressenti par elle dans son enfance. Madame H semble se censurer dans la description qu'elle dessine de sa mère : « très, très droite », « très maniaque on va dire... », puis : « Aujourd'hui on est très complice, plus que quand j'étais enfant ». Nous pouvons supposer que son passage à l'acte la conduit à modérer les critiques envers sa mère. Madame B idéalise sa mère, qui était présente ou absente de manière imprévisible dans son enfance, ce qui faisait (et fait encore) violence et souffrance chez Madame B. Madame O, elle, utilise des qualificatifs relativement négatifs pour décrire sa mère. Toutefois, elle utilise des mécanismes de défense en termes de rationalisation, lui permettant de conserver une imago maternelle en qualité de bon objet :

« D'abord on en veut à sa mère et après j'ai compris pourquoi on peut rien faire », dit-elle concernant les violences que subissaient sa mère quand Madame O était enfant, et qu'elle vivait aussi, bien qu'elle ne soit pas en mesure de l'accepter consciemment.

*\*Une relation de nature destructrice non élaborée :*

Madame F a vécu des négligences précoces et des carences affectives graves dans son enfance. Sa grand-mère paternelle semble constituer une figure importante pour elle, toutefois elle en a été séparée tôt pour être placée en famille d'accueil. La relation première à sa mère peut être qualifiée de destructrice en tant que l'état de santé de Madame F aurait nécessité une hospitalisation. La mère de Madame V présenterait des antécédents de tentatives de suicide dont Madame V était témoin. Elle rapporte qu'elle prévenait les voisins des passages à l'acte de sa mère. Le non interventionnisme de sa mère face aux violences de son mari pourrait en partie éclairer le cadre de vie anxigène ressenti par Madame V dans son enfance. Madame H évoque une relation à sa mère insecure, voire menaçante dans son enfance. Sa mère n'a jamais perçu la souffrance de sa fille dans son enfance en lien avec le viol subi, et ce malgré les redoublements en classe primaire qui pouvaient faire symptôme. Quand Madame H est adulte, sa mère semble avoir plus ou moins conscience des violences conjugales que vit sa fille mais n'évoque pas le sujet avec elle. Madame B n'a pas pu construire de relation sécurisante dans le lien à sa mère en lien avec ses présences/absences imprévisibles. Madame O évoque « une relation fusionnelle » à sa mère. Dans le discours de Madame O, nous pouvons noter que sa mère n'a pas protégé Madame O des violences de son mari, elle savait que sa fille vivait des violences conjugales à l'âge adulte et elle aurait rapporté à Madame O avoir vécu des relations sexuelles forcées dans le cadre de son couple. La mère de Madame O, qui était partie à l'étranger avec sa fille pour mettre de la distance avec son mari violent, a laissé sa fille

retourner vivre avec son père et ne l'a pas vue pendant six mois, quand Madame O avait 12 ans.

Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent une relation à leur mère de nature destructrice. Leurs discours laissent entendre que cette modalité relationnelle a toujours été. En considérant qu'une destruction suppose en amont une construction, est-il pertinent de qualifier ces relations de destructrice quand la clinique nous indique en réalité qu'aucune construction n'a jamais été possible ? Nous pouvons peut-être poser l'hypothèse plus pertinente d'une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant ou d'une intériorisation de la destructivité-violence sans contrepoids de liaison de nature libidinale.

***\*Des carences graves et non élaborées :***

Les deux paragraphes précédents peuvent à eux seuls traduire l'idée de carences affectives graves non élaborées. D'une part, les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent leurs mères en place de bon objet d'amour valorisé sans possibilité de dégageant, ou en place de bon objet d'amour idéalisé. D'autre part, la nature de la relation à leur mère, qu'elles évoquent inconsciemment, semble mettre en évidence une rencontre impossible en termes d'accordage affectif (D. Stern, 1989). Il ne s'agirait donc pas d'une relation de nature destructrice mais davantage, dans un temps et un espace plus archaïques, d'une relation qui n'est pas advenue. Nous pouvons rappeler le point de vue de M. Lemay (1993), déjà présenté dans l'analyse de la situation clinique de Madame B et qui semble pouvoir concerner l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées concernant les carences précoces. M. Lemay (1993) les associe à « l'élaboration mythique d'une mère idéale [qui] permet donc ainsi d'échapper à l'angoisse du néant ». « Si le mythe de la mère idéale est destiné à réparer



la blessure narcissique initiale, la perte demeure inexorablement présente et suscite une agressivité. Chez le grand carencé, il y a l'impression scandaleuse d'avoir été indigne d'amour, ce qui déclenche une hostilité tantôt dirigée contre la mère originelle, tantôt orienté contre lui-même » (M. Lemay, 1983).

***\*Une absence de support identificatoire en termes de fonction symbolique maternelle :***

Madame F, Madame V et Madame O se décrivent dans une position symbolique parentale dans la relation à leur mère. Madame F décrit sa mère : « Un peu petite fille, quelqu'un qu'on doit protéger », Madame V évoque : « Très tôt, elle se confiait à moi » et Madame O explique qu'elle prenait la défense de sa mère dans les moments de violences conjugales. Madame H évoque les souvenirs de la relation à sa mère où celle-ci apparaît intervenir dans un registre éducatif dénué d'affect. Enfin, Madame B n'a pas pu intérioriser sa mère dans sa fonction symbolique dans la mesure où, dans la réalité, elle était absente des soins et de l'éducation.

***\*Une identification à la figure maternelle :***

Lorsque Madame F décrit sa mère : « Un peu petite fille, quelqu'un qu'on doit protéger », ce qui pourrait également la définir. Madame F annonce penser ressembler à sa mère : « A ma mère mais elle a tué personne elle, mais avec les cachets que je prends... ». Cette identification était probablement inconsciente avant son passage à l'acte. Nous pouvons supposer une identification de Madame V à sa mère, en lien avec les tentatives de suicide de celle-ci. Nous pouvons poser l'hypothèse d'une identification à la figure maternelle chez

Madame H en lien avec l'idée de faire disparaître l'Objet pour sécuriser l'environnement. La mère de Madame H faisait disparaître les jouets dans un sac poubelle dans l'enfance de Madame H. Quand Madame H était adulte, sa mère faisait disparaître les enfants pour éviter les confrontations avec leur père, comme Madame H a fait disparaître sa fille et tenté de faire disparaître son fils dans le cadre de son passage à l'acte. Au sujet de sa mère, Madame B annonce: « Je lui ressemble un peu » et le placement de son fils quand il avait trois mois pourrait s'inscrire dans un mécanisme d'identification à sa mère qui l'a abandonnée. Enfin, Madame O s'identifie plus consciemment à sa mère, victime de violences conjugales. Au sujet de son ami, elle évoque: « Au début il était pas violent et au fur et à mesure très violent et j'ai compris comment fonctionnait ma mère, les femmes battues ».

*\*Des mères vulnérables :*

Nous ne pouvons que noter que les mères des femmes auteurs de filicide apparaissent elles-mêmes comme des femmes vulnérables sur le plan psychique. Les passages à l'acte meurtriers semblent s'inscrire dans des dynamiques intergénérationnelles chargées d'affects dépressifs et de violences.

La mère de Madame F est malade sur le plan psychiatrique. La mère de Madame V est victime de violences conjugales. La mère de Madame H ne semble pas pouvoir établir de relation autre qu'éducative avec ses enfants et nous pouvons nous demander quels éléments de son histoire à elle pourraient éclairer sa passivité (voir complicité) lors des violences vécues par sa fille dans le cadre de son couple, ou encore quelle histoire de vie conduit une mère à ne pas percevoir que sa fille est victime de violences sexuelles. La mère de Madame B ne semble pas pouvoir accéder à une fonction symbolique maternelle, aussi, elle a des enfants dans le cadre de quatre relations différentes, ce qui interroge la nature de ses relations aux

hommes. Enfin, la mère de Madame O était victime de violences conjugales et a fuit à l'étranger, laissant sa fille avec un homme dont elle savait qu'il était violent.

Ces éléments cliniques laissent entendre que les femmes auteurs de filicide rencontrées ont bénéficié d'un faible investissement de leur mère ou d'un investissement inadapté, de mauvaise qualité, probablement parce que leurs mères n'étaient pas disponibles psychiquement pour elles. Dans les histoires de vie de Madame F et Madame B, nous pouvons supposer une absence d'investissement de leurs mères et un investissement de l'enfant de mauvaise qualité chez les mères de Madame O, Madame H et Madame V. Au sujet de la relation à sa mère, Madame V exprime: « Elle m'appelait toujours son rayon de soleil... » laissant deviner la fonction anti-dépressive projetée par sa mère sur elle.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Madame F, Madame H et Madame O ne représentent pas de mésestante ou de conflit avec leur mère dans la réalisation de leurs géosociogrammes. Cet élément peut être mis en relation en termes de convergence avec l'intériorisation d'un objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé.

Madame V ne représente pas ses parents dans le cadre de son géosociogramme. Madame V argumente son refus de représenter ses ascendants en lien avec la qualité de la relation à son père. Il ne semblerait pas possible de représenter sa mère indépendamment de son père. Peut-être cette absence traduit-elle l'absence d'élaboration de ses ressentis envers

chacun de ses deux parents. Enfin, comme nous l'avons déjà souligné, Madame B ne projette aucune relation dans le cadre de son géosociogramme.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.*

<b>Indices d'anxiété</b>	<b>Madame F</b>	<b>Madame V</b>	<b>Madame H</b>	<b>Madame B</b>	<b>Madame O</b>
<b>Clob</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> F Clob : pI <i>pVII et IX :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> pV et PIV <i>pVII et IX :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> pII, ClobF pVII, Fclob pIV <i>pVII et IX :</i> ClobF pVII	<i>Ensemble du protocole :</i> F clobE pIV <i>pVII et IX :</i> NON
<b>C'/C</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> 1 KC' 1 kobC 3 CF <i>pVII et IX :</i> kobC pIX	<i>Ensemble du protocole :</i> Pas de C' (éviterement ?), beaucoup de réponses déterminées par la couleur <i>pVII et IX :</i> CF, FC, CF pIX	<i>Ensemble du protocole :</i> 4C'/2C <i>pVII et IX :</i> CF, C, CF pIX	<i>Ensemble du protocole :</i> 1C' (pI)/ 2 C (pII et pX) <i>pVII et IX :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> 1 CF pX 1 kanC pX <i>pVII et IX :</i> NON
<b>Référence au blanc</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole:</i> 16% 2 pI, 1 pVIII, 1 pIX, 1 pX <i>pVII et IX :</i> Gdbl pIX	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> 1 pVII <i>pVII et IX :</i> Ddbl pVII	<i>Ensemble du protocole :</i> NON
<b>IA%</b>	13%	12.5%	24%	23%	6%
<b>Investissement objectif</b>	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité instable	Qualité moyenne
<b>Symbolisation des contenus projetés</b>	Le plus souvent mal symbolisés	Qualité fluctue avec une chute de celle-ci lorsque l'angoisse de castration est trop importante	Le plus souvent mal symbolisés	Mal symbolisés	Peu symbolisés
<b>Dévitilisation des contenus</b>	OUI	OUI	OUI	OUI	Difficulté à maintenir une unité après planche VI

Pour toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, il existe des indices d'anxiété dans leurs protocoles de Rorschach.

- Seul le protocole de Rorschach de Madame F ne présente aucune réponse Clob. Les protocoles de Rorschach de Madame V, Madame H et Madame O ne révèlent pas de réponse Clob aux planches VII et IX. Madame B projette une réponse ClobF à la planche VII (D médian): « Attends là je vois deux trucs là, on dirait deux bestioles, deux monstres ».
- Aucune réponse donnée à la planche VII n'est déterminée par la couleur. Les réponses projetées à la planche IX s'étaient en partie sur la couleur, à l'exception de la réponse formulée par Madame B, fondée sur la perception d'une mauvaise forme, et du refus de répondre de Madame O. Aucune des réponses formulées aux planches VII et IX ne révèlent de réponses C'.
- Madame F, Madame H et Madame O ne projettent aucune référence au blanc dans leurs protocoles de Rorschach. Madame V projette une référence au blanc à la planche IX : « Là c'est un peu flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux », et Madame B à la planche VII dans sa même réponse clobF évoquée ci-dessus (D médian) : « Attends là je vois deux trucs là, on dirait deux bestioles, deux monstres ».

Réponses données aux planches maternelles par les femmes auteurs de filicide :

- **Planche VII :**

**Madame F** : « Deux lutins... Mmh... » (planche préférée : « Les petits lutins, ça me rappelle l'enfance qui est tendre » et planche maternelle : « Les lutins... C'est une enfant quoi [votre mère ?] Oui »).

**Madame V** : « Alors là c'est pareil, on dirait deux petites danseuses... Euh, si je le tiens à l'envers on dirait des petits enfants qui se font un bisou... On dirait aussi un

ensemble comme si des mains se joignaient et faisaient le signe positif (mime avec sa main en serrant son poing et levant son pouce) »

**Madame H** : « Donc là je penserais plus à une personne qui est rattachée par quelque chose mais pas positif » (planche moins aimée : « Là, la forme qui prévient qu'il va y avoir des cassures, c'est pas positif »)

**Madame B** : « C'est bizarre... Des fois, ça fait comme les radios (secoue la tête). Attends je vois deux trucs là, on dirait deux bestioles, deux monstres »

**Madame O** : « Alors là... Des petits lapins en haut... Je sais pas »

- *Planche IX :*

**Madame F** : « Y'en a qui vous raconte des grandes histoires ? Là il représente pas grand-chose pour moi. Ça se présente là comme ça, y'a rien qui... Un peu de la fumée des... Des comme quand on brûle du bois, ça dégage une grosse fumée »

**Madame V** : « Là c'est un peu plus flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux. Si je retourne ça peut être une fleur. Ça fait aussi penser quelque part à la tête d'un oiseau avec le bec grand ouvert. On peut voir un arbre aussi »

**Madame H** : « Ça alors... Le feu... l'10''... L'herbe. Ça de la roche mais avec des tâches » (planche maternelle : « Parce que y'a les roches qui ont fait souffrir quand elle est partie... L'herbe, le vert c'est la... La... Zut... L'espérance... Et le orange... Ben après le drame elle a toujours été là »)

**Madame B** : « Je sais pas, on dirait dans la tête de quelqu'un, je sais pas... C'est normal que y'a plein de couleurs ? »

**Madame O** : « Non, mais vous voyez quelque chose?... Non je sais pas... [C'est de l'imagination...] Oui mais pff... Franchement je sais pas »

- **Planche choisie pour représenter leur mère :**

**Madame F** : *Planche VII*, « Deux lutins... Mmh... »

Argumentation du choix : « Les lutins... C'est une enfant quoi [votre mère ?]

Oui »

**Madame V** : *Planche VII* : « On dirait un petit animal qui essaie de franchir des rochers, toujours avec le reflet dans l'eau. Comme ça on pourrait dire une fleur. Dans l'autre sens, peut-être un petit animal avec les ailes repliées, comme tourné vers le haut, qui essaie de s'envoler parce qu'on voit le bec, les yeux. Là on voit un animal escalader comme un rocher, peut-être pour pas tomber dans l'eau, ça doit être un félin ».

Argumentation du choix : « La fleur [Laquelle ?] Celle-ci on va dire parce qu'elle adorait en planter partout ».

**Madame H** : *Planche IX*, « Ça alors... Le feu... 1'10''... L'herbe. Ça de la roche mais avec des tâches »

Argumentation du choix : « Parce que y'a les roches qui ont fait souffrir quand elle est partie... L'herbe, le vert c'est la... La... Zut... L'espérance... Et le orange... Ben après le drame elle a toujours été là »

**Madame B** : *Aucune*, « Non elle est pas là »

**Madame O** : *Planche II*, « On dirait un éléphant comme ça d'un côté avec la trompe (pose la tranche de sa main au milieu de la planche) euh... Et puis là aussi on dirait un papillon »



Planches maternelles	Madame F	Madame V	Madame H	Madame B	Madame O
<b>Planche VII</b>	Réponse humaine irréaliste puis partielle Positionnement régressif pré-génital <u>Planche préférée</u>	Pas de réponses H Mouvement régressif : dynamique œdipienne infantile non résolue Identification à sa mère Bonne qualité de la relation intériorisée ?	Projection d'une relation en termes négatifs Intériorisation d'une imago maternelle phallique ? <u>Planche moins aimée</u>	Intériorisation d'une imago maternelle très anxio-gène et destructrice sans possibilité de dégagement	Symbolique phallique Dimension régressive de dépendance orale
<b>Planche IX</b>	Pas de Réponse Ban Relation toxique, nocive Autocritique Renversement de la pulsion en son contraire	Pas de réponse Ban Référence au blanc, expression besoin, recherche de protection Référence orale	Pas de réponse Ban Expression angoisse d'abandon	Pas de réponse Ban Appel à l'extérieur Anat	Pas de réponse Ban <b>REFUS</b>
<b>Planche choisie pour représenter leur mère</b>	<u>Planche VII</u> Planche préférée Intériorisation d'une imago maternelle fragile	<u>Planche VIII</u> Bonne qualité de symbolisation du féminin Identification	<u>Planche IX</u> Angoisse d'abandon	<u>REFUS</u> « Non elle est pas là »	<u>Planche II</u>

***\*Des ressentis non élaborés envers l'imago maternelle intériorisée :***

Madame F projette une relation toxique, nocive à la planche IX, et choisit la planche VII pour planche préférée. Madame V projette des références orales et un besoin de protection à la planche IX, et symbolise bien le féminin dans la réponse à la planche choisie pour représenter sa mère. Madame H exprime des angoisses d'abandon à la planche IX et choisit la planche VII comme planche moins aimée. Madame B projette une imago maternelle très

anxiogène et destructrice à la planche VII, et recours à l'extérieur devant la présentation de la planche IX. Enfin, Madame O refuse de projeter une réponse à la planche IX, elle exprime à la planche VII une réponse du registre de la dépendance orale.

***\*Une imago maternelle de mauvaise qualité :***

Les réponses à la planche VII de Madame H et Madame O tendent à révéler l'intériorisation chez ses femmes d'une imago maternelle phallique. La réponse apportée par Madame F à la planche VII, qu'elle choisit pour représenter sa mère, met en évidence le caractère précaire de l'imago maternelle intériorisée. Madame V choisit la planche VIII pour représenter sa mère et sa réponse traduit une bonne symbolisation du féminin, toutefois, cela ne converge pas avec la position plus régressive que sa réponse à la planche IX traduit. Madame V se réfère au blanc pour répondre et exprime un besoin, une recherche de protection que l'imago maternelle intériorisée ne lui permettrait pas. Enfin, Madame B refuse de choisir une planche pour représenter sa mère : « Non elle est pas là » semblant révéler l'impossibilité d'intérioriser une imago maternelle autre qu'anxiogène et destructrice, comme projetée dans sa réponse à la planche VII.

***\*Une reconnaissance de la fonction symbolique maternelle impossible et un niveau d'organisation pré-génital :***

A la planche VII, Madame F propose une réponse qui suppose un positionnement régressif pré-génital. Madame V, bien que proposant une bonne symbolisation du féminin à la planche VIII, exprime à la planche IX des références orales et un besoin, une recherche de protection. Madame H exprime des angoisses d'abandon à la planche IX. Madame B ne

parvient pas à se dégager de la projection à la planche VII d'une imago maternelle très anxieuse et destructrice. Enfin, à la planche VII, Madame O projette des dimensions régressives de dépendance orale. Nous pouvons supposer que le niveau d'organisation des femmes auteurs de filicide rencontrées ne permet pas l'intériorisation d'une fonction symbolique maternelle.

Les imagos maternelles intériorisées apparaissent en termes de figures contenant, nourricières, qui ont failli.

***\*Une relation de nature destructrice non élaborée :***

Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées révèlent des carences précoces et comme nous l'avons déjà exposé des relations peut-être davantage non constructives que destructrices, ce qui expliquerait, comme présenté ci-dessus, des difficultés d'accès à une identification à une fonction féminine/maternelle symbolique.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Planches	Madame F	Madame V	Madame H	Madame B	Madame O
5	Recherche d'un objet perdu Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère	Recherche d'un objet perdu Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère	Recherche d'un objet perdu Pulsion agressive symbolisée ? Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère	Porosité des limites Pas de réponse aux sollicitations latentes : affects trop difficiles à élaborer Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère	Recherche d'un objet perdu Ambivalence Identification à une image phallique Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère
7GF	Non relation projetée entre la fille et la mère Pas d'élaboration de la séparation Scotome poupon Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère	Absence d'intériorisation des générations Personnage renvoyant à la mère non perçu (projette deux sœurs)	Fille rompt la relation Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère	Scotome de la figure maternelle Malgré tout identification à une position maternelle Non élaboration du deuil de son fils	Lien avec première passation dans la manière de traiter la planche Confusion sujet-objet Abandon sujet-objet Pas de qualificatif négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère
9GF	Rivalité projetée entre les deux femmes Procédé de victimisation dont Madame F parvient à se dégager	Projection menace externe engendre complicité entre personnage féminin	Projection menace externe	Projection sur le ton de la méfiance dans la relation entre les personnages	Confusion des personnages Mise en scène d'une image de toute puissance Projections de menace externe

Les femmes auteurs de filicide rencontrées n'utilisent pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère aux planches 5, 7GF et 9GF.

A l'exception de Madame B, qui ne répond pas aux sollicitations latentes de la planche 5, l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées projettent la recherche d'un objet perdu. Madame F, Madame V et Madame O projettent retrouver cet objet perdu, Madame H semble conclure ,dans le cadre de la projection, d'une pulsion agressive symbolisée : « Comme la personne qu'elle appelle n'est pas là ou répond pas, elle va fermer la porte et aller voir ailleurs, c'est tout ».

Chez l'ensemble de femmes auteurs de filicide rencontrées, les récits formulés à la planche 7GF du TAT révèlent des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle. Nous avons exposé cette idée auparavant dans le cadre de la première hypothèse posée.

Les récits projetés à la planche 9GF du TAT semblent converger avec l'hypothèse de fonctionnement des femmes auteurs de filicide rencontrées à un niveau pré-génital, dans la mesure où la menace externe semble caractéristique de leurs projections à cette planche.

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique : Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.***

**Indicateur 1 :**

***Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne présentent pas leurs mères dans leurs discours conscients en des termes négatifs et les présentent davantage en place d'objet d'amour valorisé sans possibilité de dégageant, ou idéalisé. Elles évoquent des relations de nature destructrice non élaborées.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne représentent pas, dans le cadre de leurs génosociogramme, de mésestante ou de conflit avec leurs mères.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégageant.***

Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées mettent en évidence, notamment aux planches VII et IX, des indices d'anxiété, sans possibilité de dégagement.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées n'utilisent pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère. Leurs récits révèlent des projections de recherche d'objet perdu, des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle et des projections de menace externe. Les interactions projetées ne le sont pas sur un mode destructeur, ou du moins pas directement, dans la mesure où les récits semblent davantage mettre à jour des obstacles à la relation, aux interactions.

## II.4 - Quatrième hypothèse.

***Rappel de l'hypothèse théorique :***

***Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.***

**Indicateur : *Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.***

Les situations cliniques sont très différentes d'une femme auteur de filicide rencontrée à une autre concernant leur représentation de l'enfant. D'une part, il n'existe pas toujours de modification de leur représentation de l'enfant avant le passage à l'acte, et d'autre part, les enfants sont parfois, mais pas toujours, évoqués en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.

**Ces données nous conduisent à invalider l'hypothèse posée.**

Par ailleurs, l'analyse des discours des femmes auteurs de filicide rencontrées tend à mettre en évidence des points communs dans la place psychique qu'occupai(en)t leur(s) enfants(s) pour ces femmes.

Pour Madame F, Madame V et Madame O, nous pouvons souligner des antécédents obstétricaux qui posaient, avant même la naissance de leur enfant, la question de la qualité de leur investissement psychique. Aussi, l'arrivée récente de Madame B en France pouvait soulever cette même question de la qualité de l'investissement de l'enfant.



*\*Un investissement de l'enfant dans une fonction de réparation, d'étayage narcissique :*

Madame F vit seule sa grossesse qui donnera naissance à son fils, par choix dit-elle. Madame F évoque le souvenir d'une image de son fils : « Sur le chemin de l'école il neigeait et il faisait froid. Il prenait ma main, il me la réchauffait et je faisais pareil. Et, il me collait en disant : "Maman, il fait froid ". C'était vraiment mignon. ». Cet énoncé pourrait renvoyer aux carences précoces dont Madame F a été victime et au sentiment de contenance qu'elle pouvait projeter sur son fils.

Madame V exprime son désir de donner naissance à des jumeaux, pouvant traduire sa propre recherche d'étayage narcissique. Madame V présente son fils décédé : « Comme son papa, très prévenant, il me faisait mon café après le repas, il me l'amenait avec un chocolat à côté, il participait à la vie de la maison. C'était la joie de vivre, il arrêtait pas de danser et, comme moi, il arrêtait pas de courir, traîner dehors, il était curieux de tout ». Elle présente sa famille et son organisation de manière très idéalisée, où Madame V aurait tout construit autour de ses enfants. Elle explique son choix de ne pas travailler dans une formulation qui révèle une absence d'accès à l'altérité : « Quand j'ai été enceinte j'ai arrêté, je voulais prendre soin de moi, de ma famille. Je trouve idiot de faire des enfants pour les faire garder pour travailler ». Lorsque je l'interroge sur le vécu de sa situation, elle annonce : « Moi, c'était le paradis ».

Madame B associe la naissance de son fils à un ressenti heureux, jusque-là méconnu : « Disons dans la même année j'ai eu tout à coup le bonheur. Le mari, on se marie, mon fils ». Madame B évoque l'enfant réel comparé à l'enfant imaginaire : « Il était trop beau oh là, là, là », révélant des failles narcissiques et une image d'elle-même très dévalorisée. Madame B décrit son fils de manière idéalisée jusqu'au moment du placement.

Madame O annonce : « Moi je voulais une famille avec les pères enfin un père » pouvant traduire un désir de réparation de son histoire. Elle rapporte ce que les soignants de la maternité lui auraient rapporté autour de la naissance prématurée de sa plus jeune fille : « De toute façon, sans vouloir me vanter, même là-bas ils me disaient : “Ça se voit que vous avez l’habitude des bébés ” ».

La situation de Madame H semble un peu différente mais l’idée d’une réparation reste adaptée, cette fois concernant son couple et le fait qu’elle n’ait jamais évoqué les violences vécues dans le cadre conjugal ou bien établi une demande de divorce. Elle n’a pas élaboré le divorce de ses parents, elle-même verbalise, quand je lui suggère un lien, entre son absence de demande de divorce et la séparation du couple de ses parents : « Oui je sais pas trop mais c’est presque sûr qu’y a un lien. En plus avec ma sœur on n’a pas compris la séparation ». Elle explique, au sujet de ses enfants : « Je les ai voulu rapprochés mes enfants pour les élever ensemble et être complice comme moi avec ma grande sœur ».

### ***\*La projection d’une menace externe :***

Chez toutes les femmes auteurs de filicide semble exister un sentiment de menace externe qu’elles projettent sur leur enfant. Contrairement à l’hypothèse 1 posée, il semblerait que ce ne soit pas l’enfant qui soit perçu comme un mauvais objet persécuteur mais que quelque chose de l’environnement serait vécu comme menaçant et projeté sur les enfants.

Madame F explique que son fils « était aussi perturbé par ma situation, par ce qu’il s’était passé avec la personne qui m’a maltraitée. Il me disait des fois : “Maman, ça va pas dans mon cerveau, ça va pas dans ma tête ” ». Madame V pratiquait des arts martiaux et y avait inscrit ses fils : « Très tôt j’ai appris à me défendre, j’ai fait des arts martiaux adulte et mes fils y étaient aussi ». Madame H projette qu’avant son passage à l’acte, sa fille avait

davantage peur de son père, elle dit que cela se voyait, cela s'entendait dans sa voix. Madame B exprime : « Pour mon fils ça allait pas. J'ai bien vu il avait de l'eczéma après le jour où j'ai fait ça, il avait fondu et il avait encore plus d'eczéma [...] Et il était malheureux ». Madame O exprime par rapport à sa fille victime des angoisses de perte d'objet dès sa naissance, qui pouvaient constituer une menace pour elle : « Un peu peur de la perdre dans les mains ». Juste avant le passage à l'acte, elle décrit sa fille : « Elle commençait à exprimer ce qui n'allait pas, à se défendre, elle commençait à s'affirmer... ». Nous pouvons nous demander contre quoi (ou qui) cette petite fille se défendait et dans quelle mesure cela a-t-il pu être vécu comme une menace pour Madame O ?

### Note de synthèse :

Chez les femmes auteurs de filicide rencontrées, nous avons pu noter, un *environnement familial dans l'enfance maltraitant, négligeant*, qui ne pouvait pas leur apporter la contenance, en termes de soins primaires, nécessaire à leur construction identitaire. Ces femmes n'ont pas pu intérioriser de sentiment de sécurité. A l'âge adulte, nous retrouvons une part importante de vécus de *violences conjugales* chez cette population.

*La structuration même de la famille de ces femmes apparaît floue, voire chaotique* pour certaines, et le flou de leur discours en lien avec une *absence de relation projetée*. Chez cette population rencontrée, il existe une *confusion intergénérationnelle et un télescopage des générations*. Dans chacune des situations cliniques, *le père de leurs enfants n'est jamais reconnu dans sa fonction symbolique*. Il est même évincé de la notion de filiation qui pourrait laisser entendre un fantasme d'autoengendrement chez ces femmes. Aussi, que ce soit en termes de déni ou dans une lignée narcissique, *la place des enfants des femmes auteurs de filicide rencontrées n'est pas reconnue*. Il existerait chez elles des mécanismes de clivage dont nous pouvons nous demander dans quelle mesure ils reflètent le clivage du Moi chez ces femmes. Nous pouvons nous interroger sur les implications, corrélations, entre l'utilisation de tels procédés et la construction identitaire de ces femmes. Aucune des femmes auteurs de filicide rencontrées n'a pu se projeter, dans le cadre de son génosociogramme, en place d'enfant qui rencontre un Autre et construit une famille. Nous pouvons poser l'hypothèse que pour chacune des femmes rencontrées, la maternité viendrait mettre à mal un statut, une identité antérieure (que ce soit en place d'enfant ou en place de femme) auquel elles ne pourraient pas renoncer et qu'elles ne seraient pas capable d'élaborer. *La maternité viendrait mettre à mal une identité précaire sur le plan de sa construction*. De manière

générale, les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent des difficultés à projeter du lien. Pour chacune d'entre elles, le deuil de l'enfant victime n'est pas élaboré.

### **La relation à leur père**

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, *une figure symbolique paternelle constitue un objet d'amour perdu*. Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent *une identification à la figure paternelle intériorisée*, sachant qu'il est fort probable que *ces hommes étaient eux-mêmes vulnérables* sur le plan psychique.

*Les ressentis* des femmes auteurs de filicide à l'égard de l'imgo paternelle intériorisée ne sont *pas élaborés*. Il existe chez elles des *affects anxigènes et dépressifs face à la symbolique phallique*. *Elles s'identifient à l'imgo paternelle intériorisée qui est de mauvaise qualité*.

*La triangulation œdipienne n'est pas perçue* au sein de cette population.

### **La relation à leur mère**

Les mères des femmes auteurs de filicide sont présentées en place *d'objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé*. La relation à celle-ci apparaît *de nature destructrice et non élaborée*. Au vu des éléments cliniques étudiés, nous pouvons peut-être poser l'hypothèse plus pertinente d'une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant. Il existe chez ces femmes des antécédents de *carences graves, et là encore, non élaborées*. Les femmes auteurs de filicide rencontrées semblent ne pas avoir pu bénéficier *de support identificatoire en termes de fonction symbolique maternelle*. Il existerait une identification à la figure maternelle vulnérable VS des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la fonction maternelle symbolique.

*Les ressentis* des femmes auteurs de filicide envers l’imago maternelle intériorisée ne sont *pas élaborés*. Les femmes auteurs de filicide présenteraient un *niveau de fonctionnement pré-génital* associé à la *recherche d’un objet d’amour maternel perdu*.

### *La place de leurs enfants*

Nous pouvons formuler l’hypothèse *d’un investissement de l’enfant dans une fonction de réparation, d’étayage narcissique et support d’une projection de menace externe*.

# **Comparaison inter-groupes : femmes auteurs de filicide comparées aux femmes auteurs de violences sexuelles.**

## **I - Présentations des sujets, premières rencontres.**

### **I.1 - Passages à l'acte et critères d'inclusions.**

#### *\*Ages des enfants victimes des violences sexuelles :*

Madame G est mère de quatre enfants. Sa fille aînée a été victime de violences sexuelles à l'âge de « 7-8 ans » selon Madame G, à l'âge de 10 ans selon le dossier judiciaire. Les deux enfants de Madame A étaient âgés de 7 ans et 3 ans et demi au moment des faits. Madame Y a deux fils et une fille. Sa fille a été victime de violences sexuelles de ses 6 ans jusqu'à l'adolescence. Les deux fils de Madame E avaient 7 et 5 ans lorsqu'ils ont été agressés. Madame D a trois filles et un fils. Ses filles avaient 3, 14 et 15 ans au moment des passages à l'acte de nature sexuelle.

*Toutes les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées ont manifesté des passages à l'acte sexuel envers leurs enfants dont au moins un d'entre eux avaient plus de trois ans et n'étaient pas encore adolescents aux moments des faits.*

***\*Des situations socio-économiques précaires :***

*Aux moments des passages à l'acte, nous pouvons noter que toutes les femmes rencontrées vivaient dans une situation socio-économique précaire.*

Madame G et Madame E percevaient une Allocation Adulte Handicapé. Nous pouvons nous interroger sur le lien entre le handicap qui justifiait une allocation et leur niveau intellectuel. Madame A et Madame D vivaient de l'argent des allocations familiales. Madame Y n'avait pas d'emploi, son mari percevait une Allocation Adulte Handicapé en lien avec une infirmité physique.

***\*Des femmes responsables de l'éducation et des soins de leurs enfants au moment des faits, une variable non pertinente :***

Les enfants de Madame G, Madame E et Madame D étaient placés au moment des faits. Nous avons toutefois choisi d'inclure les femmes auteurs de violences sexuelles qui n'étaient pas majoritairement responsables de l'éducation et des soins de leurs enfants au vu de la situation clinique de Madame B. Madame B a tué son fils qui était placé, ce qui invalide ce critère en tant que facteur de risque de passage à l'acte meurtrier et ne peut pas justifier de manière pertinente le choix d'isoler cette variable : « être responsable de l'éducation et des soins de l'enfant » comme facteur de risque potentiel.



***\*Des femmes qui vivent sans conjoint, une variable non rencontrée chez les femmes auteurs de violences sexuelles :***

Toutes les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées étaient en couple au moment des violences, et toutes évoquent l’incarcération de leur conjoint pour les mêmes faits. Ainsi, nous pouvons supposer que les passages à l’acte de nature sexuelle sur les enfants s’inscrivent dans l’agir de la vie sexuelle pathologique du couple.

**La nature de la relation au conjoint pourrait constituer un élément du modèle pluridimensionnel en jeu dans les passages à l’acte dont les enfants sont victimes.**

Aussi, dans les situations cliniques de Madame A, Madame E et Madame D, c’est l’environnement plus large qui semble pathogène, voire pathologique. La sœur de Madame A est incarcérée pour la même affaire. Le beau-père de Madame E est également incarcéré pour des violences sexuelles sur ses petits-fils et la belle-mère de Madame E a été mise en accusation dans le même procès. Enfin, dans la situation clinique de Madame D, le père de ses filles et le conjoint avec qui elle a eu un fils sont tous les deux incarcérés pour des violences sexuelles sur les filles.

Parmi les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées, Madame G refuse les accusations dont elle fait l’objet, Madame Y opère un déni partiel de la réalité de ses agressions et Madame D présente également un déni de la réalité.

## **I.2 - Etude des facteurs de biais possibles.**

### *\*Délai entre le passage à l'acte et la rencontre :*

Comme explicité dans la partie méthodologique de ce travail, le délai séparant le passage à l'acte et la rencontre est en grande partie lié au lieu de rencontre de ces femmes en Centre de Détention.

Trois à quatre années séparent le passage à l'acte de ces femmes et leur jugement à l'exception de Madame Y : « Ça fait 6 ans et demi que je suis incarcérée... Ça fait plus de 20 ans que ça c'est passé... ». Ce facteur a pu entraîner chez Madame Y des déformations dans la réélaboration de ses actes, dans un après coup saturé de temporalité importante. Cependant, cela ne semble pas constituer un obstacle au bon déroulement de la recherche.

Il est intéressant de noter chez Madame G qu'elle situe le passage à l'acte la même année qu'une dépression, qu'elle associe à l'absence d'étayage de son conjoint, alors que son dossier judiciaire le situe ultérieurement. Nous pouvons nous interroger sur la nature de l'association établie par Madame G entre sa dépression, l'absence d'étayage de son conjoint (le père des trois enfants aînés) et les violences sexuelles imposées à sa fille aînée.

**Les femmes auteurs de violences sexuelles peuvent exprimer des rapports au temps perturbé, toutefois nous ne retrouvons pas, comme chez les femmes auteurs de filicide, le caractère présent, en termes de temporalité, de l'enfant ou des enfants victimes dans leurs discours.**

***\*Suivi psychologique en cours :***

Madame G exprime des changements associés au suivi psychologique dont elle bénéficie depuis 4 ans : « Ça m'a changée parce que maintenant je m'intéresse pas aux affaires des autres je suis plus... Je pleure moins. J'avais des crises d'épilepsie et là ça fait un an que j'en ai plus, y'a que la tachycardie, des angoisses. Là y'a une fille qui est partie et ça fait mal... Si vous parlez pas vous pétez les plombs, j'avais des idées noires en Maison d'Arrêt ». Madame A exprime aussi des changements en lien avec son suivi psychologique (quatre années) : « De plus parler... Parce que d'habitude je parle pas beaucoup ». Madame E apprécie les changements qu'elle perçoit en lien avec son suivi psychologique : « Grave [Qu'est-ce qui a changé ?] Je suis mieux dans ma peau... Je me sens à l'aise avec les autres... Avant j'arrivais mal à communiquer avec eux ».

Selon Madame Y, ses consultations psychologiques en Maison d'Arrêt n'auraient entraîné aucun changement. Elle énonce ne trouver aucun intérêt à bénéficier d'un suivi de ce type au moment de notre rencontre. Elle rencontre régulièrement au sein de la détention un infirmier de secteur psychiatrique et un médecin psychiatre avec qui Madame Y bénéficie d'une thérapie verbale.

De la même manière, Madame D répond à la question d'un suivi psychologique en cours : « Que voulez-vous que je lui raconte, que je vais aux ateliers, j'ai des copines, tout va bien, je rigole, je vais en perm, tout va bien, alors qu'est-ce que vous voulez que je lui raconte ? ».

L'ensemble des femmes rencontrées disposent de la possibilité d'un cadre de soins psychiques que seule Madame D refuse au moment de notre rencontre. Sachant que notre échange peut engendrer l'expression d'affects dépressifs, je leur expose toutefois la possibilité

pour elles de solliciter un infirmier de secteur psychiatrique par la suite si elles en éprouvent le besoin ou l'envie.

***\*Suivi psychiatrique :***

Madame G bénéficie d'un traitement psychiatrique probablement destiné à traiter son épilepsie. Madame A sollicite ponctuellement le médecin psychiatre pour un traitement en fonction de ses ressentis.

Madame Y aurait consommé des antidépresseurs en lien avec les affects ressentis dans le cadre de son divorce. Selon Madame Y, son suivi psychiatrique aurait engendré des changements chez elle : « Ça a changé beaucoup de choses... J'avais horreur des hommes au départ, et puis, j'ai réussi à m'exprimer avec lui, à dire des choses que j'avais jamais dit à personne... Maintenant j'arrive plus [à entendre dans le sens de davantage] à parler... Et je compte aussi refaire ma vie mais pas avec quelqu'un ici, avec quelqu'un à l'extérieur... Vous voyez j'arrive à vous dire ça, c'est bien, avant je disais rien ».

Madame E n'a pas de suivi psychiatrique, son médecin traitant lui prescrirait :

- De l'Alprazolam (anxiolytique ou sevrage alcoolique)
- De l'Athymil (antidépresseur)
- De l'Imovane (hypnotique)

Madame D rencontre un médecin psychiatre en lien avec une prescription d'Imovane : « Pour dormir, pour me relaxer quoi... Et ça marche parce que sinon aux ateliers je tremble un peu ».

**Parmi les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées, seule Madame E bénéficie d'un traitement antidépresseur au moment de notre rencontre et globalement**

**les affects dépressifs chez ces femmes ne sont pas massifs et persistants comme chez les femmes auteurs de filicide au moment de notre rencontre.**

*\*Connaissance des épreuves projectives :*

Au cours de notre première rencontre, Madame G annonce ne jamais avoir passé l'épreuve du Rorschach mais commente la première planche : « C'est celle-là qu'il m'avait montré le docteur (nomme un expert psychiatre) ». Madame D annonce elle aussi dans un premier temps ne jamais avoir passé l'épreuve du Rorschach, puis, le jour de la passation : « On me l'a déjà fait ».

Madame A, Madame Y et Madame E ont déjà passé l'épreuve du Rorschach au moment de l'instruction judiciaire.

Le temps séparant la première passation et celle du moment de notre rencontre rend toutefois légitime un retest sans déformation majeure.

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

*\* Un environnement familial dans l'enfance maltraitant, négligeant :*

Madame G rapporte des violences physiques dans son enfance dans sa famille d'accueil, en particulier de la femme qui la recevait. Madame Y a été victime des violences physiques de son père, qu'elle associe à son alcoolisme. Sa mère était également violente. Madame E évoque son père : « Il a tapé ma mère et moi ».

Madame E a également subi des violences sexuelles de son père : « En plus mon père il m'a violée de 13 à 15 ans... Presque dès que ma mère est morte ». Madame Y rapporte des agressions sexuelles d'un ou de ses oncles, son discours ne permet pas d'identifier clairement son ou ses agresseur(s).

Parmi les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées quatre d'entre elles évoquent le vécu de violences psychiques graves dans leurs enfances, qu'elles n'ont pas pu élaborer.

Madame G rapporte le fait que sa mère l'ait abandonnée le lendemain de sa naissance de sorte que la non élaboration de cet évènement de vie transparait. Madame G rapporte également des maltraitances psychiques associées à sa vie en famille d'accueil.

La mère de Madame A est décédée quand elle avait 6 ans. Son placement à l'âge de 11 ans a engendré une séparation de la fratrie qui constitue un évènement douloureux et non élaboré pour elle. Son père est décédé, lui aussi de manière soudaine quand elle avait 18 ans.

Le discours de Madame Y met à jour des violences physiques et psychiques de ses deux parents.

Enfin, Madame E situe le début de son alcoolisme à l'âge de 13 ans, au moment du décès de sa mère et des comportements déviants de son père : « Après quand elle est morte que j'avais 13 ans, je buvais de la bière, du pastis, je voulais rejoindre ma mère ».

**A l'exception de Madame D qui n'évoque aucune violence vécue dans son enfance, nous pouvons souligner chez les femmes auteurs de violences sexuelles, comme les femmes auteurs de filicide, un environnement familial maltraitant, négligeant. La situation clinique de Madame D nous conduit toutefois à conclure au caractère non discriminant des violences vécues dans l'enfance comme facteur de risque de passage à l'acte de nature sexuelle dans le cadre d'un modèle unidimensionnel.**

**L'ensemble des femmes auteurs de passages à l'acte sur leurs enfants n'a pas pu intérioriser de sentiment de sécurité avec en plus le risque de développer sur le plan fantasmatique une identification à l'agresseur et un mode de décharge de l'excès de tension par l'acting out.**

*\* Environnement familial à l'âge adulte, la prévalence des violences conjugales :*

Quatre femmes auteurs de violences sexuelles parmi les cinq rencontrées vivaient dans un contexte de violences conjugales.

Madame G a vécu des violences conjugales dans le cadre de ses deux unions, elle tend à banaliser les violences de son premier conjoint, incarcéré pour les mêmes raisons qu'elle. Madame A vivait des violences conjugales. Elle relie le début des violences de son conjoint à son alcoolisme et au début des passages à l'acte sur leurs enfants. Elle expose aussi des violences avec sa sœur, elle aussi impliquée dans la même affaire, en détention. Enfin, Madame E évoque des violences conjugales subies et présente clairement des épisodes où elle était actrice de ces violences. Madame E rapporte également à l'âge adulte des violences sexuelles de son beau-père qui vivait au domicile.

Madame D ne rapporte aucune violence subie. Là encore nous pouvons conclure au caractère non discriminant des violences conjugales comme facteur de risque de passage à l'acte de nature sexuelle dans le cadre d'un modèle unidimensionnel.

**La prévalence des violences conjugales au sein des deux populations auteurs de passages à l'acte sur leurs enfants est extrêmement élevée (8 femmes parmi les 10 rencontrées). Nous pouvons supposer chez ces femmes une fréquence d'identification à l'agresseur et une pauvreté de leurs possibilités à élaborer mentalement leur pulsionnalité, associée dès lors à une facilité plus grande du recours à la décharge pulsionnelle par l'agir.**



**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame E présente sa famille : « Moi, mon mari, mon beau-père et mes deux enfants ». Il semble exister chez elle une confusion des places de son mari et de son beau-père. Aussi nous avons noté l'absence d'intégration de certaines limites chez Madame E qui rapporte que la porte était ouverte aux moments où elle et son mari avaient des rapports sexuels. Nous avons posé l'hypothèse d'une certaine forme d'exhibitionnisme et d'une dimension sadomasochiste dans leur relation en lien avec les violences qu'elle évoque et auxquelles elle participait activement.

Madame A présente des difficultés à répondre à la question de la composition de sa famille probablement en lien avec son histoire de vie : sa mère est décédée quand elle avait 6 ans, elle a été placée à l'âge de 11 ans et son père est décédé de manière soudaine quand elle avait 18 ans. Ces événements de vie peuvent éclairer la qualité de l'intériorisation de ceux qui constituent sa famille. Madame A décrit à l'âge adulte un frère aîné qui aurait tenté de prendre la place symbolique du père au sein de la famille. Par ailleurs, Madame A présente une absence de contact avec sa sœur incarcérée pour la même affaire. Elle note avoir appris au cours de son jugement que sa sœur et son mari étaient en relation au moment des faits sans pouvoir en définir la nature.

Dans le discours de Madame G, il existe un flou sur la composition de sa fratrie, sur les places de sa mère et de la femme de famille d'accueil chez qui elle a vécu et sur la place du père de sa mère qu'elle désigne : « Mon arrière grand-père ». Madame G a été abandonnée au lendemain de sa naissance. Elle présente des difficultés à identifier ses frères et sœurs, demi-frères et demi-sœurs nés dans le cadre de trois unions différentes de sa mère. Madame G

ne remet pas en cause son père dans son abandon en justifiant qu'il ne pouvait pas en avoir connaissance, toutefois, Madame G porte le nom de son père sans pouvoir l'expliquer.

Madame Y utilise souvent le pronom « on » entraînant un flou dans son discours qui pourrait traduire la non élaboration de la place de chacun dans son psychisme. Madame Y évoque une absence de contact avec sa famille d'origine.

Madame D est la seule femme auteur de violence sexuelle rencontrée dans le cadre de cette recherche à présenter sa famille de manière claire. Nous pouvons toutefois noter qu'elle n'évoque que sa fratrie pour présenter sa famille, ce qui peut malgré tout traduire une difficulté d'accès à la reconnaissance des générations, puisque ses parents ne sont pas évoqués dans la composition de sa famille.

De manière générale, sur le plan discursif, la présentation que les femmes auteurs de violences sexuelles font de leurs familles apparaît claire, toutefois, la place de chacun des membres de la famille ainsi que leurs relations sont floues. Nous pouvons noter dans ces situations cliniques que les parcours de vies de ces femmes peuvent éclairer l'absence d'intériorisation de la notion de famille dans la mesure où les structures même de leurs familles apparaissent chaotiques.

***\*Confusion intergénérationnelle et télescopage des générations :***

**Chez toutes les femmes rencontrées, il existe des confusions intergénérationnelles et un télescopage des générations que leurs discours traduisent.** Madame E inclut son mari et son beau-père, le père de son mari, dans sa famille sans distinction. Dans son discours, Madame A confond sa mère et sa grand-mère maternelle. Madame G désigne le père de sa mère, son « arrière grand-père ». Madame Y présente ses enfants dans le cadre d'une relation de nature incestuelle : « Après j'ai eu ma famille avec mes enfants », et non avec son conjoint.

Elle utilise le terme « papa » pour évoquer le père de ses enfants, sans que l'on puisse déterminer spontanément s'il s'agit du père des enfants ou du sien. Enfin, nous avons déjà évoqué la présentation par Madame D de sa famille qui ne reconnaît pas les différentes générations.

***\*Un discours depuis une place d'enfant VS une place de mère :***

Madame A, Madame G, Madame Y et Madame D présentent leurs familles depuis une place d'enfant. Madame E présente sa famille depuis une place de femme bien que cette place soit difficile à définir : « Moi, mon mari, mon beau-père [...] » et une place de mère : « [...] et mes deux enfants ».

***\*Place des pères des enfants dans leurs discours :***

Madame E reconnaît la place de son mari dans la présentation de sa famille. Toutefois, cette place semble bien difficile à définir puisqu'elle semble évoquer son beau-père à cette même place. Madame A présente son mari comme facteur de séparation avec sa famille d'origine : « Après j'ai plus resté en contact avec ma famille... Après quand j'étais avec mon mari, j'ai arrêté tout contact avec tout le monde ». Ainsi, bien que Madame A n'inclut pas cet homme dans sa définition de la famille, elle lui reconnaît une place. Là encore, cette place semble difficile à définir dans la mesure où elle désigne par « mon mari » tantôt son mari actuel rencontré en détention, tantôt son ex-conjoint, le père des enfants.

Madame G n'évoque ni ses enfants, ni leur père dans la composition de sa famille puisqu'elle se présente en place d'enfant. Nous pouvons noter que son père à elle est très présent dans son discours et idéalisé, elle évoque également les pères de ses enfants au cours

de notre échange et les relations qu'ils entretenaient avec les enfants. Madame Y se réfère au père des enfants dans le cadre de notre entretien. Lorsqu'elle l'évoque, elle le désigne : « papa », laissant deviner une reconnaissance de celui-ci mais à quelle place dans son psychisme ? Madame D n'évoque ni ses enfants, ni leur père dans la composition de sa famille puisqu'elle se présente en place d'enfant. Toutefois elle parle de « lui » à nombreuses reprises au cours de notre échange pour désigner le père de ses filles.

Chacune des femmes auteurs de violences sexuelles semblent reconnaître une place au père de leur(s) enfant(s). Toutefois, la nature de cette place apparaît difficile à définir. **Contrairement aux femmes auteurs de filicide, nous ne retrouvons pas ici l'éviction du père de la filiation.**

*\*Place des enfants dans leurs discours :*

Madame E est la seule à présenter d'emblée ses deux enfants comme faisant partie de sa famille. Madame Y les inclut dans une tentative de restauration narcissique : « Après j'ai eu ma famille avec mes enfants ».

La reconnaissance de la place des enfants et plus largement la notion de filiation pourraient faire défaut chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Madame D présente une de ses filles sur une photographie puis se corrige, il s'agit d'une éducatrice de son fils. Madame A a agressé ses enfants et d'autres que sa sœur connaissait. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure ce type de passage à l'acte est corrélé ou non à la filiation en jeu.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées ne représentent pas, dans le cadre du géosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leurs enfant(s).

***\*Place d'enfant VS place de mère, place de femme VS place de mère :***

Madame E se représente deux fois en place de femme, dans son couple passé et actuel. Elle se représente également en place d'enfant sur un graphique différent. Elle représente ses enfants sans lien et ne se figure donc pas en place de mère. Le géosociogramme de Madame E met en avant une confusion des générations puisque ses enfants figurent au même niveau que ses parents et une absence de continuité dans les différentes places qu'elle a pu occuper ou occupe encore. Nous pouvons noter l'absence d'intériorisation de la notion de filiation à partir de ce projetif.

Madame A opère un clivage entre sa place d'enfant et sa place de mère puisqu'elle se représente deux fois dans ces deux fonctions sans distinction des trois générations en jeu.

Madame Y représente son père à deux reprises, en place d'enfant et en place de mari. Elle ne s'inscrit pas dans la continuité des générations sous la représentation du couple de ses parents mais représente son couple et ses enfants sur la même lignée que ses grands-parents.

Madame G projette une évolution dans le temps de ses situations conjugales et de ses maternités sans lien les unes avec les autres, comme s'il n'existait pas de continuité et que

chaque “nouvelle” configuration annulait la précédente, elle seule figure dans chaque représentation.

Madame D hésite quant à l’emplacement où figurer ses parents par rapport à elle : elle choisit de les figurer au-dessus.

A l’exception de la représentation de Madame D, les géosociogrammes des femmes auteurs de violences sexuelles comme ceux des femmes auteurs de filicide, révèlent la projection de mécanismes de clivage dont nous pouvons nous demander dans quelle mesure ils reflètent le clivage du Moi chez ces femmes. Il existe également une confusion des générations que le projectif traduit chez ces femmes.

***\*Place des pères des enfants :***

Dans le cadre de leurs géosociogrammes, Madame G, Madame A et Madame D représentent les pères des enfants. Madame Y représente le père de ses enfants et les conflits au sein du couple parental. Madame E représente la relation avec l’homme avec qui elle eu des enfants, toutefois il est difficile de dire qu’elle l’inscrit en place de père des enfants puisque ceux-ci ne sont pas représentés dans le cadre d’une filiation.

De manière générale, nous ne pouvons pas conclure, comme chez les femmes auteurs de filicide, à des difficultés à projeter un investissement objectal. Toutefois pour les femmes auteurs de violences sexuelles, nous pouvons poser la question de la nature de la relation d’objet et de sa permanence.

***\*Des deuils non élaborés :***

Dans les parcours de vie de certaines femmes auteurs de violences sexuelles, il existe des deuils non élaborés : Madame A n'a pas figuré les décès de ses parents dans son génosociogramme et Madame E ne représente pas non plus le décès de sa mère.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Aucun protocole de Rorschach chez les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées ne révèle la présence de traits paranoïaques dans leurs fonctionnements.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

A la planche 7GF du TAT, les femmes auteurs de violences sexuelles utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion, à l'exception de Madame Y. Son discours révèle davantage le flou des places des membres de la famille en termes symboliques.

*\*Des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la figure maternelle :*

Madame E, Madame A et Madame G projettent des relations conflictuelles ou ambivalentes avec le personnage renvoyant à la figure maternelle. Madame Y présente cette figure en place de tiers séparateur dans la relation à son père. Enfin, Madame D semble projeter une relation positive entre les deux personnages féminins mais projette « un p'tit chat » en place du poupon ou nourrisson plus communément perçu, ce qui peut traduire une difficulté de mouvement d'identification de la fille à la figure maternelle.

Chez l'ensemble des femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées, comme chez les femmes auteurs de filicide, les récits formulés à la planche 7GF du TAT révèlent des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle.



Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique :***

***Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.***

A l'exception de Madame D, toutes les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées ont grandi dans un environnement familial maltraitant, négligeant, qui ne pouvait pas leur apporter la contenance nécessaire à leur construction identitaire, tout comme les femmes auteurs de filicide. Il existe une forte prévalence (quatre femmes parmi les cinq rencontrées) de violences conjugales au sein des deux populations auteurs de passages à l'acte rencontrées (8 femmes sur 10) dans les situations cliniques abordées.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Au sein de la population auteurs de violences sexuelles, nous retrouvons, comme chez les femmes auteurs de filicide, un flou quant à la place des membres de la famille dans leurs représentations. Au sein de ces deux populations, il existe des confusions intergénérationnelles et un télescopage des générations. Toutefois, au sein de la population auteurs de violences sexuelles, nous ne retrouvons pas l'absence de relation d'objet projetée, mise en évidence chez les femmes auteurs de filicide, tout comme l'éviction du père de la filiation semble concerner exclusivement cette population.

**Indicateur 2 :**

*Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).*

Comme chez les femmes auteurs de filicide, aucune représentation de maltraitance subie et de relation conflictuelle avec les ascendants et le(s) enfant(s) n'est projetée dans le cadre des génosociogrammes des femmes auteurs de violences sexuelles.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).*

Aucun protocole des femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées ne met en évidence la présence de traits paranoïaques. Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons conclu à la manifestation de tels traits chez Madame H et Madame B.

**Indicateur 4 :**

*A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.*

A l'exception de Madame Y, les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion à la planche 7GF du TAT. Cette confusion n'existe pas dans les discours des femmes auteurs de filicide rencontrées.

**Au final, nous ne pouvons pas conclure à la validité de l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide chez les femmes auteurs de violences sexuelles.**

*Nous pouvons toutefois souligner que deux des quatre indicateurs (indicateurs 1 et 4) choisis pour mettre à l'épreuve l'hypothèse concernant les femmes auteurs de filicide sont validés au sein de la population auteurs de violences sexuelles. Concernant la population des femmes auteurs de filicide, seul l'indicateur 1 allait dans le sens de la validité de l'hypothèse.*

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame Y et Madame E décrivent leurs pères en des termes négatifs. Madame Y décrit son père « alcoolique et brutal » et semble questionner la filiation lorsqu'elle annonce que son père lui disait : « T'es pas ma fille ». Madame E se montre dans un premier temps dans l'incapacité de mettre en mots une description de son père puis évoque au présent, alors que cet homme est décédé : « Il est violent ». Ces éléments laissent transparaître l'intensité des éprouvés traumatiques associés à cette figure.

Madame D et Madame A qualifient leurs pères en lien avec le travail : « Très beau travailleur, il travaillait bien » (Madame D), « Il travaillait tout le temps » (Madame A). Ce discours traduit chez Madame D une représentation valorisée voire idéalisée de son père. Madame A met davantage l'accent sur les absences de son père en lien avec son activité professionnelle.

Madame G n'a jamais rencontré son père biologique, elle idéalise cette figure perdue : « Si il avait su je suis sûre il m'aurait pris ». Toutefois, Madame G n'entend pas que son père

ait pu avoir connaissance de sa naissance et/ou de son abandon, bien qu'elle porte son nom. Madame G idéalise également la figure masculine de sa famille d'accueil.

Madame Y a intériorisé une relation de nature incestuelle à son père. La grand-mère paternelle de Madame Y semble occuper une fonction symbolique paternelle, valorisée dans le discours conscient de Madame Y mais perçue de manière défaillante sur le plan inconscient. Madame D présente elle aussi l'intériorisation d'une relation de nature incestuelle avec son père : « J'étais sa petite chérie ». Dans ces deux situations cliniques, les relations de nature incestuelle projetées s'inscrivent dans le cadre d'une thématique œdipienne non-structurante.

Dans la situation clinique de Madame A, nous pouvons interroger le rapproché père-fille dans un cadre œdipien ou en termes d'angoisses d'abandon. Cette même configuration semble correspondre à la situation clinique de Madame G qui annonce au sujet du père de ses enfants aînés : « C'était pas un père pour moi ».

Madame E a été violée par son père de ses 13 ans à ses 15 ans. Par la suite, la relation entre Madame E et son père est restée de nature incestueuse.

***\*Un objet d'amour perdu :***

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, une figure symbolique paternelle constitue un objet d'amour perdu. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, nous retrouvons cette idée. Cette perte s'inscrirait plus tardivement dans leurs histoires de vie à l'exception peut-être de Madame G qui n'a jamais rencontré son père. Elle semble toutefois davantage ressentir le décès de son père comme une perte que le fait de ne l'avoir jamais rencontré. Madame A évoque les absences de son père, associées à des angoisses d'abandon, à compter du décès de sa mère. Elle a vécu le placement à l'âge de 11 ans de manière

traumatique en termes de séparation et son père est décédé quand elle avait 18 ans. Madame A n'a pas élaboré ce deuil. Madame D se souvient du contexte traumatique dans lequel elle a eu connaissance du décès de son père (quand elle était scolarisée en IMPro mais ne sait pas quel âge elle avait).

Madame Y situe le décès de son père quand elle avait 21 ans, elle décrit « un soulagement » face à cet événement de vie. Aussi, nous avons noté que la grand-mère paternelle de Madame Y semble occuper une fonction symbolique paternelle dans le psychisme de Madame Y. Cette femme est décédée quand Madame Y était adulte. Ce deuil ne semble pas élaboré : « Si ma grand-mère était vivante, j'irais chez ma grand-mère en sortant. La première chose quand je ressors à nouveau je vais sur sa tombe. J'y vais à chaque permission sur sa tombe. Même sur la tombe de mon père propre père j'y vais même plus alors que c'est près de chez moi mais ma grand-mère c'est obligé ».

Madame E avait 27 ans quand son père est décédé. Aussi, au regard de la nature de la relation qui existait entre Madame E et son père, nous pouvons supposer un objet d'amour paternel, en termes symboliques, perdu.

***\*Une identification à la figure paternelle :***

Madame Y dit penser ressembler à sa grand-mère, nous avons noté que cette figure semble occuper une fonction symbolique paternelle, valorisée dans le discours conscient de Madame Y mais perçue de manière défailante sur le plan inconscient. Madame G exprime clairement un mécanisme d'identification à une imago paternelle perdue et idéalisée : « Je l'aurais pas laissé dans la rue, j'y étais moi après. Je trouve que je fais la même situation que lui un peu ». L'alcoolisme et la nature du passage à l'acte de Madame E laissent deviner les mécanismes d'identification inconsciente à la figure paternelle intériorisée, à l'agresseur.

Alors que les discours de toutes les femmes auteurs de filicide laissaient transparaître une identification à la figure paternelle, les discours de Madame A et de Madame D ne traduisent pas ces mouvements.

***\*Des pères vulnérables:***

Les pères de Madame Y et Madame E sont présentés comme des hommes violents et alcooliques. Nous avons posé l'hypothèse d'un vécu de stress post-traumatique en lien avec la guerre vécue par le père de Madame Y. La mère de Madame E est décédée quand elle avait 13 ans, Monsieur E s'est donc retrouvé veuf tôt, avec des enfants mineurs. Le père de Madame G a vécu et est décédé dans la rue. Il a transmis son nom à Madame G et ne l'aurait jamais rencontrée. Le père de Madame A était malade, sa femme est décédée quand Madame A avait 6 ans. Le père de Madame D est décédé suite à un cancer de la gorge quand celle-ci était encore scolarisée.

Nous avons posé l'hypothèse d'une vulnérabilité psychique chez les pères des femmes auteurs de filicide, qui développaient des conduites de l'agir et de la dépendance. Dans le cadre de la population des femmes auteurs de violences sexuelles, nous pouvons noter que la vulnérabilité de leurs pères pouvait être psychique et/ou physique.

Toutes les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées ont intériorisé une imago paternelle en termes de vulnérabilité.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Madame A, Madame G et Madame D ne représentent pas le symbole « ab » dans la réalisation de leurs géosociogrammes, ce qui apparaît convergent avec leurs discours.

Madame Y ne représente pas les viols subis, ce qui peut être en lien avec le flou de son discours concernant l'agresseur désigné comme étant « un oncle » mais situé différemment dans la famille en fonction des moments de l'entretien. Madame E ne représente pas non plus le symbole « ab » dans son géosociogramme malgré l'inceste. Cela peut traduire une forme de déni partiel des traumatismes vécus ou au moins leur non élaboration.

Nous retrouvons dans le cadre de cet indicateur des éléments semblables chez les deux populations auteurs de passage à l'acte rencontrées, à savoir une absence de représentation du symbole « ab » dans les géosociogrammes réalisés :

- Soit ces femmes n'ont pas été victimes de violences sexuelles,

Auteurs de filicide : Madame V, Madame O et Madame B

Auteurs de violences sexuelles : Madame A, Madame G et Madame D

- Soit l'agresseur était extérieur au cercle familial,

Auteur de filicide : Madame F

- Soit l'agresseur est difficilement identifiable dans le discours de la victime,

Auteur de violences sexuelles : Madame Y

- Soit cet évènement de vie n'est pas élaboré et ne peut pas s'inscrire dans la réalité du support proposé,

Auteur de filicide : Madame H

Auteur de violences sexuelles : Madame E



**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

<b>Indices d'anxiété</b>	<b>Madame D</b>	<b>Madame E</b>	<b>Madame A</b>	<b>Madame Y</b>	<b>Madame G</b>
<b>Clob</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> tendance Clob pI <i>pIV et VI :</i> tendance Clob pVI	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON
<b>C'/C</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> FC pX <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> C pII <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> Pas de C' kobC pIX kobC PX <i>pIV et VI :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> CF pVIII et pX (2) FC' pX <i>pIV et VI :</i> Choc C' pIV
<b>Référence au blanc</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> DbIG pI Gdbl p VIII <i>pIV et VI :</i> NON
<b>IA%</b>	11.76% 2 Hd pVI	0%	20% (sur 5 réponses !)	0%	8%
<b>Investissement objectif</b>	Mauvaise qualité	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité moyenne
<b>Symbolisation des contenus projetés</b>	Mal symbolisés	78% animaux : pauvreté de l'espace imaginaire ou défensif ?	Mauvaise qualité	Peu symbolisés	Pas symbolisés
<b>Dévitisation des contenus</b>	NON	NON	NON	Isolé pI	NON Mais plusieurs Defect

- Seul le protocole de Rorschach de Madame D présente une réponse tendance Clob à la planche I : « Oh si je l'ai déjà fait ça... Mon dieu... Qu'est-ce que c'est ce truc là... On dit une chauve-souris parce que je sais pas... On me l'a déjà fait... », et à la planche VI : « Bah alors ça c'est quoi... Bah alors là... Je sais pas non plus...

Y'a des pieds ». Dans la population des femmes auteurs de filicide, seule Madame F ne présentait aucune réponse Clob sur l'ensemble de son protocole.

- Seule Madame G présente une réaction Choc C' à la planche IV : « Y'a pas une autre couleur parce que c'est triste comme couleur(s)... ».
- Seule Madame G projette des références au blanc dans son protocole, mais pas aux planches IV et VI.
- Le coefficient d'angoisse existentielle est bien moins élevé chez les femmes auteurs de violences sexuelles comparées aux femmes auteurs de filicide. Madame A présente un coefficient d'angoisse existentielle de 20% calculé à partir d'un petit nombre de réponses (R=5), ce qui n'a pas tellement de sens. Les autres femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées présentent un coefficient d'angoisse existentiel inférieur à 12% alors que chez les femmes auteurs de filicide celui-ci était supérieur. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, Madame D présente le coefficient d'angoisse existentiel le plus élevé qui peut être à mettre en relation avec des angoisses de castration (2 réponses Hd, planches VI). Seule Madame O, chez les femmes auteurs de filicide présente un coefficient d'angoisse existentielle de 6%, qui pourrait être à relier avec le déni des faits, mais aussi de la réalité qu'elle opère et dont elle ne parvient pas à se dégager. De manière globale, les femmes auteurs de violences sexuelles auraient davantage de capacités du moi à parvenir à une représentation unitaire de lui-même, une moins mauvaise capacité à gérer les angoisses, comparées aux femmes auteurs de filicide.
- Toutes les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées présentent un investissement objectal de qualité très moyenne ou de mauvaise qualité. Madame G refuse la banalité à la planche III : « Non... Ils sont mal foutus vos humains, moi je vois pas d'humains, pas du tout ». Toujours à la planche III, Madame D refuse

également la banalité en termes d'interactions : « [Est-ce qu'on pourrait dire que l'homme et la femme font quelque chose ensemble ?] Non [Est-ce qu'on pourrait dire qu'ils sont en interaction ?] Non ». Madame A formule initialement la réponse : « Je sais pas » et accepte la banalité au moment de l'enquête sans pouvoir définir la nature de l'interaction. Madame Y perçoit la banalité dans sa réponse initiale à la planche III mais cette réponse ne tient pas dans la mesure où Madame Y fait appel à l'extérieur sitôt la projection d'une interaction formulée : « Je peux juste poser une question ? Pourquoi le rouge ? Parce que ça représente le feu pour moi. ». La réponse de Madame E à la planche III révèle un choc face à la symbolique sexuelle : « Bah là c'est un couple (rit), je sais pas ce qu'ils font mais... ». Face à l'émergence du fantasme, Madame E exprime un refoulement intense empêchant l'expression d'une relation objectale. Madame D semble formuler une réponse sur un registre assez crû : « Bah là c'est un homme et une femme vue la position de toutes les jambes... C'est ça allez ».

Aucune femme auteur de passage à l'acte ne parvient à projeter à la planche III une interaction réelle positive entre deux humains. Il est intéressant de noter que les femmes auteurs de filicide tendent à projeter des interactions en miroir (Madame V), conflictuelles (Madame H, Madame B, Madame O), ou associées à des affects dépressifs (Madame F) à la planche III du Rorschach. Cette même planche III semble révéler chez la population auteur de violences sexuelles des difficultés à projeter de l'interaction ou bien à définir la nature d'une relation projetée entre deux personnes. Ces éléments traduisent des différences dans les mécanismes intra-psychiques en jeu chez les femmes rencontrées en fonction de la nature de leurs passages à l'acte : les femmes auteurs de violences sexuelles présentent des difficultés à projeter de l'interaction ou à en définir la nature, les femmes auteurs

de filicide projettent des interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique.

En dehors de la planche III, Madame D, Madame E et Madame A ne projettent aucune kinesthésie majeure. Madame Y et Madame G projettent une kinesthésie majeures mais pas en termes d'interactions positives entre deux humains H.

- Les contenus projetés sont mal ou peu symbolisés chez les femmes auteurs de passages à l'acte.
- Contrairement aux protocoles des femmes auteurs de filicide, nous ne retrouvons pas, dans l'analyse des protocoles de Rorschach des femmes auteurs de violences sexuelles, de processus de dévitalisation.

Nous avons pu mettre en évidence des différences dans les protocoles de Rorschach des deux populations auteurs de passage à l'acte rencontrées concernant :

- **Le coefficient d'angoisse existentielle**, qui serait plus important chez les femmes auteurs de filicide, ce qui va peut-être dans le sens d'une vulnérabilité psychique encore plus grande chez cette population.
- **Les réponses données à la planche III** : les femmes auteurs de violences sexuelles présentent des difficultés à projeter de l'interaction ou à en définir la nature, les femmes auteurs de filicide projettent des interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique.
- **La présence ou non de processus de dévitalisation** : ces procédés mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide ne sont pas présents dans les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de violences sexuelles.

Les analyses des protocoles de Rorschach révèlent également chez les femmes auteurs de violences sexuelles **des inhibitions massives ainsi que des espaces imaginaires pauvres**

**dont nous pouvons noter qu'ils sont le plus souvent associés à de faibles capacités intellectuelles. Ces variables cliniques pouvant être associées à un défaut de mentalisation ou au reflet d'un imaginaire angoissant qui semblent moins massifs chez les femmes auteurs de filicide, bien qu'elles-mêmes ne présentent pas une mentalisation riche.**

Réponses données aux planches paternelles par les femmes auteurs de violences sexuelles :

- **Planche IV :**

**Madame D** : « Alors ensuite qu'est-ce que ça représente ça... Alors là bizarre... Là je peux pas vous dire... Ça représente pas grand-chose... Je sais pas, laisse tomber »  
(Planche moins aimée : « Je sais pas... C'est pas des belles couleurs »)

**Madame E** : « Bah c'est quoi ça encore (sourir)... 15'' Ça alors là... 20'' C'est pas un crabe, c'est pas ça (sourir)... Là je vois pas du tout » (Planche moins aimée : « Ça ressemble à rien du tout ça »)

**Madame A** : « Je sais pas... [C'est de l'imagination...] Je sais pas [Si vous essayez d'imaginer...] Je sais pas... »

**Madame Y** : « Un géant, oui un géant qui essaie de choper, qui essaie d'attraper »

**Madame G** : « Y'a pas une autre couleur parce que c'est triste comme couleur(s)... Non je vois pas... Vraiment pas. Je m'en cache pas parce que c'est le même, on dirait qui se regarde dans une glace et c'est le même dessin parce que quand on plit une feuille on fait le même dessin. Je sais pas si vous voyez qu'est-ce que je dis »

- **Planche VI :**

**Madame D** : « Bah alors ça c'est quoi... Bah alors là... Je sais pas non plus... Y'a des pieds.... Je vois deux mains... Non... Non... Je vois pas... Deux sur... Euh je sais pas combien... Ça pourrait être un bonhomme... Non je sais pas non plus »  
(Planche mois aimée : « Je sais pas... C'est pas des belles couleurs »)

**Madame E** : « Ben dis donc...30'' C'est quoi ça (soupir) ou c'est une peau de bison je sais pas moi, je connais rien alors »

**Madame A** : « Je sais pas... [En essayant d'imaginer ?...] Mouais...» (Planche moins aimée : « Elle est trop noire »)

**Madame Y** : « Je dirais une peau d'animal séchée ouais, une peau qu'on a séchée et qu'est étendue »

**Madame G** : « Une peau étalée par terre qui a les mêmes niveaux » (Planche moins aimée : « Parce qu'on tue les animaux pour leur peau, c'est dégueulasse »)

- **Planche choisie pour représenter leur père :**

**Madame D** : *Planche II*, « Alors ça... On dirait deux sangliers... »

Argumentation du choix : « C'est pas évident... Parce qu'y a une couleur que j'aime, de tous, la couleur que j'aime ».

**Madame E** : *Planche IX*, « C'est un singe ça, je sais pas »

Argumentation du choix : « C'est pas évident, quelqu'un de violent... Y'en a aucune... Y'en aurait une bah celle-là, parce que gros comme ça déjà. [Gros comme quoi ?] Il faisait 1 mètre 70 et assez gros quand même ».

**Madame A** : *Planche III*, « Je sais pas »

Argumentation du choix : « Parce que c'est deux personnes et dedans on dirait mon père [Et qui serait la deuxième personne ?] Ma mère »

**Madame Y** : *Planche IV*, « Un géant, oui un géant qui essaie de choper, qui essaie d'attraper »

Argumentation du choix : « Il est méchant, c'est tout »

**Madame G** : *Planche VII*, « Chacun fait ce qui lui plaît. C'est deux personnes pareilles »

Argumentation du choix : « Je sais pas de quel signe il était le pauvre... Celle-là parce qu'on dirait deux visages parce que lui aussi il a été abandonné. Elle l'a abandonné aussi »



<b>Planches paternelles</b>	<b>Madame D</b>	<b>Madame E</b>	<b>Madame A</b>	<b>Madame Y</b>	<b>Madame G</b>
<b>Planche IV</b>	REFUS <u>Choc</u> traumatique à la symbolique masculine phallique dont elle ne parvient pas à se dégager Critique objet Distance/ testeur : pulsion agressive <u>Planche moins aimée</u>	Réponse Ban <u>Choc</u> symb/sex Angoisses de castration <u>Planche moins aimée</u>	REFUS	Soumission Kinesthésie menaçante ?	Pas de réponse Ban Tendance REFUS Critique objet Lutte contre des affects dépressifs Intériorisation d'une atteinte narcissique associée à une <u>identification inconsciente</u> à l'imago paternelle
<b>Planche VI</b>	Pas de réponse Ban Tendance REFUS <u>Choc</u> à la présentation de la planche associé à une tendance Clob <u>Planche moins aimée</u>	Réponse Ban Tendance <u>choc</u> Renversement de la pulsion en son contraire : <u>position passive adoptée</u> face imago paternelle intériorisée	REFUS <u>Planche moins aimée</u> : affects dépressifs associés à l'imago paternelle	Réponse Ban Sensibilité aux sollicitations latentes ?	Réponse Ban <u>Planche moins aimée</u>
<b>Planche choisie pour représenter leur père</b>	<u>Planche II</u> Choc couleur rouge Pas de convergence entre son discours conscient et éprouvés inconscients	<u>Planche IX</u> Dynamique régressive de son argumentation Fctionnement opératoire	<u>Planche III</u> <u>Planche préférée</u> Limites intérieur /extérieur ? Pas de symbolisation du féminin	<u>Planche IV</u>	<u>Planche VII</u> Identification projective

Madame D et Madame E choisissent la planche IV comme planche moins aimée.

Madame D sélectionne la planche VI comme seconde planche moins aimée, traduisant des

angoisses de castration inélaborables. Madame G et Madame A choisissent la planche VI comme planche moins aimées. Autrement dit, à l'exception de Madame Y, les femmes auteurs de violences sexuelles choisissent au moins une planche paternelle (IV ou VI) comme planche moins aimées. Notons que Madame Y ne choisit ni la planche IV, ni la planche VI comme planche moins aimée mais argumente le choix de la planche IV comme planche paternelle : « Il est méchant, c'est tout ».

Aucune des femmes auteurs de filicide rencontrées ne formule de réponse Ban à la planche IV. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il y aurait une absence de sensibilité au contenu latent en tant que la sollicitation symbolique phallique n'est pas reconnue. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, ce qui apparaît plus communément ce sont les refus (ou tendance refus) de réponses aux planches paternelles. Madame D refuse de répondre à la planche IV et tend à refuser également à la planche VI. Madame A refuse de répondre aux planches IV et VI. Madame G tend à refuser de répondre à la planche IV. Des réactions choc se manifestent dans les protocoles de Rorschach de Madame D et Madame E.

***\*Des ressentis non élaborés envers l'imgo paternelle intériorisée :***

Madame D choisit les planches IV et VI comme planches moins aimées, ce qui ne converge pas avec son discours idéalisé de son père. Son protocole de Rorschach met en évidence l'intériorisation d'un choc traumatique face à la symbolique phallique associée à l'existence d'une angoisse de castration inélaborable. Madame A refuse de répondre aux planches IV et VI qu'elle choisit comme planches moins aimées. Par ailleurs, elle choisit la planche III pour planche paternelle et pour planche préférée, ce qui peut traduire l'existence d'un conflit intrapsychique autour de l'imgo paternelle intériorisée. Il existerait chez Madame G une idéalisation de l'imgo paternelle dans son discours conscient que l'analyse

de son protocole de Rorschach ne traduit pas. Madame G choisit la planche VI comme planche moins aimée. Elle tend à refuser de répondre à la planche IV puis ses réponses traduisent une lutte contre des affects dépressifs et l'intériorisation d'une atteinte narcissique associée à une identification inconsciente à l'imgo paternelle.

Le choix de la planche IV comme planche moins aimée chez Madame E révèle également des angoisses de castration. Nous pouvons noter que la réponse à la planche VI de Madame E met en évidence une position passive adoptée face à l'imgo paternelle intériorisée. Le discours de Madame E et son protocole de Rorschach convergent quant à la nature et la qualité de l'imgo paternelle intériorisée mais laisse aussi entendre le caractère non élaborée de la relation d'objet intériorisée. Madame Y argumente le choix de la planche IV comme planche paternelle : « Il est méchant, c'est tout ». La kinesthésie projetée à la planche IV peut être entendue comme étant menaçante. Son discours conscient et ses éprouvés inconscients mis à jour dans l'analyse de son protocole de Rorschach convergent toutefois, l'utilisation du présent : « Il est méchant » semble traduire la non élaboration de l'imgo paternelle intériorisée.

Chez les femmes auteurs de violences sexuelles comme chez les femmes auteurs de filicide nous retrouvons des ressentis non élaborés envers l'imgo paternelle intériorisée.

***\*Des affects anxiogènes et dépressifs face à la symbolique phallique :***

L'ensemble des protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées révèlent des indices d'anxiété et de dépression face à la symbolique phallique. Nous retrouvons chez Madame A et Madame G, auteurs de violences sexuelles, des affects dépressifs face à la symbolique phallique : « J'aime pas les couleurs de celle-là (planche VI),

elle est trop noire » (Madame A), « Y'a pas une autre couleur parce que c'est triste comme couleur... » (planche IV, Madame G). Des angoisses de castration émergent face à la symbolique chez les autres femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées.

***\*Une imago paternelle de mauvaise qualité :***

Madame A et Madame G semblent présenter des imagos paternelles en termes de dépression. Les refus, tendance refus et choc mis à jour aux planches paternelles chez l'ensemble des femmes auteurs de violences sexuelles traduisent la mauvaise qualité des imagos paternelles intériorisées.

Cette variable est commune aux femmes auteurs de filicide.

***\*Une identification à l'imago paternelle intériorisée :***

Chez les femmes auteurs de filicide, les protocoles de Rorschach de Madame F, Madame H et Madame O convergent avec l'hypothèse d'un mouvement d'identification inconscient à l'imago paternelle intériorisée alors que chez les femmes auteurs de violences sexuelles, seul le protocole de Rorschach de Madame G traduit ce mouvement. Toutefois nous devinons que chez des femmes comme Madame E, victime d'inceste, dans son enfance et auteur de violences sexuelles à l'âge adulte, un tel mécanisme d'identification ait pu œuvrer.

Madame Y projette une réponse kinesthésie à la planche IV du Rorschach qui pourrait traduire l'existence d'une thématique œdipienne non structurante. Elle projette une kinesthésie à la planche IV : « Un géant, oui un géant qui essaie de choper, qui essaie d'attraper » qui pourrait correspondre à l'expression du désir, de manière crue, et l'interdit de ce désir ne serait pas symbolisé dans la mesure où c'est le même mouvement qui se manifeste

au moment de l'enquête : « Là y'a ses deux pieds qui essaient d'attraper ou d'aplatir, d'aller là avec ses griffes, je sais pas ce que c'est ». Les protocoles de l'ensemble des femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées, comme ceux des femmes auteurs de filicide, ne présentent pas de kinesthésie aux planches IV et VI et ne permettent pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

**Indicateur 4 :**

*Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.*

<b>Planches</b>	<b>Madame D</b>	<b>Madame E</b>	<b>Madame A</b>	<b>Madame Y</b>	<b>Madame G</b>
<b>2</b>	Pas de différences de générations Scotome personnage au premier plan	Pas de reconnaissance de la différence des sexes ou des générations Erotisation crue	Pas de reconnaissance du triangle œdipien Pas de mise en relation des personnages	Différences des sexes et des générations confuses Scotome figure masculine Identification projective	Confusion des places des personnages féminins
<b>6GF</b>	Projection crue d'un fantasme œdipien	Erotisation œdipienne crue	Relation d'objet érotisée en termes d'activité/passivité	Angoisses Conflit désir/interdit du désir inélaborable	Projection d'un lien très incestueux
<b>13MF</b>	Angoisses d'abandon		Angoisses de séparation, toujours vécue sur le mode de la passivité Mouvement d'identification à image masculine	Angoisses d'abandon	Repli sur soi face à des affects dépressifs

**Les femmes auteurs de violences sexuelles comme les femmes auteurs de filicide ne projettent pas dans le cadre de la planche 2 du TAT, de triangulation œdipienne.**

Dans le cadre de son récit, Madame Y projette un scotome du personnage masculin. Madame A ne qualifie pas les personnages figurés, son discours est bref et factuel. Madame E présente le personnage masculin dans le cadre d'une érotisation crue. Madame G semble présenter une description là aussi érotisée mais plus symbolisée du personnage masculin, avec distance : « C'est vieux ça parce que dans le temps on s'habillait comme ça et on travaillait torse nu ». La confusion engendrée par l'utilisation du pronom « elle » ne permet pas de mettre en évidence la reconnaissance d'une triangulation œdipienne. Madame D évoque « un monsieur », le scotome du personnage au premier plan permet de conclure à l'absence de reconnaissance du triangle œdipien.

A la planche 6GF du TAT, nous pouvons noter dans les récits de toutes les femmes auteurs de violences sexuelles la projection d'une relation de type incestuelle. Madame D présente une projection crue d'un fantasme œdipien. Madame E projette également une érotisation œdipienne crue. Madame G projette un lien très incestueux. Elle semble recourir au même procédé que Madame F, Madame V et Madame O, auteurs de filicide, en projetant un écran : « Là j'ai vu un tableau comme ça mais ça fait longtemps... C'est dans Agatha Christie, un film ». Le récit de Madame A à cette planche révèle une relation d'objet érotisée en termes d'activité/passivité. Enfin, la planche 6GF du TAT semble réactiver chez Madame Y des angoisses liées à un conflit entre le désir et l'interdit du désir qu'elle ne parvient pas à élaborer.

Le personnage masculin n'est pas qualifié de manière directe dans le récit de Madame G mais la tonalité de son discours traduit le caractère anxiogène de cette planche pour elle. Elle termine son récit en associant au sujet des violences de son ex-conjoint.

Madame E ne qualifie pas non plus le personnage masculin, en revanche, son discours laisse entendre une part d'idéalisation de cette figure, elle conclut son récit : « super ». Le discours de Madame E traduit une absence de perception des différences de générations : « C'est exactement le même que mon chéri ». Le récit de Madame A ne qualifie pas le personnage masculin : « Un homme qui fume ». Il est intéressant de noter dans le récit de Madame D le déni de l'individualité au profit du couple : « Deux couples qui sont amoureux ». Madame D ne qualifie pas non plus le personnage masculin en termes de valence positive ou négative et sa projection reste factuelle : « A part lui il fume la pipe ». Madame Y présente une anxiété importante face à cette planche, elle exprime : « Mon père fumait la pipe et là quand il venait comme ça, c'était pour en mettre une ».

A la planche 13 MF du TAT, le personnage masculin n'est pas qualifié positivement ou négativement par les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées. Les récits de Madame D, Madame A et Madame Y laisse transparaître des angoisses d'abandon, de séparation. Madame G met en scène un repli sur soi face à des affects dépressifs. Le récit de Madame E traduit une porosité des limites et une absence d'association entre l'évènement de vie que constitue le décès de sa mère et ses émotions (aussi bien vis-à-vis de la perte que vis-à-vis de la réaction de son père) : « Alors ça c'est pas la peine. Ça c'est mon père qui pleure quand ma mère est décédée. Il a pleuré... Ouais. [Qu'avez-vous ressenti en le voyant pleurer ?] J'étais vraiment surprise. [Comment l'histoire pourrait se terminer ?] Ben, il lui fait la bise sur sa bouche avant de la mettre dans le cercueil pour lui donner un dernier adieu ».

L'absence de reconnaissance de la triangulation œdipienne à la planche 2 du TAT et la nature des relations projetées laissent entendre chez les femmes auteurs de violences sexuelles comme chez les femmes auteurs de filicide rencontrées une absence de thématique œdipienne

structurante. La valence des qualificatifs projetés concernant les personnages masculins de chacune des planches présentées tend à mettre en évidence une absence de projection de qualificatif. Chez les femmes auteurs de filicide, nous trouvons soit cette même variable soit une projection de qualificatif négatif. Nous pouvons noter de manière globale que **les récits des femmes auteurs de violences sexuelles à la planche 6 GF mettent en évidence des relations d'objet plus érotisées (et souvent de manière crue) que les récits des femmes auteurs de filicide.**

#### **Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée**

*Rappel de l'hypothèse théorique : Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

#### **Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Les discours des femmes auteurs de filicide ne sont pas convergents en termes de valence des qualificatifs utilisés pour décrire leurs pères. De la même manière chez les femmes auteurs de violences sexuelles les qualificatifs choisis pour décrire leur père varient en fonction des situations cliniques.

Chez les femmes auteurs de filicide, les relations à la figure paternelle intériorisée projetées sont de nature incestuelle, dans le cadre d'une thématique œdipienne non structurante. Seule Madame B fait figure d'exception sur ce point, elle ne projette aucune relation avec son père. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles nous retrouvons cette



relation de nature incestuelle chez trois d'entre-elles. Chez Madame A et Madame G, le rapproché père-fille pourrait davantage s'inscrire dans le cadre d'une recherche de contenance maternelle que dans un cadre œdipien. Malgré quelques divergences, nous pouvons conclure pour les deux populations auteurs de passages à l'acte à une absence de thématique œdipienne structurante.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne représentent pas, dans le cadre de génosociogramme, le symbole « ab », tout comme les femmes auteurs de violences sexuelles.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

Pour toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, il existe des indices d'anxiété dans leurs protocoles de Rorschach, sans possibilité de dégagement. L'absence de kinesthésie aux planches IV et VI ne permet pas de dégager de thématique œdipienne structurante. Les mêmes indicateurs étudiés chez les femmes auteurs de violences sexuelles mettent en évidence : des coefficients d'angoisse existentielle bien moins élevés et une absence de processus de dévitalisation alors que tous les protocoles des femmes auteurs de filicide en

présentaient. Enfin, il semblerait qu'il existe une différence dans la nature de la projection à la planche III : les femmes auteurs de violences sexuelles présentent des difficultés à projeter de l'interaction ou à en définir la nature, les femmes auteurs de filicide projettent des interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique. Enfin, chez les femmes auteurs de violences sexuelles, il existerait des inhibitions massives ainsi que des espaces imaginaires pauvres dont nous pouvons noter qu'ils sont le plus souvent associés à de faibles capacités intellectuelles. Ces variables cliniques, pouvant être associées à un défaut de mentalisation ou au reflet d'un imaginaire angoissant, ne semblent pas en jeu chez les femmes auteurs de filicide.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.***

Les récits des femmes auteurs de filicide mettent en évidence l'absence de thématique œdipienne structurante. Les récits des femmes auteurs de violences sexuelles mettent en évidence à la planche 6 GF des relations d'objet plus érotisées (et souvent de manière crue) que celles projetées par les femmes auteurs de filicide. Aussi, il n'y a pas réellement de qualificatifs utilisés pour décrire le personnage masculin chez les femmes auteurs de violences sexuelles.

**Au final, les indicateurs étudiés ne permettent pas de conclure au sujet de l'hypothèse posée que ce soit concernant les femmes auteurs de filicide ou les femmes auteurs de violences sexuelles.**

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

*\*Des divergences dans la valence des qualificatifs utilisés pour décrire leurs mères :*

Les discours des femmes auteurs de filicide laissent entendre l'intériorisation d'une imago maternelle en place de bon objet d'amour valorisé sans possibilité de dégageant, ou idéalisé.

Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, nous retrouvons cette variable dans la situation de Madame E qui idéalise sa mère consciemment alors que des éléments de son discours nous amènent à constater l'existence d'une relation destructrice entre elle et sa mère. Madame D et Madame A présentent leurs mères en des termes positifs sans être dans l'idéalisation. Madame G et Madame Y qualifient leurs mères très négativement.

### ***\*La nature des relations à leurs mères :***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous posons l'hypothèse d'une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant ou d'une intériorisation de la destructivité-violence sans contrepoids de liaison de nature libidinale.

Les femmes auteurs de violences sexuelles semblent avoir intériorisé une relation de nature incestuelle avec leurs mères. Madame G nous présente son abandon : « Elle m'a seulement dit qu'elle m'avait quittée parce que l'argent rentrait pas mais je lui en veux quand même et elle le sait ». Madame Y rapporte un épisode où sa mère lui aurait demandé de lui acheter une bague, la même que celle que Madame Y avait reçue de son conjoint. Madame D évoque peu sa mère mais se présente comme celle qui aidait sa mère dans la gestion du quotidien au regard de l'importance de la fratrie. Madame E se présente elle aussi dans cette place et commente : « C'est sûr, j'étais sa préférée ». La mère de Madame A est décédée quand elle avait 6 ans. Dans son discours, elle confond sa mère et sa grand-mère maternelle avec qui elle a eu une relation privilégiée suite au décès de sa mère. La confusion survient lorsqu'elle annonce qu'elle était « la chouchoute » dans un premier temps, sous entendu, de sa mère mais elle précise : « Si ma mère criait sur moi, ma grand-mère rouspétait ma mère ». Ainsi, la grand-mère maternelle a pu être investie en place d'objet maternant mais aussi dans le cadre de la projection d'une relation de nature incestuelle.

### ***\*Carences affectives et attachements :***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons mis en évidence l'existence de carences graves dans l'enfance qui n'ont pas pu être élaborées.

Madame Y évoque des violences physiques et psychiques de sa mère, elle exprime le vécu de carences affectives dont elle semble être consciente : « Je sais que c'est un manque d'affection ». Elle évoque par ailleurs sa grand-mère paternelle : « J'aurais préféré que ce soit elle ma maman », « Je l'adorais, c'est simple, je l'adorais ».

Madame E évoque le décès de sa mère quand elle avait 13 ans et en amont, nous devinons le caractère pathologique de leur relation dans la mesure où la mère de Madame E lui achetait des cigarettes quand elle avait 10 ans. Toutefois, un attachement privilégié existait entre elles, c'est ce que semble traduire l'expression de Madame E : « Je faisais tout pour elle ».

Madame G évoque à de nombreuses reprises l'abandon de sa mère au lendemain de sa naissance. Elle exprime des ressentis ambivalents à son égard : « J'en aurais eu besoin là pour me soutenir », « Non j'en ai pas besoin », « La voir [l'avoir ?] une fois ça m'a déçue ». Elle qualifie la femme de la famille d'accueil où elle était placée de « méchante ». Madame G évoque par ailleurs spontanément un frère et une sœur aînés : « C'est eux mon parrain et ma marraine. Parce que j'habitais à cinq kilomètres d'eux et ils venaient me voir. On m'a baptisée là-bas et c'est eux mon parrain et ma marraine ». Sa sœur aînée et marraine semble constituer une figure importante pour Madame G. Son frère et sa sœur aînés auraient été placés chez le père de leur mère quand Madame G est née, eux avaient environ 14 ans. Madame G exprime au sujet de sa mère : « Anne-Marie pardonne pas, moi non plus. Même son père disait qu'elle s'était jamais occupée de nous alors vous voyez y'a bien quelque chose qui s'est passé ». Elle note que son frère et sa sœur « appelaient mon arrière grand-père comme leur père ». Elle rapporte un souvenir : « Même ma sœur qu'est avec mon arrière grand-père elle a dit qu'elle lui pardonnerait jamais à ma mère. Je me souviens parce que chez mon arrière grand-père j'étais dehors et mon arrière grand-père il a dit va parler à ta sœur et elle m'a dit ça, elle pleurait et j'ai pleuré aussi ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame G a

pu inconsciemment inscrire cette sœur dans une fonction maternelle. Il est dommage que cette perspective n'ait pas été approfondie dans le cadre de la rencontre.

Madame D n'exprime pas de carence affective précoce. Madame A évoque le décès de sa mère quand elle avait 6 ans : « J'étais encore trop jeune ». Elle rencontrait par la suite régulièrement sa grand-mère maternelle qui a pu constituer une figure d'attachement féminine de substitution.

Les discours des femmes auteurs de filicide semblent révéler une rencontre impossible avec la mère en termes d'accordage affectif (D. Stern, 1989). Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, nous pouvons poser l'hypothèse de carences moins archaïques et dont les femmes rencontrées sont parvenues à se dégager partiellement, le plus souvent grâce à des figures d'attachement de substitution. Aussi, ces figures ont pu être investies positivement bien qu'elles se soient révélées par la suite insuffisantes à la construction de l'identité des femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées.

***\*Une absence de support identificatoire en termes de fonction symbolique maternelle :***

Aucune femme auteur de filicide n'a pu intérioriser sa mère dans une fonction symbolique positive. Cette variable semble se vérifier chez les femmes auteurs de violences sexuelles de par la nature même de la relation qu'elle semble projeter à leur mère en termes incestuels. Par ailleurs, Madame E se présente dans une position parentale vis-à-vis de sa mère. Madame D semble se présenter sur la même lignée générationnelle que sa mère quand elle évoque son implication dans la gestion du quotidien de la famille au regard de l'importance de la fratrie. Madame G a été abandonnée et semble définir la fonction

maternelle en termes de présence physique pour ses enfants. Madame A présente le caractère inachevé de la relation à sa mère en lien avec son décès et ne parvient pas à évoquer des souvenirs de celle-ci faisant référence à une fonction symbolique maternelle. Madame Y évoque sa mère en lien avec les violences subies.

***\*Une identification à la figure maternelle :***

Madame D dit penser ressembler à sa mère, consciemment à partir de percepts : « Ma mère... Ouais ma maman parce que je suis comme elle, je suis pas grande ». Madame A pense également ressembler à sa mère qui est décédée. Madame Y pense ressembler à sa grand-mère paternelle dont nous avons noté qu'elle pouvait constituer une figure d'attachement maternelle. Madame E s'identifie à sa mère, ce que peuvent traduire les violences conjugales subies par les deux femmes et les consommations d'alcool de Madame E à compter du décès de sa mère. Enfin Madame G qualifie sa mère de « traînée » en lien avec ses différentes unions. Madame G a elle-même vécu plusieurs relations amoureuses et ses enfants sont placés, comme elle l'a été enfant. Madame G dénie partiellement cette identification sur le plan conscient : « Vous faire passer comme votre mère, c'est une sacrée justice ».

Il existerait chez les femmes auteurs de violences sexuelles une impossibilité à symboliser le féminin, voire le maternel en termes positifs.

Madame A exprime que sa mère est décédée « d'un accouchement », la mère de Madame E est décédée d'un cancer de l'utérus. Madame D présente une tumeur [tu meurs ?] cérébrale à sa naissance qu'elle associe à une chute de sa mère au cours de la grossesse.

Madame G a été abandonnée par sa mère, la mère de Madame Y était violente physiquement et psychologiquement.

### *\*Des mères vulnérables ?*

Nous avons noté que les mères des femmes auteurs de filicide apparaissent elles-mêmes comme des femmes vulnérables sur le plan psychique. Les passages à l'acte meurtriers semblent s'inscrire dans des dynamiques intergénérationnelles chargées d'affects dépressifs et de violences. Il semblerait que chez les femmes auteurs de violences sexuelles une dynamique intergénérationnelle soit aussi en jeu, entravant un investissement positif de l'enfant.

La mère de Madame Y est décrite violente et nous pouvons deviner qu'une absence de capacité à élaborer ses pulsions est probablement en lien avec l'histoire de sa propre relation à ses parents. La mère de Madame E vivait des violences conjugales, elle est décédée quand Madame E avait 13 ans d'un cancer de l'utérus. La mère de Madame G a abandonné plusieurs de ses enfants nés de plusieurs unions, ce qui là encore peut poser la question de la qualité d'attachement intériorisée. Madame E n'a pas élaboré le deuil de sa mère, tout comme Madame A. La mère de Madame A a pu être intériorisée en termes de vulnérabilité dans la mesure où elle est décédée quand Madame A avait 6 ans. Madame D se décrit au même niveau générationnel que sa mère et nous pouvons nous demander comment cette femme a vécu le décès de son mari, dans quelle mesure elle pouvait être disponible pour ses enfants. Madame D argumente le choix de sa mère comme étant la personne à qui elle pense le plus ressembler : « Je suis comme elle, je suis pas grande ». Nous pouvons nous demander si par « pas grande », Madame D se réfère à la notion de taille ou de maturité émotionnelle.



Nous pouvons toutefois noter que les discours des femmes auteurs de violences sexuelles traduisent moins la massivité des affects dépressifs chez leurs mères, comparés aux discours des femmes auteurs de filicide. Dans quelle mesure effectivement les mères des femmes auteurs de violences sexuelles étaient-elles plus ou moins en proie à des affects dépressifs ? Cette variable clinique ne peut pas être évaluée auprès des personnes concernées. Toutefois, les histoires de vie des mères des femmes auteurs de filicide ou des mères auteurs de violences sexuelles convergent parfois, en termes de cumuls d'évènements de vie à potentiels traumatiques. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que cette différence réside peut-être moins dans les capacités de leurs mères à élaborer les affects dépressifs que dans le discours et donc le psychisme des femmes rencontrées. Il semblerait que les femmes auteurs de violences sexuelles aient intériorisé une imago maternelle dépourvue d'affect. Que leurs propres mères soient ou non dans le déni de leurs propres affects dépressifs, nous pouvons nous demander dans quelle mesure les femmes auteurs de violences sexuelles sont en mesure de percevoir des affects chez l'Autre, ce qui pose plus largement la question de la reconnaissance de l'Autre chez cette population.

Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la nature de la relation d'objet intériorisée expliquerait cette différence dans la reconnaissance ou non d'affects dépressifs de leurs mères au sein des deux populations. Est-ce que l'absence de la reconnaissance de l'Autre pourrait favoriser l'expression d'une pulsionnalité non élaborée ? D'ailleurs, la pulsionnalité peut-elle s'élaborer sans l'Autre ? La qualité de l'imago maternelle intériorisée pourrait être à relier à la nature des passages à l'acte.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Dans les génosociogrammes des femmes auteurs de filicide et des femmes auteurs de violences sexuelles, il n'y a pas de représentation de mésestante, voire de conflits entre ces femmes et leurs mères. Nous pouvons noter que les génosociogrammes de ces femmes traduisent des conflits intrapsychiques non élaborés.

Madame E et Madame A ne représentent pas les décès de leurs mères ce qui peut traduire l'absence d'élaboration de ces deuils. Madame G ne représente pas sa mère. Toutefois, lorsqu'il est question de lui demander à qui elle pense le plus ressembler, elle annonce : « A une mère », signant une identification inconsciente à cette figure. Dans son discours, Madame A semble présenter sa grand-mère maternelle comme une figure d'attachement privilégiée, toutefois, elle ne la figure pas dans son génosociogramme. Madame Y ne représente pas de lien de filiation entre elle et ses parents donc ni conflit ni mésestante, mais cette absence de représentation ne traduit-elle pas des conflits intrapsychiques ?

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

<b>Indices d'anxiété</b>	<b>Madame D</b>	<b>Madame E</b>	<b>Madame A</b>	<b>Madame Y</b>	<b>Madame G</b>
<b>Clob</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> tendance Clob pI , tendance Clob pVI <i>pVII et IX :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON
<b>C'/C</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> FC pX <i>pVII et IX :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> C pII <i>pVII et IX :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> Pas de C' kobC PX <i>pVII et IX :</i> kobC pIX	<i>Ensemble du protocole :</i> CF pVIII et pX (2) FC' pX Choc C' pIV <i>pVII et IX :</i> NON
<b>Référence au blanc</b>	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> NON	<i>Ensemble du protocole :</i> DbIG pI Gdbl p VIII <i>pVII et IX :</i> NON
<b>IA%</b>	11.76% 2 Hd pVI	0%	20% (sur 5 réponses !)	0%	8%
<b>Investissement objectif</b>	Mauvaise qualité	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité moyenne	Qualité moyenne
<b>Symbolisation des contenus projetés</b>	Mal symbolisés	78% animaux : pauvreté de l'espace imaginaire ou défensif ?	Mauvaise qualité	Peu symbolisés	Pas symbolisés
<b>Dévitisation des contenus</b>	NON	NON	NON	Isolé pI	NON Mais plusieurs Defect

- Les planches VII et IX n'engendrent aucune réponse Clob chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Chez les femmes auteurs de filicide, les réponses Clob semblent plus fréquentes sur l'ensemble des protocoles mais seule Madame B projette une réponse ClobF à la planche VII.
- Aucune des réponses formulées aux planches VII et IX ne révèlent de réponses C' chez les deux populations auteurs de passage à l'acte. De la même manière, aucune

réponse donnée à la planche VII n'est déterminée par la couleur chez l'ensemble de ces femmes. Les réponses projetées à la planche IX s'étaient en partie sur la couleur à l'exception de la réponse formulée par Madame B, fondée sur la perception d'une mauvaise forme, et du refus de répondre de Madame O chez les femmes auteurs de filicide. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, seule Madame Y formule une réponse kobC à la planche IX : « Là y'a le feu dans la forêt ».

- Aucune femme auteur de violences sexuelles ne projette de référence au blanc aux planches VII et IX. Nous avons noté chez les femmes auteurs de filicide de telles projections à la planche VII dans le protocole de Rorschach de Madame B et à la planche IX dans celui de Madame V.

#### Réponses données aux planches maternelles par les femmes auteurs de violences sexuelles :

- **Planche VII :**

**Madame D** : « Qu'est-ce que c'est ça ?... Des têtards (rit). Une grenouille, la forme... C'est bon. »

**Madame E** : « Là je vois pas... 10'' Ah ça fait des lapins, ça ressemble à des lapins »

**Madame A** : « Je ne sais pas »

**Madame Y** : « Ben c'est tout simplement une tâche d'encre... Je vois pas ce que c'est non, une tâche d'encre »

**Madame G** : « Chacun fait ce qui lui plaît. C'est deux personnes pareilles » (planche paternelle : « Je sais pas de quel signe il est le pauvre... celle-là parce qu'on

dirait deux visages parce que lui aussi il a été abandonné. Elle l'a abandonné aussi »)

- **Planche IX :**

**Madame D** : « Deux cerfs, ça peut être des cerfs, en bas je sais pas » (planche préférée : « J'ai dit des cerfs... alors parce que j'aime bien les animaux, moi y'a que les animaux »)

**Madame E** : « C'est un singe ça, je sais pas » (planche paternelle : « Parce que gros comme ça déjà [Gros comme quoi ?] Il faisait un mètre 70 et assez gros quand même »)

**Madame A** : « Je sais pas » (planche moins aimée : « J'aime pas les couleurs de celle-ci »)

**Madame Y** : « Là, y'a le feu dans la forêt (soupir) » (planche moins aimée : « Y'a trop de... Pour moi c'est un danger le feu »)

**Madame G** : « Y'a toujours la raie là, Pourquoi ?... Pareil, on dirait qu'on a placé les mêmes feuilles en deux »

- **Planche choisie pour représenter leur mère :**

**Madame D** : *Planche IX*, « Deux cerfs, ça peut être des cerfs, en bas je sais pas »

Argumentation du choix : « Celui-là parce que les vêtements de maman c'est beaucoup des couleurs rose, vert, bleu »

**Madame E** : *Planche III* : « Bah là c'est un couple (rit), je sais pas ce qu'ils font mais... C'est deux femmes ».

Argumentation du choix : « Parce que ma mère elle est pas grosse, elle est aussi grosse que moi. Elle lavait le linge à la main ».

**Madame A** : *Planche X*, « On dirait des animaux »

Argumentation du choix : « Parce qu'elle est belle [La planche ou votre mère ?] La planche »

**Madame Y** : *Planche II*, « Mais y'a pas une femme... Elle faisait la popote on va dire »

**Madame G** : *Planche I (planche préférée)*, « Je vois rien du tout. C'est celle-là qu'il m'avait montré le docteur X (nomme expert psychiatre) Si on imagine ? [Oui c'est de l'imagination...] Alors un masque, je sais pas moi... Parce que là on voit les yeux et là on dirait les oreilles »

Argumentation du choix : « Pour les mêmes raisons de tout à l'heure », en lien avec le choix de cette même planche comme planche préférée : « Déjà le masque ça me trouve le plus parce que avec ma mère, un masque [Comment ça ?] Parce que je me cache de ma mère c'est clair [Il s'agirait de votre masque ou de celui de votre mère ?] celui de ma mère... double face parce qu'elle garde les enfants des autres.

Planches maternelles	Madame D	Madame E	Madame A	Madame Y	Madame G
<b>Planche VII</b>	Réponses fondées sur mauvaises perceptions Enquête : réponse <b>défect</b>	<b>Contenu masculin</b> ou référence à l'objet transitionnel?	Pas de réponse Enquête : <b>contenu masculin</b>	Eq Choc Tendance Refus Carences affectives précoces	Ambivalence Identification <u>Planche paternelle</u> (argumentation en lien avec l'imgo maternelle)
<b>Planche IX</b>	Pas de réponse Ban <b>Contenu masculin</b> Enquête : réponse fondée sur mauvaise perception et référence <b>phallique</b>	Pas de réponse Ban <b>Contenu masculin</b> basé sur perception d'une mauvaise forme <u>Planche paternelle</u> « des singes » enquête : « des gorilles même »	REFUS <u>Planche moins aimée</u>	Pas de réponse Ban Projection <b>élément destructeur</b>	Pas de réponse Ban Tendance Refus Crit objet <b>Contenu masculin</b> <b>Référence phallique</b> Défect Carences maternelles précoces Identification inconsciente
<b>Planche choisie pour représenter leur mère</b>	<u>Planche IX</u> Plus de sensibilité au contenu latent avec insistance sur la contenance	<u>Planche III et préférée</u> Deuil non élaboré Identification	<u>Planche X</u>	<u>Planche II</u> « <b>Mais y'a pas une femme...</b> »	<u>Planche I et préférée</u> Identification inconsciente à sa mère

***\*Des ressentis non élaborés envers l'imgo maternelle intériorisée :***

Nous avons noté chez les femmes auteurs de filicide une absence d'élaboration de leurs ressentis vis-à-vis de l'imgo maternelle intériorisée. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, les protocoles de Madame A, Madame D et Madame E révèlent des ressentis non élaborés à l'égard de l'imgo maternelle intériorisée. Il n'existe pas de convergence entre ce qu'elles expriment consciemment et leurs ressentis inconscients, que

traduisent leurs réponses aux planches VII et IX du Rorschach. Ces trois femmes utilisent des qualificatifs positifs pour décrire leurs mères dans leurs discours conscients, Madame E idéalise même sa mère. Or Madame D donne une réponse défectueuse à l'enquête de la planche VII et elle donne des réponses aux planches VII et IX fondées sur de mauvaises perceptions. Madame A choisit la planche IX comme planche moins aimée. Enfin, Madame E choisit la planche IX comme planche paternelle et projette du masculin aux deux planches VII et IX.

Nous retrouvons davantage de convergence entre le discours conscients et les affects inconscients mis en évidence grâce au Rorschach chez Madame G et Madame Y puisqu'elles qualifient leurs mères négativement, ce qui converge avec leurs réponses à l'épreuve projective. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant que leurs ressentis à l'égard de l'imgo maternelle soient élaborés puisque, comme nous l'avons déjà noté, Madame G s'identifie inconsciemment à sa mère sans pouvoir l'entendre. Madame Y présente des difficultés à formuler une réponse à la planche VII et réagit par un choc émotionnel à la présentation de la planche. La planche IX fait intervenir une réponse en lien avec une thématique destructrice. Ainsi, bien qu'il y ait davantage de convergence entre le recueil des données conscientes et inconscientes chez Madame G et Madame Y, leurs ressentis à l'égard de l'imgo maternelle ne sont pas pour autant élaborés.

***\*Une imago maternelle de mauvaise qualité :***

Chez les femmes auteurs de filicide, les réponses à la planche VII de Madame H et Madame O tendent à révéler l'intériorisation chez ses femmes d'une imago maternelle phallique. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, toutes ont clairement intériorisées une imago maternelle en termes de toute puissance phallique. Les femmes auteurs de



violences sexuelles ne sont pas sensibles au contenu latent des planches VII et IX dont la symbolique est très nettement féminine et/ou maternelle. Elles projettent du masculin dans les réponses données à ces planches et tout particulièrement à la planche IX, à l'exception de Madame A qui refuse de répondre. Les références phalliques et réponses défectueuses, à entendre en termes d'angoisses de castration, se retrouvent plus souvent dans les protocoles des femmes auteurs de violences sexuelles que chez les femmes auteurs de filicide.

***\*Une reconnaissance de la fonction symbolique maternelle impossible et un niveau d'organisation prégénital :***

Les projections de puissance phallique aux planches VII et IX démontrent une incapacité à symboliser le féminin et donc une absence d'atteinte d'une identité sexuée chez les femmes auteurs de violences sexuelles. La reconnaissance de la fonction symbolique maternelle semble impossible du fait même que les réponses données renvoient à une imago phallique.

***\*La nature des relations à leurs mères :***

Nous avons mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide des relations de nature destructrice non élaborées entre les femmes auteurs de passage à l'acte meurtrier et leurs propres mères. Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de violences sexuelles semblent davantage mettre en relief des relations projetées de nature incestuelle entre elles et leurs mères. Ces éléments, que révèle l'épreuve projective, convergent avec l'hypothèse de ce type de relation proposé auparavant, à partir des discours des femmes auteurs de violences sexuelles.

Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de violences sexuelles peuvent aussi mettre en évidence des carences affectives, notamment chez Madame G et Madame Y. Toutefois bien que leurs ressentis à l'égard de l'imgo maternelle ne soient pas élaborés, elles expriment consciemment des ressentis négatifs à l'égard de leurs mères. Dans ces mêmes situations de carences maternelles, les femmes auteurs de filicide idéalisent leurs mères. Nous pouvons supposer que les femmes auteurs de violences sexuelles accèdent plus facilement à l'ambivalence à l'égard de l'imgo maternelle que les femmes auteurs de filicide.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.***

<b>Planches</b>	<b>Madame D</b>	<b>Madame E</b>	<b>Madame A</b>	<b>Madame Y</b>	<b>Madame G</b>
<b>5</b>	Pas d'interaction projetée	Angoisses de séparation : deuil non élaboré de sa mère	Récit descriptif factuel, pas d'interaction projetée	Relation projetée teintée d'éléments incestuels	Pas d'interaction projetée
<b>7GF</b>	Inhibition massive Mise en scène associée à la relation qu'elle a avec sa plus jeune fille	Imago maternelle dépressive ?	Récit descriptif factuel, pas d'interaction projetée	Scotome du poupon Image de sa grand-mère dans une fonction symbolique paternelle dans une relation de type incestuel	Ambivalence envers l'imago maternelle
<b>9GF</b>	Pas d'interaction projetée Mises en scènes dans un registre narcissique	Récit dramatisé sur une tonalité de violence	Vide affectif	Relation complicité à sa sœur projetée VS environnement violent	Confusion des générations

Les femmes auteurs de violences sexuelles, comme les femmes auteurs de filicide, n'utilisent pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère aux planches 5, 7GF et 9GF.

Nous avons souligné, à l'exception de Madame B qui ne répond pas aux sollicitations latentes de la planche 5, que l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées projettent la recherche d'un objet perdu. Chez les femmes auteurs violences sexuelles, la planche 5 du TAT révèle une absence de projection de relations dans leurs récits. Les femmes auteurs de filicide (toujours à l'exception de Madame B) projettent un Autre dans la pièce, ce que nous ne retrouvons pas dans les récits des femmes auteurs de violences sexuelles.

Chez l'ensemble des femmes auteurs de violences sexuelles comme chez les femmes auteurs de filicide, les récits formulés à la planche 7GF du TAT révèlent des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle.

Les récits projetés à la planche 9GF du TAT semblent converger avec l'hypothèse de fonctionnement des femmes auteurs de filicide rencontrées à un niveau pré-génital dans la mesure où la menace externe semble caractéristique de leurs projections à cette planche. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles nous ne retrouvons pas cette variable à l'exception peut-être des récits de Madame Y (mais qui parvient à projeter une relation positive à sa sœur en même temps que la menace est perçue) et de Madame E (mais dont le ton de la voix n'est pas anxiogène quand elle annonce : « Ça va faire très mal »).

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique : Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.***

**Indicateur 1 :**

***Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne présentent pas leurs mères dans leurs discours conscients en des termes négatifs et les présentent davantage en place d'objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé. M. Lemay (1983) associe les carences précoces à « l'élaboration mythique d'une mère idéale [qui] permet donc ainsi d'échapper à l'angoisse du néant », ce que nous pouvons supposer à l'œuvre au sein de cette population. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, seule Madame E idéalise sa mère dans son discours conscient. Les autres femmes rencontrées, soit qualifient positivement leurs mères sans être dans l'idéalisation, soit utilisent des qualificatifs négatifs pour les décrire. Les

femmes auteurs de filicide évoquent des relations de nature destructrice non élaborées avec leurs mères, les femmes auteurs de violences sexuelles projettent des relations de nature incestuelle.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Les femmes des deux populations auteurs de passage à l'acte rencontrées ne représentent pas, dans le cadre de leurs génosociogrammes, de mésestante ou des conflits avec leurs mères.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.***

Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées mettent en évidence, notamment aux planches VII et IX, des indices d'anxiété, sans possibilité de dégagement. Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de violences sexuelles mettent également en évidence des indices d'anxiété, elles projettent du masculin aux planches dont le contenu latent est à relier à la symbolique féminine et/ou maternelle.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégageant.***

Les femmes auteurs de filicide et auteurs de violences sexuelles rencontrées n'utilisent pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère. Les récits des femmes auteurs de filicide révèlent des projections de recherche d'objet perdu, des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle et des projections de menace externe. Les récits des femmes auteurs de violences sexuelles révèlent des difficultés dans la reconnaissance de l'Autre en lien avec une absence de projection de relation à la planche 5. Dans leurs récits, nous ne retrouvons pas de projection de menace externe vécue sur un mode anxiogène sans possibilité de dégageant. Tout comme chez les femmes auteurs de filicide, nous pouvons mettre en évidence chez les femmes auteurs de violences sexuelles des difficultés d'identification de la fille à la figure maternelle. Chez les femmes auteurs de filicide, les interactions projetées ne le sont pas sur un mode destructeur, ou du moins pas directement dans la mesure où les récits semblent davantage mettre à jour des obstacles à la relation, aux interactions. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, nous retrouvons l'idée d'obstacle à la relation, aux interactions qui seraient à relier à une non reconnaissance de l'Autre.

**Au final, une majorité d'indicateurs invalide l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide lorsqu'ils sont mis à l'épreuve auprès des femmes auteurs de violences sexuelles.**

***Au final, il semblerait que chez les deux populations, le passage à l'acte s'inscrit dans une dynamique de répétition intergénérationnelle. Nous pouvons supposer qu'il y a***

*répétition de la relation d'objet intériorisée (sur un mode destructeur, non constructeur OU incestuel).*

*Ainsi, le passage à l'acte s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle de la nature de la relation d'objet intériorisée. Dans le cadre d'une relation d'objet non suffisamment bonne pour permettre la naissance psychique de l'individu, le passage à l'acte meurtrier s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle en tant qu'ultime tentative d'ex-istence Dans le cadre d'une relation d'objet de nature incestuelle, le passage à l'acte sexuel sur les enfants s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*La qualité de l'imgo maternelle intériorisée interviendrait également dans la nature des passages à l'acte puisque les femmes auteurs de filicide présentent des imagos maternelles en termes de vulnérabilité et les femmes auteurs de violences sexuelles présentent des imagos maternelles dépourvues d'affects. Chez ces deux populations nous notons une identification à l'imgo maternelle qui permet de penser les passages à l'acte dans une dynamique intergénérationnelle.*

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Les situations cliniques sont très différentes d'une femme auteur de filicide rencontrée à une autre concernant leur représentation de l'enfant. D'une part, il n'existe pas toujours de modification de leur représentation de l'enfant avant le passage à l'acte et d'autre part, les enfants sont parfois, mais pas toujours, évoqués en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.

De la même manière, chez les femmes auteurs de violences sexuelles, des modifications dans les représentations de leurs enfants sont parfois évoquées mais pas toujours. Leurs discours ne laissent jamais transparaître l'idée d'une idéalisation de leurs enfants.

Dans le parcours de vie de plusieurs femmes auteurs de filicide, nous avons souligné un parcours obstétrical à potentiel traumatique, qui pouvait poser à lui seul la question de l'investissement de l'enfant déjà né ou à venir. De la même manière, nous pouvons noter chez Madame D un antécédent de mort fœtale in utero dans le dernier trimestre de sa première grossesse. Elle a également donné naissance à un fils décédé à l'âge de deux mois de la mort subite du nourrisson. Madame E a vécu une interruption volontaire de grossesse quand elle avait 19 ans. Madame Y présente un déni de grossesse jusqu'au terme de



huit mois pour sa dernière grossesse qui aurait donné naissance à un garçon porteur d'un handicap physique.

***\*Un investissement de l'enfant impossible : une non reconnaissance de l'Autre.***

Nous avons noté, chez les femmes auteurs de filicide, un investissement de l'enfant dans une fonction de réparation, d'étayage narcissique. Cette dimension peut parfois être en jeu chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Toutefois, ce qui apparaît plus communément c'est une absence de reconnaissance de leurs enfants.

***\*La projection d'une relation de nature incestuelle :***

Nous avons souligné que chez toutes les femmes auteurs de filicide, il semble exister un sentiment de menace externe qu'elles projettent sur leur enfant. Il semblerait que ce ne soit pas l'enfant qui soit perçu comme un mauvais objet persécuteur mais que quelque chose de l'environnement serait vécu comme menaçant et projeté sur les enfants.

Les femmes auteurs de violences sexuelles projeteraient sur leurs enfants des relations de nature incestuelle qui correspondent au mode de relation d'objet intériorisée. L'enfant serait alors la victime des projections de sa mère.

***\*Lien filiation/passage à l'acte :***

La situation clinique de Madame A nous a interpellé sur la nature de la relation entre la notion de filiation et son passage à l'acte dans la mesure où elle a agressé d'autres enfants

que les siens. Aussi nous pouvons souligner, chez les femmes auteurs de violences sexuelles, que tous les enfants ne sont pas victimes des passages à l'acte de leurs mères. Nous pourrions penser ces passages à l'acte en termes de non intégration de la notion de filiation.

Chez les femmes auteurs de filicide, nous ne pouvons que souligner le fait que le passage à l'acte meurtrier touchait tous les enfants de ces femmes. La situation clinique de Madame O, dont le passage à l'acte meurtrier a visé exclusivement une de ses filles, semble s'inscrire dans un processus psychique complexe différent de ceux mis à jour chez les quatre autres femmes rencontrées. Pour ces femmes, le passage à l'acte interviendrait en lien avec la notion de filiation : c'est bien parce que ce sont leurs enfants qu'ils sont victimes. Leurs gestes s'inscriraient dans la mise en œuvre d'un fantasme d'auto-engendrement, le même que celui qui avait donné naissance, sur le plan fantasmatique, à leurs enfants. En cela nous pourrions penser ce type de passage à l'acte en termes de pathologie de la filiation en tant que les pères des enfants n'existent pas dans le psychisme de ces femmes.

Aussi, dans les paroles des femmes auteurs de filicide concernant le passage à l'acte, émerge l'idée d'un "attachement", ou plutôt d'une impossible séparation de leurs enfants, ce que n'expriment pas les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées.

### Note de synthèse :

De manière générale, nous pouvons noter que le *coefficient intellectuel des femmes auteurs de violences sexuelles semble inférieur* à celui des femmes auteurs de filicide. Cette variable n'a toutefois pas pu être étudiée de manière exhaustive et est donc à relativiser.

La sélection *des sujets auteurs de violences sexuelles a mis en évidence une corrélation entre la nature de la relation au conjoint* et la nature du passage à l'acte puisque nous n'avons rencontré aucune femme auteurs de violences sexuelles dont le conjoint n'était pas incarcéré pour les mêmes faits.

Nous pouvons souligner, chez les femmes auteurs de violences sexuelles, à partir de notre première rencontre, des rapports au temps qui peuvent être perturbés, comme nous l'avons également mentionné chez les femmes auteurs de filicide. Toutefois, une différence semble exister dans *le caractère présent, en termes de temporalité, de l'enfant ou des enfants victimes dans le discours des femmes auteurs de filicide* que nous ne retrouvons pas chez les femmes auteurs de violences sexuelles.

La première rencontre avec les femmes auteurs de violences sexuelles a mis en évidence une moindre consommation de traitements médicamenteux visant à réduire les affects dépressifs. Par ailleurs, les premiers entretiens révèlent également *des affects dépressifs qui ne sont pas aussi massifs et persistants que chez les femmes auteurs de filicide*.

Nous pouvons rappeler, chez l'ensemble des femmes incarcérées rencontrées, un environnement familial maltraitant et négligeant dans l'enfance. Seule Madame D, auteur de violences sexuelles, n'évoque pas d'évènements de vie permettant de porter cette conclusion.

Aussi, la prévalence des violences conjugales est la même chez les deux populations auteurs de passages à l'acte rencontrés.

La structuration même de la famille des femmes des deux groupes femmes apparaît floue, voire chaotique pour certaines. Le flou des discours des femmes auteurs de filicide semblent traduire une absence de relation projetée. Les discours des femmes auteurs de violences sexuelles apparaissent de manière générale plus clairs mais laissent transparaître une confusion des places et des relations floues entre les membres de la famille. *Nous pouvons souligner qu'il existerait, chez les femmes auteurs de filicide, une absence d'investissement objectal. Cet investissement objectal existerait chez les femmes auteurs de violences sexuelles, la nature de cet investissement objectal serait en jeu dans le passage à l'acte.*

Chez toutes les femmes incarcérées rencontrées, il existe une confusion intergénérationnelle et un télescopage des générations.

Dans chacune des situations cliniques des *femmes auteurs de filicide rencontrées, le père de leurs enfants n'est jamais reconnu dans sa fonction symbolique*. Il est même évincé de la notion de filiation qui pourrait laisser entendre un fantasme d'autoengendrement chez ces femmes. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, il existe une reconnaissance de la place des pères des enfants, bien qu'elle ne soit sûrement pas symbolique. Des mécanismes de clivage ont été mis en évidence au sein des deux groupes.

Aussi, que ce soit en termes de déni ou dans une lignée narcissique, *la place des enfants des femmes auteurs de filicide rencontrées n'est pas reconnue. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, c'est plus largement la notion de la filiation* qui semble interrogée lorsqu'elles évoquent leurs enfants.

### La relation à leur père

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, une figure symbolique paternelle constitue un objet d'amour perdu. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, il semblerait que leurs pères constituent également un objet d'amour perdu, *cette perte s'inscrirait moins précocement dans leurs histoires*.

Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent *une identification à la figure paternelle intériorisée*, cette variable n'apparaît pas systématique chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Nous pouvons retrouver chez les pères des femmes auteurs de violences sexuelles des hommes vulnérables sur le plan psychique ou des hommes malades.

Bien que le recours à des conduites de l'agir et de la dépendance se manifestent moins souvent chez les pères des femmes auteurs de violences sexuelles, elles ont, comme les femmes auteurs de filicide, intériorisé une imago paternelle en termes de vulnérabilité.

Les ressentis des femmes des deux populations à l'égard de l'imago paternelle intériorisée ne sont pas élaborés. Il existe des affects anxigènes et dépressifs face à la symbolique phallique chez les deux populations. *Les angoisses de castration semblent plus importantes chez les femmes auteurs de violences sexuelles* : le plus souvent au moins une des planches IV ou VI est choisie comme planche moins aimée, les tendances à refuser de répondre ou les refus mêmes sont nombreux ainsi que les réactions choc face à la présentation d'une de ces deux planches. L'imago paternelle intériorisée est de mauvaise qualité chez les deux groupes.

La triangulation œdipienne n'est pas perçue dans le cadre d'une thématique œdipienne structurante chez les deux populations auteurs de passages à l'acte. Nous pouvons souligner

que *les relations d'objet projetées par les femmes auteurs de violences sexuelles sont le plus souvent de nature incestuelle, érotisée et ce de manière crue*. Les femmes auteurs de violences sexuelles expriment également des angoisses d'abandon qui peuvent aussi se manifester chez des femmes auteurs de filicide.

A partir des protocoles de Rorschach de ces femmes, nous avons pu noter des différences concernant :

- *Le coefficient d'angoisse existentielle*, qui serait plus important chez les femmes auteurs de filicide. Il pourrait refléter de moins mauvaises capacités du moi à parvenir à une représentation unitaire de lui-même, une meilleure capacité du moi à gérer les angoisses chez les femmes auteurs de violences sexuelles comparées aux femmes auteurs de filicide.
- *Les réponses données à la planche III* : Aucune des femmes des deux groupes ne parvient à projeter une interaction réelle positive entre deux humains. Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique. Les femmes auteurs de violences sexuelles présentent des difficultés à projeter de l'interaction ou à en définir la nature, nous pouvons nous demander dans quelle mesure cela traduirait chez elles des défenses contre l'émergence de fantasme.
- *La présence ou non de processus de dévitalisation* : ces procédés mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide ne sont pas présents dans les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de violences sexuelles.

Les analyses des protocoles de Rorschach, qui convergent avec les discours, révèlent chez les femmes auteurs de violences sexuelles *des inhibitions massives ainsi que des*

*espaces imaginaires pauvres dont nous pouvons noter qu'ils sont le plus souvent associés à de faibles capacités intellectuelles. Ces variables cliniques pouvant être associées à un défaut de mentalisation ou au reflet d'un imaginaire angoissant semblent massifs chez les femmes auteurs de violences sexuelles.*

### *La relation à leur mère*

Les mères des femmes auteurs de filicide sont présentées en place *d'objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé*, ce qui n'émerge pas de manière aussi systématique chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Il existerait chez les *femmes auteurs de filicide une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant*. La nature de relation projetée entre *les femmes auteurs de violences sexuelles et leurs mères est incestuelle*.

Il existe chez les femmes auteurs de filicide des antécédents de *carences graves et là encore non élaborées*. Au sein de la population auteurs de violences sexuelles, nous pouvons poser l'hypothèse de *carences moins précoces* dans leurs enfances et dont les femmes rencontrées seraient parvenues à se dégager ponctuellement, le plus souvent grâce à des figures d'attachement de substitution qui se sont toutefois révélées insuffisantes. Les femmes auteurs de violences sexuelles peuvent évoquer des carences graves vécues et remettre en question la figure maternelle, ce qui n'est pas le cas des femmes auteurs de filicide. Nous pouvons supposer qu'il existait dans l'environnement *des femmes auteurs de violences sexuelles davantage de ressources extérieures qui n'ont pas été exploitées ou partiellement*.

Les femmes des deux populations rencontrées semblent ne pas avoir pu bénéficier de support identificatoire en termes de fonction symbolique maternelle investie positivement.

Nous avons mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide une identification à la figure maternelle vulnérable VS des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la fonction maternelle symbolique. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, nous notons une *impossibilité à symboliser le féminin, voire le maternel en termes positifs*. Il semble exister une différence concernant les imagos maternelles intériorisées chez ces deux populations. Il existerait chez les femmes auteurs de filicide des *imagos maternelles intériorisées en termes de vulnérabilité*. Les discours des femmes auteurs de violences sexuelles mettent en évidence des imagos maternelles dépourvues d'affects qui semblent traduire *une absence de reconnaissance de l'Autre*.

Les ressentis des femmes auteurs de passages à l'acte envers l'imago maternelle intériorisée ne sont pas élaborés. Les deux populations présenteraient un niveau de fonctionnement pré-génital. Chez les femmes auteurs de filicide, ce fonctionnement est associé à la *recherche d'un objet d'amour maternel perdu*. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, il est associé à une imago maternelle intériorisée en termes de *toute puissance phallique et d'angoisses de castration*.

### La place de leurs enfants

Nous pouvons formuler l'hypothèse *d'un investissement de l'enfant dans une fonction de réparation, d'étayage narcissique et support d'une projection de menace externe* chez les femmes auteurs de filicide. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, il n'y aurait *pas d'enfant en termes d'individualité psychique* qui serait victime des projections de la relation d'objet de nature incestuelle intériorisée par sa mère.



De manière générale, nous retrouvons dans le cadre de la population auteur de violences sexuelles, les lignes de compréhension psychodynamique proposées par A Ciavaldini (2000), que P. Roman nous rappelle (2004) :

- «
- La violence sexuelle agit s'inscrit sur fond d'une carence dans les relations primordiales, au sein desquelles, l'institution du tiers fait défaut ;
  - La violence sexuelle mobilise une expérience dans le registre de l'immédiat et de la perception, au détriment de l'investissement des instances représentatives ;
  - La violence sexuelle procède, à de niveaux différents, d'un défaut d'inscription de l'autre différencié ;
  - La violence sexuelle témoignerait d'un avatar dans l'accès à la transitionnalité, avatar que l'on peut situer dans le travail du détruit-retrouvé (R.Roussillon, 1995). »



# **Comparaison inter-groupes : femmes auteurs de filicide comparées aux femmes de la population témoin**

## **I - Présentations des sujets et dimensions investiguées.**

### *\*Ages des enfants des femmes retenues dans la population témoin :*

Madame L est mère d'un garçon de 7 ans, Madame P d'un garçon de 8 ans. Madame U a également un fils, âgé de 4 ans au moment de notre rencontre. La fille de Madame J a 13 ans au moment de notre rencontre. Madame C a un fils adulte et une fille âgée de 12 ans.

*Toutes les femmes retenues dans le cadre de la population témoin de cette étude ont au moins un enfant âgé de moins de trois ans et pas encore adolescent au moment de notre rencontre.*

Les âges des filles de Madame J et Madame C pourraient être critiqués mais dans la mesure où il s'agit de la population témoin, il nous a semblé au contraire que cet âge proche de l'adolescence pourrait permettre un regard rétrospectif sur la vie de ces femmes qui n'ont pas manifesté de passage à l'acte envers leurs enfants. Ces variables pourraient favoriser la mise en évidence de facteurs de protection de passage à l'acte filicide.

***\*Des situations socio-économiques précaires :***

*Aux moments de nos rencontres, les femmes incluses dans le cadre de la population témoin vivaient dans une situation socio-économique précaire. Madame J était dans une situation plus confortable comparée aux années passées, où sa fille était également plus jeune.*

Toutes les femmes incluses dans la population témoin de cette étude exerce une activité professionnelle au moment de notre rencontre. Madame L occupe un poste administratif, elle a un baccalauréat professionnel. Madame C est ouvrière qualifiée en usine. Madame U est responsable de caisse dans un supermarché discount. Madame P est secrétaire. Au moment de notre rencontre, Madame J occupe un poste administratif dans la fonction publique. Auparavant, elle a cumulé plusieurs activités professionnelles pour garantir sa situation économique. Malgré ces activités, les femmes incluses dans la population témoin vivent dans des situations socio-économiques précaires, dans le sens où leurs salaires couvrent difficilement leurs dépenses.

***\*Des femmes responsables de l'éducation et des soins de leurs enfants au moment des faits, une variable non pertinente :***

Madame L et Madame U élèvent seules leurs fils dont elles ont la garde majoritaire. Madame P et le père de leur fils partagent la garde de l'enfant. Madame C élève seule sa fille qui n'a pas de contact avec son père. Madame J n'a pas la garde de sa fille et la voit un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires depuis peu de temps, en lien avec son

déménagement en province. Auparavant, la garde de sa fille était partagée entre le père de celle-ci et Madame J.

Nous avons déjà noté auparavant, au vu de la situation clinique de Madame B, auteur de filicide, qu'il n'est pas pertinent d'isoler la variable : « être responsable de l'éducation et des soins de l'enfant » comme facteur de risque ou de protection potentiel.

***\*Des femmes qui vivent sans conjoint :***

Toutes les femmes incluses dans la population témoin m'ont été présentée comme vivant sans conjoint. En effet, les femmes rencontrées vivent leur quotidien sans conjoint, il n'existe pas dans les situations cliniques rencontrées de couple à proprement parlé. Toutefois, à l'exception de Madame U, les femmes rencontrées évoquent un homme avec qui elles partagent une relation qui apparaît difficile à définir pour elles et qui s'inscrit dans un cadre flou.

Madame L répond par la négative quand je lui demande si elle est en couple, puis énonce : « J'ai rencontré quelqu'un mais... C'est difficile, y'a l'amour... Mais tout le temps en conflit... On a vu le docteur (donne le nom de son psychologue) tous les deux. Il a dit que si on est toujours en conflit, c'est parce que j'ai peur de m'engager réellement, j'ai peur que ça recommence... Mais c'est ça ». Quand je souligne à Madame L sa réponse initiale négative, elle formule : « Parce qu'on vit chacun chez soi, pour moi c'est pas un couple. Pour être en couple il faut de la confiance l'un vis-à-vis de l'autre ». Dans la même dynamique, Madame P répond ne pas être en couple puis : « J'ai quelqu'un, mais que j'emmène pas à la maison quand j'ai Tom [...] On se voit de temps en temps, c'est pas vraiment une relation de couple, Il est très marié aussi, donc ça aide pas ». Madame C répond à la question d'une vie en couple : « Non, je vis pas vraiment en couple mais bon ça m'intéresse plus les couples

d'aujourd'hui parce que les hommes ils sont tous pareils, ils savent que mettre les pieds sous la table donc j'ai pas l'intention de finir ma vie avec, mais comme je travaille avec, je vais pas lui mettre la tête à l'envers tout de suite mais bon y'a pas de rapport, non il vit pas chez moi ». Madame J vit une relation amoureuse avec un homme marié depuis une dizaine d'année, elle qualifie leur relation de couple « à notre manière ».

A la question d'être ou non en couple, Madame U répond : « Je sais pas... Tantôt je me dis que ce serait bien d'être avec quelqu'un, Hugo aurait une autorité paternelle... D'un autre côté si c'est pour que ça parte au clash, c'est pas la peine ».

**Ainsi, bien que ces femmes vivent sans conjoint, il existe chez toutes le désir d'un Autre masculin. Ce désir est conflictuel chez ces femmes mais présent, ce qui n'est pas le cas chez les femmes auteurs de filicide rencontrées.** Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons noté que Madame F vit seule la grossesse qui donnera naissance à son fils, ce qu'elle présente consciemment comme un choix. Elle vit par la suite avec un homme qui n'est pas le père biologique de l'enfant et à qui elle ne semble pas laisser de place pour tenir cette fonction symbolique : « Pendant longtemps, deux ans, deux ans et demi, son papa, c'était la personne avec qui je vivais malgré que je lui dise le nom, le prénom de son père, il était attaché à cette personne ». Madame V inclut son mari dans la présentation de sa famille à l'imparfait. Son couple conjugal est présent et idéalisé dans son discours, toutefois, la notion de couple parental n'apparaît pas. Madame H et Madame B n'évoquent pas les pères des enfants dans la présentation de leurs familles. Madame O opère un déni de la filiation paternelle de ses enfants en présentant sa famille : « Moi et mes trois enfants ».

Aucune des femmes auteurs de filicide rencontrées n'a pu se projeter, dans le cadre de son géosociogramme, en place d'enfant qui rencontre un Autre et construit une famille.

## II - Mise à l'épreuve des hypothèses.

### II.1- Première hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.*

*\* Un environnement familial hétérogène :*

Madame P n'évoque pas de violence subie dans son enfance, le divorce de ses parents n'est pas élaboré. Madame L évoque des conflits intrafamiliaux concernant ses parents et ses grands-parents paternels : elle évoque notamment une scène de violence où sa grand-mère aurait agressé physiquement sa mère, scène qui reste non élaborée.

Madame J a souffert (et souffre encore) du comportement exhibitionniste de ses parents. Elle présente des violences physiques tournées contre son frère dans un premier temps, puis présente des comportements violents de son père à son encontre, qu'elle associe au désir de sa mère. Le discours de Madame J laisse entendre une orientation masochiste dans son fonctionnement : « C'est pas arrivé souvent ».

Le discours de Madame U laisse aussi entendre une composante masochiste dans son fonctionnement lorsqu'elle présente les violences verbales du père d'Hugo ou le vécu de relations sexuelles sans son consentement. Madame U évoque des violences conjugales de son père sur sa mère et rapporte également les violences de son père dont elle a été victime en

termes physique et psychique. Sa mère a également manifesté des violences à son encontre. L'ensemble de ces violences subies ne sont pas élaborées chez Madame U. Enfin le comportement intrusif de ses beaux parents, avec le soutien du père d'Hugo, a été vécu comme une véritable violence par Madame U.

Madame C rapporte le comportement violent de sa mère dont elle se défend, quand elle était enfant. Madame C a vécu des violences conjugales dans le cadre de ses deux unions qui ont donné naissance à ses enfants. Madame C décrit des scènes où elle-même se serait montrée violente, bien qu'elle ne le reconnaisse pas.

**Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons noté un environnement familial maltraitant, négligent dans leurs enfances. Les situations cliniques des femmes appartenant à la population témoin révèlent que certaines d'entre elles ont pu vivre dans un environnement maltraitant, mais cette variable n'est pas systématique.** Ce que nous retrouvons plus communément chez les femmes appartenant à la population témoin, c'est l'intériorisation d'une notion de conflit associée au système familial au sens proche ou élargi. Cette variable pourrait expliquer en partie leur situation familiale actuelle en tant qu'elles n'ont pas disposé de modèle familial stable et étayant.

Aussi, les femmes du groupe témoin qui ont vécu des violences dans leurs enfances ne semblent pas présenter de mécanisme d'identification à l'agresseur, à l'exception peut-être de Madame C qui oriente vers ses partenaires une décharge de l'excès de tension par l'acting out. Madame J et Madame U semblent avoir développé des orientations masochistes dans leurs fonctionnements, probablement en lien avec les violences vécues.



**La prévalence des violences conjugales est moins élevée chez les femmes appartenant à la population témoin (Madame C et Madame U), comparativement aux femmes auteurs de passage à l'acte envers leurs enfants.**

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

Madame L est claire dans son discours lorsqu'elle présente la composition de sa famille : « C'est mes parents et ma sœur cadette, mon fils et c'est tout ». Toutefois, cette présentation met en évidence les conflits familiaux, que ce soit avec sa plus jeune sœur ou ses grands-parents paternels. Madame L présente le sentiment d'avoir été instrumentalisée dans les conflits, probablement de nature œdipienne, entre ses parents et ses grands parents paternels de sorte que la place de chacun apparaît floue. Aussi, Madame L et sa sœur, avec qui elle évoque une relation conflictuelle, orientent leurs choix d'objet amoureux vers des hommes plus âgés qu'elles.

Madame C présente une relation de dépendance à ses parents, contre laquelle elle se défend : « J'ai des parents, très envahissants, pas la peine qu'on en parle [...] J'aide tout le monde et moi l'abruti qui divorce je suis pas la personne idéale mais pour aider je suis l'idéale ». Par ailleurs, Madame C exprime sa surprise par le fait que le père de sa fille ait reconnu cet enfant. De manière plus générale, son discours est flou lorsqu'il est question de ses partenaires amoureux avec qui elle a eu ses enfants.

Dans l'ensemble, le discours de Madame J est confus et plusieurs relances sont nécessaires à la lisibilité de son discours. Cette confusion pourrait s'expliquer par le peu

d'élaboration des événements de vie qu'elle a rencontré et qui apparaissent insurmontables pour elle. Elle évoque sa famille : « Pour moi je vois au jour le jour ». Cet énoncé peut traduire l'absence d'élaboration de la notion de permanence de la famille chez elle. Madame J n'a plus de contact avec ses parents au moment de notre rencontre, toutefois, cette séparation n'est pas élaborée. Aussi, Madame J fréquente un homme marié, plus âgé qu'elle d'une génération depuis plusieurs années.

La question de l'identité du père de Madame U est floue dans son discours, sans pouvoir déterminer dans quelle mesure il s'agit de la réalité ou de fantasme. Madame U présente une relation anaclitique à sa mère et utilise la régression comme défense face à l'émergence d'affects dépressifs.

La situation familiale de Madame P est floue, probablement en lien avec la procédure de divorce en cours au moment de notre rencontre. Toutefois, la place de son futur ex-mari reste floue dans son discours et la séparation n'est pas élaborée.

Les présentations que font les femmes appartenant à la population témoin de la composition de leur famille est claire sur le plan discursif. Toutefois, la nature des relations évoquées laissent entendre un flou de la place de chacun des membres de leurs familles et des relations que nous pourrions davantage qualifier de conflictuelles et non élaborées que réellement floues. **Nous pouvons rappeler que chez les femmes auteurs de filicide, nous avons mis en évidence un flou qui se situerait dans la structuration même de la famille, et en lien avec une absence de relation d'objet projeté. Les femmes appartenant à la population témoin rencontrées semblent conscientes (au moins en partie) du caractère conflictuel du lien qui les unit à leurs parents sans être en mesure toutefois d'élaborer cette relation.**

***\*Confusion intergénérationnelle et télescopage des générations :***

**Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, il existe des confusions intergénérationnelles et un télescopage des générations que leurs discours traduisent. Ces mêmes variables transparaissent dans les discours des femmes appartenant au groupe témoin et s'inscrivent dans le cadre de thématique œdipienne non résolue.** Madame L décrit une relation sur un mode incestuel entre sa grand-mère paternelle et ses enfants, elle a été mariée à un homme de 11 ans plus âgé qu'elle qui avait deux filles d'une union précédente. Elle semble consciente des différences de générations, notamment quand elle rapporte poser des limites à son père qui tenterait de prendre la place du père de son fils, toutefois, sur le plan inconscient, la confusion persiste quand elle rapporte dire à son fils : « Tiens papa fait pareil ».

Dans le cadre d'une relation de dépendance à ses parents, Madame C semble adopter une position parentale vis-à-vis d'eux, sous prétexte de la langue. Madame J se présente comme une « maman copine » pour sa fille. Madame U évoque les résistances rencontrées pour concevoir un enfant : « Si c'est pour avoir un enfant et qu'il prenne ma place ». Enfin, Madame P présente la relation à son père : « On va manger chez papa avec ses copines à tour de rôle ».

***\*Un discours depuis une place d'enfant, une place de mère et une place de femme :***

Madame P se présente consciemment en place de mère et de femme : « En tant que femme je me suis jamais sentie aussi bien, aussi épanouie que depuis que je suis partie. En tant que mère, pour Tom des fois j'ai le sentiment d'être coupable d'avoir fait exploser le

cocon familial ». Toutefois, à partir de son discours, nous pouvons nous demander lorsqu'il est question du père de Tom s'il n'est pas question de son père à elle, et si, inconsciemment, Madame P ne se présente pas en place d'enfant : « J'ai besoin encore de son approbation pour tout en fait... ». Madame U se présente en place de mère et d'enfant et tend à se projeter en place de femme : « Peut-être rencontrer quelqu'un si il y a lieu ». De l'ensemble de notre entretien, nous percevons que Madame J se présente en place d'enfant et de femme, bien que cette place semble psychiquement proche de celle d'enfant pour elle. Madame C se présente en place de mère et d'enfant. Elle se présente aussi en place de femme, bien que Madame C dévalorise cette place. Madame L se présente dans sa famille en place de mère et d'enfant.

***\*Place des pères des enfants dans leurs discours :***

Le fils de Madame L est chez son père au moment de notre rencontre. Elle évoque entretenir avec cet homme une « relation parentale par rapport à Mathieu ». Madame L semble reconnaître la place du père de Mathieu. Elle donne l'exemple d'un vélo dont il a fallu changer un pneu, elle a amené son fils chez son père à lui. Madame C évoque les pères de ses enfants de manière très péjorative. Elle évoque sa surprise du fait que le père de sa fille ait reconnu sa naissance et sa fille ne voit pas cet homme. Toutefois, Madame C semble reconnaître la filiation. Madame J n'a pas la garde majoritaire de sa fille. Son amant occupe une place tellement importante dans son discours que je ne comprends que dans un second temps qu'il n'est pas le père de sa fille. Madame J évoque, lorsqu'elle était en couple avec le père de Laura, la place importante qu'il occupait dans les soins et l'éducation de leur fille. Madame U semble consciente de ne pas avoir inscrit le père d'Hugo à sa place dans les premiers temps de vie de l'enfant, ce qu'elle présente comme un regret et semble aujourd'hui reconnaître davantage la place du père d'Hugo.

**Contrairement aux femmes auteurs de filicide, nous ne retrouvons pas, ici, l'éviction du père de la filiation.** Bien que les femmes de la population témoin soient séparées du père de leur enfant au moment de notre rencontre, sa place, de manière générale, est reconnue dans leurs discours en termes de filiation.

***\*Place des enfants dans leurs discours :***

Toutes les femmes appartenant au groupe témoin inscrivent spontanément leurs enfants dans la composition de leurs familles. Pour trois d'entre elles, ce sont les premiers membres de la famille présentés.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Les femmes appartenant au groupe témoin ne représentent pas de maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leurs enfant(s) dans le cadre de la réalisation de leurs géosociogrammes.

***\*Place d'enfant, de femme et de mère :***

Madame U et Madame P représentent leurs familles sur plusieurs générations dans le cadre de la réalisation de leurs génosociogrammes et parviennent à s'inscrire en places d'enfant, de femme et de mère.

Bien que Madame C ne réalise pas de génosociogramme, son discours autour de ce projectif est associée successivement à sa place de mère, d'enfant et de femme.

Madame L ne représente pas les générations ascendantes. Madame J projette un scotome de la génération de ses parents et s'inscrit dans le prolongement de ses grands-parents. Ces deux femmes de la population témoin ne se représentent pas en place d'enfant, ce qui semble converger avec les conflits familiaux non élaborés rapportés.

**Chez les femmes rencontrées en qualité de population témoin, nous ne retrouvons pas les mécanismes de clivage mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide à travers les réalisations de leurs génosociogrammes.**

***\*Place des pères des enfants :***

Madame C ne réalise pas de génosociogramme mais évoque les pères de ses enfants autour de ce projectif. Elle utilise des qualificatifs très péjoratifs pour les désigner : « Mon ex-mari et le père de ma fille, les deux débiles mentaux ».

Madame U représente le père de son fils et la séparation de leur couple conjugal. Elle ne situe pas cet homme au même niveau de la feuille, ni au niveau de son fils, mais entre les deux. Madame P représente également le père de son fils et la séparation du couple.

Madame L inscrit son fils dans son prolongement sans filiation paternelle. Elle exprime : « Ça va être difficile... [Pourquoi ?] Ben parce que je suis pas en couple ». Ainsi, bien que Madame L ne semble pas reconnaître la filiation paternelle de son fils, elle interroge cette place de tiers. Madame L termine son géosociogramme en projetant un autre vers lequel son désir serait tourné. Son géosociogramme met à jour un conflit intrapsychique autour de son désir et de la place de l'Autre dont elle est consciente : « C'est pas normal ». Madame J ne représente pas la filiation paternelle de sa fille et l'inscrit dans le prolongement du graphique qui la représente elle-même. Madame J inscrit son amant dans son géosociogramme et propose de définir leur relation de « union libre bizarre ». Nous pouvons nous demander dans quelle mesure Madame L et Madame J distinguent les notions de couple conjugal et couple parental dans la mesure où dans leurs représentations elles semblent projeter une relation « conjugale », en tout cas un désir de l'Autre qui annulerait le couple parental.

**De manière générale, les géosociogrammes des femmes auteurs de filicide révèlent des difficultés à projeter un investissement objectal. Au contraire, chez les femmes appartenant à la population témoin, soit la place symbolique du père des enfants est reconnue, soit ces femmes projettent un Autre masculin vers lequel leur désir s'oriente.**

*\*Des deuils non élaborés, une variable non rencontrée :*

Madame C évoque le décès de son frère et le caractère traumatique qu'il constitue pour elle. Ce deuil n'est pas élaboré.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Chez les femmes du groupe témoin rencontrées, aucun protocole de Rorschach ne révèle la présence de traits paranoïaques dans leurs fonctionnements.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

A la planche 7GF du TAT, Madame P utilise des pronoms personnels qui n'engendrent pas de confusion dans son récit, dans la mesure où la place de chacun des personnages est d'emblée bien déterminée.

Toujours à cette même planche, les récits de Madame L et Madame J ne sont pas confus sur la forme mais révèlent une confusion des générations. Madame C et Madame U utilisent des pronoms personnels dans leurs récits qui engendrent une confusion.

***\*Des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la figure maternelle :***

Toutes les femmes de la population témoin rencontrées projettent des relations conflictuelles ou ambivalentes avec le personnage renvoyant à la figure maternelle.



Chez l'ensemble des femmes de la population témoin, comme chez les femmes auteurs de filicide, les récits formulés à la planche 7GF du TAT révèlent des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle.

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique :***

***Dans un cadre de violences familiales non élaborées, le passage à l'acte filicide interviendrait dans une dynamique de télescopage des générations où l'enfant est perçu comme mauvais objet persécuteur.***

Les femmes appartenant à la population témoin ont pu vivre dans un environnement maltraitant mais cette variable n'est pas rencontrée systématiquement. Malgré le petit nombre de femmes rencontrées sur un plan quantitatif, la prévalence des violences conjugales semblent moins importante chez les femmes du groupe témoin que chez les femmes auteurs de filicide.

**Indicateur 1 :**

***La présentation de la composition familiale est floue dans le discours des femmes auteurs de filicide, quant à la place de chacun de ses membres et leurs relations.***

De manière générale, les femmes du groupe témoin seraient davantage conscientes de la conflictualité en jeu dans la relation à leurs parents même si elle reste non élaborée, comparativement à la population témoin. Il existe au sein de ces deux populations, auteurs de filicide et témoin, des confusions intergénérationnelles et un télescopage des générations. Alors que ces variables semblent associées, chez les femmes auteurs de filicide, à des difficultés à projeter des relations d'objet, elles s'inscriraient chez les femmes du groupe

témoin dans le cadre d'une thématique œdipienne non résolue. Dans le discours des femmes rencontrées, l'éviction du père de la filiation semble concerner exclusivement la population auteur de filicide. Il est toutefois intéressant de souligner que cette éviction semble se manifester, à un niveau inconscient, chez deux femmes appartenant à la population témoin dans le cadre de la réalisation du génosociogramme. Là où une différence entre les deux populations subsiste, c'est que chez Madame L et Madame J (groupe témoin), qui tendent à dénier la filiation paternelle de leur enfant, se manifeste le désir de l'autre masculin, ce que nous n'avons jamais rencontré auprès des femmes auteurs de filicide.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, des maltraitances subies et des relations conflictuelles avec leurs ascendants et leur(s) enfant(s).***

Comme chez les femmes auteurs de filicide, aucune représentation de maltraitance subie et de relation conflictuelle avec les ascendants et le(s) enfant(s) n'est projetée dans le cadre des génosociogrammes des femmes de la population témoin.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des traits paranoïaques à l'épreuve projective du Rorschach (projection de menace externe, mégalomanie, besoin de protection, projection d'intention malveillante au testeur).***

Aucun protocole des femmes de la population témoin rencontrées ne met en évidence la présence de traits paranoïaques. Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons conclu à la manifestation de tels traits chez Madame H et Madame B.

**Indicateur 4 :**

***A la planche 7GF du TAT les femmes auteurs de filicide utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion.***

Deux des cinq femmes de la population témoin utilisent des pronoms personnels qui entraînent une confusion à la planche 7 GF du TAT. Cette confusion n'existe pas dans les discours des femmes auteurs de filicide rencontrées.

***Au final, nous ne pouvons pas conclure à la validité de l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide chez les femmes du groupe témoin.***

***Concernant la population des femmes auteurs de filicide, seul l'indicateur 1 allait dans le sens de la validité de l'hypothèse.***

## II.2- Deuxième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Madame P et Madame L présentent des difficultés à qualifier leurs pères. Cette difficulté semble traduire une idéalisation de la figure paternelle, toutefois, nous pouvons noter chez Madame L une amorce de dégagement de cette idéalisation puisqu'elle semble différencier la représentation de son père dans son enfance et à l'âge adulte où il apparaît qualifié plus négativement : « égoïste ».

Madame C et Madame J présentent également leurs pères de manière idéalisée. Madame C semble utiliser le clivage comme procédé défensif en opposant l'idéalisation de son père et une présentation de sa mère avec des qualificatifs dévalorisants.

Madame U utilise des qualificatifs négatifs pour décrire son père.

A l'exception de Madame U, toutes les femmes de la population témoin rencontrées projettent une relation de nature incestuelle à leurs pères. Madame U qualifie la relation à son père de « nulle » et évoque toutefois des similitudes entre son père et son ex-conjoint : « J'ai passé plusieurs jours à pleurer sans savoir pourquoi mon ex-compagnon avait le

comportement du père [...] ». **Ainsi, chez toutes les femmes de la population témoin rencontrées, il existe une problématique œdipienne non résolue.**

***\*Un objet d'amour perdu dans la réalité VS sur un registre fantasmatique :***

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, une figure symbolique paternelle constitue un objet d'amour perdu. Lorsque la figure symbolique paternelle est présentée perdue par les femmes du groupe témoin, c'est toujours dans un registre fantasmatique, en lien avec une dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être élaborée mais jamais en tant que perte réelle, en termes de décès ou d'abandon, comme nous avons pu le noter chez les femmes auteurs de filicide.

***\*Une identification à la figure paternelle, une variable hétérogène :***

Madame J et Madame P présentent des mouvements d'identification à la figure paternelle intériorisée.

Madame U dit penser ressembler à sa mère et à son grand-père maternel. Cet homme semble constituer pour elle une figure d'attachement masculine privilégiée qui a pu participer à l'intériorisation chez elle d'un objet d'amour masculin sécurisant, comparé à son père qu'elle décrit violent. Elle présente la relation à ce grand-père : « Il était à l'écoute, il me montrait le jardin, il était affectueux mais attention, fallait filer droit alors que ma grand-mère elle était silencieuse ». Toutefois, dans la mesure où Madame U évoque des violences verbales dans son couple à l'âge adulte, nous devinons que cette figure n'a probablement pas suffi à l'élaboration des violences subies. Madame U s'identifie à cette figure masculine.

Dans leurs discours, Madame L et Madame C ne s'identifient pas à leurs pères.

***\*Des pères vulnérables, une variable à pondérer :***

Madame P a intériorisé une imago paternelle vulnérable en tant qu'elle présente son père dans une position dépressive, en lien avec le divorce du couple parental quand Madame P avait 11 ans.

Dans la présentation que Madame U et Madame J font de leurs pères, elles associent cette figure à l'expression de pulsions agressives.

Madame C présente son père dans une position passive dans la relation à sa mère.

Bien que quelques points des discours des femmes du groupe témoin puissent traduire des éléments de vulnérabilité chez leurs pères, celle-ci apparaît de manière générale moins traumatique pour elles, comparés au discours des femmes auteurs de filicide chez qui nous avons noté que leurs pères développaient des conduites de l'agir et de la dépendance.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Aucune femme rencontrée dans le cadre de la population témoin ne représente de symbole « ab » dans la réalisation de son génosociogramme. Aucune d'entre elles n'évoque de violence sexuelle subie dans leur enfance. Madame J évoque le traumatisme constitué par les comportements exhibitionnistes de ses parents.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).*

Indices d'anxiété	Madame P	Madame U	Madame C	Madame L	Madame J
<b>Clob</b>	Ensemble du protocole : NON	Ensemble du protocole : Fclob pIV pIV et VI : Fclob pIV	Seulement trois réponses aux planches I, II et V : analyse non pertinente	Ensemble du protocole : Tendance Clob pIV pIV et VI : Tendance Clob pIV	Ensemble du protocole : Tendance Clob pI Fclob pIV pIV et VI : FClob pIV
<b>C'/C</b>	Ensemble du protocole : FC et CF pII Choc CC'pIII FC'E pV CF pIX kobC pX pIV et VI : NON	Ensemble du protocole : C'F pI KC pII et pIII CF et 2 FC pX pIV et VI : NON		Ensemble du protocole : KC', C pII FC' pV FC pIX C pX pIV et VI : NON	Ensemble du protocole : C pII KC pIII FC' pV kanCC4 pVIII kobC pX pIV et VI : NON
<b>Référence au blanc</b>	Ensemble du protocole : pIX pIV et VI : NON	Ensemble du protocole : pII pIV et VI : NON		Ensemble du protocole : Gdbl pI et pII pIV et VI : NON	Ensemble du protocole : Gdbl pII Gdbl pVIII pIV et VI : NON
<b>IA%</b>	0%	11%		0%	27%
<b>Investissement objectal</b>	Moyenne	Qualité très moyenne		Qualité moyenne	Qualité très moyenne
<b>Symbolisation des contenus projetés</b>	Qualité variable : ensemble assez défectueux	Qualité de symbolisation très inégale		Niveau de symbolisation inégal (pII VS pIV)	Qualité très moyenne
<b>Dévitalisation des contenus</b>	Intraplanche pIV	OUI intra et interplanche		p II : intraplanche	pII et pIII : intraplanche

Nous ne pouvons pas considérer la situation clinique de Madame C dans l'analyse des protocoles de Rorschach au vu du trop petit nombre de réponses apportées.

- Dans trois protocoles de Rorschach sur cinq chez les femmes du groupe témoin, nous retrouvons des réponses FClob à la planche IV et une réponse tendance Clob à cette même planche. Nous avons également mis en évidence la présence de cet indicateur chez des femmes auteurs de filicide. A cette planche IV, Madame U projette : « un monstre écrasé », Madame L : « Je pense que j'aurais vu un personnage méchant » (à l'enquête) et Madame J : « Là on dirait un monstre, un homme des neiges avec ses gros pieds et ses tous petits bras comme ça et puis ce sera tout parce qu'il m'inspire rien d'autre ».
- Les réponses aux planches IV et VI des femmes du groupe témoin ne traitent pas la couleur. Il est intéressant de noter dans ce groupe les réponses C' données à la planche V, pour trois d'entre-elles, qui peuvent traduire l'intériorisation d'une image dépressive d'elles-mêmes.
- Bien que cela ne concerne jamais les planches IV et VI, dans tous les protocoles des femmes du groupe témoin des réponses sont données en référence au blanc de la planche. Cette référence au blanc n'est pas systématique chez les femmes auteurs de filicide.
- Le **coefficient d'angoisse existentielle est hétérogène** au sein du groupe témoin mais globalement faible puisqu'il est de 0% pour Madame P et Madame L, 11% pour Madame U et 27% pour Madame J.
- Toutes les femmes du groupe témoin présentent un investissement objectal de qualité très moyenne, comme c'est également le cas des femmes auteurs de filicide. Madame J ne parvient pas à projeter de relation en termes de congruence ou de complémentarité à la planche III : « Deux petits personnages avec les petits



cœurs qui se rejoignent et c'est marrant parce que c'est en noir et rouge mais le dessin c'est pas agressif du tout ». Ses réponses traduisent plus globalement un retrait narcissique en lien avec le peu d'interactivité projetée dans les réponses kinesthésies données et des mouvements de lutte maniaque antidépressive : « Le feu d'artifice, toutes les couleurs » (planche X). Le faible nombre de réponses banales dans le protocole de Madame J peut également traduire des difficultés de relation à l'Autre. Le protocole de Rorschach de Madame P met aussi en évidence des défenses maniaques antidépressives : « Deux bons hommes qui dansent, des chinois, soit... C'est fait exprès, c'est noir et rouge à chaque fois, pourquoi ? Je trouve que c'est limite morbide mais celle-là sympathique » (planche III), ainsi que la fragilité de ses assises narcissiques que trois réponses animales défectueuses pourraient traduire. Les réponses de Madame U traduisent également l'expression d'une image de soi dévalorisée qui pourrait entraver la relation à l'Autre : trois réponses défectueuses. La pulsionnalité agressive ne semble pas élaborée chez Madame L et Madame U. Madame L projette : « Là je vois un, je vois un corps mais comment dire un corps humain avec du sang, le bassin avec le trou pour faire sortir le bébé un accouchement mais c'est pas plus [...] Je vois de la douleur » (planche II), « Bah là je, la première idée que je vois un corps humain toujours par les épaules, tout jusqu'au bassin, le corps d'un homme qui se fait attaquer par deux bestioles (planche VIII). Madame U répond à la planche II : « Oh je peux pas... Non je peux pas (rires) Oh, ça me fait penser à une femme, à ses hanches et le début de ses règles, c'est un peu bizarre quoi ». Aucune femme auteur de passage à l'acte ne parvient à projeter à la planche III une interaction réelle positive entre deux humains. Il est intéressant de noter que les femmes auteurs de filicide tendent à projeter des interactions en miroir (Madame V), conflictuelles (Madame H,

Madame B, Madame O), ou associées à des affects dépressifs (Madame F) à la planche III du Rorschach. Chez les femmes du groupe témoin, la projection d'une interaction réelle entre deux humains H soit ne tient pas (Madame J : H/anat, Madame U : H/obj/anat), soit est perçue sur un registre homosexuel (Madame L : « Deux hommes »), soit désigne l'humain dans une fonction (Madame P : Hbarré).

**Toutefois, elles perçoivent toutes la banalité à la planche III et les projections sont qualifiées positivement.** Les kinesthésies projetées à cette planche s'inscrivent essentiellement dans un registre narcissique, en termes de relation projetée en miroir.

- **La qualité de la symbolisation** chez les femmes du groupe témoin est le plus souvent de **qualité variable**.
- Comme dans le cadre des protocoles des femmes auteurs de filicide, nous retrouvons, dans l'analyse des protocoles de Rorschach des femmes du groupe témoin, des processus de dévitalisation intra et interplanches.

Nous avons pu mettre en évidence des différences dans les protocoles de Rorschach des deux populations auteurs de filicide et témoin concernant :

- **Le coefficient d'angoisse existentielle**, qui serait plus important chez les femmes auteurs de filicide, ce qui va dans le sens d'une vulnérabilité psychique plus grande chez cette population. Toutefois, cet indicateur à lui seul ne peut pas constituer un facteur de risque ou de protection de passage à l'acte dans la mesure où Madame J, du groupe témoin, présente un coefficient d'angoisse existentielle élevé (27%) et Madame O, auteur de filicide, présente un résultat de 6% au calcul de ce même coefficient.

- **Les réponses données à la planche III** : Les femmes du groupe témoin perçoivent toutes la banalité à la planche III et bien qu'elles ne parviennent pas à projeter des interactions en termes de congruence ou de complémentarité, les interactions projetées sont connotées positivement : « Bah la première idée, je vois deux hommes qui partagent leur amour » (Madame L), « Deux petits personnages avec les petits cœurs qui se rejoignent et c'est marrant parce que c'est noir et rouge mais le dessin c'est pas agressif du tout » (Madame J). Les kinesthésies projetées à cette planche s'inscrivent essentiellement dans un registre narcissique, en termes de relation projetée en miroir chez les femmes du groupe témoin. Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique : « Je sais pas... On dirait deux personnes qui luttent pour quelque chose » (Madame B), « Là on dirait deux personnes qui perdent carrément leur(s) cœur(s) » (Madame V) ». Nous pouvons supposer une distinction à opérer dans les réponses apportées à cette planche III par les deux populations en tant que la qualité émotionnelle en termes de positivité ou de négativité de l'interaction est projetée : les femmes auteurs de filicide auraient tendance à projeter une réponse en termes d'interaction négative et les femmes du groupe témoin dans un registre positif.
- **La qualité de la symbolisation des réponses** : Il est intéressant de noter que cette qualité de symbolisation est variable chez les femmes du groupe témoin, c'est-à-dire qu'elles parviennent à projeter des réponses symbolisées, ce qui est plus difficile chez les femmes auteurs de filicide.

Réponses données aux planches paternelles par les femmes du groupe témoin :

• **Planche IV :**

**Madame P** : « Un taureau... Un crâne de bouc vous savez un crâne pas la tête, l'os en fait, ouais plutôt ça » (Planche maternelle : « Je sais pas, c'est pas gai, c'est pas très... Mais en même temps ça me dérange pas. C'est pas facile à expliquer. Ça me fait penser aux trucs qu'on colle au mur chez les chasseurs... J'en voudrais pas tout le temps chez moi mais j'aime bien chez les autres »)

**Madame U** : « On dirait un comment ça s'appelle, un écureuil volant ou un monstre écrasé »

**Madame C** : Pas de réponse à la planche IV

**Madame L** : « Euh je vois (*Madame L rit*) une peau de chèvre »

**Madame J** : « Là on dirait un monstre, un homme des neiges avec ses gros pieds et ses tout petits bras comme ça et puis ce sera tout parce qu'il m'inspire rien d'autre »

• **Planche VI :**

**Madame P** : « Ça me fait penser à cet insecte, vous savez qui ressemble à une feuille, je sais pas comment ça s'appelle... Avec la tête et les ailes qui ressemblent à une feuille d'arbre »

**Madame U** : « Ça on dirait une peau de lion vous savez qu'on met en descente de lit... C'est tout... Je trouve qu'elles se ressemblent beaucoup en fait c'est que du noir » (Planche personnelle : « Ah non, je refuse là vous me poser une colle... Limite le lion, limite... Sinon rien parce que je rugis comme un lion à tort ou à raison... Une tâche pouvant être considérée comme une tâche écrasée »)

**Madame C** : Pas de réponse à la planche VI

**Madame L** : « Euh je sais pas... 20'' Je sais pas du tout... Je dirais un chat écrasé »  
(Planche moins aimée : « Je sais pas elle est pas belle »)

**Madame J** : « Alors là, celui-là, il m'inspire rien du tout... J'ai le droit aussi... Juste une tâche » (Planche choisie pour représenter sa mère : « Allez je vais être méchante parce que je ressens qu'un sentiment d'indifférence »)

- **Planche choisie pour représenter leur père :**

**Madame P** : *Planche III*, « Deux bons hommes qui dansent, des chinois, soit... C'est fait exprès, c'est noir et rouge à chaque fois, pourquoi ? Je trouve que c'est limite morbide mais celle-là sympathique »  
Argumentation du choix : « Parce que je sais pas... je l'aime bien, celle-là, elle m'est sympathique, c'est affectueux »

**Madame U** : *Aucune*, « Pour le représenter faudrait une tâche purement noire, une vulgaire tâche ».

**Madame C** : *Pas de réponse* : « J'en sais rien c'est pareil »

**Madame L** : *Planche IX*, « Euh je sais pas... je dirais... Je sais pas... Je dirais du, une lampe à pétrole avec du feu (*Madame L soupire*) ».  
Argumentation du choix : « Je vois de la force, de la chaleur »

**Madame J** : *Planche IX*, « Alors là... Sincèrement, j'en sais rien... Il m'inspire pas. Je vois rien ».  
Argumentation du choix : « Bah on va prendre l'autre, ça aurait pu être l'inverse parce que j'ai pas d'émotion, j'ai pas de nouvelle, j'ai rien ». Ici par « inverse » Madame J entend qu'elle aurait pu choisir la planche IX pour sa mère et la VI pour son père ».

Planches paternelles	Madame P	Madame U	Madame C	Madame L	Madame J
<b>Planche IV</b>	Pas de réponse Ban Ref phallique Représentation dépressive de l'imgo paternelle <u>Planche choisie pour représenter sa mère</u>	Pas de réponse Ban Réponse renvoyant à une image fragile Déqualification de la dimension phallique Evitement des pulsions non élaborées Angoisse de castration, voire de destruction	Pas de réponse	Réponse Ban Défense contraphobique Angoisse de castration	Pas de réponse Ban Imago paternelle associée à une tonalité anxigène
<b>Planche VI</b>	Pas de réponse Ban Déni de la différence et de la dimension phallique ? Représentation de soi en termes de fragilité	Réponse Ban Affect dépressifs associés à l'imgo paternelle <u>Planche choisie pour se représenter</u> Identification inconsciente Alternance prise de position de domination / soumission	Pas de réponse	Pas de réponse Ban Angoisse de castration <u>Planche moins aimée</u>	Pas de réponse Ban Angoisse de castration non élaborée
<b>Planche choisie pour représenter leur père</b>	<u>Planche III</u> Projection d'une relation de nature œdipienne	<u>Aucune</u> Déqualification du masculin	Pas de réponse	<u>Planche IX</u> Absence d'atteinte d'une identité sexuée	<u>Planche IX</u> Absence d'atteinte d'une identité sexuée

Aucune des femmes auteurs de filicide rencontrées ne formule de réponse Ban à la planche IV. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure il y aurait une absence de sensibilité au contenu latent en tant que la sollicitation symbolique phallique n'est pas reconnue. Chez les femmes du groupe témoin, seule Madame L projette une réponse Ban à la

planche IV. Ce qui apparaît communément dans les protocoles de Rorschach des femmes du groupe témoin, ce sont des angoisses de castration associées à une absence d'atteinte d'une identité sexuée, et donc des femmes qui présentent un fonctionnement dans un registre limite.

***\*Des ressentis non élaborés envers l'imaginaire paternelle intériorisée :***

L'absence d'élaboration des ressentis à l'égard de la figure paternelle transparaît dans la situation clinique de Madame U en lien avec des pulsions agressives projetées et non élaborées envers la figure paternelle. Les protocoles de Madame P, Madame L et Madame J traduisent des angoisses de castration qui ne sont pas élaborées et qui sont probablement en lien avec les relations de nature incestuelle projetée avec leur père.

***\*Des affects anxigènes et dépressifs face à la symbolique phallique :***

L'ensemble des protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées révèlent des indices d'anxiété et de dépression face à la symbolique phallique. Nous retrouvons cette variable chez les femmes du groupe témoin.

***\*Une image paternelle de mauvaise qualité :***

Madame P semble avoir intériorisé une image paternelle en termes de dépression. Madame U déqualifie le masculin ce qui traduit la mauvaise qualité de l'image paternelle intériorisée. Chez Madame L et Madame J, l'image paternelle est associée à une tonalité anxigène.

Cette variable est commune aux femmes auteurs de filicide.

***\*Une identification à l'imgo paternelle intériorisée :***

Chez les femmes auteurs de filicide, les protocoles de Rorschach de Madame F, Madame H et Madame O convergent avec l'hypothèse d'un mouvement d'identification inconscient à l'imgo paternelle intériorisée, alors que chez les femmes du groupe témoin, seul le protocole de Madame U semble traduire ce mouvement. Elle choisit en effet la planche VI pour se représenter.

Les protocoles de l'ensemble des femmes du groupe témoin rencontrées, comme ceux des femmes auteurs de filicide, ne présentent pas de kinesthésie aux planches IV et VI et ne permettent pas de dégager de thématique œdipienne structurante.

**Indicateur 4 :**

***Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégagement.***



Planches	Madame P	Madame U	Madame C	Madame L	Madame J
2	Pas de différences de générations Projection d'une relation de nature incestuelle Registre hystéroïde	Pas de perception de la triangulation œdipienne Différence des générations marquée dans le cadre lignée féminine Projection position passive	Reconnaissance de la triangulation œdipienne Relation anaclitique à ses parents	Relation conflictuelle entre personnages féminins Problématique œdipienne non élaborée	Reconnaissance de la triangulation œdipienne Difficile Identification à sa mère
6GF	Projection d'une relation de nature incestuelle	Position passive de la jeune femme/masculin Traits phobiques	Angoisses de perte d'objet Mélanges des classes Tentative de restauration sur un mode narcissique	Position passive de la jeune femme face à l'agressivité du personnage masculin	Projection d'une relation de séduction à l'initiative de l'homme plus âgé
13MF	Identification projective	Projection violences conjugales Conflit intrapsychique autour de l'absence de contact avec son père	Déni ou dénigrement des affects	Thématique meurtrière	La séparation projetée engendre de la dépression dans le cadre de l'expression d'un Idéal Orientation masochiste de son fonctionnement

**Dans le cadre de la planche 2 du TAT, les femmes auteurs de filicide ne projettent pas de triangulation œdipienne.** Chez les femmes du groupe témoin, cette triangulation peut ne pas être perçue, et, lorsqu'elle l'est, c'est toujours difficilement. Les réponses apportées à la planche 2 du TAT par les femmes du groupe témoin traduisent des conflits œdipiens non élaborés. Madame P projette une relation de couple entre le personnage féminin du premier plan et l'homme figuré. Elle donne au troisième personnage la place de la mère du mari. Madame U ne perçoit pas la triangulation œdipienne. Madame C raconte : « Je suppose que c'est la fille et ses parents », elle projette par la suite une relation sur un mode anaclitique. Madame L est sensible à la triangulation, elle projette une relation conflictuelle entre les deux

femmes dont elle ne parvient pas à se dégager. Le début du récit de Madame J laisse à penser à une tentative de déni de la triangulation : « Une petite lycéenne qui rentre avec ses petits bouquins à la campagne. Par contre on dirait pas que ce sont ses parents ».

A la planche 6GF du TAT, Madame P et Madame J projettent une relation de nature incestuelle. Le récit de Madame C traduit des angoisses de perte d'objet. Madame L et Madame U mettent en scène la femme dans une position passive par rapport au personnage masculin.

Madame C évoque le personnage masculin : « Il a pas l'air méchant ». Nous pouvons nous demander, au vu de la formulation, dans quelle mesure il s'agit d'une dénégarion de sa part. Le discours de Madame U laisse aussi entendre une dénégarion: « Il est pas en colère le metteur en scène, il la met en garde, il a le front plissé. Elle recule, elle est pas craintive mais bien à l'écoute ». Madame J projette que l'homme « vient lui parler gentiment ». Toutefois, son récit ne traduit pas cette idée : « Si je dois faire le lien avec moi, pas très sociable avec la gent masculine ». Madame L projette de la violence de l'homme envers la femme et de l'angoisse éprouvée par celle-ci. Toujours à la planche 6GF du TAT, Madame P met en scène : « C'est une histoire d'amour entre une femme plus jeune et un homme beaucoup plus vieux. Il vient lui dire qu'elle est la femme de sa vie et qu'il va l'emmener faire des bébés et qu'ils vont être heureux ». **Toutes les femmes rencontrées dans le groupe témoin sont investies dans des relations aux hommes qui ne sont pas élaborées.** Lorsque le personnage masculin est qualifié positivement, soit leur discours est faussement rassurant, soit la relation projetée est de nature franchement incestuelle, sans possibilité de dégagement.

A la planche 13 MF du TAT, les femmes du groupe témoin projettent le personnage masculin dans une position dépressive, à l'exception de Madame U, qui projette un homme

coupable de violences et de meurtre. Madame C parvient à se dégager de la position dépressive projetée en utilisant un renversement de la pulsion en son contraire : « Quelques mois abattu ou content, y'en a qui le fête ». Madame J, dans l'expression de traits masochistes, ne parvient pas à se dégager de la position dépressive projetée : « Si j'y croyais, [sous entendu au Père Noël], il s'en remettrait pas, il s'enfoncerait à déprimer comme j'aurais pu le faire à une certaine époque ». Madame L semble tenter de faire appel à l'extérieur : « Il va prévenir la police pour dire qu'elle a été assassinée ». Madame P ne parvient pas à se dégager de la position dépressive projetée : « Il se consolera jamais. Y'aura des autres femmes dans sa vie mais jamais ce qu'il aura vécu avec elle ».

**L'analyse de ces trois planches du TAT chez les femmes du groupe témoin met à jour des thématiques œdipiennes trop conflictuelles pour être élaborées.**

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

*Rappel de l'hypothèse théorique : Dans le cadre d'une relation au père de type incestuelle, le passage à l'acte filicide interviendrait en réaction au traumatisme de la réalisation de l'interdit œdipien, réactivé par l'existence de l'enfant.*

**Indicateur 1 :**

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur père en des termes négatifs et évoquent une relation avec lui de nature incestuelle.*

Les discours des femmes auteurs de filicide ne sont pas convergents en termes de valence des qualificatifs utilisés pour décrire leurs pères. De la même manière, chez les femmes du groupe témoin, les qualificatifs choisis pour décrire leurs pères varient en fonction des situations cliniques. Deux d'entre elles éprouvent des difficultés à qualifier leurs pères.

Chez les femmes du groupe témoin rencontrées, comme chez les femmes auteurs de filicide, il n'existe pas de thématique œdipienne structurante. Toutes les femmes du groupe témoin présentent une problématique œdipienne non résolue.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du géosociogramme, le symbole « ab » (inceste, viol, abus sexuel).***

Dans le cadre de géosociogramme, les femmes de la population témoin ne représentent pas le symbole « ab », tout comme les femmes auteurs de filicides.

**Indicateur 3 :**

***Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches IV et VI (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement. Elles projettent aussi une thématique œdipienne non structurante (kinesthésies saturées par un aller-retour entre désir et interdit impossible à élaborer ou particulièrement conflictuel).***

Pour toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, comme chez les femmes de la population témoin, il existe des indices d'anxiété dans leurs protocoles de Rorschach, sans possibilité de dégagement. L'absence de kinesthésie aux planches IV et VI ne permet pas de dégager de thématique œdipienne structurante chez les femmes du groupe témoin, comme chez les femmes auteurs de filicide. Concernant le coefficient d'angoisse existentielle, les mêmes indicateurs étudiés chez les femmes de la population témoin mettent en évidence la tonalité émotionnelle des réponses données à la planche III et la qualité de symbolisation des réponses.

**Indicateur 4 :**

*Les femmes auteurs de filicide projettent aux planches 2, 6GF et 13MF du TAT une relation de type incestuelle et utilisent des qualificatifs négatifs dans la description de l'homme, sans possibilité de dégageant.*

Les récits des femmes auteurs de filicide mettent en évidence l'absence de thématique œdipienne structurante. Les récits des femmes de la population témoin mettent à jour une problématique œdipienne non résolue.

**Au final, les indicateurs étudiés ne permettent pas de conclure au sujet de l'hypothèse posée, que ce soit concernant les femmes auteurs de filicide ou concernant les femmes de la population témoin**

*Il est intéressant de noter que le deuxième indicateur choisi pour mettre à l'épreuve l'hypothèse concernant les femmes auteurs de filicide est validé au sein de la population témoin.*

### II.3- Troisième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.*

*Indicateur 1 :*

*Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.*

*\*Des divergences dans la valence des qualificatifs utilisés pour décrire leurs mères :*

Les discours des femmes auteurs de filicide laissent entendre l'intériorisation d'une imago maternelle en place de bon objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé.

Chez les femmes du groupe témoin, nous retrouvons cette variable dans la situation de Madame L qui tend à présenter sa mère de manière idéalisée : « Je lui ai dit à maman : "T'es trop forte" ». Madame U ne qualifie pas sa mère de manière négative et ne l'idéalise pas non plus. Son discours pourrait laisser entendre un ressenti ambivalent à l'égard de l'imago maternelle, toutefois, les qualificatifs plus négatifs utilisés sont tellement pondérés qu'ils questionnent l'élaboration de cette ambivalence. Madame C et Madame P décrivent leurs mères de manière plutôt négative. Madame J ne parvient pas à qualifier sa mère, ce qui traduit l'absence d'élaboration de leur relation.

### ***\*La nature des relations à leurs mères :***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous posons l'hypothèse d'une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant, ou d'une intériorisation de la destructivité-violence sans contrepoids de liaison de nature libidinale.

**Toutes les femmes du groupe témoin présentent la relation à leur mère sur un mode anaclitique.** Madame U inscrit cette relation dans le cadre d'une problématique œdipienne inversée non résolue, à un stade prégénital. Madame J présente des traits masochistes dans la relation à sa mère : « Normal quoi, classique... J'ai toujours été considérée comme une pleureuse, une pleurnicharde voilà comment mes parents me considéraient. Ma mère elle m'a dit : « Tu sais ma fille, t'es malade depuis ta naissance, tu pleurais à ta naissance et tu t'es jamais arrêtée » ». Madame L semble à la recherche d'un objet d'amour maternel fantasmatiquement perdu, tout comme Madame P.

### ***\*Des angoisses d'abandon :***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons mis en évidence l'existence de carences graves dans l'enfance qui n'ont pas pu être élaborées.

Dans le discours des femmes du groupe témoin, il existerait davantage d'expression d'angoisses d'abandon que d'expression de vécu de carences affectives précoces. Madame P souligne le ressenti de telles angoisses au moment de la séparation du couple de ses parents et du départ de sa mère du foyer. Madame L explique sa démarche de consultations au CMP sur les conseils de sa mère : « Je me suis toujours sentie inférieure à tout le monde et à tout, je me bloquais vis-à-vis de ma mère, y'a toujours eu une guerre entre nous, des malentendus, dès qu'on me disait quelque chose je prenais tout de manière négative, je me disais que je suis

nulle ». Madame J explique qu'elle craint que sa mère la voit comme « une salope » du fait de sa situation amoureuse. Le discours de Madame C traduit également des angoisses d'abandon.

***\*Des supports identificatoires en termes de fonction symbolique maternelle :***

Aucune femme auteur de filicide n'a pu intérioriser sa mère dans une fonction symbolique positive. Chez les femmes du groupe témoin, nous pouvons noter la projection de leurs mères en place de supports identificatoires en termes de fonction symbolique maternelle. Toutefois, la conflictualité avec l'imaginaire maternelle est tellement importante qu'elle constitue un obstacle à l'élaboration de la problématique œdipienne de ces femmes.

***\*Une identification à la figure maternelle :***

Madame C s'identifie à sa mère, ce qui pose la question de l'image que cette femme peut avoir d'elle-même dans la mesure où elle qualifie sa mère de manière négative. Madame U s'identifie à sa mère puisqu'elle argumente la séparation de son couple au regard de celui de ses parents et de la passivité de sa mère. Madame P s'identifie inconsciemment à sa mère puisqu'elle a quitté son mari au même âge que celui que sa mère avait quand ses parents se sont séparés et dans des conditions vraisemblablement similaires : Madame P et sa mère avaient des amants. Madame L pense ressembler à sa mère. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure la tentative de suicide de Madame J s'inscrit dans un mécanisme d'identification inconsciente à sa mère, qui avait elle-même présenté une tentative de suicide en réponse à l'adultère de son mari.



### ***\*Des mères vulnérables ?***

Nous avons noté que les mères des femmes auteurs de filicide apparaissent elles-mêmes comme des femmes vulnérables sur le plan psychique. Les passages à l'acte meurtriers semblent s'inscrire dans des dynamiques intergénérationnelles chargées d'affects dépressifs et de violence. Cette variable ne peut pas être validée auprès des femmes du groupe témoin à partir de leurs discours qui ne traduisent pas cette idée.

#### **Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Dans les génosociogrammes des femmes auteurs de filicide, il n'y a pas de représentation de mésestante, voire de conflits entre ces femmes et leurs mères. Nous pouvons noter que les génosociogrammes de ces femmes traduisent des conflits intrapsychiques non élaborés.

Madame C, du groupe témoin, ne réalise pas de génosociogramme. Madame P et Madame U ne représentent pas de mésestante ou de conflits entre elles et leurs mères. Madame L et Madame J ne représentent pas leurs mères dans leurs réalisations, ce qui peut traduire l'absence d'élaboration des conflits intrapsychiques en lien avec la nature de la relation à leurs mères, qu'elles ont intériorisée.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.*

Indices d'anxiété	Madame P	Madame U	Madame C	Madame L	Madame J
<b>Clob</b>	<i>Ensemble du protocole : NON</i>	<i>Ensemble du protocole : Fclob pIV pVII et IX : NON</i>	Seulement trois réponses aux planches I, II et V : analyse non pertinente	<i>Ensemble du protocole : Tendance Clob pIV pVII et IX : NON</i>	<i>Ensemble du protocole : Tendance Clob pI Fclob pIV pVII et IX : NON</i>
<b>C'/C</b>	<i>Ensemble du protocole : FC et CF<sup>-</sup> pII Choc CC<sup>+</sup>pIII FC<sup>+</sup>E pV CF<sup>-</sup> pIX kobC pX pVII et IX : CF<sup>-</sup> pIX</i>	<i>Ensemble du protocole : C<sup>+</sup>F pI KC pII et pIII CF et 2 FC pX pVII et IX : NON</i>		<i>Ensemble du protocole : KC<sup>+</sup>, C pII FC<sup>+</sup> pV FC pIX C pX pVII et IX : FC pIX</i>	<i>Ensemble du protocole : C pII KC pIII FC<sup>+</sup> pV kanCC<sup>+</sup> pVIII kobC pX pVII et IX : NON</i>
<b>Référence au blanc</b>	<i>Ensemble du protocole: pIX pVII et IX : pIX</i>	<i>Ensemble du protocole : pII pVII et IX : NON</i>		<i>Ensemble du protocole : Gdbl pI et pII pVII et IX : NON</i>	<i>Ensemble du protocole : Gdbl pII Gdbl pVIII pVII et IX : NON</i>
<b>IA%</b>	0%	11%		0%	27%
<b>Investissement objectal</b>	Moyenne	Qualité très moyenne		Qualité moyenne	Qualité très moyenne
<b>Symbolisation des contenus projetés</b>	Qualité variable : ensemble assez défectueux	Qualité de symbolisation très inégale		Niveau de symbolisation inégal (pII VS pIV)	Qualité très moyenne
<b>Dévitalisation des contenus</b>	Intraplanche pIV	OUI intra et interplanche		p II : intraplanche	pII et pIII : intraplanche

- Les planches VII et IX n'engendrent aucune réponse Clob chez les femmes du groupe témoin. Chez les femmes auteurs de filicide, les réponses Clob semblent plus fréquentes sur l'ensemble des protocoles, mais seule Madame B projette une réponse ClobF à la planche VII.
- Aucune des réponses formulées aux planches VII et IX ne révèlent de réponses C' chez les deux populations auteurs de filicide et témoin. De la même manière, aucune réponse donnée à la planche VII n'est déterminée par la couleur chez l'ensemble de ces femmes. Les réponses projetées à la planche IX s'étaient en partie sur la couleur à l'exception de la réponse formulée par Madame B, fondée sur la perception d'une mauvaise forme, et du refus de répondre de Madame O chez les femmes auteurs de filicide. Chez les femmes du groupe témoin, Madame P projette une réponse CF à la planche IX : « Ça me fait penser à un animal écrabouillé avec... Vous voulez l'impression... [*Si vous voulez...*] C'est avec les yeux qui ont explosé avec du sang partout et la bouche qui saigne » (Planche moins aimée : « Ça m'évoque la mort forcément, vraiment le truc moche ». Madame L utilise également la couleur dans la réponse donnée à la planche IX : « Euh je sais pas... Je dirais... Je sais pas... Je dirais du, une lampe à pétrole avec du feu (Madame L soupire) »).
- Nous avons noté des références au blanc chez les femmes auteurs de filicide à la planche VII dans le protocole de Rorschach de Madame B et à la planche IX dans celui de Madame V. Chez les femmes du groupe témoin, Madame P se réfère au blanc dans sa réponse formulée à la planche IX.

Réponses données aux planches maternelles par les femmes du groupe témoin :

• *Planche VII :*

**Madame P** : « Une paire de fesses avec les jambes ouvertes... Pas une paire de femmes...  
Un sexe de femme avec une cuisse d'une grosse femme » (Planche moins aimée : « Ce sexe de femme moi ça me dérange, je vois que ça en fait »)

**Madame U** : « On dirait deux petits enfants... Ou deux petits chiens sur une bascule ou limite qui se regardent dans un miroir, c'est symétrique » (Planche préférée : « Parce que ça reste coquin mais y'a une pose tendre, je sais pas... C'est enfantin »)

**Madame C** : *Pas de réponse*

**Madame L** : « Euh je dirais deux dans les... Dans les filles de l'est » (Planche choisie pour représenter sa mère : « Parce que je vois comme quelque chose de gai, de vivant »)

**Madame J** : « Alors celui-là je pourrais voir deux visages ici un petit peu agressifs avec la bouche, les dents, avec les yeux, par contre ceux du haut je sais pas »

• *Planche IX :*

**Madame P** : « Ça me fait penser à un animal écrabouillé avec... Vous voulez l'impression... [*Si vous voulez...*] C'est avec les yeux qui ont explosé avec du sang partout et la bouche qui saigne » (Planche moins aimée : « Ça m'évoque la mort forcément, vraiment le truc moche »).

**Madame U** : « Ça m'inspire pas... Rien de spécial » (Planche moins aimée : « Ça me parle pas... Ou peut-être comme un luminaire qu'on contient comme ça mais non bof »)

**Madame C** : *Pas de réponse*

**Madame L** : « Euh je sais pas... Je dirais... Je sais pas... Je dirais du, une lampe à pétrole avec du feu (Madame L soupire) » (Planche choisie pour représenter son père : « Je vois de la force, de la chaleur »)

**Madame J** : « Alors là... Sincèrement, j'en sais rien... Il m'inspire pas. Je vois rien » (Planche choisie pour représenter son père : « Bah on va prendre l'autre, ça aurait pu être l'inverse parce que j'ai pas d'émotion, j'ai pas de nouvelle, j'ai rien »).

- **Planche choisie pour représenter leur mère :**

**Madame P** : *Planche IV*, « Un taureau... Un crâne de bouc vous savez pas la tête, l'os en fait, ouais plutôt ça ».

Argumentation du choix : « Je sais pas, c'est pas gai, c'est pas très... Mais en même temps ça me dérange pas. C'est pas facile à expliquer. Ça me fait penser aux trucs qu'on colle au mur chez les chasseurs... J'en voudrais pas tout le temps chez moi mais j'aime bien chez les autres »

**Madame U** : *Planche X* : « Beaucoup de couleurs, c'est déjà plus agréable. En bleu de petits crabes... dans toutes ça l'a fait l'impression de squelettes qu'on déplie... Si je prends le temps de regarder des fleurs de coton, des fleurs, des cuisses de grenouilles, des poumons ».

Argumentation du choix : « Elle est plus complète parce qu'elle touche tout aussi bien la nature florale, vivante, la vie humaine ça représente ma mère, elle a beaucoup de couleur »

[La planche ou votre mère ?] Les deux ». Planche choisie comme planche préférée.

**Madame C** : *Pas de réponse*

**Madame L** : *Planche VII*, « Euh je dirais deux dans les... Dans les filles de l'Est »

Argumentation du choix : « Parce que je vois le dessin comme quelque chose de gai, de vivant »

**Madame J** : *Planche VI*, « Alors là, celui-là, il m'inspire rien du tout... J'ai le droit aussi... Juste une tâche »

Argumentation du choix : « Allez je vais être méchante parce que je ressens qu'un sentiment d'indifférence »

Planches maternelles	Madame P	Madame U	Madame C	Madame L	Madame J
<b>Planche VII</b>	Féminin non symbolisé <u>Planche moins aimée</u>	Problématique œdipienne inversée et non résolue Imago maternelle phallique <u>Planche préférée</u>	Pas de réponse	Lutte VS contre affects dépressifs Planche maternelle	Thématique orale Relation de dépendance et tonalité anxieuse
<b>Planche IX</b>	Féminin traité de manière crue Angoisse de destruction Dégagement pX <u>Planche moins aimée</u>	Ref blanc Angoisses de castration <u>Planche moins aimée</u>	Pas de réponse	Ambivalence des ressentis à l'égard de l'imago maternelle	Refus Difficultés de recours à l'imaginaire ou angoisse
<b>Planche choisie pour représenter leur mère</b>	<u>Planche IV</u> Imago maternelle phallique	<u>Planche X</u> Angoisse de castration	Pas de réponse	<u>Planche VII</u>	<u>Planche VI</u>

***\*Des ressentis non élaborés envers l'imaginaire maternelle intériorisée :***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons noté une absence d'élaboration de leurs ressentis vis-à-vis de l'imaginaire maternelle intériorisée. Cette variable apparaît également présente dans le cadre du groupe témoin.

Madame P choisit les deux planches VII et IX comme planches moins aimées et choisit la planche IV pour représenter sa mère. Madame U choisit la planche VII comme planche préférée et la IX comme moins aimée. Elle présente des angoisses de castration face à l'imaginaire maternelle. La réponse de Madame L à la planche IX traduit l'ambivalence de ses ressentis : « Euh je sais pas... Je dirais... Je sais pas ... Je dirais du, une lampe à pétrole avec du feu ». Cette ambivalence n'est pas élaborée chez Madame L. Madame J refuse de répondre à la planche IX et choisit la planche VII comme planche maternelle.

***\*Une imaginaire maternelle de mauvaise qualité :***

Chez les femmes auteurs de filicide, les réponses à la planche VII de Madame H et Madame O tendent à révéler l'intériorisation chez ces femmes d'une imaginaire maternelle phallique. Chez les femmes du groupe témoin, il est intéressant de noter une imaginaire maternelle intériorisée sur un mode phallique. Les femmes du groupe témoin sont en proie à des problématiques œdipiennes non résolues, probablement en lien avec la nature de cette intériorisation.

***\*Une reconnaissance de la fonction symbolique maternelle impossible dans le cadre d'une dynamique œdipienne conflictuelle :***

La reconnaissance de la fonction symbolique maternelle semble impossible du fait même que les réponses données renvoient à une imago phallique chez les femmes du groupe témoin. Ces femmes semblent se situer dans une dynamique œdipienne toutefois trop conflictuelle pour être élaborée.

***\*La nature des relations à leurs mères :***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons mis en évidence des relations de nature destructrice non élaborée entre les femmes auteurs de passage à l'acte meurtrier et leurs propres mères.

Madame L et Madame P n'ont pas intériorisé une relation à leur mère de nature destructrice.

Madame J présente une orientation masochiste dans son fonctionnement, dont nous pouvons penser qu'elle serait en partie liée à la nature de la relation à sa mère, de même concernant Madame C ou Madame U.

Les protocoles de Rorschach des femmes du groupe témoin révèlent moins de ressentis de carences affectives que les protocoles des femmes auteurs de filicide.

Aussi, bien que les ressentis des femmes du groupe témoin à l'égard de l'imago maternelle ne soient pas élaborés, elles expriment consciemment des ressentis négatifs à l'égard de leurs mères, alors que les femmes auteurs de filicide idéalisent leurs mères. Nous pouvons supposer que les femmes du groupe témoin accèdent plus facilement à l'ambivalence à l'égard de l'imago maternelle que les femmes auteurs de filicide.



**Indicateur 4 :**

*Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.*

<b>Planches</b>	<b>Madame P</b>	<b>Madame U</b>	<b>Madame C</b>	<b>Madame L</b>	<b>Madame J</b>
<b>5</b>	Angoisse de castration	Projection d'un comportement de l'ordre du contrôle Conduite contra phobique projetée Angoisses de mort	Perte de distance Confusion des places et générations Conclusion crue : expression pulsion violente	Mère nourricière projetée	Sentiment de menace extérieur Carences affectives Repli sur elle-même en réponse à l'angoisse
<b>7GF</b>	Conflit mère fille se résout par un rapport de force	Dépendance orale Angoisses de mort ou dépression du nourrisson Sanction face à la réalisation d'un interdit	Rivalité autour de l'amour maternel Réassurance de la mère envers la fille Confusion des places	Conflit entre les personnages féminins autour du poupon La séparation répond au conflit projeté	Evitement de la relation mère-fille projeté
<b>9GF</b>	Interaction positive absence de culpabilité projetée face à la réalisation d'un interdit	Rivalité projetée	Rivalité qui trouve une issue par la violence Orientation sado masochiste de ses relations d'objet	Menace extérieure	Relation d'aide projetée

Les femmes auteurs de filicide n'utilisent pas de terme négatif pour décrire le personnage renvoyant à la mère aux planches 5, 7GF et 9GF.

Madame P présente à la planche 5 : « La nounou vient le gronder, vraiment elle a pas l'air sympa » et explique à la planche 7 GF : « La maman insiste lourdement ». A la planche

5, Madame C projette une mère : « Elle a pas l'air très contente ». Elle questionne à la planche 7 GF : « Elle est en colère ou quoi ? », sans que l'on puisse savoir s'il s'agit de la mère ou de la fille dans son discours. Dans son récit à la planche 7 GF, Madame U disqualifie le personnage à qui elle attribue l'identité maternelle. A la planche 5 du TAT, Madame L projette la menace comme technique éducative.

Les femmes du groupe témoin qualifient beaucoup plus facilement les personnages qui renvoient à l'image maternelle, comparées aux femmes auteurs de filicide.

Nous avons souligné, à l'exception de Madame B qui ne répond pas aux sollicitations latentes de la planche 5, que l'ensemble des femmes auteurs de filicide rencontrées projettent la recherche d'un objet perdu. Chez les femmes du groupe témoin, la nature des projections ne présente pas spécifiquement de point commun.

Chez l'ensemble de femmes du groupe témoin comme chez les femmes auteurs de filicide, les récits formulés à la planche 7GF du TAT révèlent des difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle.

Les récits projetés à la planche 9GF du TAT semblent converger avec l'hypothèse de fonctionnement des femmes auteurs de filicide rencontrées à un niveau pré-génital dans la mesure où la menace externe semble caractéristique de leurs projections à cette planche. Chez les femmes du groupe témoin, les récits projetés relèvent davantage de conflictualités projetées.

Pour conclure au sujet de l'hypothèse posée

***Rappel de l'hypothèse théorique : Dans le cadre de l'intériorisation d'une imago maternelle destructrice, le passage à l'acte filicide s'inscrirait dans une dynamique de répétition intergénérationnelle.***

**Indicateur 1 :**

***Les femmes auteurs de filicide décrivent dans leur discours conscient leur mère en des termes négatifs et évoquent une relation avec elle de nature destructrice.***

Les femmes auteurs de filicide rencontrées ne présentent pas leurs mères dans leurs discours conscients en des termes négatifs et les présentent davantage en place d'objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé. Chez les femmes du groupe témoin, la valence des qualificatifs utilisés pour décrire leurs mères n'est pas homogène, seule Madame L semble idéaliser sa mère dans son discours conscient. Les femmes auteurs de filicide évoquent des relations de nature destructrice non élaborées avec leurs mères, les femmes du groupe témoin projettent des relations à leurs mères sur un mode anaclitique.

**Indicateur 2 :**

***Les femmes auteurs de filicide représentent, dans le cadre du génosociogramme, une mésestante, voire des conflits avec leur mère.***

Dans le cadre de leurs génosociogrammes, les femmes auteurs de filicide ne représentent pas, de mésestante ou de conflit avec leurs mères.

Les génosociogrammes des femmes de la population témoin peuvent traduire l'absence d'élaboration des conflits intrapsychiques en lien avec la nature de la relation à leurs mères qu'elles ont intériorisée.

**Indicateur 3 :**

*Les femmes auteurs de filicide présentent des indices d'anxiété au Rorschach, notamment aux planches VII et IX (Clob, C'/C, référence au blanc, IA%, qualité de l'investissement objectal, caractère crû ou mal symbolisé des contenus projetés, degré de dévitalisation de ces contenus), sans possibilité de dégagement.*

Les protocoles de Rorschach des femmes auteurs de filicide rencontrées mettent en évidence, notamment aux planches VII et IX, des indices d'anxiété sans possibilité de dégagement. Chez les femmes du groupe témoin, une identification à la fonction symbolique maternelle semble impossible du fait même que les réponses données renvoient à une imago phallique chez les femmes du groupe témoin. Ces femmes semblent se situer dans une dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être élaborée.

**Indicateur 4 :**

*Les femmes auteurs de filicide projettent des interactions sur un mode destructeur aux planches 5, 7GF et 9GF du TAT, et utilisent des termes négatifs pour décrire le personnage renvoyant à la mère, sans possibilité de dégagement.*

Les récits des femmes auteurs de filicide révèlent des projections de recherche d'objet perdu à la planche 5 que nous ne retrouvons pas dans les récits des femmes du groupe témoin. Les difficultés des mouvements d'identification de la fille à la figure maternelle à la planche 7 GF existent chez ces deux populations (témoin et auteurs de filicide). Enfin, alors que les femmes auteurs de filicide tendent à projeter une menace externe à la planche 9 GF les femmes du groupe témoin projettent davantage de conflictualité violente. Les interactions projetées par les femmes du groupe témoin ne le sont pas sur un mode destructeur dans la grande majorité des récits.

**Au final, une majorité d'indicateur invalide l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide lorsqu'ils sont mis à l'épreuve auprès des femmes du groupe témoin.**

*Seul l'indicateur 3 pourrait tendre à valider l'hypothèse posée au sujet des femmes auteurs de filicide chez les femmes du groupe témoin. Toutefois, une analyse plus détaillée de cet indicateur révèle que l'anxiété générée par les planches VII et IX du Rorschach n'est pas de la même nature en fonction de la population. Chez les femmes du groupe témoin, ces planches semblent révéler des angoisses de castration, alors que chez les femmes auteurs de filicide, les angoisses mises à jour seraient probablement plus archaïques.*

**Exemple de réponses données à la planche IX :**

*Madame U (population témoin) : « Ça m'inspire pas... Rien de spécial », à l'enquête : « Mise à part une paire de griffes ça me parle pas » (planche choisie pour représenter son père)*

*Madame V (auteur de filicide) : « Là c'est un peu plus flou... Comme ça je dirais un masque avec les yeux... Si je la retourne ça peut être une fleur... Ça fait aussi penser quelque part à la tête d'un oiseau avec le bec grand ouvert... On peut voir un arbre aussi »*

## II.4 - Quatrième hypothèse.

*Rappel de l'hypothèse théorique :*

*Le passage à l'acte filicide signerait l'impossibilité à élaborer le deuil de l'enfant idéalisé.*

*Indicateur : Les femmes auteurs de filicide décrivent, dans leur discours conscient, une modification dans leur représentation de l'enfant : celui-ci est évoqué en des termes idéalisés jusqu'à la période précédant le passage à l'acte.*

Les situations cliniques sont très différentes d'une femme auteur de filicide rencontrée à une autre concernant leur représentation de l'enfant. D'une part, il n'existe pas toujours de modification de leur représentation de l'enfant avant le passage à l'acte et d'autre part, les enfants sont parfois, mais pas toujours, évoqués en des termes idéalisés jusqu'à la période qui précède le passage à l'acte.

Chez les femmes du groupe témoin, des modifications dans les représentations de leurs enfants, avant et après la séparation du couple parental, sont évoquées parfois mais pas toujours. Leurs discours ne laissent pas systématiquement transparaître l'idée d'une idéalisation de leurs enfants.

Dans le parcours de vie de plusieurs femmes auteurs de filicide, nous avons souligné un parcours obstétrical à potentiel traumatique, qui pouvait poser à lui seul la question de l'investissement de l'enfant déjà né ou à venir. Chez les femmes du groupe témoin, Madame U évoque un antécédent de vécu de fausse couche qui n'a pas été élaboré. Madame C a pris connaissance de ses deux grossesses au-delà du terme légal à la pratique d'une Interruption Volontaire de Grossesse.

### ***\*Quel investissement de l'enfant ?***

Chez les femmes auteurs de filicide, nous avons noté un investissement de l'enfant dans une fonction de réparation, d'étayage narcissique. Chez les femmes du groupe témoin, nous retrouvons l'idée d'une fonction de réparation des enfants, en particulier de la qualité de leurs relations de couples. Toutefois, cette fonction semble imaginée le temps de la grossesse puis abandonnée dans la rencontre de l'enfant réel.

### ***\*La projection d'une relation de nature incestuelle :***

Nous avons souligné que chez toutes les femmes auteurs de filicide semble exister un sentiment de menace externe qu'elles projettent sur leur enfant. Il semblerait que ce ne soit pas l'enfant qui soit perçu comme un mauvais objet persécuteur mais que quelque chose de l'environnement serait vécu comme menaçant et projeté sur les enfants.

Les femmes du groupe témoin projettent sur leurs enfants des relations de nature incestuelle et narcissique.

### ***\*Lien filiation/passage à l'acte :***

Là où nous avons pu mettre en évidence que le lien de filiation était associé au passage à l'acte meurtrier d'une mère sur son enfant, deux femmes du groupe témoin expliquent pourquoi, du fait de cette même filiation, un tel passage à l'acte est impensable.

Madame U annonce : « Petit il pleurait, il a eu une période, il s'arrêtait pas... Je pleurais aussi une fois je l'ai claqué dans son lit, je lui ai mis la main là (*Madame U met sa main sur sa poitrine*) et j'ai eu un déclic je me suis dit : "Jusqu'où tu vas aller ? " ».

Constamment j'ai peur de moi, je sais pas jusqu'où je peux aller, je sais pas et j'ai peur de moi. J'ai pas d'ennemi, ma seule ennemie c'est moi ».

Madame L présente : « J'ai même pensé à me suicider et à supprimer la vie de mon fils... (*Madame L pleure*) J'ai honte [...] Je me suis dit que j'ai pas le droit de le faire, y'a d'autres solutions... A cette époque je me disais comme j'ai donné la vie à mon fils, j'avais pas le droit de lui retirer cette vie là, pas moi ».

**Les femmes du groupe témoin présentent des ressources internes plus importantes que les femmes auteurs de filicide. Les femmes du groupe témoin perçoivent des ressources extérieures et y font appel si elles en ressentent le besoin.**



**Note de synthèse :**

***Bien que les femmes de la population témoin vivent sans conjoint, il existe chez toutes le désir d'un Autre masculin.*** Ce désir est conflictuel chez ces femmes mais présent, ce qui n'est pas le cas chez les femmes auteurs de filicide rencontrées.

Chez l'ensemble les femmes auteurs de filicide rencontrées, nous pouvons rappeler un ***environnement familial maltraitant et négligeant dans l'enfance.*** Nous pouvons retrouver cette variable dans le cadre de la population témoin mais de manière systématique. De même, concernant la ***prévalence des violences conjugales qui serait nettement supérieure chez les femmes auteurs de filicide,*** mais pas totalement exclues de la population témoin.

***La structuration même de la famille des femmes auteurs de filicide apparaît floue, voire chaotique.*** Le flou des discours des femmes auteurs de filicide semblent traduire une absence de relation projetée. ***Les femmes du groupe témoin semblent davantage conscientes du caractère conflictuel du lien qui les unit à leurs parents*** que les femmes auteurs de filicide, sans toutefois être en mesure d'élaborer ce conflit.

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, il existe une confusion intergénérationnelle et un télescopage des générations. ***Chez les femmes du groupe témoin, cette confusion s'inscrirait dans le cadre d'une problématique œdipienne non résolue.***

Dans chacune des situations cliniques des ***femmes auteurs de filicide rencontrées, le père de leurs enfants n'est jamais reconnu dans sa fonction symbolique.*** Il est même évincé de la notion de filiation qui pourrait laisser entendre un fantasme d'autoengendrement chez

ces femmes. Chez les femmes du groupe témoin, nous ne retrouvons pas l'éviction du père de leur(s) enfant(s) de la filiation.

Aussi, que ce soit en termes de déni ou dans une lignée narcissique, *la place des enfants des femmes auteurs de filicide rencontrées n'est pas reconnue. Chez les femmes du groupe témoin, les enfants semblent tenir une place narcissique dans leurs psychismes jusqu'au moment de la rencontre avec l'enfant réel, après l'accouchement. Autrement dit, du temps de la grossesse, l'enfant imaginaire semble avoir été investi dans une dynamique narcissique. La rencontre avec l'enfant, après sa naissance, semble avoir mis fin, le plus souvent, à un investissement de ce type.*

### La relation à leur père

Chez toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées, *une figure symbolique paternelle constitue un objet d'amour perdu*. Nous ne retrouvons pas cette variable auprès de la population témoin.

Toutes les femmes auteurs de filicide rencontrées présentent *une identification à la figure paternelle intériorisée*, cette variable n'apparaît pas systématique chez les femmes du groupe témoin. Chez les pères des femmes de la population témoin, nous pouvons retrouver des hommes qui peuvent être perçus comme étant vulnérables, toutefois, cette variable n'est pas systématique. Et, lorsque les pères des femmes de la population témoin sont perçus comme étant vulnérables, cette vulnérabilité apparaît *moins traumatique* pour elles comparativement aux discours des femmes auteurs de filicide.

Les ressentis des femmes des deux populations à l'égard de l'imgo paternelle intériorisée ne sont pas élaborés. Il existe des affects anxiogènes face à la symbolique

phallique chez les deux populations. *Ces affects sont à relier à des angoisses de castration chez les femmes de la population témoin.* L'imgo paternelle intériorisée est de mauvaise qualité chez les deux groupes.

La triangulation œdipienne n'est pas perçue dans le cadre d'une thématique œdipienne structurante chez les deux populations auteurs de filicide et témoin. Nous pouvons souligner que *les relations d'objet projetées par les femmes du groupe témoin sont le plus souvent de nature incestuelle.* Les femmes du groupe témoin peuvent exprimer également des angoisses d'abandon qui peuvent aussi se manifester chez des femmes auteurs de filicide.

A partir des protocoles de Rorschach de ces femmes, nous avons pu noter des différences concernant :

- *Le coefficient d'angoisse existentielle*, qui serait plus important chez les femmes auteurs de filicide. Il pourrait refléter de moins mauvaises capacités du moi à parvenir à une représentation unitaire de lui-même, une meilleure capacité du moi à gérer les angoisses chez les femmes du groupe témoin comparées aux femmes auteurs de filicide.
- *Les réponses données à la planche III* : Les femmes auteurs de filicide auraient davantage tendance à projeter une réponse en termes d'interaction négative et les femmes du groupe témoin dans un registre positif.  
« Bah la première idée, je vois deux hommes qui partagent leur amour » (Madame L, population témoin), « Je sais pas... On dirait deux personnes qui luttent pour quelque chose » (Madame B, auteur de filicide).
- *La qualité de la symbolisation des réponses* : Elle est variable chez les femmes du groupe témoin, c'est-à-dire que ces femmes parviennent à projeter des réponses symbolisées, ce qui est plus difficile pour les femmes auteurs de filicide.

Exemple planche IV : « Euh je vois une peau de chèvre » ( Madame L, population témoin) , « Je dirais plus de la peur... La douleur... Le renfermement » ( Madame H, auteur de filicide).

### **La relation à leur mère**

Les mères des femmes auteurs de filicide sont présentées en place *d'objet d'amour valorisé sans possibilité de dégagement, ou idéalisé*, ce qui n'émerge pas de manière systématique chez les femmes du groupe témoin. *Chez les femmes auteurs de filicide*, il existerait *une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant*. La relation projetée entre *les femmes de la population témoin et leurs mères est de nature anaclitique*.

Chez les femmes auteurs de filicide, il existe des antécédents de *carences graves et là encore non élaborées*. Au sein de la population témoin, nous retrouvons davantage l'expression d'angoisses d'abandon que de vécu de carences affectives.

Les femmes des deux populations semblent ne pas avoir pu bénéficier de support identificatoire en termes de fonction symbolique maternelle investie positivement. Nous avons mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide une identification à la figure maternelle vulnérable VS des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la fonction maternelle symbolique. Chez les femmes du groupe témoin, la reconnaissance de la fonction symbolique maternelle semble impossible du fait même que les réponses données dans le cadre du Rorschach aux planches VII et IX renvoient à une imago maternelle phallique. Ces femmes semblent se situer dans une *dynamique œdipienne trop conflictuelle pour être élaborée*.

Il semble exister une différence concernant les imagos maternelles intériorisées chez ces deux populations. Il existerait chez les femmes auteurs de filicide des *imagos maternelles intériorisées en termes de vulnérabilité*. Les discours des femmes du groupe témoin mettent en évidence des imagos maternelles intériorisées *en termes phallique*.

Les ressentis des femmes des deux groupes envers l'ïmago maternelle intériorisée ne sont pas élaborés. Chez les femmes auteurs de filicide, il existe un fonctionnement prégénital associé à *la recherche d'un objet d'amour maternel perdu*. Malgré l'absence d'élaboration de leurs ressentis envers leurs mères, les femmes du groupe témoin parviennent à exprimer *consciemment des ressentis négatifs* à leurs égards alors que les femmes auteurs de filicide idéalisent leurs mères.

### *La place de leurs enfants*

Nous pouvons formuler l'hypothèse *d'un investissement de l'enfant dans une fonction de réparation, d'étayage narcissique et support d'une projection de menace externe* chez les femmes auteurs de filicide. Chez les femmes du groupe témoin, nous retrouvons l'idée d'une fonction de réparation des enfants, sur un plan imaginaire, qui est abandonné dans la rencontre de l'enfant réel.



# CONCLUSION





A partir des études des situations cliniques des femmes auteurs de filicide, des femmes auteurs de violences sexuelles et de la population témoin ? nous pouvons envisager dans quelle mesure ces populations partagent des traits, des éléments communs dans leurs fonctionnements et parcours de vie et dans quelle mesure il existe des différences.

Les femmes auteurs de violences sexuelles présenteraient un coefficient intellectuel inférieur à celui des femmes auteurs de filicide ou du groupe témoin.

Il existerait une corrélation entre la nature de la relation au conjoint et la nature des passages à l'acte : les femmes auteurs de violences sexuelles rencontrées inscrivent leurs passages à l'acte dans leurs vies conjugales dans la mesure où leurs conjoints sont incarcérés pour les mêmes faits, ce qui n'est pas le cas des femmes auteurs de filicide. **Les femmes auteurs de filicide ne reconnaissent jamais le père des enfants dans sa fonction symbolique, il est même évincé de la notion de filiation.** Ces femmes sont sans conjoint ou en couple avec un conjoint décrit comme non étayant. Bien que les femmes de la population témoin vivent sans conjoint, il existe chez toutes le désir d'un Autre masculin. Ce désir est conflictuel chez ces femmes mais présent, ce qui n'est pas le cas chez les femmes auteurs de filicide rencontrées.

Bien que nous notions des rapports aux temps perturbés chez les deux populations auteurs de passage à l'acte, il existe dans le discours des femmes auteurs de filicide un caractère présent, en termes de temporalité, de l'enfant ou des enfants victimes que nous ne retrouvons pas chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Nous pouvons penser que cet investissement s'inscrit après le passage à l'acte et permet une économie psychique chez les

femmes auteurs de meurtres. Toutefois à partir des récits de leurs souvenirs avec leurs enfants, nous devinons que cette présence permanente de l'enfant lui précède.

Les femmes auteurs de filicide présentent des **affects dépressifs massifs et persistants** malgré les traitements en place aux moments de nos rencontres, ce qui ne se vérifie pas auprès des femmes auteurs de violences sexuelles ou du groupe témoin.

Au sein des deux populations auteurs de passage à l'acte rencontrées nous notons un **environnement familial dans l'enfance maltraitant et négligeant**. La prévalence des **violences conjugales** est aussi à noter au sein de ces deux groupes. Dans le cadre de la population témoin, nous pouvons retrouver ces variables mais de manière non systématique. Dans une dynamique quantitative, les violences conjugales à l'âge adulte et maltraitances subies dans l'enfance se retrouvent plus souvent chez les femmes auteurs de passage à l'acte mais, dans une dynamique clinique, ces variables à elles seules ne peuvent pas constituer des facteurs de risques de passage à l'acte infanticide ou de nature sexuelle.

La structuration même des familles des femmes rencontrées apparaît floue, voire chaotique pour certaines. Les femmes du groupe témoin semblent davantage conscientes du caractère conflictuel du lien qui les unit à leurs parents que les femmes auteurs de filicide, sans toutefois être en mesure d'élaborer ce conflit. Les femmes auteurs de filicide présentent **une absence de projection de relation d'Objet positivement investi**. Cet investissement objectal existerait chez les femmes auteurs de violences sexuelles, la nature de cet investissement objectal serait en jeu dans le passage à l'acte. Ainsi, au-delà du caractère flou, voire chaotique de la structuration de la famille des femmes rencontrées, la nature des relations d'objet projetée dans la relation à leur famille pourrait apporter un éclairage sur les

facteurs de risques ou de protection d'un passage à l'acte meurtrier d'une mère envers son ou ses enfants.

Les femmes des trois groupes présentent une **confusion intergénérationnelle et un télescopage des générations**. Cette confusion s'inscrirait chez les femmes du groupe témoin dans le cadre d'une problématique œdipienne non résolue alors qu'elle s'inscrirait dans un **registre plus archaïque** chez les femmes auteurs de passage à l'acte.

Il existerait un lien entre la nature de la relation d'objet intériorisée et la nature du passage à l'acte. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles, l'investissement d'objet serait de nature incestuelle alors que chez les femmes auteurs de filicide, il n'y aurait pas d'investissement objectal. La place des enfants n'est pas reconnue chez les femmes auteurs de filicide. Chez les femmes auteurs de violences sexuelles c'est plus largement la notion de filiation qui semble déniée lorsqu'elles évoquent leurs enfants. Chez les femmes du groupe témoin, l'enfant imaginaire, du temps de la grossesse, semble avoir été investi dans une dynamique narcissique. La rencontre avec l'enfant, après sa naissance, semble avoir mis fin, le plus souvent, à un investissement de ce type.

Les deux populations auteurs de passage à l'acte utilisent **le clivage** comme mécanisme de défense.

### **La relation à leur père**

Une figure paternelle constituerait un objet d'amour perdu pour les femmes des deux groupes auteurs de passage à l'acte. Nous ne retrouvons pas cette variable auprès de la population témoin. **Une figure paternelle en tant qu'objet d'amour perdu s'inscrirait plus précocement dans les parcours de vie des femmes auteurs de filicide**. Toutes les femmes

auteurs de filicide présentent **des mouvements d'identification à la figure paternelle intériorisée**, ce qui existe mais de manière non systématique chez les femmes auteurs de violences sexuelles ou du groupe témoin. Chez ces femmes, la recherche d'un père en tant qu'objet d'amour perdu s'inscrirait dans une dynamique incestuelle.

Les femmes auteurs de passage à l'acte ont intériorisé une imago paternelle en termes de vulnérabilité. Nous pouvons retrouver chez les pères des femmes de la population témoin des hommes qui peuvent être perçus comme étant vulnérables, toutefois, cette variable n'est pas systématique. Lorsque les pères des femmes de la population témoin sont perçus comme étant vulnérables, cette vulnérabilité apparaît *moins traumatique* pour elles comparativement aux discours des femmes auteurs de filicide.

Pour les femmes des trois groupes, les ressentis envers l'imago paternelle ne sont pas élaborés. Il existe des affects anxiogènes et dépressifs face à la symbolique phallique chez les femmes des trois populations. L'imago paternelle intériorisée est de mauvaise qualité. Au sein des trois groupes, la triangulation œdipienne n'est pas perçue dans le cadre d'une thématique œdipienne structurante.

Les trois populations expriment en parallèle des angoisses de castration des angoisses d'abandon. Les angoisses de castration semblent plus importantes chez les femmes auteurs de violences sexuelles. Elles projettent le plus souvent des relations à la figure paternelle de nature incestuelle, érotisées et ce de manière crue.

Les trois populations rencontrées présentent un niveau de fonctionnement prégénital.

Dans le cadre du projectif du Rorschach, aucune femme ne parvient à projeter une interaction réelle positive entre deux humains à la planche III. Nous pouvons percevoir des différences concernant :

	<b>Auteurs de filicide</b>	<b>Auteurs de violences sexuelles</b>	<b>Groupe Témoin</b>
<b>Coefficient d'angoisse existentielle</b>	+++		
<b>Planches III</b>	Projection d'interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique	Difficultés à projeter des interactions ou à en définir la nature.	Projection d'interactions connotées positivement
<b>Qualité de la symbolisation des réponses</b>	Aucune réponse symbolisée	Inhibition massive ainsi que des espaces imaginaires pauvres	Variable : quelques réponses sont symbolisées
<b>Mouvement de dévitalisation</b>	OUI	NON	OUI

### **La relation à leur mère**

**La présentation de leurs mères en place d'objet d'amour idéalisé ou valorisé sans possibilité de dégagement** n'émerge pas systématiquement chez les femmes auteurs de violences sexuelles ou chez les femmes du groupe témoin, contrairement aux discours des femmes auteurs de filicide.

Les femmes des deux populations auteurs de passage à l'acte associent à l'imgo maternelle des carences affectives. Au sein de la population auteurs de violences sexuelles

nous pouvons poser l'hypothèse de *carences moins précoces* dans leurs enfances et dont les femmes rencontrées seraient parvenues à se dégager ponctuellement, le plus souvent grâce à des figures d'attachement de substitution, qui se sont toutefois révélées insuffisantes. Les femmes auteurs de violences sexuelles peuvent évoquer des carences graves vécues et remettre en question la figure maternelle, ce qui n'est pas le cas des femmes auteurs de filicide. Nous pouvons supposer qu'il existait dans l'environnement des femmes auteurs de violences sexuelles davantage de ressources extérieures qui n'ont pas été exploitées ou qui l'ont été partiellement.

Au sein de la population témoin, nous retrouvons davantage l'expression d'angoisses d'abandon que de vécu de carences affectives.

Aucune des femmes rencontrées n'a bénéficié de support identificatoire en termes de fonction symbolique maternelle positivement investie et aucune d'entre elles ne présentent des ressentis élaborés envers l'imgo maternelle.

Il existe chez les femmes auteurs de filicide **une identification à la figure maternelle vulnérable** que nous pouvons retrouver chez les femmes auteurs de violences sexuelles mais pas de manière systématique. Nous avons aussi mis en évidence chez les femmes auteurs de filicide des difficultés de mouvement d'identification de la fille à la fonction maternelle symbolique investie positivement. Il existe chez les femmes auteurs de violences sexuelles une impossibilité à symboliser le féminin, voire le maternel en termes positifs. Chez les femmes du groupe témoin la dynamique œdipienne apparaît trop conflictuelle pour permettre cette identification.

La qualité de l'imgo maternelle intériorisée traduit chez les femmes auteurs de filicide une identification à une figure vulnérable et chez les femmes auteurs de violences sexuelles une absence de reconnaissance de l'Autre. Cette imago est associée **chez les femmes auteurs de filicide à la recherche d'un objet d'amour maternel perdu** et chez les

femmes auteurs de violences sexuelles à une toute puissance phallique et des angoisses de castration non élaborables.

**La nature de la relation à la figure maternelle diffère au sein des trois populations** : les femmes auteurs de filicide expriment une construction impossible de l'individu dans la relation mère-enfant, les femmes auteurs de violences sexuelles expriment une relation à leurs mères de nature incestuelle, les discours des femmes du groupe témoin mettent en évidence des imagos maternelles intériorisées en termes phallique.

### **La place de leurs enfants**

Quelque soit la nature du passage à l'acte, l'enfant n'est pas reconnu dans le psychisme des femmes incarcérées rencontrées.

Les femmes auteurs de violences sexuelles sont dans une absence de reconnaissance de l'autre et donc de l'enfant. **Les femmes auteurs de filicide investissent leurs enfants dans une fonction de réparation, d'étayage narcissique, leurs enfants sont victimes des projections de menaces externes de leurs mères qu'un évènement de vie viendrait mettre en exergue peu de temps avant le passage à l'acte.**

La nature du passage à l'acte serait dépendante de l'élaboration de la notion de filiation chez ces populations auteurs de passages à l'acte. Les passages à l'acte de nature sexuelle s'inscriraient dans une non intégration de la notion de filiation alors que les passages à l'acte meurtrier traduiraient un défaut de la notion de filiation intériorisée.

Il existerait chez les femmes auteurs de violences sexuelles des relations d'objet de nature incestuelle associée à une absence de reconnaissance de l'Autre, en termes d'individualité psychique, et des générations qui favoriseraient un passage à l'acte de nature sexuelle. Ces femmes présenteraient de meilleures capacités du Moi à parvenir à une représentation unitaire de lui-même, une meilleure capacité du moi à gérer les angoisses comparées aux femmes auteurs de filicide. Les affects dépressifs et le coefficient d'angoisse existentielle moindre au sein de cette population en seraient témoin. Les femmes auteurs de violences sexuelles présentent des angoisses de castration importantes, elles ont intériorisé une imago maternelle en termes de toute puissance phallique et ne parviennent pas à symboliser le féminin. L'inhibition apparaît majoritairement au cours de nos rencontres, traduisant peut-être des défenses contre l'émergence du fantasme.

Chez les femmes du groupe témoin, il existe le désir d'un Autre masculin. Toutefois ces femmes vivent des problématiques œdipiennes trop conflictuelles pour être élaborées, ce qui peut expliquer leur situation conjugale au moment de notre rencontre : pour rappel, ces femmes sont séparées du père de leur(s) enfant(s). Les femmes du groupe témoin semblent en partie conscientes des relations conflictuelles qui existent entre leurs parents et elles. Le télescopage des générations et les confusions intergénérationnelles révélées chez ces femmes s'inscrivent dans le cadre d'une dynamique œdipienne non résolue. L'imago paternelle intériorisée chez la population témoin est associée à des affects anxiogènes reliés à des angoisses de castration. Les relations d'objet projetées par les femmes du groupe témoin sont le plus souvent de nature incestuelle. La relation projetée entre les femmes de la population témoin et leurs mères est de nature anaclitique. Les discours des femmes du groupe témoin mettent en évidence des imagos maternelles intériorisées en termes phallique. Chez les femmes du groupe témoin, nous retrouvons l'idée d'une fonction de réparation des enfants, sur un plan imaginaire, qui est abandonnée dans la rencontre de l'enfant réel.



Les éléments suivants, dans le cadre d'un modèle pluridimensionnel, pourraient être à considérer comme des **facteurs de risques d'un passage à l'acte filicide** :

- Des affects dépressifs massifs et persistants malgré les traitements,
- Une absence de reconnaissance du père des enfants associé à une absence d'expression de désir de l'Autre masculin,
- Une enfance dans un environnement familial maltraitant, négligeant,
- Le vécu à l'âge adulte de violences conjugales,
- L'impossibilité à projeter des relations d'objet positives,
- Une confusion intergénérationnelle et un télescopage des générations qui ne s'inscrit pas dans une dynamique œdipienne mais dans un registre plus archaïque,
- L'utilisation du Clivage comme procédé défensif,
- A l'épreuve du Rorschach :
  - o Un coefficient d'angoisse existentiel élevé,
  - o Une réponse à la planche III qui correspond à la projection d'interactions connotées négativement ou dans un registre narcissique,
  - o Une incapacité à symboliser les pulsions projetées,
  - o Des processus de dévitalisation,
- Une figure paternelle en qualité d'objet d'amour perdu précocement associée à un mouvement d'identification à cette figure,
- Une figure maternelle en qualité d'objet d'amour idéalisé ou valorisé sans possibilité de dégagement malgré des carences affectives très précoces, associée à une identification à cette figure maternelle intériorisée en termes de vulnérabilité,
- La recherche d'un objet d'amour maternel perdu en lien avec la construction impossible de l'individu dans la relation précoce mère-enfant,

- Un défaut dans la notion de filiation intériorisée et une menace externe projetée sur les enfants.

Les éléments suivants, dans le cadre d'un modèle pluridimensionnel, pourraient être à considérer comme des **facteurs de protection d'un passage à l'acte de nature meurtrière envers son enfant** :

- Le fait d'être en couple,
- Des affects dépressifs dont les femmes parviennent à se dégager quand ils existent,
- L'expression d'un investissement objectal,
- A l'épreuve du Rorschach :
  - o Une réponse à la planche III qui révèle des difficultés à projeter des interactions ou à en définir la nature,
  - o Une inhibition massive ainsi que des espaces imaginaires pauvres,
- Une figure paternelle en qualité d'objet d'amour perdu dans une dynamique incestuelle associée à un mouvement d'identification à cette figure,
- La projection de relations à la figure paternelle de nature incestuelle érotisée et ce de manière crue,
- La présence de figures maternelles de substitution qui ne sont pas exploitées ou qui le sont partiellement,
- La capacité à remettre leurs mères en question,
- La qualité de l'imgo maternelle intériorisée traduit une absence de reconnaissance de l'Autre,
- Une imago maternelle en termes de toute puissance phallique et angoisses de castration non élaborables,
- Le déni de la notion de filiation.

Les éléments suivants, dans le cadre d'un modèle pluridimensionnel, pourraient être à considérer comme des **facteurs de protection d'un passage à l'acte de nature meurtrière ou sexuelle envers son enfant** :

- Le désir, même si il est conflictuel, d'un Autre masculin,
- La possibilité de se dégager des affects dépressifs quand ils existent,
- La reconnaissance du caractère conflictuel de la relation à leur famille,
- L'expression d'un investissement objectal de nature autre que sexuelle,
- Une confusion des générations et un télescopage des générations qui s'inscrivent dans le cadre d'une problématique œdipienne même si non résolue,
- La reconnaissance de la place de l'enfant dans un registre qui n'est pas (uniquement) narcissique,
- A l'épreuve du Rorschach :
  - o Une réponse à la planche III qui correspond à la projection d'interactions connotées positivement,
  - o Une qualité de symbolisation des contenus variables : quelques réponses sont bien symbolisées,
- Une figure paternelle qui ne constitue pas un objet d'amour perdu et une identification à cette figure,
- Une figure paternelle qui n'est pas perçue en termes de vulnérabilité traumatique pour elle,
- L'expression d'angoisses d'abandon plus que de carences affectives.

### *Éléments d'ouverture :*

Nous avons déjà souligné l'importance des carences vécues par la population d'étude rencontrée. Nous savons combien ces carences peuvent être un obstacle à la construction de la relation d'objet mais aussi à la construction de la subjectivité de la personne : « L'une des grandes leçons de Freud est la mise en évidence du fait que tout seul on n'y voit pas clair. On ne peut comprendre, symboliser, représenter qu'avec l'aide d'un autre, d'abord au-dehors de soi, puis intériorisé, mis au-dedans de soi, constitué comme objet interne. La subjectivité se fonde dans l'altérité » (A. Ciccone, 2008). L'intersubjectivité apparaît la condition même de la naissance psychique.

Cette idée est reprise par de nombreux auteurs dans le cadre du congrès international du Groupe d'Etude et de Recherche Clinique en Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adulte (GERPCEA) intitulé : « Pratiques psychanalytiques : clinique et éthique du soin », les 26 et 27 novembre 2010. N. Minazio (2010) énonce comme condition à la naissance psychique l'existence de deux psychismes : celui de la mère et celui de l'enfant. Or, nous l'avons vu, les mères des femmes auteurs de filicide n'étaient pas disponibles pour leur enfant. Elles n'étaient pas en mesure de jouer une fonction contenant pour leur fille, fonction qui constitue « un espace primaire indispensable » (S. Bolignini, 2010) à la construction de la personne. Nous pouvons nous accorder dans ces situations avec le discours de N. Minazio (2010) pour qui la souffrance psychique pourrait être liée à une défaite du processus de la naissance psychique de la personne. Cette souffrance signerait la perte de la partie non advenue de soi. P. Fonagy et coll. (1991) présentent la fonction réflexive de la mère comme indispensable à la construction de la personne. Cette fonction serait définie comme les représentations d'affects que la mère envoie au bébé en miroir. R. Roussillon (2010) note qu'en cas d'absence de cette

fonction, « l'ombre de l'objet tombe sur le Moi ». Cette ombre serait ce que l'Objet n'a jamais réfléchi au Moi.

Nous avons noté qu'il existe chez les femmes auteurs de filicide rencontrées la recherche d'un objet d'amour perdu. Nous pouvons, à partir des éléments exposés ci-dessus, poser l'hypothèse de la recherche, au-delà de celle de l'objet d'amour perdu, de celle de la partie de soi qui n'est pas advenue ou qui n'a pas pu advenir chez ces femmes.

Nous avons également noté chez cette population l'existence d'un fantasme d'autoengendrement. Celui-ci pourrait apparaître dans le prolongement, en réponse à la recherche de la partie d'elle-même qui n'est pas advenue. Ce fantasme se lit à travers les confusions intergénérationnelles et télescopages des générations qui existent chez elles. Ces femmes ne reconnaissent pas la fonction symbolique paternelle, qu'il s'agisse de leur père ou de celui des enfants. Elles ne reconnaissent pas non plus de fonction symbolique maternelle. Nous pouvons donc supposer que ce fantasme préexiste au passage à l'acte meurtrier. Chez ces femmes, leurs enfants auraient une fonction d'étayage narcissique, de réparation.

Outre les mécanismes psychiques en jeu chez les femmes auteurs de filicide rencontrées, nous pouvons noter des contextes environnementaux avant le passage à l'acte en lien avec une notion de "rupture" réelle, anticipée, ou projetée qui semble être envisagée comme une fin (faim) en soi. Quelque chose au présent semble réactiver « l'impression scandaleuse d'avoir été indigne d'amour, ce qui déclenche une hostilité tantôt dirigée contre la mère originelle, tantôt orienté contre lui-même » (M. Lemay, 1993). Nous pouvons alors supposer que le fantasme d'autoengendrement développé pour répondre à la recherche de la partie d'elle-même qui n'est pas advenue est menacé. La "rupture" au présent viendrait donc constituer une menace identitaire projetée sur les enfants. Nous pouvons alors supposer que le

fantasme d'autoengendrement préexistant au passage à l'acte s'exprimerait cette fois sur la modalité meurtrière en tant que la mort constituerait chez ces femmes un lieu de passage vers la vie. Le passage à l'acte meurtrier serait à entendre comme « une tentative dramatique et désespérée d'organiser l'expérience agonistique » (M. Ravit, P. Roman, 2009), une tentative désespérée de construction identitaire. Nous pouvons poser cette hypothèse du passage à l'acte dans une dynamique de fantasme d'autoengendrement à partir des discours des femmes rencontrées autour du passage à l'acte :

Madame F : « Moi je dirais plus que j'ai voulu me suicider et que j'ai entraîné mon fils dans la mort ». Madame F exprime à la fin de la rencontre : « J'ai réfléchi à notre dernier entretien [thérapeutique] et j'avais toujours peur de perdre mon fils. En mourant tous les deux, on aurait été collé. On se serait séparé ensemble ».

Madame V : « J'étais dans une espèce... Comme si j'étais dans un monde irréel... J'avais pensé passer dans un autre monde où je serais en sécurité... Pourquoi ? Pour nous mettre à l'abri... De quoi, je sais pas non-plus » ... « En plus envers ses propres enfants, ça c'est terrible ».

Madame H : « J'ai tenté de me donner la mort en voulant emmener mes enfants avec moi ».

Madame B : « Je mourrais avec mon bébé... Je partais avec mon fils ».

Madame O est dans le déni de son passage à l'acte et parle de « disparition ».

Cette hypothèse converge avec la proposition de M. Ravit (2010) : « Pour ces patientes irrémédiablement condamnées à survivre, disposer de sa mort et de celle de l'autre, consiste à impliquer la mort comme un lieu de passage vers la vie, un acte d'autoengendrement pourrait-on dire un peu rapidement ».

Il pourrait alors s'agir, à travers ce type de passage à l'acte, d'une tentative désespérée de faire advenir ce Moi que l'environnement n'a pas pu soutenir dans son développement. Nous pouvons noter que l'être qui n'est pas né psychiquement, le nourrisson ne se représente pas l'existence de sa mère indépendamment de lui, il est sa mère. « Dans les premiers temps, à l'époque très précoce du développement, on peut penser ainsi que tout ce qui vient du dehors s'impose comme venant de soi, comme le dit René Roussillon (1991). C'est l'époque du « narcissisme primaire » (A. Ciccone, 2008). Nous pouvons nous demander dans quelle

mesure les femmes rencontrées ont pu dépasser ce stade puisque comme le nourrisson ne se représente pas que sa mère puisse exister indépendamment de lui, les femmes auteurs de filicide ne se représentent pas que leurs enfants puissent vivre sans elles, ça les tuerait. Tout laisse à penser que pour elles, se séparer, c'est mourir psychiquement et mourir physiquement "ensemble", c'est ne pas se séparer. Ce type de passage à l'acte, pour la majorité des femmes rencontrées dans une configuration dite "altruiste", laisse davantage envisager le passage à l'acte dans un cadre de narcissisme primaire non dépassé.

Enfin, nous pouvons noter que A. Ciccone (2008) présente, à l'époque du narcissisme primaire, « ce qui peut se produire si ce qui vient du dehors est insatisfaisant [...] se constituera alors progressivement chez lui une expérience centrale d'insatisfaction de base : le monde est mauvais, le soi est mauvais [...] La non satisfaction conduira à la répétition du besoin insatisfait. Et le besoin, c'est toujours un besoin de compréhension ». Le passage à l'acte pourrait alors être entendu comme une répétition de ce besoin insatisfait.

Ces propositions théoriques apparaissent convergentes et complémentaires de la thèse défendue par M. Ravit et dirigée par P. Roman (2009), et l'étude des situations cliniques des femmes auteurs de filicide rencontrées me conduit à partager cette proposition : « La problématique des mères infanticides met donc à l'épreuve ce qui, dans la relation précoce entre le sujet et l'objet, est resté en état d'excitation pure, c'est-à-dire ce qui a été voué à l'échec dans la liaison entre l'expérience du corps et de l'éprouvé subjectif » (M. Ravit et P. Roman, 2009).

Nous pouvons nous demander dans quelle mesure le fantasme d'autoengendrement préexistant au passage à l'acte chez les femmes auteurs de filicide serait le symptôme de la recherche de la partie d'elles-mêmes qui n'est pas advenue, symptôme qui serait renforcé par

la confrontation à une réalité vécue comme une menace identitaire, et se manifestant dans le passage à l'acte.

Le niveau d'organisation prégénital de ces femmes, ainsi que les identifications aux imagos parentales intériorisées et non élaborées, pourraient aussi bien être à relier au passage à l'acte qu'au fantasme d'autoengendrement qui lui préexisterait.



# BIBLIOGRAPHIE



- Alberne T. et K.**, (1997), « Les infanticides et les filicides », in Alberne T., *Criminologie et psychiatrie*, Paris, Ellipses, p.157-165.
- Ancelin Schützenberger A.**, (1993), *Aïe, mes aïeux !*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- André J.**, (1994), *La sexualité féminine*, Que sais-je ?, Paris, PUF.
- Anzieu D.**, (1965), *Les méthodes projectives*, Paris, PUF.
- Bender L.**, (1934), « Psychiatric mechanisms in child murderers », *Journal of nervous mental diseases*, 80, p. 32-47.
- Benhaïm M.**, (1992), *La folie des mères, j'ai tué mon enfant*, Paris, Imago, 1998.
- Bettex M.**, (1975), *Contribution à l'étude des libéricides*, Thèse de Doctorat en Médecine, Lille.
- Bieder J.**, (1978), « Observation d'un libéricide. Questions sur l'avenir des infanticides, des libéricides et de leurs enfants épargnés », *Annales Médico-Psychologiques*, 1, 136, p. 184-189.
- Blanchet A. et Gotman A.**, (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.
- Blanchet A.**, (1987), « Interviewer », *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, paris, dunod, 1998, p. 81-126.
- Bolignini S.**, (2010), *Pratiques psychanalytiques : clinique et éthique du soin*, Congrès International du Groupe d'Etude et de Recherche Clinique en Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adulte (GERPCEA), les 26 et 27 novembre 2010.
- Bonnet C.**, (2002), « Accompagner le déni de grossesse : de la grossesse impensable au projet de vie pour le bébé », *Perspectives Psy*, juin-juillet, vol 41, n°3, p. 189-194.
- Bourcet S. et coll.**, (2001), « Les meurtres d'enfant », *Forensic*, n°7-8, sept-dec 2001, p. 39-42.
- Bourdy M-C. et coll.**, (1998), « Mères violentes », *Nervure*, novembre, vol 11, n°8, p. 7-12.

- Bourget D., Gagné P.**, (2002), « Maternel Filicide in Quebec », *Journal of the American Academy of Psychiatry and Law*, 30, p. 345-351.
- Bourget D., Bradford JMW.**, (1990), « Homicidal parents », *Canadian Journal of psychiatry*, 35, p. 233-238.
- Bourguignon O.**, (1988), « Le syndrome de cosette, enfants de l'abandon et du rejet », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, n°12, p. 85-96.
- Brelet-Foulard F., Chabert C.**, (1990), *Nouveau Manuel du TAT*, Paris, Dunod, 2003.
- Bressy F. et Cros M.**, (1999), « ...64...tous les numéros qu'un article puisse vous faire », *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, n°32, nov 1999, p. 54-59.
- Bydlowski M.**, (2009), « Penser l'Infanticide », Colloque organisé par la revue *Enfances & Psy*, le 16 novembre 2009.
- Bydlowski M.**, (1997), *La dette de vie : itinéraire psychanalytique de la maternité*, Paris, PUF.
- Carloni G., Nobili D.**, (1977), *La mauvaise mère. Phénoménologie et anthropologie de l'infanticide*, n°320, Paris, Payot.
- Chabert C.**, (2006), « Les troubles des conduites alimentaires : interrogations cliniques et métapsychologiques », *Actes et Dépendance*, Paris, Dunod, 2006
- Chabert C.**, (1995), « Contribution des méthodes projectives dans la recherche en psychologie clinique et en psychopathologie », in Bourguignon O., Bydlowsky M., *La recherche clinique en psychopathologie*, Paris PUF, p. 93-101.
- Chabert C.**, (1983), *Le Rorschach en clinique adulte, interprétation psychanalytique*, Paris, Dunod, 1997.
- Chassaing J-L.**, (1998), « Clinique de la psychose : cas intraitables », *Psychiatries*, n°122, p.12-18.

- Cheung P.T.K.**, (1986), « Maternal filicide in Hong-Kong », *Medicine Science and Law*, 26, p. 185-192.
- Ciavaldini A.**, (2000), *Psychopathologie des agresseurs sexuels*, Paris, Masson.
- Ciccone A.**, (2008), « L'éclosion de la vie psychique », *Naissance et développement de la vie psychique*, Ramonville Saint Agne, Erès, 1997, p. 11-37.
- Collomb H.**, (1977), « La mort en tant qu'organisateur de syndromes psychosomatiques en Afrique », *Psychopathologie africaine*, XII, 2, p. 137-147.
- David H.**, (1999), « Les mères qui tuent », in André J., *La féminité autrement*, Petite Bibliothèque de Psychanalyse, Paris, PUF, p. 33-53.
- Delay J. et coll.**, (1957), « Contribution à l'étude de l'infanticide pathologique », *Séminaire de Hôpitaux de Paris*, décembre, 33, p. 4068-4080.
- Dollander M., Tychev (de) C.**, (2002), « La fragilité psychologique », *La santé psychologique de l'enfant : fragilités et prévention*, Paris, Dunod, p. 193-219.
- Dubec M.**, (2009), « Penser l'Infanticide », Colloque organisé par la revue *Enfances & Psy*, le 16 novembre 2009.
- Dubec M., Magoudi M.**, (1992), « Entretien avec Michel Dubec », *Synapse*, n°85, p. 30-39.
- Fischesser A. et coll.**, (2004), « « Je nous meurs » : infanticide et multiples tentatives de suicide. Vignette clinique. », *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, Tome VIII, n° 78, sept 2004, p. 37-39.
- Fonagy P. et coll.**, (1991), « The capacity for understanding mental states : the reflective self in parent and child and its significance for security of attachment », *Infant Mental Health Journal*, 13, 200-217.
- Freud S.**, (1923), *Le Moi et le Ça*, Paris, Payot, 2010.
- Freud S.**, (1909), *L'homme aux rats, journal d'une analyse*, Paris, PUF, 2000.

- Friedman S-H, McCue Horwitz S., Resnick P-J,** (2005), « Child murder by mothers: a critical analysis of the current state of knowledge and a research agenda», *The American Journal of Psychiatry*, septembre 2005, 162, 9, p. 1578-1587.
- Garnier A-M., Mosca F.,** (2007), *Génogrammes : mille et un contes de familles*, Ramonville Saint-Agne, Eres.
- Ghiglione R., Richard J-F.,** (1993), «Le recueil de l'information verbale», *Cours de psychologie*, Paris, Dunod, 1998, vol 2, p. 353-401.
- Giret G.,** (1991), *Violence et meurtre à l'adolescence*, Paris, Editions Universitaires.
- Gosset D. et coll.,** (1997), « L'infanticide », in Gosset D. Et coll., *Maltraitance à enfants*, Paris, Masson, p. 117-124.
- Guettier B.,** (2007), « L'infanticide », *Perspectives psy*, vol 46, n°2, p. 113-114.
- Guiraud P.,** (1931), « Les meurtres immotivés », *L'Evolution Psychiatrique*, mars, p. 25-34.
- Grangaud N.,** (2002), Psychopathologie du déni de grossesse : revue de la littérature », *Perspectives Psy*, juin-juillet, vol 41, n°3, p. 174-181.
- Green A.,** (1983), « La mère morte », *Narcissisme de vie, narcissisme de mort*, Paris, Editions de Minuit, 2007, p. 247-283.
- Green C-M ;,** (1985), « Formation d'impulsions infanticides chez des mères à partir des expériences incestueuses de leur enfance », in Anthony E-J, Chiland C., *L'enfant dans sa famille, enfants dans la tourmente : parents de demain*, Paris, PUF, p. 45-53.
- Hanus M.,** (1994), *Les deuils dans la vie*, Maloine, Paris.
- Hazan C., Shaver, P.,** (1987), « Romantic love conceptualized as an attachment process», *Journal of Personality and Social Psychology*, 52, 511-524.
- Hervé M. et coll.,** (1998), « L'adolescente infanticide : rôle des antécédents traumatiques dans la genèse de l'acte criminel », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, mars, vol 46, n°3, p. 195-201.

- Hirschmann V., Schmitz E.**, (1958), « Structural Analysis of Female Infanticide », *Psychoter*, 8, p. 1-20.
- Husain O.**, (2007), « Le diagnostic de la perversion à travers le test de Rorschach et le TAT », in De Tychev et coll., *Clinique des perversions*, Ramonville Saint-Agne, Erès, p. 51-64.
- Husain O. et coll.**, (1985), *Le discours paranoïaque au Rorschach*, Communication au symposium de la société française du Rorschach et des méthodes projectives, Mai 1985, paru in « Rivista dell' academia » Rorschach 1985, n°4, octobre, p. 159-170.
- Jeammet N.**, (1995), « L'entretien clinique et son analyse singulière et/ou comparée », in Bourguignon O., Bydlowski M., *La recherche clinique en psychopathologie*, Paris, PUF, p. 111-121.
- Krischer M-K et coll.**, (2007), « Motives for maternal filicide: results from a study with female forensic patients », *International Journal of Law and Psychiatry*, 30, p. 191-200.
- Kunst J-L**, (2002), « Fraught with the utmost danger: the object relations of mothers who kill their children », *Bulletin of the Menninger Clinic*, mars 2002, vol 66(1), p. 19-38.
- Laporte L et coll.**, (2003), « Filicidal Women: a jail or psychiatric ward », *Canadian Journal of Psychiatry*, 48, p. 94-98.
- Lavergne M-P. et T.**, (1990), « Un père meurtrier de ses deux filles », *Information Psychiatrique*, vol 66, n°7, p. 669-676.
- Lefaucheur N.**, (2001), « L'accouchement "sous X" : une "tradition française" ? », *Coq Heron*, septembre, n°166, p. 41-49.
- Lemay M.**, (1993), *J'ai mal à ma mère*, Fleurus, Paris, 2001.
- Levitsky S., Cooper R.**, (2000), « Infant colic syndrome : maternal fantasies of aggression and infanticide », *Clinic Pediatric*, 39, p.395-400.

- Ley C. et coll.**, (2003), « Psychopathologie du filicide à partir d'une observation clinique d'une mère psychotique », *Information Psychiatrique*, vol 79, n°9, p. 783-787.
- Marinopoulos S., Messenger D.**, (1997), « Questions à...Sophie Marinopoulos : l'abandon au-delà des tabous », *Journal des psychologues*, novembre, n°152, p. 18-20.
- Marleau J-D., Allaire J-F.**, (2005), « Sex of victims in maternal filicide », *Psychological Reports*, 96, p. 637-643.
- Marleau JD. et coll.**, (1999), « Paternal filicide: a study of 10 men », *Canadian Journal of Psychiatry*, 44, p. 57-63.
- Marks M-N.**, (2003), « Infanticide in Britain », in M-G Spinelli, *Infanticide : Psychosocial and legal perspectives on mothers who kill*, Washington DC, *American Psychiatric Publishing*, p. 185-197.
- Marks M-N., Kumar R.**, (1993), « Infanticide in Englands and Wales », *Medicine: Science ant the Law*, 33, p. 329-339.
- Massari B.**, (2002), « Intérêt de l'accompagnement du déni de grossesse : à propos de deux observations après infanticide puis une nouvelle naissance, rôle de l'implication ou non de la justice », *Perspectives Psy*, juin-juillet, vol 41, n°3, p. 208-216.
- Matalon B., De la Haye A-M.**, (1990), *Effets d'agrégation, hypothèses d'existence et analyse de cas individuels*.
- Meyer C-L. et coll.**, (2001), « Mothers who kill their children. Understanding the acts of moms from Susan Smith to the "Prom Mom" », New York, New York University Press.
- Mietkiewicz M-C, Bouyer S.**, (1998), *Introduction à la psychologie clinique*, Paris, PUF.
- Miljkovitch R.**, (2001), *L'attachement au cours de la vie*, Paris, PUF.
- Minazio N.**, (2010), *Pratiques psychanalytiques : clinique et éthique du soin*, Congrès International du Groupe d'Etude et de Recherche Clinique en Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adulte (GERPCEA), les 26 et 27 novembre 2010.



- Morizot Martinet S. et coll.**, (1997), « Naître au meurtre d'un enfant », *Annales Médico Psychologiques*, janvier, vol 155, n°1, p. 71-74.
- Oberman M.**, (2003), « Mothers who kill : cross cultural patterns in and perspectives on contemporary maternal filicide », *International Journal of Law and Psychiatry*, 26, p. 493-514.
- Orban (d') P-T**, (1979), « Women who kill their children », *Br J Psychiatry*, 134, p. 560-571.
- Poulin B., Marleau J-D et Jolivet J.**, (2006), « Maternal filicide : classifications and risk factors », *American Journal of Forensic Psychology*, vol 24(1), p. 57-71.
- Pritchard C., Ward J.**, (1994), « Le meurtre d'enfant : Etude comparative en Europe de l'Ouest », *Synapse*, juin, n°107, p. 53-59.
- Puig-Vergès N., Schweitzer M-G.**, (2003), « Infanticide et libéricide dans l'opéra européen du XIX<sup>ème</sup> siècle », *Annales Médico-Psychologiques*, vol 161, n°3, p. 209-212.
- Rausch de Traubenberg.** (1970), *La pratique du Rorschach*, Paris, Puf, 1990.
- Ravit M.**, (2010), « Amor... A mort », *Champ Psy : La passion un peu, beaucoup, A la folie*, n°57, L'esprit du Temps, Paris, p. 163-174.
- Ravit M., P. Roman**, (2009), « Clinique de l'infanticide. Un corps-à-corps mortifère », *Psychologie clinique et projective*, vol 15, p. 145-178.
- Resnick J-P**, (1970), « Murder of the newborn : a psychiatric review of neonaticide », *Am J Psychiatry*, 126, p. 1414-1420.
- Resnick J-P**, (1969), « Child murder by parents: a psychiatric review of filicide », *Am J Psychiatry*, 126, p. 325-334.
- Roman P.**, (2004), « La violence sexuelle et le processus adolescent. Dynamique des aménagements psychiques, des auteurs aux victimes de violence sexuelle. L'apport des méthodes projectives », *Psychologie clinique et projective*, vol 10, p. 113-146.

- Roussillon R.**, (2010), *Pratiques psychanalytiques : clinique et éthique du soin*, Congrès International du Groupe d'Etude et de Recherche Clinique en Psychanalyse de l'Enfant et de l'Adulte (GERPCEA), les 26 et 27 novembre 2010.
- Roussillon R.**, (1995), *Logiques et archéologiques du cadre psychanalytique*, Paris, PUF.
- Roussillon R.**, (1991), *Paradoxes et situations limites de la psychanalyse*, Paris, PUF.
- Rouyer M., Drouet M.**, (1995), *L'enfant violenté : des mauvais traitements à l'inceste*, Paris, Bayard.
- Scott P.D.**, (1973), « Parents who kill their children », *Medicine Science and Law*, 13, p.120-126.
- Senecal J. et coll.**, (1993), « Infanticide et éthique », *Concours Médical*, décembre, vol 115, n°39, p. 3560-3566.
- Sergent B.**, (1988), « Les trois excellentes raisons de se débarrasser de ce bébé là », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, n°12, p. 11-54.
- Scharbach H.**, (1993), « Les infanticides », *C.R. du Congrès de psychiatrie et de neurologie de Pointe-à-Pitre*.
- Scharbach H.**, (1990), « Infanticide », *Expertises psychiatriques et médico-psychologiques*, vol 1, p. 164-188.
- Silverman R.K., Kennedy L.W.**, (1993), *Deadly deeds*, Nelson, Can: University of Alberta.
- Simmonot A-L.**, (2002), « Infanticide et déni de grossesse », *Perspectives Psy*, juin-juillet, vol 41, n°3, p. 95-199.
- Simmonot A-L.**, (1996), « Réflexions cliniques sur la persistance de l'infanticide en France », *Neuro Psy*, février, vol 11, n°2, p. 66-72.
- Souillot C.**, (2007), « Santé-Justice : entre articulation et confusion... », *Le Journal des Psychologues*, n° 249, juillet-août 2007, p. 8-9.

- Stanton J. et coll.**, (2006), « Research reports, the aftermath : Aspects of recovery described by perpetrators of maternal filicide committed in the context of severe mental illness », *Behavioral Sciences and the Law*, 24, p. 103-112.
- Stanton J. et Simpson A.**, (2002), « Filicide : a review », *International Journal of law and Psychiatry*, 25, p. 1-14.
- Stanton J., Simpson A.**, (2000), « Maternal filicide : a reformulation of factors relevant to risk », *Criminal Behavior and Mental Health*, 10, p. 136-147.
- Stern D.**, (1989), *Le monde interpersonnel du nourrisson, une perspective psychanalytique et développementale*, Paris, PUF, 1989.
- Stern E-S.**, (1948), « The medea complex: mother's homicidal wishes to her child », *Journal mental Science*, 94, p. 321-331.
- Tychey (de) C. et coll.**, (2008), « Quality of life, postnatal depression and baby gender », *Journal of clinical nursing*, 17, p. 312-322.
- Widlöcher D.**, (1999), « La méthode du cas unique », in P. Fedida et F. Villa, *Le cas en controverse*, Paris, PUF, p. 191-200.
- Widlöcher D.**, (1990), «Le cas, au singulier », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, Paris, 42, p. 285-302.
- Wieder C.**, (2005), «Ecrire en prison», *Adolescence*, tome 23, n°54-4, p. 1011-1019.
- Wilgowicz P.**, (1995), «Les bornes de la temporalité», *Revue française de psychanalyse*, Tome LIX, n°4, oct-dec 1995, p. 1123-1128.
- Winnicott D.W.**, (1971), *Jeu et Réalité*, Saint Amand, Gallimard, 1975.
- Zagury D.**, (2009), « Penser l'Infanticide », Colloque organisé par la revue *Enfances & Psy*, le 16 novembre 2009.
- Code de Déontologie des Psychologues*, 22 mars 1996.

*Dictionnaire Larousse, 2005*

<http://ledroitcriminel.free.fr> : Code pénal, 1810

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) : Nouveau code pénal, 1<sup>er</sup> mars 1994

### **Approche psychodynamique qualitative et comparative des filicides : vers un modèle de causalité pluridimensionnel**

Une revue de la littérature nous permet de mettre en évidence des facteurs sociaux, économiques, culturels, psychiatriques, épidémiologiques, psychodynamiques et intergénérationnels associés au passage à l'acte infanticide. Cependant, ces facteurs sont considérés indépendamment les uns des autres et sont répandus dans la population, sans mener à l'infanticide : ils ne peuvent donc pas être appréhendés comme étant des facteurs de risque de passage à l'acte. Cette recherche vise donc à proposer un modèle de causalité pluridimensionnel de ces meurtres d'enfants.

Nous avons dans un premier temps développé une méthodologie qualitative puis une approche comparative, dans un second temps, est apparue indispensable. Nous avons comparé les facteurs et processus en jeu dans le passage à l'acte meurtrier avec un autre sous groupe psychopathologique, des femmes incarcérées pour violences sexuelles sur leur(s) enfant(s), et avec un groupe témoin. Cette approche comparative s'inscrit dans une démarche inductive, à partir des éléments mis en évidence au sein de la population d'étude.

Les analyses cliniques ont mis en évidence un certain nombre de facteurs en jeu dans le passage à l'acte filicide mais ne peuvent pas constituer des facteurs de risques ou de protection d'un passage à l'acte meurtrier à eux seuls. Les approches comparatives ont permis de dessiner un modèle de causalité pluridimensionnel en jeu dans les passages à l'acte filicide : des tableaux cliniques de population à risque VS protégée de passage à l'acte filicide sont proposés en conclusion.

**Mots Clés :** Meurtre d'enfant, filicide, approche comparative, démarche inductive, modèle pluridimensionnel

### **A qualitative and comparative psychodynamic study of childmurder : toward a multidimensional pattern of causality.**

Thanks to a literary review we can highlight social, economic, cultural, psychiatric, epidemiological, psychodynamic and intergenerational factors connected to the committing childmurder. However these factors are considered separately and are widespread in the population without leading to infanticide and that's why they can't be considered as risk factors inducing its perpetration. This survey aims at proposing a multidimensional pattern of causality of these child murders.

First, we developed a qualitative methodology but, subsequently a comparative approach seemed absolutely necessary. We compared the factors and the process at stake considering the perpetration of child murder with another psychopathological subgroup composed of women imprisoned for sexual assaults on their children and with a reference group. This comparative approach lies within the scope of inductive processes, starting from the elements spotted among the test population.

The clinical analyses revealed some of the factors at stake in the carrying out of child murder but they can't be considered as risk factors or factors leading to murder for themselves. The comparative studies let us sketch a multidimensional causality pattern involved in child murdering: clinical charts comparing populations at risk and protected populations can be consulted at the end of this survey.